



Le régiment d'Agénois au coeur des révolutions transatlantiques (1778-1830), Étude, Vol.1

guilhem de MAURAIGE

► To cite this version:

guilhem de MAURAIGE. Le régiment d'Agénois au coeur des révolutions transatlantiques (1778-1830), Étude, Vol.1. Carnet de la Sabretache : revue militaire rétrospective, 2020. <hal-03768710>

HAL Id: hal-03768710

<https://hal.science/hal-03768710v1>

Submitted on 4 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

CARNET de la SABRETACHE
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES D'HISTOIRE MILITAIRE

Guilhem de MAURAIGE

Membre de La Sabretache

**LE RÉGIMENT D'AGÉNOIS AU CŒUR DES RÉVOLUTIONS
TRANSATLANTIQUES (1778-1830)**



VOLUME.1

- ÉTUDE -



Spécial
Hors-série 2020 – 0€

ISSN : 2540-4520
ISSN-L : 1162-4973

LA SABRETACHE

SOCIÉTÉ DES COLLECTIONNEURS DE FIGURINES ET DES AMIS DE L'HISTOIRE MILITAIRE

But : Conserver la mémoire et sauvegarder de l'oubli et de la destruction les glorieux souvenirs des Armées françaises, de propager le goût de l'histoire militaire, notamment par le biais de l'uniformologie, de la vexillologie et des figurines historiques

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, fondée en 1891
Siège social : La Sabretache, BP 70027, 94363 Bry-sur-Marne Cedex
Internet : www.lasabretache.fr
Mail : contact@lasabretache.fr

Le code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute reproduction ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

ISSN : 2540-4520
Liaison ISSN-L : 1162-4973
Dépôt Légal : Juin 2020
Edition : Juin 2020
Ville d'édition : Bry-sur-Marne
Directeur de la publication : Jean-Philippe Ganascia
Rédacteur en chef (pour cette seule parution) : Guilhem de Mauraige (guilhemdemauraige@yahoo.fr)
Graphistes (PAO) : Hughes de Bazouges & Guilhem de Mauraige

Les textes publiés dans cette étude paraissent sous la responsabilité de l'auteur.

Sur l'auteur :

Guilhem de Mauraige est archéologue et historien. Professeur d'histoire et de géographie dans l'enseignement secondaire (Rectorats de Rennes et de Versailles) et anciennement ingénieur-responsable d'opérations archéologiques et attaché de conservation du patrimoine à l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV), pour l'Etat (Afan, Inrap, Drac-Sra), en collectivités territoriales (services départementaux et municipaux d'archéologie), et pour des sociétés privées patrimoniales. Il est diplômé en Sciences Humaines des universités de Bourgogne-Dijon (Licence d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, Maîtrise et DESS d'Archéologie : architecture-urbanisme et cartographie spatiale SIG), de Bretagne-Sud-Lorient (Master 2 Recherche d'Histoire et de Géographie : archives) et de Bordeaux-Talence (CNRS, Certificat-formation d'Archéo-anthropologie funéraire, ostéologie et paléodémographie). Professionnel de l'archéologie dès 2001, et spécialisé dans l'analyse archéo-historique multirisques, il s'est consacré durant les cinq dernières années (en parallèle de son cursus professionnel lié principalement à la sauvegarde et à la protection des sites et monuments patrimoniaux de l'Hexagone, de l'Antiquité à l'époque contemporaine), à l'étude de l'histoire militaire française à travers les âges et à l'analyse militaro-psycho-comportementale des militaires (officiers) en période de chaos sociétal. Anciennement chercheur associé à l'EA 4284 (TrAme : Textes, représentations, archéologie, autorité et mémoires de l'Antiquité à la Renaissance, de 2015 à 2018) de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) et à l'EA 3550 (Centre d'Histoire du XIXe siècle, de 2015 à 2020) de Sorbonne Université. Il est membre de plusieurs sociétés savantes françaises, belges et américaines (Société des Cincinnati de France & Ordre de Cincinnatus, The Military Order of Lafayette de New York, The Sons of the American Revolution SAR-France (membre du Comité consultatif des historiens), Société d'études d'histoire militaire La Sabretache (membre du Comité Émigration militaire), Franco-British Military Association, Conseil international des monuments et des sites ICOMOS-France (Section Archéologie), Office généalogique et héraldique de Belgique OGHB, Société archéologique et historique de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe SAHAA).

Pour citer ce volume :

Guilhem de Mauraige., *Le régiment d'Agénois au cœur des révolutions transatlantiques (1778-1830), Etude, Carnet de La Sabretache, Spécial Hors-série numérique, Paris, 2020, Vol.1., 488p.,* ISSN 2540-4520, ISSN-L 1162-4973, www.lasabretache.fr

A mes trois korrigans & tikis : Bénédicte-Tiaré, Kido-Maui et Kenti-Moana

Quand il s'agit d'évoquer un personnage ayant réellement existé (ou des personnages), le manque de documents est un drame pour le biographe, une aubaine pour le romancier... Dans ce récit, tous les faits sont véridiques.

Henri Troyat de l'Académie française, *La femme de David*, Roman n°3316, Coll. J'ai lu, Paris, Ed. Flammarion, Avant-propos...

Note à l'attention des familles citées dans les deux volumes : il ne s'agit pas ici d'une étude sur la noblesse. La situation sociale des personnages est déterminée ici selon les seuls documents consultés (études d'archives entre 1778 et 1830). Nous ne préjugeons pas de la destinée de ces familles et de leurs descendants. Aucun jugement de valeur n'est porté sur le positionnement politique et idéologique des personnages, qu'ils aient été bourbonniens, orléanistes, bonapartistes ou républicains et qu'ils aient été fidèles ou non aux différents régimes.

Mylords et Messieurs, le roi de France vient de donner au monde un exemple déplorable : celui de soutenir un peuple révolté contre son légitime souverain. Je désire que Sa Majesté n'ait jamais à s'en repentir...

Le roi George III devant le Parlement anglais à l'annonce de la résolution de la déclaration de la guerre par la France du 6 février 1778

Prenez garde, prenez garde, jeunes gens, que le triomphe de la cause sur cette terre vierge (les Etats-Unis) n'enflamme trop vos espérances ; vous porterez le germe de ces généreux sentiments, mais, si vous tentez jamais de les féconder sur votre terre natale, après tant de siècles de corruption, vous aurez à surmonter bien plus d'obstacles : il nous en a coûté beaucoup de sang pour conquérir la liberté, mais vous en verserez des torrents avant de l'établir sur votre vieille Europe...

Du docteur Cooper à Mathieu Dumas, in : *Souvenirs du lieutenant général comte Mathieu Dumas*

La Révolution américaine aura bâti les fondements d'une autre révolution en France, si le gouvernement ne prend pas soin de la prévenir...

Arthur Young, dans son deuxième *Voyage en France* (21-22 septembre 1788)

Vous détruirez les nobles, mais vous aurez toujours la distinction des usuriers, des banquiers, des marchands d'argent et des propriétaires de cent mille écus de rente.

Le comte de Faucigny, major en second au régiment de Royal-Roussillon-infanterie, devant l'Assemblée nationale, lors de la discussion du projet de loi concernant l'abolition de la noblesse héréditaire, des titres et des armoiries, le 19 juin 1790

**VOLUME.1 – CORPUS, NARRATION CHRONO-SPATIALE & ANALYSE
MULTICRITÈRE**

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS (p.11)

INTRO-PROBLÉMATIQUE (p.12)

PARTIE n°1 : CORPUS, MÉTHODE DE TRAVAIL, RÉFÉRENTIELS & SOURCES UTILISÉES (p.14)

I. Présentation du corpus, du régiment et de la méthode d'investigation (p.14)

1. *Présentation du corpus étudié* (p.14)
 - a. *Présentation de la méthode d'investigation et des Vols.2 & 3* (p.14)
 - b. *Comparaison de référentiels portant sur les vétérans de la guerre d'Indépendance américaine* (p.24)
2. *Présentation du régiment étudié* (p.29)
 - a. *Contextualisation militaro-historique* (p.30)
 - b. *Composition et organisation du régiment* (p.33)
 - c. *Le soldat régimentaire* (p.35)
 - d. *Le milicien ou soldat provincial de réserve* (p.36)
 - e. *Le bas-officier et les rengagés* (p.37)
 - f. *La solde du militaire* (p.37)
 - g. *L'habillement du militaire* (p.38)
 - h. *L'armement du militaire* (p.41)
 - i. *Le train du régiment en campagne* (p.41)
 - j. *L'exercice et les méthodes de combat* (p.42)
 - k. *Les drapeaux régimentaires* (p.43)

II. Sources manuscrites archivistiques (p.45)

1. *Archives de l'hôtel des Invalides* (p.45)
2. *Archives de l'ordre de la Légion d'honneur* (p.45)
3. *Archives départementales (registres paroissiaux, état-civil)* (p.45)
4. *Archives départementales de la Charente* (p.54)

5. *Archives départementales du Tarn* (p.54)
6. *Archives du Château de Chantilly* (p.55)
7. *Archives du Château de Vincennes : Service Historique de la Défense (SHD)* (p.56)
8. *Archives générales du royaume de Belgique* (p.61)
9. *Archives ministérielles des Affaires étrangères du royaume de Belgique* (p.61)
10. *Archives municipales de Lyon* (p.61)
11. *Archives municipales de Nantes* (p.61)
12. *Archives municipales de Paris* (p.61)
13. *Archives nationales britanniques* (p.62)
14. *Archives nationales de l'Outre-Mer* (p.63)
15. *Archives nationales françaises* (p.65)
16. *Bibliothèque nationale de France* (p.68)
17. *Correspondances-Lettres américaines* (p.70)

III. Sources thématiques bibliographiques (p.72)

1. *Sur la noblesse* (p.72)
2. *Sur les ordres honorifiques* (p.80)
3. *Sur la généalogie* (p.82)
4. *Sur la Franc-maçonnerie* (p.91)
5. *Sur la guerre d'Indépendance américaine* (p.92)
6. *Sur les Antilles* (p.104)
7. *Sur la Révolution française* (p.107)
8. *Sur l'émigration militaire* (p.111)
9. *Sur le débarquement de Quiberon* (p.115)
10. *Sur le 1er Empire* (p.118)
11. *Sur la Restauration* (p.120)
12. *Sur l'Institution militaire et l'Art de la guerre* (p.122)
13. *Sur la sociologie du comportement militaire en période de crise et de*

chaos (p.124)

IV. Sources télématiques (p.125)

Bases de données consultables via internet (p.125)

PARTIE n°2 : NARRATION CHRONOLOGIQUE & SPATIALE DES ÉVÉNEMENTS TRANSATLANTIQUES (p.129)

I. La cohésion d'un groupe, 1775-1783 (p.129)

1. *La genèse du nouveau régiment d'Agénois, 1775-1777* (p.129)
2. *Le sang versé et le sang mêlé des combattants lors du conflit nord-américain, 1778-1784* (p.136)
 - a. *Le traité d'amitié et de commerce entre la France et les Etats-Unis, 1778* (p.136)
 - b. *Le siège de Savannah, 1779* (p.138)
 - c. *Le siège de Pensacola, 1780-1781* (p.143)
 - d. *La bataille navale de La Chesapeake, 1781* (p.145)
 - e. *Le siège de Yorktown, 1781* (p.151)
 - f. *La bataille de Saint-Christophe, 1782* (p.156)
 - g. *La bataille navale des Saintes, 1782* (p.160)
 - h. *Le traité de paix de Versailles, 1783* (p.164)
 - i. *Perspectives* (p.164)

II. La désagrégation d'un groupe, 1783-1830 (p.166)

1. *Le nouement de la désagrégation, 1783-1791* (p.)
 - a. *La fermentation des années 1783-1788* (p.166)
 - b. *Des états généraux à la naissance de l'Assemblée nationale constituante, 1789* (p.172)
 - c. *De l'Assemblée nationale constituante à l'Assemblée nationale législative, 1789-1791* (p.177)
2. *L'action transformatrice, 1791-1814* (p.221)
 - a. *De l'Assemblée nationale législative à la Convention nationale, 1791-1792* (p.221)
 - b. *De la Convention nationale au Directoire, 1792-1795 (An IV)* (p.231)
 - c. *Du Directoire au Consulat, 1795 (An IV)-1799 (An VIII)* (p.266)

- d. *Du Consulat au Premier Empire, 1799 (An VIII)-1804 (An XII)* (p.275)
- e. *Du Premier Empire à la Restauration, 1804 (An XII)-1814* (p.283)
- 3. *Le dénouement et la situation finale, 1814-1830* (p.292)
 - a. *De la Première Restauration aux Cent-Jours, 1814-1815* (p.292)
 - b. *Des Cent-Jours à la Seconde Restauration, 1815* (p.297)
 - c. *De la Seconde Restauration à la Monarchie de Juillet, 1815-1830* (p.298)

PARTIE n°3 : CARACTÉRISTIQUES ANTHROPOLOGIQUES DES OFFICIERS (PROFILAGE) & ESSAI D'ANALYSE MILITARO-PSYCHO-COMPORTEMENTALE (p.308)

I. Le profilage des officiers (p.308)

- 1. *La formation militaire : les futurs officiers et les écoles royales militaires, les places de cadets-gentilshommes et les preuves de noblesse demandées* (p.309)
- 2. *La provenance régimentaire et l'âge des officiers* (p.313)
- 3. *Le lieu de naissance des officiers* (p.316)
- 4. *L'ascendance paternelle des officiers (en n+1)* (p.317)
- 5. *La mortalité des officiers* (p.318)
- 6. *Le mariage des officiers* (p.320)
- 7. *L'ascendance paternelle des épouses (en n+1) et les possessions foncières insulaires amenées en dot* (p.322)
- 8. *La nationalité des officiers* (p.323)
- 9. *La religion des officiers* (p.323)
- 10. *La confrérie maçonne des officiers* (p.324)
- 11. *Synopsis des campagnes militaires antérieures à la guerre d'Indépendance américaine* (p.325)
- 12. *Synopsis des batailles liées à la guerre d'Indépendance américaine* (p.325)
- 13. *Les distinctions honorifiques* (p.326)
 - a. *Le Mérite militaire et l'ordre royal et militaire de Saint-Louis* (p.326)
 - b. *L'ordre impérial et royal de la Légion d'honneur* (p.328)

c. *L'ordre de Cincinnatus* (p.329)

14. *Bilan du profilage* (p.331)

II. Essai d'analyse militaro-psycho-comportementale (p.334)

1. *Ethnie, ethos, groupes (global, intermédiaire, élémentaire), sous groupes* (p.335)

2. *Cohésion-unicité et désagrégation* (p.337)

3. *Mise en exergue des facteurs de stress, et dynamique (positive ou négative) de groupe* (p.338)

4. *Perte de repères, résilience et stratégies de survie individuelles ou collectives* (p.341)

a. *Le droit d'abandonner et de démissionner et le droit d'alerte et de retrait* (p.342)

b. *Le loyalisme externe contre-révolutionnaire* (p.345)

c. *Le loyalisme interne contre-révolutionnaire* (p.346)

d. *Le stoïcisme et/ou « l'apathie » : une résistance passive ?* (p.347)

e. *Le carriérisme et/ou l'opportunisme* (p.348)

f. *L'entropie et l'écho temporel troublant avec la Révolution russe de 1917* (p.352)

g. *La guerre psychologique menée par l'Assemblée nationale* (p.353)

5. *Les difficultés d'une reformation de groupe* (p.355)

a. *Une erreur stratégique de la part de la République : la création d'une armée émigrée de morts (mort civile) ?* (p.355)

b. *Le difficile retour de l'officier émigré : la collaboration et/ou l'attente* (p.356)

c. *L'incompréhension et le décalage social* (p.358)

CONCLUSION (p.361)

ANNEXES (p.363)

Liste des tableaux n°1 à n°36 (p.363)

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes ci-dessous qui ont contribué, directement ou indirectement, à la réalisation de ce travail, par leurs conseils avisés, leurs encouragements permanents, leurs critiques constructives et leurs travaux de relecture et de correction, et particulièrement mes cinq relecteurs-correcteurs : *Serge Quilliec* (ingénieur, NSSAR-France, Centre Généalogique du Finistère) ; Dr *Bénédicte Quilliec* (archéologue, NSDAR-Overseas) ; Dr *Bertrand Van Ruymbeke* (historien spécialiste de la civilisation et de l'histoire des Etats-Unis d'Amérique du Nord, professeur HDR à l'Université Paris 8) ; feu *Jacques de Trentinian* (ingénieur, Cincinnati, historien spécialiste de la guerre d'Indépendance américaine, ancien vice-président des SAR-France et représentant des SAR-Europe et président du Comité consultatif des historiens des SAR-France) ; colonel (er) *Hughes Le Louvier Aumont de Bazouges* (secrétaire général de La Sabretache, historien spécialiste de l'Emigration militaire et de la période napoléonienne).

Sont également à remercier particulièrement : Dr *Jean Tulard* (HDR), historien spécialiste de la Révolution française et de la période napoléonienne, professeur émérite à la Sorbonne et président d'honneur de l'Institut Napoléon ; Dr *Patrice Gueniffey*, directeur d'études (HDR) à l'EHESS, spécialiste de la Révolution française et de la période napoléonienne ; Dr *Eric Anceau*, historien et maître de conférences HDR à Paris 4, spécialisé sur l'histoire du XIXe s. et l'histoire des pouvoirs, de l'action publique et des sociétés en France et en Europe à l'époque contemporaine ; amiral *Edouard Scott de Martinville* (président de la Commission des Preuves de la Société des Cincinnati de France) ; sénatrice (de la Nièvre) *Nadia Sollogoub-Thollenaz*,

et bien entendu les membres de ma famille, à commencer par mes parents *Jean-Christophe de Mauraige* (ancien chargé de mission culturelle auprès des ministères des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Jeunesse et des Sports) et *Pascale de Mauraige* (maire d'Arquian, conseillère départementale du canton de Pouilly-sur-Loire), ainsi que mon frère *Godefroy de Mauraige*, commandant d'artillerie et officier d'Etat-Major des armées en Champagne, et ma cousine *Kathleen Quilliec*, historienne (spécialisée sur l'Emigration militaire), diplômée de l'Université de la Sorbonne Paris 4 (Master 2 Recherche), et enseignante en Histoire-Géographie.

Mais aussi (liste non exhaustive) : Ambassade des Etats-Unis d'Amérique du Nord, en France : *Mme. La conseillère culturelle* ; Archives et bibliothèque du Château de Chantilly : *L. Ferrez-Lenhard* ; Commissaires-priseurs Aguttes : *C. Aguttes, S. Perrine* ; Historic Environment Scotland (Edinburgh Castle) : *L. Kelly, R. Pickering, C. Tabraham* ; Institut d'Histoire militaire néerlandaise : *C. Van der Spek* ; Musée de l'Armée des Pays-Bas : *T. Broos* ; National Museum of Scotland : *K. Allan, T. Cowie* ; National Society of the Cincinnati US (Washington D.C.) : *B. Hurwitz* ; Service Historique des Armées (Château de Vincennes) : *Decuber, Delagarde, B. Fonck, P. Gallien, F. Guelton, V. Reist, G. Robert* ; Société des Cincinnati de France (Paris) : *B.-A. de Grammont, G. de Lustrac, A. de Sigalas* ; Société des Fils de la Révolution américaine (SAR-France) : *P. Villiers* ; Society for Army Historical Research (UK) : *N. Alistair*.

INTRO-PROBLÉMATIQUE

Cette étude est le prolongement de la validation d'un master's degree 2 (ex-DEA) d'histoire et de géographie à finalité *Recherche* effectué à l'Université de Bretagne Sud (UBS de Lorient) en 2010-2011. Le mémoire de ce master portait sur la présentation de travaux historiques et généalogiques réalisés (par l'auteur), entre 2008 et 2011, et ayant pour objet l'étude de sa famille, les *de Maura(i)ge*, ancienne famille patricienne de la province de Hainaut, issue des territoires des Pays-Bas méridionaux, espagnols puis autrichiens (sud de la Belgique actuelle et région des Hauts-de-France), et intégrée au royaume de France en 1660 par droit de conquête, et dont les membres aînés (avocats en Parlement) occupèrent héréditairement des charges, postes et/ou fonctions de grands baillis et de prévôts de la terre et pairie d'Avesnes (sur-Helpe, 59, Nord) et de lieutenants généraux civils et criminels du baillage et siège royal de cette ville, et dont les autres membres occupèrent notamment des fonctions militaires d'encadrement (pour les cours souveraines de France, d'Espagne et de Grande-Bretagne) et/ou religieuses. Ce master comprenait également la présentation d'un plan urgent de sauvegarde d'un fonds familial inédit d'archives anciennes¹, reconstitué par l'auteur², dont l'aire historico-géographique principale est comprise entre la région française actuelle des Hauts-de-France (Nord) et la région de la Wallonie belge (province de Hainaut). Ce fonds est, depuis le 16 décembre 2015 (à l'instigation de l'auteur), intégré à la section des archives anciennes des Archives générales du royaume de Belgique (AGR), à Bruxelles. Un catalogue est en cours de réalisation par cette structure. Des artefacts mobiliers familiaux (notamment des tableaux-portraits de personnages...) du XVIIIe s. (en lien avec l'étude actuelle) ont été retrouvés depuis au terme d'une enquête de terrain et des démarches ont été entreprises dès la fin de l'année 2016 pour une mise en protection patrimoniale (services régionaux de l'Inventaire) de plaques funéraires armoriées du XVIIIe s. et d'un lieu de culte (chapelle familiale du XIXe s. sis au château de Douzies, faubourg de Maubeuge) localisés dans les régions des Hauts-de-France (Nord : Avesnes-sur-Helpe, Maubeuge) et Grand-Est (Ardennes : Givet et Charlemont). En complément de ce master, une étude historique et archivistique (mars 2015) a été réalisée sur un ancêtre collatéral, officier militaire et vétéran de la guerre d'Indépendance américaine, appartenant au régiment d'Agénois-infanterie : Bérard (alias Bernard)-Christophe-Philippe de Mauraige (1759-1823) et ce, pour transmission auprès des commissions d'Histoire et des Preuves des sociétés franco-américaines des Cincinnati (Société des Cincinnati de France), présidées par le professeur d'histoire Olivier Chaline (Université Paris 4-Sorbonne, directeur du Laboratoire d'histoire et d'archéologie maritimes, FED 4124) et par l'amiral Edouard Scott de Martinville, et des SAR (National Society of the Sons of the American Revolution, branche française), présidée par Jacques de Trentinian, vice-président des SAR-France et vice-président général Europe des SAR³.

Cette étude de 2015 fut le point de départ de celle proposée aujourd'hui. Il s'agissait de retracer plus précisément le parcours militaire et personnel de ce personnage inconnu du grand public, au travers des périodes historiques liées à la guerre d'Indépendance américaine, à la Révolution française, au Premier Empire et à la Restauration, et d'analyser, si possible,

¹ Un carton et 31 classeurs non cotés, soit 2,70m linéaires, dates extrêmes : 1599-2015, à l'exception d'un parchemin de 1402 (plus divers ajouts entre 2015 et 2020).

² A partir du regroupement de trois fonds d'archives dispersés en France depuis 1926 suite à une difficile succession familiale maubeugeoise (un 4^e fonds issu de cette succession existe au Canada depuis 1970, entreposé à la Société historique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, devenue dépendante des Archives nationales du Canada).

³ Sociétés dont l'auteur est membre titulaire (Cincinnati) et honoraire (Sar) depuis 2016, ainsi que membre titulaire du comité consultatif des historiens pour cette dernière.

son comportement vis-à-vis des événements militaro-socio-culturels liés à ces périodes de révolutions et de mutations. Compte tenu de la somme des documents compulsés (en France et à l'étranger : Espagne, Etats-Unis d'Amérique du Nord, Belgique, Grande-Bretagne...), de leurs intérêts historiques et des personnages historiques rencontrés, il était devenu comme une évidence d'intérêts historiques et sociaux (dans la mouvance des études réalisées depuis une quarantaine d'années portant sur des ouvrages régimentaires et des biographies de corpus d'officiers des périodes de l'Ancien Régime, de la Révolution et de l'Empire⁴), notamment pour feu Jacques de Trentinian⁵, d'étendre l'étude de 2015 à l'ensemble des compagnons d'armes de Bérard de Muraige, vétérans comme lui de la Guerre d'Indépendance américaine (entre le début de l'engagement français en 1778 et la victoire en 1783, et appartenant au régiment d'Agénois-infanterie), soit 121 compagnons d'armes redécouverts (*Volume.1, Partie n°1 : Corpus, méthode de travail, référentiels & sources utilisées*), de collationner les informations psycho-généa-historiques (holistiques) les concernant dans un répertoire (*Vols.2 & 3, Répertoire des officiers*) et de les confronter empiriquement aux événements historiques mouvementés de cette fin du XVIIIe s. et de ce début du XIXe s. (*Volume.1, Partie n°2 : Narration chronologique & spatiale des événements transatlantiques*).

Par extension d'investigation, l'étude globale de la vie du régiment d'Agénois et de ses caractéristiques intrinsèques (ainsi que l'évolution du cadre militaire en général) ont été prises en compte car perçues comme indissociables de celles du groupe des officiers étudié ; ce régiment n'existant en outre chronologiquement qu'entre le début de la Révolution américaine et la fin de la Révolution française (1776, création du nouveau régiment d'Agénois portant le n°14 ; 1777, portant le n°16 ; 1790, devenant le 16^e régiment d'Infanterie de ligne ; 1794, constituant la 31^e demi-brigade ; 1796, devenant la 42^e demi-brigade nouvelle ; 1803, devenant le 42^e régiment de ligne de l'Empire ; 1815, fondu dans la Légion de Corrèze portant le n°18 ; 1820, devenant le 16^e régiment d'Infanterie actuel) et accompagnant les officiers dans leur évolution comportementale et la société française dans sa mutation. La problématique était donc de déterminer, à partir de ce corpus de 122 individus (devenu *de fait* un complément informatif des études historiques déjà connues portant sur les vétérans de la guerre d'Indépendance américaine), comment des officiers français, qui avaient combattu pour l'indépendance aux côtés des *Insurgents* républicains des Etats-Unis d'Amérique du Nord, avaient vécu leur propre Révolution sur le sol royal français (métropole et colonies antillaises) et s'y étaient adaptés (*Volume.1, Partie n°3 : Caractéristiques anthropologiques des officiers (Profilage) & essai d'analyse militaro-psycho-comportementale*). Était-il possible en outre de démontrer que ces officiers avaient participé, volontairement ou non, à une Révolution intra-militaire antérieure à la Révolution sociale de 1789 et que *de fait* celle-ci l'avait amorcée ?

⁴ Effectuées par des historiens tels Gilbert Bodinier (guerre d'Indépendance américaine), Jean Pinasseau (Armée des princes), Georges Six (Révolution & Premier Empire), Danielle et Robert Quintin (Premier Empire)...

⁵ Cette étude devant servir selon lui (et selon les archivistes américains consultés, des quatre sociétés citées ci-après) à aider les Commissions franco-américaines d'Histoire et des Preuves de la société des CINCINNATI, de la Société nationale des fils de la Révolution américaine (NSSAR), de la Société nationale des filles de la Révolution américaine (NSDAR) et de la Société nationale des enfants de la Révolution américaine (NSCAR) dans l'affinement des connaissances des grandes batailles de la guerre d'Indépendance américaine, et dans la réception de nouveaux candidats, ainsi qu'à abonder en références biobibliographiques les Commissions des Preuves de l'Association d'Entraide de la Noblesse Française (ANF) et l'Association des Anciens Honneurs Héréditaires (AHH), sans oublier le Comité Emigration militaire de la Société d'études et d'histoire militaire, La Sabretache.

PARTIE n°1 : CORPUS, MÉTHODE DE TRAVAIL, RÉFÉRENTIELS & SOURCES UTILISÉES

I. Présentation du corpus, du régiment et de la méthode d'investigation

1. Présentation du corpus étudié

A partir des recherches historiques effectuées ces cinq dernières années dans différents pays, d'une vérification approfondie de la quasi-intégralité des données concernant chacun des personnages (vérification des informations historiques et généalogiques et corrélation de l'ensemble des données françaises et étrangères), il a été enfin possible de dresser une liste actualisée des officiers du régiment d'Agénois-infanterie, qui ont participé activement à la guerre d'Indépendance américaine (vétérans), entre le 6 février 1778 (date du traité d'amitié et de commerce entre le roi Louis XVI et les jeunes Etats-Unis de l'Amérique septentrionale) et le 3 septembre 1783 (date du traité de paix de Versailles mettant fin à ce conflit).

Cette liste (*Tabl. n°1. Liste des 122 officiers ayant participé à la guerre d'Indépendance américaine, 1778-1783 en Annexes*), indique les prénoms et les noms de 122 officiers⁶, la plupart inédits. Les fiches détaillées biobibliographiques de ces officiers se consultent dans le *Répertoire des officiers* (Vols.2 & 3). Ces Volumes 2 & 3 représentent le cœur de l'étude, le Volume.1 n'apparaissant ici que *comme un accessoire explicatif* permettant d'illustrer et d'expliquer plus communément le parcours professionnel et le comportement individuel de chaque officier via une narration détaillée chronologique et spatiale des événements historiques, un profilage (*Profil anthropologique en Partie n°2*) et enfin un essai d'analyse comportementale (*Analyse militaro-psycho-comportementale en Partie n°3*).

a. Présentation de la méthode d'investigation et des Volumes 2 & 3

L'étude présentée est double : elle retrace précisément *la vie* du régiment d'Agénois-infanterie (régiment n°14, qui deviendra le régiment n°16 d'Infanterie de ligne, puis la 31^e demi-brigade, puis la 42^e demi-brigade nouvelle, ensuite le 42^e régiment de ligne de l'Empire, la Légion de Corrèze n°18, et à nouveau le 16^e régiment d'infanterie) depuis sa création à la veille de l'entrée en guerre de la France dans le conflit nord-américain et sa disparition et/ou sa dissolution dans d'autres régiments lors de la Révolution française puis de l'Empire, et elle fait se corréler celle-ci avec les parcours individuels de ses officiers. Nous nous situons donc dans cette étude à la croisée d'un Journal de marche et des opérations d'un régiment et d'une analyse psycho-éthnologique⁷ guerrière prenant comme base de travail un groupe de vétérans officiers de la guerre d'Indépendance américaine.

Pour retracer au plus près la vie du régiment et le profil des officiers, nous nous sommes basés principalement sur des sources manuscrites issues du Service Historique de la Défense (SHD), des Archives nationales de l'Outre-Mer (ANOM) et d'Archives départementales, ainsi que des dictionnaires et études de références connues tel le *Dictionnaire des officiers* (participants de la guerre d'Indépendance américaine) de l'Armée royale du colonel Gilbert Bodinier, lui-même étant déjà un complément d'études antérieures franco-américaines (références ci-après). A partir de ces archives dépouillées, il a été possible de créer une fiche

⁶ Ainsi que le nom de leur principale seigneurie, celui-ci se substituant très souvent dans les registres officiels au nom de naissance.

⁷ Sur le terme d'*ethnie*, explication dans la suite du texte.

type biobibliographique pour chaque officier et de la garnir avec de nouveaux éléments au fur et à mesure de l'avancement de l'investigation, des lectures effectuées et des nouvelles découvertes réalisées.

Nous présentons ci-après une fiche *type* biobibliographique extraite du Volume.2 (en exemple la Fiche n°1). Toutes les fiches des volumes 2 & 3 sont donc présentées sur le même modèle. La fiche comprend 6 blocs descriptifs et 9 blocs de sources, et le cas échéant une ou des références d'illustrations correspondantes le plus souvent à des documents inédits : certificats de noblesse, Mémoires, portraits... Toutes les sources compulsées sont citées dans le présent volume au *Chapitre II. Sources manuscrites archivistes*. Nous signalons dès à présent au lecteur avoir pris le parti de ne pas surcharger en notes de bas de page le présent volume (faire-valoir des Volumes 2 & 3), la quasi-intégralité des références se retrouvant réparties au sein des fiches de ces Volumes 2 & 3, et que nous serons très factuel et clinique quant à la présentation des données littéraires et scientifiques.

Les 6 blocs descriptifs sont ceux de :

- l'**Identification** :
Nom, Prénoms, Seigneuries, Titres, Qualités, Décorations, Sociétés (officiers représentés ou non, anciennement ou actuellement, au sein des sociétés des Cincinnati et/ou des Fils de la Révolution Américaine),
- la **Naissance** :
Pays, Région, Département et/ou territoire, Commune, Date de naissance, Date de baptême, Paroisse, Ascendance paternelle (n+1 et n+2), Ascendance maternelle (n+1 et n+2),
- le **Mariage** (la séparation, le divorce) :
Pays, Région, Département et/ou territoire, Commune, Paroisse, Date, Nom de l'épouse, Prénoms de l'épouse, Propriétaire et/ou dame d'un domaine et/ou d'une seigneurie, Ascendance de l'épouse au 1^{er} degré, Postérité,
- le **Décès** :
Pays, Région, Département et/ou territoire, Commune, Date, Circonstances et/ou causes,
- le **Cursus militaire régulier : services et mutations diverses** :
Cursus professionnel depuis l'entrée en service et non pas seulement depuis l'entrée en guerre de la France en 1778,
- l'**Autre cursus militaire, civil et/ou politique** :
Cursus après une mise en retraite, un abandon ou le plus souvent faisant suite aux troubles révolutionnaires, soit un départ en émigration, et le cas échéant des mandats politiques.

Les 9 blocs de sources sont regroupés thématiquement :

- **Etat-civil**,
- **Cursus militaire**,

- *Epoques de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration,*
- *Noblesse,*
- *Guerre d'Indépendance américaine,*
- *Franc-maçonnerie,*
- *Décorations,*
- *Documents complémentaires divers,*
- *Etat militaire de la France.*

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

FICHE N°1

Identification

Nom : **AGUE**
Prénoms : **Charles-René**
Seigneuries : **de La Voûte** (souvent écrit **de La Voute**), **de Saint-Coutant**, **de La Brunette**
Titres : /
Qualités : **écy, chv (noble)**
Décorations / Sociétés : **représenté société Fils de la Révolution américaine**

Naissance

Pays : **France**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**
Département et/ou territoire OM : **Vienne**
Commune : **Anché (86700)**
Date de naissance : /
Date de baptême : **3 juillet 1762**
Paroisse : **Saint-Martin**
Ascendance paternelle 1 : **fils de msr Charles-François Ague, chv, sgr de la Voûte-Saint-Coutant, de La Russinière, de La Brunette, et autres lieux, officier dans l'escadron de msr de Boidragon (ban du Haut-Poitou), et de dme Marie-Radegonde Le Coq de Fousalmois**
Ascendance paternelle 2 : **petit-fils de msr François Ague, chv, sgr de la Voûte-Saint-Coutant, et autres lieux, volontaire dans le Rgt de Laval, et de dme Marie-Anne-Thérèse de Nossay**
Ascendance maternelle 1 : **petit-fils de msr Charles-François Le Coq, chv, sgr de Fousalmois, et de dme Louise-Françoise de Chateignier du Plessis de Rouvre**
Ascendance maternelle 2 : /
Note : **pour le SHD, serait né à Anché, le 3 juillet 1761**

Mariage

Pays : **France**
Région : **Nouvelle-Aquitaine**
Département et/ou territoire OM : **Vienne**
Commune : **Champagné-Saint-Hilaire (86160)**
Paroisse : **Saint-Gervais et Saint-Protais**
Date : **22 septembre 1789**
Nom de l'épouse : **de Touzalin de Lussabeau**
Prénoms de l'épouse : **Radegonde-Félicité**
Propriétaire et/ou dame d'un domaine et/ou d'une seigneurie : /
Ascendance de l'épouse au 1^{er} degré : **fille de msr Charles-Rémi Touzalin, écy, chv, chv o. Saint-Louis, sgr de Lussabeau, capitaine des grenadiers du bataillon de garnison d'Angoumois (faisant partie des grenadiers du Rgt de Lombarrois), et de dme Marie-Catherine de La Barre**
Postérité : **Radegonde-Julie (6 septembre 1790)**

Décès

Pays : **France**
Région : **Pays de la Loire**
Département et/ou territoire OM : **Vendée**
Commune : **Saint-Cyr-en-Talmondaïs (85540)**
Date : **24 septembre 1795**
Circonstances et/ou causes : **Affaire de Saint-Cyr-en-Talmondaïs : tué par les Républicains durant l'attaque de l'église où ils s'étaient réfugiés (attaque dirigée par M. de Charette de La Contrie).**
Enterré au cimetière de Le Bourg-sous-La-Roche-sur-Yon (commune de la Roche-sur-Yon, 85000)
Note : **sa veuve, demeurant à Poitiers, fait une déclaration de décès pour son mari, devant le préfet de la Vienne (5 Prairial de l'An X, 25 mai 1802). Elle est amnistiée par arrêté du Grand juge, sur présentation du certificat de décès de son mari (21 Thermidor de l'An XI, 9 août 1803)**

Cursus militaire régulier : services et mutations diverses

Cadet-gentilhomme au Rgt d'Agénois (1^{er} septembre 1777).

Inscrit (mais indiqué comme étant absent) à l'embarquement, à Brest, avec le 1^{er} bataillon du Rgt d'Agénois, pour Saint-Domingue (30 septembre 1777) :

- 30 septembre 1777 : transfert de Saint Renan à Brest,
- 30 septembre 1777 : embarquement à Brest sur Le Frédéric
- 9 octobre 1777 : mise à la voile pour la Martinique,
- 29 novembre 1777 : mouillage à Port-Royal de la Martinique,
- 30 novembre 1777 : départ pour Saint-Domingue,
- 8 décembre 1777 : arrivée au Cap,
- 10 décembre 1777 : débarquement au Cap, île de Saint-Domingue.

Traité de Paris (6 février 1778).

Sous-lieutenant au Rgt d'Agénois, compagnie de Richard (21 juillet 1779).

Blessé à Savannah (capitale de la colonie britannique de Géorgie), fait partie du détachement du Rgt d'Agénois embarqué sur l'escadre du vice-amiral, Jean-Baptiste-Charles-Henri-Victor d'Estaing (comte d'Estaing, marquis de Saillans, lieutenant général des armées royales et lieutenant général des armées navales) :

- 10 août 1779 : embarquement des troupes (dont un détachement du Rgt d'Agénois : grenadiers, ...) à Port-au-Prince, île de Saint-Domingue,
- 16 août 1779 : mise à la voile,
- 8 septembre 1779 : mouillage en face de Savannah, suite à un coup de vent et des avaries,
- 12 septembre 1779 : débarquement à Thunder-Blot-Blust, crique Saint-Augustin,
- 16 septembre 1779 : début du siège de Savannah,
- 23 septembre 1779 : ouverture de la tranchée,
- 8 octobre 1779 : assaut de la ville,
- 18 octobre 1779 : siège de la ville levé (défaite),
- 22 octobre 1779-10 novembre 1779 : embarquement (une partie d'Agénois, compagnie des grenadiers sur Le Robuste, et une partie d'Agénois sur Le Languedoc)

Présent à la Baie de La Chesapeake et à Yorktown, colonie britannique de Virginie (1781), sur le vaisseau Le Zélé (en garnison) appartenant à l'escadre de François-Joseph-Paul de Grasse (marquis de Grasse-Tilly, comte de Grasse, chef d'escadre des armées navales, lieutenant général des armées navales aux Antilles), et au corps terrestre aux ordres du marquis de Saint-Simon :

- 6 juillet 1781 : ordre de faire voile vers la Baie de La Chesapeake pour y appuyer la campagne terrestre des Franco-américains,
- 29 juillet-3 août 1781 : embarquement au Cap, île de Saint-Domingue (dont grenadiers et chasseurs du Rgt d'Agénois). Il embarque le 29 juillet sur Le Zélé,
- 6 août 1781 : mise à la voile,
- 30 août 1781 : mouillage dans la Baie de Lynnhaven,
- 1^{er} septembre 1781 : débarquement des troupes en haut de la James-River, en face de James-Town, et envoi de 4 navires pour un blocus des rivières James et York,
- 4 septembre 1781 : jonction avec les troupes du général Gilbert du Motier de La Fayette (marquis de La Fayette), à Williamsburg,
- 5 septembre 1781 : victoire navale de la Baie de La Chesapeake, par l'amiral François de Grasse, avec 28 vaisseaux, dont 4 furent laissés pour bloquer l'embouchure de la James-River (L'Expédient, Le Triton, Le Glorieux, Le Vaillant), qui ne participent pas à la bataille,
- 28 septembre 1781 : sièges de Yorktown & de Gloucester (volontaires de La Fayette, et les hommes du corps expéditionnaire de Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur de Rochambeau (comte de Rochambeau, commandant en chef des troupes françaises), les soldats de Saint-Simon et des fantassins prélevés par de Grasse sur ses garnisons des vaisseaux pour l'investissement de Gloucester, de l'autre côté de la rivière d'York).

Noms des 24 vaisseaux de la Baie de La Chesapeake :

Avant-garde :

*Le Pluton (74 canons, cdt Rions),
Le Marseillais (74, Castellane-Majastre),
Le Bourgogne (74, Charitte),*

Le Réfléchi (64, Brun remplaçant le capitaine de vaisseau Bourdet décédé au début de l'attaque),

*L'Auguste (80, chef d'escadre Bougainville, capitaine Castellane),
Le Diadème (74, Monteclerc) – bateau avarié durant la bataille,
Le Saint-Esprit (80, Chabert),
Le Caton (64, Framond) – bateau avarié durant la bataille,*

*Corps de bataille :
Le César (74, Espinouse),
Le Destin (74, Dumaitz),
Le Ville de Paris (3 ponts, 104 canons, amiral de Grasse, capitaine Saint-Césair),
La Victoire (74, Albert-Saint-Hippolyte),
Le Sceptre (74, Vaudreuil),
Le Northumberland (74, Briqueville),
Le Palmier (74, Arros),
Le Solitaire (64, Cicé-Champion)*

*Arrière-garde :
Le Citoyen (74, Ethy),
Le Scipion (74, Clavel),
Le Magnanime (74, Le Bègue),
L'Hercule (74, Turpin),
Le Languedoc (80, chef d'escadre Monteil, capitaine Duplessis-Parscau),
Le Zélé (74, Gras-Préville),
L'Hector (74, Renaud d'Alleins),
Le Souverain (74, Glandevès)*

- 29 septembre 1781 : il débarque du vaisseau Le Zélé pour participer au siège,
- 8 octobre 1781 : ouverture de la tranchée,
- 19 octobre 1781 : capitulation,
- 28 octobre 1781-5 novembre 1781 : embarquement différé sur l'escadre de Barras de Saint-Laurent, chef d'escadre (descendu depuis le 10 septembre, depuis Newport avec 8 vaisseaux, 3 frégates et 10 transports de vivres et de matériels) et sur L'Auguste de Bougainville (ce dernier étant en attente d'une compagnie d'Agénois échouée dans la York-River sur L'Experiment),
- 5 novembre 1781 : mise à la voile pour la Martinique,
- 26 novembre 1781 : mouillage à Port-Royal de la Martinique,
- 27 novembre 1781 : débarquement d'Agénois.

Retour en France, depuis Port-au-Prince, vers Nantes (mise à la voile, 12 mai 1783). Lieutenant en second au Rgt d'Agénois (15 mai 1783). Débarquement à Nantes (22 juillet 1783).

Traité de Versailles (3 septembre 1783).

Départ de Nantes (15 septembre 1783).

Lieutenant en premier au 16^e Rgt d'infanterie (15 octobre 1791). Emigration (fin 1791). Abandonne (15 novembre 1791).

Autre cursus militaire, civil et/ou politique

Electeur de l'ordre de la noblesse au baillage principal de la Sénéchaussée de Poitou, Anché (1789).

Emigration (fin 1791). Emigration (armée royale), compagnie des officiers du Rgt d'Agénois (21 octobre 1791) : division LL.AA.RR de Monsieur et comte d'Artois (dite armée des Princes), 1^{re} ligne de l'armée royale, 1^{re} division, 1^{re} brigade, 2^e bataillon. Abandonne officiellement son poste de lieutenant en premier au 16^e régiment d'infanterie (15 novembre 1791). 5^e chef d'escouade à la compagnie des officiers du Rgt d'Agénois (avril 1792). Licenciement (fin 1792).

Intègre le Rgt Loyal-Emigrant, campagne de Belgique (1793). Affaire de Menin (1794). Sous les ordres du comte de Puisaye qui avait formé le projet de faire débarquer le comte d'Artois en Vendée (1794). Débarque en Vendée (10 août 1795). Fait partie des chasseurs vendéens de Charrette, Armée d'Anjou. Capitaine commandant (chef de bataillon) des chasseurs vendéens. Décédé à l'Affaire de Saint-Cyr-en-Talmondaie (24-25 septembre 1795) : armée de M. de Charette de La Contrie contre les forces républicaines.

Sources documentaires thématiques

Etat-civil

Naissance :

AD86 / Anché / Saint-Martin / 3 juillet 1762 / 5MI0941 / Vue 92 sur 109 ;

AD86 / Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 : Vienne, Série E, supplément (communes) (registres paroissiaux), vol.3, Poitiers, Impr. Texier, 1940, p.180-181

Mariage :

AD86 / Champagné-Saint-Hilaire / Saint-Gervais et Saint-Protais / BMS (1779-1790) / 9E63/2/ 22 septembre 1789 / Vues 121 et 122 sur 138

Décès :

AN/F/7/5915

Cursus militaire :

Revue des effectifs & contrôles, 1776-1790, Agénois-16^e Rgt (SHD) : GR/Xb/28

Contrôle des officiers d'infanterie, Agénois formation de 1776 (SHD) : GR/Yb/269

Contrôle des officiers d'infanterie, Agénois formation de 1788 (SHD) : GR/Yb/379

Corps de troupe Infanterie XVIII^e s., Agénois (SHD) : /

Fonds Travail du roi, Mémoires, 1706-1792 (SHD) : GR/1Yd/310 (28 août-30 septembre 1777) ; GR/1Yd/335 (juillet 1779), cf. 21 juillet 1779 ; GR/1Yd 339 (1^{er}-6 novembre 1779), cf. 1^{er} novembre 1779 ; GR/1Yd 340 (7 novembre-31 décembre 1779)

Dossiers d'officiers généraux, lieutenants généraux, 1^{re} série, Ancien Régime (SHD) : /

Gilbert Bodinier, Dictionnaire des officiers généraux de l'Armée royale, 1763-1792 : /

Hôtel des Invalides, Base de données internet Invalides : /

Dossiers de carrière des officiers supérieurs et subalternes, Dossiers d'officiers, Ancien Régime, XVIII^e s. (SHD) : /

Dossiers de pensions militaires, Pensions sur le Trésor royal, 1777-1790 (SHD) : /

Epoques de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration :

Fichier Sydney Churchill, Etat militaire de la France pour l'année 1789, (SHD) : 144-13

Assemblée nationale, Etat nominatif des pensions sur le Trésor royal, 1790-1791 : /

Fichier Jean Pinasseau, Emigrés de la Révolution (SHD) : /

Jean Pinasseau, L'émigration militaire, Emigrés de Saintonge, Angoumois et Aunis, 1791-1814 : /

Jean Pinasseau, L'émigration militaire, Campagne de 1792, Notices A à C : /

Jean Pinasseau, L'émigration militaire, Campagne de 1792, Notices de D à Z : /

Archives administratives des unités et des états-majors, Armée des Princes (SHD) : GR/Xu/1

Archives administratives des unités et des états-majors, Armée de Condé (SHD) : GR/Xu/2/Carton 352.1, registre 1

Archives du Château de Chantilly, Fonds Grouvel, Archives de l'Armée de Condé : /

Archives de la Maison du Roi, 1815-1830, Armée des Princes et secours aux émigrés, 1792-1832, Armées des Princes et de Condé (AN) : 0/3/2634 ; 0/3/2635 ; 0/3/2636 ; 0/3/2637 ; 0/3/2640, 1^{ère} liasse, 2^e boîte

René Bittard des Portes, Les émigrés à cocarde noire en Angleterre, dans les provinces belges, en Hollande et à Quiberon : /

Dossiers d'officiers généraux, généraux de division, 2^e série, 1792-1880 (SHD) : /

Dossiers d'officiers généraux, généraux de brigade, 2^e série, 1792-1875 (SHD) : /

Dossiers de carrière des officiers supérieurs et subalternes depuis la Révolution, 1791-1847 (SHD) : GR/2Ye/14

Archives de l'Assemblée nationale, Base de données des députés français depuis 1789 (Sycamore) : /

Liste des guillotins, Base de données internet : /

Liste des guillotins, Ed. Généalogiques de la Voûte :

Pierre-Dominique Cheynet, Les procès-verbaux du Directoire exécutif, An V-An VIII (AN) : /

Ancestramil, Napoléon I^{er}, ses officiers, ses armées, Base de données internet : /

Dossiers nominatifs des demandes classés par département, Police générale – Emigrés : demandes de radiation de la liste et de main-levée de séquestre, Département Justice et Intérieur (AN) : F/7/5817 ; F/7/5915

Annie Poinot, Olivier Maugé, Naturalisations, admissions à domicile, réintégrations dans la qualité de français, autorisations de servir ou de se faire naturaliser à l'étranger, ..., 1815-1822 (AN) : /

Christiane Demeulenaere-Douyère, Secours aux réfugiés et colons spoliés. XIX^e s. (AN) : /

Archives de Paris : /

Archives nationales anglaises, The National Archives : /

La Gazette de Londres, The London Gazette : /

Noblesse

Preuves de noblesse pour les écoles royales militaires, le service militaire, la Petite-Ecurie et la Grande-Ecurie du roi, Cabinet des titres (BNF/Gallica & SHD/Travail du roi) : **GR/1Yd/310 (28 août-30 septembre 1777), 1^{er} septembre, (certificat testimonial de noblesse du 18 juillet 1777)**

Gaëtan d'Aviau de Ternay, *Les Gentilshommes élèves de l'Ecole royale militaire* (SHD) : /

P.-Louis Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France ou Recueil de preuves* : /

Jean de Vaultier, Jacques-Amable de Saulieu, Jean de Bodinat, *Armorial de l'ANF* : /

Dictionnaire de la vraie noblesse, dictionnaire de la fausse noblesse : /

Henry de Woelmont de Brumagne, *La noblesse française subsistante* : /

Etienne Arnaud, *Répertoire de généalogies françaises imprimées* : **t.1, 2005, p.80**

Henri Jouglas de Morenas, Raoul de Warren André-Pierre Frantzen, *Grand Armorial de France* : **211 (Poitou)**

Louis d'Izarny-Gargas, Jean-Jacques Lartigues, Jean de Vaultier, *Nouveau nobiliaire de France* : /

François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois, *Dictionnaire généalogique de la noblesse* : **t.13, Paris, 1783, p.38-39**

Nicolas Viton de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France* : /

Louis Paris, *L'impôt du sang ou la noblesse de France sur les champs de bataille* : /

Guerre d'Indépendance américaine et Archives de l'Outre-mer

Pierre de Vaissière, *Personnel colonial ancien, Secrétariat d'Etat à la Marine*, Archives nationales d'Outre-mer (ANOM) : /

Gilbert Bodinier, *Dictionnaire des officiers de l'Armée royale qui ont combattu aux Etats-Unis pendant la guerre d'Indépendance, 1776-1783* : **p.14-15**

Ministère des Affaires étrangères, *Les combattants français de la guerre américaine, 1778-1783* : /

Warrington Dawson, *Les 2112 français morts aux Etats-Unis en combattant pour l'Indépendance américaine, 1777-1783* : /

Thomas Balch, *The French in America during the war of Independence* : /

Société américaine en France des Fils de la révolution Américaine (SAR-France), *Annuaire des Sar-France* : **2016, p.65**

Société américaine en France des Fils de la révolution Américaine (SAR-France), Base de données internet des Sar-France (*Notices biographiques. Whallers*) : **notice année 2016**

Archives de George Washington, Digital Collections, *George Washington Papers*, US Library of Congress : /

Archives de Benjamin Franklin, *The papers of Benjamin Franklin*, US National Archives : /

Franc-maçonnerie

Fonds maçonnique, Fichier *Bossu*, Département des Manuscrits, BNF, (Fonds *Bossu*) : /

Alexis Le Bihan, *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIIIe s.)* : /

Alexis Le Bihan, *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2^e moitié du XVIIIe s.)* : /

Alexis Le Bihan, *Francs-maçons et ateliers parisiens de la Grande Loge de France au XVIIIe s.* : /

Décorations

Archives de l'Ordre de la Légion d'honneur, Archives nationales, Base de données internet (*Léonore*) : /

Jean-François-Louis d'Hozier, *Recueil de tous les membres composant l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, 1693-1817* : /

Alexandre-André Mazas, Théodore Anne, *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis, depuis son institution en 1693 jusqu'en 1830* : /

Archives sur l'Ordre de Saint-Louis (1814-1830), Base de données internet : /

Archives sur l'Ordre de Cincinnatus (SHD) : /

Hubert Lamant, François de Saint-Simon, *Armorial des Cincinnati de France, 1783* : /

Ludovic de Contenson, *La Société des Cincinnati de France et la guerre d'Amérique, 1778-1783* : /

Société des Cincinnati (branche française), *Annuaire des Cincinnati de France* : /

Documents complémentaires divers :

BLANCHARD, CONTAMINE, 1992

Blanchard (C.), Contamine (P.), *Histoire militaire de la France : de 1715 à 1871*, Paris, Ed. PUF, 1992, p.37

FAUCHEUX, 1976

Faucheux (M.), *L'émigration vendéenne de 1792 à l'an XI, d'après la sous-série 1Q des Archives départementales de la Vendée, et les fonds des Archives nationales*, Yon, Ed. Archives de la Vendée, 1976, p.179

FILLEAU-BEAUCHET, CHERGE (de), 1846

Filleau-Beauchet (H.), Chergé (C. de), *Dictionnaire historique et généalogique des familles de l'ancien Poitou*, t.1, Poitiers, Ed. Saurin, 1846, p.245-246

SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST, 1860

Société des Antiquaires de l'Ouest, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Années 1858-59*, Poitiers, Ed. Société des Antiquaires de l'Ouest, 1860, p.381

SOCIETE HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DES DEUX-SEVRES, 1906

Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, *Procès-verbaux, mémoires et documents*, Niort, Ed. Société historiques et scientifiques des Deux-Sèvres, 1906, p.176

Etat militaire de France :

ROUSSEL (de), 1781

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, au Cap François*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1781*, 23^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1781, p.194-195

ROUSSEL (de), 1782

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, au Cap François*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1782*, 24^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1782, p.166-167

ROUSSEL (de), 1783

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, au Cap François*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1783*, 25^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1783, p.166-167

ROUSSEL (de), 1784

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, à Weissembourg*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1784*, 26^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1784, p.167-168

ROUSSEL (de), 1785

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, à ...*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1785*, 27^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1785, p. ...

ROUSSEL (de), 1786

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, à Poitiers*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1786*, 28^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1786, p.169-170

ROUSSEL (de), 1787

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, à Saintes*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1787*, 29^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1787, p.169-170

ROUSSEL (de), 1788

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, à l'Île d'Oléron*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1788*, 30^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1788, p.145-146

ROUSSEL (de), 1789

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. 16. AGENOIS, à l'Île d'Oléron*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1789*, 31^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Rue Saint-Victor n°11, 1789, p.143-144

ROUSSEL (de), 1790

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère*. 16. AGENOIS, à Niort, in : *Etat militaire de France pour l'année 1790*. 32^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Rue Saint-Victor n°11, 1790, p.143-144

ROUSSEL (de), 1791

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère*. 16^e. AGENOIS, à ... , in : *Etat militaire de France pour l'année 1791*. 33^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Rue Saint-Victor n°11, 1791, p. ...

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

b. Comparaison de référentiels portant sur les vétérans de la guerre d'Indépendance américaine

En janvier 1883, dans le but de réaliser un *Recueil officiel de l'ordre national* (américain) de *Cincinnatus* (cf. paragraphe sur les *Distinctions honorifiques*, Partie n°3, I, 13), le Département d'Etat de Washington D.C. adressa au ministère des Affaires étrangères français une demande d'informations sur les anciens récipiendaires français de cet Ordre, suivie d'une autre demande en juin 1884 :

*République française.
Ministère des Affaires étrangères. Protocole.*

Au général (Jean-Baptiste-Marie) Campenon, Ministre de la Guerre

Paris, le 12 juin 1884

Monsieur le Général et cher collègue,

Au mois de janvier 1883, votre Département a bien voulu transmettre à mon prédécesseur, M. Duclerc (ministère des Affaires étrangères), quelques indications sur les états de service d'un certain nombre d'officiers français qui avaient servi aux Etats-Unis pendant la guerre de l'Indépendance et qui, à ce titre, étaient devenus membres de l'Ordre de Cincinnati.

Ces indications étant destinées à un recueil officiel que doit publier prochainement le Gouvernement des Etats-Unis, M. Morton (Affaires étrangères américaines) me prie d'avoir recours de nouveau à votre obligeance pour combler quelques lacunes qui existent encore dans ce travail et me transmet à cet effet, la liste ci-jointe des officiers français dont son gouvernement désirerait avoir les noms exacts avec leurs prénoms, la date et le lieu de leur naissance, leur position lorsqu'ils sont passés en Amérique, ainsi que leur situation ultérieure en France.

Je vous serai obligé de vouloir bien me mettre à même de satisfaire, dans la mesure du possible, au désir qui m'est exprimé par M. le Ministre des Etats-Unis.

Agréez, Monsieur le Général et cher collègue, les assurances de ma haute considération.

Pour le ministre, par autorisation.

Le ministre-directeur (J. Mollay) ⁸.

En 1903, sur la demande cette fois-ci, de la *National Society of Sons of the American Revolution* (NSSAR) ⁹, le Quai d'Orsay (ministère des Affaires étrangères) publia un ouvrage

⁸ SHD/GR/Ya/514.

⁹ La National Society of the Sons of the American Revolution (SAR) est une société américaine réservée aux hommes dont la lignée généalogique remonte en ligne directe aux participants de la guerre d'Indépendance américaine. Créée en 1876 à San Francisco, elle fut réorganisée en 1889. La branche française a été créée en 1926.

contenant plusieurs milliers de noms de marins et soldats français qui auraient participé à la guerre d'Indépendance américaine¹⁰. Cet ouvrage sera complété par cette société américaine en 1930 :

*The American Historical Society, Inc.
Eighty east eleventh street.*

New York, le 14 juillet 1930.

Monsieur l'Archiviste du Ministère de la Guerre,

Paris, France.

Monsieur,

Nous prenons la liberté de vous écrire pour vous demander si dans les archives du Ministère de la Guerre, il nous serait possible de nous procurer des renseignements au sujet des services rendus à la cause révolutionnaire américaine par le Marquis de Lafayette et par le Comte de Rochambeau. Il nous intéresse tout particulièrement de nous procurer le rôle des troupes qui sont venues avec chacun de ces deux généraux français ou de celui des hommes qui sont venus dans ce pays après la première arrivée des troupes françaises de l'époque.

Nous désirons également avoir l'histoire du corps d'armée ou d'une division que l'on dit avoir été réuni par la femme ou la mère du Marquis de Lafayette et qui aurait servi sous les ordres du Comte de Rochambeau.

L'intérêt que nous avons à recueillir cette documentation est, croyons-nous, des plus importants, parce que nous nous préoccupons de conserver des renseignements historiques. Etant donné que de nombreux soldats français sont restés en Amérique et y ont fondé des familles américaines, cette documentation est susceptible d'avoir une grande valeur pour beaucoup de personnes.

Si dans les archives du Ministère ces renseignements ne se trouvaient pas, ne vous serait-il pas possible de nous indiquer où nous pourrions nous les procurer ?

Nous vous anticipons nos remerciements et vous prions de croire, Monsieur l'Archiviste, à nos sentiments de considération distinguée.

*The American Historical Society, Inc*¹¹.

Le corpus de 122 officiers présenté dans ce travail, ainsi que le *Répertoire des officiers* joint, permettent de compléter¹², d'améliorer, et éventuellement de rectifier ou corriger les

¹⁰ Ministère des Affaires étrangères, *Les combattants français de la guerre américaine : 1778-1783, listes établies d'après des documents authentiques déposés aux Archives nationales et Archives du ministère des Affaires étrangères*, Paris, Ed. Masson-Quentin, 1903, p.270-271.

¹¹ SHD/GR/Ya/514.

¹² Nous tenons à souligner les travaux remarquables, et continuels, des commissions des Preuves et d'Histoire de ces deux sociétés franco-américaines qui continuent inlassablement à répertorier les combattants français ayant

informations biobibliographiques données notamment par la liste du ministère des Affaires étrangères (1903), le *Dictionnaire des officiers de l'armée royale qui ont combattu aux Etats-Unis pendant la guerre d'Indépendance : 1776-1783*, de G. Bodinier (2005)¹³ et par les centres d'archives des sociétés des Cincinnati¹⁴ et des SAR¹⁵, en France et aux Etats-Unis d'Amérique du Nord (*Tabl. n°2. Comparaison de la liste des 122 officiers vétérans de G. de Mauraige (2020) avec les listes du ministère des Affaires étrangères (1903) et du dictionnaire de G. Bodinier (2005)*).

En comparant la liste présentée aujourd'hui et l'officielle de 1903, nous avons répertorié 64 officiers identiques et un excédent de 58 officiers¹⁶ :

Officiers identiques : 64 (soit 52,45%)
Nouveaux officiers : 58 (soit 47,54%)

En comparant la liste présentée aujourd'hui et le dictionnaire de 2005, nous avons répertorié 75 officiers identiques et un excédent de 47 officiers¹⁷ :

Officiers identiques : 75 (soit 61,47%)
Nouveaux officiers : 47 (soit 38,52%)

En croisant les données issues de la liste de 1903 et celles du dictionnaire de 2005, nous avons pu constater que plusieurs noms d'officiers sont absents. Le colonel G. Bodinier indique ainsi dans l'introduction de son dictionnaire que : *Ce dictionnaire qui comporte plusieurs dizaines de noms nouveaux d'officiers, dont on ignorait jusqu'alors le rôle et même l'existence, ne prétend cependant pas être complet et sans erreurs. Mais certaines omissions ne sont pas des oublis, seuls les officiers qui ont combattu sur le sol des Etats-Unis ont été étudiés et non tous ceux qui ont pris part à la guerre d'Amérique. On y a fait figurer également un certain nombre d'officiers à qui on a accordé le bénéfice du doute, mais qui n'étaient peut-être pas à Savannah ou à Yorktown avec leur régiment...* Ce préambule permet peut être de comprendre cette différence dans le décompte des officiers (*Graph. n°1. Mise en correspondance des listes de 1903 et 2020 et du dictionnaire de 2005*).

participé à la guerre d'Indépendance américaine (présidées actuellement pour les branches françaises par MM. E. Scott de Martinville (am.), O. Chaline (Dr.), R. Faivre d'Arcier & M. Boyer.

¹³ G. Bodinier, *Dictionnaire des officiers de l'armée royale qui ont combattu aux Etats-Unis pendant la guerre d'Indépendance : 1776-1783*, Paris, Ed. Mémoire & documents, 2005 (réédition 2010), 491p.

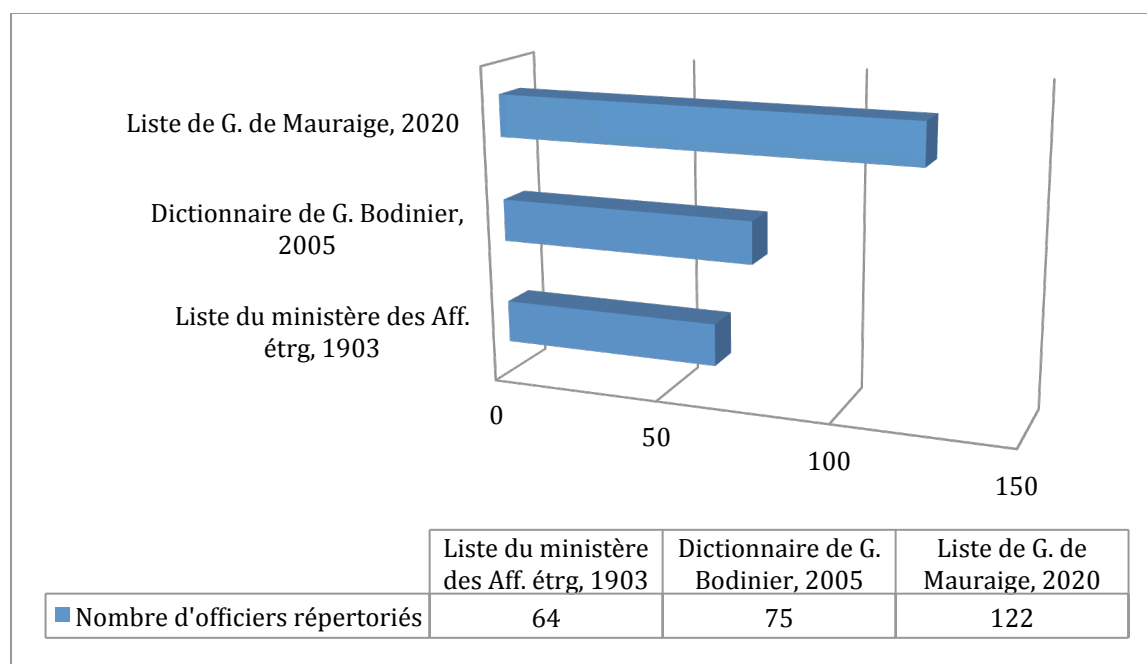
¹⁴ The Society of the Cincinnati archives, 2118, Massachusetts Avenue, NW, Washington, D.C. 20008, Anderson House ; Société des Cincinnati de France, 2 rue Rabelais, 75008, Paris.

¹⁵ National Society of the Sons of the American Revolution headquarters & genealogical research library, 809 W. Main Street, Louisville, KY 40202 ; Les Fils de la Révolution Américaine, 20 rue Bosquet, 75007, Paris.

¹⁶ *Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre de nouveaux officiers découverts suivant la liste de G. de Mauraige (2020), par rapport à la liste officielle du ministère des Affaires étrangères de 1903 (sur une base de 122 officiers).*

¹⁷ *Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre de nouveaux officiers découverts suivant la liste de G. de Mauraige (2020), par rapport au dictionnaire de G. Bodinier de 2005 (sur une base de 122 officiers).*

Graph. n°1. Mise en correspondance des listes de 1903 et 2020 et du dictionnaire de 2005



En comparant l'ensemble des officiers de la liste de 1903, du dictionnaire de 2005 et de la nouvelle liste (2020), nous nous sommes aperçu que 37 officiers étaient jusqu'alors totalement inconnus des deux travaux précédents (1903 et 2005), et que 85 officiers *connus* se retrouvaient dans au moins un de ces anciens corpus¹⁸.

Officiers connus (sur au moins une des deux listes précédentes) : 85 (soit 69,67%)
Nouveaux officiers : 37 (soit 30,33%)

Les 85 profils communs aux travaux de 1903 et de 2005 ont été dans la présente étude entièrement revus et corrigés au travers des fiches biobibliographiques proposées dans le *Répertoire des officiers* (Volumes 2 & 3).

Outre les 2 références évoquées ci-avant (*Liste du ministère des Affaires étrangères* et *Dictionnaire de G. Bodinier*), ce nouveau corpus permet également de compléter les ouvrages cités ci-après :

BALCH, 1872

Balch (T.), *Les français en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis (1777-1783)*, Paris, Ed. Sauton, 1872, 237p.

BALCH, SCHIFT-BALCH, WILLING-BALCH, 1891-1895

Balch (T.), Schiff-Balch (E.), Willing-Balch (E.), *The French in America during the war of Independence (1777-1783), A translation by Thomas Willing-Balch, of Les français en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis (1777-1783), par Thomas Balch*, 2 vols. (vol.1, 243p ; vol.2, 252p, translated by Edwin Schiff-Balch and Elise Willing-Balch), Philadelphia, Ed. Porter & Coates, 1891-1895,

¹⁸ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre de nouveaux officiers découverts suivant la liste de G. de Muraige (2020) par rapport aux travaux de 1903 et de 2005 (sur une base de 122 officiers).

notices (vol.2) : p.44, 51-52, 53, 57, 65, 79, 85, 95, 105-106, 110, 130, 136, 143-144, 149, 166, 167, 171, 186, 200, 207, 229, 241, 244, 247.

BODINIER, 1983

Bodinier (G.), *Les officiers de l'armée royale combattants de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis, de Yorktown à l'An II*, Château de Vincennes, Service Historique de l'Armée de Terre, 1983.

BODINIER, 2009

Bodinier (G.), *Dictionnaire des officiers généraux de l'armée royale, 1763-1792*, vol.1 (A-C), Paris, Ed. Archives & Culture, 2009, p.160-161, 212-213.

BODINIER, 2009

Bodinier (G.), *Dictionnaire des officiers généraux de l'armée royale, 1763-1792*, vol.2 (D-K), Paris, Ed. Archives & Culture, 2009, p.129-130.

CHARTRAND, BACK, 1992

Chartrand (R.), Back (F.), *The French Army in the American War of Independence*, n°244, Coll. Men-at-arms, London, Ed. Osprey Military, 1992, 48p.

CONDOU, 2005

Condou (J.), *Soldats et marins de l'Agenais dans la guerre d'Indépendance américaine*, Nîmes, Ed. Lacour, 2005.

CONTENSON (de), 2007

Contenson (L. de), *La Société des Cincinnati de France et la guerre d'Amérique, 1778-1783*, Paris, Ed. Auguste Picard, (1^{re} édition, Ed. Lacour, 1934), 2007, 311p, notices : p.135, 148-149, 151, 197-198, 217, 263, 275-276.

DAWSON, 1931

Dawson (W.), *Les français morts pour l'Indépendance américaine, de septembre 1781 à août 1782, et la reconstruction historique de Williamsburg, base des armées de Rochambeau en Virginie*, Paris, Ed. Œuvre latine, 1931, p.93.

DAWSON, 1936

Dawson (W.), *Les 2112 français morts aux Etats-Unis de 1777 à 1783 en combattant pour l'Indépendance américaine*, t.28, n°1, Ed. Journal des américanistes, 1936, 154p, liste p.15.

ERSKINE-HUME, 1934

Erskine-Hume (E.), *Sesquicentennial History, and Roster, of The Society of the Cincinnati in the State of Virginia (1783-1933)*, Washington D.C., Ed. The Society, 1934, p.284, 306.

GARDINER, 1905

Gardiner (A.), *The Order of the Cincinnati in France*, Ed. The Rhode Island State Society of The Cincinnati, 1905.

GRANVILLE, HOUGH, 2001

Granville (W.), Hough (N.), *Spanish, French, Dutch and American patriots of the*

West Indies during the American Revolution. Part 7. Spanish borderland studies, Midway City, Ed. Society of Hispanic Historical and Ancestral Research (SHHAR), 2001.

HEITMAN, 1982

Heitman (F.), *Historical register of Officers of the Continental Army during The war of the Revolution. April, 1775, to December 1783*, Ed. Genealogical Publishing.com, 1982 (first edition Washington D.C., 1914, p.645), 698p : nota, addenda to Heitman's *Historical register ...*, by Kelby (R.), New-York, Ed. Historical Society of the Cincinnati, 1932.

JACKSON, 1988

Jackson (R.-V.), *Officers of the continental Army*, 1988, p.23.

KENNETT, 1977

Kennett (L.), *The French forces in America : 1780-1783*, Wesport, Conn., Ed. Greenwood Press, 1977, 114p.

LAMANT, SAINT-SIMON (de), 1980

Lamant (H.), Saint-Simon (F. de), *Armorial des Cincinnati de France 1783*, Paris, Ed. Contrepoint, 1980, notices : p.61-62, 220-221, 298-299, 712.

LASSERAY, 1935

Lasseray (A.), *Les Français sous les treize étoiles (1775-1783)*, 2 vols., Paris, Imp. Protat, 1935, 684p.

MERLANT, 1918

Merlant (J.), *La France et la guerre de l'Indépendance américaine (1776-1783)*, n°89, Paris, Ed. Alcan, 1918, 193p.

METCALF, 1938

Metcalf (B.), *Original members and other officers eligible to the Society of the Cincinnati, 1783-1938 : with the institution, rules of admission, and listes of the officers of the general and state societies*, Connecticut Society of the Cincinnati, Ed. Shenandoah Publishing House, 1938, 390p.

A la fin de ce répertoire (Volume.3), sont également présentés en plus des 122 officiers étudiés, 18 autres officiers appartenant également au régiment d'Agénois-infanterie, mais qui n'ont pas été pris en compte pour cette étude (confusion de noms, n'ayant pas rejoint à temps le régiment, n'ayant jamais rejoint le régiment, n'étant jamais passés aux colonies, ayant été retirés du service), et que l'on peut et pourrait retrouver *par erreur* dans des publications historiques.

2. Présentation du régiment étudié

Le régiment étant indissociable de ses officiers (et vice-versa), il est apparu nécessaire de présenter en détail le régiment d'Agénois, aussi bien sous ses aspects historiques que techniques. Cette présentation (volontairement très détaillée) permet de comprendre et de lire plus aisément les profils biobibliographiques des Volumes 2 & 3.

Les informations données sur le régiment d'Agénois (alias 16^e régiment d'infanterie) complètent les ouvrages qui suivent :

LABOUCHE, 1919

Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, in : *Revue de l'Agenais*, Bulletin, Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, t.46, Agen, Imp. Moderne, mai-juin 1919, 1^{re} partie : *le régiment d'Agénois (1776-1794)*, p.185-208 ; juillet-août 1919, 2^e partie : *organisation et vie intérieure du corps à la veille de la Révolution*, p.269-309.

POITEVIN, 1888

Poitevin (M.), *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, Paris, Ed. Baudoin et Co., Paris, 1888, 195p, p.21-26.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCE ET ARTS D'AGEN, 1919

Société d'agriculture, science et arts d'Agen, *Le régiment d'Agénois*, in : *Revue de l'Agenais et des anciennes provinces du Sud-Ouest : historique, littéraire, scientifique & artistique*, publiée à Agen sous la direction de M. Fernand Lamy, Bulletin de la Société d'agriculture, science et arts d'Agen, t.46, Agen, Ed. P. Noubel, 1919, p.269.

SUSANE, 1851

Susane (L.), *Régiment d'Agénois. 16^e régiment d'infanterie*, in : *Histoire de l'ancienne infanterie française*, vol.4, Paris, Ed. Corréard, 1851, p.358, 383-387.

SUSANE, 1876

Susane (L.), *Régiment de Béarn et Agenais*, in : *Histoire de l'infanterie française*, t.3, Paris, Ed. Dumaine, 1876, p.70-104.

a. Contextualisation militaro-historique

Il est apparu également nécessaire d'expliquer ci-après le contexte militaro-historique dans lequel évolueront le régiment d'Agénois et ses officiers.

C'est par une ordonnance royale en date du 4 octobre 1692, qu'un premier régiment d'infanterie fut créé sous le titre de régiment d'Agénois, sur les bases d'une partie du régiment de Feuquières (l'autre partie deviendra plus tard le régiment de Béarn)¹⁹. Il était dirigé par le comte Antoine-Cleradius de Choiseul-Beaupré (le 4 octobre 1692). A partir de

¹⁹ Le 9 octobre 1595, avait été créé primitivement à Cambrai, sous le nom de régiment de Balagny, un régiment d'infanterie. Son premier mestre de camp était le maréchal de France, Jean de Montluc de Balagny, qui lui donna son nom (1595-1603). Son second mestre de camp sera Damien de Montluc de Balagny, fils du précédent (1603-1612). Ce régiment primitif va abandonner plusieurs fois son nom de Balagny pour prendre successivement le patronyme de ses mestres de camp-propriétaires (appelés colonels commandant à partir de 1788). De 1612 à 1676, le régiment de Balagny sera appelé régiment de Rambures, car il sera commandé successivement par 6 mestres de camp, marquis de Rambures. En 1676, le dernier marquis de Rambures tué (L.-A. de Rambures), le régiment devient la propriété du marquis A. de Feuquières et en prend le nom. Ce régiment, qui deviendra par la suite le régiment de Béarn, eut comme mestres de camp et colonels (de 1676 à 1793) : Leuville, duc de Richelieu, duc de Rohan, marquis de Crillon, marquis de La Tour-du-Pin, comte de Boisgelin, marquis de Crénolle, marquis de Bartillat, vicomte de Boisgelin, Myon et Daurières ; Miles, *Le régiment d'Agénois*, in : *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, vol. 23-24, p.236, 331, 449 ; Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, in : *Revue de l'Agenais*, Bulletin, Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, t.46, Agen, Imp. Moderne, juillet-août 1919, 2^e partie : *organisation et vie intérieure du corps à la veille de la Révolution*, p.293-294 ; F.-L. Picard, *Histoire du 42^e régiment d'infanterie*, Publication de la réunion des officiers, Montbéliard, Imp. Bardier, 1875, p.31.

ce moment, le régiment ne prendra plus le patronyme de ses mestres de camp (dénommés postérieurement colonels commandant).

Il sera dirigé ensuite par le marquis Henri-Louis de Choiseul de Meuse (le 2 mars 1705), puis par le chevalier N. de Broglie (le 30 juillet 1712), le marquis Gilles de Charné de Trecesson (le 17 octobre 1717), le comte Louis-Auguste de Bourbon-Malauze (le 1^{er} février 1719), le comte Armand de Bourbon-Malauze (le 1^{er} août 1731), et le marquis Louis-François de Monteynard (le 13 mai 1744).

Le régiment participera à la guerre de la Ligue d'Augsbourg (Allemagne, 1693-1694 ; Flandre, 1695-1697), à la guerre de Succession d'Espagne (Ath – Flandre, 1701 ; Nimègue, 1702 ; Rhin – Friedlingen, Kehl, Bavière, 1703 ; Ramillies-Flandre, 1706 ; Audenarde, 1708 ; Malpaquet, 1709 ; Denain, 1712), à l'expédition de Corse (1739-1740), à la guerre de Succession d'Autriche (Bavière, Braunau am Inn, défense de Deggendorf, 1742 ; Bitche, 1743 ; Alpes-Montalban, 1744 ; Alpes, jusqu'à la paix, 1745-1748)²⁰.

Le 10 mars 1749, le régiment sera incorporé dans le régiment de Berry et ses grenadiers incorporés aux grenadiers de France. De mars 1763 au 18 avril 1776, le futur régiment d'Agénois sera dénommé régiment de Béarn, avant de reprendre l'ancien nom d'Agénois²¹. Les péripéties de ce nouveau régiment d'Agénois coïncideront avec les vicissitudes du règne du roi Louis XVI²² (réf. Ill. n°1²³)

Les débuts prometteurs du règne de ce roi furent marqués par des tentatives de réformes militaires de la part de son premier secrétaire d'Etat de la Guerre, le maréchal-comte Louis-Nicolas-Victor de Félix du Muy²⁴, ancien compagnon d'armes du maréchal de Saxe. Celui-ci créa des comités consultatifs pour l'infanterie et la cavalerie, et forma les régiments d'infanterie à deux bataillons²⁵. Le maréchal du Muy mourut en 1775, après seulement six mois d'activité, laissant une armée évaluée à 128 000 hommes.

Le comte Claude-Louis-Robert de Saint-Germain²⁶, maréchal de camp, le remplaça à sa charge le 25 octobre 1775. Ce dernier avait auparavant servi dans les armées de l'électeur palatin, de l'empereur d'Autriche, de l'électeur de Bavière et du roi de Danemark (où il fut notamment en charge de la réorganisation militaire de son armée). Le comte de Saint-Germain, fin connaisseur et admirateur des usages militaires prussiens, voulait les voir appliquer au sein de l'armée royale française, et désirait par ailleurs voir accéder plus facilement la petite noblesse aux grades d'officiers militaires supérieurs, ceux-ci étant réservés par usage et népotisme à la noblesse de cour.

²⁰ C. McEvedy, *Atlas de l'histoire moderne (jusqu'à 1815)*, Coll. Bouquins, St-Etienne, Ed. Robert Laffont, 1989, p.62-63, *L'Europe en 1750*.

²¹ Par suite de l'Ordonnance royale datée du 10 décembre 1762.

²² Louis-Auguste de France (Maison de Bourbon), fils de Louis de France et de Marie-Josèphe de Saxe, roi de France puis des Français, du 10 mai 1774 au 10 août 1792.

²³ Illustration n°1, *Louis XVI, roi de France*, huile sur toile, 1776, Joseph-Siffred (alias Siffrein) Duplessis (1725-1802), www.ourpaintingsale.com ; conservation : musée national de Versailles.

²⁴ Comte Louis-Nicolas-Victor de Félix du Muy, maréchal de France, secrétaire d'Etat de la guerre (1774-1775).

²⁵ Excepté les douze premiers qui en conservèrent quatre, in : E. de La Barré Duparcq, *Eléments d'Art et d'histoire militaires*, Paris, Ed. Tanera, 1858, p.50.

²⁶ Comte Claude-Louis de Saint-Germain, secrétaire d'Etat de la guerre (1775-1777) ; B. Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e s.)*, Paris, Ed. Presses Universitaires de France, 1999, p.201.

A l'image de l'armée prussienne, les corps d'infanterie devaient être réunis annuellement dans des camps à fin d'uniformisation technique et disciplinaire, et être toujours (en pratique) sur le pied de guerre. Les troupes étaient dressées au *drill prussien*²⁷. Ce terme désignait un entraînement sévère composé d'exercices physiques qui permettaient, par une répétition inlassable, de rendre les soldats aptes à exécuter sans hésitation, rapidement et sans faute, des manœuvres complexes dans des situations de stress extrême, et essayaient d'établir une cohésion de groupe plus affirmée. Pour ce faire, les soldats devaient se calquer sur une compagnie-modèle, apprendre à marcher au pas au même rythme, à évoluer en rangs serrés, et à tirer par salves successives, après avoir chargé leurs armes selon une méthode simplifiée²⁸.

Le comte de Saint-Germain introduisit dans ce nouveau modèle disciplinaire les châtiments corporels alors largement usités outre-Rhin (poteaux de correction à l'entrée des casernes, coups de plat de sabre...), et la distribution de cartouches jaunes (délivrées à un soldat dégradé ou renvoyé en punition). Ces châtiments discriminants furent un facteur permanent de tension entre les soldats et les officiers.

Il est toutefois possible de mettre au crédit du comte de Saint-Germain certaines tentatives d'améliorations : on peut citer notamment l'abolition de la peine de mort pour les déserteurs, la proscription de la vénalité des emplois (mesure largement saluée par les soldats et bas-officiers, mais fortement décriée par les aspirants officiers nobles), l'établissement de conseils d'administration au sein des régiments, et la création (ou la consolidation) de nouveaux grades intermédiaires tels que ceux de sergent-major et d'adjudant (en 1776) créés pour favoriser la promotion au mérite des soldats et des bas-officiers.

A son discrédit, et toujours concernant la question des grades militaires, il rétablit (dans l'état-major de tous les corps de l'infanterie), sous la pression des courtisans, le grade très décrié de colonel en second, qui avait été supprimé par l'ordonnance du maréchal de Félix du Mui, du 26 avril 1775 :

M. de Saint-Germain avait imaginé de créer cette place de colonel intermédiaire pour satisfaire à la multitude effrayante des prétentions et des demandes dont l'accablait une cour où tout le monde, et où tous les prétendants croient avoir des droits sans réplique aux grâces du roi, avec l'idée ridicule qu'ils sont quasi déshonorés, quand ils ne parviennent pas au grade de colonel, à l'époque fixée par l'ordonnance, pour en être susceptibles (prince Alexandre-Marie-Eléonor de Saint-Mauris de Montbarrey)²⁹.

Sur son entremise, l'armée royale fut réorganisée par l'Ordonnance royale du 25 mars 1776³⁰. Il profita également de son mandat pour compléter le projet initial de création de l'Ecole militaire et instaurer l'usage des cadets-gentilshommes au sein des régiments royaux. Sous son ministère, l'effectif de l'infanterie passera à 120 576 hommes, et celui de la cavalerie à 25 500 cavaliers. En y ajoutant les divers autres corps, il est possible d'obtenir pour cette

²⁷ De l'ancien mot allemand *drillen* : faire tourner.

²⁸ L. et F. Funcken, *Les soldats de la Révolution américaine (guerre d'Indépendance)*, in : *Les guerres d'Indépendances, de Sécession, du Mexique. L'épopée du Far-West, L'infanterie et la marine, L'uniforme et les armes des soldats des Etats-Unis*, vol.1, Tournai, Ed. Casterman, 1979, p.16-94, 2^e partie.

²⁹ Prince Alexandre-Marie-Eléonor de Saint-Mauris de Montbarrey, secrétaire d'Etat de la guerre (1777-1780) ; A. de Saint-Mauris de Montbarrey, *Mémoires autographes de M. le prince de Montbarrey*, t.2, Paris, Ed. Eymery & Rousseau, 1826, p.191-192.

³⁰ *Ordonnance du roi, concernant l'Infanterie Française & Etrangère*, suivi des *Eclaircissemens pour servir à l'exécution de l'Ordonnance du 25 mars 1776, concernant l'Infanterie Française & Etrangère*, Paris, Imp. Royale, 1776.

époque un effectif global de 242 000 hommes ³¹. Discrédité par ces mêmes courtisans, il remit sa démission au roi le 23 septembre 1777 ³², quelques mois seulement avant la participation de la France dans le conflit anglo-nord-américain, laissant toutefois en crédit à son ministère, six millions, et ayant liquidé toutes les dettes de ses prédécesseurs.

Ses réformes n'aboutirent pas toutes. L'armée qui avait besoin d'être réformée en profondeur et sur le long terme, ne le fut finalement que partiellement et sur le moyen terme. Les problèmes internes ne furent donc pas tous réglés, et on verra que les tensions liées au non-accès aux grades supérieurs pour les roturiers et les petits nobles ne feront que s'exacerber dans les années qui suivront, notamment sous le ministère du marquis de Ségur ³³, et aboutiront à une révolution intramilitaire à la veille de la Révolution française. Le régiment d'Agénois et ses officiers n'échapperont pas à ces tensions.

b. Composition et organisation du régiment

Le 25 mars 1776, le comte de Saint-Germain donnait une nouvelle organisation à l'armée royale. Celle-ci était organisée dorénavant en 16 divisions territoriales permanentes (ancêtres des régions militaires), composées chacune, soit d'une portion de province, soit d'une ou plusieurs provinces. En 1777, le régiment d'Agénois-infanterie dépendra ainsi de la division territoriale de Bretagne.

Suivant les ordonnances royales des 25 mars et 31 mai 1776, on dénombrera 106 régiments d'infanterie, tous à 2 bataillons, à l'exception du régiment du Roi, qui conservera 4 bataillons. Suivant ces ordonnances, le régiment d'Agénois se composera de 2 bataillons ayant chacun 4 compagnies de fusiliers, soit au total 8 compagnies de fusiliers encadrées par deux compagnies d'élite : une de grenadiers et une de chasseurs ³⁴.

A partir de 1778, le bataillon de garnison (alias bataillon provincial) de Marmande pourvoira régulièrement le régiment d'Agénois-infanterie en soldats (en fonction des abandons, des décès, des départs en retraite, ...) ³⁵.

L'état-major du régiment d'Agénois-infanterie se composait comme suit :

- 1 mestre de camp (dénommé colonel commandant à partir du 17 mars 1788) ³⁶,
- 1 mestre de camp en second (alias colonel en second) ³⁷,
- 1 lieutenant-colonel ³⁸,
- 1 major ³⁹,

³¹ E. de La Barré Duparcq, *Eléments d'Art et d'histoire militaires*, Paris, Ed. Tanera, 1858, p.51, 53.

³² Le prince Alexandre-Marie-Eléonor de Saint-Mauris de Montbarrey lui succéda à la tête du secrétariat d'Etat en 1777.

³³ Marquis Philippe-Henri de Ségur, maréchal de France, secrétaire d'Etat de la guerre (1780-1787).

³⁴ P. Hallynck, *XVIIe et XVIIIe s., de 1610 à 1789, op. cit.*, p.582-583.

³⁵ Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, in : *Revue de l'Agenais*, Bulletin, Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, t.46, Agen, Imp. Moderne, mai-juin 1919, 1^{re} partie : *le régiment d'Agénois (1776-1794)*, p.185-208 ; Juillet-août 1919, 2^e partie : *organisation et vie intérieure du corps à la veille de la Révolution*, p.269-309.

³⁶ A la tête de la première compagnie du 1^{er} bataillon dite compagnie Colonelle (le drapeau-blanc, dit drapeau-colonel, y est porté).

³⁷ Grade supprimé le 17 mars 1788 et remplacé par celui de major en second.

³⁸ A la tête de la première compagnie du 2^e bataillon dite compagnie Lieutenant-Colonelle (le drapeau distinctif du corps y est porté) ; Grade de lieutenant-colonel existant depuis 1665.

³⁹ Grade de major existant depuis 1668.

- 1 quartier-maître-trésorier,
- 2 porte-drapeaux (ayant rang de sous-lieutenants),
- 1 adjudant (à partir de 1776),
- 1 chirurgien-major,
- 1 aumônier,
- 1 tambour-major.

Les officiers ⁴⁰ d'une compagnie se répartissaient comme suit :

- 1 capitaine commandant (alias en premier, dirigeant la 1^{re} section),
- 1 capitaine en second (dirigeant la 2^e section),
- 1 lieutenant en premier (dirigeant la 1^{re} demi-section de la 1^{re} section),
- 1 lieutenant en second (dirigeant la 3^e demi-section de la 2^e section),
- 1 sous-lieutenant en premier (dirigeant la 2^e demi-section de la 1^{re} section),
- 1 sous-lieutenant en second (dirigeant la 4^e demi-section de la 2^e section).

Une compagnie des grenadiers se composait de 101 hommes répartis comme suit ⁴¹ :

- 1 capitaine commandant,
- 1 capitaine en second,
- 1 lieutenant en premier,
- 1 lieutenant en second,
- 1 sous-lieutenant en premier ⁴²,
- 1 sous-lieutenant en second,
- 1 sergent-major (à partir de 1776) ⁴³,
- 1 fourrier-écrivain ⁴⁴,
- 4 sergents,
- 8 caporaux,
- 1 cadet-gentilhomme ⁴⁵,
- 1 frater-chirurgien-barbier,
- 77 grenadiers,
- 2 tambours.

Les compagnies de fusiliers et de chasseurs étaient composées chacune de façon identique, avec cependant 2 cornets au lieu de tambours, et *en sus*, un sergent (soit 5 sergents), deux caporaux (soit 10 caporaux), et 89 fusiliers ou chasseurs, soit un complet de 116 hommes ⁴⁶.

Deux capitaines de remplacement (à la suite) ⁴⁷ étaient attachés aux premières compagnies de fusiliers de chaque bataillon. Chaque compagnie recevait un cadet-gentilhomme. Dans les

⁴⁰ Officiers nobles et officiers dits de fortune (soldats qui se sont élevés par leurs mérites propres).

⁴¹ Suite à des modifications apportées à l'Ordonnance royale de mars 1776, in : Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, in : *Revue de l'Agenais*, Bulletin, Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, t.46, Agen, Imp. Moderne, Juillet-août 1919, 2^e partie : *organisation et vie intérieure du corps à la veille de la Révolution*, p.269-309 ; E. de La Barré Duparcq, *Eléments d'Art et d'histoire militaires*, Paris, Ed. Tanera, 1858, p.51, d'après les *Mémoires de Saint-Germain*, 1779, p.84.

⁴² Depuis 1762, le grade de sous-lieutenant remplace celui d'enseigne dans l'infanterie et de cornette dans la cavalerie.

⁴³ Le grade de sergent-major date de 1776.

⁴⁴ Le grade de fourrier date de 1758.

⁴⁵ Cadet-gentilhomme : se disait autrefois d'un jeune gentilhomme qui servait d'abord comme simple soldat, et bientôt après comme officier subalterne, pour apprendre le métier de la guerre.

⁴⁶ Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, *op. cit.*, p.269-309 ; E. de La Barré Duparcq, *Eléments d'Art et d'histoire militaires*, Paris, Ed. Tanera, 1858, p.51, d'après les *Mémoires de Saint-Germain*, 1779, p.84.

compagnies, 8 hommes appointés servaient d'intermédiaires entre les caporaux et les hommes. Le capitaine commandant était responsable de sa compagnie vis-à-vis du major. Il se chargeait de la 1^{re} section et donnait des ordres pour la 2^e section au capitaine en second. Le capitaine en second était chargé de la 2^e section. Chaque lieutenant (en premier ou en second) commandait sa propre demi-section sous les ordres de son capitaine (commandant ou en second), les sous-lieutenants obéissant aux lieutenants. Les demi-sections des lieutenants étaient divisées en escouades dirigées par les sergents et caporaux et/ou les appointés en cas d'absence. 16 fils de soldats (enfants de troupe) se répartissaient par deux dans chaque compagnie de fusiliers. L'effectif total du régiment d'Agénois-infanterie était ainsi évalué à environ 1 146 hommes.

c. Le soldat régimentaire

Le régiment d'Agénois-infanterie était régulièrement pourvu en nouvelles recrues, via des dépôts de garnisons. Le soldat provenait soit d'engagements volontaires⁴⁸ ou d'engagements semi-volontaires. En effet, l'enrôlement se faisait à l'époque par l'intermédiaire de bas-officiers recruteurs (appelés les *racoleurs*), qui étaient au service des capitaines, eux-mêmes diligents ponctuellement pour cette occupation⁴⁹.

Afin d'améliorer la qualité du recrutement, le secrétaire d'Etat de la guerre, le duc Etienne-François de Choiseul⁵⁰, le retirera à ces hommes et le confiera à des agents spécialisés. Au lieu de lever à l'entrée en campagne des quantités de nouveaux corps, qu'on licencierait à la fin des hostilités, le secrétaire d'Etat décida que les régiments du temps de paix devaient se contenter d'augmenter simplement leurs effectifs.

Dès 1778, un règlement ordonna de punir des galères les recruteurs malhonnêtes ce qui eut pour effet d'amoindrir les abus éventuels. Le règlement de 1788 exigera beaucoup plus de formalités administratives et fermera la porte à la plupart des engagements dits semi-involontaires.

L'engagé a généralement de 20 à 30 ans ; 16 ans étant l'âge minimum. Cinq pieds un pouce est la limite inférieure de la taille pour l'infanterie. La durée de l'engagement est généralement de 8 ans Les jeunes gens, une fois enrôlés, sont conduits vers leur régiment, tantôt par un bas-officier, tantôt par un officier, avec une indemnité de 3 sous par jour⁵¹.

Arrivés au lieu de garnison, ils étaient conduits à la caserne ou à leur compagnie, et répartis dans des chambrées⁵² établies suivant l'ordre des sections, des demi-sections et des escouades énoncé plus haut.

⁴⁷ Le capitaine de remplacement commandait la compagnie au défaut des capitaines commandant et en second. Il ne recevait pas d'appointement ; Un officier à la suite est un officier honoraire pouvant remplacer un titulaire.

⁴⁸ Un *volontaire* pouvait être également un gentilhomme servant comme simple soldat avec rang d'officier (sous-lieutenant) pour la durée d'une campagne, d'un conflit. Le gentilhomme volontaire pouvait se retirer à tout moment après en avoir informé son autorité ou, au contraire, demeurer et concourir à l'avancement au sein des officiers lorsque la dernière place de sous-lieutenant se libérait, les volontaires prenant rang entre eux en fonction de leur ancienneté.

⁴⁹ Les ordonnances royales ont fixé le prix de l'homme de recrue : 50 livres pour l'engagement, 30 livres pour boire, 12 livres pour frais de recruteur.

⁵⁰ Duc Etienne-François de Choiseul, secrétaire d'Etat de la guerre (1761-1770).

⁵¹ Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, op. cit., p.269-309.

⁵² Pour le couchage, les hommes passèrent de trois par lit à un (sous le mandat du maréchal de Ségur).

Le jeune soldat, une fois familiarisé avec ses voisins de chambrée, était confié à un caporal et à un sergent chargés de le dresser dans la marche (*drill*) et les principes militaires⁵³. L'emploi de la journée fait ressortir que le soldat consacrait 4 heures aux exercices, 4 heures à l'entretien (de sa personne et de la caserne), 5 heures pour la garde, 2 heures aux repas, 2 heures au repos (libre de les dépenser à sa fantaisie) et 7 heures au sommeil.

*Les soldats pouvaient se marier sur autorisation. Les fils de soldats étaient reçus comme enfants de troupe. A seize ans, ils devaient opter pour la vie militaire ou la vie civile. Le soldat est libéré par réforme, congé de grâce, congé à la suite de fin d'engagement ou admission à l'hôtel des Invalides. Après vingt-quatre ans de service, il part à solde entière, portant son uniforme tout le reste de sa vie, ainsi que son sabre ou son épée. Durant son activité, il pouvait obtenir assez facilement des congés de six mois*⁵⁴.

Un seul soldat, **M. Warmé de Janville**, issu du corpus étudié (122 officiers), gagnera ses galons d'officier (de fortune) lors de la guerre d'Indépendance américaine.

d. Le milicien ou soldat provincial de réserve

Outre l'engagement volontaire, il était possible de faire appel en cas de besoin à des miliciens (qui deviendront soldats provinciaux). Le recrutement du soldat de réserve ou milicien s'effectuait par le tirage au sort d'un billet noir ou écrit⁵⁵. Chaque paroisse du royaume devait fournir un milicien qui s'engageait à servir de 3 à 6 ans, et qui était mobilisable en temps de guerre :

*Au jour fixé pour le tirage au sort, étaient convoqués les célibataires et les veufs sans enfants ayant au minimum 20 ans, puis les jeunes hommes mariés de 16 à 40 ans, d'une taille d'au moins 5 pieds, de bonne santé et sans infirmités. Le service était un service de réserve en temps de paix, avec quelques réunions ou revues périodiques de courte durée, ne pouvant nuire aux travaux des champs. Mais les hommes désignés ne pouvaient quitter leur village plus de 3 jours consécutifs, ou se marier sans permission. Comme compensation, des impositions étaient diminuées et à la fin de leur temps de service, ils étaient exemptés de taille pendant 1 an. Au moment du tirage au sort, ils recevaient de leurs camarades une somme d'argent. Le chapeau, les frais de tirage et la conduite étaient aux frais de la communauté*⁵⁶.

Par l'Ordonnance royale du 4 août 1771, la milice se transforma en troupes provinciales (art. 1^{er} : *le nom de Milice sera désormais abrogé & changé en celui de Régimens provinciaux ; celui de Milicien sera aussi changé en celui de Soldat Provincial*) réparties en 104 bataillons, formant 47 régiments provinciaux. 12 de ces régiments étaient composés de 3 bataillons chacun ; 33 de 2 bataillons, et 2 d'un bataillon seulement. Chacun des bataillons de ces 47 régiments était composé de 8 compagnies : 2 de grenadiers et 6 de fusiliers⁵⁷. Le 1^{er} mars

⁵³ P. Hallynck, *XVIIe et XVIIIe s., de 1610 à 1789*, op. cit., p.583.

⁵⁴ Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, op. cit., p.269-309.

⁵⁵ Le taux d'exemption des miliciables atteignait 40 à 50%, in : P. Goubert, *L'ancien régime. 2 : les pouvoirs*, Paris, Ed. Armand Colin, 1973, p.117-118.

⁵⁶ M.-F. Sicard, *Histoire des institutions militaires des français*, t.3, Paris, Ed. Corrêard, 1834, p.62.

⁵⁷ B. Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.)*, op. cit., p.197 ; P. Hallynck, *XVIIe et XVIIIe s., de 1610 à 1789*, op. cit., p.582 ; *Ordonnance du roi pour former les bataillons de milice en régimens provinciaux. Du 4 août 1771*, Paris, Imp. Royale, 1771.

1778⁵⁸, les bataillons furent portés à 106, au lieu de 104 ; les généralités d'Auch et de Bayonne, fournissant 3 bataillons, au lieu de 2 (ainsi qu'il avait été réglé par l'Ordonnance royale du 19 octobre 1773).

Les régiments provinciaux de Châlons, de Troyes, de Moulins, de Lille, de Lyon, de Valence, de Verdun, de Colmar, de Dijon, d'Autun, d'Anduze et de Vesoul, continueront quant à eux à être composés chacun de 2 bataillons. Parmi les 12 régiments provinciaux dénommés ci-dessus, 7 étaient désormais destinés, en campagne, au service de l'artillerie (Châlons, Valence, Verdun, Colmar, Dijon, Autun, Vesoul). Les 5 autres régiments provinciaux (Troyes, Moulins, Lille, Lyon, Anduze) étaient attachés à l'état-major de l'Armée. 79 bataillons formant les 35 autres régiments provinciaux (autre que ceux de Paris et de Corse), ainsi que le bataillon que devaient fournir les généralités d'Auch et de Bayonne, étaient affectés aux différents régiments d'infanterie. Les 2 bataillons qui formaient le régiment provincial de Marmande (anciennement rattaché au 1^{er} régiment des grenadiers-royaux de la Guyenne), étaient attachés, le 1^{er} au régiment d'Armagnac, et le 2^e au régiment d'Agénois-infanterie. Les troupes provinciales seront abolies par un décret de la Convention nationale du 16 décembre 1789.

e. Le bas-officier et les rengagés

Dans la seconde moitié du XVIII^e s. furent créés (notamment en 1758, 1762 et 1776) de nombreux grades d'officiers subalternes et de bas-officiers et ce afin de favoriser l'avancement au mérite. La hiérarchie des bas-officiers dans l'infanterie à la fin de l'Ancien-Régime était la suivante :

- l'adjudant (créé en 1776, au nombre de deux par compagnie en 1784),
- le sergent-major (créé en 1776),
- le sergent-fourrier (créé en 1758),
- le sergent⁵⁹.

Il est à noter que le porte-drapeau et le quartier-maître-trésorier étaient assimilés aux officiers (respectivement sous-lieutenant et lieutenant) et non aux bas-officiers.

Le régiment comptait des rengagés, des grenadiers et des chasseurs de 35 à 50 ans. Les rengagés étaient nombreux. Leur rengagement leur donnait droit à une augmentation de solde. Il était de 4 ans et pouvait se renouveler plusieurs fois. Après 16 ans de service, on obtenait généralement une pension de la moitié de la solde et après 24 ans, la solde entière. Après 20 ans de services, les rengagements n'étaient plus que d'un an.

Cinq bas-officiers, issus du corpus étudié (122 officiers), accéderont au statut d'officier (de fortune) lors de la guerre d'Indépendance américaine, **MM. Berruet** (sergent-major), **Gouzié** (sergent-fourrier), **Mousin** (sergent-fourrier), **Prévost** (maréchal des logis-sergent), **Vincent** (sergent-major).

f. La solde du militaire

La solde annuelle était réglée, comme suit (deux autres tarifs réglaient le service en campagne et le service en marche)⁶⁰ :

⁵⁸ Règlement concernant les troupes provinciales, du 1^{er} mars 1778, Paris, Imp. Royale, 1778.

⁵⁹ B. Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e s.)*, op. cit., p.202.

⁶⁰ Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, op. cit., p.269-309.

- Mestre de camp commandant (alias colonel commandant) : 4 000 livres,
- Mestre de camp en second (alias colonel en second) : 3600 à 4000 livres,
- Lieutenant-colonel : 3 600 livres,
- Major en premier : 3 000 livres,
- Major en second : 1 000 livres,
- Quartier-maître-trésorier : 1 200 livres,
- Porte-drapeau : 720 livres,
- Chirurgien-major : 1 200 livres,
- Aumônier : 600 livres,
- Capitaine commandant : 2000 à 2400 livres,
- Capitaine en second : 1 300 livres,
- Lieutenant en premier : 900 livres,
- Lieutenant en second : 800 livres,
- Sous-lieutenant : 720 livres,
- Adjudant : 500 livres,
- Cadet-gentilhomme : 270 livres,
- Sergent-major : 324 livres (grenadiers),
- Sergent-major : 306 livres (fusiliers et/ou chasseurs),
- Tambour-major : 306 livres,
- Fourrier et sergent : 276 livres (grenadiers),
- Fourrier et sergent : 240 livres (fusiliers et/ou chasseurs),
- Caporal-tambour : 204 livres,
- Caporal : 186 livres (grenadiers),
- Caporal : 168 livres (fusiliers et/ou chasseurs),
- Appointé : 141 livres (grenadiers),
- Appointé : 123 livres (fusiliers et/ou chasseurs),
- Grenadier : 132 livres,
- Fusiliers et/ou chasseurs : 114 livres,
- Premier-tambour : 159 livres,
- Tambour : 114 livres.

Une pension de 200 livres était attachée au régiment, et donnée au plus ancien chevalier de Saint-Louis. Une autre pension de 50 livres, dite pension de vétérance, était donnée au plus ancien bas-officier vétéran. Ces deux pensions étaient payées le jour de la Saint-Louis.

g. L'habillement du militaire

Le règlement du 21 février 1779 fixera les détails de l'habillement et de l'équipement du régiment jusqu'à la Révolution française ⁶¹.

Le roi supprime les bonnets des grenadiers, au moyen de quoi, les bas-officiers & soldats, tant des compagnies de grenadiers que celles de chasseurs & de fusiliers,

⁶¹ Règlement arrêté par le roi pour l'habillement et l'équipement de ses troupes, du 21 février 1779, Paris, Imp. Royale, 1779, alias *Uniformes militaires des troupes française et étrangère de l'Infanterie Cavalerie Dragons et Hussards sous le Regne de Louis XVI, suivant les derniers Reglement de 1778. UTILE A toutes les personnes qui se destinent à prendre le parti des Armes.*

porteront un chapeau coupé rond retroussé à trois cornes, avec un bouton d'uniforme et un bordé de galon de laine noire (réf. Ill. n°2 ⁶²).

Les fusiliers portent au-dessus de la cocarde, (blanche depuis 1780) un pompon. Celui-ci est pour le 1^{er} bataillon :

- 1^{re} compagnie: bleu de roi,
- 2^e compagnie : aurore,
- 3^e compagnie : violet,
- 4^e compagnie : cramoisi.

Le pompon est pour le 2^e bataillon, moitié blanc et moitié des couleurs susnommées.

Les grenadiers portent au-dessus de la cocarde, une houppe ronde de laine-rouge de deux pouces d'épaisseur. Les chasseurs ont une houppe semblable de couleur verte (réf. Ill. n°3 ⁶³).

Les officiers (réf. Ill. n°4 ⁶⁴) et les bas-officiers ont seuls le pompon d'une forme allongée. L'habillement des officiers ne diffère de celui du soldat que par la qualité du drap et celle des boutons qui sont dorés. Ils portent des manchettes de mousseline ou de baptiste sans dentelles. En été, ils ont des vestes et des culottes de basin blanc. En hiver, ils peuvent porter des culottes d'étoffe noire en laine et des bas noirs. Leurs chapeaux sont bordés d'un galon de soie noire et garnis d'une cocarde de basin blanc (depuis la prescription du règlement militaire de 1767 et l'obligation de son port via l'Ordonnance de 1779) ⁶⁵.

Les officiers et soldats portaient des signes distinctifs :

Le colonel commandant (alias mestre de camp commandant), portera de chaque côté une épaulette de tresse pleine, en or ou en argent, selon la couleur du bouton, blanc ou jaune, affecté au régiment ; elle sera ornée de franges à graines d'épinards & cordes à puits ; toute espèce de broderie ou paillette sera & demeurera défendue.

Le colonel en second (alias mestre de camp en second) portera de chaque côté, une épaulette ornée des mêmes franges ; mais au lieu d'être pleine en or ou en argent, le milieu sera traversé dans sa longueur par deux cordons de soie, couleur de feu, tressés comme les autres cordons d'or ou d'argent.

Le lieutenant-colonel portera à gauche une seule épaulette garnie de franges en agréments, pareille à l'épaulette du mestre de camp commandant.

Le major portera de chaque côté une épaulette en or ou en argent, ornée de franges à graines d'épinards seulement.

⁶² Illustration n°2, *Grenadier & Fusiliers, régiment d'Agénois (n°14 puis n°16)*, aquarelles, anonyme (2 premières) & Nicolas Hoffmann, 1777 & 1779 & 1786, fac-similés, Archives personnelles.

⁶³ Illustration n°3, *Chasseur, régiment d'Agénois*, 1777-1781, S.E.D.I.C., Heraldie.blogspot.com/2014/09/la-guerre-dindependance-americaine-1775.html, *Héraldie : La Guerre d'Indépendance américaine en images*.

⁶⁴ Illustration n°4, *Officier, régiment d'Agénois*, 1774-1779, Lucien Rousselot, peintre de l'Armée, Lucien Rousselot, *L'Armée française, son armement, son équipement*, Imp. Les Procédés Dorel, Paris, 1943-1971, Ré-imp. L. Camus, Villejuif, 1978-1981.

⁶⁵ Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, op. cit., p.269-309 ; L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.111.

Les capitaines commandant porteront sur l'épaule gauche une épaulette pareille à celle du major.

Les capitaines en second porteront la même épaulette coupée dans le milieu de la longueur, par deux cordons de soie tressée couleur de feu.

Les lieutenants en premier ne pourront porter l'épaulette pleine en or ou en argent ; elle sera losangée de carreaux de soie couleur de feu, sur un fond de tresse d'or ou d'argent, uniforme à la couleur du bouton ; la frange de l'épaulette sera de filés d'or ou d'argent & de soie, en proportion du mélange qui sera dans le tissu de l'épaulette. Les lieutenants en second porteront la même épaulette que les lieutenants en premier, à la seule différence qu'elle sera traversée dans le milieu de sa longueur par deux cordons de soie couleur de feu.

Les sous-lieutenants porteront l'épaulette à fond de soie couleur de feu, avec des carreaux tressés d'or ou d'argent, uniformes à la couleur du bouton, & des franges mêlées de soie & de filés d'or ou d'argent, en proportion du mélange de l'épaulette.

Les cadets-gentilshommes ont le même uniforme que les officiers. L'épaulette est en galon d'or ou d'argent.

Le quartier-maître-trésorier, devant avoir le rang & les prérogatives de lieutenant, portera la même épaulette qui a été réglée pour la distinction des lieutenants en second.

Le porte-drapeau portera l'épaulette à fond de soie couleur de feu, libérée d'or ou d'argent, suivant la couleur du bouton ; elle sera garnie de franges assorties.

L'adjudant portera l'épaulette à fond de soie couleur de feu ; elle sera traversée dans le milieu de sa longueur, de deux cordons de tresse d'or ou d'argent, suivant la couleur du bouton.

Les bas-officiers et les soldats porteront une épaulette et une contre-épaulette en drap large de deux pouces, liserée de violet ; les grenadiers la portent en drap rouge doublé de drap blanc ; les chasseurs l'ont en drap vert pareillement doublé de drap blanc.

Les sergents ont un bordé d'or aux parements ; le fourrier porte deux galons d'or sur les bras ; le sergent-major porte les mêmes réunis comme ceux des caporaux qui les ont en laine.

Les fusiliers ont les retroussis garnis d'une fleur de lys de couleur violette (tirant sur le rose), les grenadiers d'une grenade et les chasseurs d'un cor de chasse. Les soldats charpentiers ont sur la manche deux haches en sautoir faites de galon de laine bleue. Les soldats rengagés portent des chevrons en laine bleue.

Comme tous les régiments français d'infanterie, Agénois doit porter l'habit et la veste de drap blanc doublés de blanc, les culottes de tricot de la même couleur, enfin le manteau gris bleu avec collet bleu pour les officiers. Le régiment d'Agénois porte la couleur violette (tirant sur le rose) sur ses parements et les poches en travers. (...)

Tous les officiers portent dans le service un hausse-col de cuivre jaune, placé sous la cravate et joignant le col. (...) Les buffleteries sont en croix sur la poitrine. La longue guêtre noire est portée en hiver ; la guêtre blanche en été. (...) ⁶⁶.

En 1788, les grenadiers reprendront le bonnet à poil ; la coiffure sera légèrement transformée dans les autres compagnies, mais le chapeau restera toujours la coiffure générale de l'infanterie.

Le tambour-major, les tambours qui battent l'ordonnance depuis 1754, les cornets et les musiciens portent l'habit bleu galonné aux couleurs du roi (bleu, blanc et rouge), mais en conservant le collet, les parements et les revers d'Agénois. Ils avaient porté jusqu'en 1780, la livrée du colonel commandant (alias mestre de camp commandant) ⁶⁷.

h. L'armement du militaire

D'importantes améliorations furent introduites dans l'armement. En 1744, la poire à poudre disparut dans l'infanterie devant la cartouche (sans balle), dont la charge était préparée à l'avance, ce qui augmentait la rapidité du tir. On délivra un nouveau fusil : le modèle 1777 ⁶⁸. Celui-ci (qui restera en activité jusque sous le Premier Empire) avait un tir précis jusqu'à 200 m et il fallait au moins une minute pour le charger.

Les régiments d'infanterie également étaient dotés de petits canons d'accompagnement dits à la suédoise.

Tous les officiers (les officiers supérieurs exceptés) portent outre l'épée, le fusil et la giberne de maroquin aux armes de France. Les sergents portent le fusil et le sabre. Cette dernière arme leur est particulièrement réservée ainsi qu'aux grenadiers, chasseurs, tambours, musiciens, charpentiers (deux par bataillon) ; ils suspendent la baïonnette à leur ceinturon en guise de sabre. L'épée des officiers est ornée d'une dragonne en or à grosses torsades pour les officiers supérieurs, à franges simples pour le major et les officiers subalternes. Celle de l'adjudant est en soie. Les grenadiers ont, au sabre, une dragonne rouge ; les chasseurs l'ont verte. Les bas-officiers portent une dragonne en laine violette, couleur distinctive du corps. (...) Les sacs, les gibernes, les buffleteries sont uniformes pour tout le régiment. Le sac en peau a remplacé celui de toile depuis 1783. (...) ⁶⁹.

i. Le train du régiment en campagne

A l'époque, un régiment au départ en campagne était pourvu de :

- tentes (une pour 8 fusiliers ou chasseurs, une pour 7 grenadiers),
- 2 manteaux d'armes par compagnie,
- 2 grandes couvertures par tente,

⁶⁶ Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, op. cit., p.269-309.

⁶⁷ Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, op. cit., p.269-309.

⁶⁸ M. Hanotaux, *Composition d'un régiment d'infanterie au moment où commence la guerre d'Amérique*, op. cit., p.224.

⁶⁹ M. Hanotaux, *Composition d'un régiment d'infanterie...*, op. cit., p.224.

- 2 chevaux de compagnie pour porter les impedimenta (y compris les marmites et les gamelles),
- outils (1 pelle, 1 pioche, 1 serpe et 1 hache par tente ; et 10 grosses haches chez les grenadiers) portés sur l'homme,
- 1 grand bidon par tente et 1 petit par homme (deux des sergents par compagnie devaient porter 1 bidon de vinaigre destiné à couper l'eau),
- chaque soldat, outre son havresac devait porter 1 sac en toile dit sac de distribution.

Les brigadiers, colonels (alias mestres de camp) et chirurgiens majors pouvaient disposer d'une voiture à 2 roues et chaque régiment était suivi d'un chariot à 4 chevaux pour les effets de remplacement, d'une voiture de vivandier à 4 chevaux et d'un pareil chariot pour les ustensiles de boucher et de boulanger. 8 autres chevaux de bât sont autorisés par bataillon pour les autres vivandiers et 2 pour les cadets-gentilshommes.

A cela, il faut ajouter les chevaux de selle pour les officiers (20 pour le brigadier, 16 pour le mestre de camp commandant (colonel), 10 pour le mestre de camp en second (colonel), 8 pour le lieutenant-colonel, 6 pour le major, 5 pour le capitaine commandant, 4 pour le capitaine en second, 3 pour les lieutenants et 2 pour les sous-lieutenants, 3 pour le quartier-maître et pour le chirurgien major, 2 pour l'aumônier et 1 pour l'adjudant et le cadet) soit un total de plus de 300 chevaux de selle, de bât et de trait pour le régiment qu'il faut nourrir, soigner, parquer ; sans compter les valets des officiers et même certains bas-officiers, chargés de préparer leur nourriture, leur tente, le suivi des bagages, etc., et sans compter les trains de combat, c'est-à-dire les réserves de boîtes de cartouches, de réserve de poudre et de balles, etc.⁷⁰.

j. L'exercice et les méthodes de combat

Les manœuvres du régiment étaient régies par l'Ordonnance royale du 1^{er} juin 1776. Pour le soldat, il y avait trois pas différents : le pas ordinaire à la cadence de 66 à la minute ; le pas de route à celle de 90, et le pas de manœuvre à celle de 20.

L'instruction du soldat n'était complète que lorsqu'il connaissait parfaitement le maniement de l'arme et l'exécutait sans fatigue ni raideur. Le soldat tirait, plusieurs fois dans l'année, à balle et aux feux à blanc. Le bataillon s'établissait sur trois rangs. Ses compagnies de fusiliers étaient encadrées à droite par celle des grenadiers, à gauche par celle des chasseurs. Le régiment se formait en colonne avec ses sections et demi-sections à distance entière, à demi-distance ou serrée en masse. La colonne était exercée à se former instantanément face à une charge de cavalerie. Elle revenait à sa formation de bataille, par une série de conversions exécutées successivement par toutes les sections et demi-sections. Elle y revenait également par la manœuvre dite en tiroirs, c'est-à-dire par un déploiement, tantôt sur le centre, sur la tête ou sur la queue de la colonne, suivant les circonstances et le terrain.

⁷⁰ M. Hanotaux, *Composition d'un régiment d'infanterie...*, op. cit., p.224.

*On n'opérait le plus souvent que durant la belle saison et on prenait ensuite les quartiers d'hiver (période dont on profitait généralement pour reconstituer les effectifs et les magasins). Sur le champ de bataille, les troupes prenaient position en ordre mince ou linéaire, c'est-à-dire allongées sur plusieurs lignes et étirées pour diminuer le risque des pertes par le feu ; elles étaient encadrées aux ailes par la cavalerie et couvertes, à cinquante pas en avant, par l'artillerie. L'attaque débutait par le feu des canons que l'infanterie dépassait ensuite en tirant, son premier rang à genoux, les autres debout ; puis, si l'ennemi paraissait ébranlé, elle le chargeait à la baïonnette et la cavalerie prenait le relais*⁷¹.

Quelques théoriciens militaires préconisèrent l'*ordre profond*, c'est-à-dire une disposition des troupes en colonnes massives devant attaquer les points vulnérables de l'adversaire. Le plus en vue des théoriciens fut le chevalier M. de Folard. A la suite de la guerre de Sept Ans, l'armée royale resta fidèle à la disposition linéaire que le comte de Saint-Germain codifia dans un règlement de manœuvres. Mais l'*ordre profond* conservait ses défenseurs avec M. Joly de Maizeroy, lieutenant-colonel d'infanterie, et M. de Ménil-Durand, officier du Génie⁷². Ce conflit de doctrines inspira le comte de Guibert, mestre de camp commandant du régiment Royal-Corse-infanterie, qui publia en 1772, l'*Essai général de tactique*, ouvrage de science militaire moderne, où il mettait en évidence l'importance du feu dans le combat et réfutait sur ce point les partisans de l'*ordre profond*, et qui fut l'auteur d'un second ouvrage de référence intitulé *La défense du système de guerre moderne* (1779).

Au début de la participation de la France dans le conflit nord-américain, un camp fut même organisé en Normandie (en août 1778), à Vaussieux, entre Bayeux et Courseulles-sur-Mer (30 000 hommes, 24 régiments d'infanterie, 6 régiments de dragons, 40 pièces d'artillerie, soit 1/5^e de l'infanterie et un quart des dragons)⁷³, pour expérimenter les deux écoles sous le commandement supérieur du maréchal-duc de Broglie (partisan de l'*ordre profond*). Le marquis de Lambert remplissait les fonctions de maréchal général des logis, sans en avoir le titre ; M. de Mesnil-Durand était au nombre des aides-maréchaux généraux des logis. Le comte de Guibert était major général, et son fils figurait parmi les aides-majors généraux surnuméraires, avec le chevalier de Broglie. Parmi les 9 lieutenants généraux présents, on pouvait nommer le comte de Vault, le comte de Chabot, M. de Luckner et M. de Gribeauval. Parmi les 18 maréchaux de camp, le comte de Vimeur de Rochambeau, le comte de La Tour du Pin, le marquis de Conflans, le comte de Durfort, le baron de Wimpffen ; parmi les 6 brigadiers employés au quartier général, le chevalier de Chastellux. Trois semaines furent d'abord consacrées à enseigner aux troupes les manœuvres proposées par M. de Mesnil-Durand. A partir du 9 septembre, commencèrent les évolutions d'ensemble. L'expérience s'acheva par le triomphe de l'*ordre mince* du comte de Guibert, qui inspira le règlement de manœuvres de 1788⁷⁴.

k. Les drapeaux régimentaires

⁷¹ J. Colin, *La tactique de l'infanterie au XVIII^e s.*, Paris, Ed. Chapelot, 1907, p.132-133.

⁷² E. de La Barré Duparcq, *Eléments d'Art et d'histoire militaires*, Paris, Ed. Tanera, 1858, p.49-50.

⁷³ O. Chaline, *Le camp de Vaussieux, première étape vers Yorktown*, in : *Cincinnati Echo*, n°22, Paris, Ed. Société des Cincinnati de France, décembre 2018, p.8 ; *Le maréchal de Broglie s'étant déclaré en faveur de Mesnil-Durand, l'ordre français fut essayé en 1775 par deux régiments de la garnison de Metz. Les résultats furent assez favorables, mais non concluants. (...) Au mois d'août 1778, la cour ayant résolu de rassembler ses troupes en Normandie pour menacer l'Angleterre d'une descente ou assurer la défense de nos propres côtes, on utilisa le séjour forcé de l'infanterie dans les camps pour expérimenter le projet de tactique de Mesnil-Durand, et le comparer à l'ordonnance*, in : J. Colin, *La tactique de l'infanterie au XVIII^e s.*, op. cit., p.132-133.

⁷⁴ P. Hallynck, *XVII^e et XVIII^e s., de 1610 à 1789*, op. cit., p.587-588.

Au sein du régiment, la compagnie Colonelle possédait seule un drapeau blanc appelé le drapeau colonel. Les autres drapeaux du régiment (ou enseignes d'ordonnance) étaient composés de morceaux d'étoffes de soie de couleur réunis. Les drapeaux étaient flottants, sans franges, et portaient des cravates à franges d'or ou d'argent, et des cordons accompagnés de glands aux couleurs du régiment mélangées entre elles.

La croix blanche, caractéristique uniforme de l'infanterie française, était commune à tous les drapeaux et les coupait en 4 quartiers. Le drapeau colonel était également partagé en 4 quartiers par une croix blanche, ceux-ci portant des fleurs de lys d'or. La cravate était blanche avec franges d'or ; les cordons à glands aux couleurs du régiment étaient attachés au sommet de la hampe peinte en bleue. Des clous d'or fixaient l'étoffe sur la hampe. Les drapeaux étaient bénis et étaient entourés de respect par les officiers et les soldats, comme le symbole des traditions et de l'honneur du régiment⁷⁵.

Au XVIIe s., le drapeau distinctif du premier régiment d'Agénois avait été jaune et violet dans chaque carré formé par la croix blanche, avec triangles séparés par une diagonale festonnée, puis dans le courant du XVIIIe s., rouge à croix blanche, avec barre diagonale jaune dans chaque carré. Le drapeau distinctif du régiment de 1778 portera quant à lui les carrés violets du vieux régiment de Béarn dont il sera issu, mais les deux autres carrés seront coupés en deux triangles, l'un vert, l'autre jaune, les deux triangles jaunes à l'intérieur (réf. III. n°5⁷⁶). Ses cordons et ses glands seront vert, jaune et violet.

⁷⁵ Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, op. cit., p.269-309.

⁷⁶ Illustration n°5, *Régiment d'Agénois*, 1776, Eugène Lelievre, peintre de l'Armée, Fonds Eugène Lelievre (1960-1990), fac-similé, Note : on observe une erreur de couleur sur le drapeau. Il faut substituer à la couleur bleue, la couleur violette (tirant sur le rose).

II. Sources manuscrites archivistiques

Nous présentons ci-après l'ensemble des sources compulsées pour la création du *Répertoire des officiers* (Volumes 2 & 3) et utilisées également dans le Volume.1.

1. Archives de l'hôtel des Invalides

www.hoteldesinvalides.org

Registre des Invalides n°50.

2. Archives de l'ordre de la Légion d'honneur

www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore/recherche.htm

C/O/37,
C/O/39,
LH/75/72,
LH/133/15,
LH/156/59,
LH/215/48,
LH/343/62,
LH/446/57,
LH/586/111,
LH/591/33,
LH/816/27,
LH/816/28,
LH/1310/75,
LH/1677/32,
LH/2146/32,
LH/2159/59,
LH/2231/68,
LH/2276/3,
LH/2494/42-43.

3. Archives départementales (registres paroissiaux, état-civil)

Registres des naissances :

AD04 (Alpes de hautes-Provence) :

AD04 / Faucon-de-Barcelonnette / 1MI5 / 0608 / 1604-1751 / 6 février 1738 / Vue 425 sur 528,

AD05 (Hautes-Alpes) :

AD05 / 5 Mi 59 / Gap / Notre-Dame et Saint-Arnoux / 1744-1748 / 29 mai 1746 / Vue 64 sur 126,

AD11 (Aude) :

AD11 / Carcassonne / Paroisse Saint-Michel / 6 janvier
1751 / 100NUM-AC69-GG115 / Vue 2 sur 25,

AD16 (Charente) :

AD16 / Cognac / 3E108/14 / 15 juin 1740 / Vue 104 sur
196,

AD16 / Saint-Amand-de-Boixe / 3E318/1/ lacune 1747-
1766,

AD16 / Yvrac-et-Malleyrand / 1737-1792 / 3^E465/1 / 18
décembre 1764 / Vue 124 sur 275,

AD21 (Côte d'Or) :

AD21 / Aisey-sur-Seine / FRAD021EC9/005 / 10 janvier
1733 / Vue 61 sur 100,

AD22 (Côtes- d'Armor) :

AD22 / Trégomeur / 1731-1772 / 7 décembre 1751 /
Vues 365 & 366 sur 683,

AD24 (Dordogne) :

AD24 / Champniers-en-Reilhac / 5_MI_16605_001 / 27
mars 1752 / Vue 396 sur 869,

AD24 / Mareuil / Saint-Laurent-de-Mareuil /
5MI17506_002 / 1753-1772 / Vue 68 sur 148,

AD27 (Eure) :

AD27 / Drucourt / BMS (1644-1740) / 8_Mi_1402 / 9
mars 1735 / Vue 502 sur 575,

AD29 (Finistère) :

AD29 / Quimperlé / Saint-Colomban / 1_MI_EC_286 / 1
/ 15 août 1747 / Vues 494 & 495 sur 500,

AD33 (Gironde) :

AD33 / Langon / Saint-Gervais / 4_E_3274 / 1752-1758
/ Document disponible uniquement en salle de lecture / 9
novembre 1757,

AD33 / Sainte-Croix-du-Mont / 4_E_3671 / 1737-1788 /
Document disponible uniquement en salle de lecture,

AD34 (Hérault) :

AD34 / Béziers / Saint-Félix / 1MIEC32/16 / 9 mars
1751 / Vue 32 sur 264,

AD35 (Ille-et-Vilaine) :

AD35 / Guipry / 10 septembre 1761 / Vue 20 sur 33,

AD37 (Indre-et-Loire) :

AD37 / Epeigné-les-Bois / 6NUM6/100/006 / 25
novembre 1740 / Vue 5 sur 7,

AD40 (Landes) :

AD40 / Mont-de-Marsan / La Madeleine / E dépôt 192 / GG 56/1753-1765 / 11 février 1762 / Vue 168 sur 247,
AD40 / Mugron / E dépôt 201 / GG8 / 2 septembre 1731 / Vue 226 sur 257,

AD44 (Loire-Atlantique) :

AD44 / Nantes / Saint-Saturnin / BMS / 1749 / 21 octobre 1749 / Vue 26 sur 33,

AD47 (Lot-et-Garonne) :

AD47 / Marmande / Notre-Dame-de-Marmande / GG/11/26 novembre 1752 / Vue 402 sur 580,
AD47 / Montpouillan / Saint-Jean / E/SUP/1960/2 / 12 octobre 1759 / Vue 288 sur 384,
AD47 / Pinel-Hauterive / (1722-1754) BMS / E_SUP_3364 / Vue 133 sur 151,
AD47 / Vertueil-d'Agenais / Saint-Etienne de Montardy / E/SUP/1342 / 27 mai 1756 / Vue 18 sur 113,
AD47 / Villeneuve-sur-Lot / Sainte-Catherine-et-L'Hôpital / E_SUP_3829 / 24 mai 1729 / Vue 28 sur 325,

AD49 (Maine-et-Loire) :

AD49 / Angers / Saint-Aignan / 1738-1756 / 10 décembre 1744 / Vue 42 sur 109,
AD49 / Angers / Saint-Maurice / 1759-1764 / 16 août 1761 / Vue 75 sur 161,
AD49 / Angers / Saint-Aignan / 1757-1774 / 21 août 1766 / Vue 43 sur 81,
AD49 / Angers / Saint-Aignan / 1757-1774 / 4 septembre 1768 / Vue 51 sur 81,
AD49 / Brion / Saint-Gervais et Saint-Protais / 5 septembre 1734 / Vue 126 sur 233 et Vue 127 sur 233,
AD49 / Vernantes / Notre-Dame / 1681-1746 / 14 décembre 1741 / Vue 267 sur 332,

AD50 (Manche) :

AD50 / Airel / 5_MI_514 / 4 décembre 1764 / Vue 187 sur 356,
AD50 / Juilley / Saint-Martin / 5_MI_592 / 1730-1749 / 28 février 1742 / Vue 124 sur 204,

AD53 (Mayenne) :

AD53 / Bazouges-de-Chemeré / E dépôt 16/E9 / 22 octobre 1752 / Vue 55 sur 173,

AD54 (Meurthe-et-Moselle) :

AD54 / Lunéville / 1756-1768 / 5 Mi 328 R14 / 5 janvier 1766 / Vue 682 sur 881,

AD55 (Meuse) :

AD55 / Arrancy / 2_E_511 (1756-1802) / 1^{er} mars 1758 /
Vue 9 sur 441,

AD56 (Morbihan) :

AD56 / Saint-Vincent-sur-Oust / Baptêmes (1714-1764)
/ 12 août 1758 / Vue 435 sur 549,
AD56 / Vannes / Saint-Pierre / Baptêmes (1778-1785) /
25 mai 1785 / Vue 123 sur 278,

AD59 (Nord) :

AD59 / Maubeuge / Saint-Pierre / B (1699-1741) / 24
août 1738 / Vue 785 sur 851,

AD61 (Orne) :

AD61 / Selle-la-Forge / 3NUMECRP466 / EDPT437 7
(1727-1740) / 9 août 1740 / Vue 131 sur 135,

AD62 (Pas-de-Calais) :

AD62 / Fressin / 5_MIR_359 / 2 / 20 juin 1752 / Vue
473 sur 1362,

AD65 (Hautes-Pyrénées) :

AD65 / Castelnau-Magnoac / Registre BMS 1745
n'existe plus / Pas de registres avant l'An XI,

AD66 (Pyrénées-Orientales) :

AD66 / Perpignan / Saint-Jacques / 2 novembre 1742 /
Vue 201 sur 490,

AD70 (Haute-Saône) :

AD70 / Malans / EC_3E27_1 / 1645-1731 / Vue 89 sur
145,

AD72 (Sarthe) :

AD72 / Saint-Aubin-des-Coudrais / 1746-1792 / 30 mai
1750 / Vue 88 sur 331,

AD79 (Deux-Sèvres) :

AD79 / Lorigné / Saint-Martin / 1731-1792 / 14 janvier
1760 / Vue 250 sur 395,

AD80 (Somme) :

AD80 / Poix-de-Picardie / La Chapelle-sous-Poix /
5MI_D710 / 1601-1792 / 28 janvier 1747 / Vue 56 sur
224,

AD81 (Tarn) :

AD81 / Arfons / Saint-Jean-d'Arfons / 1717 /
 1E_016_004_3 / 21 juin 1757 / Vue 6 sur 55,
 AD81 / Castres / Notre-Dame-de-la-Plate /
 1E_065_015_08 / 21 octobre 1736 / Vue 31 sur 44,
 AD81 / Castres / Notre-Dame-de-la-Plate /
 1E_065_016_05 / 28 mai 1744 / Vue 30 sur 42 & Vue 31
 sur 42,
 AD81 / Castres / Notre-Dame-de-la-Plate /
 2E_065_006_08 / 23 juillet 1753 / Vue 11 sur 42,
 AD81 / Puylaurens / Notre-Dame-du-Lac /
 1E_219_014_17 / 1742 / 11 février 1742 / Vue 18 sur 32,
 AD81 / Puylaurens / Notre-Dame-du-Lac /
 1E_219_014_28 / 1751 / 26 janvier 1751 / Vue 20 sur
 24,
 AD81 / Puylaurens / Notre-Dame-du-Lac /
 1E_219_015_04 / 26 juin 1754 / Vues 23 sur 36 & 24 sur
 36,
 AD81 / Puylaurens / Notre-Dame-du-Lac /
 1E_219_015_09 / 20 janvier 1759 / Vue 16 sur 43,
 AD81 / Saint-Pierre-de-Trivisy / Saint-Pierre /
 2E_267_001_05 / 1758-1764 / 16 décembre 1760 / Vue
 26 sur 52,

AD84 (Vaucluse) :

AD84 / Sérignan-du-Comtat / 30 juin 1749 / Décembre
 1744-1758 / Vue 22 sur 44,

AD86 (Vienne) :

AD86 / Anché / Saint-Martin / 3 juillet 1762 / 5MI0941 /
 Vue 92 sur 109,
 AD86 / Frespech / Notre-Dame / E/SUP/3583 / 8
 novembre 1761 / Vue 192 sur 193,
 AD86 / La Bussière / Saint-Pierre / 5MI0995 / 5 juin
 1750 / Vue 76 sur 90 ,
 AD86 / Poitiers / Saint-Savin / 5MI1081 / 21 novembre
 1747 / Vue 69 sur 95,
 AD86 / Saint-Savin / Notre-Dame / 5MI1001 / 12
 novembre 1753 / Vue 124 sur 171.

Registres des mariages & contrats :

AD14 (Calvados) :

AD14 / Ellon / 24 Floréal An XI, 12 mai 1803 / Vue 156
 sur 579,

AD16 (Charente) :

AD16 / 2E /10926 / Cognac / 7 février 1792 : contrat de
 mariage passé devant m°Fournier, notaire à Cognac,
 AD16 / Saint-Projet / Saint-Constant / 3E379-5 / 25 mai
 1803 / Vue 10 sur 345,

AD17 (Charente-Maritime) :

AD17 / Saintes / Paroisse Saint-Michel / 1692-1791 / Vues 176 et 177 sur 194,

AD27 (Eure) :

AD27 / Fontaine-la-Louvet / 5 mai 1789 / Vues 337 & 338 sur 379,

AD31 (Haute-Garonne) :

AD31 / Revel / Registre des mariages protestants / 2EIM1339 / 29 octobre 1769 / Vue 30 sur 199,
AD31 / Revel / Registre des mariages protestants / 10 janvier 1792 / 2EIM1339 / CG29 / 1743-1792 / Vue 173 sur 199,

AD33 (Gironde) :

AD33 / Bordeaux / 4 E869 / Section Nord / 14 Nivôse An XI, 4 janvier 1803 / Vue 53 sur 123,

AD35 (Ille-et-Vilaine) :

AD35 / Fougères / Saint-Léonard / 1786 / Mariages / 14 mars 1786 / Vue 9 sur 30,
AD35 / Langon / 10 NUM 35145 295 / 18 novembre 1791 / Vue 7 sur 8,

AD37 (Indre-et-Loire) :

AD37 / Nazelles-Négron / 6NUM6/163/045 / 2 juin 1789 / Vue 5 sur 11,
AD37 / Tauxigny / 6NUM6-254-081 / 1^{er} février 1785 / Vues 5 & 6 sur 26,
AD37 / Tauxigny / 6NUM8/254/001 / 2 Thermidor An X / Vue 384 sur 399,

AD44 (Loire-Atlantique) :

AD44 / Nantes / Saint-Saturnin / BMS / 1784 / Vue 48 sur 51,

AD45 (Loiret) :

AD 45 / Augerville-la-Rivière / 22 avril 1776 / Vues 38 & 39 sur 121,

AD47 (Lot-et-Garonne) :

AD47 / Monclar d'Agenais / 4 E 177 4 / BMS 1766-1791 / Vues 162-163 sur 400,

AD49 (Maine-et-Loire) :

AD49 / Angers / Saint-Aignan / BMS (1700-1791) / Vue 386 sur 522,

AD49 / Angers / 2e ard / 6 Prairial An XII / Vue 56 sur 88,
AD49 / Mouliherne / Saint-Germain / 14 juin 1786 / Vues 74 et 75 sur 196,
AD49 / Saint-Lambert-la-Potherie / 1810-1823 / 14 novembre 1810 / Vue 9 sur 132,

AD54 (Meurthe-et-Moselle) :

AD54 / Maizières / 1793-1832 / 5 Mi 335 R3 / 22 juin 1808 / Vue 314 sur 635,

AD55 (Meuse) :

AD55 / Bar-le-Duc / 8 Nivôse de l'An IV / Vue 76 sur 165,

AD58 (Nièvre) :

AD58 / Nevers / Paroisse Saint-Trohé / 4E194art.54 / 10 octobre 1787 / Vue 212 sur 263,

AD59 (Nord) :

AD59 / Maubeuge / NMD / 1814-1825 / 29 juillet 1818 / Vue 403 sur 1101,

AD64 (Pyrénées-Atlantique) :

AD64 / Chéraute / 1751-1879 / 5MI188-1 / Vues 1153 & 1154 sur 1512,

AD69 (Rhône) :

AD69 / Craponne / 4E922 / 11 août 1783 / Vues 4 et 5 sur 5,

AD81 (Tarn) :

AD81 / Arfons / 4E016002-01 / 22 Nivôse An IV / Vue 38 sur 41,

AD81 / Carbes / 4^E058001_08 / 4 Prairial de l'An IV / Vue 12 sur 32,

AD81 / Carbes / Saint-Martin / 4E058001-09 / 11 Fructidor An XII / Vue 11 sur 40,

AD86 (Vienne) :

AD86 / Champagné-Saint-Hilaire / Saint-Gervais et Saint-Protais / BMS (1779-1790) / 9E63/2/ 22 septembre 1789 / Vues 121 et 122 sur 138,

AD86 / Saint-Savin / M / 1799-1805 / Vue 33 sur 60.

Registres des divorces :

AD37 (Indre-et-Loire) :

AD37 / Tours / 6NUM8-261-013 / Mariages An III / 2
Brumaire An III / Vue 17 sur 174,

AD47 (Lot-et-Garonne) :

AD47 / Montpezat / 23 Pluviôse de l'An II, 11 février
1794 / NMD An II - An III / Vue 21 sur 53

Registres des décès :

AD14 (Calvados) :

AD14 / Bayeux / 1834 / 12 octobre 1834 / Vue 388 sur
436,

AD16 (Charente) :

AD16 / La Rochefoucauld / 1833-1837 / 3^E304/18 / 16
décembre 1837 / Vue 429 sur 431,

AD17 (Charente-Maritime) :

AD17 / Périgny / 1823 / 11 novembre 1823 / Vue 35 sur
153,

AD24 (Dordogne) :

AD24 / Rudeau-Ladosse / 5E-353-5 / 26 avril 1841 /
Nota : une erreur sur l'acte. Il est indiqué 26 avril 1831
(sic),

AD31 (Haute-Garonne) :

AD31 / Revel / Registre des protestants / Année 1786 /
16 décembre 1786 / Vue 161 sur 199,

AD33 (Gironde) :

AD33 / Saint-Gervais / Table 1823-1832 / 4^E_35 / 22
juillet 1829 / Vue 3 sur 4,
AD33 / Saint-Loubés / 1828 / 19 juillet 1828 / Vue 7 sur
15,

AD35 (Ille-et-Vilaine) :

AD35 / Fougères / 1823 / 3 mai 1823 / Vue 35 sur 77,

AD37 (Indre-et-Loire) :

AD37 / Tauxigny / 6NUM8-254-003 / 1819-1835 / 6
juin 1828 / Vue 218 sur 401,

AD47 (Lot-et-Garonne) :

AD47 / Le Mas-d'Agenais / Décès 1823-1832 / 4 mai
1831 / Vue 139 sur 305,
AD47 / Marmande / Décès / 1819-1822 / 18 septembre
1820 / Vue 148 sur 352,

AD54 (Meurthe-et-Moselle) :

AD54 / Maizières / 1833-1869 / 5 Mi 335 R4 / 6 août 1841 / Vue 131 sur 453,

AD49 (Maine-et-Loire) :

AD49 / La Meignanne / 1839-1849 / 29 juin 1840 / Vue 22 sur 160,

AD55 (Meuse) :

AD55 / Bar-le-Duc / 26 février 1829 / Vue 198 sur 276,

AD59 (Nord) :

AD59 / Maubeuge / 1823 / 14 juin 1823 / Vue 907 sur 1101,

AD61 (Orne) :

AD61 / Saint-Gervais-du-Perron / 29 novembre 1853 / Vue 93 sur 155,

AD67 (Bas-Rhin) :

AD67 / Strasbourg / 22 mai 1843 / Vue 36 sur 102 / Acte 1028,

AD71 (Saône-et-Loire) :

AD71 / Vauban / 1813-1822 / 20 avril 1816 / Vue 25 sur 75,

AD72 (Sarthe) :

AD72 / Villaines-la-Gosnais / 1802-1852 / 22 octobre 1823 / Vue 138 sur 275,

AD79 (Deux-Sèvres) :

AD79 / Terves / 1772-An X / 1792 / Vue 206 sur 214,

AD81 (Tarn) :

AD81 / Fauch / 4E _ 088005_04 / 1^{er} mars 1841 / Vue 12 sur 37,

AD81 / Puylaurens / Etat-civil / 1826 / Registre n°2 / 24 décembre 1826 / Vue 35 sur 43,

AD84 (Vaucluse) :

AD84 / Sérignan-du-Comtat / 17 juillet 1827 / Vue 74 sur 92,

AD91 (Essonne) :

AD91 / Limours-en-Hurepoix / 4^E_1776 (1831-1835 / 25 août 1832 / Vue 47 sur 132.

4. Archives départementales de la Charente (16)

AD/Q :

Q : Série d'époque révolutionnaire, 1789-1800, et série moderne, 1800-1940
Domaines, enregistrements et hypothèques
Q/X/8,
Q/XX/1,
Q/XX/21.

5. Archives départementales du Tarn (81)

AD/J :

J : Petits Fonds et pièces isolées (1/J/2 à 1/J/1499)

Archives entrées par voie extraordinaire, 1885-1998, et/ou archives privées, depuis l'année 1998

Archives d'un château de la région de Puylaurens, archives familiales des XVIII^e s. et XIX^e s. concernant les familles de Terson, à Revel, et Bastoul

60/J/1-2 (don anonyme, juillet 1973).

Don de Mme Geneviève Bouvet, veuve Prax, 7 mars 1987

1/J/1019 (1 à 3).

Journal de Philippe Séguier de Terson durant la guerre d'Indépendance américaine :

Journal de Nantes à Saint-Domingue, commencé le 20 novembre 1775 (14^{fo}).

Journal des choses et événements qu'ils se passent dans la campagne de M. le comte d'Etain (sic : d'Estaing) ; moy je me trouve à bord du Robuste commandé par M. Degras (de Grasse), chef d'escadre, 12 août-10 novembre 1779 (19^{fo}). Récit du siège de Savannah.

Livre de raison contenant mes principales affaires, commencé le premier janvier 1794, et poursuivi jusqu'en 1819 (18^{fo}).

Souvenirs de Léa de Terson (sa fille, mariée à Félix de Latour), rédigés pour sa fille Louise, en 1852, (18^{fo}), puis son Journal, de 1853 à 1868, (30^{fo})
1/J/1019/1 (1775-1868, 1 vol.).

Saint-Quirin, *Le siège de Savannah (1779), d'après le manuscrit d'un capitaine au régiment d'Agénois (Séguier de Terson)*, 1^{re} partie et *Le Siège de Savannah (1779), suite et fin*, in : *Revue du Midi*, Nîmes, Imp. Gervais-Bedot, 1903, p.269-285, 438-454 & édition du Journal de Séguier de Terson

1/J/1019/2 (1903, 35 photocopies).

Généalogie de la famille Séguier de Terson, et lettre de Léa de Latour à Noémie de Latour commentant la généalogie familiale, en date du mois de janvier 1869

1/J/1019/3 (1869, 3 pièces).

6. Archives du Château de Chantilly

Fonds « Grouvel » :

Archives du Château de Chantilly,

1/GR :

1/GR/001-43 : histoire et organisation des corps d'armée d'Ancien-Régime,

1/GR/044-160 : histoire de l'armée d'émigration,

1/GR/044-046 : documentation sur l'armée d'émigration,

1/GR/047-100 : armée de Condé,

1/GR/101-116 : armée des Princes,

1/GR/117-123 : armée de Bourbon,

1/GR/124-160 : les émigrés au service des Armées étrangères,

1/GR/124-148 : Grande-Bretagne et Pays-Bas,

1/GR/124 : service de la Grande-Bretagne,

1/GR/128 : régiment d'Autichamp,

1/GR/135 : troubles en Martinique,

1/GR/136 : régiment des Chasseurs britanniques,

1/GR/141 : régiment Royal Foreigners,

1/GR/149-160 : Autriche, Sardaigne, Espagne, Suède,

1/GR/160 : Légion royal des Pyrénées,

1/GR/161-186 : archives de François Grouvel.

Inventaires téléchargeables, via internet, concernant les archives de Chantilly :

BAZOUGES (de), 2013

Bazouges (H. de), *Inventaire des archives de l'armée de Condé, Fonds Grouvel & histoire et organisation des corps d'armée d'Ancien-Régime*, Inventaire numérique, Château de Chantilly, S.E.H.R.I., mai 2013, 45p.

BENSA, BOSCH, 2008

Bensa (C.), Bosch (O. dir), *Archives du Château de Chantilly, Fonds Grouvel (1725-2008), 1GR1 à 1GR186, Répertoire numérique*, Chantilly, Ed. Château de Chantilly, 67p.

7. Archives du Château de Vincennes : Service Historique de la Défense (SHD)

Fonds Armée de Terre

www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

GR/X :

GR/Xb :

GR/Xb/28 : *Revue des effectifs & contrôles, 1776-1790, Agénois-16^e régiment*

GR/Xu : *Armée des Princes*

GR/Xu/1 : *Archives administratives des unités et des états-majors, armée des Princes, armée royale*

Etat et ordre de bataille

GR/Xu/1, carton 350.1.

GR/Xu/2 : *Archives administratives des unités et des états-majors, armée de Condé*

Enregistrement chronologique de officiers et gentilshommes arrivant à l'armée de Condé, 1793-1800, avec une table alphabétique

GR/Xu/2/Carton 352.1, registre I,

GR/Xu/2, carton 352.1, registre II,

GR/Xu/2, carton 352.1, registre III,

GR/Xu/2, carton 353, registre II,

GR/Xu/2, carton 353, registre IV.

GR/Xu/40 : *Mémoire de la Campagne combinée de l'armée (1792)*

GR/Y :

GR/Ya :

GR/Ya/388 : *Corps de troupe Infanterie XVIII^e s, Agénois*

GR/Ya/514 : *Archives sur l'ordre de Cincinnatus*

GR/Yb :

GR/Yb/269 : *Contrôle des officiers d'infanterie, Agénois formation de 1776 (1776-1788)*

GR/Yb/379 : *Contrôle des officiers d'infanterie, Agénois formation de 1788 (1788-An IV)*

GR/Yc :

GR/35Yc : *Cavalerie, 1815-1879*

GR/35Yc/825,

GR/35Yc/826.

GR/Yd :

GR/1Yd : *Fonds Travail du roi, 1706-1792 :*

GR/1Yd/295, 6 juin 1776,
GR/1Yd/296, 6-10 juin 1776,
GR/1Yd/307, juin 1777,
GR/1Yd/309, 1^{er}-28 août 1777,
GR/1Yd/310, 28 août-30 septembre 1777,
GR/1Yd/311, 1^{er} octobre-28 novembre 1777,
GR/1Yd/316, 1^{er}-4 avril 1778,
GR/1Yd/322, 7-31 août 1778,
GR/1Yd/323, 1^{er} septembre-11 octobre 1778,
GR/1Yd/326, janvier 1779,
GR/1Yd/328, mars 1779,
GR/1Yd/335, juillet 1779,
GR/1Yd/339, 1^{er}-6 novembre 1779,
GR/1Yd/340, 7 novembre-31 décembre 1779,
GR/1Yd/341, janvier 1780,
GR/1Yd/342, février-mars 1780,
GR/1Yd/345, mai 1780,
GR/1Yd/346, 1^{er}-22 juin 1780,
GR/1Yd/354, janvier 1781,
GR/1Yd/355, février 1781,
GR/1Yd/356, mars 1781,
GR/1Yd/358, mai 1781.

GR/3Yd : *Dossiers d'officiers généraux, lieutenants généraux, 1^{re} série (Ancien Régime)*

GR/3Yd/1269,
GR/3Yd/1274.

GR/7Yd : *Dossiers d'officiers généraux, généraux de division, 2^e série, 1792-1880*

GR/7Yd/143,
GR/7Yd/701,
GR/7Yd/730,
GR/7Yd/790.

GR/8Yd : *Dossiers d'officiers généraux, généraux de brigade, 2^e série, 1792-1875*

GR/8Yd/165,
GR/8Yd/615,
GR/8Yd/2625.

GR/Ye :

GR/1Ye : *Dossiers de carrière des officiers supérieurs et subalternes, Dossiers d'officiers (Ancien Régime, XVIIIe s.)*

GR/1Ye/1097 bis,
GR/1Ye/4113,
GR/1Ye/5405,
GR/1Ye/5907 bis,
GR/1Ye/6901,
GR/1Ye/8126,

GR/1Ye/8127,
GR/1Ye/12837 bis (erreur de cote),
GR/1Ye/15 902 bis (erreur de cote),
GR/1Ye/16133,
GR/1Ye/17156,
GR/1Ye/17632,
GR/1Ye/17803,
GR/1Ye/19606,
GR/1Ye/19710,
GR/1Ye/21812,
GR/1Ye/22975,
GR/1Ye/25151,
GR/1Ye/25676,
GR/1Ye/25694,
GR/1Ye/26833,

Sous-lieutenants provenant des cadets-
gentilshommes :

GR/1Ye/26962,
GR/1Ye/27388,
GR/1Ye/27490,
GR/1Ye/27550,

Sous-lieutenants fils de chevaliers de Saint-
Louis :

GR/1Ye/28259.

GR/2Ye : *Dossiers de carrière des officiers supérieurs et subalternes depuis la Révolution, 1791-1847 :*

GR/2Ye/14,
GR/2Ye/109,
GR/2Ye/304,
GR/2Ye/575,
GR/2Ye/636,
GR/2Ye/700,
GR/2Ye/793,
GR/2Ye/902,
GR/2Ye/1241,
GR/2Ye/1274 (homonyme),
GR/2Ye/1341 (homonyme),
GR/2Ye/1445,
GR/2Ye/1745 (dossier bis),
GR/2Ye/1834,
GR/2Ye/1995,
GR/2Ye/2120,
GR/2Ye/2172,
GR/2Ye/2187,
GR/2Ye/2351,
GR/2Ye/2382,
GR/2Ye/2452
GR/2Ye/2495,
GR/2Ye/2511 (homonyme),

GR/2Ye/2610,
GR/2Ye/2788,
GR/2Ye/3109,
GR/2Ye/3259,
GR/2Ye/3294,
GR/2Ye/3349 (ce dossier contient également un sous-
dossier concernant un autre personnage),
GR/2Ye/3576 (dossier pour un frère, mal classé),
GR/2Ye/3606,
GR/2Ye/3706-07,
GR/2Ye/3754,
GR/2Ye/3832,
GR/2Ye/4149-12,
GR/2Ye/4132-35 (homonyme),
GR/2Ye/4164-37,
GR/2Ye/22424.

GR/Yf:

GR/1Yf: *Dossiers de pensions militaires, Pensions sur le Trésor royal, 1777-1790*

GR/1Yf/241,
GR/1Yf/411 bis,
GR/1Yf/594,
GR/1Yf/598,
GR/1Yf/1261,
GR/1Yf/1675,
GR/1Yf/1784,
GR/1Yf/1984,
GR/1Yf/2041,
GR/1Yf/2066,
GR/1Yf/3722,
GR/1Yf/3768,
GR/1Yf/4063,
GR/1Yf/6213 bis,
GR/1Yf/6402,
GR/1Yf/6727,
GR/1Yf/8019 (erreur de cote),
GR/1Yf/8595,
GR/1Yf/8906,
GR/1Yf/11282,
GR/1Yf/11310,
GR/1Yf/12309,
GR/1Yf/12781,
GR/1Yf/13617,
GR/1Yf/14133,
GR/1Yf/14628,
GR/1Yf/15132.

GR/2Yf: *Pensions, 1801-1817*

GR/2Yf/24 61.

GR/4Yf : Pensions, 2^e série, 1857-1875
GR/4Yf/36 334.

Série (DE)PA : Entrées extraordinaires, depuis 2007
Versements de l'année 2010
DE2010PA/60-73.

Fonds « Churchill » :

CHURCHILL, 1913-1925

Churchill (S.), *Etat militaire de la France pour l'année 1789*, 131 édition par M. de Roussel, réimpression avec un index alphabétique et des notes biographiques, généalogiques et historiques par S. Churchill. Edité en fascicules successifs. Le 3^e volume est une table alphabétique des noms. Reproduction partielle de l'édition de Onfroy, à Paris, en 1789, notices : 143-31, 143-36, 143-38, 143-46, 143-47, 144-06, 144-07, 144-08, 144-11, 144-13, 144-14, 144-19, 144-22, 144-25, 144-26, 144-28, 144-29, 144-33, 144-34, 144-35, 144-38.

Fonds « Pinasseau » :

GR/1K/45 : Fichier Jean Pinasseau, Emigrés de la Révolution, 1789-1815,
fiches biographiques, 46 cartons :

GR/1K/45, carton 3,
GR/1K/45, carton 4,
GR/1K/45, carton 17,
GR/1K/45, carton 23,
GR/1K/45, carton 40.

Inventaires téléchargeables concernant les archives de Vincennes :

ETIENNE, GUENA, LAGARDE, 2011

Etienne (D.), Guéna (A.), Lagarde (B.), *Officiers généraux de l'Armée de Terre (Ancien-Régime), Sous-série GR/Yd*, Répertoire numérique, Armée de Terre, Château de Vincennes, Ed. Service Historique de la Défense, 2011, non paginé.

FADOUA, BOSQUIER-BRITTEN, 2018

Fadoua (T.), Bosquier-Britten (C., dir.), *Officiers supérieurs et subalternes (1791-1847) : Sous-série GR/2Ye*, Répertoire numérique (Aa-Az), Division Guerre et Armée de Terre, Service Historique de la Défense & Association de l'Amicale des Généalogistes, Château de Vincennes, Ed. Service Historique de la Défense, 2018, non paginé.

LEMOINE, 1990

Lemoine (H.), *Inventaire des archives de la Guerre, Travail du roi (1706-1792), Sous-série GR/IYd*, Inventaire numérique, Ministère de la Défense, Etat-major de l'Armée de Terre, Château de Vincennes, Ed. Service Historique de la Défense, 1990, 11p.

RAVALET, FONCK, 2015

Ravalet (R.), Fonck (B., dir.), *Dossiers individuels des sous-lieutenants recrutés dans l'infanterie et la cavalerie (1781-1790) : Sous-série GR/1Ye*, Répertoire numérique, Département des archives définitives, Service Historique de la Défense, Château de Vincennes, Ed. Service Historique de la Défense, 2015, 308p.

ROBELIN, 2009

Robelin (M.-F.), *Inventaire de l'armée des Princes, Série Xu, Guide des recherches au SHD*, Inventaire numérique, Paris, Ed. Ancestramil, décembre 2009, 10p.

8. Archives générales du Royaume de Belgique (AGR)

AGR, Fonds de Mauraige, Bruxelles

9. Archives ministérielles des Affaires étrangères et du Commerce extérieur (Belgique)

Service de la noblesse

Fonds héraldique – alias Fonds Beydaels : Charles-Jean Beydaels de Zittaert, roi d'Armes et conseiller de l'empereur du Saint-Empire (1782-1794)

Bibliothèque de la chambre héraldique

Mss.128/t.28/fo1°1-58.

10. Archives municipales de Lyon

www.archives-lyon.fr/archives

Registre des décès :

Lyon unique / 1826 / 23 octobre 1826 / Vue 162 sur 251.

11. Archives municipales de Nantes

www.archives.nantes.fr

Registre des décès :

3^e-4^e Cantons / Décès / 1818 / 11 avril 1818 / Vue 36 sur 142.

12. Archives municipales de Paris

www.archives.paris.fr

Etat-Civil / Chapelle de Hollande / Temple protestant / Année 1786 / Acte n°97,

D4 AZ 124 (ancienne cote des Archives départementales de la Seine ADS/D4 AZ 124),

D49Z/10 : NN à 00 (1) : liste de français ayant obtenu des lettres patentes de naturalisation dans le Royaume-Uni, 1791-1832,

D49Z/10 : RR : liste d'officiers français ou étrangers ayant servi dans les armées britanniques pendant la Révolution française,

D49Z/13 : liste de français notables réfugiés dans le canton de Fribourg. Table alphabétique en début de volume, 1789-1798,

V6E/23 : registre des naissances & baptêmes, 1791-1824 : Saint-Sulpice, Institution de l'Oratoire, église des Carmes, Petite-Abbaye de Saint-germain des Prés, Saint-Côme, Saint-André, Saint-Benoît, ... Nota : registre accessible également via www.famillesparisennes.org/v6e/introv6e.pdf (inventaire sur 9 pages)

13. Archives nationales britanniques

www.nationalarchives.gov.uk

HO : Home Office, correspondence from 1782

HO 42/44/15,
HO 69/28/108.

MPG : Maps and Plans in the Public Record Office / Gibraltar
MPG 1/544/1.

T : Treasury board letters and papers (1557-1920)
T1/579/153-157.

War office :

PC1 : Privy Council

Privy Council/19 sept 1795,
Privy Council/24 sept 1795,
PC1/115/176, Papers of the prince de Bouillon,
PC1/115/193, Papers of the prince de Bouillon,
PC1/1108/333.

PC25 :

War-Office/PC25/753,
War-Office/PC25/755,
War-Office/PC25/3007.

PC31 :

War-Office/PC31/48/5607,
War-Office/PC31/48/5608.

14. Archives nationales de l'Outre-Mer (ANOM)

Secrétariat d'Etat à la Marine

www.anom.archivesnationales.culture.gouv.fr

ANOM/E

ANOM/COL/E : Personnel colonial ancien (XVIIe s.-XVIIIe s.)

ANOM/COL/E/3,
ANOM/COL/E/13,
ANOM/COL/E/17,
ANOM/COL/E/18,
ANOM/COL/E/30,
ANOM/COL/E/54,
ANOM/COL/E/58,
ANOM/COL/E/59,
ANOM/COL/E/62,
ANOM/COL/E/65,
ANOM/COL/E/66,
ANOM/COL/E/100,
ANOM/COL/E/114,
ANOM/COL/E/117,
ANOM/COL/E/122,
ANOM/COL/E/126,
ANOM/COL/E/129,
ANOM/COL/E/133,
ANOM/COL/E/138,
ANOM/COL/E/140,
ANOM/COL/E/165,
ANOM/COL/E/172,
ANOM/COL/E/175,
ANOM/COL/E/182,
ANOM/COL/E/183,
ANOM/COL/E/205,
ANOM/COL/E/236,
ANOM/COL/E/243,
ANOM/COL/E/247,
ANOM/COL/E/252,
ANOM/COL/E/264,
ANOM/COL/E/265,
ANOM/COL/E/269,
ANOM/COL/E/274 bis,
ANOM/COL/E/275,
ANOM/COL/E/287,
ANOM/COL/E/307,
ANOM/COL/E/309,
ANOM/COL/E/318,
ANOM/COL/E/319,
ANOM/COL/E/327,
ANOM/COL/E/337 bis,

ANOM/COL/E/343,
ANOM/COL/E/350,
ANOM/COL/E/355 bis,
ANOM/COL/E/358 (2 documents différents ont cette même cote),
ANOM/COL/E/358 bis,
ANOM/COL/E/362 bis,
ANOM/COL/E/373,
ANOM/COL/E/380 bis,
ANOM/COL/E/383 bis,
ANOM/COL/E/389 bis.

Registres de l'Etat-Civil

Registres des mariages :

Guadeloupe :

ANOM / Petit-Bourg / Mariages / 1785 / 6 décembre
1785 / Vues 6 & 7,

Martinique :

ANOM / Martinique / La Trinité / Mariages / 1779 / 8
novembre 1779 / Vue 8,
ANOM / Martinique / Trou-au-Chat / 20 février 1798 /
Vue 2.

Saint-Domingue (Haïti) :

ANOM / Saint-Domingue / Dondon / Mariages / 1777 /
13 novembre 1777 / Vues 12 & 13,
ANOM / Saint-Domingue / Les Gonaïves / pas de
registre pour 1801,
ANOM / Saint-Domingue / Port-de-Paix / Mariages /
1791 / 2 mars 1791 / Vue 3,
ANOM / Saint-Domingue / Port-de-Paix / Mariages /
1795 / 20 Frimaire An IV / Vue 10,
ANOM / Saint-Domingue / Torbeck / 1765 / 26 août
1765 / Vue 9 sur 12,
ANOM / Saint-Domingue / Cayes-Jacmel / 13 janvier
1785 / Vues 1 et 2 sur 15.

Registres des décès :

Guadeloupe :

ANOM / Petit-Bourg / Décès / 1825 / 15 août 1825 / Vue
16,

Martinique :

ANOM / Fort-Royal / 24 septembre 1803 / Vue 24 sur
30,

ANOM / Martinique / La Trinité / Décès / 1807 / 3 avril
1807 / Vue 4

Saint-Domingue (Haïti) :

ANOM / Saint-Domingue / Le Cap / 30 mars 1778 / Vue
18 sur 69,
ANOM / Saint-Domingue / Le Cap / 1778 / 4 octobre
1778 / Vue 51 sur 69,
ANOM / Saint-Domingue / Le Cap / 1779 / 20 juin 1779
/ Vue 40 sur 82,
ANOM / Saint-Domingue / Le Cap / 1779 / 21 août 1779
/ Vue 53 sur 82,
ANOM / Saint-Domingue / Le Cap / 1779 / 3 novembre
1779 / Vue 68 sur 82,
ANOM / Saint-Domingue / Le Cap / 1779 / 15 décembre
1779 / Vue 78 sur 82,
ANOM / Saint-Domingue / Le Cap / 1780 / hiatus entre
le 3 janvier 1780 (registre fin 1779) et le 21 février 1780
(registre 1780),
ANOM / Saint-Domingue / Le Cap / 23 mars 1780 / Vue
10 sur 103,
ANOM / Saint-Domingue / Le Cap / 2 janvier 1781 /
Vue 1 sur 76.

15. Archives nationales françaises

AN/AB :

AB/XIX : Documents isolés et papiers d'érudits
Coll. Georges de Morand (généalogiste)
AB/XIX//3436.

AN/AF :

*AF/II : Conseil exécutif provisoire et comités de la Convention, dont le Comité
de Salut Public*
AF/II/269.

*AF/III : Recueil des actes du Directoire exécutif, 11 Brumaire-30 Ventôse An
IV : 2 nov 1795-20 mars 1796*
AF/III/*1,
AF/III/*2.

*AF/IV : Secrétariat d'Etat impérial. Rapports du ministre de la Guerre, 1800-
1814*
*Personnel. Généraux de brigade en activité. Etat comportant une
notice sur leurs activités jusqu'en l'An VIII*
MIC/AF/IV/118.

AN/BB :

*BB/29 : Enregistrement général de la correspondance du ministère
Majorâts - Empire napoléonien*
BB/29/1003,
BB/29/1080.

AN/D :

D/XXIX : Comité des recherches sur l'Assemblée nationale constituante, 1789-1791

D/XXIXbis/37, dossier 381, pièces n°20 à 24, 10-19 juillet 1791.

AN/F :

F/1bI : Ministère de l'Intérieur : administration générale, personnel administratif, dossiers individuels, ...

Dossiers individuels de préfets, 1800-1880

F/1bI/155,

F/1bI/167,

F/1bI/180.

F/7 : Les émigrés de la Révolution française : liste générale et dossiers nominatifs des demandes de radiation et de main-levée de séquestre, 1769-1817. Police générale-Emigrés

F/7/5621,

F/7/5623,

F/7/5625,

F/7/5638,

F/7/5817,

F/7/5902,

F/7/5905,

F/7/5911,

F/7/5915,

F/7/6091,

F/7/6110.

F/12 : Secours aux colons de Saint-Domingue. Indemnisation des colons spoliés et secours aux réfugiés

F/12/2743,

F/12/2745,

F/12/2788,

F/12/2816,

F/12/2821.

F/14 : Travaux publics

Demandes d'autorisation d'usines métallurgiques en application de la loi du 21 avril 1810 (1790-1867)

Département de l'Aude

F/14/4309.

AN/MAR :

MAR : Fonds Marine

MAR/B : Service général des campagnes militaires

MMAR/B/4/167 (1779).

MAR/C :

C/6 : Rôle des équipages des bâtiments

MAR/33/C/6,
MAR/33/C/6/478-480, 1342 (1778-1781).

C/7 : Dossiers individuels de la Marine
MAR/C/7 (XVIIe – XXe s.).

AN/MC :

MC/ET : *Minutes et répertoires des notaires*
Notaire Abraham Silly, 6 nov 1781-25 oct 1804, Etude IX
MC/ET/IX/809.

Notaire Louis-Henri Dulong, 7 déc 1824-17 mai 1839, Etude XIX
MC/ET/XIX/974.

MC/RE : *Minutes et répertoires des notaires*
Notaire Jean Fourcault de Pavant, 30 oct 1762-15 janv 1778, Etude XXXV
MC/RE/XXXV/13.

AN/NN :

NN/11 : *Naturalisations, admissions à domicile, réintégrations dans la qualité de français, autorisations de servir ou de se faire naturaliser à l'étranger, ..., 1815-1822, anciennement Base NAT*
NN/11 : nouvelle cote : BB/11/154/A.

AN/O :

O/3 : *Archives de la Maison du roi, règnes de Louis XVIII et de Charles X, 1814-1830*
Armée des Princes et secours aux émigrés, 1792-1832
0/3/2559,
0/3/2560,
0/3/2561,
0/3/2568,
0/3/2571,
0/3/2634,
0/3/2635,
0/3/2636,
0/3/2637,
0/3/2640.

AN/Y :

Y : *Registre des tutelles (via www.famillesparisiennes.org)*
Y 4598 A, 1^{er}-15 avril 1742,
Y 5077 A, 1^{er}-15 janvier 1781,
Y 5179 B, 16-30 juin 1789.

Y : *Registre des clôtures d'inventaires après décès, fait au Châtelet de Paris*
AN Y5329, 1774-1785,
AN Y5287, 1779-1787.

AN/W :

W/126 : *Dossiers du Tribunal révolutionnaire (1793-An III), Papiers de l'Accusateur public Fouquier-Tinville*
W/126, dossier 2, pièce n°136.

Inventaires téléchargeables concernant les archives des AN :

CHEYNET, 2006

Cheynet (P.-D.), *Les procès-verbaux du Directoire exécutif, An V-An VIII*, vol.1, Répertoire numérique, Paris, Ed. Archives nationales, 2006.

DEMEULENAERE-DOUYERE, 2012

Demeulenaere-Douyère (C.), *Secours aux réfugiés et colons spoliés. XIXe s.*, Répertoire numérique, Paris, Ed. Archives nationales, 2012.

POINSOT, MAUGE, 2016

Poinsot (A.), Mauge (O.), *Naturalisations, admissions à domicile, réintégrations dans la qualité de français, autorisations de servir ou de se faire naturaliser à l'étranger, ..., 1815-1822*, Répertoire numérique, Paris, Ed. Archives nationales, 2016

16. Bibliothèque nationale de France

Cabinet des titres : noblesse

<https://gallica.bnf.fr>

Mss. fr.28382, Pièces Originales (P.O.), Noblesse, Cabinet des titres, n°1898,

Mss. fr.31563-31776, Certificat de noblesse pour le service militaire, 1782, 1783, 1784, de Chérin père, Coll. Chérin, Cabinet des titres,

Mss. fr.32060, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves de l'Ecole royale militaire, 1753, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32066, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves de l'Ecole royale militaire, 1761, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32067, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves de l'Ecole royale militaire, 1762, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32069, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves de l'Ecole royale militaire, 1765, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32070, Procès-verbaux de noblesse pour être admis au nombre des gentilshommes dans l'Hôtel de l'Ecole royale militaire, 1766, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32071, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves de l'Ecole royale militaire, 1767, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32077, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves de l'Ecole royale militaire, 1768, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32079, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves du Collège royal de La Flèche, 1770, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32083, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves du Collège royal de La Flèche, 1773, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32084, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves du Collège royal de La Flèche, 1774, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32087, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves des écoles royales militaires, 1777, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32088, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves des écoles royales militaires, 1778, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32089, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves pour l'Ecole royale et militaire, 1778, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32091, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves des écoles royales militaires, 1780, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32098, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves de l'Ecole royale militaire, 1787, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32099, Procès-verbaux des preuves de noblesse des élèves pour l'Ecole royale et militaire, 1788, d'Hozier de Sérigny,

Mss. fr.32106, Preuves de noblesse des Pages élevés dans la Grande-Ecurie du roi, 1745, d'Hozier,

Mss. fr.32109, Preuves de noblesse des Pages élevés dans la Grande-Ecurie du roi, 1757, d'Hozier,

Mss. fr.32115, Preuves de noblesse des Pages élevés dans la Petite-Ecurie du roi, 1737, d'Hozier,

Mss. fr.32116, Preuves de noblesse des Pages élevés dans la Petite-Ecurie du roi. 1749, d'Hozier,

Mss. fr.32117, Preuves de noblesse des Pages élevés dans la Petite-Ecurie du roi, 1761, d'Hozier,

Mss. fr.32122, Preuves de noblesse pour l'Ecole des demoiselles de Saint-Cyr, 1700 (fr. 32122, dossier n°9) & 1757,

Mss. fr.32134, Preuves de noblesse pour l'Ecole des demoiselles de Saint-Cyr, 1757.

17. Correspondances-Lettres américaines

The papers of Benjamin Franklin

*Sponsored by the American Philosophical Society and Yale University
Digital Edition by the Packard Humanities Institute*

www.franklinpapers.org

Lettre de Jacques Le Maire : Mémoire avec certificat de Benjamin Franklin. Lettres et Papiers de B. Franklin. Paris, 30 mars 1784, rue Beaubourg, Marias, n°72 Benjamin Franklin

<https://franklinpapers.org/franklin/framedVolumes.jsp?vol=41&page=462>

The papers of Georges Washington

US Library of Congress

Digital collections

George Washington Papers (1741-1799)

www.loc.gov/collections/george-washington-papers/about-this-collection

To Georges Washington from Charles Carroll of Carrollton, 24 july 1794 / National Archives / Founders Online / US National Archives and Records administration, Washington D.C., RG 59, Miscellaneous Letters,

Archives de George Washington, Digital Collections, George Washington Papers, US Library of Congress : fiche Leumont, Marie-Robert, chevalier de, 1762 or 1764-1812 or 1814.

The papers of Patrick Henry

Virginia Governor Patrick Henry, Executive Papers (1784-1786)

Virginia Heritage, Guides to Manuscript & Archival Collections in Virginia

Accession 39700, State Records Collection, Richmond

The Library of Virginia, Virginia

Miscellaneous Reel 4918-4921

<https://ead.lib.virginia.edu/vivaxtf/view?docId=Iva/vi00438.xml>

The papers of Thomas Jefferson

Founders online National Archives

Correspondence and other writing of six Major shapers of the United States : George Washington, Benjamin Franklin, John Adams, Thomas Jefferson, Alexander Hamilton, James Madison

www://founders.archives.gov

National Archives US, *Founders Online*, From Thomas Jefferson to Benjamin Harrison, In Council – 29 oct 1779,

<https://founders.archives.gov/documents/Jefferson/01-03-02-0143>

National Archives US, *Founders Online*, From James Madison to Thomas Jefferson, Orange - 27 april 1785,

<https://founders.archives.gov/documents/Madison/01-08-02-0146>

National Archives US, *Founders Online*, To Thomas Jefferson from Jacques Le Maire, Richemont - 30 april 1785,

<https://founders.archives.gov/documents/Jefferson/01-08-02-0074>

National Archives US, *Founders Online*, From James Madison to Thomas Jefferson, Orange – 18th March 1786,

<https://founders.archives.gov/documents/Madison/01-08-02-0268>

National Archives US, *Founders Online*, From Madame (vicomtesse) Deshay to Thomas Jefferson, Baltimore – 18 August 1809,

<https://founders.archives.gov/documents/Jefferson/03-01-02-0350>

III. Sources thématiques bibliographiques

Les sources thématiques présentées ci-après sont venues en complément des sources manuscrites et ce afin d'affiner considérablement les biographies des officiers présentées dans les Volumes 2 & 3.

1. Sur la noblesse

ANONYME, 2008

Anonyme, *Dictionnaire de la vraie noblesse, dictionnaire de la fausse noblesse*, Paris, Ed. Tallandier, 2008, p.23, 31-32, 47, 75, 86, 88, 97, 129, 144, 160-161, 171, 173, 178, 218-219, 229, 241, 243-244, 248, 256, 258-259, 261, 279.

ARMORIAL BELGE, 1965

Armorial belge, 1965, p.40.

AURIAC (d'), ACQUIER, GENNES (de), NIVOLEY, 1854-1868

Auriac (d'), Acquier, Gennes (de), Nivoley, *Armorial de la noblesse de France*, 11 vols., Paris, Ed. Au bureau de la publication et librairie Dumoulin, 1854-1868.

AVIAU de TERNAY (d'), 2008

Aviau de Ternay (G. d'), *Les cadets gentilshommes de l'Ecole royale militaire de Louis XVI (1778-1787)*, Paris, Ed. du Puy, 2008, 208p (non paginé).

AVIAU de TERNAY (d'), 2010

Aviau de Ternay (G. d'), *Les Gentilshommes élèves de l'Ecole royale militaire de Louis XV (1753-1775)*, Paris, Ed. du Puy, 2010, 411p, notices : p.54, 155, 160, 214, 225, 234, 290, 300, 330, 340, 377, 408.

BATJIN, 1862

Batjin (N.), *Histoire complète de la noblesse de France depuis 1789 jusqu'à l'année 1862*, Bruxelles, Ed. Dentu-Muquardt, 1862, p.454-455.

BERGERON, CHAUSSINAND-NOGARET, 1978-2000

Bergeron (L.), Chaussinand-Nogaret (G. dir.), *Grands notables du Premier Empire, notices de biographie sociale*, 26 vols., Paris, Ed. CNRS, 1978-2000.

BERGERON, CHAUSSINAND-NOGARET, 1981

Bergeron (L.), Chaussinand-Nogaret (G. dir.), *Grands notables du Premier Empire*, Paris, Ed. CNRS, 1981, p.51.

BERGERON, CHAUSSINAND-NOGARET, 1985

Bergeron (L.), Chaussinand-Nogaret (G. dir.), *Grands notables du Premier Empire, notices de biographie sociale*, vol.12 : département de l'Ariège, par Bergès (L.) et Caus (M.) ; département du Gers, par Pons (M.), Paris, Ed. CNRS, 1985, p.212 (234p).

BIRAGUE, 1851-1854

Birague (A.), *Histoire générale des maisons souveraines, princières, ducaltes et des autres maisons nobles, ...*, Paris, Ed. Archives historiques, 1851-1854, p.262.

BLUCHE, 1957

Bluche (F.), *Les honneurs de la Cour*, Coll. Les cahiers nobles, 2 vols., Paris Ed. L'intermédiaire des chercheurs et des curieux, 1957.

BOREL d'HAUTERIVE, 1843-1887

Borel d'Hauterive (A.), *Annuaire de la Noblesse de France*, 43 vols., Paris, Ed. Au bureau de la publication et divers éditeurs, 1843-1887.

BOREL d'HAUTERIVE, 1862

Borel d'Hauterive (A.), *Annuaire de la Noblesse de France*, Paris, Ed. Au bureau de la publication et divers éditeurs, 1862, p.182.

BOREL d'HAUTERIVE, 1878

Borel d'Hauterive (A.), *Armorial de Picardie, généralité de Soissons*, t.3, Paris, 1878, p.114, n°18 bis.

BOREL D'HAUTERIVE, 1934

Borel d'Hauterive (A.), *Annuaire de la noblesse de France et des Maisons souveraines de l'Europe*, Monaco, Ed. Comte d'Angerville, 1934, p.139.

BREMOND, 1863

Brémond (A.), *Nobiliaire Toulousain*, Toulouse, Ed. & Imp. Bonnal et Gibrac, 1863, p.401.

CABANNES (de), CAUNA (de), BLANC, 1973

Cabannes (B. de), Cauna (de), Blanc (C.), *Armorial des Landes*, vol.1, Paris, Ed. du Palais-royal, 1973, p.217, 220, 321-322, 346, 369.

CARRE de BUSSEROLLE, 1866-1867

Carré de Busserolle (J.-X.), *Armorial général de la Touraine*, vol.18-19, Tours, Ed. Mémoires de la Société archéologique de Touraine, Imp. Ladevèze, 1867, p.763-764, 986.

CARRE de BUSSEROLLE, 1889-1890

Carré de Busserolle (J.-X.), *Archives des familles nobles de Touraine, Anjou, Maine et Poitou*, 2 vols., Tours, Ed. Suppligeon, 1889-1890.

CHAIX d'EST-ANGE, 1903-1929

Chaix d'Est-Ange (G.), *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe s.*, 20 vols. (nota : s'arrête à la lettre G), 1903-1929.

CHAIX d'EST-ANGE, 1910

Chaix d'Est-Ange (G.), *Dictionnaire des familles anciennes ou notables à la fin du*

XIXe s. : Cas-Cha, vol.9, Evreux, Imp. Hérissé, 1910, p.21.

CHAIX d'EST-ANGE, 1911

Chaix d'Est-Ange (G.), *Dictionnaire des familles anciennes ou notables à la fin du XIXe s.* : Cha-Chu, vol.10, Evreux, Imp. Hérissé, 1911, p.71.

CHAIX d'EST-ANGE, 1983 (réédition)

Chaix d'Est-Ange (G.), *Dictionnaire des familles anciennes ou notables à la fin du XIXe s.*, vol.1, Paris, Ed. Vendôme, 1983 (réédition), p.68.

CHAIX d'EST-ANGE, 1983 (réédition)

Chaix d'Est-Ange (G.), *Dictionnaire des familles anciennes ou notables à la fin du XIXe s.* : Bre-Cas, vol.4, Paris, Ed. Vendôme, 1983 (réédition), p.95, 207, 338

CHAIX d'EST-ANGE, 1983 (réédition)

Chaix d'Est-Ange (G.), *Dictionnaire des familles anciennes ou notables à la fin du XIXe s.* : Cib-Cum, vol.6, Paris, Ed. Vendôme, 1983 (réédition), p.352, 365.

CHAIX d'EST-ANGE, 1983 (réédition)

Chaix d'Est-Ange (G.), *Dictionnaire des familles anciennes ou notables à la fin du XIXe s.* : Duh-Eys, vol.8, Paris, Ed. Vendôme, 1983 (réédition), p.102-103.

COURCELLES (de), 1820

Courcelles (J.-B. de), *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, t.1 (A-L), Paris, Ed. Bureau général de la Noblesse de France, 1820, p.481.

COURCELLES (de), 1824

Courcelles (J.-B. de), *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume*, ..., t.4, Paris, Ed. Chez l'auteur, 1824, p.86-87.

COURCELLES (de), 1826

Courcelles (J.-B. de), *Histoire généalogique et héraldique des pairs de*

France, des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume, ..., t.4, Paris, Ed. Chez l'auteur, 1826, p.36.

COURCELLES (de), 1826

Courcelles (J.-B. de), *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume, ...*, t.6, Paris, Ed. Chez l'auteur, 1826, p.13-14.

COURCELLES (de), 1826

Courcelles (de), *Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France, des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume, ...*, t.7, Paris, Ed. Chez l'auteur, 1826, p.49.

COURCELLES (de), 1827

Courcelles (de), *Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France, des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume, ...*, t.8, Paris, Ed. Chez l'auteur, 1827, p.218.

DESGRANGES, sans date

Desgranges (H.-A.), *Nobiliaire du Berry*, t.2, Paris, Ed. Chez l'auteur, sans date, p.13.

DUPONT de LA MOTTE, BOISSON, 2005

Dupont de La Motte (S.), Boisson (D.), *Le journal de Stanislas Dupont de La Motte : inspecteur au Collège de La Flèche : 1771-1776*, Rennes, Ed. PUF, 2005, p.73.

FERRET, 1889

Ferret (E.), *Personnalités & notables girondins : de l'Antiquité à la fin du XIXe s.*, Bordeaux, Ed. Féret, 1889, p.127.

FLICHY, 2007

Flichy (T.), *La noblesse militaire de Guyenne (1715-1789) : dictionnaire de*

biographies, Versailles, Ed. Mémoire & Documents, 2007, p.73.

HOZIER (d'), HOZIER de SERIGNY (d') 1738-1908

Hozier (L.-P. d'), Hozier de Sérigny (A.M. d'), *Armorial général ou registres de la noblesse de France, 1738-1908*, Paris, 13 vols.

HOZIER (d'), HOZIER de SERIGNY (d'), 1738

Hozier (L.-P. d'), Hozier de Sérigny (A.M. d'), *Armorial général de la France*, vol.1, 1^{re} partie, Paris, Impr. Colombat, 1738, p.150-151.

HOZIER (d'), HOZIER de SERIGNY (d'), 1764

Hozier (L.-P. d'), Hozier de Sérigny (A.M. d'), *Armorial général ou registres de la noblesse de France*, Registre n°5, Paris, Imp. Prault, 1764, p.405-408.

HOZIER (d'), HOZIER de SERIGNY (d'), 1768

Hozier (L.-P. d'), Hozier de Sérigny (A.M. d'), *Armorial général ou registres de la noblesse de France*, Registre n°6, Paris, Ed. Firmin-Didot frères, fils et Cie, 1768, p.25, 214.

HOZIER (d'), HOZIER de SERIGNY (d'), 1868

Hozier (L.-P. d'), Hozier de Sérigny (A.M. d'), *Armorial général ou registres de la noblesse de France*, Registre n°7, Paris, Ed. Firmin-Didot frères, fils et Cie, 1868 (réédition), p.411, 481-504.

HOZIER (d'), HOZIER de SERIGNY (d'), 1873

Hozier (L.-P. d'), Hozier de Sérigny (A.M. d'), *Armorial général ou registres de la noblesse de France*, vol.7, 1^{re} partie, Paris, Ed. Firmin-Didot, 1873, p.164.

IZARNY-GARGAS (d'), LARTIGUES, VAULCHIER (de), 1997

Izarny-Gargas (L. d'), Lartigues (J.-J.),
Vaulchier (J. de), *Nouveau nobiliaire de
France*, vol.1, Versailles, Ed. Mémoire &
documents, 1997, notices : p.114, 125,
149, 183, 189, 221, 272, 301, 325, 375,
379, 409, 465, 469, 529, 548, 561, 576-
577, 593, 596, 614, 647, 660-662.

**IZARNY-GARGAS (d'), LARTIGUES,
VAULCHIER (de), 1997**

Izarny-Gargas (L. d'), Lartigues (J.-J.),
Vaulchier (J. de), *Nouveau nobiliaire de
France*, vol.2, Versailles, Ed. Mémoire &
documents, 1997, notices : p.39, 63, 179,
196-197, 278, 292, 316, 322, 329-330,
335, 356, 358, 360, 401, 406, 416, 495,
578, 591, 608, 655, 674.

**IZARNY-GARGAS (d'), LARTIGUES,
VAULCHIER (de), 1997**

Izarny-Gargas (L. d'), Lartigues (J.-J.),
Vaulchier (J. de), *Nouveau nobiliaire de
France*, vol.3, Versailles, Ed. Mémoire &
documents, 1997, notices : p.28, 49, 112,
187-188, 224, 228, 233, 277, 291, 293,
301, 338, 343, 365, 414, 426-428, 455,
480, 497, 508-509, 524-525, 632, 640,
667.

**JOUGLA de MORENAS, WARREN
(de), FRANTZEN, 1934-1952**

Jougla de Morenas (H.), Warren (R. de),
Frantzen (A.-P.), *Grand Armorial de
France*, 7 vols., t.1 à 4 (Morenas), t.5 et 6
(Warren), t.7 (Frantzen), réimpression en
1975, notices : 211, 1489, 1852, 2222,
2715, 3702, 3834, 3871, 4524, 5737, 5738,
6480, 6496, 6976, 7036, 7187, 7446, 7450-
7457, 7547, 7911, 7915, 8653, 10539-
10542, 11086-11087, 11114, 11187,
11699, 11919, 12032, 12576, 12781-
12782, 12923, 13289, 13475, 13613,
13723, 14532, 15343, 15437, 16896,
17535, 17931-17932, 18192-18193,
18229, 19565, 19794, 20285, 20369-
20382, 20527-20528, 20614, 21090,
21228, 21396, 21549, 21640, 21930,
21995, 22224, 22428, 22723, 23370,
23732, 24796-24797, 25484-25486,
25559, 25644, 26635, 26742-26744,

26756, 26937, 27351, 27662, 27867,
27947, 28418, 29219, 29263-29283,
29692, 30041, 30076, 30081, 30662,
30681, 30818, 31288, 31611, 31796,
31858, 31866, 32161, 32184, 34342,
34610, 35179, 35311, vol.7, Supplément.

JOUVENCEL (de), 1907, 2016

Jouvencel (H. de), *L'Assemblée de la
noblesse de la sénéchaussée de Lyon en
1789 : étude historique et généalogique*,
Lyon, Ed. Brun, 1907, p.261-262
(réédition Hachette, BNF, 2016).

LA CHESNAYE des BOIS (de), 1757

La Chesnaye des Bois (F.-A. de),
*Dictionnaire généalogique, héraldique,
chronologique et historique*, t.1, Paris,
1757, p.531.

LA CHESNAYE des BOIS (de), 1757

La Chesnaye des Bois (F.-A. de),
*Dictionnaire généalogique, héraldique,
chronologique et historique*, t.3, Paris,
1757 p.77, 205.

LA CHESNAYE des BOIS (de), 1771

La Chesnaye des Bois (F.-A. de),
Dictionnaire de la noblesse, t.2, Paris, Ed.
Duchesne, 1771, p.182, 276.

LA CHESNAYE des BOIS (de), 1772

La Chesnaye des Bois (F.-A. de),
Dictionnaire de la noblesse, t.5, Paris, Ed.
Duchesne, 1772, p.107-108.

LA CHESNAYE des BOIS (de), 1774

La Chesnaye des Bois (F.-A. de),
Dictionnaire de la noblesse, t.7, Paris, Ed.
Boudet, 1774, p.446.

LA CHESNAYE des BOIS (de), 1775

La Chesnaye des Bois (F.-A. de),
Dictionnaire de la noblesse, t.9, Paris, Ed.
Boudet, 1775, p.216, 691.

LA CHESNAYE des BOIS (de), 1778

La Chesnaye des Bois (F.-A. de),
Dictionnaire de la noblesse, t.12, Paris,
Ed. Boudet, 1778, p.560, 855.

LA CHESNAYE des BOIS (de), 1783

La Chesnaye des Bois (F.-A. de), *Dictionnaire de la noblesse*, t.13, Paris, Ed. Badier, 1783, p.38-39, 164.

LA CHENAYE-DESBOIS (de), 1863-1876 (réédition)

La Chenaye-Desbois (F.-A. de), *Dictionnaire généalogique de la noblesse*, 3^e éd., 19 vols., Paris, Ed. Sclesinger, 1863-1876.

LA CHESNAYE des BOIS (de), 1863

La Chesnaye des Bois (F.-A. de), *Dictionnaire généalogique de la noblesse*, t.2, Paris, Ed. Schlesinger, 1863, p.237, 678.

LA CHESNAYE des BOIS (de), 1865

La Chesnaye des Bois (F.-A. de), *Dictionnaire généalogique de la noblesse*, t.6, Paris, Ed. Schlesinger, 1865, p.533.

LA CHESNAYE des BOIS (de), 1867

La Chesnaye des Bois (F.-A. de), *Dictionnaire généalogique de la noblesse*, t.11, Paris, Ed. Schlesinger, 1867, p.333, 479.

LAINÉ, 1828-1850

Lainé (P.-L.), *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France ou Recueil de preuves*, 11 vols., Paris, Ed. Chez l'auteur, 1828-1850.

LAINÉ, 1828

Lainé (P.-L.), *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France ou Recueil de preuves*, vol.1, Paris, Ed. Chez l'auteur, 1828, p.9.

LAINÉ, 1834

Lainé (P.-L.), *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France ou Recueil de preuves*, vol.4, Paris, Ed. Chez l'auteur, 1834, p.15.

LAINÉ, 1840

Lainé (P.-L.), *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France ou Recueil de preuves*, vol.7, Paris, Ed. Chez l'auteur, 1840, p.8-9.

LA MORINERIE (de), 1861

La Morinerie (L. de), *La noblesse de Saintonge et d'Aunis convoquée pour les états généraux de 1789*, Paris, Ed. Dumoulin, 1861, p.29.

LA ROQUE (de), 1860

La Roque (L. de), *Armorial de la noblesse de Languedoc, généralité de Montpellier*, t.1, Paris, Ed. Dentu, 1860, p.533.

LA ROQUE (de), 1892

Laroque (L. de), *Bulletin héraldique de France ou Revue historique de la noblesse de France*, vol.5-6, Paris, Ed. Administration du Bulletin héraldique de France, 1892, p.161.

LA ROQUE (de), BARTHELEMY (de), 1862

La Roque (L. de), Barthélémy (E. de), *Catalogue des gentilshommes de Languedoc*, Paris, Ed. Dentu & Aubry, 1862, p.32.

LA ROQUE (de), BARTHELEMY (de), 1864

La Roque (L. de), Barthélémy (E. de), *Catalogue des gentilshommes de Périgord, Aunis, Saintonge et Angoumois qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux états généraux de 1789*, Paris, Ed. Dentu & Aubry, 1864, p.47.

LA ROQUE (de), BARTHELEMY (de), 1864

La Roque (L. de), Barthélémy (E. de), *Catalogue des gentilshommes de Guienne, Agénois et Bazadois qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux Assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux états généraux de 1789*, Paris, Ed. Dentu & Aubry, 1864, p.9, 34.

LA ROQUE (de), BARTHELEMY (de), 1866

La Roque (L. de), Barthélémy (E. de), *Catalogue des gentilshommes d'Artois, Flandre et Hainaut qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux Assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux états généraux de 1789*, Paris, Ed. Dentu & Aubry, 1866, p.46.

LA ROQUE (de), BARTHELEMY (de), 1866

La Roque (L. de), Barthélémy (E. de), *Catalogue des gentilshommes qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux états généraux de 1789*, t.1, Paris, Ed. Dentu & Aubry, 1866, p.10, 34.

LA ROQUE (de), BARTHELEMY (de), 1866

La Roque (L. de), Barthélémy (E. de), *Catalogue des gentilshommes en 1789. Catalogue des gentilshommes d'Anjou et pays Saumurois, Sénéchaussée d'Anjou*, t.2, Paris, Ed. Dentu & Aubry, 1866, p.15, 17.

LA ROQUE (de), BARTHELEMY (de), 1866

La Roque (L. de), Barthélémy (E. de), *Catalogue des gentilshommes en 1789 et des familles anoblies ou titrées depuis le Premier Empire jusqu'à nos jours, 1806-1866, Protestation de l'ordre de la noblesse de Bretagne (1789)*, t.2, Paris, Ed. Dentu & Aubry, 1866, p.39.

LA ROQUE (de), BARTHELEMY (de), 1867

La Roque (L. de), Barthélémy (E. de), *Catalogue des Preuves de noblesse reçues par d'Hozier pour les écoles militaires (1753-1789)*, Paris, Ed. Dentu, 1867, 32p (Nota : de très nombreuses erreurs).

MAGNY (de), 1843

Magny (C. de), *Archives nobiliaires universelles*, Bulletin du Collège

archéologique et héraldique de France, Paris, Ed. Au secrétariat du Collège héraldique, 1843, p.178.

MAGNY (de), 1844-1852

Magny (C. de), *Livre d'or de la noblesse de France*, 5 vols., 1844-1852.

MAGNY (de), 1845

Magny (C. de), *Deuxième registre du Livre d'Or de la Noblesse de France*, Paris, Ed. Secrétariat du Collège héraldique, 1845, p.123.

MAGNY (de), 1854-1910

Magny C. de), *Archives de la noblesse*, 27 vols., Paris, Ed. Direction des archives de la Noblesse, 1854-1910.

NADAUD, 1863-1872

Nadaud (J.), *Nobiliaire du diocèse et généralité de Limoges*, t.2, Limoges, Imp. Chapoulaud, 1863-1872, p.275.

NADAUD, 1974

Nadaud (J.), *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, t.4, Paris, Ed. Palais-royal, 1974, p.695.

NOULENS, 1863

Noulens (J.), *Maisons historiques de Gascogne et galerie nobiliaire de cette province. Notice du Bouzet*, Paris, Ed. Dumoulin, 1863, p.119-120.

O'GILVY, BOURROUSSES de LAFFORE (de), 1856

Ogilvy (H.-G.), Bourrousses de Laffore (P.-J., de), *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne : revue des familles d'ancienne chevalerie ou anoblies de ces provinces, antérieures à 1789*, vol.1, Bordeaux, Ed. Dumoulin, 1856, p.272-273.

O'GILVY, BOURROUSSES de LAFFORE (de), 1973

O'Gilvy (H.-G.), Bourrousses de Laffore (P.-J. de), *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne : revue des familles d'ancienne*

chevalerie, vol.4, Paris, Ed. du Palais-Royal, 1973 (réédition), p.185.

PARIS, 1875

Paris (L.), *L'impôt du sang ou la noblesse de France sur les champs de bataille*, Paris, Ed. Au cabinet historique Dumoulin, 1875, notices : n°5350, 5693, 6177 (erreur), 8458, 9012, 10775.

POPLIMONT, 1874

Popliment (C.), *La France héraldique*, t.5, Saint-Germain, Imp. Boyer, 1874, p.97-98.

POPLIMONT, 1874

Popliment (C.), *La France héraldique*, t.6, Saint-Germain, Imp. Boyer, 1874, p.10-14.

POPLIMONT, 1874

Popliment (C.), *La France héraldique*, t.7, Saint-Germain, Imp. Boyer, 1874, p.274-277.

PRAT-TAXIS (du), 1815

Prat-Taxis (du), *Recueil de certificats de noblesse délivrés par MM Chérin père, Berthier, Chérin fils pour l'admission au service militaire, en conséquence de la décision de S.M. Louis XVI, en acte du 21 mars 1781 (...)*, Paris, Ed. Chez l'auteur et Chez Bleuet, 1815, 404p, notices : p. 54, 102, 115, 141, 220-221, 361, 365.

RENESE, 1897

Renesse (T.), *Dictionnaire des figures héraldiques*, t.2, Bruxelles, Ed. Conseil héraldique de Belgique, 1897, p.549.

REVEREND, 1894-1897 (réédition 1972)

Révérend (A.), *Armorial du Premier Empire*, 4 vols., Paris, 1894-1897 (réédition 1972).

REVEREND, 1901-1906

Révérend (A.), *Les familles titrées ou anoblies au XIXe s., titres, anoblissements et pairies à la Restauration, 1814-1830*, 6 vols., 1901-1906.

REVEREND, TULARD, 1974

Révérend (A.), Tulard (J.), *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration, 1814-1830*, Paris, Ed. Champion, 1974, p.210, 329-331.

RIBIER (de), 1909

Ribier (L. de), *Preuves de noblesse des gentilshommes auvergnats admis dans les écoles militaires, 1751-1790*, Paris, Ed. Champion, 1909, p.242.

ROTON, 1951

Roton (R. de), *Les arrêts du Grand Conseil portant dispense du Marc d'Or de noblesse*, Paris, Ed. SGAF, 1951, p.26.

SAFFROY, 1968-1974

Saffroy (G.), *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France, Recueils généalogiques généraux, monographies familiales et études particulières*, 3 vols., Paris, Ed. Saffroy, 1968-1974.

SANDRET, 1873

Sandret (M.), *Revue historique, nobiliaire et biographique, Recueil de mémoires et documents*, t.8, Paris, Ed. Bonneserre de Saint-Denis, 1873, p.451.

TUETHEY, 1908

Tuetey (L.), *Les officiers sous l'Ancien Régime : nobles et roturiers*, Paris, Ed. Plon, Imp. Plon-Nourrit, 1908, 407p.

VAN HOOREBEKE, 1848

Van Hoorebeke (G.), *Le nobiliaire de Gand ou fragments généalogiques de quelques familles nobles qui ont résidé ou qui résident encore dans cette ville*, Gand, Ed. Van der Schelden 1848, p.163, 212.

VAULCHIER (de), SAULIEU (de), BODINAT (de), 2004

Vaulchier (J. de), Saulieu (J.-A. de), Bodinat (J. de), *Armorial de l'ANF*, Paris, Ed. ANF, 2004, AG, notices (et via site internet) : AG du 26 mai 1935, du 26 janvier 1936, du 9 mai 1937, du 28 mai

1938, du 30 novembre 1938, du 20 mai 1939, du 3 mars 1940, du 21 décembre 1946, du 29 mai 1948, du 28 mai 1949, du 17 décembre 1949, du 13 mai 1950, du 16 décembre 1950, du 12 juin 1954, du 22 juillet 1958, du 18 décembre 1962, du 8 juin 1963, du 16 juin 1966, du 7 octobre 1968, du 16 mai 1972, du 29 novembre 1973, du 20 mai 1976, du 24 novembre 1977, du 5 juin 1980, du 7 juin 1984, du 6 juin 1985, du 9 juin 1989, du 29 novembre 1996.

VITON de SAINT-ALLAIS, 1814-1843 (réimpressions en 1874 & 1877)

Viton de Saint-Allais (N.), *Nobiliaire universel de France*, 21 vols., 1814-1843.

VITON de SAINT-ALLAIS, 1816

Viton de Saint-Allais (N.), *Nobiliaire universel de France*, t.7, Paris, Ed. Bachelin-Deflorenne, 1816, p.378-379.

VITON de SAINT-ALLAIS, 1817

Viton de Saint-Allais (N.), *Nobiliaire universel de France*, t.12, Paris, Ed. Bachelin-Deflorenne, 1817, p.116.

VITON de SAINT-ALLAIS, 1843

Viton de Saint-Allais (N.), *Nobiliaire universel de France*, t.21, Paris, Ed. Bachelin-Deflorenne, 1843, p.180-183.

VITON de SAINT-ALLAIS, 1873

Viton de Saint-Allais (N.), *Nobiliaire universel de France*, t.1, Paris, Ed. Bachelin-Deflorenne, 1872-1873 (réimpression), p.279, 467-468.

VITON de SAINT-ALLAIS, 1873

Viton de Saint-Allais (N.), *Nobiliaire universel de France*, t.2, Paris, Ed. Bachelin-Deflorenne, 1873, p.132.

VITON de SAINT-ALLAIS, 1874

Viton de Saint-Allais (N.), *Nobiliaire universel de France*, t.8, Paris, Ed. Bachelin-Deflorenne, 1874, p.216, 303.

VITON de SAINT-ALLAIS, 1876

Viton de Saint-Allais (N.), *Nobiliaire universel de France*, t.10, Paris, Ed. Bachelin-Deflorenne, 1876, p.262-264.

VITON de SAINT-ALLAIS, 1876

Viton de Saint-Allais (N.), *Nobiliaire universel de France*, t.11, Paris, Ed. Bachelin-Deflorenne, 1876, p.326-341.

VITON de SAINT-ALLAIS, 1876

Viton de Saint-Allais (N.), *Nobiliaire universel de France*, t.12, Paris, Ed. Bachelin-Deflorenne, 1876 (réimpression de l'année 1817), p.278-279.

VITON de SAINT-ALLAIS, 1876

Viton de Saint-Allais (N.), *Nobiliaire universel de France*, t.16, Paris, Ed. Bachelin-Deflorenne, 1876, p.258-259.

VITON de SAINT-ALLAIS, 1877

Viton de Saint-Allais (N.), *Nobiliaire universel de France*, t.18, Paris, Ed. Bachelin-Deflorenne, 1877, p.43.

VITON de SAINT-ALLAIS, COURCELLES, 1820

Saint-Allais (de), Courcelles, *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, vol.2, Paris, 1820, p.227.

WAROQUIER de COMBLES (de), 1784

Waroquier de Combles (de), *Tableau historique de la noblesse militaire*, Paris, Ed. Divers, 1784.

WAROQUIER de COMBLES (de), 1786-1789

Waroquier de Combles (de), *Tableau généalogique et historique de la noblesse*, 1786-1789, 9 vols.

WILLEMS, LAMANT, CONAN, 1972

Willems (J.-H.), Lamant (H.), Conan (J.-Y.), *Armorial français ou Répertoire alphabétique de tous les blasons et notices des familles nobles, patriciennes et bourgeoises de France : Croix-Crox*, vol.5,

Eaubonne, Ed. Lamant & Bruxelles, Ed. Willens, 1972, p.105.

WOËLMONT de BRUMAGNE (de), 1923-1935

Woëlmont de Brumagne (H., de), *Notices généalogiques*, 8 vols., 1923-1935.

WOËLMONT de BRUMAGNE (de), 1923

Woëlmont de Brumagne (H. de), *Notices généalogiques*, 1^{re} série, Paris, Ed. Champion, 1923, p.304, 390-391.

WOËLMONT de BRUMAGNE (de), 1923

Woëlmont de Brumagne (H. de), *Notices généalogiques*, 2^e série, vol.2, Paris, Ed. Champion, 1923, p.557, 710.

WOËLMONT de BRUMAGNE (de), 1928

Woëlmont de Brumagne (H. de), *La noblesse française subsistante*, t.1, Paris, Ed. Champion, 1928, p.31, 34, 47, 49, 57, 76, 99, 109, 127, 145, 151, 156, 163, 204, 213, 229, 242, 249, 250, 262, 271, 275, 278, 304, 307, 320, 326, 345, 355, 370, 372, 380, 384, 403, 406-407, 414, 420, 425, 428, 432, 456, 466, 564, 570.

2. Sur les ordres honorifiques

Plusieurs informations bibliographiques connues concernant les ordres honorifiques (o. de Cincinnatus, o. de Saint-Louis, o. de la Légion d'honneur) décernés aux officiers étudiés se retrouvent dans les paragraphes intitulés *Généalogie* et *Noblesse*.

Cincinnati

CONTENSON (de), 2007

Contenson (L. de), *La Société des Cincinnati de France et la guerre d'Amérique, 1778-1783*, Paris, Ed. Auguste Picard, (1^{re} édition, Ed. Lacour, 1934), 2007, 311p, notices : p.135, 148-149, 151, 197-198, 217, 263, 275-276.

ERSKINE-HUME, 1934

Erskine-Hume (E.), *Sesquicentennial History, and Roster, of The Society of the Cincinnati in the State of Virginia (1783-1933)*, Washington D.C., Ed. The Society, 1934, p.284, 306.

GARDINER, 1905

Gardiner (A.), *The Order of the Cincinnati in France*, Ed. The Rhode Island State Society of The Cincinnati, 1905.

HEITMAN, 1982

Heitman (F.), *Historical register of Officers of the Continental Army during The war of the Revolution. April, 1775, to December 1783*, Ed. Genealogical Publishing.com, 1982 (first edition Washington D.C., 1914, p.645), 698p : nota, addenda to Heitman's *Historical register ...*, by Kelby (R.), New-York, Ed. Historical Society of the Cincinnati, 1932.

LAMANT, SAINT-SIMON (de), 1980

Lamant (H.), Saint-Simon (F. de), *Armorial des Cincinnati de France 1783*, Paris, Ed. Contrepoint, 1980, notices : p.61-62, 220-221, 298-299, 712.

METCALF, 1938

Metcalf (B.), *Original members and other officers eligible to the Society of the Cincinnati, 1783-1938 : with the institution, rules of admission, and listes of the officers of the general and state societies*, Connecticut Society of the Cincinnati, Ed. Shenandoah Publishing House, 1938, 390p.

SOCIETE DES CINCINNATI DE FRANCE, 2014, 2018

Société des Cincinnati de France, *Annuaire des Cincinnati de France*, Loches, Imp. Renaissance lochoise, 2014, p.40-41, 66, 82-83, 100, 105, 146-147, et Courbevoie, Imp. Grafeez, 2018, p.115.

THE SOCIETY OF THE CINCINNATI, 2016

The Society of the Cincinnati, *Roster 2016*, Washington D.C., Ed. The Society of the Cincinnati, 2016, p.199.

STIOT

Stiot (R.-D.), *La Société et l'ordre des Cincinnati*, Carnet n°35 de La Sabretache, Paris, Ed. La Sabretache.

Saint-Louis :**HOZIER (d'), 1817**

Hozier (J.-F. d'), *Recueil de tous les membres composant l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (1693-1817)*, Paris, Ed. Au bureau du bon français et Chez Smith, 1817.

LAIGUE (de), 1815

Laigue (A.-L. de), *Les familles françaises considérées sous le rapport de leurs prérogatives honorifiques héréditaires, ou Recherches historiques sur l'origine de la Noblesse, les divers moyens par lesquels elle pouvoit être acquise en France, l'institution de la pairie, de la chambre des pairs, et des majorats, et l'établissement des ordres de chevalerie, et de la Légion d'honneur*, Paris, Ed. Petit, 1815, p.153-159, *Ordre de Saint-Louis et Institution du*

Mérite militaire.

MAZAS, ANNE, 1860

Mazas (A.-A.), Anne (T.), *Histoire de l'ordre de Saint-Louis, depuis son institution en 1693 jusqu'en 1830*, t.1, Paris, Ed. Dentu et Firmin, 1860, notices : p.590, 606.

MAZAS, ANNE, 1860

Mazas (A.-A.), Anne (T.), *Histoire de l'ordre de Saint-Louis, depuis son institution en 1693 jusqu'en 1830*, t.2, Paris, Ed. Dentu et Firmin, 1860, notices : p.244, 301, 315-316, 362, 453, 472, 514-515.

MAZAS, ANNE, 1861

Mazas (A.-A.), Anne (T.), *Histoire de l'ordre de Saint-Louis, depuis son institution en 1693 jusqu'en 1830*, t.3, Paris, Ed. Dentu et Firmin, 1861, notices : p.23, 199, 434-435, 493.

Légion d'honneur :**BONNEVILLE de MARSANGUY, 1900**

Bonneville de Marsanguy (L.), *La Légion d'honneur (1802-1900)*, Paris, Ed. Laurens, 1900, p.306-307.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LEGION D'HONNEUR

Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, *Les ordres et décorations de mérite sous l'Ancien Régime*, pdf.

LAIGUE (de), 1815

Laigue (A.-L. de), *Les familles françaises considérées sous le rapport de leurs prérogatives honorifiques héréditaires, ou Recherches historiques sur l'origine de la Noblesse, les divers moyens par lesquels elle pouvoit être acquise en France, l'institution de la pairie, de la chambre des pairs, et des majorats, et l'établissement des ordres de chevalerie, et de la Légion d'honneur*, Paris, Ed. Petit, 1815, p.59-81, *De la création de la Légion d'honneur.*

3. Sur la généalogie

AMERICAN ALMANAC, 1849

The American Almanac and repository of useful knowledge for the year, *Liste des anciens consuls et vice-consuls étrangers aux USA*, Boston, Ed. Gray & Brown, Ed. American Almanac Press, 1849, p.127.

ANNUAIRE DES CHATEAUX, 1920-21

Annuaire des châteaux, Paris, 1920-21, p.337, p.609 et Paris, 1931, p.632 et 1135 ; 1932, p.616 ; 1934, p.1040 ; 1935, p.568.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SARTHE, 1881

Archives départementales de la Sarthe, *Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, Sarthe, vol.3- 4, Le Mans, Ed. Monnoyer, 1881, p.294.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA VIENNE, 1940

Archives départementales de la Vienne, *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 : Vienne, Série E, supplément (communes) (registres paroissiaux)*, vol.3, Poitiers, Ed. Archives départementales de la Vienne, Impr. Texier, 1940, p.180-181.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'ILLE-ET-VILAINE, 1934

Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine, *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, Ille-et-Vilaine, *Archives civiles, série C*, Rennes, Ed. Oberthur, 1934, p.57, 138.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LOT-ET-GARONNE, 1908

Archives départementales de Lot-et-Garonne, *Inventaire des Archives départementales postérieures à 1789 : Lot-et-Garonne, Période révolutionnaire*, vol.1, Agen, Imp. Moderne, 1908, p.119.

ARNAUD, 1978

Arnaud (E.), *Répertoire de généalogies françaises imprimées*, t.1 (A-F), Paris, Ed. Berger-Levrault, 1978.

ARNAUD, 1979

Arnaud (E.), *Répertoire de généalogies françaises imprimées*, t.2 (G-M), Paris, Ed. Berger-Levrault, 1979.

ARNAUD, 1982

Arnaud (E.), *Répertoire de généalogies françaises imprimées*, t.3 (N-Z), Paris, Ed. Berger-Levrault, 1982.

ARNAUD, 1986

Arnaud (E.), *Répertoire de généalogies françaises imprimées*, 3 vols., Paris, Ed. Christian, 1986.

ARNAUD, 2005

Arnaud (E.), *Répertoire de généalogies françaises imprimées*, t.1, Paris, Ed. Christian, 2005, notices : p.80, 118, 127, 150, 164, 176, 181, 205, 248, 275-276, 295, 297, 302, 315, 319, 334, 337, 366, 417, 420, 470, 478, 484, 497, 504, 511, 541, 561.

ARNAUD, 2005

Arnaud (E.), *Répertoire de généalogies françaises imprimées*, t.2, Paris, Ed. Christian, 2005, notices : p.102, 125, 140, 153-154, 207, 219, 237, 240, 246, 268-269, 271, 276, 291, 309, 333, 345, 385, 389, 394, 398, 418, 433, 443, 456, 481, 497.

ARNAUD, 2005

Arnaud (E.), *Répertoire de généalogies françaises imprimées*, t.3, Paris, Ed. Christian, 2005, notices : p.186, 220, 223, 227, 263, 267, 274, 286, 294, 298, 304, 310, 328, 365, 377-378, 401, 420, 436, 443, 446, 458-459, 539, 544, 552, 580.

ARNAULT, JAY, JOUY, NORVINS, et alii, 1823

Arnault (A.), Jay (A.), Jouy (E.), Norvins (J.), et alii, *Biographie nouvelle des*

contemporains ou dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la Révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs actions, leurs écrits, leurs erreurs ou leurs crimes, soit en France, soit dans les pays étrangers, vol.11, Paris, Ed. Babeuf, 1823, p.159.

ARNAULT, JAY, JOUY, NORVINS, et alii, 1824

Arnault (A.), Jay (A.), Jouy (E.), Norvins (J.), et alii, *Biographie nouvelle des contemporains ou dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la Révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs actions, leurs écrits, leurs erreurs ou leurs crimes, soit en France, soit dans les pays étrangers (Por-Richel)*, vol.17, Paris, Ed. Librairie historique, 1824, p.109-110.

ASSEMBLEE NATIONALE, 1790

Assemblée Nationale, *Etat nominatif des pensions sur le Trésor royal*, t.2, Paris, Imp. nationale, 1790, p.61, 128, 197, 272, 299, 468, 508.

ASSEMBLEE NATIONALE, 1791

Assemblée Nationale, *Etat nominatif des pensions sur le Trésor royal*, t.3, Paris, Imp. nationale, 1791, p.254.

AUTEUR INCONNU, 1889

Auteur inconnu, *Histoire du 1^{er} régiment de Cuirassiers*, Monographie imprimée, Angers, Ed. Lachèse & Dolbeau, 1889, p.315.

BAZIN, 1990

Bazin (C.), *Le marquis de La Rouerie, colonel Armand, de la guerre américaine à la conjuration bretonne*, Paris, Ed. Perrin, 1990, 290p.

BEAUCHET-FILLEAU, CHERGE (de), 1895

Beauchet-Filleau (H.), Chergé (C. de), *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, vol.2, Poitiers, Ed. Oudin, 1895, p.108.

BIOGRAPHIE NATIONALE

Biographie nationale, t.14, p.103-104.

BROUILLON, 1909

Brouillon (L.), *Histoire de la ville de Sainte-Ménéhould*, Ed. Martinet-Heuillard, 1909, p.185.

BRUNEAU-LATOUCHE, 2012

Bruneau-Latouche (E.), *Les Pothuau, une famille de la Capesterre, Martinique*, Bulletin de la GHC (Généalogie et Histoire de la Caraïbe), juillet 2012 (corrections juillet 2013), p.8.

BULLETIN DES LOIS DU ROYAUME DE France, 1824

Bulletin des lois du Royaume de France, 7^e série, vol.18, Paris, Imp. royale, août 1824, p.267.

BUTLER, 2007

Butler (N.), *Votaries of Appolo, The St. Cecilia Society and the patronage of Concert Music in Charleston, South Carolina, 1766-1820*, Columbia, Ed. The university of South Carolina Press, 2007, p.190.

BUTTERWORTH, 1998

Butterworth (N.), *The American Symphony*, Aldershot, Ed. Ashgate, 1998, p.5.

CAUNA (de), 2012

Cauna (J. de), *Une famille transatlantique : les Fleuriau*, Les cahiers de Framespa, n°9, 2012.

CENTRE D'ETUDES BOURGUIGNONNES, 1971

Centre d'Etudes bourguignonnes, *Annales de Bourgognes*, vol.43-44, Dijon, Ed. Centre d'Etudes bourguignonnes, 1971, p.270.

CENTRE ROLAND MOUSNIER, 2015

Centre Roland Mousnier, *Liste des Pensionnaires du Collège du Petit Juilly* :

1746-1795 (*Ordre religieux de l'Oratoire de France*), Centre Roland Mousnier, 2015, septembre, p.225, p.547.

CERCLE ARCHEOLOGIQUE DE MONS, 1890

Cercle archéologique de Mons, *Annales*, Bruxelles, Ed. Dacquin, 1890, p.343.

COURTAUX, ROGATIEN, LANTIVY de TREDION (de), 1899

Courtaux (T.), Rogatien (J.-J.), Lantivy de Trédion (de), *Histoire généalogique de la Maison de Lantivy, de ses alliances et des seigneuries qu'elle a possédées*, ..., Ed. Cabinet de l'historiographe, 1899, p.110.

COURTEPEE, 1848

Courtepée (C.), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, vol.4, Dijon, Ed. Lagier, 1848, p.207.

COURTES, 1999

Courtès (G.), *Le Gers : dictionnaire biographique de l'Antiquité à nos jours*, Auch, Ed. Société archéologique et historique du Gers, 1999, p.197.

DELAVENNE, 1954-1955

Delavenne (A.), *Recueil généalogique de la bourgeoisie ancienne*, 2 vols., Paris, Ed. S.G.A.C., 1954-1955.

DENIS du PEAGE, 1951

Denis du Péage (P.), *Notes généalogiques sur quelques familles d'Artois et de Flandre*, 2 vols., Lille, Ed. S.I.L.I.C., 1951.

DESCHAMPS, 1924

Deschamps (A.), *Généalogie de la famille de Kermarec depuis 1381 jusqu'en 1924*, Mémoires de la Société d'Archéologie d'Avranches, Torigny-sur-Vire, Imp. Totain, 1924, p.47.

DESCHAMPS, 1996

Deschamps (P.), *Historique de Saint-Gervais-du-Perron*, Ed. Chez l'auteur, 1996, 4p.

DESVOYES, 1873

Desvoves (L-P.), *Généalogie de la famille Le Prestre de Vauban*, Semur, Ed. Société des Sciences économiques et naturelles de Semur, 1873, 32p.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU CIMETIERE DU PERE LACHAISE, 2002

Dictionnaire historique du cimetière du Père-Lachaise, Paris, Ed. L'Amateur, 2002, 336p.

DROUILHET de SIGALAS, 2015

Drouilhet de Sigalas (A.), *Généalogie de la Maison Drouilhet de Sigalas*, Bazoches, Ed. Par l'auteur, 2015, p.55, 101-105.

DUCAUNNES-DUVAL, BRUTAILS, 1901

Ducaunnès-Duval (G.), Brutails (J.-A.), *Inventaire-sommaire des Archives départementales de la Gironde antérieures à 1790 (n°2164 à 3697)*, Bordeaux, Imp. Gounouilhoul, 1901, p.399.

ENCYCLOPEDIE METHODIQUE, 1783

Encyclopédique méthodique, *Code de Jurisprudence*, t.2, Paris, 1783, p.145.

FILLEAU-BEAUCHET, 1891-1976

Filleau-Beauchet (H.), *Dictionnaire historique et généalogique du Poitou*, 6 vols., 1891-1976.

FILLEAU-BEAUCHET, CHERGE (de), 1846

Filleau-Beauchet (H.), Chergé (C. de), *Dictionnaire historique et généalogique des familles de l'ancien Poitou*, t.1, Poitiers, Ed. Saurin, 1846, p.245-246, 713.

FRONDEVILLE (de), 1970

Frondeville (H. de), *Les conseillers du Parlement de Normandie : recueil généalogique établi sur la base du manuscrit Bigot de la Bibliothèque de*

Rouen, vol.3-4, Rouen, Ed. Lestringuant, 1970, p.403.

GAUER, 2017

Gauer (M.), *Histoire & Généalogie de la famille La Fayolle et de ses alliances*, Coll. Cahiers ardéchois, 24/08/2017, p.5, 20.

GUIRARD, 1930-1935

Guirard (A.), *Les anciennes familles de France*, 1930-1935, 3 vols., Paris, Ed. Boivier & Cie, 1930-1935.

HAAG, 1846-1859

Haag (E.), *La France protestante, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de la liberté des cultes par l'Assemblée nationale*, Paris, Ed. Cherbuliez, 1846-1859, p.98-99.

HAAG, 1858

Haag (E.), *La France protestante*, t.8, Paris, Ed. Cherbuliez, 1858, p.99.

HOEFFER, 1866

Hoefffer, *Nouvelle biographie générale*, t.45, Paris, Ed. Firmin-Didot frères, 1866, p.1013-1014.

HUNTER, CLAY, 1895

Hunter (J.), Clay (J.), *Familiae minorum gentium*, vol.3, London, Ed. Harleian Society, 1895, p.977.

**INSTITUT ARCHEOLOGIQUE
LIEGEOIS, 1947**

Institut archéologique liégeois, *Le comte Joseph Clément Sallier de La Tour, colonel propriétaire du Royal-Liégeois et le Royal Foreigners*, in : *Chronique archéologique du Pays de Liège*, vol.38-44, Liège, Ed. Institut archéologique liégeois, 1947, p.17-25.

JOLIBOIS, 1889

Jolibois (J.), *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn (ancien pays d'Albigeois)*, Albi, Ed.

Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn, Imp. Bureau de la Revue, 1889, p.44.

KRÜGER, 1973

Krüger (K.), *The musical heritage of the United States*, San Francisco, Ed. Society for the Preservation of the American Musical Heritage, 1973, p.135-137.

**LA MARTINIERE, DUHEM,
LACROIX, 1901**

La Martinière (C. de), Duhem (G.), Lacroix (P.-T.), *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Morbihan : Evêché de Vannes, Archives ecclésiastiques : série G, clergé séculier*, vol.1, n°1-347, Vannes, Imp. Galles, 1901, p.499.

LA QUOTIDIENNE, 1822

La Quotidienne, 18 avril 1822, p.4

LEDAIN, 1977

Ledain (B.), *Histoire de la ville de Bressuire*, Marseille, Ed. Lafitte (1^{re} édition, Landreau, 1880), 1977, p.354.

LENÔTRE (GOSSELIN, dit), 1932

Lenôtre (G. ; Gosselin, T, dit), *Le marquis de La Rouërie et la Conjuraton bretonne (1790-1793)*, Paris, Ed. Librairie académique Perrin, 1932, 420p.

LEPICIER, 1898

Lépiciier (J.), *Archives historiques du département de la Gironde*, Société historique de la Gironde, Paris, Ed. Aubry, 1898, p.225.

LEROY, DINAUX, LE GLAY, 1829

Leroy (A.-N.), Dinaux (A.), Le Glay (A.), *Archives historiques et littéraire du Nord de la France, et du Midi de la Belgique*, Valenciennes, Ed. Bureau des Archives des Nord, 1829, p.20-21.

LIANDIER, 2011

Liandier (J.-F). *Montamisé, Espéron de Beauregard, l'homme qui refusa d'être*

maire, Le Picton, n°210, novembre-décembre 2011, p.59.

LISTE GÉNÉRALE DES PENSIONNAIRES, 1833

Liste générale des pensionnaires, Ancienne liste civile avec indication sommaire des motifs de la concession de la pension, Paris, Imp. royale, 1833, p.481.

LUSSAN (de), 1757

Lussan (M. de), *Vie de Louis Balbe-Berton de Crillon, surnommé le Brave, et mémoires des règnes de Henri II, François II, Charles IX, Henri III, et Henri IV*, Paris, Ed. Pissot, 1757, p.267.

LUSTRAC (de), 1940

Lustrac (J. de), *Généalogie de la famille de Lustrac*, (1^{re} édition 1934) 2^e éd, Bergerac, Imp. Générale du Sud-ouest, 1940, p.210-216.

MACE de VAUDORE (de), 1836

Macé de Vaudoré (M. de), *Dictionnaire historique, géographique et topographique de Nantes et de l'ancien comté nantais*, Nantes, Imp. Merson, 1836, p.285, 289.

MAGASIN HISTORIQUE, 1791

Magasin historique, *Journal de la Cour et de la Ville*, n°1, Paris, jeudi 1^{er} septembre 1791, p.42.

MARIONNEAU, 1863

Marionneau (C.), *Souvenirs de La Roberdière, lieu de naissance du général Bedeau*, Nantes, Ed. Guéraud, 1863, p.26.

MARTEL, 1776

Martel (J.), *Thèse dédié à Martin Deidier, chirurgien-major du régiment d'Agénois*, 1776.

MAUDRU, 1799

Maudru (J.-B.), *La vérité dévoilée sur M. Desdorides*, Paris, Imp. Roblot, 1799, 11p.

MAURAIGE (de), 2018

Mauraige (G. de), *Généalogie et état présent de la famille de Maura(i)ge de Warlu, 1600-2018* (famille patricienne du Hainaut), in : *Le Parchemin*, Bulletin bimestriel édité par l'Association royale, Office généalogique et héraldique de Belgique, n°438, 83^e année, novembre-décembre 2018, Ed. OGHB, Bruxelles, 2018, p.640-679.

MAURAIGE (de), 2020

Mauraige (G. de), *Résultats de l'enquête généalogique, héraldique et nobiliaire, réalisée de 2008 à 2020. Généalogie de la famille de Maura(i)ge de Warlu, XVI^e s.-XXI^e s.*, A compte personnel, Juin 2020, 201p.

MELVILLE, MASSUE, RUVIGNY (de), RAINEVOL, 1994

Melville (H.), Massue, Ruvigny (de), Rainevol, *The Plantagenet Roll of the Blood Royal : being a complete table of all the descendants now living of Edward III, King of England*, London, Ed. Genealogical Publishing Company, 1994, p.610.

MERCURE GALANT, 1703

Mercur Galant, Paris, septembre 1703, p.238-245.

MICHAUD, 1811-1862

Michaud (E.), *Biographie universelle, ancienne et moderne, Ouvrage rédigé par une société de gens de lettres et de savants*, 85 vols., Paris, Ed. Desplaces, 1811-1862.

MICHAUD, 1817

Michaud (E.), *Biographie des hommes vivants ou Histoire par ordre alphabétique de la vie publique de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs actions ou leurs écrits*, t.3, Paris, Ed. Desplaces, octobre 1817, p.269.

MICHAUD, 1843

Michaud (G.), *Biographie universelle, ancienne et moderne. Ouvrage rédigé par*

une société de gens de lettres et de savants, t.43, Paris, Ed. Desplaces, 1843.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, 1954

Ministère de l'Education Nationale, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : départements*, t.1, Paris, Bibliothèque Nationale, 1954, p.269 : Manuscrits de la Bibliothèque de Bordeaux, mss. 1696 (I).

MOIROUX, 1908

Moiroux (J.), *Le cimetière du Père Lachaise*, Paris, Ed. Guide illustré, 1908, p.89.

MONDON, 1977

Mondon (J.), *L'Héritage disputé de M. Feydeau de La Coussaye*, Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, 2e série, vol.10, n°2-3, Actes du congrès de Champdeniers, Niort, 1977, p.271-285.

NOULENS, 1865

Noulens (J.), *Journal historique de Guyenne, Gascogne, Béarn, Navarre, etc* ..., t.9, Condom, Ed. Revue d'Aquitaine, 1865, p.326.

NOULENS, 1874

Noulens (J.), *Documents historiques sur la Maison de Galard*, t.3, Paris, Imp. Claye, 1874, p.706, 728.

NOULENS, 1876

Noulens (J.), *Documents historiques sur la Maison de Galard*, t.4, Paris, Imp. Claye, 1876, p.1379-1380.

PETERSON, 1986

Peterson (M.), *Thomas Jefferson and the New nation : a biography*, London-Oxford-New-York, Ed. Oxford University Press, 1970 (first ed), 1986, p.188.

POLI (de), 2016

Poli (O. de), *Le régiment de La Couronne : 1643-1791*, Coll. XIX, Paris, Ed. Hachette livre, BNF, 2016, 428p.

PRADEL-VERNEZOBRE, 1863

Pradel-Vernezobre (C.), *Une famille de Puylaurens au XVIIIe s., Mémoire sur la famille d'Imbert (1775)*, vol.12, n°9/10, Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français (1852-1865), Paris, Ed. Fisbacher, sept-oct 1863, p.448-451.

RABBE, VIEILH de BOISJOLIN, SAINTE-PREUVE, 1826

Rabbe (A.), Vieilh de Boisjolin (C.-A.), Sainte-Preuve, *Biographie universelle et portative des contemporains*, ..., Paris, Ed. Au bureau de la biographie, 1826, p.173.

RECHERCHES GENEALOGIQUES, 1874

Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne, de Guines et pays circonvoisins, vol.1, Paris, 1874, p.469.

ROINCE (de), 1974

Roincé (J., de), *Le colonel Armand, marquis de La Rouërie*, Paris, Ed. L., 1974, 216p.

ROSSIGNOL, 2016

Rossignol (B., P.), *Les Duquéruy, marchands protestants de La Rochelle et habitants de la Guadeloupe*, Coll. Généalogie et Histoire de la Caraïbe, art.155, 2016, p.25.

ROSSIGNOL, 2017

Rossignol (B., P.), *Généalogie de la famille Roy de Courpon de La Vernade*, Bulletin de la GHC (Généalogie et Histoire de la Caraïbe), 16 décembre 2017.

SADOUL et alii, 1912

Sadoul (C.) et alii, *Le Pays lorrain : Revue régionale bi-mensuelle illustrée*, Société d'archéologie lorraine & du musée lorrain de Nancy, Nancy, Ed. Berger-Levrault, 1912, p.76.

SAIGE, 1874

Saige (G.), Normandie et Bretagne : notes pour servir à l'histoire de la famille Saige ou Sage dénommée, suivant les branches Le saige, Le sage, du Saige, du Sage, de Saige, Paris, 1874, 39p.

SAINT-GENOIS de GRAND-BREUCP (de), 1780

Saint-Génois de Grand-Breucq (F.-J. de), *Mémoires généalogiques pour servir à l'histoire des familles des Pays-Bas*, vol.1, Amsterdam, 1780, p.69.

SAINT-SAUD (de), 2016

Saint-Saud (A. & A. de), *Recherches sur le Périgord et ses familles. Généalogies périgourdines*, vol.3, Paris, Ed. Hachette, 2016.

SENTETZ, 1818

Sentetz (P.), *Notice descriptive et historique de l'église de Sainte-Marie d'Auch, ancienne cathédrale d'Auch*, Auch, Ed. Duprat veuve, 1818, p.36.

SIX, 1934-1935

Six (G.), *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire*, 2 vols., 1934-1935.

SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DE TOURAINE, 1858

Société archéologique de Touraine, *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t.10, Tours, Ed. Société archéologique de Touraine, 1858, p.105.

SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DU DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, 1898

Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, *Bulletin et mémoires*, vol.22-24, Rennes, Ed. Catel, 1898, p.69.

SOCIETE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE DU GERS, 1978

Société archéologique et historique, littéraire et scientifique du Gers, *Bulletin, Condomois aux Antilles*, Auch, Imp. Bouquet, 3^e trimestre 1978, p.341-342.

SOCIETE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE DU GERS, 1982

Société archéologique et historique, littéraire et scientifique du Gers, *Bulletin*, Famille Dupleix de Cadignan, Auch, Imp. Bouquet, 3^e trimestre 1982, p.295.

SOCIETE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE DU GERS, 2008

Société archéologique et historique, littéraire et scientifique du Gers, *Bulletin*, vol.109, n°1 à 4, Auch, Imp. Bouquet, 2008, p.218.

SOCIETE DE BORDA, 1986

Société de Borda, *Bulletin*, vol.111-112, 1986, p.170.

SOCIETE DE MILITAIRES ET DE GENS DE LETTRES, 1822

Société de militaires et de gens de lettres, *Victoires, conquêtes des français, de 1792 à 1815*, t.26, Paris, Ed. Société de militaires et de gens de lettres, 1822, p.150.

SOCIETE D'EMULATION ET D'AGRICULTURE DE L'AIN, 1905

Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain, *Annales*, vol.38, Bourg-en-Bresse, Ed. Journal d'agriculture, de sciences, lettres et arts, Bourg, 1905, p.354.

SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST, 1855

Société des antiquaires de l'ouest, *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers, années 1853-54-55*, Poitiers, Ed. Société des Antiquaires de l'Ouest, 1855, p.294.

SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST, 1860

Société des Antiquaires de l'Ouest, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Années 1858-59*, Poitiers, Ed. Société des Antiquaires de l'Ouest, 1860, p.381.

SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST, 1911

Société des Antiquaires de l'Ouest, *Mémoires, de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, Ed. Société des Antiquaires de l'Ouest, 1911, p.227.

SOCIETE DES ARCHIVES HISTORIQUES DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS, 1885

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis (juillet 1884-octobre 1885)*, Saintes, Ed. Par la Société, 1885, p.407.

SOCIETE DES ARCHIVES HISTORIQUES DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS, 1917

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, *Bulletin*, vol.37, Saintes, Ed. Par la Société, 1917, p.342.

SOCIETE DES ETUDES LITTERAIRES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DU LOT, 1908

Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, *Bulletin*, t.3, Cahors, Ed. Laytou, 1908, p.106.

SOCIETE DES FILS DE LA REVOLUTION AMERICAINE, 2016

Société américaine en France des Fils de la Révolution Américaine (SAR-France), *Annuaire des Sar-France*, Houilles, Ed. Pré-presse de la Marine, 2016, p.48, 64-65, 67, 78, 81, 96, 108, 113.

SOCIETE D'ETHNOLOGIE D'AQUITAINE

Société d'ethnologie d'Aquitaine, *Revue de recherches ethnographiques*, Bordeaux, Ed. Par la Société.

SOCIETE FRANCAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS, 1910

Société française des collectionneurs d'ex-libris, *Archives de la Société des collectionneurs d'ex-libris et de reliures artistiques*, vol.17-18, Paris, Ed. Au siège de la Société, 1910, p.57.

SOCIETE HISTORIQUE DE GASCOGNE, 1877

Société historique de Gascogne, *Revue de Gascogne, Bulletin trimestriel de la Société historique de Gascogne*, vol.18, Auch, Ed. Société historique de Gascogne, 1877, p.529-531, 590.

SOCIETE HISTORIQUE DE GASCOGNE, 1880

Société historique de Gascogne, *Revue de Gascogne, Bulletin trimestriel de la Société historique de Gascogne*, vol.21, Auch, Ed. Société historique de Gascogne, 1880, p.200.

SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE LA CHARENTE, 1883

Société historique et archéologique de la Charente, *Mémoires et Bulletins*, Angoulême, Ed. Constantin, 1883, p.203.

SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE LA CHARENTE, 1909

Société historique et archéologique de la Charente, *Mémoires et Bulletins*, Angoulême, Ed. Constantin, 1909, p.241-242.

SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE LA CHARENTE, 1966

Société historique et archéologique de la Charente, *Mémoires et Bulletins*, Angoulême, Ed. Constantin, 1966, p.278.

**SOCIETE HISTORIQUE ET
ARCHEOLOGIQUE DE L'ORNE,
1914**

Société historique et archéologique de l'Orne, *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, Alençon, Ed. Par la Société, 1914, p.473.

**SOCIETE HISTORIQUE ET
ARCHEOLOGIQUE DU PERIGORD,
1921**

Société historique et archéologique du Périgord, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, vol.48, Périgueux, Ed. Par la Société, 1921, p.331.

**SOCIETE HISTORIQUE ET
ARCHEOLOGIQUE DU PERIGORD,
1925**

Société historique et archéologique du Périgord, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, vol.52, Périgueux, Ed. Par la Société, 1925, p.210-211.

**SOCIETE HISTORIQUE ET
SCIENTIFIQUE DE L'Auvergne,
1900**

Société historique et scientifique de l'Auvergne, *Bulletin*, Clermont-Ferrand, Ed. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, 1900, p.249.

**SOCIETE HISTORIQUE ET
SCIENTIFIQUE DES DEUX-SEVRES,
1905**

Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, *Bulletin*, Niort, Ed. Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, 1905, p.225.

**SOCIETE HISTORIQUE ET
SCIENTIFIQUE DES DEUX-SEVRES,
1906**

Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, *Procès-verbaux, mémoires et documents*, Niort, Ed. Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, 1906, p.176.

**SOCIETE POLYMATHIQUE DU
MORBIHAN, 1889**

Société polymathique du Morbihan, *Bulletin mensuel de la Société polymathique du Morbihan*, Vannes, Ed. Caderan, 1889, p.51.

**SOCIETE SCIENTIFIQUE,
HISTORIQUE ET
ARCHEOLOGIQUE DE LA
CORREZE, 1913**

Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, *Bulletin*, Brive, Ed. Société, 1913, p.668-669.

THE HARLEIAN SOCIETY, 1905

The Harleian Society, *The Registers of St-Martin Outwich, London, The Publications of the Harleian Society : Registers*, vol.32, London, Ed. The Society, 1905, p.83.

THOMAS, 1970

Thomas (C.), *Inventaire sommaire des Archives départementales postérieures à 1789 : Tarn*, vol.3, Albi, Imp. Nouvelle, 1970, p.89.

TIERNY, PAGEL, 1909

Tierny (P.), Pagel (R.), *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Gers*, Auch, Ed. Archives départementales du Gers, Imp. Capin, 1909, p.276.

VAN BOER, 2012

Van Boer (B.), *Historical Dictionary of Music of the Classical Period*, Lanham, Toronto, Plymouth (UK), Ed. The Scarecrow Press, 2012, p.335.

VIAUD, FLEURY, 1845

Viaud (J.-T.), Fleury (E.), *Histoire de la ville et du port de Rochefort*, Rochefort, Ed. Fleury, 1845, p.282.

VILLE DE SAINT-MALO, 1907

Ville de Saint-Malo, *Inventaire sommaire des archives communales postérieures à 1790 par M.H. Harvot*, Saint-Malo, Imp. Chenu, 1907, p.59.

VINGTRINIER, 1876

Vingtrinier (A.), *Recueil historique et littéraire, 5^e série*, t.2, Lyon, Ed. Revue du Lyonnais, 1876, p.74-75.

4. Sur la Franc-maçonnerie**ANNUAIRE MAÇONNIQUE, 1812**

Annuaire maçonnique, Année 1812, Paris, Ed. Porthmann, 1812, p.53.

COUTURA, 1988

Coutura (J.), *Les francs-maçons de Bordeaux au XVIII^e s.*, Marcillac, Ed. du Glorif, 1988, p.191.

LAMARQUE, 1981

Lamarque (P.), *Les francs-maçons aux états généraux de 1789 et à l'Assemblée nationale*, Paris, Ed. EDIMAF, 1981, p.44.

LE BIHAN, 1966

Le Bihan (A.), *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII^e s.)*, Coll. Mémoires et documents, Série Commission économique et sociale de la Révolution française, t.19, Paris, Ed. Bibliothèque Nationale, 1966, 489p.

LE BIHAN, 1967

Le Bihan (A.), *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2^e moitié du XVIII^e s.)*, Paris, Ed. Bibliothèque Nationale, 1967, 460p.

LE BIHAN, 1973

Le Bihan (A.), *Francs-maçons et ateliers parisiens de la Grande Loge de France au XVIII^e s., 1760-1795*, Paris, 1973, 509p.

MARTIN, 1926

Martin (G.), *La Franc-maçonnerie et la préparation de la Révolution*, Paris, Ed. Presses universitaires, 1926, 294p.

MASGNAUD, 1989

Masgnaud (F.), *Francs-maçons en Aunis et Saintonge*, La Rochelle, Ed. Rumeur des âges, 1989.

QUOY-BODIN, 1983

Quoy-Bodin (J.-L.), *Le militaire en Maçonnerie (XVIII^e – XIX^e s.)*, in :

5. Sur la guerre d'Indépendance américaine

BAJOU, 2016

Bajou (V. dir), *Versailles et l'indépendance américaine*, Ouvrage de l'exposition présentée au château de Versailles du 5 juillet au 2 octobre 2016, Montreuil, Ed. Gourcuff Gradenigo, 2016, 208p.

BALCH, 1872

Balch (T.), *Les français en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis (1777-1783)*, Paris, Ed. Sauton, 1872, 237p.

BALCH, SCHIFT-BALCH, WILLING-BALCH, 1891-1895

Balch (T.), Schiff-Balch (E.), Willing-Balch (E.), *The French in America during the war of Independence (1777-1783), A translation by Thomas Willing-Balch, of Les français en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis (1777-1783), par Thomas Balch*, 2 vols. (vol.1, 243p ; vol.2, 252p, translated by Edwin Schiff-Balch and Elise Willing-Balch), Philadelphia, Ed. Porter & Coates, 1891-1895, notices (vol.2) : p.44, 51-52, 53, 57, 65, 79, 85, 95, 105-106, 110, 130, 136, 143-144, 149, 166, 167, 171, 186, 200, 207, 229, 241, 244, 247.

BELAK, ROWAN, 1969

Belak (G.), Rowan (R.), *Register of their Papers in Library of Congress*, Washington Navy Yard, Ed. Naval History Foudation, 1969.

BELY, 1998

Bély (L.), *Les relations internationales en Europe XVIIe-XVIIIe s.*, Paris, Ed. Presses universitaires de France, 1998, 731p.

BERENGER, et alii, 1985

Bérenger (J.) et alii, *L'Europe à la fin du XVIIIe s. (vers 1780-1802) ; Scandinavie, Empire russe et Empire ottoman exclus*,

Paris, Ed. Sedes, 1985, 523p.

BERENGER, MEYER, 1993

Béranger (J.), Meyer (J.), *La France dans le monde au XVIIIe s.*, Coll. Regards sur l'Histoire, Paris, Ed. Sedes, 1993, 383p.

BERTHIER, 1952

Berthier (L.-A.), *Journal de la Campagne d'Amérique (10 mai 1780-26 août 1781)*, Institut français de Washington, American Friends of La Fayette, Washington D.C., Ed. Chinard, 1952, 76p.

BIENVAULT, 1976

Bienvault (B.), *Un combattant de Yorktown : le baron de Rocreuse*, Société archéologique de Touraine, Bulletin trimestriel, t.38, Tours, Ed. Société archéologique de Touraine, 1976, p.297-302.

BLANCHARD, 1881

Blanchard (C.), *Guerre d'Amérique, Journal de campagne par Claude Blanchard, commissaire des guerres principal au corps auxiliaire français sous le commandement du lieutenant général comte de Rochambeau, 1780-1783*, Paris, Ed. Baudouin & C°, Librairie militaire Dumaine, 1881, p.99, 102.

BODINIER, 1983

Bodinier (G.), *Les officiers de l'armée royale combattants de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis, de Yorktown à l'An II*, Château de Vincennes, Service Historique de l'Armée de Terre, 1983.

BODINIER, BONNEL, LEMAIRE, PEUCHOT, PILLORGET, TULARD, 1995

Bodinier (G.), Bonnel (U.), Lemaire (J.-F.), Peuchot (E.), Pillorget (R.), Tulard (J.), *La France de la Révolution et les Etats-Unis d'Amérique, Actes du colloque du samedi 5 novembre 1994 qui s'est tenu à la Fondation Singer-Polignac Paris*, Ed.

Masson, Partenariat Fondation Singer-Polignac, 1995, 139p.

BODINIER, 2005 (réédition 2010)

Bodinier (G.), *Dictionnaire des officiers de l'armée royale qui ont combattu aux Etats-Unis pendant la guerre d'Indépendance : 1776-1783*, Paris, Ed. Mémoire & documents, 2005 (réédition 2010), 491p, notices : p.14-15, 26-27, 30-31, 38, 43-44, 48, 52, 63, 71, 78-80, 83-84, 91-93, 102, 114-115, 123, 135, 142, 152, 155-157, 164-165, 170, 175, 189, 195, 217, 226, 229, 243, 247, 257, 264, 265-266, 268, 272, 280, 289, 298-300, 304, 306-307, 313, 318, 325, 335-336, 343-344, 364-366, 373-375, 378, 380, 382, 394, 406, 412, 414-415, 420, 422, 468-470.

BODINIER, 2009

Bodinier (G.), *Dictionnaire des officiers généraux de l'armée royale, 1763-1792*, vol.1 (A-C), Paris, Ed. Archives & Culture, 2009, p.160-161, 212-213.

BODINIER, 2009

Bodinier (G.), *Dictionnaire des officiers généraux de l'armée royale, 1763-1792*, vol.2 (D-K), Paris, Ed. Archives & Culture, 2009, p.129-130.

BODINIER, 2015

Bodinier (G.), *Dictionnaire des officiers généraux de l'armée royale, 1763-1792*, vol.3 (L-O), Paris, Ed. Archives & Culture, 2015, 640p.

BODINIER, 2017

Bodinier (G.), *Dictionnaire des officiers généraux de l'armée royale, 1763-1792*, vol.4, (P-Z), Paris, Ed. Archives & Culture, 2017, 751p.

BONNICHON, 1987

Bonnichon (P.), *La Grenade, Savannah (1779, Saint-Christophe (1782) : trois exemples du rôle de la Marine dans les opérations de débarquement et de soutien des troupes, lors de la guerre d'Indépendance américaine*, in *Guerre et*

Paix, 1660-1815. Journées franco-anglaises d'histoire de la marine, Rochefort, 1986, Vincennes, Service historique de la Marine, 1987, p.261-273.

BONNICHON, 1998

Bonnichon (P.), *Pierre-Bruno-Jean de La Monneraye, Souvenirs de 1760 à 1791*, Société de l'histoire de France, Paris, Ed. Champion, 1998, p.133.

BOUDRIOT, 1973-1977

Boudriot (J.), *Le vaisseau de 74 canons : traité pratique d'art naval*, Coll. Archéologie navale française, 4 vols. (1973, 1974, 1975, 1977), Grenoble, Ed. Quatre Seigneurs, 2006 (1^{re} édition, 1973).

BOUDRIOT, BERTI, 1995

Boudriot (J.), Berti (H.), *Les vaisseaux de 74 à 120 canons. Etude historique, 1650-1850*, Paris, Ed. Ancre, 1995.

BOUILLE (de), 1911

Bouillé (de), *Souvenirs et fragments pour servir aux mémoires de ma vie et de mon temps, par le marquis de Bouillé (1769-1812)*, Paris, Ed. Picard et fils, publication sous la dir. Société d'histoire contemporaine, 1911.

BOURGERIE, LESOUËF, 1992

Bourgerie (R.), Lesouef (P.), *Yorktown (1781). La France offre l'indépendance à l'Amérique*, Paris, Ed. Economica, 1992, 122p.

BRISOUT de BARNEVILLE, 1951

Brisout de Barneville (N.), *Journal de guerre (mai 1780-octobre 1781)*, Institut français de Washington, Washington D.C., Ed. Chinard, 1951, p.217, 278.

BRISSOT de WARVILLE, 1791

Brissot de Warville (J.-P.), *Nouveau voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, fait en 1788*, 3 vols. (460p, 308p, 395p), Paris, Ed. Buisson, 1791.

BROWN, 1972

Brown (A.), *The American Campaigns of Rochambeau's Army (1780-1783) : The Journal of Clermont-Crévecoeur, Verger and Berthier*, 2 vols., Princeton, Ed. Princeton University Press, June 1972.

BUTEL, 1966

Butel (P.), *Le trafic européen de Bordeaux, de la guerre d'Amérique à la Révolution*, in : *Annales du Midi, Revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t.78, n°76, 1966, p.37-82.

CHALINE, 2016

Chaline (O.), *La Mer et la France. Quand les Bourbons voulaient dominer les océans*, Paris, Ed. Flammarion, 2016.

CHALINE, 2018

Chaline (O.), *Le camp de Vaussieux, première étape vers Yorktown*, in : *Cincinnati Echo*, n°22, Paris, Ed. Société des Cincinnati de France, décembre 2018, p.8.

CHALINE, BONNICHON, VERGENNES (de, dir.), 2008

Chaline (O.), Bonnichon (P.), Vergennes (C. de, dir.), *La France et l'Indépendance américaine*, Paris, Ed. Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2008, 280p.

CHALINE, BONNICHON, VERGENNES (de), 2013

Chaline (O.), Bonnichon (P.), Vergennes (C. de), *Les Marines de la guerre d'Indépendance américaine (1763-1783), t.1 : L'instrument naval*, Paris, Ed. Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2013, 453p

CHALINE, BONNICHON, VERGENNES (de), 2018

Chaline (O.), Bonnichon (P.), Vergennes (C. de), *Les Marines de la guerre d'Indépendance américaine (1763-1783), t.2 : L'opérationnel naval*, Paris, Ed. Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018, 457p.

CHARTRAND, BACK, 1992

Chartrand (R.), Back (F.), *The French Army in the American War of Independence*, n°244, Coll. Men-at-arms, London, Ed. Osprey Military, 1992, 48p.

CHASTELLUX, 1781

Chastellux (F.-J.), *Voyage de Newport à Philadelphie, Albany, etc*, Newport, Imp. royale de l'Escadre, 1781.

CHASTELLUX, 1788

Chastellux (F.-J.), *Voyages dans l'Amérique septentrionale dans les années 1780, 1781 et 1782*, 2 vols. (408p, 351p), Paris, Ed. Prault (2^e édition), 1788.

CHEVALIER, 1877

Chevalier (E.), *Histoire de la Marine française pendant la guerre de l'Indépendance américaine ; précédé d'une étude sur la marine militaire de la France et sur ses institutions depuis le commencement du XVII^e s. jusqu'à l'année 1877*, t.2, Paris, Ed. Hachette, 1877, 517p.

COLBERT (de), MOULIN de LABARTHETE (du), TRENTINIAN (de), 1999

Colbert (G. de), Moulin de Labarthète (G. du), Trentinian (J. de), *La France et l'indépendance des Etats-Unis*, Paris, Ed. Rosa Bonheur, 1999.

COLCOCK-JONES, 1874

Colcock-Jones (Ch.), *The Siege of Savannah, in 1779*, New-York Albany, Ed. Munsell, 1874, p.13.

COLCOCK-JONES, 1883

Colcock-Jones (Ch.), *The history of Georgia : revolutionnary Epoch*, t.2, Atlanta, Ed. Houghton, Mifflin and co., 1883.

CONDOU, 2005

Condou (J.), *Soldats et marins de l'Agenais dans la guerre d'Indépendance américaine*, Nîmes, Ed. Lacour, 2005.

COQUET (de), 1976

Coquet (J. de), *Un cadet de Gascogne à Yorktown*, Paris, Ed. ANF, n°148, Juillet 1976, p.34-44.

COUZIGOU, 2007

Couzigou (J.-V.), *L'Aigle et le lys. L'Epopée des combattants français des deux guerres de l'Indépendance américaine*, Issy-les-Moulineaux, Ed. Muller, 2007.

DAWSON, 1931

Dawson (W.), *Les français morts pour l'Indépendance américaine, de septembre 1781 à août 1782, et la reconstruction historique de Williamsburg, base des armées de Rochambeau en Virginie*, Paris, Ed. Œuvre latine, 1931, p.93.

DAWSON, 1936

Dawson (W.), *Les 2112 français morts aux Etats-Unis de 1777 à 1783 en combattant pour l'Indépendance américaine*, t.28, n°1, Ed. Journal des américanistes, 1936, 154p, liste : p.15.

DEMERLIAC, 1995

Demerliac (A.), *La Marine de Louis XVI. Nomenclature des navires français de 1774 à 1792*, Nice, Ed. Omega, 1995, 286p.

DEPARTMENT OF THE NAVY, 2013

Department of The Navy, *Naval documents of The American Revolution, American Theater & European Theater : April 1, 1778-May 31, 1778*, vol.12, Washington D.C., Ed. Naval History and heritage command, Departement of the Navy, 2013, p.397.

DONIOL, 1886-1892

Doniol (H.), *Histoire de la participation de la France à l'établissement des Etats-Unis d'Amérique : correspondance diplomatique et documents*, 5 vols. (1886, 1888, 1890, 1892), Paris, Imp. nationale, 1886-1892.

DULL, 1975

Dull (J.), *The French Navy and American Independence, A Study of Arms and Diplomacy: 1774-1787*, Princeton, Ed. Princeton University Press, 1975, 437p.

DULL, 1985

Dull (J.), *A diplomatic History of the American Revolution*, Yale, Ed. Yale University Press, 1985, 229p.

DUMAS, 1839

M. Dumas, *Souvenirs du lieutenant général comte Mathieu Dumas*, t.1, Ed. C. Gosselin, Paris, 1839, p.108.

DUPLEIX de CADIGNAN, 1754-1785

Dupleix de Cadignan (J.-B.), *Mémoires du lieutenant-colonel J.-B. Dupleix de Cadignan (1754-1785). Journal des différentes campagnes que j'ay fait soit par terre ou par mer, depuis que je suis entré au service, ainsi que des principaux evenements qui se sont passés dans les différents climats que j'ay parcouru. Noms des villes ou j'ay été en garnison, avec les époques de l'arrivée, et du départ. Noms des officiers supérieurs sous lesquels j'ay servi soit dans le régiment de Bourgogne, ou d'Agénois*, 2. vols. (285p & 141p).

ERSKINE-HUME, 1934

Erskine-Hume (E.), *La Fayette and The Society of the Cincinnati*, Baltimore, Ed. Hopkins Press, 1934, 63p.

ERVOIL d'OYRE, 1783

Ervoil d'Oyre (F.-I.), *Notes relatives aux mouvemens de l'armée françoise en Amérique (July 11, 1780 – April 3, 1783)*, The Robert-Charles-Lawrence Fergusson Coll., Washington D.C., Ed. The Society of the Cincinnati, 1783.

FECTEAU, 1945

Fecteau (E.), *French contributions to America*, Coll. Société historique franco-américaine, Methuen (Mass.), Ed. Soucy Press, 1945, 339p.

FIECHTER, 1990

Fiechter (J.-J.), *L'aventure américaine des officiers de Rochambeau vue à travers leurs journaux*, in: Morris (M. dir), *Images of America in Revolutionary France*, Washington D.C., Ed. Maus, University of Georgetown Press, 1990, p.65-82.

FOHLEN, 1990

Fohlen (C.), *L'Amérique et la France : deux révolutions*, Colloque Paris I, Versailles, Ed. Mémoires & Documents, 1990, 165p.

FORCE, 2016

Force (P.), *Wealth and disaster, Atlantic migrations from a Pyrenean town in the eighteenth and nineteenth centuries*, Baltimore, Ed. Johns Hopkins University Press, 2016, p.40-41.

FUNCKEN, 1979

Funcken (L. & F.), *Les soldats de la Révolution américaine (guerre d'Indépendance)*, in: *L'uniforme et les armes des soldats des Etats-Unis. Les guerres d'Indépendances, de Sécession, du Mexique. L'épopée du Far-West. L'infanterie et la marine*, t.1, Tournai, Ed. Casterman, 1979, p.16-94.

FUNCKEN, 1980

Funcken (L. & F.), *La cavalerie de la Révolution américaine (guerre d'Indépendance)*, in: *L'uniforme et les armes des soldats des Etats-Unis. Les guerres d'Indépendances, de Sécession, du Mexique. L'épopée du Far-West. La cavalerie de la Révolution*, t.2, Tournai, Ed. Casterman, 1980, p.8-46.

GARDINER, 1996

Gardiner (R.), *Navies and the American Revolution. 1755-1783*, Annapolis, Maryland, Ed. Naval Institut Press, 1996, 192p.

GAZETTE DE BOSTON, 1780

Gazette de Boston, 15 mai 1780.

GRANVILLE, HOUGH, 2001

Granville (W.), Hough (N.), *Spanish, French, Dutch and American patriots of the West Indies during the American Revolution. Part 7. Spanish borderland studies*, Midway City, Ed. Society of Hispanic Historical and Ancestral Research (SHHAR), 2001.

GREEN, 1976

Green (J.), *The Allies at Yorktown : a bicentennial history of the Siege of 1781*, Compiled from Colonial National Historic Resource Study, novembre 1976.

GUTHORN, 1966

Guthorn (P.), *American Map and Map makers of the Revolution*, Monmouth beach, New-Jersey, Press Freneau (P.), 1966.

HALL, 2001

Hall (L.), *Land and Allegiance in Revolutionnary Georgia*, Atlanta, Ed. University of Georgia Press, 2001, 231p.

HANOTAUX, 2016

Hanotaux (M.), *Composition d'un régiment d'infanterie au moment où commence la guerre d'Amérique*, in : J. de Trentinian, *La France au secours de l'Amérique*, Paris, Ed. SPM, 2016, p.223-229.

HATTENDORF, 2004

Hattendorf (J.), *Newport, The French Navy, and American Independence*, The Society of the Cincinnati, Ed. Redwood Press, 2004, 122p.

HOFFMAN, PETER, 1981

Hoffman (R.), Peter (J.), *Diplomacy and Revolution : The Franco-american Alliance of 1778*, Charlottesville, Ed. Univeristy Press of Virginia, 1981.

HOWARD, 1784

Howard (J.), *The State of the Prisons in England and Wales (1777) with an*

Account of some Foreign Prisons, London, Ed. Willima Eyres, Warrington, 1784.

IDZERDA, STANLEY, et alii, 1977-1983

Idzerda (S.), Stanley (J.), et alii, *La Fayette in the Age of the American Revolution : Selected Letters and Papers (1776-1790)*, 5 vols., Ithaca, N.Y, Ed. Cornwell University Press & St-Petersburg, University of South Florida, 1977-1983, p.440.

JACKSON, 1988

Jackson (R.-V.), *Officers of the continental Army*, 1988, p.23.

JOURNAL DE PARIS, 1781

Journal de Paris, n°75, Paris, Ed. Mugnerot, vendredi 16 mars 1781, p.302.

JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE, 1779

Journal historique et politique des principaux événements des différentes cours de l'Europe, 1779, n°16, Genève, Ed. Lambert, 10 juin 1779, p.536.

JOURNAL POLITIQUE, 1779

Journal politique ou Gazette des gazettes, année 1779, Octobre, seconde quinzaine, Paris, Ed. Bouillon, p.32.

KASPI, 2013

Kaspi (A.), *La Révolution américaine 1763-1789*, Coll. Folio Histoire, Paris, Ed. Gallimard, 2013, 384p.

KENNEDY, 1974

Kennedy (B.), *Muskets, Cannon Balls and Bombs : Nine Narratives of the Siege of Savannah in 1779*, Savannah, Ed. Boehive Press, 1974, p.30.

KENNETT, 1977

Kennett (L.), *The French forces in America, 1780-1783*, Wesport, Conn., Ed. Greenwood Press, 1977, 114p.

KERALLAIN (de), 1927

Kérallain (R. de), *Bougainville à l'armée du comte de Grasse. Guerre d'Amérique 1781-1782*, t.20, *Journal de la Société des Américanistes*, 1928, p.14, 36-38, 42 & *Journal de la Société des Américanistes*, *Bougainville à l'escadre du comte d'Esraing*, 1927, p.155-206.

KETCHUM, 2004

Ketchum (R.), *Victory at Yorktown : The Campaign that won the Revolution*, N.Y., Ed. Holt, 2004.

LACOUR-GAYET, 1905

Lacour-Gayet (G.), *La Marine militaire de la France sous le règne de Louis XVI*, Paris, Ed. Champion, 1905, 719p.

LA GAZETTE, 1779

La Gazette, 8 juin 1779, p.217.

LA GAZETTE, 1780

La Gazette, n°2, 7 janvier 1780, p.10-11 : liste des officiers tués & blessés au siège de Savannah.

LA GAZETTE, 1781

La Gazette, n°93, Paris, 20 novembre 1781, p.441-442.

LARNAUDE, 1926

Larnaud (F.), *En marge des dettes interalliées : un dialogue franco-américain au dix-huitième s., le manuscrit de Dupleix de Cadignan*, Paris, Ed. Journal des débats politiques et littéraires, 20 juin 1926, p.1-6.

LA SABRETACHE, 1903

Carnet de La Sabretache, Souvenirs de P. Séguier de Terson concernant le Siège de Savannah (1779), in : *Revue militaire rétrospective*, 2^e série, vol.1, Paris, Ed. La Sabretache, 1903, p.240-252.

LASSERAY, 1935

Lasseray (A.), *Les Français sous les treize étoiles (1775-1783)*, 2 vols., Paris, Imp. Protat, 1935, 684p.

LAU d'ALLEMANS (du), 1852

Lau d'Allemans (P.-M. du), *Le Vicomte de Vormeuil ou confidences d'un lieutenant général à son fils*, *Mémoires*, 1772-1852, Paris, Ed. Comon, Au comptoir des imprimeurs, 1852, p.8, 29-30, 33, 36, 42-47, 50, 55, 59, 65-66, 102, 168-170.

LAWRENCE, 1951

Lawrence (A.), *A Storm over Savannah : The Story of Count d'Estaing and the Siege of the town in 1779*, Athens, Ed. University of Georgia Press, 1951.

LEBOUCHER, 1788

Leboucher (O.-J.), *Histoire de la dernière guerre entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis de l'Amérique, la France, l'Espagne et la Hollande, depuis son commencement en 1775, jusqu'en 1783*, Paris, Ed. Brocas, 1788, 357p.

LIBRARY OF CONGRESS, 1975

Library of Congress, *Manuscripts sources for research on American Revolution*, Washington, Ed. Library of Congress, 1975, 372p.

LYNCH, 1976

Lynch (B.), *The War at Sea : France and The American Revolution : a Bibliography*, Washington D.C., Ed. Naval History Division, dept. of the Navy, 1976.

MAIROBERT (de), 1784

Mairobert (P. de), *L'espion ou (observateur) anglois, ou correspondance secrète entre Milord All'Eye et Milord All'ear*, t.8, London, Ed. John Adamson, 1784, p.347.

MAURAIGE (de), 2018

Mauraige (G. de), *Le régiment d'Armagnac au cours de la guerre d'Indépendance américaine (1779)*, 3 documents inédits, Paris, Ed. La Sabretache et la plume, 2018, 6p.

MAURAIGE (de), QUILLIEC, 2017

Mauraige (G. de), Quilliec (B.), *Les prisonniers français de la guerre*

d'Indépendance américaine (1776-1783) internés au Château royal d'Edimbourg (Ecosse), Paris, Ed. La Sabretache et la plume (partenariat Château royal d'Edimbourg), 2017, 6p.

MAUREPAS, BOULANT, 1996

Maurepas (A. de), Boulant (A.), *Les ministres et les ministères du siècle des Lumières 1715-1789 : étude et dictionnaire*, Paris, Ed. Christian-JAS, 1996, 457p.

MERCURE DE FRANCE, 1779

Mercur de France, Paris, Ed. Panckoucke, 1779, p.122.

MERCURE DE FRANCE, 1780

Mercur de France, Paris, Ed. Panckoucke, 1780, p.130-132.

MERCURE DE FRANCE, 1782

Mercur de France, Paris, Ed. Panckoucke, samedi 2 novembre 1782, p.174.

MERCURE HISTORIQUE ET POLITIQUE DE BRUXELLES, 1782

Mercur historique et politique de Bruxelles, Bruxelles, Ed. Linguet, juin 1782, p.125.

MERLANT, 1918

Merlant (J.), *La France et la guerre de l'Indépendance américaine (1776-1783)*, n°89, Paris, Ed. Alcan, 1918, 193p.

MILES

Miles, *Le régiment d'Agenois*, in : *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t.23-24, Paris, Ed. I.C.C. publications, p.236, 331, 449.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, 1903

Ministère des Affaires étrangères, *Les combattants français de la guerre américaine : 1778-1783, listes établies d'après des documents authentiques déposés aux Archives nationales et*

Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, Ed. Masson-Quentin, 1903, p.270-271.

MORRIS, 1990

Morris (M. dir), *Images of America in Revolutionary France*, Washington D.C., Ed. Maus, University of Georgetown Press, 1990, 228p.

MOTIER de LA FAYETTE (du), 1837-1838

Motier de La Fayette (G. du), *Mémoires, correspondances et manuscrits du général La Fayette publiés par sa famille*, Paris, Ed. Fournié (H.), 1837-1838.

MOUNT VERNON LADIES' ASSOCIATION OF THE UNION, 1983

Mount Vernon Ladies' Association of the Union, *The Papers of George Washington*, Ed. University Press of Virginia, 1983, p.426-427, 774.

NEWPORT HISTORICAL SOCIETY, 1979

Newport Historical Society, *Newport History*, vol.52-54, Newport, Ed. Newport Historical Society, 1979, p.53.

O'KELLEY, 2003-2005

O'Kelley (P.), *Nothing but blood and slaughter : military operations and order of battle of the Revolutionary war in the Carolinas*, 4 vols. : vol.1, 2004, p.320, année 1779 ; vol.2, 2004, année 1780 ; vol.3, 2005, année 1781 ; vol.4, 2005, année 1782, Lillington, New-York, Ed. Blue House Tavern Press, 2003-2005.

PERRON de REVEL (du), 1898

Perron de Revel (J. du), *Journal particulier d'une campagne aux Indes occidentales (1781-1782)*, Paris, Ed. Charles-Lavauzelle, 1898, p.166, 219, 222-223.

PERRON de REVEL (du), 1942

Perron de Revel (J. du), *A Map of Yorktown, with notes biographical*

Nautical & Cartographical on the Journals & Maps of Du Perron (1781-1782), Princeton, Ed. Princeton University Press, 1942.

PICHON, 1976

Pichon (R.-G.), *Contribution à l'étude de la participation militaire de la France à la guerre d'Indépendance des Etats-Unis*, thèse pour le doctorat de troisième cycle, Paris, 1976.

PIGNOL de ROCREUSE (de), 1943

Pignol de Rocreuse (G. de), *Journal de voyage de Gaspard-Jean-Joseph-Olivier de Pignol de Rocreuse, rédigé au cours d'une traversée de l'Océan Atlantique, du Cap de Saint-Domingue à Bordeaux, 1778*, Bulletin de la Société archéologique de Touraine, t.28, Tours, Ed. Guillaud-Verger, 3^e et 4^e trimestre, 1943, p.318-319 : note : 4 feuillets appartenant (en 1943) au petit-fils du baron de Rocreuse, M. Viot de Roquefeuil.

POITEVIN, 1888

Poitevin (M.), *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, Paris, Ed. Baudoin et Co., Paris, 1888, 195p, p.21-26.

RAYNAL, 1781

Raynal (G.), *The Revolution of America (1713-1796)*, London, Ed. Lockyer, 1781, 488p.

RAYNAUD, 2009

Raynaud (P.), *Trois révolutions pour la liberté. Angleterre, Amérique, France*, Coll. Léviathan, Paris, Ed. PUF, 2009, 386p.

REVUE DU MIDI, 1903

Revue du Midi, *Le siège de Savannah : 1779, D'après le manuscrit d'un capitaine au régiment d'Agénois : le capitaine Séguier de Terson. Fourni par son arrière-petit-fils M. de Latour-Déjean*, t.34, Nîmes, Ed. Gervais-Bedot, juillet 1903, p.269 et suivantes.

RICE, BROWN, 1972

Rice (H.), Brown (A.), *The American Campaigns of Rochambeau's Army, 1780, 1781, 1782, 1783*, 2 vols., Princeton, Ed. Princeton University Press, 1972.

ROBELIN, 2008

Robelin (M.-F.), *Les régiments de Béarn et d'Agenais, d'après le général Susane, Histoire de l'infanterie française*, t.3, Paris, Ed. Dumaine, 1876, p.70-104, in : *Historique numérique*, Vincennes, Ed. Ancestramil, 2008, p.19-21.

ROBIN, 1782

Robin (C.), *Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale et campagne de l'armée de Monsieur le comte de Rochambeau*, Philadelphie et Paris, Ed. Moutard, 1782, 224p.

ROUSSEL (de), 1775

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. VII. BEARN à Metz*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1775*, 17^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, 1775, p.192-194.

ROUSSEL (de), 1776

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. IX. BEARN à Metz*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1776*, 18^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, 1776, p.193-195.

ROUSSEL (de), 1777

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XIV. AGENOIS, le premier Bataillon à Vannes, le second au cap François*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1777*, 19^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1777, p.166-168.

ROUSSEL (de), 1778

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, au Cap François*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1778*, 20^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des

Augustins, au Lys d'Or, 1778, p.167-168.

ROUSSEL (de), 1779

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, au Cap François*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1779, 21^e Edition*, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1779, p.167-168.

ROUSSEL (de), 1780

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, au Cap François*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1779, 22^e Edition*, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1780, p.166-167.

ROUSSEL (de), 1781

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, au Cap François*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1781, 23^e Edition*, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1781, p.194-195.

ROUSSEL (de), 1782

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, au Cap François*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1782, 24^e Edition*, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1782, p.166-167.

ROUSSEL (de), 1783

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, au Cap François*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1783, 25^e Edition*, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1783, p.166-167.

SAINT-QUIRIN, 1903

Saint-Quirin, *Le siège de Savannah (1779), d'après le manuscrit d'un capitaine au régiment d'Agénois* (Séguier de Terson), 1^{re} partie et *Le Siège de Savannah (1779), suite et fin*, in : *Revue du Midi*, Nîmes, Imp. Gervais-Bedot, 1903, p.269-285, 438-454.

SEGUR (de), 1859

Ségur (L.-P. de), *Mémoires*, t.1, Paris, Ed. Barrière, 1859, p.87-89.

SELIG, 2001

Selig (R.), *The Washington – Rochambeau revolutionary route in the State of New-York, 1781-1782, An Historical and Architectural Survey, Project Historien* (Ph. D), Administères by : Hudson River Valley Greenway, Hudson River Valley Institute, Marist College, Albany NY, 2001, p.10.

SELIG, 2007

Selig (R.), *March to victory. Washington, Rochambeau, and the Yorktown Campaign of 1781*, Washington D.C., Ed. Center of Military History, United States Army, 2007.

SINGH, 1977

Singh (R.), *French diplomacy in the Caribbean and the American Revolution*, Hicksville, NY, Ed. Expo Press, 1977.

SOCIETE D'AGRICULTURE, SCIENCE ET ARTS D'AGEN, 1919

Société d'agriculture, science et arts d'Agen, *Le régiment d'Agénois*, in : *Revue de l'Agenais et des anciennes provinces du Sud-Ouest : historique, littéraire, scientifique & artistique*, publiée à Agen sous la direction de M. Fernand Lamy, *Bulletin de la Société d'agriculture, science et arts d'Agen*, t.46, Agen, Ed. P. Noubel, 1919, p.269.

STOCKLEY, 2001

Stockley (A.), *Britain and France at the British of America : The European powers and the Peace negotiations of 1782-1783*, Exeter, U.K, Ed. University of Exeter Press, 2001.

STONE, 1884

Stone (E.), *Our French allies : Rochambeau and his Army, La Fayette and his devotion, d'Estaing, de Ternay, Barras*,

and their fleets, in the Great War of the American Revolution, from 1778 to 1782, Providence, Rhode Island, Ed. Providence Press company, 1884, 632p.

SUSANE, 1851

Susane (L.), *Régiment d'Agénois. 16^e régiment d'infanterie*, in : *Histoire de l'ancienne infanterie française*, vol.4, Paris, Ed. Corréard, 1851, p.358, 383-387.

SUSANE, 1856

Susane (L.), *Illustration en couleurs des soldats des régiments d'Auxerrois, des Landes et d'Agénois*, in : *Histoire de l'ancienne infanterie française*, t.8, Paris, Ed. Corréard, 1856, pl.138.

SUSANE, 1876

Susane (L.), *Régiment de Béarn et Agenais*, in : *Histoire de l'infanterie française*, t.3, Paris, Ed. Dumaine, 1876, p.70-104.

TABRAHAM, 1994

Tabraham (C.), *Edinburgh Castle, The official Souvenir Guide*, Edinburgh, Ed. Historic Scotland, World Heritage, 1994, 64p.

TABRAHAM, 2004

Tabraham (C.), *Edinburgh Castle Prisons of War*, Edinburgh, Ed. Historic Scotland, 2004, 64p.

TABRAHAM, 2008

Tabraham (C.), *The Prisons of War in Edinburgh Castle*, t.7, BOEC, Edinburgh, Ed. BOEC, 2008.

THE AMERICAN PHILOSOPHICAL SOCIETY AND YALE UNIVERSITY, 2017

The American Philosophical Society and Yale University, *The Papers of Benjamin Franklin*, March 1 through August 15, 1784, vol.42, Yale, Ed. Yale University Press, 2017, p.382.

TRENTINIAN (de), 1999

Trentinian (J. de), *French Regiments and American Independance (1778-1783), A tentative of inventory, 2nd version including military background and further contributions (XVIIth to XIXth century campaigns)*, pour la Bibliothèque du siège des Fils de la Révolution américaine, Boulogne-Billancourt, Ed. Chez l'auteur, 1^{er} mai 1999, non paginé.

TRENTINIAN (de), 1999

Trentinian (J. de), *Marine. Brest 1781. Etat des régiments, bataillons et détachements qui ont été embarqués à Brest en 1781, tant pour passer aux colonies que pour servir de garnison sur les divers bâtiments de l'Etat. Parmi 203 navires de la Royale ayant servi à un moment donné de la guerre d'Amérique, dont copie du registre des archives militaires Xi-2, au SHD*, pour la Bibliothèque du siège des Fils de la Révolution américaine, Boulogne-Billancourt, Ed. Chez l'auteur, 411p.

TRENTINIAN (de), 2008

Trentinian (J. de), *Infanterie transportée par les navires, Table générale par régiment, 1780-1782*, Boulogne-Billancourt, Ed. Chez l'auteur, 2008.

TRENTINIAN (de) et alii, 2016

Trentinian (J. de) et alii, *La France au secours de l'Amérique, Autopsie de l'Expédition particulière du comte de Rochambeau et du chevalier de Ternay, mars-décembre 1780*, Paris, Ed. SPM, 2016, 343p.

TROUDE, 1867

Troude (O.), *Batailles navales de la France*, vol.2, Paris, Ed. Challamel, 1867, p.42-46, 103, 106, 110, 213, 219.

TWOHIG, HOTH, 2008

Twohig (D.), Hoth (D.), *The Papers of George Washington : 1 september – 31 December 1793*, vol.14, Presidential Series, Ed. University Press of Virginia, 2008, p.530.

UNITED STATES CONGRESS, 1907

United States Congress, *Rochambeau : a commemoration by the Congress of the United States of America of the services of the French auxiliary forces in the war of independance*, 10 vols., United States Congressional serial set. n°4940, govt print, 1907.

Vimeur de Rochambeau (J.-B. de), *Mémoires militaires, historiques et politiques*, 2 vols. (395p & 437p), Paris, Ed. Fain, 1809.

VAN RUYMBEKE (dir.), COTTRET, HENNETON, POTHIER, 2008

Van Ruymbeke (B., dir.), Cottret (B.), Henneton (L.), Pothier (J.), *Naissance de l'Amérique du Nord, Les actes fondateurs, 1607-1776*, Paris, Ed. Les Indes savantes, 2008.

VAN RUYMBEKE, 2016

Van Ruymbeke (B.), *L'Amérique avant les Etats-Unis. Une histoire de l'Amérique anglaise, 1497-1776* (2013, 1^{re} éd.), Paris, Ed. Flammarion (2^e éd. mise à jour), Coll. Champs, 2016.

VAN RUYMBEKE, 2018

Van Ruymbeke (B.), *Histoire des Etats-Unis de 1492 à nos jours*, Paris, Ed. Tallandier, p.89-91, 107-109.

VAN RUymeKE, DE RODE, 2018

Van Ruymbeke (B.), *La Marche sur Yorktown. Le Journal de Mathieu Dumas (16 juin-6 octobre 1781), Sur les traces de l'indépendance des Etats-Unis, Texte établi et présenté par B. Van Ruymbeke et Iris De Rode*, Paris, Ed. Wuillaume, 2018.

VIBRAYE (de), 1956

Vibraye (F. de), *Les régiments français à la guerre d'Indépendance américaine. 1775-1782*, Paris, Ed. Bulletin des amis du Musée de l'Armée, 1956.

VILLIERS, 1985

Villiers (P.), *La Marine de Louis XVI, de Choiseul à Sartine*, Grenoble, Ed. Debbane, 1985.

VIMEUR de ROCHAMBEAU (de), 1809

6. Sur les Antilles

ANNALES DES ANTILLES, 1958

Annales des Antilles, *Le trafic maritime dans les Antilles entre 1780 et 1790*, n°6 à 14, 1958.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA VIENNE 1810

Archives départementales de la Vienne, *Précis historique des annales de la colonie française de Saint-Domingue depuis 1789 à 1799*, Poitiers, Ed. Archives départementales de la Vienne, dépôt 102, ms, 2 vol., Poitiers, in – f°, 325 et 296p.

BEGOT, 2002

Bégot (D.), *La plantation coloniale esclavagiste : XVIIe-XIXe s. : actes du 127^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, n°30 de CTHS histoire, Nancy, 2002, p.51.

BOUDON, CHAMPEAUX, 2002

Boudon (J.-O.), Champeaux (A.), *Les troupes de la marine et les colonies sous le Premier Empire*, Actes du Colloque de Fréjus de mai 2002, Paris, Ed. Lavauzelle, p.161-194.

CARON, STEIN, 1969

Caron (P.), Stein (H.), *Bibliographie sommaire d'histoire militaire et coloniale française*, Château de Vincennes, Ed. Service historique de l'Armée de Terre, 1969.

CAUNA (de), 1998

Cauna (J. de), *L'Eldorado des Aquitains : Gascons, Basques et Béarnais aux îles d'Amérique (XVIIe-XVIIIe s.)*, Biarritz, Ed. Atlantica, 1998, p.167.

CAUNA (de), 2003

Cauna (J. de), *Au temps des Isles à sucre, Histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe s.*, Paris, Ed. Karthala, 2003, p.50.

CONVENTION NATIONALE, An V-VII

Convention Nationale, *Rapport sur les troubles de Saint-Domingue, fait au nom de la Commission des Colonies, des Comités de Salut Public, de Législation et de Marine réunis*, imprimé par ordre de la Convention Nationale, Paris, Imp. nationale, An V-VII, 4 vol., in -8°.

COURRIER POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DU CAP-FRANÇAIS, 1791

Courrier politique et littéraire du Cap-Français, n°13, au Cap-Français, Ed. Gatereau, jeudi 14 avril 1791.

CRDP, 2009

CRDP, livret pédagogique du coffret DVD *Toussaint-Louverture et l'abolition de l'esclavage*, Besançon, Ed. CRDP de Franche-Comté, 2009.

DEBIEN, 1951

Debien (G.), *Les engagés pour les Antilles (1634-1715)*, Abbeville, Ed. Paillart, 1951, 277p.

DEBIEN, 1953

Debien (G.), *Les colons de Saint-Domingue et la Révolution. Essai sur le Club Massiac (août 1789 – août 1792) : société correspondante des colons français de Saint-Domingue*, Paris, Ed. Colin, 1953, 414p (tiré de sa thèse soutenue en 1951, Université de la Sorbonne).

DEBIEN, 1954

Debien (G.), *Esprit colon et esprit d'autonomie à Saint-Domingue au XVIIIe s., note d'histoire coloniale*, Paris, Ed. Larose, 1954, p.41.

DEBIEN, 1956

Debien (G.), *Le club des colons de la Rochelle : septembre 1789-octobre 1790*, *Revue historique de l'Outre-Mer*, t.152-153, La Rochelle, 1956, p.344.

DESSALLES, VONGLIS, 1786

Dessalles (P.-F.), Vonglis (B.), *Les annales du Conseil souverain de la Martinique*, t.2, Bergerac, Imp. Puynesge, 1786, p.395.

DONADIEU, 2011

Donadieu (J.-L.), *Un officier français face à la Révolution Outre-mer. Les infortunes du lieutenant-colonel Jacques d'Ounous à Saint-Domingue, aux Etats-Unis et en Louisiane (1792-1802)*, Revue historique des Armées, n°265, Paris, p.75-86.

DUCOEURJOLY, 1810

Ducoeurjoly, *Manuel des habitants de Saint-Domingue*, 2 vols., Paris, Ed. Lenoir, 1810, in – 8°.

EDWARDS, 1794

Edwards (B.), *An Historical Survey of the Island (St-Domingue), an account of the Revolt of the negroes in 1791, and a detail of the military transactions of the British Army in that Island in 1793 and 1794*, London, march 1794, in – 4°, 246p

EDWARDS, 1812

Edwards (B.), *Histoire de Saint-Domingue depuis 1789 jusqu'en 1794, traduite pour la première fois de l'anglais d'Edouard Bryand, témoin oculaire, Sur la dernière édition de Londres*, Paris, Ed. Blanchard, 1812, 246p.

FROSTIN, 1962

Frostin (C.), *L'intervention britannique à Saint-Domingue en 1793*, Revue française d'histoire d'outre-mer, t.49, n°176-177, 3^e et 4^e trimestre 1962, p.293-365.

GAUTHIER, 2001

Gauthier (F.), *La contre-Révolution et l'abolition de l'esclavage. Le marquis de La Rochejacquelin, membre du Club Massiac et acteur dans l'occupation anglaise de Saint-Domingue, 1789-1802*, in : Martin (J.-C., dir), *La contre-Révolution en Europe. XVIIIe-XIXe s., Réalités politiques et sociales, résonances*

culturelles et idéologiques, Coll. Histoire, Rennes, Ed. PUF, 2001, p.77-86.

GAUTHIER, 2004

(F.), *De la Révolution de Saint-Domingue à l'Indépendance d'Haïti, Comment sortir de l'esclavage ?, 1789-1804*, Synthèses, Université Paris 7-Denis Diderot, in : *Revue pour Haïti*, n°46-49, Ed. Association culturelle Franco-Haïtienne, Paris, 2004.

GLIECH, 2011

Gliech (O.), *Saint-Domingue und die Französische Revolution. Das ende der weissen herrschaft in einer Karibischen plantagenwirtschaft (Saint-Domingue et la Révolution française. La fin de la domination blanche dans une économie de plantation des Caraïbes)*, Cologne, Weimar, Vienne, Bählau, Lateinamerikanische Forschungen 38, 2011.

GOULY, 1794

Gouly (B.), *Vues générales sur l'importance du commerce des colonies avec quelques observations & réflexions sur les sources des désastres de celles du Nouveau-Monde depuis la Révolution*, Paris, Imp. Convention nationale, 1794, p.60-61.

LESUEUR, 2007

Lesueur (B.), *Les troupes coloniales sous l'Ancien Régime*, thèse de doctorat en histoire, Tours, Université de Tours, multigraphié, 2007.

LHOMEL, 1907

Lhomel (G. de), *Jean-Pierre-Antoine, comte de Béhague, lieutenant général de armées du roi, 1727-1813*, Abbeville, Imp. Lafosse, 1907, p.220-221.

LIEBART, 2008

Liébart (D.), *Un groupe de pression contre-révolutionnaire : le Club Massiac sous la Constituante*, in : *Annales historiques de la Révolution française*,

n°354, octobre-décembre 2008, p.29-50.

MASSIO, 1952

Massio (R.), *Un dossier de plantation de Saint-Domingue (1745-1829)*, in : *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.5, n°4, Paris, mars 1952, p.542-577.

MAUREL, 1943

Maurel (B.), *Les représentants des colons en France de 1789 à 1795*, in : *Revue de la Société d'histoire et de géographie d'Haïti* (avril 1940), Paris, Ed. PUF, 1943, in-8°.

MERCURE UNIVERSEL, 1794

Mercure Universel, 16 novembre 1794, p.403

MOREAU de SAINT-REMY, 1796

Moreau de Saint-Rémy, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie espagnole de l'Isle de Saint-Domingue*, Philadelphie, 1796.

MOREAU de SAINT-MÉRY, 1875

Moreau de Saint-Méry (L.), *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de Saint-Domingue*, t.2, Paris, Ed. Morgand, 1875, p.96.

MOREAU de SAINT-MÉRY, 1958 (réédition)

Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'Isle de Saint-Domingue*, Philadelphie, 1797, réédition Larose, Paris, 1958.

UDIN-BASTIDE, 2013

Udin-Bastide (C.), *L'effroi et la terreur : esclavage, poison et sorcellerie aux Antilles*, Paris, Ed. La Découverte, 2013.

PICAULT-DESDORIDES, 1799

Picault-Desdorides (J.-F.), *Remarques sur la Colonie de Saint-Domingue, par M. Desdorides, lieutenant-colonel du régiment provincial d'artillerie de Besançon (1779)*,

dédié au prince de Montbarrey, ministre de la Guerre, Bibliothèque Mazarine, Paris, mss. 3453.

ROGERS, 1999

Rogers (D.), *Les Libres de couleur dans les capitales de Saint-Domingue : Fortune, mentalités et intégration à la fin de l'Ancien Régime (1776-1789)*, thèse de doctorat d'Histoire, Université de Bordeaux III.

ROGERS, 2008

Rogers (D.), *Toussaint Louverture, un libre de couleur comme les autres ?*, in : *Haïti, une histoire de l'esclavage*, Bordeaux, janvier 2008, CD.

ROGERS, 2011

Rogers (D.), *Vincent Ogé* (notice), in : Noël (E.), *Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne*, Genève, Ed. Droz, 2011, p.108, notice n°420.

ROPA, 1959

Ropa (D.-L.), *La société coloniale de Santo-Domingo*, in : *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, 1959, p.155-193.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA GUADELOUPE, 1980

Société d'histoire de la Guadeloupe, *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n°43-50, Archives départementales de la Guadeloupe, Pointe-à-Pitre, 1980, p.66.

SOCIÉTÉ HAÏTIENNE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE, 1946

Société haïtienne d'histoire et de géographie, *Revue*, vol.17, n°82, ..., Imp. Valcin, 1946, p.54.

WRIGHT, DEBIEN, 1975

Wright (P.), Debien (G.), *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque : 1792-1835*, Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe, n°26, Ed. Archives départementales de la Guadeloupe, 1975, p.71.

7. Sur la Révolution française

ADMINISTRATION DES DOMAINES NATIONAUX, 1794

Administration des domaines nationaux, *Liste Générale, par ordre alphabétique des émigrés de toute la République, liste dressée en exécution de l'article 1^{er} du paragraphe 2 de la loi du 25 juillet de l'an 1793, 1^{er} de la République*, vol.2, Paris, Imp. Administration des domaines nationaux, 1794, p.18.

ANNALES PATRIOTIQUES ET LITTÉRAIRES DE LA FRANCE, 1791

Annales patriotiques et littéraires de la France, et affaires politiques de l'Europe, n°600, 25 mai 1791, p.1457.

BELLIN de LA LIBORLIERE, 1846

Bellin de La Libordière (L.), *Vieux souvenirs du Poitiers d'avant 1789 : suivis de notices spéciales sur la Grand-Gueule et l'ancienne Université de Poitiers*, Poitiers, Chez tous les libraires, 1846, p.74.

BRETTE, 1896

Brette (A.), *Recueil de documents relatifs à la convocation des états généraux de 1789*, vol.64, partie 2, Paris, Ed. Imp. nationale, 1896, p.106.

CABOT, 2016

Cabot (E.), *Archéologie de la bataille du Mans des 12 et 13 décembre 1793. Les corps témoins du conflit ?*, in : J. Guilaïne (dir.), J. Sémelin (dir.), *Violences de guerre, violences de masse, une approche archéologique*, Paris, Ed. La Découverte, Inrap, 2016, p.146-147.

COMITE DES RECHERCHES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (1789-1791), 1993

Comité des recherches de l'Assemblée nationale (1789-1791), *Inventaire analytique de la sous-série D/XXIX/bis*, Paris, Ed. Archives nationales, Paris, 1993,

938, p.611.

CONDON, 1968

Condon (M.), *The administration of the transport service during the war against Revolutionary France, 1793-1802*, Thesis presented to the University of London for the Degree of Doctor of Philosophy, Faculty of Arts, department of History, London, Ed. London University College, 1968 (septembre), 331p.

CORVISIER, 1993

Corvisier (A.), *La place de l'Armée dans la révolution française*, *Revue du Nord*, t.75, n°299, Villeuneuve d'Ascq, Université Charles de Gaulle, Lille III, Sciences humaines et lettres, janvier-mars 1993, p.7-19.

CTHS, 1965

CTHS, *Bulletin d'histoire économique et social*, *Revue française*, Paris, Ed. CTHS, 1965, p.134.

CHURCHILL, 1913-1938

Churchill (F.V.S.), *Réimpression de l'Etat militaire de la France pour l'année 1789*, 10 vols., Château de Vincennes, Service Historique de l'Armée de Terre, 1913-1938, (nota : le premier volume est imprimé, les autres dactylographiés).

DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION... , 1835

Dictionnaire de la conversation et de la lecture, t.20, Paris, Ed. Belin-Mandar, 1835, p.64-65.

DUBREUIL, 1904

Dubreuil (L.), *Essai sur l'administration générale d'un district pendant la Révolution, Le district de Redon (1^{er} juillet 1790-18 Ventôse An IV)*, in : t.20, *Annales de Bretagne*, 1904, p.63-115.

DURUY, 1888

Duruy (A.), *L'Armée royale en 1789*, Paris, Ed. Calmann Lévy, 1888.

FUNCKEN, 1988

Funcken (L. & F.), *Les soldats de la Révolution française*, Tournai, Ed. Casterman, 1988, 137p.

GAFFAREL, 1883

Gaffarel (P.), *Les campagnes de la première République*, Paris, Ed. Hachette, 1883, p.63-76, 85-232, 269-305.

GAURY, 1985-1988

Gaury (P.), *Bressuire, ville martyre de la Révolution. Bressuire en Vendée militaire*, vol.2, Ed. du Choletais, 1985-1988, p.161, 215, 233.

GAZETTE NATIONALE, 1790

Gazette nationale ou le Moniteur universel, Paris, 12 octobre 1790, p.1211.

GAZETTE NATIONALE, 1790

Gazette nationale ou le Moniteur universel, Paris, 2 décembre 1790, p.1388-1389.

GORRY, 1993

Gorry (J.-M.), *Cahiers de doléances, Région Centre : Indre-et-Loire*, vol.1, Tours, Ed. Jeanson, 1993, p.280.

GOUGET, 1898

Gouget (A.), *Inventaire-sommaire des Archives départementales de la Gironde, antérieures à 1790 : Gironde, Archives civiles*, vol.1, Bordeaux, Ed. Dupont, 1898, p.117.

GOULY, 1794

Gouly (B.), *Vues générales sur l'importance du commerce des colonies avec quelques observations & réflexions sur les sources des désastres de celles du Nouveau-Monde depuis la Révolution*, Paris, Imp. Convention nationale, 1794, p.60-61.

GOUPIL de BOUILLE, 1991

Goupil de Bouillé (J.), *La Touraine angevine*, Maulévrier, Ed. Hérault, 1991, p.169.

GUIGUE, 1902

Guigue (G.), *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Rhône, Série E, supplément*, Lyon, 1902, p.257.

HARTMANN (1910)

Hartmann (L.), *Les officiers de l'Armée royale et la Révolution*, Paris, Ed. Alcan, 1910, p.94, 96-97, 101-103, 108-111, 115, 124-125, 130, 135, 142-143, 145, 150-151, 154-155, 158-159, 168-170, 177, 180, 184, 205, 209, 228-229, 314-316, 330, 336, 347-349, 350-352, 512-513, 515-516, 519, 526, 528.

HAVARD, 1907

Havard (O.), *Les premiers troubles de la Révolution*, Le Correspondant, n°226, Paris, 1907, p. 1092-1095.

HAVARD, 1911-1913

Havard (O.), *Histoire de la Révolution dans les ports de guerre : Brest, Rochefort*, Paris, Ed. Nouvelle librairie nationale, 1911-1913, p.467, 488.

HARTRIDGE, 1949

Hartridge (W.-C.), *Letters of Robert MacKay to his Wife, Written from Ports in America and England, 1795-1816*, publié sous les auspices de la Georgia Society of the colonial Dames of America, Athens, Ed. University of Georgia Press, 1949, (2^e éd. Paperback, 2010), p.67, 134, 157, 159, 284.

HENNET, 1903

Hennet (L.), 16^e régiment, ci-devant Agénois, in : *Etat militaire de France pour l'année 1793*, Paris, Ed. Société d'Histoire de la Révolution française, 1903.

JOURNAL GENERAL DE LA COUR ET DE LA VILLE, 1790

Journal général de la cour et de la ville, 15 mai 1790, p.357

JOURNAL GENERAL DE LA COUR ET DE LA VILLE, 1791

Journal général de la cour et de la ville, 6 septembre 1791, p.42

JOURNAL GENERAL DE LA COUR ET DE LA VILLE, 1791

Journal général de la cour et de la ville, 20 septembre 1791, p.156

LE COURRIER DE PARIS DANS LES PROVINCES..., 1790

Le Courrier de Paris dans les provinces et des provinces à Paris, 30 avril 1790, p.404-407.

LEGRAND, 1892

Legrand (M.), *Les trois Etats du baillage d'Etampes aux états généraux : 1789, ...*, Ed. Brière, 1892, p.107.

LENOTRE, 1924

Lenotre (G.), *Monsieur de Charrette. Le Roi de Vendée*, Paris, Ed. Hachette, 1924, p.94-144,

MARAL, 2018

Maral (A.), *Les derniers jours de Versailles*, Paris, Ed. Perrin, 2018, p.10, 39-40, 102, 122, 185, 252, 267, 268, 368, 409, 469.

MARTIN, 2012

Martin (J.-C.), *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Coll. Pour l'Histoire, Paris, Ed. Perrin, 2012, 668p.

MAVIDAL, LAURENT, 1886

Mavidal (M. dir.), Laurent (M.), *Archives parlementaires de 1787 à 1860, Recueil complet des débats législatifs & politiques des Chambres françaises imprimé par ordre du Sénat et de la Chambre des députés, 2^e série (1800 à 1860)*, t.62, Paris, Ed. Dupont, 1886, p.649.

MAVIDAL, LAURENT, CLAVEAU, PIONNIER, 1895

Mavidal (M. dir.), Laurent (M.), Claveau (L.), Pionnier (C.), *Archives parlementaires de 1787 à 1860, Recueil complet des débats législatifs & politiques*

des chambres françaises imprimé par ordre du Sénat et de la Chambre des députés. 1^{er} série (1787 à 1799), t.45 (du 9 juin 1792 au 30 juin 1792), Paris, Ed. Dupont, 1895, p.487-488.

MERCURE UNIVERSEL, 1791

Mercure universel, n°294, Paris, Ed. Panckoucke, 20 novembre 1791, p.317.

MERLES, 1988

Merles (C.), *La Révolution française à Bessuire : 1789-1799*, Coll. Histoire de la Révolution française dans les villes du Poitou-Charentes, Poitiers, Ed. Projets éditions France, 1988, p.143-144.

MESNARD, 1910

Mesnard (A.), *Saint-Jean-d'Angély sous la Révolution et jusqu'à l'époque contemporaine (1799-1909)*, Paris, Ed. Jouve, 1910, p.33.

MINISTERE DES FINANCES, 1790

Ministère des Finances, Suite de l'Etat des pensions sur le Trésor royal, 4^e et 5^e classes, t.2, Paris, Imp. royale, 1790, p.421.

MONITEUR DE LA REVOLUTION FRANCAISE, 1847

Réimpression de l'Ancien Moniteur de la Révolution française, t.21, Paris, Ed. Plon, 1847, p.159-160.

PERROT, 1961

Perrot (P.-C.), *La Révolution en Côte d'Or*, Nouvelle série, n°11-13, 1961, p.84.

PRUDHOMME, 2002

Prudhomme (L.), *Liste des guillotins*, Length, Ed. EGV, 2002, 316p.

ROBINET, 1899

Robinet, *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire*, 1899, 2 vols.

ROUSSEL (de), 1789

Roussel (de), *Infanterie française et*

étrangère. 16. AGENOIS, à l'Île d'Oléron, in : *Etat militaire de France pour l'année 1789, 31^e Edition*, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Rue Saint-Victor n°11, 1789, p.143-144.

ROUSSEL (de), 1790

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. 16. AGENOIS, à Niort*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1790, 32^e Edition*, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Rue Saint-Victor n°11, 1790, p.143-144.

ROUSSEL (de), 1791

Roussel (de). – *Infanterie française et étrangère. 16^e. AGENOIS, à ...*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1791, 33^e Edition*. Ed. Chez Onfroy, Libraire, Rue Saint-Victor n°11, Paris, 1791, p. ...

ROUSSEL (de), 1792

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. 16^e. Ci-devant AGENOIS, le premier Bataillon à Saintes, le second doit aller à Saint-Domingue*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1791, 34^e Edition*, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Rue Saint-Victor n°11, 1792, p.93-94.

ROUSSEL (citoyen), 1793

Roussel (citoyen), *Infanterie. 16^e. Ci-devant AGENOIS, premier Bataillon à l'Armée du Nord, le second à Saint-Domingue*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1793, 35^e Edition*, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Rue Saint-Victor n°11, 1793, p.93-95.

ROUX (de), 1911

Roux (de), *La Révolution à Poitiers et dans la Vienne, 1789-1815*, Paris, Ed. Nouvelle Librairie nationale, 1911, p.227-228.

SAINT-MAURIS de MONTBARREY (de), 1826

Saint-Mauris de Montbarrey (A. de), *Mémoires autographes de M. le prince de Montbarrey*, t.2, Paris, Ed. Eymery & Rousseau, 1826, p.191-192.

SECHER, LE HONZEC, 2000

Secher (R.), Le Honzec (R.), *Chouannerie, Bretagne, 1789-1815, De l'espoir aux révoltes*, Coll. Mémoire du futur, Ed. Secher, Noyal-sur-Vilaine, 2000, p.19, 37-40.

SOBOUL, MONNIER, 1985

Soboul (A.), Monnier (R.), *Répertoire du personnel sectionnaire parisien en l'An II*, Ed. de La Sorbonne, Paris, 1985, p.227 : note Archives de Paris et du département de la Seine : ADS/D4 AZ 124.

SOCIETE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE LA CHARENTE-MARITIME, 1988

Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime, *La Révolution française à Saintes, 1789-1799*, La Rochelle, Ed. Projets, 1988, p.98.

SOCIETE POUR L'HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS DES ANCIENS PAYS BOURGUIGNONS, COMTOIS ET ROMANDS, 1992

Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands, *Histoire militaire de la Révolution française, Mémoires*, Dijon, Ed. Universitaires de Dijon, 1992, p.25.

TULARD, FAYARD, FIERRO, 1987

Tulard (J.), Fayard (J.-F.), Fierro (A.), *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, Paris, Ed. Robert Laffont, 1987, 1213p.

8. Sur l'émigration militaire

A SOCIETY OF GENTLMEN 1796

A Society of Gentlemen, *Detachment of the regiment Royal Etrangers. Cowes, 6 dec destined for the West Indies*, in : *The Universal Politician and periodical reporter of the most interesting occurrences which happen throughout the world, London*, For July and August, 1796.

BITTARD des PORTES 1905

Bittard des Portes (R.), *Histoire de l'armée de Condé pendant la Révolution française, 1791-1801*, Paris, Ed. Emile-Paul frères, 1905.

BOISNARD, 1992

Boisnard (L.), *La Noblesse dans la tourmente, 1774-1802*, Paris, Ed. Tallandier, 1992.

BUREAU, 2003

Bureau (P.), *Les émigrés charentais, 1791-1814*, Limoges, Ed. Publim, 2003, p.20, 105.

BUTLER, HARE, TENY, 1913-1929

Butler (L.), Hare (S.), Teny (A.), *The Annals of the King's Royal Rifle Corps (and its predecessors, the Royal American Regiment and the Green Jackets)*, 6 vols. : vol.1, 1913, années 1755-1814 ; vol.2, 1923, années 1794-1830 ; vol.3, 1926, années 1830-1873 ; vol.4, 1929, années 1872-1914 ; Appendix, année 1913, Ed. Smith, Elder & Co. & Murray, 1511p.

CELER & AUDAX CLUB, 1907

Celer & Audax Club, *The King's Royal Rifle Corps Chronicle*, Historical Committe, London, Ed. Warren & Son, 1907.

CHARTRAND, 2012

Chartrand (R.), *Regiments in Grenada. Emigrés & Foreign Regiments in British Service. Royal Etrangers*, in : *Partial list of British and French garnisons or*

detachments that served in Grenada, West Indies, 1649-1851, Initial list compiled by Chartrand (R.), Corps of Advisors to Portcullis Limited, site internet : www.forts.org/regiments.htm.

CHARTRAND, CHAPPELL, 1996

Chartrand (R.), Chappell (P.), *British Forces in The West Indies (1792-1815)*, n°294, Coll. Men-at-arms, London, Ed. Osprey Military, 1996, 48p.

CHARTRAND, COURCELLES, 1999

Chartrand (R.), Courcelles (P.), *Emigres & Foreign Troops in British Service (I), 1793-1802*, n°328, Coll. Men-at-arms, London, Ed. Osprey Military, 1999, 48p.

CHARTRAND, COURCELLES, 2000

Chartrand (R.), Courcelles (P.), *Emigres & Foreign Troops in British Service (II) 1803-1815*, n°335, Coll. Men-at-arms, London, Ed. Osprey Military, 2000, 48p.

COBB, 1987

Cobb (R.), *The people's Armies : The armées révolutionnaires : instrument of the Terror in the departments : April 1793 to Floréal Year II*, New haven, London, Ed. Yale University Press, 1987, p.119.

COURCELLE, 1985

Courcelle (P.), *L'infanterie émigrée au service de la couronne britannique*, in : *Uniformes*, n°87, Paris, mars-avril 1985.

COURCELLE, 1988

Courcelle (P.), *Mirabeau et sa Légion Noire*, in : *Uniformes*, n°110, Paris, novembre-décembre 1988.

COURCELLE, 1995

Courcelle (P.), *La Légion de Mirabeau, troupe, bas-officiers et tête de colonne*, in : *Tradition Magazine*, n°104, Paris, novembre 1995.

COURCELLE, 1996

Courcelle (P.), *Les officiers de l'infanterie de la Légion de Mirabeau*, in : *Tradition*

Magazine, n°108, Paris, mars 1996.

DIESBACH (de), 1975

Diesbach (G. de), *Histoire de l'Emigration (1789-1814)*, Paris, Ed. Grasset, 1975.

DUNE, 2001

Dune (J.), *Quantifier l'émigration des nobles pendant la Révolution française : problèmes et perspectives*, in : Martin (J.-C., dir), *La contre-Révolution en Europe. XVIIIe-XIXe s., Réalités politiques et sociales, résonnances culturelles et idéologiques*, Coll. Histoire, Rennes, Ed. PUF, 2001, p.133-141.

DUPUY, 1989

Dupuy (R.), *La noblesse entre l'exil et la mort*, Rennes, Ed. Ouest-France, 1989, 125p.

ECQUEVILLY (de), 1818

Ecquevilly (de), *Campagnes du corps sous les ordres de Son Altesse Sérénissime le prince de Condé*, 3 vols. (416p, 420p, 248p), Paris, Ed. Le Normant, 1818.

FAUCHEUX, 1976

Faucheux (M.), *L'émigration vendéenne de 1792 à l'An XI, d'après la sous-série 1Q des Archives départementales de la Vendée, et les fonds des Archives nationales*, Yon, Ed. Archives de la Vendée, 1976, p.179.

FILLON, 1847

Fillon (B.), *Entrée des vendéens à Ancenis, juin 1793*, Fontenay, Imp. Robuchon, 1847, p.8.

FLAVIGNY (de), 1879

Flavigny (A. de), *Etat de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi à Coblenz (1791-1792)*, Paris, Ed. Dumaine, Champion, 1879, p.126.

FORNERON, 1884

Forneron (H.), *Histoire générale des émigrés pendant la Révolution française*,

t.1 et 2, Paris, Ed. Plon, 1884, 433p et 457p.

FORNERON, 1890

Forneron (H.), *Histoire générale des émigrés pendant la Révolution française*, t.3, Paris, Ed. Plon, 1890, 639p.

FOURMONT (de), 1864

Fourmont (H. de), *L'Ouest aux Croisades*, t.1, Nantes-Paris, Ed. Forest & Grimaud, 1864, p.226-229.

GOHIER, NATANSON, 1903

Gohier (U.), Natanson (A.), *La Revue blanche, L'armée de Condé*, t.16, Bruxelles, Ed. La Revue Blanche, 1903, p.321, 325, 481.

GROUVEL, 1932

Grouvel (R.), *Les corps condéens au service de la Russie, 1797-1800*, Paris, Ed. Le Passepoil, 1932.

GROUVEL, 1951

Grouvel (R.), *Le corps de Condé en Russie*, Bulletin de la Société des Amis du passé militaire de la vieille Russie, 1951.

GROUVEL, 1957

Grouvel (R.), *Légion de Béon (1793-1795) et régiment d'infanterie hollandaise de La Tour ou Royal-Foreigners (1795-1797)*, in : *Les corps de troupes de l'émigration française (1789-1815), Services de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas*, t.1, Paris, Ed. de la Sabretache, 1957, 357p.

GROUVEL, 1959

Grouvel (R.), *L'armée de Condé*, t.2, Paris, Ed. de la Sabretache, 1959, 424p.

GROUVEL, 1964

Grouvel (R.), *Régiment d'Agénois*, in : *Les corps de troupes de l'émigration française (1789-1815), armée des Princes, armée de Bourbon. Services de l'Autriche, de la Sardaigne, de l'Espagne et de la Suède*, t.3, Paris, Ed. La Sabretache, 1964, 401p.

GROUVEL, 1999

Grouvel (F.), *Loyal-Emigrant, une unité d'émigrés exceptionnelle, 1793-1802*, Coll. Officiers et gentilshommes fidèles au Roi, Dijon, Imp. Coloradoc, juin 1999, p.6, 36-37, 39, 42, 45.

HENKE, 2001

Henke (C.), *Coblence : symbole pour la contre-Révolution et l'émigration française dans l'électorat de Trèves*, in : Martin (J.-C., dir), *La contre-Révolution en Europe. XVIIIe-XIXe s., Réalités politiques et sociales, résonances culturelles et idéologiques*, Coll. Histoire, Rennes, Ed. PUF, 2001, p.121-132.

LAROCHE-PONCIE (de), 1829

Laroche-Poncie (L. de), *Correspondance condéenne, précédée d'une notice sur l'armée de Condé*, Paris, Ed. Delaforest, 1829, 129p.

LAU d'ALLEMANS (du), 1852

Lau d'Allemans (P.-M. du), *Le Vicomte de Vormeuil ou confidences d'un lieutenant général à son fils*, Mémoires, Paris, 1772-1852, Paris, Ed. Comon, Au comptoir des imprimeurs, 1852, 411p, p.8, 29-30, 33, 36, 42-47, 50, 55, 59, 65-66, 102, 168-170.

LAWSON, SMITH, 1944

Lawson (C.), Smith (C.), *La Tour's Royal Foreigners*, in : *Journal of the Society for Army Historical research*, vol.22, London, 1944, p.246-247.

MADELIN, 1935

Madelin (L.), *La contre-Révolution sur la Révolution (1789-1815)*, Paris, Ed. Plon, 1935.

MARTIN, 1996

Martin (J.-C.), *Révolution et contre-Révolution en France de 1789 à 1989*, Rennes, Ed. Presses Universitaires de Rennes, 1996, 226p.

MARTIN, 1998

Martin (J.-C.), *Contre-Révolution, Révolution et Nation en France, 1789-1799*, Paris, Ed. Seuil, 1998, 367p.

MARTIN, 2001

Martin (J.-C., dir), *La contre-Révolution en Europe. XVIIIe-XIXe s., Réalités politiques et sociales, résonances culturelles et idéologiques*, Coll. Histoire, Rennes, Ed. PUF, 2001, 318p.

MARTIN, 2011

Martin (J.-C.), *Dictionnaire de la contre-Révolution*, Paris, Ed. Perrin, 2011, 551p.

MARTIN, 2012

Martin (Y.), *Les émigrés au service britannique (1793-1802)*, in : *Tradition Magazine*, n°260, Paris, 2012 (mars-avril).

MURET, 1844

Muret (T.), *Histoire de l'armée de Condé*, vol.2, Paris, Ed. Dentu, 1844, p.391.

PINASSEAU, 1957

Pinasseau (J.), *L'émigration militaire, Campagne de 1792, Notices A à C*, Paris, Ed. Picard, 1957, p.86-87.

PINASSEAU, 1964

Pinasseau (J.), *L'émigration militaire, Campagne de 1792, Notices de D à Z*, Paris, Ed. Picard, 1964, p.228-229.

PINASSEAU, 1974

Pinasseau (J.), *L'émigration militaire, Emigrés de Saintonge, Angoumois et Aunis, 1791-1814*, Paris, Ed. Picard, 1974, p.9-10, 108.

QUILLIEC, 2014

Quilliec (K.), *La place des émigrés dans la chouannerie*, Mémoire de Master II d'Histoire contemporaine, sous le direction de Jacques-Olivier Boudon, Paris, Imp. Université Paris 4-Sorbonne, juin 2014, p.14-17, 33, 35-36, 43-44, 46, 62-63, 100-101, 264, 267-269, 272.

RATTAUD, 1989

Rattaud (J.), *Les premiers pas de la démocratie dans le Centre-Ouest*, t.21, Loix-en-Ré, Ed. Société d'Etudes Folkloriques du Centre-Ouest, juillet-août 1989, p.247.

SUTHERLAND, 1991

Sutherland (D.), *Révolution et contre-Révolution en France (1789-1815)*, Paris, Ed. Le Seuil, 1991.

THE HOUSE OF COMMONS, 1809

The House of Commons, *Papers relating to Regiments, Persons, &c, for which and to whom the payments have been made. 1794-97. Regiment Royal Foreigners*, in : *An account of the extraordinary expences of the Army incurred and paid by the right honourable the paymaster general of his Majesty's forces ; from the 25th december 1807 to the 24th december 1808, both inclusive*, London, Ed. The House of Commons, 1809 (29 mars).

THE SELECT COMMITTEE ON FINANCE, 1803

The Select committee on Finance, *Composition the Legion : Infantry, Cavalry, and Artillery in the Colony. Copy of a letter from Mr. Secretary Dundas, to His Royal Highness the Duke of York ; dated Parliament Street, 6th April 1797*, in : *Reports from Committees of the House of Commons. Finance Reports (1797-1798)*, vol.12, London, 1803.

UNIVERSITY OF CHICAGO, 1969

University of Chicago, *La Tour's Royal Etranger, foreign corps in West Indies*, in : *The Correspondence of Edmund Burke. Vol VIII. Sept 1794-April 1796*, Chicago, Ed. by McDowell, Imp. University of Chicago, 1969.

VIDALENC, 1963

Vidalenc (J.), *Les émigrés français, 1789-1825*, Caen, Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Caen, 1963, 471p.

VINGTRINIER, 1924

Vingtrinier (E.), *La contre-Révolution (1789-1791)*, Paris, Ed. Paul, 1924.

WAR OFFICE, 1800

War office, *Sixtieth (or Royal American) Regt of Foot. List of officers*, in : *A list of the Officers of the Army and Marines ; with an index a succession of colonels ; and a list of the Officers of the Army and Marines on Half-Pay ; also with an Index*, London, The forty-Eighth Edition. 1800 (février).

WAR OFFICE, 1805

War office, *Sixtieth (or Royal American) Regt of Foot. List of officers*, in : *A list of all the Officers of the Army and Royal Marines on full and Half-pay : with an index and a succession of colonels*, London, The fifty-third Edition, 1805 (février).

WARD, 1963

Ward (S.), *LaTour's Royal Foreigners*, in : *The Story of the Durham Light Infantry*, ..., Ed. Published for the Durham Light Infantry by Nelson (T.), 1963, 574p

ZIMMERMAN, 2012

Zimmerman (J.), *A short history of Fort George, St. George's Grenada, alias Fort Royal*.

9. Sur le débarquement de Quiberon

BARRY (du), 2005

Barry (G. du), *De Bergerac à Quiberon, souvenirs de la contre-Révolution (1789-1795), Souvenirs de J.-Edme de La Chapelle de Bearnès*, Paris, Ed. Pays et terroirs, 2005 (1^{re} édition, Paris, 1913), 300p.

BELIZAL (de), 1995

Belizal (X. de), *La mémoire de Quiberon, histoire et documents, 1795-1995*, Saint-Cénére, Ed. Régionales de l'Ouest-Mayenne, 1995, 185p.

BERAUD, 1895

Béraud (E.), *Centenaire de Quiberon, 27 juin-26 août 1795*, Coll. Souvenir et Enseignement, Paris, Ed. Lamulle et Poisson, 1895, 22p.

BERTHIER de GRANDRY, 1861

Berthier de Grandry (C.), *Récit sommaire de la déplorable Affaire de Quiberon*, Nantes, Imp. Forest, 1861, 54p.

BITTARD des PORTES, 1908

Bittard des Portes (R.), *L'exil et la guerre : les émigrés à cocarde noire en Angleterre, dans les provinces belges, en Hollande et à Quiberon*, Paris, Ed. Emile-Paul frères, 1908, 634p, p.300, 306, 313, 316-317, 322-323, 360, 454, 481, 493, 507, 584-585, 612, 621, 634.

CACQUERAY de VALMENIER, 2006

Cacqueray de Valmenier (Ch.-G.), *Mémoires inédites*, t.2, Angers, (1^{re} édition, 1818), 2006.

CHASLE de La TOUCHE, 1838

Chasle de La Touche, *Relation du désastre de Quiberon en 1795 et réfutation des souvenirs historiques de M. Rouget de l'Isle sur ce désastre*. Paris, Ed. Delloye, 1838, 266p.

CHAUMAREIX (de), 1795

Chaumareix (J.-H. de), *Narrative of M. Dechaumareix, who escaped from the massacres of Aurai and Vannes, after the expedition of Quiberon, with observations on the public opinion in Brittany*, London, Ed. Bayllis, 1795, 60p.

CHRESTEIL, 1994

Chresteil (G.-A.), *Le drame de Quiberon, 27 juin-22 juillet 1795*, Ploërmel, Ed. Rotary Club du pays de Ploërmel, 1994, 178p.

CLOSMADÉUC (de), 1899

Closmadeuc (T. de), *Quiberon, 1795. Emigrés et chouans, commissions militaires : interrogatoires et jugements*, Paris, Ed. Société d'éditions littéraires, 1899, 604p.

CONVENTION NATIONALE, COMITÉ DE SALUT PUBLIC

Convention Nationale, Comité de Salut Public, *Recueil des actes du Comité de Salut Public avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du conseil exécutif provisoire*, t.17, Paris, Ed. PUF, Imp. nationale, p.509-510.

COTTIN, 1893

Cottin (P.), *L'Angleterre devant ses alliés, 1793-1814 : Toulon, 1793 ; Anvers et Nimègue, 1794 ; Quiberon, 1795 ; Guadeloupe, 1795 ; Egypte, 1798-1800 ; Naples, 1799 ; Cadix et Cabrera, 1808-1814*, Paris, Ed. Revue rétrospective, 1893, 100p.

ELIE, 1928

Elie (D.), *Les martyrs de Quiberon, 1795*, Paris, Ed. Tequi, 1928, 70p.

GUIBERT, 1886

Guibert (L.), *Les émigrés limousins à Quiberon*, Limoges, Ed. Ducourtieux, 1886.

HUCHET, 1999

Huchet (P.), *Quiberon ou le destin de la France, 1795*, Rennes, Ed. Ouest France, 1999, 223p, p.209.

LA GOURNERIE (de), 1875

La Gournerie (E. de), *Les débris de Quiberon, souvenirs du désastre de 1795 suivis de la liste des victimes*, Nantes, Ed. Pays et terroirs (réédition récente), 1875, 212p.

LAMBERT, 1987

Lambert (H.), *Pour Dieu et le Roi, ou l'inutile sacrifice, Quiberon, 1795*, Lons-le-Saunier, Ed. Marque-Maillard, 1987, 435p.

LANNE, 1904

Lanne, *Le mystère de Quiberon, 1794-1795*, Paris, Ed. Dujarric et Cie, 1904, 410p.

LA VILLEGOURIO (de), 1815

La Villegourio (de), *Ma sortie de Quiberon*, Saint-Brieuc, Imp. Prud'Homme, 1815, 201p.

LA VILLEGOURIO (de), 1826

La Villegourio (de), *Cinq lettres sur la catastrophe de Quiberon*, Paris, Ed. Delaforest, 1826.

LECHARRON, 1826

Lecharron, *L'expédition de Quiberon, suivie de l'évasion des prisons de Vannes*, Paris, Ed. Dupont et Roret, Canel, 1826, 146p.

LE GARREC, 1895

Le Garrec (E.), *Quiberon, la bataille et le martyr, 1795*, Auray, Ed. Rollando-Peraud, 1895, 359p.

LE GARREC 1935

Le Garrec (E.), *Les vrais martyrs de Quiberon, de Vannes, d'Auray et de Port-Louis, 1795*, Vannes, Ed. Lafolye de Lumarzelle, 1935, 396p.

LE GARREC 1938

Le Garrec (E.), *Les deux capitulations de Quiberon, 1795*, Vannes, Ed. Galles, 1938.

LE PRESTRE de VAUBAN, 1806

Le Prestre de Vauban (J.), *Mémoires pour servir à l'Histoire de la guerre de la Vendée pendant les années 1795 et 1796*, Paris, Ed. A la Maison de la Commission en librairie, 1806, 454p.

LE PRESTRE de VAUBAN, 1877

Le Prestre de Vauban, *Relation d'un officier échappé des prisons d'Auray et de Vannes après l'affaire de Quiberon*, in : *Mémoires sur la guerre de Vendée et l'expédition de Quiberon par Lescure (A.)*, Paris, Ed. Firmin-Didot, 1877, 477p.

LE QUER, 1995

Le Quer (A.), *La déroute de l'expédition anglo-émigrée, en 1795, à Quiberon*, Artigues, Imp. de La Roque, 1995.

LESCURE, 1877

Lescure, *Mémoire sur la guerre de Vendée et l'expédition de Quiberon*, coll. Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le 18e s., t. 31, Paris, Ed. Firmin-Didot, 1877, p.147-280.

MENARD, 1836

Menard (E.), *Quiberon, royalistes et républicains*, 2 vols., Paris, Ed. Desessart, 1836, 766p.

MURET, 1848

Muret (T.), *Histoire des guerres de l'Ouest (1792-1815)*, vol.4, Paris, Ed. Dentu, 1848, p.129, 485.

NETTEMENT, 1869

Nettement (A.), *Quiberon, Souvenirs du Morbihan*, Paris, Ed. Le Coffre, 1869, 333p.

PIHAN DELAFOREST, 1829

Pihan Delaforest (A.), *Notice sur le monument de Quiberon, suivie de la liste authentique des noms des victimes inscrits sur le mausolée (942)*, Paris, Ed. Chez

l'auteur, 1829, 66p.

PUISAYE (de), 1803-1808

Puisaye (J. de), *Mémoires*, 6 vols., 1803-1808.

PUISAYE (de), 1803

Puisaye (J. de), *Mémoires du comte Joseph de Puisaye, lieutenant général, ..., qui pourront servir à l'histoire du parti royaliste français durant la dernière révolution*, t.1 et 2, London, Ed. Cox & Baylis Press, 1803, 380 et 619p.

PUISAYE (de), 1804

Puisaye (J. de), *Mémoires du comte Joseph de Puisaye, lieutenant général, ..., qui pourront servir à l'histoire du parti royaliste français durant la dernière révolution*, t.3, London, Ed. Cox & Baylis Press, 1804, 476p

PUISAYE (de), 1806-1807

Puisaye (J. de), *Mémoires du comte Joseph de Puisaye, lieutenant général, ..., qui pourront servir à l'histoire du parti royaliste français durant la dernière révolution*, t.4 et 5, London, Ed. Harper & Co. Press, 1806-1807, 502 et 469p

PUISAYE (de), 1807-1808

Puisaye (J. de), *Mémoires du comte Joseph de Puisaye, lieutenant général, ..., qui pourront servir à l'histoire du parti royaliste français durant la dernière révolution*, t.6, London, Ed. Harper & Co. Press, 1807-1808, 321p.

ROBERT, 1899

Robert (C.), *1795, Expédition des émigrés à Quiberon. Le comte d'Artois à l'île d'Yeu*, Paris, Ed. Lamulle et Poisson, 1899, 372p.

ROINCE (de), 1976

Roince (J., de), *Le drame de Quiberon, 1795*, Rennes, Imp. Chez l'auteur, 1976, 205p.

SCHMIDT, 1999

Schmidt (P.), *Les régiments d'émigrés à Quiberon*, in : *Tradition Magazine*, n°152, août 1999, et *Tradition*, n°153, 1999 (septembre).

VILLENEUVE-LAROCHE-BERNAUD (de), 1824

Villeneuve-Laroche-Bernaud (L.-G. de), *Mémoires sur l'expédition de Quiberon, précédés d'une notice sur l'émigration de 1791 et sur les trois campagnes des années 1792, 1793 et 1794*, 2^e éd., Paris, Ed. Trouvé, 1824, 414p, p.399.

10. Sur le 1er Empire

ABELL, 1914

Abell (F.), *Prisons of War in Britain, 1756-1815 : a record of their lives, their romance and their sufferings*, Edinburgh, Ed. Oxford University Press, 1914, 464p.

ALLEN, 1985

Allen (N.), *The French Prisons in Edinburgh Castle*, t.35, The Book of the Old Edinburgh Club (BOEC), Edinburgh, Ed. BOEC, 1985, p.160-170.

ANONYME, 1889

Anonyme, *Histoire du 1^{er} régiment de Cuirassiers*, Monographie imprimée, Angers, Ed. Lachèse & Dolbeau, 1889, p.315.

BABIE, SAINT-SAUVEUR, 1805

Babie (F.), Saint-Sauveur (J.-G.), *Archives de l'Honneur, ou notices sur la vie militaire*, t.1, Paris, Ed. Laurens aîné, 1805, p.419-423.

BIGARRE, 2002

Bigarré (A.), *Mémoires du Général Bigarré (1775-1813)*, Paris, Ed. du Grenadier, 2002, p.47.

BOUDON, 2000

Boudon (J.-O.), *Histoire du Consulat et de l'Empire (1799-1815)*, Paris, Ed. Perrin, 2000, 512p.

BOUDON, 2012

Boudon (J.-O.), *Napoléon et la campagne de Russie : 1812*, Paris, Ed. Colin, 2012, p.267.

BOUDON, 2017

Boudon (J.-B.), *L'Empire des polices : comment Napoléon faisait régner l'ordre*, Paris, Ed. Vuibert, 2017, 330p.

BURNEY, HEMLOW, 1972

Burney (F.), Hemlow (J.), *The Journal and Letters of fanny Burney (Madame*

d'Arblay) : West Humble and Paris 1801-1803, letters 423-549, vol.5, Oxford, Ed. Oxford University Press & Clarendon Press, 1972, p.261.

BURNEY, HEMLOW, 1980

Burney (F.), Hemlow (J.), *The Journal and Letters of fanny Burney (Madame d'Arblay) : 1815 (Letters 835-934)*, vol.8, Oxford, Ed. Oxford University Press & Clarendon Press, 1980, p.569.

BUSSIERE, LEGOUIS, 1897

Bussière (G.), Legouis (E.), *Au drapeau ! Récits militaires extraits des mémoires de G. Bussière et d'E. Legouis*. Préface de G. Duruy et tableau historique des régiments français, Paris, in : M. Loir, *Au drapeau ! Récits militaires*, Paris, Ed. Hachette, 1897, p.261.

CAMERON, 1983

Cameron (J.), *Prisons & Punishment in Scotland from the middle ages to the present*, Edinburgh, Ed. Canongate Press, 1983, 274p.

CHANDLER, 1995

Chandler (D.), *The Campaigns of Napoleon*, London, Ed. Weidenfeld & Nicholson, 1995 (first edition 1995).

CHAPPET, MARTIN, PIGEARD, 2005

Chappet (A.), Martin (R.), Pigeard (A.), *Le Guide Napoléon : 4 000 lieux de mémoire pour revivre l'épopée*, Paris, Ed. Tallandier, 2005, p.304.

FIERRO, PALLUEL-GUILLARD, TULARD, 1995

Fierro (A.), Palluel-Guillard (A.), Tulard (J.), *Histoire et dictionnaire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Ed. Laffont, 1995.

GAZETTE NATIONALE, 1808

Gazette nationale ou le Moniteur universel, vol.41, Paris, 1808, p.918.

GROUCHY (de), 1873

Grouchy (E. de), *Mémoires du Maréchal de Grouchy*, t.1, Paris, Ed. Dentu, 1873, p.24.

GUENIFFEY, 2016

Gueniffey (P.), *Bonaparte (1769-1802)*, Paris, Ed. Gallimard, 2016, 1120p.

GUENIFFEY, BRANDA, 2016

Gueniffey (P.), Branda (P.), *1814, La campagne de France*, Paris, Ed. Perrin, 2016, 450p.

MAC DOUGALL, 2008

Mac Dougall (I.), *All men are brethren : French, Scandinavian, Italian, German, Dutch, Belgian, Spanish, Polish, West Indian, American, and other prisoners of war in Scotland during the Napoleonic Wars, 1803-1814*, t.22, Edinburgh, Ed. Donald, 2008, 905p.

MACGOWAN, 2013

MacGowan (J.), *A new Civic Order : The contribution of the City of Edinburgh Police : 1805-1812 : with reflections on Social and Public Order*, Musselburgh, Ed. Turlough, 2013, p.94, 98, 119-121, 238.

MAURAIGE (de), 2017

Mauraigne (G. de), *Témoignage inédit sur la Campagne de France par Théodore de Mauraigne (1^{er} janvier 1814-6 mai 1814)*, Paris, Ed. La Sabretache et la plume, 2017, 6p.

TULARD, 1971

Tulard (J.), *Bibliographie critique des mémoires sur le Consulat et l'Empire, écrits ou traduits en français*, Paris, Publications du Centre de Recherches d'Histoire et de Philologie de la IV^e Section de l'Ecole pratique des Hautes études, n°13, 1971, XIV-183p.

TULARD, 1990

Tulard (J.), *La contre-Révolution, origines, histoire, postérité*, Paris, Ed. Perrin, 1990, 527p.

TULARD, 1995

Tulard (J.), *L'Empire entre monarchie et dictature*, in *Revue du Souvenir Napoléonien*, n°400, mars-avril 1995, p.21-25.

11. Sur la Restauration

BIESSY, 1975

Biessy (C.), *Les généraux de la Restauration : étude sur les officiers généraux de l'Armée de Terre, nommés entre 1814 et 1830, d'après les dossiers administratifs de la guerre*, thèse, 4 vols., Amiens, Ed. Université de Picardie, 1975, multigraphiés.

BIBLIOGRAPHIE DE LA FRANCE, 1818

Bibliographie de la France, *Tableau bibliographique des ouvrages en tous genres qui ont paru en France pendant l'année 1818, partie 2*, Paris, Imp. Pillet, 1818, p.577.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE, 1865

Bibliothèque impériale, *Catalogue de l'Histoire de France*, Département des imprimés, t.9, Paris, Ed. Firmin-Didot, 1865, p.152.

BRUCHET, 1921

Bruchet (M.), *L'invasion et l'occupation du département du Nord par les Alliés (1814-1818)*, in : *Revue du Nord*, t.7, n°25, février 1921, p.30-61.

CHAMBRE DES PAIRS DE FRANCE, 1820

Chambre des pairs de France, *Procès-verbal des séances de la Chambre des pairs, session de 1819*, t.3, Paris, Ed. Didot, 1820, p.19.

GORJON, 1825

Gorjon, *Pensées d'un bon roi : recueil de notes historiques, présentées à S.A.R. Mgr le duc de Bordeaux, année 1824, 1^{er} du règne de Charles X*, Paris, Ed. Pillet, 1825, p.152.

JOURNAL OFFICIEL, 1847

Journal officiel, *Bulletin des arrêts : Chambres civiles*, vol.49, Paris, Ed.

Direction des Journaux officiels, 1847, p.57.

LA GORCE, 1926

La Gorce (P. de), *La Restauration, Louis XVIII*, Paris, Ed. Plon (4^e éd.), 1926, p.6-9, 13, 38, 50, 77, 134, 138.

LA GORCE, 1928

La Gorce (P. de), *La Restauration, Charles X*, Paris, Ed. Plon (15^e éd.), 1928, p.3, 71-72.

LAMOTHE-LANGON (de), 1830

Lamothe-Langon (E. de), *Mémoires d'une femme de qualité, sur Louis XVIII, sa cour et son règne*, t.2, Paris, Ed. Mame et Delaunay-Vallée (2^e éd.), 1830, p.258-259.

LARDILLIER, année inconnue

Lardillier (A.), *Un mystère resté entier : le Trésor de la Casbah d'Alger*, *Mémoire Vive* n°59, Centre de documentation historique sur l'Algérie (CDHA), année inconnue.

LEVRAULT, 1819

Levrault (F.G.), *Annuaire de l'Etat militaire de France pour l'année 1819*, Strasbourg, Ed. Levrault, p.217-218, Etat de la Légion de la Corrèze (n°18) en 1819.

MACKENZIE, 1821

Mackenzie (G.), *The royal naval and military calendar and national record for 1821*, London, Ed. Printed for the author, 1821, 364p.

MEISSONNIER de VALCROISSANT, 1824

Meissonnier de Valcroissant, *Correspondance et Ecrits politiques de S. M. Louis XVIII, roi de France et de Navarre*, Paris, Ed. Rapilly, 1824, p.111-113.

MINISTERE DES FINANCES, 1826

Ministère des Finances, *Etats détaillés des liquidations faites par la Commission d'indemnité à l'époque du 1^{er} avril 1826*,

en exécution de la loi du 27 avril 1825, au profit des anciens propriétaires ou ayant-droit des anciens propriétaires de biens-fonds confisqués ou aliénés révolutionnairement, 2^e partie, Paris, Imp. royale, 1826, p.10.

The Royal Military Calendar, *Army service and commission book containing the services and progress of promotion of the officers of the Army*, vol.5, London, Ed. War Office, 1820, p.254.

MINISTERE DES FINANCES, 1827

Ministère des Finances, *Etats détaillés des liquidations faites par la Commission d'indemnité à l'époque de décembre 1826, en exécution de la loi du 27 avril 1825, au profit des anciens propriétaires ou ayant-droit des anciens propriétaires de biens-fonds confisqués ou aliénés révolutionnairement*, 2^e Partie, Paris, Imp. royale, 1827, p.10, note 171, p.40.

MINISTERE DES FINANCES, 1828

Ministère des Finances, *Etats détaillés des liquidations faites par la Commission d'indemnité à l'époque du 31 décembre 1827, en exécution de la Loi du 27 avril 1825*, 1^{re} partie, vol.2, Paris, Imp. royale, 1828, p.2, 6, 8, 14, 30.

MINISTERE DES FINANCES, 1829

Ministère des Finances, *Etat détaillé des liquidations opérées à l'époque du 1^{er} janvier 1829*, vol.51, Paris, Imp. royale, 1829, p.2, 34, 52, 204, 222, 433, note 147.

SIM, 2017

Sim (G.), *La présence diplomatique et consulaire française aux Etats-Unis (1815-1904), Réseaux, acteurs, pratiques, regards*, Annexé : vol.3. *Dictionnaire biographique des diplomates et consuls français aux Etats-Unis (1815-1904)*, thèse de doctorat, Université de Bretagne-Loire, Nantes, 19 juin 2017, p.189.

THE ANNUAL REGISTER FOR THE YEAR 1799, 1813

The Annual Register, *A view of the history, politics, and literature, fort the year 1799*, London, 1813, p.45.

THE ROYAL MILITARY CALENDAR, 1820

12. Sur l'institution militaire et l'Art de la guerre

BARBICHE, 1999

Barbiche (B.), *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.)*, Paris, Ed. Presses Universitaires de France, 1999, p.191, 196-197, 201-202.

BIESTY, PLATT, RANDIER, 2012

Biesty (S.), Platt (R.), Randier (J.), *A bord d'un vaisseau de guerre*, Paris, Ed. Gallimard, 2012, p.18.

BLANCHARD, CONTAMINE, 1992

Blanchard (A.), Contamine (P.), *Histoire militaire de la France, 1715-1871*, vol.2, Paris, Ed. PUF, 1992, p.37.

CODE DE JURISPRUDENCE, 1783

Code de jurisprudence, *Encyclopédie méthodique, Code militaire*, notice sur les cadets-gentilshommes, t.2, Paris, Imp. Avec l'assentiment du roi, 1783, p.145.

COLIN, 1907

Colin (J.), *La tactique de l'infanterie au XVIIIe s.*, Paris, Ed. Chapelot, 1907, p.132-133, 158-159, 161-162, 165, 170.

COSTE, 2002

Coste (F.), *Analyse du système de valeurs militaires et des caractères conservateurs des armées*, DEA en Science Politique, mention Sociologie politique comparée, étude réalisée sous la direction de M. Pierre Mathiot, Université de Lille II Droit et Santé, Institut d'études politiques de Lille, 2002, (123p.), p.3-5, 13-14, 27, 30, 32, 100.

GERE, 1997

Géré (F.), *La Guerre psychologique*, Bibliothèque stratégique, Institut de Stratégie comparée, EPHE IV-Sorbonne, Paris, Ed. Fenixx-Economica, 1997, 423p., cf. *Chapitre premier. Situation de l'arme*

psychologique, I. L'arme psychologique entre guerre et paix.

GOUBERT, 1973

Goubert (P.), *L'ancien régime. 2 : les pouvoirs*, Paris, Ed. Armand Colin, 1973, p.117-118.

HALLYNCK, 1945

Hallynck (P.), *XVIIe et XVIIIe s., de 1610 à 1789*, Paris, Ed. Masson et Cie, 1945, p.580, 582-585, 587-588.

HENNET, 1884

Hennet (L.), *Les milices et les troupes provinciales*, Paris, Ed. Librairie militaire Budouin & C°, 1884, p.243-244.

LA BARRE DUPARCQ (de), 1858

La Barré Duparcq (E. de), *Eléments d'Art et d'histoire militaires*, Paris, Ed. Tanera, 1858, p.49-51, 53.

LABOUCHE, 1919

Labouche, *Agénois.-Régiment du roi*, in : *Revue de l'Agenais*, Bulletin, Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, t.46, Agen, Imp. Moderne, mai-juin 1919, 1^{re} partie : *le régiment d'Agénois (1776-1794)*, p.185-208 ; juillet-août 1919, 2^e partie : *organisation et vie intérieure du corps à la veille de la Révolution*, p.269-309.

LEVI, 2000

Lévi (J.), *Sun Tzu, L'Art de la guerre*, Coll. Pluriel, Paris, Ed. Hachette, 2000, p.53-54, 59, 61, 72-73, 89-90.

ORDONNANCE DU ROI, 1771

Ordonnance du roi, *Ordonnance du roi, pour former les bataillons de milice en régimens provinciaux. Du 4 août 1771*, Paris, Imp. Royale, 1771.

ORDONNANCE DU ROI, 1777

Ordonnance du roi, *Ordonnance du roi, pour régler le rang de quelques régiments d'infanterie française. Du 19 février 1777*, Paris, Imp. Royale, 1777.

PASCAL, 1850

Pascal (A.), *Histoire de l'armée et de tous les régiments depuis les temps de la monarchie française jusqu'à nos jours*, t.3, Paris, Ed. Barbier, 1850, p.XVII, VJ.

REGLEMENT ARRÊTE PAR LE ROI, 1779

Règlement arrêté par le roi, *Règlement arrêté par le roi pour l'habillement et l'équipement de ses troupes, du 21 février 1779*, Paris, Imp. Royale, 1779.

REUNION DES OFFICIERS, 1875

Réunion des officiers, *Histoire du 42^e régiment d'infanterie*, Publication de la réunion des officiers, Montbéliard, Ed. Barbier, 1875, p.31, 33, 308-310.

ROUSSEL (de), 1784

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, à Weissembourg*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1784*, 26^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1784, p.167-168.

ROUSSEL (de), 1785

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, à ...*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1785*, 27^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1785, p. ...

ROUSSEL (de), 1786

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, à Poitiers*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1786*, 28^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1786, p.169-170.

ROUSSEL (de), 1787

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, à Saintes*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1787*, 29^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1787, p.169-170.

ROUSSEL (de), 1788

Roussel (de), *Infanterie française et étrangère. XVI. AGENOIS, à l'Île d'Oléron*, in : *Etat militaire de France pour l'année 1788*, 30^e Edition, Paris, Ed. Chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or, 1788, p.145-146.

SICARD, 1834

Sicard (M.-F.), *Histoire des institutions militaires des français*, t.3, Paris, Ed. Corréard, 1834, p.62, 415-419, 424.

SUSANNE, 1876

Susanne (L.), *Régiment Royal-Liégeois*, in : *Histoire de l'Infanterie française*, t.5, Paris, Ed. Corréard, 1876, p.156-160.

TUETHEY, 1908

Tuetey (L.), *Les officiers sous l'Ancien Régime*, nobles et roturiers, Paris, Ed. Plon, 1908, p.99.

13. Sur la sociologie du comportement militaire en période de crise et de chaos

ANDRE, 2005

C. André, *Psychologie de la peur, Craintes, angoisses et phobies*, Paris, Ed. O. Jacob, 2005, p.69-70.

BROWNING, 2016

Browning (C.), *Comment des gens ordinaires peuvent-ils en arriver à massacrer leurs semblables ? L'exemple de l'Allemagne nazie*, in : J. Guislain (dir.), J. Sémelin (dir.), *Violences de guerre, violences de masse*, Paris, Ed. La Découverte, Inrap, 2016, p.243-244.

COSTERMANS, 1998

J. Costermans, *Les activités cognitives, raisonnement, décision et résolution de problèmes*, Neurosciences & cognition, Paris-Bruxelles, Ed. De Boeck & Larcier, Département De Boeck Université, 1998, cf. Chapitre 4. *Les décisions sous risque et l'évaluation des probabilités*, p.51-79.

FAMECHON-KOUDJIL, 2001

C. Famechon-Koudjil, *Augustin Hamon : la psychologie du militaire professionnel*, in : *Dossier : les précurseurs français de la sociologie militaire. Armées et missions de sécurité intérieure*, Les Champs de Mars, n°10, Paris, Ed. La documentation française, 2001, p.51-69.

in : *Histoire, économie & société, Epoque moderne et contemporaine*, 23^e année, n°2

FERRO, 1971

Ferro (M.), *Le soldat russe en 1917, Indiscipline, pacifisme, patriotisme et révolution*, in : *Annales : Economies, Sociétés, Civilisations*, 26^e année, n°1, revue bimestrielle publiée avec l'aide du CNRS, Paris, Ed. Armand Colin, janvier-février 1971, p.17.

FERRO, 1997

Ferro (M.), *La Révolution de 1917*, Coll. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, Paris, Ed. Albin Michel, 1997, p.357.

POUTIGNAT, 1995

Poutignat (P.), Streiff-Fenart (J.), *Théories de l'ethnicité*, Coll. Le Sociologue, Paris, Ed. PUF, 1995, p.175-177, 206.

SAINT-MARTIN (de), TCHOUIKINA, 2008

Saint-Martin (M. de), Tchouikina (S.), *La noblesse russe à l'épreuve de la révolution d'Octobre*, in : *Dossier : Aristocraties européennes et césure de la Grande Guerre*, 20 & 21, revue d'Histoire (anciennement Vingtième Siècle, revue d'Histoire), n°99, Paris, Ed. Presses de Sciences Po, 2008/3, p.104-128.

SIECA-KOZLOWSKI, 1997

Sieca-Kolowski (E.), *L'armée russe : stratégies de survie et modalités d'action individuelle et collective en situation de chaos*, in : *Cultures & conflits*, revue n°24-25, Paris, Ed. L'Harmattan, hiver 1996-printemps 1997, p.99-133.

WERTH, 2004

Werth (N.), *La société et la guerre dans les espaces russes et soviétiques, 1914-1946, (La société, la guerre, la paix, 1911-1946)*, Paris, Ed. Armand Colin, 2004, p.196, 198.

IV. Sources télématiques

Base « Ancestramil » :

Contribution à la recherche de nos ancêtres militaires

www.ancestramil.fr

Base « Ancestry » :

Base généalogique collaborative

www.ancestry.fr

Base « ANF » :

Association d'entraide de la Noblesse Française

www.anf.asso.fr

Base « ARHO » :

Association de Recherches Historiques de l'Ornon (Gironde)

<https://www.arhovo.jimdo.com>

Base « Bossu » :

Fonds maçonnique, Fichier Bossu (BNF-AN)

www.fichier-bossu.fr

Base « Caraïbe » :

Généalogie et histoire de la Caraïbe

www.ghcaraibe.org

Base « Centre Roland Mousnier » :

Liste des pensionnaires du Collège du Petit Juilly (1746-1795)

www.centrerolandmousnier.fr

Base « Cérès » :

Généalogie de la famille Cérès

<http://jm.ouvrard.pagesperso-orange.fr/armor/fami/c/ceris.htm>

Base « Cincinnati » :

Société des Cincinnati de France

www.cincinnatidefrance.fr

Base « Delcampe » :

Achat et vente d'objets divers

<https://www.delcampe.net>

Base « Domingino » (notices et fiches du Dr. O. Gliech) :

Les colons de Saint-Domingue avec propriétés foncières (1789)

www.domingino.de/gliech.html

Les colons de Saint-Domingue sans propriété foncière (1750-1800)

www.domingino.de/gliech.html

Base « Drouot » :

Base de l'Hôtel des Ventes parisien Drouot, de son catalogue et de sa gazette
www.catalogue.gazette-drouot.com

Base « Familles parisiennes » :
www.famillesparisiennes.org

Base « Filae » :
Archives généalogiques collaboratives
www.filae.com

Base « Fils de la Révolution américaine » :
Société en France des Fils de la Révolution américaine
www.sarfrance.org

Base « Forts » :
Histoires de forts des côtes américaines
www.forts.org/history.html

Base « France Gen Web » :
Français ayant combattu pour la guerre d'Indépendance des Etats-Unis
www.francegenweb.org/lafayette/

Base « Gallian » :
Généalogie des familles : Dianous, Dianoux
www.jean.gallian.free.fr/comm2/Images/genealog/dianous/p.1a.pdf

Base « Gallica » :
Cabinet des titres : noblesse
<https://gallica.bnf.fr>

Base « Geneanet » :
Archives généalogiques collaboratives
<http://www.geneanet.org>

Base « Grave memorial » :
Base des cimetières américains
www.findagrave.com

Base « Guillotinés » :
Liste des guillotinés de la Révolution française
www.prospection.net/guillo-c.htm

Base « Honneurs héréditaires » :
Archives de l'Association Nationale des anciens Honneurs Héréditaires, selon l'ordonnance du 8 octobre 1814 (L.H.)
www.honneurshereditaires.net/index.php/10-familles

Base « Invalides » :
Archives de l'hôtel des Invalides
www.hoteldesinvalides.org

Base « IREL » :

Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM) :
Secrétariat d'Etat à la Marine – Personnel colonial ancien (Série E,
XVIIe s. – XVIIIe s.)
www.anom.archivesnationales.culture.gouv.fr

Base « Jamaïca » :

Site internet généalogique de la Jamaïque
<http://jamaicanfamilysearch.com>

Base « Lachaise » :

Site internet des Amis et passionnés du cimetière du Père-Lachaise
www.appl-lachaise.net

Base « Larousse » :

Dictionnaire
www.larousse.fr

Base « La Sabretache » :

Site internet de la Société d'études d'histoire militaire : La Sabretache
www.lasabretache.fr

Base « Leonore » :

Archives de l'ordre de la Légion d'honneur
www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore/recherche.htm

Base « Mazarine » :

Bibliothèque Mazarine (Paris)
www.bibliotheque-mazarine.fr

Base « Men-at-Arms » :

Archives historiques de régiments et d'uniformologie
www.militaryfocus.com/osprey/men-at-arms/index.htm

Base « Napoleon » :

International Napoleonic Society
www.napoleonicsociety.com

Base « Naval History » :

Naval History & Heritage command. US
www.navyhistory.org/

Base « Ordre de Saint-Louis » :

Archives sur l'ordre de Saint-Louis, 1814-1830
www.Saint-Louis.info

Base « Poissons » :

Site d'aide à la conversion (dates) des calendriers républicain et grégorien
www.poissons52.fr

Base « Retronews » :

Mise en ligne de 400 ans de journaux, magazines et gazettes. BNF
www.retronews.fr

Base « SEHRI » :

Société des Etudes Historiques Révolutionnaires et Impériales
www.assosehri.fr

Base « Sycomore » :

Archives de l'Assemblée Nationale
Députés français, depuis 1789
www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/recherche

Base « The Gazette » :

The Gazette official Public record
www.thegazette.co.uk

Base « The National Archives UK » :

www.nationalarchives.gov.uk

Base « The papers of Benjamin Franklin » :

The papers of Benjamin Franklin
Sponsored by the American Philosophical Society and Yale University
Digital Edition by the Packard Humanities Institute
www.franklinpapers.org

Base « The papers of George Washington » :

US Library of Congress
Digital collections
George Washington Papers (1741-1799)
www.loc.gov/collections/george-washington-papers/about-this-collection

Base « The papers of Patrick Henry » :

Virginia Governor Patrick Henry, Executive Papers (1784-1786)
<https://ead.lib.virginia.edu/vivaxtf/view?docId=Iva/vi00438.xml>

Base « The papers of Thomas Jefferson » :

Founders online National Archives
Correspondence and other writing of six Major shapers of the United States : George Washington, Benjamin Franklin, John Adams, Thomas Jefferson, Alexander Hamilton, James Madison
www://founders.archives.gov

Base « Traces Ecrites » :

Site internet de vente en ligne de manuscrits, lettres et autographes
www.traces-ecrites.com

PARTIE N°2 : NARRATION CHRONOLOGIQUE & SPATIALE DES ÉVÉNEMENTS TRANSATLANTIQUES

Nous allons dans la NARRATION CHRONOLOGIQUE & SPATIALE DES ÉVÉNEMENTS TRANSATLANTIQUES ci-après suivre pas-à-pas l'évolution (et la mutation) du régiment d'Agénois-infanterie et le destin de ces 122 officiers, de la guerre d'Indépendance américaine, jusqu'à la fin de la Restauration française, et faire se corréliser leurs choix individuels et/ou collectifs avec les soubresauts des Révolutions américaine puis française.

Compte-tenu de la future place névralgique que tiendra l'Assemblée nationale (et de ses multiples transformations) dans l'évolution contextuelle de la France, il nous a paru judicieux de ne pas dissocier spatialement, ni chronologiquement les individus formant le corpus militaire étudié, mais de les intégrer dans une suite logique chronologique liée aux événements politiques français, les décisions de l'Assemblée se répercutant immédiatement sur la société française au sens large, et sur la société militaire (caste militaire) en particulier, l'évolution du militaire (officiers et soldats) étant indissociable de l'évolution politique de l'Assemblée nationale.

La narration proposée ci-après doit se lire comme un Journal de marche et d'opération d'un régiment (années, mois, semaines, jours, focus sur des événements particuliers). Les personnages étudiés n'apparaissent qu'en pointillé et qu'en fonction de ce que l'on sait d'eux dans le déroulement de cette frise chronologique. Cette lecture (qui peut paraître fastidieuse dans un premier temps) à l'avantage de permettre de mieux comprendre les interactions entre événements historiques et individus et de cerner plus facilement par la suite les différents comportements des officiers (*Partie n°3*).

Ce déroulé chronologique et spatial permet également de revoir les grands événements historiques connus sous un prisme nouveau (qui est celui de la vie de ce régiment et de ses officiers) et d'affiner les connaissances historiques sur de nombreuses batailles (de la guerre d'Indépendance américaine, de la Révolution française et du Ier Empire).

Il est à noter que le cadre spatial est transatlantique, car une partie de l'action se déroule dans les Antilles durant la Révolution américaine mais aussi et surtout en ce qui concerne les officiers d'Agénois (plusieurs étant propriétaires de plantations) durant la Révolution haïtienne (les allusions aux péripéties coloniales - en France et aux Antilles - ne doivent donc pas dérouter le lecteur). La question de l'esclavage, des plantations et des colonies est donc partie prenante dans la suite de notre étude.

Par commodité de lecture, à l'instar de la *Partie n°1*, les personnages étudiés apparaissent dans la suite du texte en gras.

I. La cohésion d'un groupe, 1775-1783

1. La Genèse du nouveau régiment d'Agénois, 1775-1777

En 1775, le 2^e bataillon du régiment de Béarn tenait garnison à Metz (Grand Est, Moselle). Devant être envoyé aux Antilles (suivant un ordre reçu en date du 8 novembre 1775), une partie de celui-ci fut dirigée sur Brest (Bretagne, Finistère) afin de compléter le 4^e bataillon du régiment. Une fois la fusion effectuée avec le 4^e bataillon, ce dernier partit de Brest afin de

rejoindre Nantes (Pays de la Loire, Loire-Atlantique)⁷⁷. Le 20 novembre, le 4^e bataillon se rendit dans la rade de Mindin (sur la commune de Saint-Brévin)⁷⁸, afin de rallier une division navale⁷⁹ qui devait le prendre en charge et le convoier aux Antilles, en compagnie du 2^e bataillon du régiment de Gâtinais (futur régiment de Royal-Auvergne) et du 4^e bataillon de Flandre (futur régiment de Cambrésis). La division navale était composée de 5 vaisseaux :

- *Le Solide*,
- *Le Constant*,
- *Le Ferme*,
- *Le Saint-Georges*,
- *L'Algonquin*,
- et 2 frégates (dont *La Dédaigneuse*).

L'ordre fut donné aux différentes compagnies du 4^e bataillon du régiment de Béarn de lever l'ancre de leurs gabarres à 8h00 du matin, le 21 novembre, afin de se rendre sur les vaisseaux attribués. Le 4^e bataillon se répartit sur les 2 navires ci-après :

- *Le Solide* (45 hommes d'équipage, 460 tonneaux, capitaine Ero),
- *Le Constant* (33 hommes d'équipage, 400 tonneaux, capitaine L'Huédé).

Furent présents et/ou inscrits à l'embarquement, et appartenant à ce 4^e bataillon du régiment de Béarn :

Sur *Le Solide* :

- **M. Febvre de Mémarque**, capitaine commandant,
- **M. Ferrand de La Mothe**, capitaine commandant ayant rang de lieutenant-colonel.

Sur *Le Constant* :

- **M. d'Augustin de Bourguisson**, capitaine en second,
- **M. d'Imbert du Barry**, lieutenant sous-aide major,
- **M d'Imbert (F-G.)**, lieutenant en second,
- **M. du Rival du Serre**, lieutenant en premier,
- **M. de Saint-Germain du Houlme**, capitaine en second,
- **M. Séguier de Terson**, capitaine commandant.

Sur *Le Solide* et/ou *Le Constant* :

⁷⁷ Il a été souvent écrit que le 4^e bataillon aurait reçu l'ordre de s'embarquer le 8 novembre 1775, pour se rendre à Saint-Domingue, où il ne serait arrivé que le 18 janvier 1776 (il s'agit ici d'une erreur), in : Publication de la réunion des officiers, *Histoire du 42^e régiment d'infanterie*, Montbéliard, Ed. Barbier, 1875, p.308-310.

⁷⁸ La rade de Mindin était connue à l'époque pour permettre aux navires d'y stationner afin de s'alléger sur des barges avant de remonter la rivière vers Paimbœuf ou Nantes.

⁷⁹ Dans un contexte naval, une division est une subdivision de l'escadre. Elle se compose de quatre à six grands navires de guerre.

- **M d'Asnières de La Chataigneraie**, sous-lieutenant,
- **M. de Barres de Gerland**, porte-drapeau ayant rang de sous-lieutenant,
- **M. de Béhagle**, capitaine commandant,
- **M. Blandat**, sous-lieutenant,
- **M. Caire**, lieutenant en premier,
- **M. de Caumont de Cauville**, lieutenant en second,
- **M. de Cuissard de Mareil**, lieutenant en second,
- **M. Dériot**, porte-drapeau ayant rang de sous-lieutenant,
- **M. de Dianous de La Perrotine**, lieutenant en second,
- **M. Drouilhet de Sigalas**, sous-lieutenant,
- **M. Durand de Carabelles (G-J-J.)**, capitaine commandant ayant rang de major⁸⁰,
- **M. de Gineste de Najac (C.)**, sous-lieutenant,
- **M. Gouyquet de Bocozel**, sous-lieutenant,
- **M. Gouzie**, sergent-fourrier,
- **M. Grenier de Cauville**, lieutenant en second,
- **M. d'Houdetot de Colomby**, sous-lieutenant,
- **M. de Kermarec (L-J-E.)**, sous-lieutenant,
- **M. de Laage de La Bretollière**, lieutenant en second,
- **M. de La Coussaye de la Grange-Dunac**, sous-lieutenant,
- **M. Le Houx**, porte-drapeau ayant rang de sous-lieutenant,
- **M. de Marans de La Bastide**, lieutenant en second sous-aide major,
- **M. de Paignon**, lieutenant en second,
- **M. de Piolenc de Neuf-Etang**, sous-lieutenant,
- **M. Pocquet de Puytery**, sous-lieutenant,
- **M. Prévost**, soldat,
- **M. Richard**, volontaire, capitaine aide-major,
- **M. Vincent**, fourrier,
- **M. de Voisin du Vernay**, sous-lieutenant,
- **M. Warmé de Janville**, soldat.

La division navale mit à la voile le 21 novembre, et débarqua au Cap-Français, île de Saint-Domingue, le 19 décembre, à 6h00 du matin⁸¹.

A la date du 18 avril 1776 (et suivant l'Ordonnance royale du 25 mars 1776)⁸², le restant du 2^e bataillon du régiment de Béarn (resté en garnison à Metz), et le 4^e bataillon du régiment de Béarn (en garnison aux Antilles) formèrent respectivement les 1^{er} et 2^e bataillons d'un nouveau régiment reprenant le vieux nom de régiment d'Agénois⁸³. Les 1^{er} et 3^e bataillons continuèrent seuls de composer le régiment de Béarn. Ils en conservèrent le titre, les drapeaux et les costumes. Plusieurs soldats, bas-officiers et officiers provenant du régiment de Béarn et/ou d'autres régiments furent incorporés dans le nouveau régiment d'Agénois (67 individus, soit 54,92% des 122 officiers étudiés, *Tabl. n°3. Provenance des officiers et futurs officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois, 1776*), dont la majeure

⁸⁰ Il commandera durant 2 ans le futur 2^e bataillon du régiment d'Agénois (alias 4^e bataillon du régiment de Béarn) avant le débarquement du 1^{er} bataillon du régiment d'Agénois à Saint-Domingue (10 décembre 1777).

⁸¹ Saint-Quirin, *Le siège de Savannah (1779), d'après le manuscrit d'un capitaine au régiment d'Agénois* (Séguier de Terson), 1^{re} partie, in : *Revue du Midi*, Nîmes, Imp. Gervais-Bedot, 1903, p.269-285.

⁸² Suite à l'Ordonnance royale en date du 25 mars 1776, et à la réorganisation de l'infanterie sous le ministère du comte de Saint-Germain.

⁸³ M. Poitevin, *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, Paris, Ed. Baudoin et Cie, 1888, 195p.

partie le 11 juin 1776 (58 individus).

On constate que l'encadrement du régiment est quasi-complet à la veille du conflit. Durant les années 1778 à 1783 seront fournis les hommes qui combleront les vides liés à des décès, des abandons, des retraites... Le graphique (*Graph. n°2. Répartition en chiffres absolus et en pourcentage selon l'année d'arrivée et/ou l'année de nomination (sur une base de 122 officiers), 1776-1783*) ci-dessous montre l'intégration des nouvelles recrues dans le régiment d'Agénois à la veille de la guerre d'Indépendance américaine et durant toute sa durée :

Graph. n°2. Répartition en chiffres absolus et en pourcentage selon l'année d'arrivée et/ou l'année de nomination (sur une base de 122 officiers), 1776-1783

1776 : 67 (soit 54,92%)

1777 : 26 (soit 21,31%)

1778 : 5 (soit 4,09%)

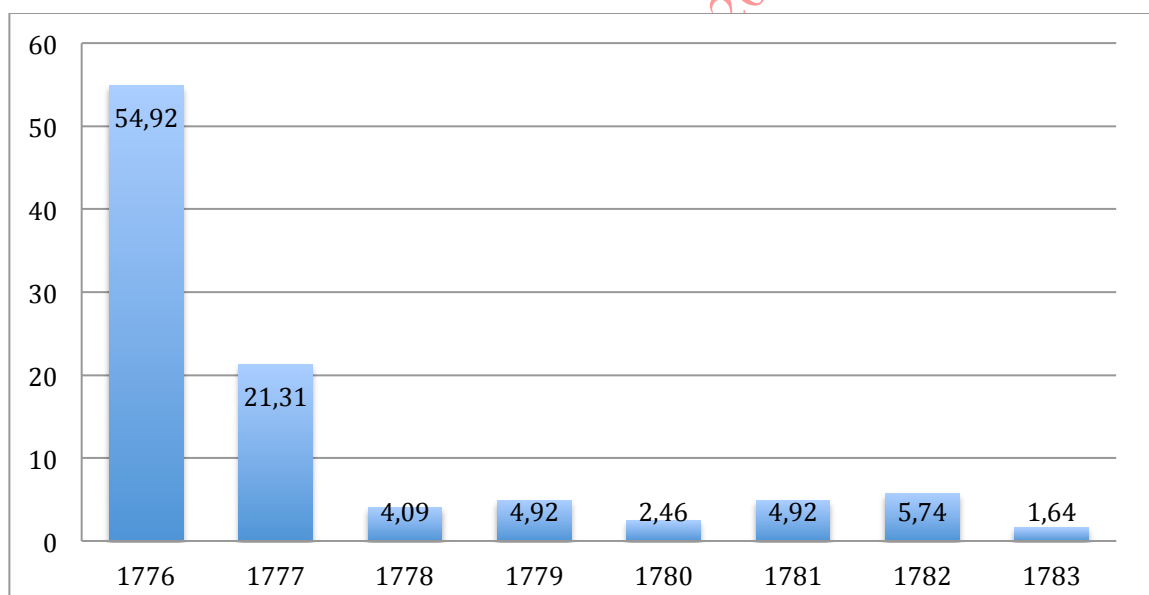
1779 : 6 (soit 4,92%)

1780 : 3 (soit 2,46%)

1781 : 6 (soit 4,92%)

1782 : 7 (soit 5,74%)

1783 : 2 (soit 1,64%)



Le 1^{er} bataillon du régiment d'Agénois (anciennement 2^e bataillon du régiment de Béarn) quitta sa garnison de Metz le 20 juin pour aller à séjourner à Sarrelouis (actuellement en Allemagne, Land de Sarre), puis se mit en ordre de marche pour atteindre Vannes (Bretagne, Morbihan) au mois de septembre 1776.

Pendant ce temps, outre-Atlantique, le 4 juillet (réf. Ill. n°6⁸⁴), les 13 colonies britanniques d'Amérique du Nord (réf. Ill. n°7⁸⁵) proclamèrent leur indépendance à Philadelphie :

⁸⁴ Illustration n°6, *The Unanimous Declaration of The Thirteen United States of America*, 4 juillet 1776, Congrès des Etats-Unis d'Amérique, Library of US Congress / US copyright office permission.

⁸⁵ Illustration n°7, *The Theatre of War in North America, with the roads, and a table of the distances (with) a compendious account of the British colonies in North-America*, 1776, Londres, John Bennett (1760-1787) & Sayer (1724-1794), Londres, courtesy of the Norman B. Leventhal Map Center Collection / American Revolutionary War-Era Maps, Boston Public Library / n° 06_01_003197, 42 x 52 cm, Scale : ca 1 : 7 250 000.

Tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. (...)

L'histoire du roi actuel de Grande-Bretagne est l'histoire d'une série d'injustices et d'usurpations répétées, qui toutes avaient pour but direct l'établissement d'une tyrannie absolue sur ces états. (...)

*Un prince dont le caractère est ainsi marqué par les actions qui peuvent signaler un tyran est impropre à gouverner un peuple libre*⁸⁶.

Le 19 février 1777, on procéda à un règlement de rang pour quelques régiments d'infanterie, dont celui d'Agénois, qui dorénavant ne porterait plus le n°14 mais le n°16 :

Sa Majesté,

Veut qu'en conséquence du sort échu à chacun, les régimens de son Infanterie prennent rang par la suite dans l'ordre où ils sont nommés ci-après ;

Savoir, les régimens de Picardie, Provence, Piémont, Blaisois, Navarre, Armagnac, Champagne, Austrasie, Normandie, Neustrie, la Marine, Auxerrois, Bourbonnois, Forès, Béarn, Agénois (n°16), Auvergne, Gatinois, Flandre, Cambresis, Guyenne, Viennois, &c. ...

Fait à Versailles le dix-neuf février mil sept cent soixante-dix-sept.

Signé LOUIS.

*Et plus bas, SAINT-GERMAIN*⁸⁷.

En 1777, 26 nouvelles recrues viendront compléter l'effectif primitif du régiment d'Agénois (soit 21,31% des 122 officiers étudiés, *Tabl. n°4, Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois, 1777*).

De Vannes, le 1^{er} bataillon du régiment d'Agénois passa à Saint-Renan (Bretagne, Finistère, à 2 lieues de Brest) où il resta caserné du mois de mars au mois de septembre 1777. En juin, le régiment fut rattaché à la division de Bretagne (province de Bretagne, réf. Ill. n°8⁸⁸).

⁸⁶ L. et F. Funcken, *Les soldats de la Révolution américaine (guerre d'Indépendance)...*, op. cit.

⁸⁷ Ordonnance du roi, pour régler le rang de quelques régiments d'infanterie française. Du 19 février 1777, Paris, Imp. Royale, 1777.

⁸⁸ Illustration n°8, *Tableau des Villes de France où les plans des principales villes du Royaume sont exprimés, servant à voir le rapport de la grandeur de Paris avec les autres villes et à comparer une ville avec une autre*, 1777, Noël-Laurent Duchemin (1730-1811), inspecteur des Ponts et Chaussées de France, P. Croisey, graveur, à Paris, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 93 x 93 cm, avec charnières, échelle de 40 lieues = 0m.137 ; 1 : 1 250 000 ca.

A l'automne 1777, le 1^{er} bataillon d'Agénois reçut enfin l'ordre de rejoindre à Saint-Domingue (via la Martinique) le 2^e bataillon d'Agénois (ex-4^e bataillon du régiment de Béarn). Il partit de Saint-Renan le 30 septembre pour Brest (Bretagne, Finistère) :

Il arrive à Brest à 14h00 et s'embarque le même jour, à 16h00, sur les chaloupes des vaisseaux qui étaient en rade pour aller à bord des deux navires de transport de troupes : Le Frédéric et Les Deux Frères, frettés par le roi. Il rentre dans la rade de Brest le 9 octobre 1777 et met à la voile le jour même (à 10h30) pour la Martinique. Les 1^{er} bataillons d'Armagnac et de Cambrésis s'embarquent le jour suivant ⁸⁹.

Les régiments embarqués se répartirent sur les différents transporteurs, comme suit :

- Une partie du 1^{er} bataillon d'Armagnac (mestre de camp commandant-comte de Lowendal) sur *Le Grand Henri*,
- Une partie du 1^{er} bataillon d'Armagnac sur *La Ville du Cap*,
- Une partie du 1^{er} bataillon d'Agénois sur *Le Frédéric*. Sur ce navire s'installèrent, entre autres, les membres de l'état-major du régiment d'Agénois, soit :
 - **M. Dupleix de Cadignan d'Ensoules (C.)**, mestre de camp commandant,
 - **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**, mestre de camp en second,
 - **M. Dupleix de Cadignan (J-B-G-A.)**, lieutenant-colonel,
 - **M. Picault des Dorides**, major,
 - **M. de Barres de Gerland**, quartier-maître-trésorier,
 - **M. Mousin**, porte-drapeau ayant rang de sous-lieutenant,
 - **M. Dumas des Barreaux**, porte-drapeau ayant rang de sous-lieutenant,
 - **M. Chaussepied**, adjudant,
 - **M. Deidier**, chirurgien-major,
 - **M. Rousselet**, aumônier,
 - **M. Le Dard**, tambour-major.
- Mais aussi :
 - **M. Ague de La Voute**, cadet-gentilhomme,
- Une partie du 1^{er} bataillon d'Agénois, sur *Les Deux Frères*,
- Une partie du 1^{er} bataillon de Cambrésis (mestre de camp-comte de Maillé), sur *La Geneviève*,
- Une partie du 1^{er} bataillon de Cambrésis, sur *La Bonne Mère*.

Furent présents et/ou inscrits à l'embarquement (du régiment d'Agénois, et outre ceux de l'état-major cités ci-avant) du *Frédéric* et des *Deux Frères* :

- **M. de Barandier de Montmayer d'Essuille**, sous-lieutenant,
- **M. Berruet**, sergent-major au régiment de Béarn (il embarqua avec le régiment d'Agénois),
- **M. du Bouzet de Caussens**, sous-lieutenant,

⁸⁹ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de Jean-Baptiste Dupleix de Cadignan, lieutenant-colonel du régiment d'Agénois, 1738-1824*, 2 tomes (285p., 141p.).

- **M. de Bruges**, sous-lieutenant,
- **M. du Buq de Marcussy**, cadet-gentilhomme (déjà présent aux Antilles),
- **M. Caillou de La Forgerie**, cadet-gentilhomme,
- **M. de Campdomere**, capitaine en second,
- **M. de Castelneau de Tursan**, cadet-gentilhomme,
- **M. de Casteras de Seignan**, capitaine en second,
- **M. de Coquet de La Roche**, cadet-gentilhomme,
- **M. de Coquet de La Roche-Monbrun**, capitaine commandant,
- **M. Desmarezt**, capitaine en second,
- **M. Delpy de La Roche**, lieutenant en premier,
- **M. de Fabars**, cadet-gentilhomme,
- **M. Feydeau de La Coussaye**, lieutenant en premier,
- **M. de Gineste de Najac (E-M-A.)**, sous-lieutenant,
- **M. d'Imbert du Barry**, capitaine en second ayant la charge de capitaine commandant temporaire,
- **M. d'Ippre de Fluy**, capitaine commandant,
- **M. de La Corbière de Juvigné**, capitaine en second,
- **M. de La Croix de Chevrières**, sous-lieutenant,
- **M. de La Fitte de Montagut**, volontaire,
- **M. de La Landelle de Coüetcastel**, sous-lieutenant,
- **M. Le Cocq de Lecotay**, sous-lieutenant,
- **M. Le Maire de Gimel**, officier volontaire dans Agénois,
- **M. de Lespes**, capitaine commandant,
- **M. Loaïsel de La Villedeneu**, cadet-gentilhomme,
- **M. de Lustrac**, capitaine commandant,
- **M. de Mazellier**, sous-lieutenant,
- **M. de Meslon de La Ganterie (C-M-H.)**, lieutenant en second,
- **M. de Meslon de La Ganterie (N.)**, sous-lieutenant,
- **M. Parfouru de Jouveaux**, sous-lieutenant,
- **M. de Pignol de Rocreuse**, sous-lieutenant,
- **M. Pradelles de La Tour de Jean**, lieutenant en second,
- **M. de Rayne de Cantis**, sous-lieutenant,
- **M. Rolland de Rengervé**, sous-lieutenant,
- **M. de Rouilhan de Montaut**, cadet-gentilhomme,
- **M. Santis de La Grange d'Espanan (J-G.)**, cadet-gentilhomme,
- **M. Séguier de Mirabel**, capitaine commandant,
- **M. Sourdon Dumesnil de La Coretterie**, cadet-gentilhomme,
- **M. de Soyres de La Barde**, lieutenant en second,
- **M. Vedel de La Mothe**, sous-lieutenant.

Les espions anglais étaient à l'affût de ce convoi militaire :

Le 18 novembre les navires Le Duc de Chartres, Le Bien-Aimé, Le Monsieur et Le Prince de Poix sont arrivés sous l'escorte de la frégate L'Inconstante, et avec eux le 1^{er} bataillon d'Auxerrois, celui de Gâtinois, un escadron des dragons de Belzunce ; ces deux derniers sont pour Saint-Domingue.

Le 23 novembre La Dédaigneuse est arrivée de Nantes ayant toute son escorte les navires Le Dugué-Trouin, Le Hurron, Le Mars & Le Pressigny, portant le premier bataillon de Viennois, un bataillon d'artillerie et un escadron de Condé ; ce dernier

est pour Saint-Domingue.

Le 26 (novembre) enfin, la frégate La Tourterelle est arrivée de Brest portant madame de Bouillé. Cette frégate avait toute son escorte : la flute L'Esturgeon⁹⁰ chargée de vivres, avec les bâtiments Le Henri et La Ville du Cap, portant le premier bataillon d'Armagnac pour la Guadeloupe, et les navires Le Frédéric et Les Deux-frères avec le bataillon d'Agenois ; ainsi que La Geneviève et La Bonne-Mère avec celui de Cambrésis ; ces derniers sont pour Saint-Domingue⁹¹.

Le régiment d'Agénois relache à la Martinique le 29 novembre 1777 (Port-Royal). Il repart le lendemain 30 novembre pour le Cap (Cap-Français) Saint-Domingue. Il y arrive le 8 décembre et y débarque le 10 du mois⁹².

Cela sera au Cap-Français (réf. Ill. n°9⁹³), à Saint-Domingue, que le régiment d'Agénois, grossi par les renforts venus de France, verra son corps et ses effectifs augmenter⁹⁴ durant la guerre d'Amérique, de 1778 à 1783 (réf. Ill. n°10⁹⁵).

2. Le sang versé et le sang mêlé des combattants lors du conflit nord-américain, 1778-1784

a. Le traité d'amitié et de commerce entre la France et les Etats-Unis, 1778

A partir de 1778, on complétera annuellement les effectifs primitifs (années 1776 et 1777) du régiment d'Agénois, avec quelques nouvelles recrues (5 individus en 1778, soit 4,09% des 122 officiers étudiés, *Tabl. n°5. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois, 1778*).

Suite à la victoire américaine de Saratoga du mois d'octobre 1777, Benjamin Franklin (premier ambassadeur en France des Etats-Unis), Silas Deane (ex envoyé secret des Etats-Unis en France), Arthur Lee (ex envoyé secret des Etats-Unis en Espagne, Prusse et France), du côté américain (délégation diplomatique en France), et le comte Charles Gravier de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, du côté français, négocièrent et signèrent un traité d'amitié et de commerce entre le roi Louis XVI et les jeunes Etats-Unis de l'Amérique septentrionale le 6 février 1778 (réf. Ill. n°11⁹⁶).

⁹⁰ *L'Esturgeon*, navire de transport, portant des vivres et les gros équipages des 3 régiments. *La Tourterelle*, frégate du roi de 30 canons, commandée par le chevalier de Laurency, lieutenant des vaisseaux du roi, aux ordres duquel était le convoi.

⁹¹ P. de Mairobert, *L'espion (ou observateur) anglois, ou correspondance secrète entre Milord All'Eye et Milord All'ear*, Londres, Ed. John Adamson, t.8, 1784, p.347.

⁹² J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

⁹³ Illustration n°9, *Ville du Cap dans l'Isle de St-Domingue*, 1764, Jacques-Nicolas Bellin, ingénieur hydrographe du roi, 231 x 352 mm, *Petit Atlas maritime*, d'après les documents du *Dépôt des cartes, plans et journaux de la Marine*.

⁹⁴ Le bataillon provincial de Marmande pourvoira au recrutement des soldats du régiment d'Agénois pendant tout le temps de guerre d'Amérique (1778-1783).

⁹⁵ Illustration n°10, *Théâtre de la guerre en Amérique*, 1777, Georges-Louis Le Rouge (1712-179.), Ingénieur géographe du roi, à Paris, courtesy of the Norman B. Leventhal Map Center Collection / American Revolutionary War-Era Maps / Boston Public Library / n° 06_01_003193, 60 x 50 cm, échelle : 1 : 4 500 000.

⁹⁶ Illustration n°11, *Traité d'Amitié et de Commerce, conclu entre le Roi et les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale* (page 1), 6 février 1778, Ministère des Affaires étrangères, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>).

Selon ce traité, la France s'engageait à combattre officiellement du côté des Etats-Unis pour la liberté du commerce et l'indépendance des mers ⁹⁷ et officieusement contre l'hégémonie anglaise. Le royaume de France devait apporter aux Américains, des troupes réglées (6 000 hommes), des navires, des officiers, des instructeurs, des armes, des uniformes, de l'argent (8 millions de dollars) et une reconnaissance diplomatique indispensable pour négocier avec l'Espagne et les Provinces-Unies, la Suède et la Russie.

La France *tenait ainsi sa revanche de la guerre de Sept Ans (1756-1763) et, selon les propres mots du ministre Vergennes, de la paix déplorable de 1763* ⁹⁸. Pour la France, *affaiblir l'Angleterre permettrait de reprendre son rôle d'arbitre des grandes puissances sur la scène internationale* ⁹⁹.

Le roi George III prononcera à l'annonce de la résolution de la déclaration de la guerre de la France avec la Grande-Bretagne devant le Parlement anglais ces paroles prophétiques :

Mylords et Messieurs, le roi de France vient de donner au monde un exemple déplorable : celui de soutenir un peuple révolté contre son légitime souverain. Je désire que Sa Majesté n'ait jamais à s'en repentir ¹⁰⁰.

Au début du mois de février, **M. Le Maire de Gimel**, officier-volontaire dans le régiment d'Agénois, était détaché auprès des *Insurgents* avec l'agrément de la cour. Il restera cependant, durant tout le temps du conflit, officier de liaison entre les forces américaines et françaises, via le régiment d'Agénois.

Le 18 mars, **M. Le Maire de Gimel** était envoyé en France par le Congrès des Etats de Virginie et par son gouverneur sir Patrick Henry, pour faire des approvisionnements de guerre sous l'agrément du prince de Monbarrey.

Dans le courant de l'année 1779, 6 nouvelles recrues arriveront pour compléter les effectifs d'Agénois (soit 4,92% des 122 officiers étudiés, *Tabl. n°6. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois, 1779*).

Le 19 juin, **M. Dupleix de Cadignan d'Ensoules (C.)**, mestre de camp commandant le régiment d'Agénois et major général des troupes et milices de Saint-Domingue, décéda soudainement au Cap-Français. Faisant suite à ce décès inattendu, **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)**, mestre de camp en second, fut désigné pour le remplacer temporairement (le 22 juin) ¹⁰¹.

Entre le mois de juin et le 15 juillet, **M. Febvre de Mémarque**, capitaine commandant, était délégué par le comte Robert d'Argout (gouverneur de Saint-Domingue) en mission spéciale auprès de l'amiral espagnol, à La Havane (île de Cuba), afin de négocier secrètement une aide financière et matérielle de la part des espagnols.

⁹⁷ Saint-Quirin, *Le Siège de Savannah (1779), suite et fin...*, op. cit.

⁹⁸ B. Van Ruymbeke, *Histoire des Etats-Unis, de 1492 à nos jours*, Paris, Ed. Tallandier, 2018, p.89-90 ; Traité de Paris du 10 février 1763 donnant le Québec à l'Angleterre...

⁹⁹ B. Van Ruymbeke, *Histoire des Etats-Unis, de 1492 à nos jours...*, op. cit., p.91.

¹⁰⁰ P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil ou confidences d'un lieutenant général à son fils, 1772-1852*, Paris, Ed. Comon, Au comptoir des imprimeurs, 1852, p.8.

¹⁰¹ Il ne prendra réellement ses fonctions qu'en juillet de la même année, au Cap-Français, suite à un séjour prolongé de plusieurs mois à la Martinique, chez M. de Bouillé.

b. Le siège de Savannah, 1779

L'année 1779 fut marquée par le **siège de Savannah**. La compagnie des grenadiers du régiment d'Agénois s'embarqua le 10 août (Port-au-Prince) sur l'escadre du vice-amiral-comte Jean-Baptiste-Charles-Henri-Hector d'Estaing, lieutenant général des armées royales et lieutenant général des armées navales. **M. Séguier de Terson**, capitaine commandant, ne s'y embarquera que le 12 août.

Le vice-amiral d'Estaing quitta le Cap-Français le 16 août¹⁰² avec 24 vaisseaux, 12 frégates, 4 flûtes et 3 750 hommes de troupes réglées¹⁰³. Sur le chemin, il expédia pour l'Europe plusieurs navires, auxquels se joignirent ceux des Îles-Sous-le-Vent, sous la protection des deux vaisseaux *Le Protecteur* et *Le Fier*, et des trois frégates *La Minerve*, *L'Alcmène*, *L'Aimable*. Il se porta ensuite avec ses navires sur les côtes du continent américain.

Un grand coup de vent, le 2 septembre, empêcha l'escadre du vice-amiral de remonter plus au nord pour attaquer des positions ennemies. La plupart de ses vaisseaux furent désemparés, et plusieurs eurent leur gouvernail brisé. Les réparations à faire étant importantes, et devant, cette circonstance exceptionnelle, le vice-amiral décida d'aider, avec les troupes dont il disposait sur ses vaisseaux, les 2 000 *Insurgents* du major général Benjamin Lincoln, à l'attaque de la ville de Savannah (capitale de la Georgie, port et place forte stratégique)¹⁰⁴. Pour ce faire, sa flotte mouilla le 8 septembre devant cette ville¹⁰⁵. Celle-ci se composait des bâtiments ci-après :

- *Le Languedoc* (80 canons, capitaine Boulainvilliers ; vice-amiral-comte d'Estaing),
- *Le Tonnant* (80 canons, capitaine de Pontevès-Gien ; chef d'escadre-comte de Barras Saint-Laurent),
- *Le César* (74 canons, capitaine de Castellet, aîné ; chef d'escadre-comte de Broves),
- *L'Annibal* (74 canons, chef d'escadre-capitaine de Lamotte-Piquet),
- *Le Robuste* (74 canons, chef d'escadre-comte de Grasse),
- *Le Fendant* (74 canons, chef d'escadre-marquis de Vaudreuil),
- *Le Diadème* (74 canons, commandeur de Dampierre),
- *Le Marseillais* (74 canons, M. Lapoype-Vertrieux),
- *Le Zélé* (74 canons, comte de Bruyères),

¹⁰² J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

¹⁰³ P. Bonnichon, *Pierre-Bruno-Jean de La Monneraye, Souvenirs de 1760 à 1791*, Société de l'histoire de France, Paris, Ed. Champion, 1998, p.133, note 3.

¹⁰⁴ *Mercure de France*, 1780, p.130.

¹⁰⁵ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit. ; C. Colcock-Jones, *The Siege of Savannah, in 1779*, New-York Albany, Ed. Munsell, 1874, p.13 ; O. Troude, *Batailles navales de la France*, vol.2, Paris, Ed. Challamel, 1867, p.42-46.

- *Le Guerrier* (74 canons, M. de Bougainville),
- *L'Hector* (74 canons, chef d'escadre-chevalier de Moriès-Castellet),
- *Le Dauphin-Royal* (70 canons, M. Mithon de Genouilly),
- *Le Sphinx* (60 canons, comte de Soulanges),
- *L'Artésien* (60 canons, chevalier de Peynier),
- *Le Réfléchi* (60 canons, M. Cillart de Suville),
- *Le Vengeur* (60 canons, chevalier de Retz),
- *Le Fantasque* (60 canons, commandeur de Suffren),
- *Le Provence* (60 canons, M. Desmichet de Champorcin),
- *Le Vaillant* (60 canons, marquis de Chabert),
- *Le Sagittaire* (50 canons, M. d'Albert de Rions),
- Frégates : *L'Amazone*, *La Chimère*, *L'Iphigénie*, *La Fortunée*, *La Blanche*, *La Boudeuse*, *La Cérés*,
- Corvettes : *L'Ellis*, *La Lively*,
- Flûtes : *La Bricole*, *La Truite*,
- Côté : *L'Alerte*,
- Goëlette : *L'Actif*.

Le 9 septembre, le vice-amiral franchit la barre de la rivière Savannah avec les frégates *La Chimère*, *La Blanche*, et les flûtes *La Bricole* et *La Truite* afin d'opérer un débarquement sur l'île Tybée. Le 12 septembre toutes les troupes furent mises à terre, à Thunder-Blot-Blust, crique de Saint-Augustin¹⁰⁶. Durant ce débarquement, **M. de Casteras de Seignan**, du régiment d'Agénois, aura la qualité de capitaine commandant aide-major en charge de la division droite des troupes de débarquement.

Les troupes françaises expéditionnaires consistaient en 2 823 européens selon La Gazette¹⁰⁷ (3 000 selon M. Dupleix de Cadignan) tirés des régiments d'Armagnac, de Champagne, d'Auxerrois, d'Agénois, de Gâtinais, de Cambrésis, de Hainault, de Foix, de Dillon, de Walsh, du Cap, de la Guadeloupe, de la Martinique et de Port-au-Prince, un détachement du corps royal d'artillerie (régiment de Metz-artillerie), un autre du corps royal d'infanterie de la Marine, les volontaires de Valbel, les dragons de Belsunce-dragons et de Condé-dragons, et 156 grenadiers et chasseurs volontaires formés depuis peu au Camp-François de Saint-

¹⁰⁶ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

¹⁰⁷ *La Gazette*, 7 janvier 1780, p.10.

Domingue, auxquels il faut ajouter les officiers et des officiers volontaires. Les troupes de couleurs consistaient en 545 chasseurs volontaires, mulâtres et noirs, nouvellement levés à Saint-Domingue. La totalité des assiégeants, y compris les 2 000 hommes des troupes américaines étaient de 5 524 hommes ¹⁰⁸.

Le 15 septembre, le général suisse Augustine Prévost (à la solde des Anglais), commandant la place forte de Savannah, fut sommé par les *Insurgents* de leur céder la ville. Sur son refus le siège militaire fut entrepris dès le 16 septembre (réf. Ill. n°12 ¹⁰⁹), par l'armée combinée franco-américaine ¹¹⁰.

La ville était défendue par 3 085 hommes de troupes anglaises européennes (seulement 800 Anglais selon M. Dupleix de Cadignan), 80 indiens de la tribu des Cherokees, et 4 000 noirs ; la totalité des troupes des assiégés était de 7 165 hommes.

Une tranchée fut ouverte le 23 septembre à 6h00 du matin. Les batteries françaises commencèrent à tirer le 24 septembre. **M. Blandat**, lieutenant en premier, y fut grièvement blessé. Il mourut de ses blessures le 27 septembre suivant. Les Anglais firent une sortie le 29 septembre au soir ¹¹¹ (dès le 24 septembre, selon le *Mercure de France* ¹¹²). Les grenadiers d'Agénois, qui étaient de tranchée, les repoussèrent jusque dans la ville.

Le 3 octobre, **M. de Beaumont d'Autichamp (A-J-E.)** était nommé mestre de camp commandant du régiment d'Agénois et commandant par intérim de la partie sud de Saint-Domingue.

Le 8 octobre ¹¹³ (le 9, selon le *Mercure de France* ¹¹⁴), le vice-amiral d'Estaing se mit à la tête de son armée (opération combinée avec les troupes américaines) et donna l'assaut de la ville (réf. Ill. n°13 ¹¹⁵), il y reçut deux blessures, dont l'une lui fracassa une jambe.

Trois charges successives furent menées, chacune d'entre elles se brisant inutilement sur les défenses anglaises de la ville. En une heure, près de 1 000 Français et Américains furent tués au combat. **M. de Casteras de Seignan**, capitaine commandant aide-major, était à l'attaque. **M. d'Imbert du Barry**, capitaine en second, y fut blessé (épaule et bras gauche). **M. de Mauraige de Wéry**, cadet-gentilhomme, y fut blessé grièvement (jambe gauche fracassée par un coup de fusil) et laissé pour mort sur le champ de bataille (il sera mis à nu par les pillers de cadavres, puis récupéré moribond et fait prisonnier par les Anglais).

¹⁰⁸ *Mercure de France*, 1780, *op. cit.*, p.130-132.

¹⁰⁹ Illustration n°12, *Siège de Savannah fait par les troupes du roi aux ordres de Monsieur le comte d'Estaing, Vice-Amiral de France en septembre-octobre 1779*, 1779, Nicolas, ingénieur, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 53 x 40 cm, échelle de 1200 toises = Om. 108 ; 1 : 26 500 environ.

¹¹⁰ *Mercure de France*, 1780, *op. cit.*, p.130-132 ; J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, *op. cit.*

¹¹¹ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, *op. cit.*

¹¹² *Mercure de France*, 1780, *op. cit.*, p.130-132.

¹¹³ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, *op. cit.*

¹¹⁴ *Mercure de France*, 1780, *op. cit.*, p.130-132.

¹¹⁵ Illustration n°13, *Attaque sur Savannah / Siege of Savannah, American Revolutionary War, 1779. Scène de la 2^e bataille de Savannah qui a eu lieu le 8 octobre 1779 lors de la guerre de l'Indépendance américaine*, fin du XIX^e s., Arthur I. Keller (1866-1924) / 148-GW-1120, National Archives and Records Administration / ARC (National Archives Identifier) number 532940.

L'armée coalisée repoussée, rentra dans son camp. Le siège de la ville se soldant par un cuisant échec, le vice-amiral décida de rembarquer ses troupes ¹¹⁶. Le 11 octobre, **M. de Grégoire de Saint-Sauveur**, lieutenant en second, est blessé lors d'une attaque de retranchements (contusion au bas-ventre et 2 coups de fusils à la poitrine). Le 18 octobre, le siège de la ville était officiellement levé. Le corps expéditionnaire se rembarqua entre le 22 octobre et le 10 novembre. Les blessés du régiment d'Agénois furent emmenés au camp de Charleston.

Les troupes du corps expéditionnaires de Savannah furent réparties sur différents navires. Une partie du détachement du régiment d'Agénois (grenadiers) se retrouva sur *Le Robuste* :

- **M. d'Imbert du Barry**, capitaine en second,
 - **M. Séguier de Terson**, capitaine commandant (embarqué le 10 novembre).
- et une autre sur *Le Languedoc* (embarqué fin octobre).

Le Magnifique, qui avait une voie d'eau fut dirigé sur la Martinique sous l'escorte de *L'Annibal* et du *Réfléchi* : ces trois vaisseaux arrivèrent isolément à leur destination entre le 20 et le 27 novembre.

Le chef d'escadre François-Joseph-Paul de Grasse devait partir avec *Le Robuste*, *Le Fendant*, *Le Diadème*, *Le Sphinx*, *L'Iphigénie* et *L'Alceste*, afin d'emmener les troupes qui avaient été prises aux garnisons des Antilles, et de prendre en passant des farines dans La Chesapeake ¹¹⁷. Appareillés avant un nouveau coup de vent, ses vaisseaux se rendirent isolément, et directement, les uns à Saint-Domingue, les autres à la Martinique ; *Le Fendant* seul entra dans La Chesapeake. Celui-ci ne retournera à Fort-Royal de la Martinique que le 15 janvier 1780. Les vaisseaux restés devant Savannah éprouvèrent des avaries importantes ; quelques-uns cassèrent leurs câbles ; d'autres s'abordèrent. L'escadre se trouva ainsi dispersée avant même d'avoir pu être ralliée. Plusieurs embarquements furent différés.

Le Languedoc (parti fin octobre) perdit toutes ses ancres et eut toutes ses embarcations enlevées. Obligé de tenir la mer, il rencontra *Le Provence* le 9 novembre. Ce vaisseau donna au *Languedoc* une des deux ancres qui lui restaient. *Le Languedoc* et *Le Provence* naviguèrent de concert et arrivèrent à Brest le 7 décembre ; *Le César* et *Le Fantasque* y entrèrent le 9 décembre. *Le Marseillais*, *Le Zélé*, *Le Sagittaire*, *Le Protecteur* et *L'Experiment* passèrent le détroit de Gibraltar et allèrent à Toulon. *Le Guerrier* mouilla à Rochefort ; *Le Vaillant* et *L'Hector* entrèrent à Lorient. *Le Tonnant* relâcha à La Havane. La compagnie des grenadiers d'Agénois revint au Cap-Français sur *Le Robuste* ¹¹⁸.

Furent présents lors de cette expédition de Savannah, et appartenant (ou ayant appartenu) au régiment d'Agénois :

- **M. Ague de La Voute**, cadet-gentilhomme (blessé),

¹¹⁶ Pour le mestre de camp commandant du régiment d'Armagnac (le marquis de Livarot), la défaite est due à l'utilisation de recrues défaillantes et à un criant défaut d'approvisionnement en matériel, in : G. de Mauraige, *Le régiment d'Armagnac au cours de la guerre d'Indépendance américaine (année 1779), 3 documents inédits* (SHD, Travail du roi, GR/1Yd/340), Paris, Ed. La Sabretache et la plume, 2018, 6p : A. De la capture en mer, par un corsaire anglais, de 221 recrues venant de France, et de leur rapatriement depuis le Portugal ; B. Réquisitoire à charge contre un jeune officier (cadet-gentilhomme) insubordonné ; C. Lettre de Mr. le marquis de Livarot, colonel commandant le régiment d'Armagnac, concernant (selon lui) les raisons de l'échec du siège de Savannah.

¹¹⁷ O. Troude, *Batailles navales de la France...*, op. cit., p.45-46.

¹¹⁸ AN, MAR/33/C/6/478-480, 1342 (1778-1781, rôles d'équipage).

- **M. d'Augustin de Bourguisson**, capitaine commandant,
- **M. de Barres de Gerland**, capitaine en second au corps des chasseurs volontaires de Saint-Domingue,
- **M. Blandat**, lieutenant en premier (blessé et décédé),
- **M. de Casteras de Seignan**, capitaine commandant aide-major,
- **M. Chaussepied**, sous-lieutenant (blessé au dessus du nez par un coup de fusil),
- **M. Dupleix de Cadignan (J-B-G-A.)**, lieutenant-colonel,
- **M. de Grégoire de Saint-Sauveur**, lieutenant en second (blessé, contusion au bas-ventre et 2 coups de fusils à la poitrine),
- **M. d'Imbert du Barry**, capitaine en second (blessé à l'épaule et au bras gauche),
- **M. de Lantivy de Talhouët**, sous-lieutenant au corps des chasseurs volontaires de Saint-Domingue,
- **M. Le Houx**, sous-lieutenant,
- **M. de Mauraige de Wéry**, cadet-gentilhomme devenu sous-lieutenant (blessé, jambe gauche fracassée par un coup de fusil, laissé pour mort),
- **M. de Mazellier**, sous-lieutenant,
- **M. de Paignon**, capitaine en second au corps des chasseurs volontaires de Saint-Domingue,
- **M. Pocquet de Puylery**, lieutenant en second (blessé, contusion),
- **M. de Portal de Moux**, cadet-gentilhomme,
- **M. Prévost**, adjudant (blessé),
- **M. de Pujol de Labatut**, sous-lieutenant,
- **M. de Rouilhan de Montaut**, sous-lieutenant,
- **M. Séguier de Terson**, capitaine commandant.

Selon M. Dupleix de Cadignan *sur 100 grenadiers dont était composée la compagnie des grenadiers d'Agénois*, celle-ci eut (durant ce siège) 48, tant tués que blessés, dont 4 officiers sur 6 ¹¹⁹.

Après vérification, on dénombre en réalité 7 officiers blessés : **M. Ague de La Voute**, **M. Blandat**, **M. Chaussepied**, **M. de Grégoire de Saint-Sauveur**, **M. d'Imbert du Barry**, **M. de Mauraige de Wéry**, **M. Pocquet de Puylery**, dont un blessé à mort (**M. Blandat**) et un grièvement blessé-prisonnier (**M. de Mauraige de Wéry**).

Un état général récapitulatif des pertes françaises donna 642 hommes (637 d'après MM. Funcken) ¹²⁰ dont 184 tués (16 officiers, 168 soldats) et 458 blessés (47 officiers, 411 soldats) ¹²¹. La Gazette indiquera quant à elle, le 7 janvier 1780 : 183 tués (15 officiers, 168 bas-officiers et soldats) et 454 blessés (43 officiers, 411 bas-officiers et soldats) ¹²².

Trois nouvelles recrues rejoindront le régiment d'Agénois **au cours de l'année 1780** (soit 2,46% des 122 officiers étudiés, *Tabl. n°7. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois, 1780*).

Le 2 mai 1780, une escadre de 8 vaisseaux et 2 frégates aux ordres du chef d'escadre de Ternay, escortant 26 bâtiments transportant 5 500 hommes de troupes français, quittait le port de Brest. L'escadre dite *de Ternay* arriva dans la rade de Newport le 11 juillet (Etats-Unis,

¹¹⁹ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, *op. cit.*

¹²⁰ L. et F. Funcken, *Les soldats de la Révolution américaine (guerre d'Indépendance)...*, *op. cit.*

¹²¹ AN, MAR/B4/167, f°375.

¹²² *La Gazette*, 7 janvier 1780, p.11, in : www.retronews.fr.

Rhode Island)¹²³. Le corps expéditionnaire terrestre était aux ordres du lieutenant général-marquis Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur de Rochambeau (commandant en chef des troupes françaises). Il était constitué par les régiments d'infanterie de Bourbonnais, de Saintonge, de Soissonnais et de Royal-Deux-Pont, par la Légion de Lauzun, et par un bataillon du régiment d'Auxonne-artillerie. Ce corps expéditionnaire comportait un état-major important avec des officiers d'état-major, de très nombreux aides de camp, des officiers d'artillerie et du génie. Le 20 septembre suivant, à Hartford (Connecticut), aura lieu la rencontre entre le général américain George Washington et le lieutenant général de Vimeur de Rochambeau.

Le 13 octobre, à Versailles, Antoine-Raymond-Jean-Guilbert Gabriel de Sartine¹²⁴, secrétaire d'Etat de la Marine démissionnait et était remplacé par le lieutenant général Charles-Eugène-Gabriel de La Croix de Castries¹²⁵ (futur maréchal de France). Au secrétariat d'Etat de la Guerre, le maréchal Philippe-Henri de Ségur remplaçait Alexandre-Marie-Eléonor de Saint-Mauris de Montbarrey. Le nouveau secrétaire d'Etat de la Marine chargea M. de Grasse (chef d'escadre des armées navales, promu lieutenant général des armées navales aux Antilles, au départ de Brest et auxiliaire des autorités espagnoles aux Antilles) de partir pour les Antilles avec une armée navale de 28 vaisseaux et 6 frégates, escortant 92 navires marchands, afin de rejoindre le lieutenant général de Vimeur de Rochambeau et le général Washington pour appuyer les opérations terrestres franco-américaines.

c. Le siège de Pensacola, 1780-1781

La compagnie des chasseurs du régiment d'Agénois, et 140 fusiliers de ce régiment s'embarquèrent entre le 5 et le 12 décembre 1780 sur l'escadre commandée par le chevalier François-Aymar de Monteil (chef d'escadre, commandant de l'escadre des Antilles). 5 vaisseaux de 74 canons et 4 vaisseaux de 64 canons mirent à la voile du Cap-Français le 14 décembre 1780 et prirent pour destination La Havane (île de Cuba) afin de participer, dans le cadre d'une action combinée franco-espagnole, au **siège de la ville de Pensacola** (capitale de la Floride occidentale britannique) située dans le Golfe du Mexique (réf. Ill. n°14¹²⁶).

Le corps terrestre était sous les ordres du chevalier Nicolas-Hyacinthe du Botdérü, brigadier des armées navales. Le siège franco-espagnol était sous les ordres de don Bernardo de Galvez. Des détachements des régiments de Cambrésis, Gâtinais, Orléans, Poitou, Metz-Artillerie et Agénois participèrent à cette opération.

Le chevalier de Monteil arrive à La Havane, capitale de Cuba, le 10 janvier 1781 (mouillage). L'escadre du chevalier de Monteil reste à La Havane jusqu'au 9 avril 1781 afin d'appareiller de concert avec l'escadre espagnole (composée de dix navires) commandée par don Joseph de Solano¹²⁷.

¹²³ J. de Trentinian et alii, *La France au secours de l'Amérique, Autopsie de l'Expédition particulière du comte de Rochambeau et du chevalier de Ternay, mars-décembre 1780*, Paris, Ed. SPM, 2016, 343p.

¹²⁴ Antoine-Raymond-Jean-Guilbert Gabriel de Sartine, secrétaire d'Etat de la marine (1774-1780).

¹²⁵ Marquis Charles-Eugène-Gabriel de La Croix de Castries, maréchal de France, secrétaire d'Etat de la marine (1780-1787).

¹²⁶ Illustration n°14, *Théâtre de la guerre en Amérique, avec les Isles Antilles*, 1781, Rigobert Bonne (1727-1794), hydrographe du roi, Jean Lattré, graveur, à Paris, courtesy of the Norman B. Leventhal Map Center Collection / American Revolutionary War-Era Maps, Boston Public Library / n°06_01_003188, 58 x 42 cm, échelle : 1 : 10 500 000.

¹²⁷ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

Les bâtiments participants, sous le commandement du chevalier de Monteil, à cette expédition étaient :

- *Le Palmier* (74 canons, capitaine Dumaitz de Goimpy). Dès le 5 décembre 1780, des officiers du régiment d'Agénois y embarquèrent :
 - M. d'Imbert (F-G.)**, lieutenant en premier,
 - M. Le Sage**, sous-lieutenant,
 - M. Le Saige de La Villesbrune**, capitaine en second,
 - M. de Lespes**, capitaine commandant,
 - M. de Montlong**, sous-lieutenant,
 - M. de Voisin du Vernay**, lieutenant en second,
- *Le Destin* (74 canons, capitaine Duplessis-Parseau),
- *L'Intrépide* (74 canons, capitaine Brun de Boades). Dès le 5 décembre 1780, des officiers du régiment d'Agénois y embarquèrent :
 - M. d'Houdetot de Colomby**, lieutenant en second,
 - M. de Parfouru de Jouveaux**, sous-lieutenant,
- *Le Triton* (64 canons, M. de Larchantel),
- Frégate : *L'Andromaque*,
- Frégate : *La Licorne*,
- Corvette : *Le Serpent* ¹²⁸.

*Les deux escadres font voile vers la ville de Pensacola, située à l'entrée du Golfe du Mexique (réf. Ill. n°15 ¹²⁹). Le 21 avril, les armées navales combinées mouillent à 4 lieues du fort de Pensacola dans le sud de l'île de Sainte-Rose. Le 22, le chevalier de Monteil fait débarquer les 240 hommes du régiment d'Agénois, et 400 autres pris sur les détachements des troupes de terre qu'il avait à bord de ses vaisseaux. Le 23, les Français se réunissent à l'armée espagnole qui était commandée par le général don Galves et, qui depuis deux mois bloquait et assiégeait Pensacola. Le 24, les Français ouvrent la tranchée à leur attaque. Le 28, les batteries commencent à tirer. Le 29, les Anglais font une sortie. Les chasseurs d'Agénois qui avaient la tête de la tranchée les repoussent et les obligent à rentrer dans leur fort. Le 30, les Anglais font une nouvelle sortie pour détruire la batterie construite par les Français. Les chasseurs d'Agénois repoussent l'ennemi. **M. de Voisin du Vernay**, lieutenant en second, était présent à l'attaque de la redoute. Le 4 mai, les Anglais font une sortie sur la partie de la tranchée occupée par les Espagnols. Ils culbutent et écharpent les deux compagnies de grenadiers des régiments espagnols d'Hibernia et de Majorque qui faisaient la siesta, et après avoir comblé quelques toises de tranchée, ils rentrent dans leur fort, sans aucune perte. Le 9 mai au matin, un instant avant l'attaque du fort de Pensacola, une bombe partie des batteries françaises tomba près du magasin de poudre, y mit le feu et occasionna une si violente explosion que la*

¹²⁸ O. Troude, *Batailles navales de la France...*, op. cit., p.103.

¹²⁹ Illustration n°15, *Plan de la rade de Pensacola, 1700-1799*, ingénieurs du roi, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 69 x 52 cm, échelle : ca 1 : 55 000, une lieue = 7,1 cm.

principale redoute du fort sauta en l'air et enleva environ 140 anglais (réf. Ill. n°16¹³⁰). Le 10, les Anglais arborent le drapeau blanc. Le même jour on convient des articles de la capitulation. Le 11, le fort est évacué par les Anglais. Le même jour, les Espagnols en prennent possession. Le 20 mai, l'armée navale combinée met à la voile¹³¹.

Furent présents lors de cette expédition de Pensacola, et appartenant au régiment d'Agénois :

- **M. Berruet**, porte-drapeau,
- **M. Dupleix de Cadignan (J-B-G-A.)**, lieutenant-colonel,
- **M. d'Houdetot de Colomby**, lieutenant en second,
- **M. d'Imbert (F-G.)**, lieutenant en premier,
- **M. Le Houx**, lieutenant en second,
- **M. Le Sage**, sous-lieutenant,
- **M. Le Saige de La Villesbrune**, capitaine en second (blessé),
- **M. de Lespes**, capitaine commandant (blessé),
- **M. de Lustrac**, capitaine commandant,
- **M. de Montlong**, sous-lieutenant,
- **M. de Parfouru de Jouveaux**, sous-lieutenant,
- **M. Prévost**, adjudant,
- **M. de Rouilhan de Montaut**, sous-lieutenant,
- **M. de Voisin du Vernay**, lieutenant en second.

Soit 2 blessés : **MM. Le Saige de La Villesbrune et de Lespes.**

Le 3 juin, l'escadre du chevalier de Monteil mouille à La Havane. Le 20 juin, elle part de La Havane emportant avec elle 6 millions que les Espagnols prêtent aux administrateurs de Saint-Domingue¹³².

Durant l'année 1781, 6 nouvelles recrues viendront compléter le régiment d'Agénois (soit 4,92% des 122 officiers étudiés, *Tabl. n°8. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois, 1781*).

d. La bataille navale de La Chesapeake, 1781

Le 6 juillet 1781, l'amiral de Grasse reçut l'ordre de faire voile vers la Baie de La Chesapeake (réf. Ill. n°17¹³³) pour y appuyer la campagne terrestre des Franco-américains.

Le 8 juillet (le 11 juillet selon M. Dupleix de Cadignan), l'escadre navale de l'amiral de Grasse (après des victoires à la Martinique et à Tobago) mouilla au Cap-Français, dans la rade de Saint-Domingue :

¹³⁰ Illustration n°16, *Prise de Pensacola*, 1781, estampe, d'après Lausan, dessinateur Berteaux, graveur & Ponce Nicolas (1746-1831), graveur, à Paris, M. Ponce, graveur de Msgr le comte d'Artois & M. Godefroy, graveur de Sa Majesté impériale, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>).

¹³¹ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, *op. cit.*

¹³² J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, *op. cit.*

¹³³ Illustration n°17, *A Plan of the entrance of Chesapeake*, 1781, William Faden (1749-1836), cartographe, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 40,5 x 51 cm.

*Tandis que l'escadre du chevalier de Monteil mouille dans la rade du Cap le 11 juillet 1781. Les 240 hommes du régiment d'Agénois, de cette escadre, débarquent le 13 juillet 1781, moins 22 hommes qu'il perdit, tant tués que blessés, durant le siège de Pensacola*¹³⁴.

En réalité, le débarquement eut lieu entre les 12 et 13 juillet. Ceux du *Palmier* et *L'Intrépide* débarquèrent dès le 12 juillet. A son retour d'expédition, le chevalier de Monteil, se félicita de la conduite du détachement et put écrire au secrétaire d'Etat de la Marine :

*Le général espagnol s'est loué avec éclat de la conduite des canonniers français, soit de Brest, soit du détachement du corps royal de Saint-Domingue, des chasseurs d'Agénois et de toutes autres portions de troupes que j'ai pu mettre à terre, enfin des officiers de terre et de mer qui ont commandé les troupes et les marins débarqués*¹³⁵.

Le régiment se trouvait donc en juillet 1781 à Saint-Domingue, lorsque le mestre de camp commandant-marquis Claude-Anne de Rouvroy de Saint-Simon, reçut l'ordre de préparer un renfort pour l'armée que M. de Vimeur de Rochambeau commandait sur le continent d'Amérique :

*M. de Saint-Simon désigna des détachements des régiments d'Agénois, Touraine et Gâtinais pour le suivre*¹³⁶.

Les détachements d'Agénois (grenadiers et chasseurs), Touraine et Gâtinais s'embarquèrent du 29 juillet au 3 août (le 5 août selon M. Susane¹³⁷), avec armes et bagages, sur la flotte commandée par le comte de Grasse. M. de Bougainville écrivit dans son journal, entre le 1^{er} et le 4 août :

*Nous avons embarqué les régiments de Gâtinais, Agénois, Touraine, et un détachement d'artillerie (du régiment de Metz, et un corps de volontaires). Nous avons à bord 150 hommes d'Agénois et 50 artilleurs. La Concorde est partie pour aller porter aux généraux américains et français, le plan de notre marche, afin qu'ils agissent en conséquence (1^{er} au 3 août). (...) Il est entré deux bâtiments américains, dont une corvette des Etats-Unis. On désire fort notre arrivée dans la Baie de La Chesapeake (4 août)*¹³⁸.

La flotte mit à la voile le 6 août et arriva dans la Baie de La Chesapeake, en Virginie, le 15 août (selon M. Susane¹³⁹, et le 30 août selon M. Dupleix de Cadignan).

Le 30 août, le général Washington et le lieutenant général de Vimeur de Rochambeau firent leur entrée conjointe dans la ville de Philadelphie. **M. Le Maire de Gimel**, officier de liaison

¹³⁴ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

¹³⁵ E. Chevalier, *Histoire de la Marine française pendant la guerre de l'Indépendance américaine ; précédé d'une étude sur la marine militaire de la France et sur ses institutions depuis le commencement du XVIIe s. jusqu'à l'année 1877*, t.2, Paris, Ed. Hachette, 1877.

¹³⁶ L. Susane, *Histoire de l'ancienne infanterie française*, Paris, Ed. Corrérard, vol.4, 1851, p.358.

¹³⁷ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française*, t.3, Paris, Ed. Dumaine, 1876, p.70-104, in : M.-F. Robelin, *Ancestramil SHD, régiments de Béarn et Agenais*, Vincennes, 2008, p.19-21.

¹³⁸ R. de Kérallain, *Bougainville à l'armée du comte de Grasse, Guerre d'Amérique 1781-1782*, *Journal de la Société des Américanistes*, t.20, 1928, p.14 ; *Bougainville à l'escadre du comte d'Estaing*, in : *Journal de la Société des Américanistes*, 1927, p.155-206.

¹³⁹ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

du régiment d'Agénois et colonel d'artillerie au service des Etats-Unis, était présent aux côtés du général Washington (il participera au siège de Yorktown). **M. Le Prestre de Vauban**, futur officier attaché au régiment d'Agénois et actuellement mestre de camp du régiment de Chartres-dragons, était l'aide de camp du général de Vimeur de Rochambeau. Il participera également au siège de Yorktown.

Le premier soin du lieutenant général de Grasse fut d'établir le blocus de la rivière York pour couper les communications des Anglais avec la mer. Il plaça aussi quelques navires à l'embouchure de la Jamesriver (anciennement James-River), et plus haut à Hampton, pour surveiller les mouvements de l'ennemi dans cette partie et protéger le débarquement des troupes des vaisseaux qui devaient être dirigés sur Jamestown (anciennement James-Town). Ce mouvement eut lieu les 1^{er} et 2 septembre. Les quatre navires choisis pour bloquer la Jamesriver, et qui ne participèrent donc pas à la bataille navale de la Baie de La Chesapeake, étaient :

- *L'Expédient*,
- *Le Triton*,
- *Le Glorieux*,
- *Le Vaillant*.

Sur *Le Vaillant*, quelques officiers d'Agénois se trouvaient en garnison :

- **M. de La Coussaye de La Grange-Dunac**, lieutenant en premier, en garnison depuis le 20 mai 1781. Il y restera jusqu'au 19 octobre inclus,
- **M. de La Landelle de Coüetcastel**, lieutenant en second, en garnison depuis le 20 mai 1781. Il y restera jusqu'au 19 octobre (il passera à cette date sur *Le Scipion* et ne participera pas au siège de Yorktown),
- **M. de Caumont de Cauville**, capitaine en second. Il ne participera pas au siège de Yorktown.

Le renfort permis au général-marquis Gilbert du Motier de La Fayette de passer de l'autre côté de la rivière et d'aller occuper Williamsburg¹⁴⁰. Le 2 septembre (selon M. Susane¹⁴¹, et dès le 1^{er} selon M. Dupleix de Cadignan), les 3 300 hommes du marquis de Saint-Simon, embarqués précédemment par l'amiral de Grasse, débarquèrent dans le haut de la Jamesriver, près de la ville de Jamestown. Une jonction fut établie le 4 septembre, à Williamsburg, avec les troupes du général du Motier de La Fayette.

Les officiers du régiment d'Agénois qui débarquèrent le 1^{er} septembre furent :

- **M. Brossier de Bessenay**, sous-lieutenant,
- **M. du Chassaing de Ratevout**, cadet-gentilhomme,
- **M. Deidier**, chirurgien-major,
- **M. Drouilhet de Sigalas**, capitaine en second (blessé : cuisse gauche fracassée dans une feinte faite sur la redoute droite de l'ennemi, étant sous les ordres du comte de Vioménil. Il restera 6 mois au dépôt de l'hôpital ambulant de l'armée française),

¹⁴⁰ O. Troude, *Batailles navales de la France...*, op. cit., p.106.

¹⁴¹ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

- **M. Dupleix de Cadignan (J-B-G-A.)**, lieutenant-colonel,
- **M. Gouzié**, sous-lieutenant,
- **M. de Grégoire de Saint-Sauveur**, lieutenant en premier (blessé lors de l'attaque d'une redoute en octobre),
- **M. d'Imbert du Barry**, capitaine commandant,
- **M. de Kermarec de Traurout (L-J-E.)**, lieutenant en premier,
- **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)**, mestre de camp en second,
- **M. Le Houx**, lieutenant en second,
- **M. Le Sage**, sous-lieutenant,
- **M. Le Saige de La Villesbrune**, capitaine en second,
- **M. de Lespes**, capitaine commandant,
- **M. de Lustrac**, capitaine commandant,
- **M. de Marans de La Bastide**, capitaine en second,
- **M. de Montlong**, sous-lieutenant,
- **M. Pandin de Romefort**, major (en charge de la tranchée gauche),
- **M. de Pignol de Rocreuse**, lieutenant en second ayant rang de capitaine,
- **M. Prévost**, adjudant (débarqué du *Pluton* où il embarqua précédemment le 29 juillet),
- **M. de Rouilhan de Montaut**, sous-lieutenant,
- **M. Rouillet de Beauchamps** (alias **M. Richier de Montheard IV**), lieutenant en premier,
- **M. Santis de La Grange d'Espanan (M-C.)**, capitaine commandant,
- **M. de Voisin du Vernay**, lieutenant en second.

L'armée navale attendait au mouillage le retour de ses embarcations, lorsque le 5 septembre, à 8h00 du matin, la frégate qui était en découverte signala la présence de 21 vaisseaux anglais et 7 frégates. *Quoique 90 officiers et plus de 1 800 matelots* (selon M. Dupleix de Cadignan) fussent absents avec les canots, le lieutenant général de Grasse fit de suite le signal d'appareiller en filant les câbles et rangea ses 24 vaisseaux comme énoncé ci-après. Plusieurs officiers du régiments d'Agénois ne purent débarquer à temps et participèrent ainsi involontairement (également avec des soldats d'Agénois non débarqués) à la **bataille navale de La Chesapeake**, sur les navires : *Le Pluton*, *L'Auguste*, *Le César*, *Le Destin*, *Le Scipion*, *Le Zélé*, *L'Hector*.

Avant-garde :

- *Le Pluton* (74 canons, capitaine d'Albert de Rions). Sur ce navire étaient restés du régiment d'Agénois :
 - M. de Beaumont d'Autichamp (A-J-E.)**, mestre de camp commandant, embarqué le 3 août,
 - M. Berruet**, quartier-maître trésorier, embarqué le 29 juillet,
 - M. Chaussepied**, sous-lieutenant, embarqué le 29 juillet,
 - M. Desmaretz**, capitaine commandant, embarqué le 29 juillet,
- *Le Bourgogne* (74 canons, capitaine-chevalier de Charitte),
- *Le Marseillais* (74 canons, capitaine de Castellane-Majastre),
- *Le Diadème* (74 canons, capitaine-chevalier de Monteclerc), bateau avarié durant la bataille,

- *Le Réfléchi* (64 canons, capitaine Brun, remplaçant le capitaine de vaisseau Bourdet décédé au début de l'attaque),
- *L'Auguste* (80 canons, capitaine Castellane ; chef d'escadre de Bougainville). Sur ce navire étaient restés du régiment d'Agénois :
M. de Bordenave, cadet-gentilhomme, embarqué le 29 juillet,
M. de La Corbière de Juvigné, capitaine en second, embarqué le 29 juillet,
- *Le Saint-Esprit* (80 canons, capitaine-marquis de Chabert),
- *Le Caton* (74 canons, capitaine-comte de Framond), bateau avarié durant la bataille.

Corps de bataille :

- *Le César* (74 canons, capitaine-chevalier Coriolis d'Espinouse). Sur ce navire étaient restés du régiment d'Agénois :
M. d'Asnières de La Chataigneraie, lieutenant en second, embarqué le 29 juillet,
M. d'Augustin de Bourguisson, capitaine commandant, embarqué le 29 juillet,
M. de Béhagle, capitaine commandant, embarqué le 29 juillet,
M. Caire, capitaine en second, embarqué le 29 juillet,
M. de Loäisel de La Villedeneu, sous-lieutenant, embarqué le 29 juillet,
M. de Parfouru de Jouveaux, sous-lieutenant, embarqué le 29 juillet,
M. Pocquet de Livonnière, cadet-gentilhomme, embarqué le 29 juillet,
M. Pocquet de Puylery, lieutenant en premier, embarqué le 29 juillet,
- *Le Destin* (74 canons, capitaine Dumaitz de Goimpy). Sur ce navire étaient restés du régiment d'Agénois :
M. de Caumont de Cauville, capitaine en second. Il passera du *Vaillant* au *Destin* le 29 juillet,
M. de Coquet de La Roche, sous-lieutenant, embarqué le 29 juillet,
M. de La Croix de Chevières, sous-lieutenant, embarqué le 29 juillet,
M. de Léaumont de Castille, sous-lieutenant, embarqué le 29 juillet,
M. de Saint-Germain du Houlme, capitaine commandant, embarqué le 29 juillet,
- *Le Ville de Paris* (3 ponts, 104 canons, capitaine de Saint-Césair ; lieutenant général et amiral-comte de Grasse ; major général de Vaugirard),
- *La Victoire* (74 canons, capitaine d'Albert de Saint-Hippolyte),
- *Le Sceptre* (74 canons, capitaine-comte de Vaudreuil),
- *Le Northumberland* (74 canons, capitaine-marquis de Briquerville),

- *Le Palmier* (74 canons, capitaine-baron d'Arros d'Argelos),
- *Le Solitaire* (64 canons, capitaine de Cicé-Champion).

Arrière-garde :

- *Le Citoyen* (74 canons, capitaine d'Ethy),
- *Le Scipion* (74 canons, capitaine de Clavel). Sur ce navire était resté du régiment d'Agénois :
M. de Barroussel de Fonfrède, sous-lieutenant, embarqué le 29 juillet,
- *Le Magnanime* (74 canons, capitaine-comte Le Bègue),
- *L'Hercule* (74 canons, capitaine-vicomte de Turpin de Breuil),
- *Le Languedoc* (80 canons, capitaine Duplessis-Parscau ; Chef d'escadre-chevalier de Monteil),
- *Le Zélé* (74 canons, capitaine-chevalier de Gras-Préville). Sur ce navire étaient restés du régiment d'Agénois :
M. Ague de La Voute, sous-lieutenant, embarqué le 29 juillet,
M. de Cuissard de Mareil, capitaine en second, embarqué le 29 juillet,
M. d'Houdetot de Colomby, lieutenant en second, embarqué le 29 juillet,
M. de Pujol de Labatut, lieutenant en second, embarqué le 29 juillet,
- *L'Hector* (74 canons, capitaine Renaud d'Alleins). Sur ce navire étaient restés du régiment d'Agénois :
M. du Buq de Marcussy, sous-lieutenant, embarqué le 29 juillet,
M. Caillou de La Forgerie, sous-lieutenant, embarqué le 29 juillet,
M. de Coquet de La Roche-Monbrun, capitaine commandant, embarqué le 29 juillet,
M. d'Imbert (F-G.), lieutenant en premier, embarqué le 29 juillet,
M. de La Fitte de Montagut, sous-lieutenant ayant rang de lieutenant en second, embarqué le 29 juillet,
M. de Mazellier, lieutenant en second, embarqué le 29 juillet,
M. Pradelles de La Tour de Jean, lieutenant en premier, embarqué le 29 juillet,
- *Le Souverain* (74 canons, capitaine-chevalier de Glandevès),
- Frégate : *L'Aigrette*.

Les deux vaisseaux *Le Glorieux* et *Le Vaillant* et les autres frégates restèrent devant les rivières qu'ils surveillaient. Le 5 septembre, l'amiral de Grasse remporta la victoire navale de

la Baie de La Chesapeake sur la flotte anglaise de l'amiral Graves, renforcée de celle de l'amiral Hood (réf. Ill. n°18 ¹⁴²).

33 officiers du régiment d'Agénois participèrent à la bataille navale de La Chesapeake à bord des vaisseaux, dont 30 activement et 3 étant à bord de vaisseaux non utilisés.

Après cette victoire navale, le lieutenant général de Grasse resta sous voile pendant quatre jours, prêt à accepter un nouveau combat que l'amiral anglais ne jugea pas convenable de livrer. Comme sa coopération était nécessaire à l'armée de terre, il se décida à rentrer dans la Baie de La Chesapeake. Le 11 septembre, l'armée navale reprit le mouillage en dedans du Cap-Henri : elle y fut ralliée par ses embarcations.

L'escadre de M. de Barras Saint-Laurent était mouillée dans la rade de Lynhaven depuis la veille avec 8 vaisseaux et 3 frégates. Sa division accompagnait 10 transports qui, outre de l'artillerie et des munitions de guerre, portaient des vivres et des mâtures. Avertis par le capitaine de *La Concorde* que l'armée navale se dirigeait sur la Chesapeake, les deux généraux en chef français et américain s'étaient mis en marche et ils venaient d'arriver à l'embouchure de l'Elk, où un officier envoyé par le lieutenant général de Grasse leur apprit l'arrivée des vaisseaux français. Dès que l'armée navale eut repris son mouillage, ils firent transporter à Williamsburg les troupes qui étaient à Annapolis.

Trois jours après, le 14 septembre (selon M. Troude ¹⁴³, le 4 septembre selon le M. Susane ¹⁴⁴, et également selon La Société des études littéraires du Lot ¹⁴⁵, et seulement le 28 septembre selon M. Dupleix de Cadignan), les divisions du général du Motier de La Fayette, soit 1 500 combattants américains, et du marquis de Saint-Simon firent leur jonction dans la ville de Williamsburg, à quatre lieues de la ville de Yorktown. De là, l'armée combinée se porta sur la place de Yorktown pour l'investir ainsi que sur celle de Gloucester où étaient retranchées des troupes du général anglais M. Cornwallis.

Des officiers appartenant à des détachements des régiments d'Agénois, Angoumois, Bourbon, Bresse, Brie, Colonel Général, La Sarre, Maine, Monsieur, Picardie et Rohan, et provenant des vaisseaux de la flotte de l'amiral de Grasse, participèrent ainsi au siège. Certains prirent part également au siège de la ville de Gloucester (1 seul d'Agénois : **M. Berruet**) avec la Légion de Lauzun, pendant que l'essentiel des forces franco-américaines attaquait la ville de Yorktown.

e. Le siège de Yorktown, 1781

Le 29 septembre, les troupes de garnison finirent de débarquer des navires pour participer au **siège de Yorktown** et y rejoindre leurs camarades. Ceux du régiment d'Agénois qui débarquèrent ce jour étaient :

Provenant du *César* :

- **M. d'Asnières de La Chataigneraie,**

¹⁴² Illustration n°18, *Battle of the Chesapeake*, 1781, V. Zveg (1962), US Navy employee, Hampton Roads Naval Museum, Norfolk, VA / US Navy Naval History and Heritage Command / NH 73927-KN, Navy Art Collection, Washington D.C.

¹⁴³ O. Troude, *Batailles navales de la France...*, op. cit., p.110.

¹⁴⁴ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

¹⁴⁵ Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, t.3, Cahors, Ed. Laytou, 1908, p.106-107.

- **M. d'Augustin de Bourguisson,**
- **M. de Béhagle** (sera blessé de deux coups de baïonnettes dans la poitrine),
- **M. Caire,**
- **M. de Loaisel de La Villedeneu,**
- **M. de Parfouru de Jouveaux,**
- **M. Pocquet de Livonnière,**
- **M. Pocquet de Puylery** (sera blessé).

Provenant du *Destin* :

- **M. de Caumont de Cauville** repassa du *Destin* au *Vaillant*. Il ne participera pas au siège de Yorktown,
- **M. de Coquet de La Roche,**
- **M. de La Croix de Chevières,**
- **M. de Léaumont de Castille** (sera blessé de 4 coups de baïonnettes, dont un dans la poitrine, en criant *Agenais, c'est l'ennemi*, et sera laissé pour mort sur le champ de bataille),
- **M. de Saint-Germain du Houlme.**

Provenant de *L'Auguste* :

- **M. de Bordenave,**
- **M. de La Corbière de Juvigné** (sera blessé).

Provenant de *L'Hector* :

- **M. du Buq de Marcussy,**
- **M. Caillou de La Forgerie,**
- **M. de Coquet de La Roche-Monbrun,**
- **M. d'Imbert (F-G.),**
- **M. de La Fitte de Montagut,**
- **M. de Mazellier,**
- **M. Pradelles de La Tour de Jean.**

Provenant du *Pluton* :

- **M. de Beaumont d'Autichamp (A-J-E.),**
- **M. Berruet,**
- **M. Chaussepied,**
- **M. Desmaretz.**

Provenant du *Scipion* :

- **M. de Barroussel de Fonfrède.**

Provenant du *Zélé* :

- **M. Ague de La Voute,**
- **M. de Cuissard de Mareil,**
- **M. d'Houdetot de Colomby** (sera blessé),
- **M. de Pujol de Labatut.**

56 officiers d'Agénois (en comprenant **M. Le Maire de Gimel** et **Le Prestre de Vauban**, auxiliaires) participèrent au siège de Yorktown, dont 7 furent blessés. Un seul a également participé au siège de Gloucester (**M. Berruet**).

Les Français, placés en tête de colonne et dirigés par le général de Vimeur de Rochambeau arrivèrent dès le 28 septembre, en vue de la place de Yorktown (selon le M. Susane, le 25 septembre l'investissement est déjà complet ¹⁴⁶).

Profitant des abris naturels du terrain, les trois brigades françaises étaient disposées immédiatement en vue de l'investissement de la place. Grâce aux bois, aux rideaux d'arbres, à de nombreux marécages, elles purent, le même jour, s'avancer et prendre position. Le corps américain, qui avait trouvé les ponts rompus et n'avait pu suivre les troupes françaises, arriva le lendemain avec les troupes de garnison débarquées le 29 septembre, et compléta l'investissement.

Dans la nuit du 29 au 30 septembre, les Anglais, craignant de ne pouvoir résister à une attaque importante, en raison de la proximité des troupes alliées et des positions qu'elles occupaient, abandonnèrent leurs lignes extérieures et rentrèrent dans la place. Aussitôt après leur départ, leurs ouvrages étaient occupés par les assiégeants.

Le 3 octobre, 2 compagnies de grenadiers et les chasseurs d'Agénois attaquèrent les piquets anglais aux cris de : *Agénois ! Agénois ! Vive Agénois !* Ils refoulèrent et enfin rejetèrent sur la place tous les détachements anglais en tenant les dehors ¹⁴⁷ :

Le vicomte de Vioménil fit attaquer par 100 volontaires, aux ordres du baron de Saint-Simon, et deux compagnies de grenadiers et chasseurs d'Agénois, tous les piquets que l'ennemi avoit dans le bois, en-deçà de sa redoute de droite ; il les replia sur la redoute : un officier d'Agénois fut blessé, ainsi que 6 ou 7 volontaires de la troupe aux ordres du baron de Saint-Simon ¹⁴⁸.

Le 8 octobre, la tranchée était ouverte ; les Français eurent pour lot les attaques du centre et de la gauche ; les Américains, celle de la droite. Les batteries commencèrent à tirer le 10 du mois. La tranchée fut relevée la nuit du 10 au 11 par les régiments d'Agénois et de Saintonge, aux ordres du vicomte de Vioménil et du comte de Custine ¹⁴⁹. La tranchée fut relevée la nuit du 11 au 12, par les régiments de Gâtinois et de Royal-Deux-Ponts, aux ordres du chevalier de Chastellux ; on y ouvrit la seconde parallèle à 150 toises du corps de la place, ce qui engendra la perte de 4 hommes tués ou blessés. La tranchée fut relevée, la nuit du 12 au 13, par les régiments de Bourbonnois et de Soissonois, aux ordres du marquis de Saint-Simon ; on y perfectionna la seconde parallèle avec trois redoutes, et commença l'emplacement des batteries (14 hommes y furent blessés ou tués).

La nuit du 13 au 14, la tranchée fut relevée par les régiments d'Agénois et de Saintonge, aux ordres du vicomte de Vioménil (30 hommes y furent tués ou blessés) ¹⁵⁰.

Le 14 octobre, **Le Prestre de Vauban**, mestre de camp du régiment de Chartres-dragons et aide de camp du général de Vimeur de Rochambeau, participa à l'assaut de la redoute n°9.

Dans la nuit du 14 au 15 octobre, les régiments de Gâtinois et de Royal-Deux-Ponts furent à la tranchée, aux ordres du vicomte de Vioménil.

¹⁴⁶ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

¹⁴⁷ Publication de la réunion des officiers, *Histoire du 42^e régiment...*, op. cit.

¹⁴⁸ *La Gazette*, n°93, Paris, 20 novembre 1781, p.441.

¹⁴⁹ *La Gazette*, n°93, op. cit., p.442.

¹⁵⁰ *La Gazette*, n°93, op. cit., p.442.

Les généraux en chef décidèrent d'enlever deux redoutes ennemies. Le général Washington chargea le général du Motier de La Fayette (avec les Américains) de l'attaque de la redoute de droite, et le général de Vimeur de Rochambeau confia au vicomte de Vioménil celle de la redoute de gauche avec les Français. Ceux-ci se formèrent aussitôt en colonne d'attaque et placèrent à leur tête 400 grenadiers pris dans les régiments français, aux ordres du comte Forback de Deux-Ponts, et de M. de L'Estrade, lieutenant-colonel du régiment de Gâtinois, l'attaque étant soutenue par le régiment de Gâtinois.

Au signal de l'attaque, les troupes françaises se jetèrent sur les retranchements. La redoute de gauche fut enlevée. M. du Motier de La Fayette, de son côté, avec les Américains, enleva, l'épée à la main, la redoute de droite. Tous les défenseurs furent tués, blessés ou faits prisonniers (68 prisonniers dont un major et 6 officiers). 100 hommes des troupes alliées furent tués ou blessés.

Aussitôt après l'occupation de la redoute, les régiments prirent la pioche et la pelle et construisirent une communication qui rattacha les positions conquises à la seconde parallèle. Une grande partie du corps anglais de la place chercha à entraver ces travaux.

Le régiment d'Agénois, sous la direction du mestre de camp **M. de Beaumont d'Autichamp (A-J-E.)**, repoussa le corps anglais et le refoula dans la place. Le régiment d'Agénois reçut les félicitations du lieutenant général de Vimeur de Rochambeau à cette occasion.

Le soir du 15 octobre, de nouvelles batteries furent installées et l'investissement fut rendu plus étroit. L'artillerie put battre à ricochet l'intérieur de la place. La nuit du 15 au 16 octobre, la tranchée fut relevée par les régiments de Bourbonnois et de Soissonnois, aux ordres du chevalier de Chastellux, puis par celui d'Agénois. Durant cette nuit, les Anglais essayèrent de reprendre une partie de leurs anciennes positions. Ils firent faire une sortie par 600 hommes d'élite. Ils abordèrent successivement les deux redoutes mais furent refoulés. Ils arrivèrent dans la deuxième parallèle en se présentant faussement comme étant soldats américains¹⁵¹, parvinrent à investir la place, à enclouer quatre pièces, à blesser deux officiers du régiment d'Agénois et à se saisir du capitaine **d'Augustin de Bourguisson**, du même corps¹⁵².

Le chevalier de Chastellux survint avec la réserve française qui comprenait le reste du régiment de Gâtinois et de celui du régiment d'Agénois. Les Anglais furent repoussés et rejetés dans la place. Le capitaine **d'Augustin de Bourguisson** fut libéré. Celui-ci reprit immédiatement le combat. On tua et blessa plusieurs Anglais. On fit 6 prisonniers, et le reste s'enfuit ; les quatre pièces de canons furent désenclouées. Il y eut 39 hommes tués ou blessés cette nuit-là. La nuit du 16 au 17 octobre, la tranchée fut relevée par le régiment d'Agénois qui releva 12 heures d'avance, et le régiment de Saintonge, aux ordres du marquis de Saint-Simon. La journée du 17 la tranchée fut relevée par les régiments de Bourbonnois de Royal-Deux-Ponts, aux ordres du vicomte de Vioménil. Le 17 octobre 1781, les Anglais demandèrent à capituler, ce qui s'effectua le lendemain.

¹⁵¹ Wahler SAR, Notice généalogique sur le chevalier Pierre-Charles-René d'Augustin de Bourguisson.

¹⁵² J. de Revel du Perron, *Journal particulier d'une campagne aux Indes occidentales (1781-1782)*, Paris, Ed. Charles-Lavauzelle, 1898, p.166 ; C. Blanchard, *Guerre d'Amérique (1780-1783). Journal de campagne de Claude Blanchard*, Paris, Ed. Baudouin, 1881, p.102.

Le matin du 19 octobre 1781, le général anglais M. Cornwallis signa la capitulation et rendit les places fortes de Yorktown et de Gloucester (réf. Ill. n°19¹⁵³, 20¹⁵⁴, 21¹⁵⁵, 22¹⁵⁶).

La prise de Yorktown donna aux Français et *Insurgents* 7 500 prisonniers (6 000 hommes de troupes réglées et 1 500 matelots, selon M. Susane¹⁵⁷), 214 pièces de canons et 22 drapeaux. Suite à la prise d'Yorktown, il ne resta plus aux Anglais que les villes de Charlestown et de Savannah en Géorgie et les îles de New-York. A la suite, **M. Le Maire de Gimel**, colonel d'artillerie au service des Etats-Unis et auxiliaire du régiment d'Agénois, fut chargé par les *Insurgents*, de diriger l'ensemble des fortifications dans la province de la Virginie et les constructions d'affûts des côtes.

Le 28 octobre, le régiment d'Agénois se rembarqua (le 5 novembre selon M. Susane¹⁵⁸) sur plusieurs navires, dont *Le Souverain*, *L'Auguste*, *Le Scipion*, *L'Experiment*, ...

*Le 28 octobre 1781, on renvoyait les troupes de Saint-Domingue, en partie seulement sur l'escadre de Barras, en partie sur la division du commandant de Glandevès (sur Le Souverain). Bougainville (sur L'Auguste) attendait une compagnie du régiment d'Agénois qui lui venait de L'Experiment, momentanément échoué en sortant d'York-River*¹⁵⁹.

Le régiment se répartit sur des navires appartenant à l'escadre du chef d'escadre de Barras de Saint-Laurent (descendu depuis le 10 septembre, depuis Newport, avec 8 vaisseaux, 3 frégates et 10 transports de vivres et de matériels) et sur *Le Souverain*, *L'Auguste* et *Le Scipion*.

Se retrouvèrent notamment sur *Le Scipion* (du capitaine de Clavel) :

- **M. du Buq de Marcussy,**
- **M. Caillou de La Forgerie,**
- **M. Desmaretz,**
- **M. d'Imbert du Barry,**
- **M. d'Imbert (F-G).**

et sur *L'Auguste* (du chef d'escadre de Bougainville) :

- **M. Dupleix de Cadignan (J-B-G-A.),**
- **M. Le Sage.**

¹⁵³ Illustration n°19, *Carte de la Partie de la Virginie ou l'Armée combinée de France & des Etats-Unis de l'Amérique a fait prisonnière l'Armée Anglaise commandée par Lord Cornwallis le 19 octobre 1781. Avec le Plan de l'Attaque d'York-Town & de Gloucester*, 1781, Jacques Esnauts, Michel Rapilly, chez Esnaut & Rapilly, à Paris, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 60 x 47 cm, échelle : 4 lieues marines d'1 heure de 20 au degré = 0m.104 ; 1 : 214 000 environ.

¹⁵⁴ Illustration n°20, *Plan de l'Armée de Cornwallis attaquée et faite prisonnière dans York-Town le 19 8bre par l'Armée combinée Française et Américaine. Dessinée sur les lieux par les ingénieurs de l'Armée. Xbre 1781*, 1781, Georges-Louis Le Rouge (1712-179.), Ingénieur-géographe du roi, à Paris, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 39,5 x 31,5 cm, 200 toises = 0m.026 ; 1 : 15 000.

¹⁵⁵ Illustration n°21, *Reddition de l'Armée Angloises commandée par Mylord comte de Cornwallis, aux armées combinées des Etats-Unis de l'Amérique et de France, ..., le 19 octobre 1781, Paris, 1781*, 1781, Mondhare, graveur, à Paris, Brown University Library, Center for digital scholarship, Digital collections, Providence, RI 02912, 55,6 x 39,8 cm.

¹⁵⁶ Illustration n°22, *Surrender of Lord Cornwallis at Yorktown VA. Oct. 19th 1781*, from the original painting by colonel Trumbull in the Capitol at Washington, published by Corrier, 182 Nassau St. New-York.

¹⁵⁷ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

¹⁵⁸ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

¹⁵⁹ R. de Kérallain, *Bougainville à l'armée du comte de Grasse...*, op. cit., p.36 ; *Bougainville à l'escadre du comte d'Estaing...*, op. cit.

- **M. Le Saige de La Villesbrune,**
- **M. de Lespes,**
- **M. de Lustrac,**
- **M. de Montlong,**
- **M. Pocquet de Puylery,**
- **M. de Rouilhan de Montaut,**
- **M. de Voisin du Vernay.**

Le 5 novembre, on mit à la voile pour la Martinique.

Le 9 novembre 1781, les vaisseaux et les frégates destinés pour Saint-Domingue où l'on devait ramener le régiment d'Agénois, dont une compagnie se trouvait déjà à bord de L'Auguste, se séparèrent pour remplir leur mission. Le 26 novembre, on mouillait à la Martinique (Port-Royal) ¹⁶⁰.

Le régiment d'Agénois débarquera à Port-Royal le 27 novembre. Le 5 décembre, **M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J.)** était nommé brigadier des armées. Il était de nouveau affecté comme commandant en chef, par intérim, de la partie sud de Saint-Domingue (1781-1782).

En cette fin d'année, le gouverneur général-marquis de Bouillé se concerta avec le lieutenant général de Grasse pour diriger une attaque contre l'île anglaise de la Barbade. L'armée navale mit à la voile le 17 décembre 1781 (le 28 décembre selon M. Dupleix de Cadignan ¹⁶¹), mais elle tenta vainement de remonter jusqu'à cette île. On renonça à l'attaque de la Barbade, et **l'île de Saint-Christophe** fut choisie comme but de la nouvelle expédition (réf. Ill. n°23 ¹⁶²).

Dans le courant de l'année 1782, 7 officiers seront recrutés pour compléter le régiment d'Agénois (soit 5,74% des 122 officiers étudiés, *Tabl. n°9. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois, 1782*).

f. La bataille de Saint-Christophe, 1782

L'armée navale du comte de Grasse rentra le 3 janvier 1782. Entre le 3 et le 5 janvier, on y embarqua des chasseurs et grenadiers du régiment d'Agénois.

L'armée navale ressort le 5 janvier (mise à la voile) et arrive dans la rade de Saint-Christophe, colonie anglaise des Antilles (avec 6 000 hommes de troupes), le 11 janvier (mouillage). Elle y débarque le même jour (sur la rade de Basse-Terre). Pour sauver leurs propriétés, les insulaires capitulent dès le lendemain 12 janvier. Les troupes anglaises réglées se retirent quant à elles dans le fort de Briston-hill (alias Brimstone-hill). L'armée française, aux ordres du marquis de Bouillé, marche sur le fort dans la nuit du 11 au 12 janvier, et y met le siège dans la journée du 12 ¹⁶³.

¹⁶⁰ R. de Kérallain, *Bougainville à l'armée du comte de Grasse...*, op. cit., p.37-38 ; *Bougainville à l'escadre du comte d'Estaing...*, op. cit.

¹⁶¹ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

¹⁶² Illustration n°23, *Carte des Isles Antilles dans l'Amérique Septentrionale avec la majeure partie des Isles Lucayes ... Théâtre de la Guerre entre les Anglais et les Américains ...*, Paris, 1782, 1782, Jacques Esnauts, Michel Rapilly, à Paris, Barry Lawrence Ruderman, Antique Maps Inc., 29,5 x 20 cm.

¹⁶³ O. Troude, *Batailles navales de la France...*, op. cit., p.213.

Une tranchée s'ouvre le 15 janvier. Les batteries françaises commencent à tirer le 19. Le commandant de la tranchée est le vicomte de Fénélon avec le 2^e bataillon de Touraine. Du 26 au 27 le commandant de la tranchée est le **chevalier de Cadignan** avec le 2^e bataillon d'Auxerrois. Dans la journée du 26, le marquis de Bouillé fait relever les 200 hommes de la brigade d'Agénois qui avaient renforcé la garnison de Basse-Terre par 200 grenadiers et chasseurs du régiment d'Agénois et par 100 chasseurs de Touraine, le tout aux ordres du comte de Fléchin, colonel en second du régiment de Touraine. Un combat naval est livré à la vue du camp le 25 janvier entre l'amiral anglais, Samuel Hood, qui était venu mouiller dans la rade de l'île le même jour, et le comte de Grasse qui en était sorti le 24 (réf. Ill. n°24¹⁶⁴). Il ne fut pas possible à ce dernier de chasser les Anglais, malgré 3 combats qu'il leur livra. Les Anglais profitent de l'avantage pour descendre dans l'île le 28 janvier au nombre de 1500 (1 300 selon M. Susane¹⁶⁵, 1 600 à 1 700 selon M. de Kérallain) et ce afin de faire lever le siège du fort¹⁶⁶.

M. de Fléchin, colonel en second du régiment de Touraine, commandait un détachement dans la ville de la Basse-Terre, pour empêcher les Anglais d'y venir et pour intercepter toute communication entre les habitants et l'escadre ennemie. Le 28 (janvier), dans la matinée, les ennemis débarquaient un corps de troupes renforcé par des soldats de marine. M. de Fléchin, instruit de la descente des ennemis quitta sur-le-champ la ville de Basse-Terre avec les grenadiers et chasseurs d'Agénois, les chasseurs de Touraine, la compagnie des volontaires de Bouillé et un détachement de Dillon, formant en tout 400 hommes. (...) M. de Fléchin laissa sur le champ de bataille 80 hommes tués ou grièvement blessés, au nombre desquels six officiers, presque tous du régiment d'Agénois¹⁶⁷.

Dans la descente tentée par les Anglais à la Basse-Terre, ils avaient de 1 600 à 1 700 hommes, dont 400 de marine aux ordres du général Prescott. Ils ont été repoussés par les grenadiers d'Agénois et les chasseurs d'Agénois et de Touraine : en tout 250 hommes aux ordres de M. de Fleschen (300 selon M. Dupleix de Cadignan¹⁶⁸). Nous y avons eu 66 hommes tués ou blessés¹⁶⁹.

A 10 heures du matin, la garnison anglaise composée de 750 hommes de troupes réglées et 300 miliciens, évacua Brimston-hill (réf. Ill. n°25¹⁷⁰), en sortant par la

¹⁶⁴ Illustration n°24, *Battle of St. Kitts between the wings of the comte de Grasse and Hood in January 1782 (West Indies)*, 1783, Thomas Maynard, Wikimedia Commons.

¹⁶⁵ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

¹⁶⁶ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

¹⁶⁷ J. de Revel du Perron, *Journal particulier...*, op. cit., p.219.

¹⁶⁸ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit. : La compagnie des grenadiers et chasseurs d'Agénois, et la compagnie des chasseurs du régiment de Touraine, au nombre de 300 hommes s'opposent violemment à ce débarquement pendant une heure et demi d'un combat acharné, empêchent les Anglais de pénétrer plus avant dans l'île, et les forcent à se rembarquer le 29. Les généraux Fraser et Shirley, commandants dans le fort, devant ce revirement, capitulent le 12 février. Ils évacuent le fort le 13, les Français y entrant le jour même.

¹⁶⁹ R. de Kérallain, *Bougainville à l'armée du comte de Grasse...*, op. cit., p.42 ; *Bougainville à l'escadre du comte d'Estaing...*, op. cit.

¹⁷⁰ Illustration n°25, *Attaque de Brimstomhill*, fin du XVIII^e s., Nicolas Ponce (1746-1831), graveur, Emmet Collection of Manuscripts relating to American History, created 1797-1888. NYPL Division Humanities and Social Sciences Library / Print Collection, Miriam and Ira D. Wallach Division of Art, Prints and Photographs / NYPL permission / The New York Public Library.

brèche avec tous les honneurs de la guerre, mit ensuite bas les armes et se rendit prisonnière de guerre, après avoir défilé devant nos troupes ¹⁷¹.

L'amiral Hood quitte le mouillage dans la rade dans la nuit du 13 au 14 février, et part avec toute sa flotte. Le comte de Grasse le laisse partir, ne le poursuit pas et revient avec sa flotte occuper le même jour la place de Hood dans la rade de Saint-Christophe ¹⁷².

Selon M. Dupleix de Cadignan, la perte des Français s'élevait à 130 hommes, tant tués que blessés (selon M. Susane ¹⁷³, 80 hommes, dont 6 officiers tués ou blessés, la plupart d'Agénois ; seulement 60, tant tués que blessés, selon M. de Bougainville ¹⁷⁴) :

Etat des pertes que l'armée française a faites durant le siège de Briston-hill (d'après M. Dupleix de Cadignan) :

- *Armagnac : 3 tués / 12 blessés,*
- *Champagne : 3 tués / 2 blessés,*
- *Auxerrois : 6 blessés,*
- *Agénois : 21 tués / 38 blessés,*
- *Touraine : 12 tués / 23 blessés,*
- *Viennois : 5 blessés,*
- *Royal-comtois : 2 tués,*
- *Dillon : 3 tués / 5 blessés,*
- *La Guadeloupe : 2 tués / 2 blessés,*
- *La Martinique : 1 blessé,*
- *volontaires de Lauzun : 2 tués,*
- *volontaires de Bouillé : 2 tués,*
- *corps royal d'artillerie et canonniers bombardiers : 10 tués / 36 blessés,*
- Total des tués : 60 et total des blessés : 130* ¹⁷⁵.

J. de Revel du Perron indiquait quant à lui que :

Nos pertes pendant tout le siège se montaient à 60 hommes tués et 130 blessés, au nombre desquels il y avait 5 officiers tués et 8 officiers blessés. On comptait pour Agénois : 21 tués et 38 blessés ¹⁷⁶.

Après vérification, les officiers du régiment d'Agénois blessés, tués et/ou prisonniers furent :

- **M. de Beaumont d'Autichamp (A-J-E.)**, brigadier des armées et mestre de camp commandant (blessé d'un coup d'espingle à l'épaule),
- **M. Gouzié**, sous-lieutenant (tué entre le 12 et le 21 janvier),
- **M. Le Sage**, sous-lieutenant (blessé le 12 janvier d'un coup de feu à la jambe),
- **M. Le Saige de La Villesbrune**, capitaine en second (tué le 28 janvier),

¹⁷¹ J. de Revel du Perron, *Journal particulier...*, op. cit., p.222-223.

¹⁷² J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

¹⁷³ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

¹⁷⁴ R. de Kérallain, *Bougainville à l'armée du comte de Grasse...*, op. cit., p.42 ; *Bougainville à l'escadre du comte d'Estaing...*, op. cit.

¹⁷⁵ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

¹⁷⁶ J. de Revel du Perron, *Journal particulier...*, op. cit., p.222-223.

- **M. de Lespes**, capitaine commandant (grièvement blessé, il mourra de ses blessures le 7 mars 1782),
 - **M. de Montlong**, sous-lieutenant (tué en février),
 - **M. de Voisin du Vernay**, lieutenant en second (fait prisonnier lors de la contre-attaque du 28 janvier),
- soit 2 blessés, 4 tués et 1 prisonnier.

Les officiers du régiment d'Agénois présents lors du siège de Saint-Christophe étaient :

- **M. d'Augustin de Bourguisson**, capitaine commandant,
- **M. de Barroussel de Fonfrède**, sous-lieutenant,
- **M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J.)**, brigadier des armées et mestre de camp commandant,
- **M. de Beaumont d'Autichamp (M-L-J-J.)**, sous-lieutenant,
- **M. Berruet**, quartier-maître trésorier,
- **M. Caire**, capitaine en second,
- **M. de Caumont de Cauville**,
- **M. de Coquet de La Roche**, sous-lieutenant,
- **M. de Coquet de La Roche-Monbrun**, capitaine commandant,
- **M. Dupleix de Cadignan (J-B-G-A.)**, lieutenant-colonel,
- **M. de Gineste de Najac (E-M-A.)**, lieutenant en second,
- **M. Gouzié**, sous-lieutenant,
- **M. d'Houdetot de Colomby**, lieutenant en premier,
- **M. d'Imbert du Barry**, capitaine commandant,
- **M. d'Imbert (F-G.)**, capitaine en second,
- **M. de Kermarec de Traurout (L-J-E.)**, capitaine en second,
- **M. de La Coussaye de La Grange-Dunac**, capitaine en second,
- **M. de La Fitte de Montagut**, sous-lieutenant ayant rang de lieutenant en second,
- **M. Le Houx**, lieutenant en second,
- **M. Le Sage**, sous-lieutenant,
- **M. Le Saige de La Villesbrune**, capitaine en second,
- **M. de Lespes**, capitaine commandant,
- **M. de Lustrac**, capitaine commandant,
- **M. de Marans de La Bastide**, capitaine commandant,
- **M. de Montlong**, sous-lieutenant,
- **M. Pandin de Romefort**, major,
- **M. de Parfouru de Jouveaux**, lieutenant en second,
- **M. Pocquet de Livonnière**, sous-lieutenant,
- **M. Pocquet de Puylery**, lieutenant en premier,
- **M. Pradelles de La Tour de Jean**, lieutenant en premier,
- **M. Prévost**, porte-drapeau, ayant rang de sous-lieutenant,
- **M. de Pujol de Labatut**, lieutenant en second,
- **M. de Rouilhan de Montaut**, sous-lieutenant,
- **M. Santis de La Grange d'Espanan (M-C.)**, capitaine commandant,
- **M. de Voisin du Vernay**, lieutenant en second,
- **M. Warmé de Janville**, sous-lieutenant.

Le régiment d'Agénois se rembarque sur l'escadre du comte de Grasse le 20 février. L'armée navale met à la voile le 21 février pour la Martinique.

Le lieutenant général de Grasse détacha une division sous le commandement du lieutenant général de Barras Saint-Laurent, pour aller ensuite attaquer les îles de Nièves et de Montserrat :

Les Français s'emparent au retour des îles de Nièves et de Mon-Sarrat (Montserrat), le 22 février. Ces deux îles capitulent aux mêmes conditions que Saint-Christophe, dont elles dépendaient. L'escadre revient à la Martinique le 28 février (mouillage). L'armée débarque et est dispersée dans différents cantonnements de l'île (de la Martinique)¹⁷⁷.

g. La bataille navale des Saintes, 1782

La suite de cette année 1782 fut marquée par la **bataille navale des Saintes** :

8 000 hommes des troupes françaises, sous les ordres du marquis de Bouillé, s'embarquent le 4 avril sur la flotte du comte de Grasse (en rade de Fort-Royal à la Martinique), pour aller à Saint-Domingue se joindre à 12 000 Espagnols et faire le siège de la Jamaïque.

L'armée navale française met à la voile de la rade du fort Royal de la Martinique le 8 avril 1782.

Un 1^{er} combat naval a lieu le 9 avril entre 34 vaisseaux français commandés par le comte de Grasse et 39 vaisseaux anglais commandés par l'amiral Rodney. L'avant garde anglaise fut maltraitée mais le comte de Grasse ne sut pas profiter de son avantage.

Un 2^e combat naval a lieu le 12 avril (réf. Ill. n°26¹⁷⁸), le comte de Grasse n'ayant ce jour-là que 31 vaisseaux et l'amiral Rodney 39. Les Anglais remportent une complète victoire le 12 avril et s'emparent de 7 vaisseaux de ligne dans le nombre desquels est le vaisseau amiral (Le Ville de Paris) et 2 frégates¹⁷⁹.

Pendant, et à la suite de cette bataille, cinq navires (les plus connus) furent capturés par les Anglais :

- *Le Ville de Paris* (104 canons, coula lors de son remorquage vers l'Angleterre),
- *Le Glorieux* (74 canons, coula lors de son remorquage vers l'Angleterre),
- *L'Hector* (74 canons),
- *Le César* (74 canons, explosa et coula dans la nuit du 12 au 13 avril),
- *L'Ardent* (64 canons),

¹⁷⁷ O. Troude, *Batailles navales de la France...*, op. cit., p.219.

¹⁷⁸ Illustration n°26, *The Battle of the Saintes, 12 April 1782*, XVIIIe s., Thomas Luny, The National Maritime Museum / Royal Museums Greenwich, BH C0701 (265 mm x 432 mm), creative commons attribution, non-commercial, no derivatives, CC-BY-NC-ND, Licence.

¹⁷⁹ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

d'autres (moins connus) le furent également, dont notamment la frégate *L'Aimable*.

Quant aux officiers du régiment d'Agénois, on connaît pour certains les navires sur lesquels ils étaient :

- *L'Aimable* (frégate) :
M. de Rouilhan de Montaut, sous-lieutenant (capturé le 12 avril).
- *L'Auguste* (escadre bleue, chef d'escadre de Bougainville, 80 canons, capitaine de Castellane) :
M. Dupleix de Cadignan (J-B-G-A.), lieutenant colonel, présent.
- *Le César* (escadre blanche, lieutenant général de Grasse, 3^e division, 74 canons, capitaine le chevalier de Marigny)¹⁸⁰ :
M. d'Augustin de Bourguisson, capitaine commandant (capturé sur *L'Hector* ou *Le César* le 12 avril),
M. de Barroussel de Fonfrède, sous-lieutenant (capturé et conduit en captivité à la Jamaïque durant 34 jours),
M. de Caumont de Cauville, capitaine en second (capturé et conduit à la Jamaïque),
M. de Dianous de La Perrotine, capitaine commandant (capturé et conduit à la Jamaïque),
M. de Gineste de Najac (E-M-A.), lieutenant en second (capturé et conduit à la Jamaïque. Il fut recueilli après 12 heures de combat par un canot anglais du vaisseau *HMS Alcide* (74 canons, capitaine Charles Thompson), avec d'autres rescapés. Il sera renvoyé en France la même année).
- *Le Conquérant* (escadre blanche et bleue, chef d'escadre d'Espinouse, 1^{re} division, 74 canons, capitaine de La Grandière) :
M. Caillou de La Forgerie, sous-lieutenant (tué le 12 avril).
- *L'Hector* (escadre blanche, lieutenant général de Grasse, 3^e division, 74 canons, capitaine Le Vicomté)¹⁸¹ :
des officiers d'Agénois auraient été à son bord.
- *Le Magnifique* (escadre blanche et bleue, chef d'escadre d'Espinouse, 2^e division, 74 canons, capitaine MacCarthy) :
M. de Kermarec de Traurout (L-J-E.), capitaine en second (blessé : bras cassé et contusion à la hanche gauche, le 12 avril).
- *Le Pluton* (escadre blanche et bleue, chef d'escadre d'Espinouse, 1^{re} division, 74 canons, capitaine d'Albert de Rions). Des grenadiers d'Agénois étaient à son bord :
M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J.), brigadier des armées et mestre de camp commandant (blessé par un éclat de boulet),
M. de Beaumont d'Autichamp (M-L-J-J.), sous-lieutenant (tué par un boulet de canon). Père et fils furent atteints par le même boulet le 12 avril.

¹⁸⁰ AN, MAR/33/C/6/711 (1781-1782).

¹⁸¹ AN, MAR/33/C/6/721 (1781-1782).

- *Le Réfléchi* (escadre blanche et bleue, chef d'escadre d'Espinouse, 3^e division, 64 canons, capitaine Médine),
M. de Coquet de La Roche, sous-lieutenant (blessé le 12 avril).
- *Le Scipion* (escadre bleue, chef d'escadre de Bougainville, 2^e division, 74 canons, capitaine de Clavel) :
des officiers d'Agénois auraient été à son bord.

En revanche, pour les autres officiers d'Agénois, présents lors de la bataille des Saintes, il n'a pas été possible de déterminer le nom de leur navire de rattachement :

- **M. Berruet**, quartier-maître trésorier,
- **M. Brossier de Bessnay**, lieutenant en second (capturé le 12 avril),
- **M. Caire**, capitaine en second (blessé le 12 avril),
- **M. du Chassaing de Ratevout**, cadet-gentilhomme (capturé le 12 avril),
- **M. d'Houdetot de Colomby**, lieutenant en premier,
- **M. d'Imbert du Barry**, capitaine commandant,
- **M. d'Imbert (F-G.)**, capitaine en second,
- **M. de La Corbière de Juvigné**, capitaine en second (décédera à son retour entre le 7 et le 12 juin au Cap, île de Saint-Domingue, sans doute suite à des blessures),
- **M. de La Coussaye de La Grange-Dunac**, capitaine en second,
- **M. de La Fitte de Montagut**, sous-lieutenant ayant rang de lieutenant en second,
- **M. Le Houx**, lieutenant en second (capturé le 12 avril. Il sera débarqué en France),
- **M. de Loaisel de La Villedeneu**, sous-lieutenant (tué le 12 avril),
- **M. de Lustrac**, capitaine commandant,
- **M. Pandin de Romefort**, major,
- **M. de Parfouru de Nouveaux**, lieutenant en second (capturé le 12 avril),
- **M. Pocquet de Livonnière**, sous-lieutenant,
- **M. Pocquet de Puylery**, lieutenant en premier,
- **M. de Portal de Moux**, sous-lieutenant (tué le 12 avril),
- **M. Pradelles de La Tour de Jean**, lieutenant en premier,
- **M. Prévost**, porte-drapeau ayant rang de sous-lieutenant,
- **M. de Pujol de Labatut**, lieutenant en second (blessé),
- **M. Santis de La Grange d'Espanan (M-C.)**, capitaine commandant,
- **M. de Voisin du Vernay**, lieutenant en second,
- **M. Warmé de Janville**, sous-lieutenant.

Etaient présents 36 officiers (répertoriés), dont 5 blessés, 5 tués, 10 capturés.

L'armée navale est dispersée, les vaisseaux arrivent les uns après les autres à Saint-Domingue. Le comte de Vaudreuil prend le commandement de l'armée navale. Après un tel échec, il n'est plus question du siège de la Jamaïque, vue la grande supériorité des Anglais par mer. L'Auguste arriva au Cap-Français le 1^{er} mai 1782. Les derniers vaisseaux, sur lesquels, il y avait des détachements du régiment d'Agénois, ne se rendirent à Saint-Domingue que le 12 mai¹⁸². D'autres se rendirent à la Martinique et ne revinrent à Saint-Domingue que le 14 juin suivant.

¹⁸² J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

Le 19 avril, 4 vaisseaux (dont 2 de lignes) furent capturés lors de la bataille du canal de La Mona, près de Porto-Rico (il s'agissait de rescapés du combat naval du 12 avril).

Suite à la bataille des Saintes, il fut décidé de mettre au repos les rescapés d'Agénois (en les affectant à la surveillance des forts, des ports et des navires) et de préparer un futur rapatriement du régiment en France :

*La campagne du régiment d'Agénois sur la flotte commandée par le comte de Grasse a duré 7 mois et 10 jours. Le régiment d'Agénois reçoit ordre de se rendre à Port-au-Prince et de s'embarquer à cet effet le 1^{er} juin 1782 sur une division de 6 vaisseaux de ligne commandée par le comte d'Amblimont. Il met à la voile le 8 juin 1782 et arrive à Port-au-Prince le 14 juin 1782*¹⁸³.

Certains officiers regagnent déjà l'Europe en cette fin d'année 1782. Le 17 août, **M. Dupleix de Cadignan (J-B-G-A.)** embarquait à Port-au-Prince sur le navire *L'Henriette* pour son retour en France. Il arrivera à Nantes le 30 novembre 1782. Il dira dans son Journal qu'il sera resté absent de l'Europe 5 ans, 2 mois et 21 jours.

Dans le courant de l'année 1783, 2 officiers viendront compléter le régiment d'Agénois (soit 1,64% des 122 officiers étudiés, *Tabl. n°10. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois, 1783*).

Le 19 avril 1783, le général Washington annonça à ses troupes, dans un ordre du jour, que les troupes des 13 Etats (anciennement dénommés les *Treize colonies*) avaient vaincu définitivement les troupes britanniques. Le 12 mai, le régiment d'Agénois mit à la voile, depuis Port-au-Prince, pour son retour en France. **M. Dupleix de Cadignan** indiquera dans son *Journal* que le 2^e bataillon du régiment était resté à Saint-Domingue 7 ans, 8 mois et 14 jours et le 1^{er} bataillon du régiment 5 ans, 9 mois et 14 jours.

Il dressa un état des hommes que le régiment d'Agénois avait perdus, soit par maladie ou tués à la guerre, depuis le 8 novembre 1775 (date de l'ordre de départ pour les Antilles) jusqu'au 1^{er} mai 1783 (date de l'ordre de départ pour le retour en France) :

- 8 novembre 1775-1^{er} janvier 1779 : 679 hommes,
- 1^{er} janvier 1779-1^{er} janvier 1780 : 133 hommes,
- 1^{er} janvier 1780-1^{er} janvier 1781 : 81 hommes,
- 1^{er} janvier 1781-1^{er} novembre 1782 : 383 hommes,
- 1^{er} novembre 1782-1^{er} mai 1783 : 102 hommes,
- Total : 1 380 soldats et 33 officiers¹⁸⁴.

M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J.), commandant en chef de la partie sud de Saint-Domingue et nommé maréchal de camp, retournera en France à l'automne 1783. **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)**, nommé mestre de camp commandant du régiment de Saintonge le 1^{er} juillet 1783, rentrera en France à la mi-octobre 1783 afin de prendre son nouveau poste : *6 semaines après que nous eûmes connaissance de la signature du traité de paix de Versailles (6 septembre 1783) j'abordai la France.* **M. de Rougé (C-J-A.)**, ancien mestre de camp du régiment d'Auxerrois dans les colonies et nommé mestre de camp commandant du régiment d'Agénois le 1^{er} juillet, décèdera de maladie durant la traversée de retour, à 150 lieues des côtes de France, à bord du navire *Le Zélé*.

¹⁸³ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

¹⁸⁴ J.-B. Dupleix de Cadignan, *Journal de...*, op. cit.

Le régiment d'Agénois débarqua à Nantes le 22 juillet 1783. Il fut reconstitué dans cette ville au mois de septembre 1783.

h. Le traité de paix de Versailles, 1783

Le traité de paix de Versailles du 3 septembre 1783 mit fin à la guerre d'Indépendance¹⁸⁵ (réf. Ill. n°27¹⁸⁶). L'Ordonnance du roi pour la publication de la paix sera donnée le 3 novembre¹⁸⁷ (réf. Ill. n°28¹⁸⁸).

A la paix générale, la France reconquit l'une de ses îles antillaises (Tobago) ainsi qu'un comptoir de traite des Noirs en Afrique occidentale (Saint-Louis) – maigres récompenses pour tous ses efforts. (...) Les Américains avaient gagné leur indépendance. (...) Les Britanniques conservèrent le Canada, dont les habitants, en majorité français, n'avaient témoigné aucun désir de se joindre aux révolutionnaires américains. Après cette guerre, la composante britannique fut renforcée par l'immigration de plus de 800 000 « loyalistes » américains qui avaient préféré abandonner la nouvelle république¹⁸⁹.

i. Perspectives

En 1783, le régiment d'Agénois forme un ensemble (dans sa globalité) cohérent d'individus ayant travaillé collectivement en vue d'accomplir un objectif commun. Il s'agissait de réussir une mission militaire combinée franco-américaine (avec comme leaders identifiés du côté français, le roi Louis XVI, et du côté américain le général George Washington), avec à la clé un nouvel allié en Amérique du Nord (les jeunes Etats-Unis), une revanche sur les conséquences désastreuses de la guerre de Sept Ans et de pratiquer une refonte internationale du marché économique et du jeu politique (en Europe, aux Antilles...). On remarquera que les officiers du régiment d'Agénois (officiers supérieurs et officiers subalternes), ont su cultiver durant cette guerre une proximité physique plus étroite et des contacts intellectuels plus poussés avec leurs soldats que dans d'autres régiments, les officiers supérieurs n'hésitant pas également à monter à l'assaut avec leurs soldats lors des engagements armés, donnant ainsi l'exemple du courage et de l'autorité. L'éloignement géographique des garnisons dans les colonies, la promiscuité forcée sur les bateaux lors de longues périodes (il faut compter environ 900 hommes sur un trois-ponts de ligne), peuvent expliquer ce comportement inhabituel et ce renforcement de la cohésion régimentaire de base. Ces hommes se sont unifiés dans l'adversité et dans un contexte événementiel fort :

Rien ne rapproche plus qu'un risque affronté en commun¹⁹⁰.

Il ne faut pas oublier non plus le caractère comportemental bien particulier de troupes isolées sur des bateaux (que nous pourrions comparer à des troupes de marines modernes, TDM),

¹⁸⁵ L. et F. Funcken, *Les soldats de la Révolution américaine (guerre d'Indépendance)...*, op. cit.

¹⁸⁶ Illustration n°27, *Carte récapitulative de la guerre d'Indépendance américaine, 1775-1783*, XXe s., Encyclopédie Larousse en ligne, [www.larousse.fr/encyclopédie/Carte de la guerre d'Indépendance américaine](http://www.larousse.fr/encyclopédie/Carte_de_la_guerre_d_Independence_americaine).

¹⁸⁷ SHD/GR/Ya/514.

¹⁸⁸ Illustration n°28, *Ordonnance du roi, pour la publication de la Paix*, Paris, Imp. Royale, 3 novembre 1783, Château de Vincennes, SHD, CHA, GR/Ya/514, © Cliché G. de Muraige.

¹⁸⁹ C. McEvedy, *Atlas de l'histoire moderne (jusqu'à 1815)*, op. cit., p.66-67, *Le monde en 1783*.

¹⁹⁰ Nicolas Le Floch, marquis de Ranreuil, in : J.-F. Parot, *Le prince de Cochinchine*, Coll. 10/18, Grands détectives, Paris, Ed. Lattès, 2018, p.42.

confrontées avec les marins du bord, à une existence de tous les dangers (combats navals, abordages...), y compris naturels (tempêtes...).

*Exaltante et terrifiante épreuve que celle d'un combat naval à bord d'un navire de ligne aux dernières heures de la marine en bois. Aucun récit ne pourra jamais sans doute recréer l'ambiance terrible qui régnait pendant l'engagement : les cris des blessés, le craquement des bois brisés, l'odeur du sang et de la poudre, le son assourdissant des pièces tirant leurs bordées, la fumée aveuglante, les sifflets et les ordres, des hommes courant sur le pont aux manœuvres des voiles, la chute de pièces de mâture fauchées par les boulets, et l'ennemi, très proche, à portée de tir – des hommes sur le visage desquels on pouvait discerner la même expression d'inquiétude et de courage qu'à bord de son propre navire, et qu'on allait tenter de faucher au canon à mitraille*¹⁹¹.

Mais bien qu'il existe, *de fait*, une cohésion de base, ce régiment est loin d'être *homogène* intérieurement. Il est composé, comme nous le verrons dans chapitre intitulé *Caractéristiques anthropologiques* (Partie n°3, *Profilage*), de groupes d'individus ayant des intérêts personnels (et/ou de classes) antinomiques, qui ne peuvent que rentrer en opposition avec les intérêts généraux du régiment et/ou de la société au sens large (notamment dans les perspectives évolutives divergentes des carrières des officiers de fortune, des officiers issus de la petite noblesse et/ou des officiers de la noblesse de cour...).

Ces officiers appartenant à des groupes sociaux différents (tiers état et/ou noblesse), ayant cultivé un esprit de corps en période de guerre, lors d'une révolution antiroyaliste (contre le roi d'Angleterre) et tout en étant éloignés de chez eux, vont être à l'opposé, et paradoxalement, déchirés en leur sein, dans leur conscience et dans leur foyer, par les conséquences directes de la Révolution française antiroyaliste qui va suivre, et seront confrontés à trois types de comportements bien distincts voire opposés : le stoïcisme (et/ou « l'apathie »), l'opportunisme (et/ou le carriérisme) et le loyalisme (Partie n°3, *Essai d'analyse militaro-psycho-comportementale*).

La désagrégation progressive de la cohésion régimentaire d'Agénois débutera dès son retour en France. La longue période de 47 ans qui va s'étirer entre sa réinstallation en métropole en 1783 (et sa reconstitution la même année), et la fin de la Restauration française en 1830, nous oblige, compte tenu des vicissitudes liées à la Révolution française, et de cette large fourchette chronologique, à prendre du recul afin d'avoir une vision panoramique (et transatlantique) des événements, les militaires de ce régiment étant amenés à se déplacer individuellement et/ou collectivement sur plusieurs théâtres d'opérations militaires en Europe et en Amérique (notamment aux Antilles, où plusieurs d'entre eux seront acteurs de la Révolution haïtienne).

¹⁹¹ S. Biesty, R. Platt, J. Randier, *A bord d'un vaisseau de guerre*, Paris, Ed. Gallimard, 2012, p.18.

II. La désagrégation d'un groupe, 1783-1830

1. Le nouement de la désagrégation, 1783-1791

a. La fermentation des années 1783-1788

Le régiment partit de Nantes le **15 septembre 1783** et fut dirigé sur la ville de Wissembourg (Grand Est, Bas-Rhin) pour y prendre garnison, où il arriva le 7 octobre. Il était partout reçu sous les arcs de triomphe et sous les fleurs et l'on fêtait dignement et avec pompes les vétérans de ce conflit nord-américain. L'armée royale avait certes combattu aux côtés de républicains (outré-Atlantique), mais ce n'était pas que cela qui était mis en avant dans l'opinion populaire. La revanche sur la désastreuse guerre de Sept Ans était dans tous les esprits et était palpable dans toutes ces démonstrations euphoriques. On peut se poser la question de savoir si la France aurait prêté son concours aussi facilement pour la participation à l'émancipation d'une jeune république plus proche de ses frontières (en Europe), s'il ne s'était pas agît avant tout de pratiquer une revanche sur les Anglais ?

N'oublions pas en outre que les jeunes Etats-Unis, avaient d'une part un statut officiel de république, et d'autre part un statut officieux mouvant et équivoque (mi-républicain/mi-royal), et qu'il sera même envisagé que le général George Washington devienne roi¹⁹² de l'Amérique septentrionale avant que celui-ci ne refuse et ne devienne le 1^{er} président de l'Union.

La plupart des officiers de l'armée royale française étaient jeunes lors de cette guerre d'Indépendance (cadets-gentilshommes, sous-lieutenants, lieutenants, mestres de camp en second). Il s'agissait pour beaucoup de leur première participation à un conflit armé. Ces officiers rentraient en métropole avec dans leurs bagages, le bénéfice d'une victoire internationale et des grades qu'ils n'auraient pu espérer obtenir qu'au bout de plusieurs années de service. La plupart étaient donc de jeunes gradés, gonflés d'orgueil (avec juste raison), plein de fougue, avec l'envie d'en découdre encore, et d'acquérir plus rapidement des grades supérieurs (un conflit armé étant un puissant accélérateur pour une carrière de militaire).

N'ayant plus de conflit armé auquel prendre part, ils allaient participer (volontairement ou non) à un conflit d'idées. On glissa ainsi imperceptiblement d'une zone matérielle de combats (physiques) à une zone immatérielle (débat d'idées) au sein de salons littéraires qui allaient devenir les nouveaux champs de bataille.

Les officiers qui avaient pris part à la guerre de l'indépendance, comme on l'appelait, étaient reçus avec la plus grande distinction ; on ne se lassait pas t'entendre de leur bouche tous les faits qui avaient illustré nos armes. Avoir vu Washington, avoir

¹⁹² Washington, Hamilton et d'autres hommes, qu'on appela dans la suite « fédéralistes », se joignirent à lui (John Adams) ; le changement eut lieu, et amena la Constitution de 1788 ; Washington fut élu président, et John Adams vice-président. Cette Constitution eut de nombreux ennemis, auxquels on donna le nom de « républicains », et à la tête desquels on plaçait Jefferson. Ils soupçonnaient les fédéralistes de vouloir établir l'aristocratie, et peut-être même la royauté. John Adams excitait particulièrement leurs craintes ; on connaissait son opinion sur la nécessité d'une balance entre les pouvoirs, et l'on supposait que la conséquence de cette opinion conduirait à des ordres distincts et héréditaires. On lui reprochait d'entretenir un état de maison semblable à celui d'une monarchie, in : Société de gens de lettres et de savants, *Biographie universelle ancienne et moderne*, t.1, Paris, Ed. Thoissnier, 1843, p.153-154.

*combattu avec lui, était un honneur inappréciable. Le résultat de cette guerre était sans doute glorieux pour la France. Nous avons vu, en douze années de temps, notre marine, si réduite, devenir formidable. L'administration maritime de M. de Sartine lui fit le plus grand honneur. L'Amérique, disait-on partout, a formé une pépinière d'excellents officiers ; et si la guerre se déclare de nouveau, elle sera mieux conduite par eux que celle de Sept Ans, celle de 1756 à 1763. On avait sans doute raison de se livrer à d'aussi douces espérances ; mais cette gloire acquise avait nécessité des dépenses énormes, et l'Etat se trouvait fortement obéré. L'administration financière du royaume était entre les mains d'hommes plutôt disposés à accroître le déficit qu'à pratiquer sur-le-champ de sages réformes ; d'ailleurs personne ne semblait alors disposé à les subir : on voulait jouir du présent sans s'occuper de l'avenir*¹⁹³.

A la fin de l'année 1783, il ne restait plus que 68 officiers (du corps), vétérans de la guerre d'Indépendance, actifs au sein du régiment d'Agénois¹⁹⁴ :

Officiers actifs appartenant encore au régiment d'Agénois : 68 (soit 55,74%)
 Officiers actifs n'appartenant plus au régiment d'Agénois : 13 (soit 10,65%)
 Officiers inactifs (démissions, abandons, retraites, retirés du service, indéterminés) : 13 (soit 10,65%)
 Officiers décédés : 28 (soit 22,95%)

13 autres officiers-vétérans actifs, mais n'appartenant plus au régiment d'Agénois, se répartissaient comme suit¹⁹⁵ :

Amirauté de Basse-Terre (Guadeloupe) : 1
 Division des 3 Evêchés : 1
 Régiment Angoulême-dragons-cavalerie : 1
 Régiment Artois-cavalerie : 1
 Régiment Bretagne : 1
 Régiment inconnu : 3
 Régiment Saintonge : 1
 Régiment Etats-Unis : 1
 Hôtel des Invalides : 2
 Maréchaussée St-Domingue et milice Petit-Goâve : 1
 Milice Guadeloupe : 1
 Place de Saint-Malo (lieutenant de roi) : 1

Le **1^{er} janvier 1784**, M. de Maynier de La Salle (J-C.) était nommé mestre de camp commandant du régiment d'Agénois. Le 4 avril, le régiment d'Agénois partit de Wissembourg et arriva le lendemain au fort Louis-du-Rhin (Grand Est, Bas-Rhin). Il partira de ce fort le 6 mai 1785 et arrivera le lendemain à Strasbourg (Bas-Rhin). Il sera à Poitiers (Nouvelle-Aquitaine, Vienne) en novembre 1785 (occupation des bâtiments claustraux de l'abbaye de Poitiers) :

C'est en 1785 qu'Agénois arriva la première fois à Poitiers, d'où il partit à la fin de 1787 (sic) pour aller à l'île d'Oléron. Il était écrit « Caserne du régiment

¹⁹³ P.M.J du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil...*, op. cit., p.29-30.

¹⁹⁴ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'officiers pourvus d'un emploi actif (en service) et appartenant encore au régiment d'Agénois, du nombre d'officiers pourvus d'un emploi actif et n'appartenant plus au régiment d'Agénois, du nombre d'officiers inactifs et de décédés (à la fin de 1783 et sur une base de 122 officiers).

¹⁹⁵ Répartition en chiffres absolus du nombre d'officiers n'appartenant plus au régiment d'Agénois (à la fin de 1783 et sur une base de 13 officiers actifs).

d'Agénois » sur une porte située à gauche en descendant la rue du Moulin-à-vent (Poitiers) ¹⁹⁶.

A partir d'avril 1786, il sera en garnison à Saintes (Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime). Les deux bataillons du régiment d'Agénois occuperont les îles de Ré et d'Oléron dans le courant de l'année 1788 (Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Archipel charentais, Golfe de Gascogne).

Sur le plan des idées philosophiques, **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)**, ex-officier d'Agénois devenu mestre de camp commandant du régiment de Saintonge, s'alarmait déjà des idées révolutionnaires véhiculées (notamment depuis la fin de la guerre d'Amérique) au sein de la **bonne société dès le début de l'année 1787 :**

Chacun désirait un changement quelconque. Les jeunes colonels (officiers supérieurs) qui étaient revenus d'Amérique vantaient ce pays, parlaient avec exaltation du général Washington, de la république nouvelle. Le buste du docteur Franklin se vendait partout, et on lisait au bas : Eripuit coelo fulmen sceptrumque tyrannis. Ainsi, dans une monarchie, on appelait les rois des tyrans. En France, à cette époque, la génération qui s'élevait, et celle qui venait d'entrer dans le monde, demandaient du nouveau : l'inconnu vers lequel on courait n'effrayait personne.

A la cour, on remarquait un grand nombre de partisans de la nouvelle philosophie (des Lumières) et des institutions américaines. Ils n'étaient pas ennemis de la royauté, mais ils voulaient restreindre son pouvoir. MM. de La Fayette, les frères Lameth, le fameux Mirabeau, Barnave, de La Chalotais, le vicomte de Noailles, le comte de Custine, Victor de Broglie, fils du maréchal, M. de Rochambeau lui-même, de Beauharnais, de Biron, duc de Lauzun, tous et beaucoup d'autres que je pourrais nommer, étaient à la tête de ce mouvement, plus particulièrement remarqué en 1787.

Le malheur voulut que le comte de Vergennes, ministre habile, homme de bon conseil et fort attaché au roi, mourût à cette époque ¹⁹⁷.

Ses réflexions rejoignaient celles émises quelques années auparavant (durant le conflit nord-américain) par M. de Ségur :

Comme c'était pour la liberté que la guerre se faisait alors entre les Américains et les Anglais, cette même liberté s'offrait à nous avec tous les attraits de la gloire ; et tandis que des hommes plus mûrs et les partisans de la philosophie ne voyaient, dans cette grande querelle, qu'une favorable occasion pour faire adopter leurs principes, pour mettre des limites au pouvoir arbitraire et pour donner la liberté à la France, en faisant recouvrer aux peuples des droits qu'ils croyaient imprescriptibles, nous, plus jeunes, plus légers et plus ardents, nous ne nous enrôlions sous les enseignes de la philosophie que dans l'espoir de guerroyer, de nous distinguer, d'acquérir de l'honneur et des grades ; enfin c'était comme paladins que nous nous montrions philosophes.

Mais il arriva tout naturellement qu'en nous déclarant ainsi, par une humeur d'abord

¹⁹⁶ L. Bellin de La Liborlière, *Vieux souvenirs du Poitiers d'avant 1789 : suivis de notices spéciales sur la Grand-Gueule et l'ancienne Université de Poitiers*, Chez tous les libraires, Poitiers, 1846, p.74.

¹⁹⁷ P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil...*, op. cit., p.33.

purement belliqueuse, les partisans et les champions de la liberté, nous finîmes par nous enflammer de très bonne foi pour elle.

Après avoir lu avidement tous les livres, tous les écrits qui se publiaient alors en faveur des nouvelles doctrines, nous devînmes les disciples zélés de ceux qui les professaient, et les adversaires des prôneurs de l'ancien temps, dont les préjugés, la pédanterie et les vieilles coutumes nous semblaient alors ridicules.

Nous ne nous lassions pas d'en rire avec Voltaire, d'en gémir avec Rousseau ; les discours académiques de Thomas (secrétaire du duc de Choiseul-Praslin), de d'Alembert et de leurs émules, exaltaient notre imagination ; l'Esprit des Lois de Montesquieu excitait en nous une profonde admiration, et, si nous croyions retrouver dans son livre les droits des peuples longtemps perdus, ses Lettres persanes nous rendaient presque honteux des mœurs de notre temps, par la peinture spirituelle et satirique que cet éloquent écrivain en avait faite.

D'ailleurs nous nous ennuyions d'entendre nos vieillards nous donner des leçons sévères, comme si nous ignorions tout ce que leur jeunesse et leur maturité avaient vu, souffert et même trop souvent fait de scandaleux, à l'époque de la Régence et pendant le règne long, faible et licencieux de Louis XV.

Nous étions peu dociles aux prédications et peu touchés des alarmes d'un clergé honoré certainement par des vertus éclatantes, mais dans lequel on avait compté tant de prélats mondains, tant d'abbés à bonnes fortunes, et surtout un premier ministre, le cardinal Dubois, dont le nom et la vie avaient été un opprobre pour son ordre, pour le gouvernement et la nation.

*On avait tant mêlé d'erreurs superstitieuses aux vérités de la religion ; les écrivains du jour, en nous déroulant nos tristes annales, nous montraient tant de guerres civiles, tant de massacres inhumains, tant de persécutions, tant de princes déposés, tant de sorciers brûlés par le fanatisme, tant de peuples opprimés par les préjugés, par l'ignorance et la tyrannie du système féodal ; l'expulsion et la spoliation d'un million de Français, pour cause d'hérésie, étaient si récentes ; les querelles encore existantes contre les jansénistes et les molinistes, et ceux des billets de confession, nous semblaient si ridicules qu'il nous était impossible de ne pas saisir avec enthousiasme l'espérance, peut-être trop illusoire, que des hommes de génie nous donnaient alors, d'un avenir où la raison, l'humanité, la tolérance et la liberté devaient régner sur les derniers débris des erreurs, des folies et des préjugés qui avaient si longtemps asservi et ensanglanté le monde*¹⁹⁸.

Sur le plan militaire, un Conseil de la guerre fut institué le 9 octobre 1787, en vue de préparer une refonte totale de l'organisation de l'armée royale. Il était présidé par le secrétaire d'Etat, le comte Louis-Marie-Athanase de Loménie de Brienne¹⁹⁹, et composé de quatre lieutenants généraux (MM. de Gribeauval, le comte de Puységur²⁰⁰, le duc de Guignes, le marquis de Jaucourt), de quatre maréchaux de camp (MM. de Fourcroy, le comte d'Esterhazy, le marquis

¹⁹⁸ L.-P. de Ségur, *Mémoires*, t.1, Paris, Ed. Barrière, 1859, p.87-89, in : Cours de Dominique Margairaz et Michel Zylberberg, *Initiation à l'Histoire moderne, La France de 1661 à 1789, Institutions et dynamiques politiques, économiques et sociales*, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Année 2003-2004, p.71.

¹⁹⁹ Comte Louis-Marie-Athanase de Loménie de Brienne, secrétaire d'Etat de la guerre (1787-1788).

²⁰⁰ Comte Louis-Pierre de Chastenet de Puységur, secrétaire d'Etat de la guerre (1788-1789).

d'Autichamp, le marquis de Lambert) et d'un secrétaire-archiviste (M. de Guibert). Entre autres choses, le Conseil se penchera sur le bien-être des soldats et des officiers. Il augmentera ainsi de six deniers la solde journalière des bas-officiers et soldats, leur donnera la paye le 31^e jour du mois, et assurera un débouché aux fils des soldats (enfants de troupes). Il établira une pension de vétérance sur l'ordre royal et militaire de Saint-Louis pour le plus ancien bas-officier présent aux drapeaux ; il placera dans chaque compagnie un caporal-fourrier pour aider le sergent-major ; il instituera une pension pour le plus ancien chevalier de Saint-Louis en activité dans chaque régiment ; il supprimera dans l'infanterie tous les capitaines de remplacement (qui empêchaient et/ou ralentissaient l'avancement des lieutenants) ; il admettra de ne conserver ni brevets sans fonctions, ni grades sans emplois ; il abolira le grade de brigadier ; il supprimera l'emploi de colonel en second (qui empêchait l'avancement des lieutenants-colonels et des majors, et qui gênait les colonels commandant) ; il donnera aux lieutenants-colonels l'assurance d'arriver au grade d'officier général ; il formera l'armée en brigades, commandées par des maréchaux de camp, et en divisions, commandées par des lieutenants généraux. Le Conseil s'occupera également de la rédaction d'un nouveau code militaire ou instruction provisoire qui paraîtra le 20 mai 1788 :

*Sa Majesté, ayant reconnu, d'après les observations qui ont été mises sous ses yeux par le Conseil de la guerre, que depuis la dernière ordonnance qu'Elle a rendue concernant l'exercice et les manœuvres de l'infanterie, les connaissances acquises par la réflexion et par l'expérience ont démontré la nécessité d'améliorer quelques anciens principes ou d'en adopter de nouveaux, de n'abandonner aucun détail à l'incertitude et à l'arbitraire, et de refondre toute l'ordonnance en une forme plus méthodique et plus motivée, qui remplisse à la fois la double objet de perfectionner l'école du soldat et d'étendre les vues de l'officier*²⁰¹.

Il est à noter cependant que le même Conseil profitera des nouveautés instaurées pour créer (une nouvelle fois sous la pression des courtisans) des postes de majors en second pour les fils issus de grandes familles, destinés particulièrement aux commandements des régiments. Cette mesure réactionnaire inattendue le discréditera aux yeux de l'opinion publique. Le Conseil sera supprimé dès les premières heures de la Révolution française (en juillet 1789) par le secrétaire d'Etat de la guerre, du moment, le duc Victor-François de Broglie²⁰².

Sur le plan colonial, **le 18 février 1788**, une société, abusivement dénommée Société des Amis des Noirs (calquée sur le modèle de sociétés britanniques équivalentes), fut formée afin d'obtenir officiellement *l'abolition de la traite et de l'esclavage des nègres*²⁰³. Au sein de celle-ci on pouvait y rencontrer M. Brissot de Warville (directeur), le banquier genevois M. Clavière, le comte Riqueti de Mirabeau, M. de Condorcet, et M. du Motier de La Fayette :

Cette Société avait (en réalité) une vocation clairement colonialiste et souhaitait participer à la prise de conscience des planteurs et des négociants de la nécessité de changer la forme de reproduction de la main-d'œuvre. Pour y parvenir, elle se réunissait régulièrement pour débattre de ces questions et informer en publiant des

²⁰¹ J. Colin, *La tactique de l'infanterie au XVIII^e s.*, op. cit., p.159.

²⁰² P. Hallynck, *XVII^e et XVIII^e s., de 1610 à 1789*, Paris, Ed. Masson et Cie, 1945, p.580 ; En 1789, le duc Victor-François de Broglie succède au comte de Puysegur à la tête du secrétariat d'Etat de la guerre ; Le duc de Broglie abolira la punition des coups de plat de sabre.

²⁰³ Compte tenu de la place névralgique que tiendra la Révolution haïtienne dans notre étude (plusieurs officiers d'Agénois se retrouvant à Saint-Domingue à cette période, et plusieurs d'entre eux ayant des intérêts fonciers à défendre dans les Antilles), il est nécessaire d'étudier en parallèle l'histoire des sociétés esclavagistes et anti-esclavagistes et des les intégrer dans notre récit.

études précises sur l'ensemble du système colonial comme sur les formes du commerce mondial dans lesquelles la traite des Africains prenait place. Pour mieux comprendre ses objectifs examinons son adresse à l'Assemblée nationale pour l'abolition de la traite des Noirs, datée du 5 février 1790. Il y est dit que la hausse des prix des captifs en a fait une « marchandise très chère » qui a entraîné, pour de nombreux planteurs, un endettement de plus en plus « meurtrier ».

La proposition de passer à l'élevage d'esclaves sur place leur permettrait justement d'en sortir avantageusement : « Nous vous démontrerons que l'abolition de la Traite sera avantageuse aux Colons, parce que n'ayant plus de Noirs à acheter, ils ne seront plus obligés de contracter des dettes énormes envers les Armateurs et Capitalistes d'Europe, qui les engagent par leur crédit meurtrier à continuer ce recrutement pernicieux d'esclaves : dettes, dont le montant ne peut que se tripler rapidement par la hausse rapide et infaillible du prix des Noirs, qui, ne pouvant plus se voler qu'à des distances immenses dans l'intérieur de l'Afrique, deviennent une marchandise très chère ». *Remplacer la traite des Africains par l'élevage d'esclaves sur place devait inciter les planteurs à apprendre à économiser la main-d'œuvre et à la rentabiliser*²⁰⁴.

A la veille de la convocation des états généraux, **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)**, mestre de camp commandant du régiment de Saintonge, constatait amèrement que *tout était en fermentation en France*²⁰⁵.

A cette époque, l'armée royale avait la composition fixée par les nouvelles ordonnances : elle comptait ainsi 9 578 officiers de troupes, répartis dans 102 régiments d'infanterie, dont 79 français et 23 étrangers (11 suisses, 8 allemands, 3 irlandais, 1 liégeois), 12 bataillons d'infanterie légère, 60 régiments de troupes à cheval (24 régiments de cavalerie, 18 de dragons, 6 de hussards, 12 de chasseurs à cheval), le corps royal d'artillerie (7 régiments, 6 compagnies de mineurs, 9 compagnies d'ouvriers, 22 directions, et des officiers employés dans les manufactures d'armes, les forges et les fonderies), et celui du génie. Les officiers de l'armée de ligne comprenaient environ 1 100 officiers de fortune, à raison de 6 au moins par régiment d'infanterie et de cavalerie, avec le reste dans l'artillerie et le génie. Selon M. Tuetey²⁰⁶ il était possible d'évaluer à 2 943 le nombre des emplois, remplis exclusivement, depuis l'Ordonnance de 1781, par des gentilshommes pourvus de quatre quartiers de noblesse ; sur les 5 535 autres, nommés avant cette ordonnance, le tiers environ, soit 1 845, étaient des roturiers, si l'on admet pour eux la proportion constatée au moment de la guerre de Sept Ans. D'après cela, le nombre des officiers gentilshommes en service dans les troupes de ligne s'élevait approximativement à 6 633, en 1789. En outre, 1 368 officiers de tous grades appartenaient aux quatre compagnies des gardes du corps du roi, une centaine environ à celles des gardes du corps de Monsieur et du comte d'Artois. Le régiment des gardes-françaises comptait 230 officiers²⁰⁷. Il est à observer que l'armée royale, à cette époque, perdait annuellement 20 000 hommes par les maladies et la désertion, sur un effectif

²⁰⁴ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue à l'Indépendance d'Haïti, Comment sortir de l'esclavage ? 1789-1804*, Synthèses, Université Paris7-Denis Diderot, in : *Revue pour Haïti*, n°46-49, Ed. Association culturelle Franco-Haïtienne, Paris, 2004.

²⁰⁵ P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil...*, op. cit., p.36.

²⁰⁶ L. Tuetey, *Les officiers sous l'ancien régime, nobles et roturiers*, Paris, Ed. Plon, 1908, p.99.

²⁰⁷ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, Paris, Ed. Alcan, 1910, p.97.

total de près de 180 000 hommes (Maison du roi, 8 000 ; régiments du roi, 172 000 ; non compris 55 000 miliciens ou soldats des troupes provinciales)²⁰⁸.

b. Des états généraux à la naissance de l'Assemblée nationale constituante, 1789²⁰⁹

La situation financière du royaume en ce début d'année 1789 était catastrophique : 140 millions de livres manquaient dans les caisses de l'Etat. En effet, lors de l'accès au trône du jeune roi Louis XVI en 1774, le royaume de France était certes le plus peuplé (29 millions d'habitants, dont 80% de paysans²¹⁰) et le plus puissant d'Europe, mais une grave crise économique et financière liée principalement à une succession de mauvaises récoltes (après un été humide, l'hiver 1788-1789 a été particulièrement froid²¹¹), à une inflation galopante²¹² et à un déficit budgétaire creusé par la guerre d'Indépendance américaine, endettait lourdement le pays. L'endettement de l'Etat était ainsi passé de 67% en 1774, à 100% en 1789.

Le roi et certains de ses ministres tentèrent des réformes financières mais elles restèrent vaines, du fait notamment de l'opposition systématique de la noblesse de cour et du rejet des parlements.

Le voyageur Arthur Young, dans son deuxième *Voyage en France* (1788) aura cette réflexion prémonitoire les 21 et 22 septembre 1788 :

*La Révolution américaine aura bâti les fondements d'une autre révolution en France, si le gouvernement ne prend pas soin de la prévenir*²¹³.

Face à cet endettement, aux mauvaises récoltes et à des débuts d'émeutes populaires (troubles du Dauphiné, *Journée des tuileries* à Grenoble le 7 juin 1788...), il devint indispensable pour quelques membres du gouvernement de convoquer les états généraux afin de demander aux sujets du roi leurs réclamations au travers de cahiers de doléances, et surtout de faire approuver rapidement une hausse des impositions. En prévision de la convocation des états généraux, de la rédaction de ces cahiers par ordres, et de l'élection des futurs députés-représentants, les nobles furent convoqués dès le mois de mars pour assister aux assemblées de leur corps.

²⁰⁸ A. Duruy, *L'armée royale en 1789*, Paris, Ed. Calmann Lévy, 1888.

²⁰⁹ L'ossature du déroulé chronologique des événements révolutionnaires, consulaires puis impériaux est créée d'après la lecture, la superposition et le croisement de données historiques issues d'ouvrages généraux (Quid, dictionnaires...) et d'ouvrages particuliers et spécifiques rédigés par des historiens spécialistes de ces périodes tels J. Tulard, J.-O. Boudon, P. Gueniffey, L. Hartmann, D. Rogers, L. Tuetey, J. Tulard, B. Van Ruymbeke...

²¹⁰ *L'espérance de vie y est de 28 ans et 9 mois*, in : A. Maral, *Les derniers jours de Versailles*, Paris, Ed. Perrin, 2018, p.39-40.

²¹¹ *Du 22 novembre 1788 au 14 janvier 1789, il gèle sans discontinuer : comme le Grand Canal à Versailles, la Seine est prise par les glaces*, in : A. Maral, *Les derniers jours...*, op. cit., p.40.

²¹² *Le prix des farines et du pain ne cesse de grimper et les populations éprouvent la phobie de l'accaparement des céréales par des spéculateurs*, in : A. Maral, *Les derniers jours...*, op. cit., p.10.

²¹³ A.Young, *Voyages en France pendant les années 1787-88-89 et 90, entrepris plus particulièrement pour s'assurer de l'état de l'Agriculture, des Richesses, de Ressources et de la Prospérité de cette Nation*, 2^e éd, t.2, Paris, Imp. Buisson, 1794 (An II de la République).

Au moment de la convocation des états généraux, on dénombrait sur 90 officiers vivants actifs et inactifs, et vétérans de la guerre d'Indépendance américaine (régiment d'Agénois), 78 nobles et 12 roturiers (officiers de fortune) ²¹⁴ :

90 officiers vivants en 1789,

nobles : 78 (soit 86,66%)
roturiers : 12 (soit 13,33%)

Sur 78 officiers nobles, 28 furent présents et/ou furent sollicités pour participer aux assemblées de leur ordre (*Tabl. n°11. Participation des officiers vétérans (américains) d'Agénois aux assemblées de la noblesse, 1789*) ²¹⁵ :

Présents et/ou ayant été sollicités : 28 (soit 35,89%)
Présence indéterminée et/ou sollicitation indéterminée : 48 (soit 61,54%)
N'ayant pas l'âge requis de 25 ans minimum : 2 (2,56%)

Cette convocation des états généraux français suscita un vaste enthousiasme outre-Atlantique, les Américains y voyant un prolongement des idées de leur propre révolution en Europe :

Dès avril 1789, Washington communique son enthousiasme à Crèvecoeur, un noble normand engagé auprès de la cause américaine pendant la guerre d'Indépendance, en lui confiant : « Je suis très heureux d'apprendre (...) que la nation française est en train de vivre une transformation essentielle de ses institutions politiques. Il me semble aussi que la Révolution américaine a, conjointement avec le développement des Lumières de notre siècle, ouvert les yeux de toutes les nations de l'Europe et que les idées de liberté et d'égalité prennent pied partout ». En janvier 1790, il ajoute : « Je me réjouis de voir que la Révolution américaine a produit d'aussi heureux effets sur les deux rives de l'Atlantique » ²¹⁶

Le 17 avril, le roi Louis XVI fit distribuer partout dans le royaume sa *Lettre* pour la convocation des états généraux (*Lettre du roi pour la convocation des états-généraux à Versailles le 27 avril 1789 et règlement y annexé*), états qui n'avaient plus été convoqués rappelons-le depuis plus d'un siècle (en 1614) :

Nous avons besoin du concours de nos fidèles sujets pour nous aider à surmonter toutes les difficultés où Nous Nous trouvons (...) et pour établir, suivant nos vœux, un ordre constant et invariable dans toutes les parties du gouvernement qui intéressent le bonheur de nos sujets et la prospérité de notre royaume. Ces grands motifs Nous ont déterminé à convoquer l'assemblée des états de toutes les provinces ...

Le 4 mai, s'ouvrait la procession des états généraux à Versailles (réf. Ill. n°29 ²¹⁷).

Le 5 mai, débutait la séance plénière d'ouverture des états généraux à Versailles dans la grande salle de l'hôtel des Menus-Plaisirs, avec 1 154 députés élus par 615 baillages et

²¹⁴ Dénombrement des officiers vétérans (américains, d'Agénois) vivants, nobles et/ou roturiers (en 1789).

²¹⁵ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'officiers vétérans (américains, d'Agénois) ayant pris part aux assemblées de la noblesse et/ou ayant été sollicités (en 1789 et sur une base de 78 officiers nobles).

²¹⁶ B. Van Ruymbeke, *Histoire des Etats-Unis, de 1492 à nos jours...*, op. cit., p.107-108.

²¹⁷ Illustration n°29, *Vue de la procession des états généraux, à Versailles, le 4 mai 1789*, 1789, estampe, eau-forte, monochrome, bistre, à Paris, anonyme, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 28,5 x 45 cm.

sénéchaussées, répartis comme suit :

- 578 députés du tiers état (dont 200 avocats, 3 ecclésiastiques, 11 nobles), représentants 98% de la population,
- 285 députés de la noblesse (dont 90 Libéraux : comprenant un ex-colonel commandant du régiment d'Agénois, **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**, qui allait jouer un rôle prépondérant dans la future Assemblée nationale), représentants 1,5% de la population,
- 291 députés du clergé (dont curés 208, 47 évêques et 36 abbés), représentants 0,5% de la population.

Dans chaque ville, des bureaux de correspondance recevaient les rapports des députés. Les trois ordres (noblesse, clergé, tiers) allaient livrer 60 000 cahiers de doléances.

Le 6 mai, les députés du tiers prirent le nom de Commune. Le même mois, au Café Amaury, à Versailles, des députés bretons se réunissaient afin de préparer les séances de l'Assemblée et définir les questions qui seraient posées. Ce fut la naissance du Club Breton.

Durant cette première quinzaine du mois, plusieurs députés se plaignirent de l'inaction générale des représentants aux états généraux. Ainsi, le 15 mai, le marquis de Ferrières, député de la noblesse de la sénéchaussée de Saumur, affirmait que :

*Nos états généraux ne font rien. Nous nous assemblons tous les jours à 9 heures. Il est 4 heures et demi quand nous sortons. Tout le temps se passe en bavardages inutiles, à crier, à ne point s'entendre. Chacun veut briller et faire des phrases...*²¹⁸

Le 30 mai, le député **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)** indiquait que suivant son opinion, *les états généraux avaient été convoqués, moins pour maintenir que pour établir la Constitution*, aussi demanda-t-il l'instauration du vote par tête :

*Les officiers de la minorité de la noblesse, pour la plupart de naissance illustre, jouèrent, de leur côté, un rôle considérable dans leur parti ; ils furent les plus assidus, comme les plus actifs, dans les réunions qui eurent d'abord chez le duc de La Rochefoucauld, et ensuite chez le marquis de Montesquiou. (...) L'un d'eux, le comte **François-Félix-Dorothée de Balbis de Berton de Crillon**, maréchal de camp divisionnaire à Sarrelouis, prit l'initiative de déclarer dans la Chambre de la noblesse, dès le 30 mai 1789, que, suivant sa ferme opinion, les états généraux avaient été convoqués, moins pour maintenir que pour établir la Constitution ; que le seul moyen d'abolir les abus de tout genre, sous lesquels la nation gémissait depuis tant de siècles, était de créer un nouvel ordre de choses, et que, pour cela, son mandat lui ordonnait, conformément à la raison et au sentiment de sa conscience, de demander le vote par tête*²¹⁹.

Le 4 juin, le dauphin de France (Louis-Joseph-Xavier-François de France, fils aîné du couple royal) mourait à l'âge de sept ans et demi, au château de Meudon.

Le 17 juin, les députés du tiers-état *estimant qu'ils ne faisaient plus partie des états-généraux, une instance consultative convoquée et protégée par le roi, se proclamèrent Assemblée*

²¹⁸ A. Maral, *Les derniers jours...*, op. cit., p.122.

²¹⁹ AN, C/26, *Procès-verbaux des séances de l'ordre de la noblesse*, in : L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.94.

*nationale*²²⁰. Le 19 juin, le clergé, par 150 voix contre 141, décidait de rejoindre le tiers-état. Le 20 juin, environ 600 députés se regroupèrent au Jeu de paume et prêtèrent serment. Cette idée d'un serment national sera le 1^{re} point de tension avec les officiers militaires (nota : cette notion de point de tension sera développée dans la *Partie n°3*²²¹). Celui-ci sera néanmoins pris dans plusieurs régiments dont celui d'Agénois :

*Le 21 juin 1789, les soldats du régiment d'Agénois en garnison à Saintes depuis 5 ans (sic) font serment de verser leur sang pour une nation qui ne s'occupe que de leur bonheur, pour une loi qui en assurera à jamais la durée, pour un roi qui a fait luire l'aurore de la liberté et qui, aidé des lumières des citoyens, dissipe les ténèbres dont ils étaient aveuglés par les abus de l'Ancien Régime*²²².

Le 22 juin, 150 députés du clergé rejoignaient (suivant le vote du 19 juin) le tiers-état, ainsi que 2 nobles. Le 23 juin, eut lieu dans la salle des Menus-Plaisirs la séance royale. Durant celle-ci, le roi (dans une lettre adressée au cardinal de La Rochefoucauld) *engage son fidèle clergé à se réunir sans délai avec les deux ordres pour hâter l'accomplissement de ses vues paternelles*²²³.

Le 24 juin, la quasi-totalité des députés du clergé avaient rejoint le tiers-état. Le vote par tête – et non plus par ordre qui garantissait la victoire à la noblesse et au clergé – fut décidé sur la proposition du 30 mai de **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**.

Le 25 juin, 47 députés de la noblesse passèrent avec le tiers-état. A leur tête le duc Louis-Philippe d'Orléans. **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)** fit partie de ces 47 députés nobles (il siégera au côté gauche).

Le 27 juin, eut lieu le débat sur la représentativité des colons au sein de l'Assemblée (prémices des tensions des colonies outre-Atlantique, et point important en ce qui concerne cette étude, car plusieurs officiers nobles du corpus étaient colons et avaient des intérêts économiques à défendre), débat qui se prolongera le 3 juillet suivant. Lors de celui-ci, le comte Riqueti de Mirabeau fit remarquer que : *les députés des colons blancs ne représentaient ni les esclaves, ni les gens de couleur libres et propriétaires et que si l'on voulait une représentation des colonies, il faudrait affranchir les esclaves et restituer leurs droits aux libres de couleur. Il proposait de réduire le nombre des députés des colons blancs puisqu'ils ne représentaient pas l'ensemble de la population des colonies. Il s'agit du 2^e point de tension, cette fois-ci avec les officiers-proprétaires de plantations dans les colonies antillaises.* Ceux-ci se fondant notamment sur le poids démographique de Saint-Domingue prétendaient obtenir au minimum 20 sièges aux états généraux. En effet, l'évolution de la population de Saint-Domingue avait connu une progression vertigineuse en moins d'un siècle, en ce qui concerne l'importation de main-d'œuvre de captifs africains mis en esclavage :

- en 1697 : 5 000 esclaves,
- en 1715 : 15 000 esclaves,

²²⁰ A. Maral, *Les derniers jours...*, op. cit., p.185.

²²¹ Entre l'ouverture des états généraux (le 5 mai 1789), l'incarcération du roi Louis XVI (le 13 août 1792) et son exécution (le 21 janvier 1793), il est possible (selon nous) de dégager 20 points de tension majeurs (facteurs de stress) qui ont pu participer à la désagrégation interne de l'encadrement militaire.

²²² J. Rattaud, *Les premiers pas de la démocratie dans le Centre-Ouest*, Société d'études folkloriques du Centre-Ouest, t.21, juillet-août 1989, p.247.

²²³ A. Maral, *Les derniers jours...*, op. cit., p.252.

- en 1789 : entre 450 000 et 500 000 (répartis sur plus de 7 803 plantations, réf. Ill. n°30 ²²⁴).

La même année, la population libre dans la partie française de l'île ne représentait en contrepartie qu'entre 30 000 et 100 000 personnes (et 125 000 dans la partie espagnole de l'île) ²²⁵. *Il est à noter qu'en 1789, l'empire colonial du royaume de France, qui avait été considérablement réduit avec la perte des colonies situées sur le continent d'Amérique du Nord ne s'étendait plus alors que sur quelques îles et territoires épars : en Asie avec les établissements des Indes orientales, en Afrique de l'Ouest avec Saint-Louis du Sénégal et l'île de Gorée, en Afrique de l'Est avec les établissements de Madagascar, les îles de France, de la Réunion et des Seychelles et en Amérique avec Saint-Pierre et Miquelon, la Guyane, la partie française de Saint-Domingue, la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, les Saintes, la Martinique, Sainte-Lucie et Tobago* ²²⁶. La convocation des états généraux n'avait pas prévue de représentation des colonies car elles étaient des possessions de la couronne et non des pays d'états provinciaux et généraux. Les colons avaient réclamé, cependant, leur participation aux états généraux et avaient organisé des réunions pour rédiger leurs doléances, tant dans les colonies qu'en France ²²⁷.

L'Assemblée limita à 6 le nombre des députés de la population blanche de Saint-Domingue. Ces députés furent : M. Cocherel, M. de Gouy d'Arsy, M. Thébaudière, M. Larchevesque-Thibaud, M. Perrigny et M. Gérard. Ultérieurement, la Guadeloupe, la Martinique, les Indes orientales et l'Île-de-France enverront chacune 2 députés des colons blancs à l'Assemblée. À la suite de leur entrée dans l'Assemblée, les colons rendirent publique, le 20 août, l'existence de leur club appelé Club Massiac, du nom de l'hôtel dans lequel ils se réunissaient à Paris, place des Victoires (anciennement Hôtel de Pomponne), propriété du marquis Louis-Claude-René de Mordant de Massiac ²²⁸. Il s'agissait d'un club des colons blancs. Leurs revendications étaient de maintenir le *statu quo* dans les colonies, c'est-à-dire de maintenir une société coloniale de type esclavagiste. Un contre-courant en son sein voulait toutefois obtenir un statut intermédiaire d'affranchis, réservé aux gens libres de couleur, entre les libres et les esclaves. *Tous souhaitent obtenir un assouplissement de l'exclusif colonial, c'est-à-dire du règlement des rapports commerciaux dont le roi avait laissé le monopole aux négociants français. Le parti des colons souhaitait que le roi le modifie au profit des planteurs, permettant à la colonie de commercer avec ses voisins, en particulier avec les jeunes Etats-Unis* ²²⁹. **M. Pandin de Romefort**, lieutenant-colonel du régiment d'Agénois à la retraite, était membre du Club des colons de la Rochelle et vice-président (très) actif de la branche rochelaise du Club Massiac (opposé à la Société des Amis des Noirs). Il fit partie des 70 membres d'origine, tous propriétaires à Saint-Domingue ou aux Petites-Antilles.

Sur 90 officiers-vétérans du régiment d'Agénois, vivants en 1789-1790, on dénombrait 16 officiers (14,4%) affiliés à un club et/ou lobby, dont 14 pour le seul Club Massiac (*Tabl.*

²²⁴ Illustration n°30, *Carte de la partie française de S. Domingue* (zone géographique des plantations françaises) où sont marqués en diverses couleurs, signes et numéros les arrondissements ou limites des paroisses, quartiers, juridictions et commandements, 1789, d'après une carte de 1776, Charles-François Hesse, lieutenant-colonel de l'état-major de Saint-Domingue, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 115 x 87 cm, échelle de 10 lieues de 2000 toises = Om. 115 ; 1 : 339 000 environ.

²²⁵ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

²²⁶ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

²²⁷ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

²²⁸ Liébart (D.), *Un groupe de pression contre-révolutionnaire : le club Massiac sous la Constituante*, in : *Annales historiques de la Révolution française*, n°354, octobre-décembre 2008, p.29-50.

²²⁹ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

n°12. *Affiliation des officiers vétérans (américains, d'Agénois) à un club politique et/ou à un lobby, 1789-1790* ²³⁰ :

Club et/ou lobby : 16 (soit 14,4%)

Non affiliés et/ou indéterminés : 74 (soit 66,6%)

Les 7 et 8 juillet, un comité de 30 personnes (dont M. de Talleyrand de Périgord, évêque d'Autun) fut chargé de préparer la Constitution. Le 9 juillet, l'Assemblée nationale se proclamait Assemblée constituante, afin de donner une constitution à la France (limitant les pouvoirs du roi). Cela signifiait que l'on ne reconnaissait plus au roi l'entière responsabilité de son pouvoir, et que ce pouvoir était désormais (et principalement) aux mains des élus du peuple. A cette date, l'Ancien Régime n'était donc plus :

Le député n'est plus le simple porte-parole de ses commettants lié à ces derniers par un engagement particulier au sein d'une société pyramidale, mais il fait partie d'un corps souverain voulant et décrétant pour le compte de la nation envisagée comme un corps unifié et indivisible comprenant l'ensemble des citoyens. Pour reprendre la formule de François Furet et Ran Halévi, « représenter la nation devenue souveraine, ce n'est plus additionner, fonder, accorder des volontés particulières et multiples, c'est au contraire opiner librement pour elle, en son nom, mais indépendamment de ses membres » ²³¹.

c. De l'Assemblée nationale constituante à l'Assemblée nationale législative, 1789-1791

L'Assemblée nationale constituante était composée d'une droite conservatrice de 290 membres, d'un centre monarchiste modéré de 314 membres et d'une gauche de 550 membres. L'Assemblée constituante migra à Paris. Le Club Breton la suivit et s'installa rue Saint-Honoré, au couvent des Jacobins, ainsi appelés parce qu'à l'origine ce couvent était établi rue Saint-Jacques. Le Club Breton devient alors la Société des amis de la Constitution et par métonymie, le Club des Jacobins. **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)** était membre de ce club ²³². De 1 000 adhérents en 1789, dans toute la France, le Club des Jacobins passera à plus de 10 000 en 1791, répartis en 800 filiales.

Le 11 juillet, le roi Louis XVI renvoyait des ministres Libéraux et le très populaire ministre d'origine genevoise Jacques Necker (ancien banquier, directeur général du Trésor royal, puis des Finances) et appelait le baron Louis-Auguste Le Tonnelier de Breteuil, ancien ministre de la Maison du roi et de Paris, pour prendre sa place. Devant la menace d'une inflation et le remplacement du ministre Necker des troubles suivirent. Les électeurs parisiens s'emparèrent de l'Hôtel de Ville et y installèrent le Comité permanent de la Commune (120 membres) qui décidait de prendre les gardes-françaises comme force armée. Le 12 juillet, plusieurs barrières d'octroi parisiennes furent incendiées.

Le 13 juillet, des miliciens s'emparèrent de 28 000 à 30 000 fusils et de plusieurs canons à l'hôtel des Invalides, et le 14 juillet, 954 hommes (dont 64 hommes des deux sections du 3^e

²³⁰ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'officiers affiliés à un club et/ou à un lobby (en 1789-1790 et sur une base de 90 officiers vivants).

²³¹ A. Maral, *Les derniers jours...*, op. cit., p.267-268.

²³² Pour y être admis, il fallait bénéficier de la recommandation de trois parrains, prêter un serment, et s'acquitter d'un droit d'entrée de 25 000 livres. On ignore quels furent les parrains de M. Balbi de Berton de Crillon (F-F-D.)

bataillon du régiment des gardes-françaises, une quarantaine de soldats appartenant à d'autres compagnies ou unités, des membres de la milice (armée) bourgeoise de la Ville de Paris, des émeutiers et des habitants du faubourg Saint-Antoine)²³³, prirent la Bastille²³⁴. Le soir des placards étaient affichés dans tout Paris mettant à prix les têtes du comte d'Artois²³⁵ et des princes de Condé (Louis V Joseph de Bourbon-Condé et son fils Louis-Henri de Bourbon²³⁶). Le roi Louis XVI ordonna à son frère de se retirer hors du royaume.

Le 15 juillet, le roi nomma le général du Motier de La Fayette commandant général de la Garde nationale. Le 16 juillet, le roi rappela l'ex-ministre Necker. Le soir même, le comte d'Artois partait pour la Belgique (sous le titre de marquis de Maisons), muni d'un passeport signé par M. du Motier de La Fayette et accompagné du prince d'Hénin et du baron de Castelnau. Il était suivi par M. de Condé, qui venait partager son sort, avec son fils le duc de Bourbon et son petit-fils le duc d'Enghien. En parallèle, la reine intima à son amie Mme de Polignac de partir ; elle emmena avec elle son amant, le comte de Vaudreuil, son époux et sa belle-sœur²³⁷. Le comte d'Artois séjournera de 1789 à 1791, à Turin, puis à Bruxelles, Coblenze, Liège et Hamm (qu'il quittera en août 1794 sous le nom de comte de Ponthieu).

Le 17 juillet, le roi Louis XVI se rendit à Paris et mit à son chapeau la cocarde tricolore imaginée par M. du Motier de La Fayette. Dès le lendemain de cette scène de fraternisation autour de la cocarde tricolore devant l'Hôtel de Ville de Paris, les aristocrates commencèrent à émigrer. Ce fut le 3^e point de tension. Partout le pouvoir royal s'effondrait, des comités et des milices étaient constitués.

Du 20 juillet au 6 août, la Grande Peur rayonna simultanément dans les campagnes à partir de 6 centres (Estrées-en-Beauvaisis ; Romilly ; Saint-Florentin ; La Ferté-Alais ; Nantes ; de Ruffec jusqu'au Languedoc ; de Louhans jusqu'en Provence). Le 29 juillet, la Constituante s'empara du pouvoir exécutif en créant un Comité des rapports qui supervisa toutes les décisions des ministres et du roi, et un Comité des recherches assurant à ses côtés la police générale du royaume.

Le 3 août, le duc d'Aiguillon, colonel du régiment Royal-Pologne-cavalerie et membre du Club Breton (alias Club des Jacobins), proposa qu'on abolisse les privilèges féodaux pensant qu'ils seraient remboursés. Le même jour le député breton Isaac Le Chapelier fut élu président de l'Assemblée. Le 4 août, le vicomte Louis-Marie de Noailles, colonel du régiment des chasseurs à cheval d'Alsace, beau-frère du général du Motier de La Fayette, défendit la

²³³ Selon la liste officielle des *Vainqueurs de la Bastille*, Procès-verbal de la réunion du 16 juin 1790, par la Commission spéciale de la commune de Paris.

²³⁴ H-J. Lüsebrink, R. Reichardt, *La « Bastille » dans l'imaginaire social de la France à la fin du XVIII^e siècle (1744-1799)*, in : *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t.30, n°2, avril-juin 1983, p.196-234.

²³⁵ Charles-Philippe de France (Maison de Bourbon, fils de Louis de France et de Marie-Josèphe de Saxe), comte d'Artois, duc d'Angoulême, de Berry, d'Auvergne, de Châteauroux, puis Monsieur, alias comte de Ponthieu, roi de France (1824-1830).

²³⁶ Louis V Joseph de Bourbon-Condé (Maison de Condé, fils de Louis IV Henri de Bourbon-Condé et de Caroline von Hessen-Rheinfels-Rotenburg), 8^e prince de Condé (1740-1818), prince de sang, lieutenant général, colonel général de l'infanterie (chef suprême de l'infanterie) et grand maître de France (grand officier de la couronne, chef et surintendant général de la Maison du roi). Il dirige l'ensemble des services de la Maison du roi, nomme ses officiers, gère le budget, et est responsable de la police de la cour et du domaine royal, ce qui en fait l'équivalent d'un ministre de l'Intérieur ; Louis VI Henri de Bourbon-Condé (fils de Louis V), 9^e duc d'Enghien, duc de Bourbon (1772-1818), 9^e prince de Condé (1818-1830), prince de sang.

²³⁷ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, Mémoire de master 2 d'histoire contemporaine, sous la direction de J.-O. Boudon, Paris, Imp. Université Paris 4-Sorbonne, juin 2014, p.33.

proposition du duc d'Aiguillon, séduit par l'option du rachat hypothétique qui lui servirait à payer ses propres dettes. Il proposa l'égalité devant l'impôt et les charges, que tous les droits féodaux seraient rachetables, que les corvées et les servitudes seraient détruites. C'est ainsi que dans une atmosphère fébrile de surenchère collective, l'Assemblée vota, dans la nuit du 4 août, l'abolition des privilèges. Ce fut le 4^e point de tension.

Pour Dumont, collaborateur du comte de Mirabeau, « on eût dit que l'Assemblée était comme un mourant qui fait son testament à la hâte ou pour mieux dire chacun donnait libéralement ce qui ne lui appartenait pas et se faisait honneur de se montrer généreux aux dépens d'autrui » ²³⁸.

Le 7 août, les ministres vinrent signaler aux députés l'état d'insurrection du royaume ; ils exposèrent que l'ordre était troublé presque partout, *que la licence était sans frein et la loi sans force*, et ils demandèrent que des mesures fussent arrêtées, pour restituer au pouvoir militaire l'influence qu'il avait perdue, et pour le rendre utile au maintien de la tranquillité publique. Le garde des Sceaux, l'archevêque de Bordeaux, Jérôme de Champion Cicé, dressa un tableau alarmant :

Les propriétés sont violées dans les provinces, des mains incendiaires ravagent les habitations des citoyens, les formes de la justice sont méconnues et remplacées par des voies de fait ²³⁹.

Après discussion, l'Assemblée décida que les corps municipaux pourraient requérir les troupes ; mais Antoine-Pierre-Joseph-Marie Barnave déclara aussitôt qu'un serment lui paraissait indispensable pour celles-ci, dans un moment (dixit) *où les liens de la subordination étaient rompus et où l'armée pouvait devenir dangereuse*. Il se faisait ainsi l'écho de l'opinion publique, qui réclamait l'abolition d'un serment actuel, prêté au roi, serment, auquel, disait-on, les militaires ne pouvaient obéir aveuglément, alors que les citoyens se révoltaient pour soutenir leurs droits ²⁴⁰.

Le 10 août, un décret imposa donc aux soldats et aux officiers de prêter un nouveau serment cette fois-ci A la Nation, à la Loi et au Roi ; qui sera étendu aux électeurs des assemblées primaires et aux milices. Les officiers jureraient en présence des officiers municipaux et à la tête de leurs troupes, de rester fidèles, et de ne jamais employer leurs subordonnés contre les citoyens, si ce n'était sur la réquisition des officiers civils et municipaux, laquelle réquisition serait toujours lue aux troupes assemblées. Dans toutes les garnisons, dans tous les régiments, les officiers prêtèrent ce serment du 10 août. Ce fut le 5^e point de tension ; ce nouveau serment faisait intervenir la nation et intervertissait l'ordre ancien, en mentionnant le nom du roi en dernière place ²⁴¹. Cette prise de serment ne protégea pas tous les officiers, ainsi le 12 août, à Caen, sur un soupçon, le vicomte de Belzunce, major du régiment de Bourbon-infanterie, était massacré par la population locale dans d'atroces conditions : *son corps est piétiné et, encore en vie, dépecé, tandis que son cœur est mangé par une femme du peuple* ²⁴².

Le 14 août 1789, le roi Louis XVI adressa une lettre-proclamation à l'armée :

²³⁸ A. Maral, *Les derniers jours...*, op. cit., p.368.

²³⁹ A. Maral, *Les derniers jours...*, op. cit., p.409.

²⁴⁰ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.101.

²⁴¹ *Mémoires du comte de Puisaye*, t.1, Londres, 1803-1808, p.366, in : L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, Paris, Ed. Alcan, 1910, p.101-102.

²⁴² A. Maral, *Les derniers jours...*, op. cit., p.396.

*Braves guerriers, les nouvelles obligations que je vous impose, de concert avec l'Assemblée nationale, ne vous feront sûrement aucune peine ; vos premiers devoirs sont ceux des citoyens*²⁴³.

Dans cette même lettre, le roi annonçait à l'armée que des mesures allaient être prises rapidement pour l'amélioration de son sort. Il espérait ainsi s'assurer de la fidélité de celle-ci en cas de troubles majeurs.

Le même jour, le roi faisait émettre depuis Versailles une déclaration *Pour le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité dans son royaume*²⁴⁴ :

Les désordres occasionnés dans presque toutes les provinces du royaume, par des personnes malintentionnées, ont sensiblement affligé le cœur paternel du Roi. Pour en arrêter les funestes progrès, & par l'effet de sa confiance dans les Représentants de la Nation, Sa Majesté a déposé ses peines & son inquiétude dans le sein de l'Assemblée nationale, qui animée du même esprit, a pris la délibération suivante, en suppliant Sa Majesté de donner les ordres nécessaires pour la pleine & entière exécution de son Décret.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée nationale, du 10 août 1789.

Arrête et décrète :

- *Que toutes les Municipalités du Royaume, tant dans les villes que dans les campagnes, veilleront au maintien de la tranquillité publique ; & que sur leur simple réquisition, les Milices nationales, ainsi que les Maréchaussées, seront assistées des Troupes, à l'effet de poursuivre & d'arrêter les perturbateurs du repos public, de quelque état qu'ils puissent être ;*
- *Que les personnes arrêtées seront remises aux Tribunaux de justice & interrogées incontinent, & que le procès leur sera fait ; mais qu'il sera sursis au jugement & à l'exécution, à l'égard de ceux qui seront prévenus d'être les auteurs des fausses alarmes & les instigateurs des pillages & violences, soit sur les biens, soit sur les personnes, & que cependant copies des informations, des interrogatoires & autres procédures, seront successivement adressées à l'Assemblée nationale, afin que sur l'examen & la comparaison de preuves rassemblées des différents lieux du royaume, elle puisse remonter à la source des désordres, & pouvoir à ce que les chefs de ces complots soient soumis à des peines exemplaires qui répriment efficacement de pareils attentats ;*
- *Que tous attroupements séditieux, soit dans les villes, soit dans les campagnes, même sous prétexte de chasse, seront incontinent dissipés par les Milices nationales, les Maréchaussées & les Troupes, sur la simple réquisition des municipalités ;*
- *Que dans les villes & municipalités des campagnes, ainsi que dans chaque district des grandes villes, il sera dressé un rôle des hommes sans aveu, métier et profession, & sans domicile constant, lesquels seront dénoncés, & que les Milices*

²⁴³ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.102.

²⁴⁴ AD51, *Actes du pouvoir souverain et du domaine public*, A 14 (1789), 14 août 1789.

nationales, les Maréchaussées & les Troupes veilleront particulièrement sur leur conduite ;

- *Que toutes les Milices nationales prêteront serment entre les mains de leur Commandant, de bien & fidèlement servir, pour le maintien de la paix, pour la défense des Citoyens & contre les perturbateurs du repos public ; & que toutes les Troupes ; savoir les Officiers de tout grade & soldats, prêteront serment à la Nation & au Roi, Chef de la Nation, avec la Solennité la plus auguste ;*
- *que les Soldats jureront, en présence du régiment entier, sous les armes, de ne jamais abandonner leurs drapeaux, d'être fidèles à la Nation, au Roi & à la Loi, & de se conformer aux règles de la disciplines militaires ;*
- *Que les Officiers jureront, en présence des Officiers municipaux, à la tête de leurs Troupes, de rester fidèles à la Nation, au Roi & à la loi, & de ne jamais employer ceux qui seront sous leurs ordres, contre les Citoyens, si ce n'est que sur la réquisition des Officiers civils ou municipaux, laquelle réquisition sera toujours lûe aux Troupes assemblées ;*
- *Que les Curés des villes & des campagnes feront lecture du présent Arrêté à leurs paroissiens réunis dans l'église, & qu'ils emploieront, avec tout le zèle dont ils ont constamment donné des preuves, l'influence de leur ministère, pour rétablir la paix & la tranquillité publique, & pour ramener tous les Citoyens à l'ordre & à l'obéissance qu'ils doivent aux autorités légitimes.*

Signés Le Chapelier, Président ; l'Abbé Siéyes, Lally-Tollendal, Fréteau, Pétion de Villeneuve, l'Abbé de Montesquiou, Emmercy, Secrétaires...

Le 26 août, marqua la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*. Le projet retenu avait été rédigé par le groupe du garde des Sceaux, Jérôme de Champion Ciccé²⁴⁵ :

- *Art.1. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ;*
- *Art.2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression ;*
- *Art.3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément ;*
- *Art.4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi ;*
- *Art.5. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint*

²⁴⁵ Dès le 11 juillet, le marquis du Motier de La Fayette avait déjà suggéré un texte pour lequel il avait consulté Thomas Jefferson, représentant des Etats-Unis à Paris.

à faire ce qu'elle n'ordonne pas ;

- *Art.6. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ;*
- *Art.7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ou détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant ; il se rend coupable par la résistance ;*
- *Art.8. La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée ;*
- *Art.9. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi ;*
- *Art.10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ;*
- *Art.11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ;*
- *Art.12. La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée ;*
- *Art.13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre les citoyens, en raison de leurs facultés ;*
- *Art.14. Les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée ;*
- *Art.15. La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration,*
- *Art.16. La société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution ;*

- *Art.17. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.*

Le retentissement de cette déclaration fut considérable en France mais aussi outre-Atlantique : elle se diffusa auprès de certains esclaves des îles et elle exposa de manière flagrante les contradictions des révolutionnaires sur le devenir des colonies ²⁴⁶. Moins d'une semaine auparavant rappelons-le, s'était formé à Paris le Club Massiac (20 août), qui réunissait des propriétaires de Saint-Domingue résidant en France (dont des officiers d'Agénois) et constituant le lobby (conservateur) des colons dans la métropole ²⁴⁷. Ce fut alors que les gens de couleur qui se trouvaient à Paris s'organisèrent en Société des Citoyens de couleur pour obtenir une représentation à l'Assemblée constituante. Cette société fut animée à ses débuts par Vincent Ogé ²⁴⁸, puis par Julien Raimond, qui fit sa connaissance dans le courant du mois de septembre 1789. Elle reçut le soutien de l'abbé M. Cournand, qui distribua aux députés sa requête en faveur des gens de couleur de l'île de Saint-Domingue, en septembre 1789. L'abbé M. Grégoire, un ami de M. Cournand, prit aussi leur défense et les introduisit dans la Société des Amis de la Constitution dit Club des Jacobins. Le 22 octobre, une délégation des gens de couleur est ainsi reçue à l'Assemblée constituante qui s'engagera à examiner favorablement leur demande d'admission en son sein ²⁴⁹. Cette Société des Citoyens de couleur fut dès sa création mise sous étroite surveillance de la part du Club Massiac, qui tenait la plupart des ports de la métropole et des colonies.

Parallèlement, et dès le mois de septembre, les officiers de divers régiments formèrent également des comités de réflexion ²⁵⁰, eurent des réunions délibérantes, où ils discutèrent leurs intérêts ; ils se préoccupèrent d'établir une constitution compatible avec les principes nouveaux ; ils entretenirent des correspondances, de garnison à garnison ; *ils écrivirent des lettres-circulaires et rédigèrent des mémoires qui furent colportés de ville en ville* ²⁵¹. Cela eut pour effet de bousculer la chaîne de commandement. Compte-tenu de ces nouveautés, un changement s'opéra très clairement dans les rangs de la noblesse :

M. de Clermont-Tonnerre, M. de Virieu et beaucoup d'autres, qui, en juillet, étaient au premier plan du parti populaire, occupés à tout échauffer, et... à remuer eux-mêmes, comme les autres, les éléments du désordre, étaient à présent consternés, abattus, ne sachant plus de quel côté se tourner, ni quel parti prendre pour la liberté, pour le roi, pour eux-mêmes ; s'entendirent avec le côté droit, pour décider que la position n'était plus tenable à Versailles pour le roi ²⁵².

Dans le courant de l'année, les deux bataillons du régiment d'Agénois occuperont

²⁴⁶ On notera, que la déclaration ne faisait aucune allusion ni aux femmes, ni aux enfants, ni aux esclaves des colonies.

²⁴⁷ CRDP, livret pédagogique du coffret DVD *Toussaint-Louverture et l'abolition...*, op. cit.

²⁴⁸ Vincent Ogé, natif de Saint-Domingue, mulâtre, négociant, il sera le meneur de la première révolte des mulâtres de Saint-Domingue. On se reportera à la notice de ce personnage donnée par Dominique Rogers, in : Noël (E.), *Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne*, Genève, Ed. Droz, 2011, p.108, notice n°420.

²⁴⁹ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

²⁵⁰ Le régiment d'Agénois eut certainement un comité de réflexion, mais il n'a pas été possible actuellement de localiser les archives (travaux) de l'époque.

²⁵¹ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.103.

²⁵² *Mémoires du comte de Montlosier*, t.1, p.251, in : L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.96.

successivement les garnisons des villes de Marennes (aujourd'hui Marennes-Hiers-Brouage), Poitiers, Saintes (Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime), Niort (Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres) et Rochefort (Charente-Maritime), où ils se réunirent finalement au mois d'octobre 1789 :

*Les habitants de la Saintonge et de l'Aunis ont gardé le souvenir de la modération et de l'humanité des soldats d'Agénois qui, pendant le cruel hiver de 1789, distribuaient leur pain et leur bois aux pauvres*²⁵³.

Fort de 225 hommes, le 1^{er} bataillon du régiment d'Agénois, alors en garnison à Rochefort, faisait partie de la 4^e division de l'armée. Les Hautes-Pyrénées furent appelées à compléter son contingent, ce qui eut pour effet de fracturer un peu plus la cohésion (de base) du régiment qui tenait principalement avec les vétérans *américains* et les *anciens* en provenance du régiment de Béarn : soldats et officiers.

Le 1^{er} octobre, lors d'un banquet à Versailles, des gardes du corps royaux acclamèrent la reine et foulèrent aux pieds (dira-t-on) la cocarde tricolore. A cette date, on note le 1^{er} abandon²⁵⁴ d'un officier du régiment d'Agénois : **M. de Rouilhan de Montaut**, lieutenant en second.

Les 2-3 octobre, un nouveau Comité militaire fut mis en place pour s'occuper de l'établissement d'une nouvelle constitution de l'armée et rédiger une instruction simple destinée spécialement aux gardes nationales, d'abord instruites non d'après l'Ordonnance provisoire de 1788, mais d'après celle de 1776, rééditée à cette occasion. Le Comité se composait alors de douze membres, comprenant trois députés du tiers :

- M. Dubois de Crancé, ancien mousquetaire, comte Riqueti de Mirabeau, Claude Emmery, avocat²⁵⁵.

et 9 députés de la noblesse :

- lieutenant général : marquis d'Egmont-Pignatelli,
- maréchaux de camp : comte de Gomer, baron de Flachslanden, baron de Wimpffen, vicomte de Panat, marquis de Rostaing,
- colonels : vicomte de Noailles, colonel des chasseurs d'Alsace, marquis de Bouthillier,
- colonel attaché : baron de Menou.

Le vicomte de Noailles fut chargé de présider à la rédaction de l'Instruction pour les gardes nationales, qui paraîtra le 1^{er} janvier 1791. Un certain nombre des bataillons de volontaires levés quelques mois plus tard ne connaîtront pas d'autre règlement avant d'entrer en campagne.

La rumeur d'un mouvement insurrectionnel court dès le 4 octobre. Au matin du lundi 5 octobre, l'hôtel de Ville de Paris est envahi par des femmes qui menacent d'y mettre le feu si

²⁵³ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

²⁵⁴ Sur le terme d'Abandon, cf. Partie n°3, II, a.) *Le droit d'abandonner et de démissionner et le droit d'alerte et de retrait.*

²⁵⁵ J. Colin, *La tactique de l'infanterie au XVIIIe s.*, op. cit., p.161-162 : la majorité des officiers qui appartenaient à ce comité étaient partisans de l'ordre profond, aussi bien que les auteurs de l'instruction provisoire de 1788.

on ne leur donne pas de pain²⁵⁶. Les 5-6 octobre, une foule (de femmes, d'émeutiers déguisés en femmes, et de membres de la Milice nationale de Paris) venue au château de Versailles oblige le roi (après avoir massacré des gardes du corps, et après que le roi eut refusé de faire tirer sur cette foule pour la faire disperser) à venir vivre à Paris, aux Tuileries, sous bonne garde.

Un proclamation royale, en date du 9 octobre 1789, tenta vainement d'enrayer les troubles qui devaient nécessairement naître de cet événement exceptionnel :

*Proclamation du Roi, du 9 octobre 1789*²⁵⁷

Le Roi craignant que ses fidèles habitants des Provinces n'apprennent avec peine le récit des circonstances qui l'ont déterminé à venir résider à Paris, croit devoir les instruire qu'informé à l'avance de la marche de la Milice nationale de Paris, & du désir qu'elle avoit d'obtenir de Sa Majesté l'honneur de lui servir de garde, il eût été facile au Roi de se transporter de Versailles ailleurs qu'à Paris ; mais Sa Majesté a craint que cette détermination de sa part ne fût la cause d'un grand trouble, & se reposant sur les sentiments qu'elle a droit d'attendre de tous ses Sujets indistinctement, Elle est venue avec confiance vivre sans sa Capitale, où elle a reçu les témoignages les plus respectueux de l'amour & de la fidélité des habitants de sa bonne ville de Paris ; Elle est certaine qu'ils n'entreprendront jamais de gêner en aucune manière la libre détermination de leur souverain ; & c'est au milieu d'eux qu'Elle annonce à tous les habitants de ses Provinces, que lorsque l'Assemblée nationale aura terminé le grand ouvrage de la restauration du bonheur public, Elle réalisera le plus qu'Elle a conçu depuis longtemps, d'aller visiter ses Provinces, pour connoître plus particulièrement le bien qu'Elle y peut faire, & pour leur témoigner dans l'effusion de son cœur, qu'elles lui sont toutes également chères. Il se livre d'avance à l'espoir de recevoir d'elles ces marques d'affection & de confiance qui seront toujours l'objet de ses vœux, & la véritable source de son bonheur. Le Roi se flatte encore que cette déclaration de sa part engagera tous les habitants de ses Provinces à seconder, par leurs encouragements, les travaux de l'Assemblée nationale, afin qu'à l'abri d'une heureuse Constitution, la France jouisse bientôt de ces jours de paix & de tranquillité dont une malheureuse division la prive depuis si longtemps.

A Paris, le neuf octobre mil sept cent quatre-vingt-neuf.

Signé LOUIS.

Et plus bas, par le Roi. de Saint-Priest.

Cependant, et malgré cette déclaration royale, on constata que l'agitation devint générale, dans les garnisons, après ces journées d'octobre. Elles soulevèrent l'indignation des officiers nobles ; ils apprirent ainsi avec stupeur l'envahissement des appartements royaux, le meurtre des gardes du corps, la sanction du roi arrachée par la force pour la Déclaration des droits de l'homme et les articles de la Constitution déjà décrétés, l'impuissance de l'Assemblée, les propos insultants qui avaient escorté le retour du roi à Paris²⁵⁸. Ces journées accusèrent les

²⁵⁶ A. Maral, *Les derniers jours...*, op. cit., p.469.

²⁵⁷ AD51, *Actes du pouvoir souverain et du domaine public*, A 14 (1789), 14 août 1789.

²⁵⁸ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit.

dissidences au sein de la noblesse, et provoquèrent une rupture. Ce fut le 6^e point de tension :

- les uns formèrent le parti national, et, tout en déplorant les excès de la populace, n'en conservèrent pas moins l'espoir de réaliser la révolution constitutionnelle sans compromettre l'existence de la royauté,
- les autres, au contraire, revinrent sur leurs pas et se consacrèrent à la défense du trône, qu'ils sentirent menacé.

Le 12 octobre, l'Assemblée décréta son propre transfert à Paris.

Le 15 octobre, le duc d'Orléans partit pour l'Angleterre.

Le 21 octobre, en réaction à la multiplication des troubles constatés, une déclaration du roi portait sanction d'un décret de l'Assemblée nationale pour l'établissement urgente d'une loi martiale²⁵⁹ :

Déclaration du Roi, portant Sanction d'un Décret de l'Assemblée nationale, du 21 octobre 1789, pour l'établissement d'une Loi Martiale.

*Vu par le Roi, le Décret de l'Assemblée nationale, de ce jour, dont la teneur suit :
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée nationale, du 21 octobre 1789.*

Loi Martiale contre les Attroupements

L'Assemblée nationale considérant que la liberté affermit les Empires, mais que la licence les détruit ; que loin d'être le droit de tout faire, la liberté n'existe que par l'obéissance aux lois ; que si dans les temps calmes cette obéissance est suffisamment assurée par l'autorité publique ordinaire, il peut survenir des époques difficiles où les peuples agités par des causes souvent criminelles, deviennent l'instrument d'intrigues qu'ils ignorent, que ces temps de crise nécessitent momentanément des moyens extraordinaires pour maintenir la tranquillité publique, & conserver les droits de tous, a décrété & décrète la présente Loi Martiale.

Art1. Dans le cas où la tranquillité publique sera en péril, les Officiers municipaux des lieux seront tenus, en vertu du pouvoir qu'ils ont reçu de la Commune, de déclarer que la force militaire doit être déployée à l'instant pour rétablir l'ordre public, à peine par ces Officiers d'être responsables des suites de leur négligence.

(...)

Art4. Les Gardes nationales, Troupes réglées & Maréchaussées requises par les Officiers municipaux, seront tenues de marcher sur le champ, commandées par leurs Officiers, précédées d'un drapeau rouge, & accompagnées d'un Officier municipal au moins.

(...)

Art10. Tous Chefs, Officiers & Soldats des Gardes nationales, des Troupes & des Maréchaussées, qui exciteront ou fomenteront des attroupements, émeutes & séditions, seront déclarés rebelles à la Nation, au Roi & à la Loi, & punis de mort ; & ceux qui refuseront le service, à la réquisition de Officiers municipaux, seront dégradés & punis de trois ans de prison.

(...)

²⁵⁹ AD51, Actes du pouvoir souverain et du domaine public, A 14 (1789), 21 octobre 1789.

Signé Fréteau, Président ; Alexandre de Lameth, Faydel, Bureaux de Puzy, le Marquis de Rostaing, Secrétaires.

(...)

Le 2 novembre, un décret de l'Assemblée nationalisait les biens du clergé (suivant la proposition, de l'évêque de Talleyrand, du 10 octobre précédent). En attendant leur vente, à partir de juillet 1790, on émit sur leur valeur hypothétique des assignats, qui servirent de papier-monnaie. Ce même jour, grâce à ce décret, **M. Feydeau de La Coussaye**, capitaine démissionnaire d'Agénois (du 20 octobre 1781), se portait acquéreur de biens mis en vente par l'Etat.

Le 3 novembre, un décret supprima les parlements. Le 11 novembre (suivant un plan de division du royaume présenté à l'Assemblée le 29 septembre précédent), l'Assemblée substitua à l'ancienne division du royaume (34 provinces, 135 diocèses, 40 gouvernements militaires, 13 parlements judiciaires), de nouvelles unités. La France devait être divisée de 75 à 81 départements auxquels seraient donnés des noms de fleuve, de rivière, de montagne. Ces départements seraient dirigés par un conseil de département (ces conseils seront supprimés le 4 décembre 1793, et rétablis le 17 février 1800, sous le nom de conseil général) de 28 membres, élus par les citoyens. Le décret du 15 janvier 1790 officialisera la naissance de 83 départements, comprenant 44 000 municipalités (réf. Ill. n°31²⁶⁰). Au nom de l'unité et de l'indivisibilité, on substituait à la province des départements divisés en districts avec à la base la commune qui remplaçait la paroisse.

Dans le courant de ce mois de novembre, outre-Atlantique, des assemblées coloniales furent créées dans les trois provinces de la colonie de Saint-Domingue. Les assemblées primaires étaient réservées aux blancs, et les libres de couleur en étaient exclus, parfois avec violence²⁶¹. **M. du Buq de Marcussy** (affilié au Club Massiac) fut élu membre de l'Assemblée coloniale de la Guadeloupe.

Le 16 décembre, la Convention abolissait les troupes provinciales. **M. de Soyres de La Barde**, major au régiment provincial d'artillerie de Grenoble (ex-officier d'Agénois) se retrouvait réformé avec les troupes provinciales. Il n'émigra pas. Dans le courant de ce mois de décembre, **M. de Caumont de Cauville**, capitaine commandant au régiment d'Agénois, commandera un détachement de son régiment stationnant en garnison à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), dans le cadre de la répression d'une révolte régionale :

*Saint-Jean-d'Angély, commune, décembre 1789 : **M. de Caumont**, commandant le détachement du régiment d'Agénois alors en garnison dans la ville²⁶².*

La Gazette nationale ou Le Moniteur universel du 2 décembre fait état de sa présence en cette commune et de l'affaire dite de Saint-Jean-d'Angély arrivée le 22 octobre, suite aux événements du mois de septembre précédent :

²⁶⁰ Illustration n°31, *Carte de la France divisée en départements et districts, vérifiée au Comité de constitution, dédiée et présentée à l'Assemblée nationale constituante, en l'année 1790, par les auteurs de l'Atlas national de France. Corrigée en 1792 (Paris)*, à Paris, Dumez, auteurs de l'Atlas national de France (1790), BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 59 x 51 cm.

²⁶¹ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

²⁶² A. Mesnard, *Saint-Jean-d'Angély sous la Révolution et jusqu'à l'époque contemporaine (1799-1909)*, Paris, Ed. Jouve, 1910, p.33.

Au mois de septembre dernier, le directoire du département de la Charente inférieure fut informé que plusieurs municipalités et gardes nationales s'opposaient à la libre circulation des grains, que dans certains endroits on voulait les faire taxer à un prix uniforme et arbitraire, et qu'on cherchait par des insinuations perfides à tromper le peuple. (...) M. Arnault, commandant de la garde nationale d'Angéau, excitait le peuple, en le persuadant qu'il ne fallait laisser sortir aucune partie du blé de la paroisse, qu'il ne fallait point payer la dîme. (...) Le directoire du district de St-Jean-d'Angély manda M. Arnault. (...) Sur une nouvelle lettre du procureur-syndic du district, M. Valentin, maire, conjointement avec un autre officier municipal, engagèrent M. Arnault à ne rien répondre aux questions qui lui seraient faites. M. Arnault (...) se rendit avec sa troupe armée chez le curé d'Angéau, pour visiter ses greniers, et établit une sentinelle à sa porte. (...) Sur la plainte du curé, le directoire du département chargea celui du district de St-Jean d'envoyer deux commissaires sur les lieux pour constater les faits, ramener le peuple à l'exécution des lois, et dénoncer au tribunal le maire et le commandant de la garde nationale, comme perturbateur du repos public. (...) Les commissaires furent obligés de se retirer. Bientôt le mal se propagea. Plus de dix paroisses arrêtaient de ne plus payer de droits, soit de dîme, soit de champarts, agriers ou cens non supprimés. (...)

Après de nouveaux heurts et 4 tués sur la paroisse de Varaise, le 21 octobre, la municipalité de St-Jean-d'Angély, requise par le district, de prendre des mesures pour défendre la ville contre l'insurrection dont elle était menacée de la part des campagnes, se borna à ordonner que quelques soldats se promèneraient, sans affectation, et sans uniformes, aux environs de la ville, examineraient s'il y avait des attroupements, et en rendraient compte. On prévint l'état-major de faire tenir la troupe prête à marcher ; (...) . Sous la menace d'une insurrection de 10 000 hommes armés, issus de plus de cent paroisses environnantes, on arrêta que les chasseurs bretons rentreraient, sous les armes, dans le quartier, et que la garde nationale restera dans le bureau municipal.

Après des heurts, le 22 octobre, les administrateurs du département donnèrent ordre aux députés de la municipalité de se retirer sur le champ à St-Jean-d'Angély, à l'effet d'y préparer le logement de 600 hommes qu'ils allaient faire partir. (...) Il requit 120 hommes du régiment d'Agénois, 150 hommes de la garde nationale et 130 gendarmes de partir sur le champ pour St-Jean-d'Angély ; il instruisit M. Mailly, commandant à la Rochelle, de ses dispositions, en le priant de faire passer à St-Jean-d'Angély un bataillon d'infanterie, et d'envoyer à Saintes quatre canons de campagne, afin d'imprimer au peuple égaré une salutaire terreur, jusqu'à ce qu'il fût désabusé. MM. Breard et Jouneau, membres du directoire du département, furent nommés commissaires pour se rendre avec la troupe. (...) Les commissaires demandèrent un supplément de troupes. M. Mailly y envoya 50 hommes du régiment Royal-Lorraine, cavalerie, et quatre pièces d'artillerie. Trois cents hommes vinrent également de Rochefort...²⁶³

A la fin de l'année 1789, il y eut beaucoup de départs parmi les officiers de la noblesse de cour, mais la plupart d'entre eux profitèrent des facilités que leur offraient les règlements, pour justifier leur absence, au moyen de congés, ou pour des raisons de santé. Quelques-uns de ceux-là tirèrent parti de la légalité de leur éloignement pour franchir la frontière, tout au moins momentanément, et pour aller faire leur cour aux princes ; toutefois, il s'agissait là, non d'émigrations, mais de voyages, qui n'avaient pas à être signalés au ministre de la

²⁶³ La Gazette nationale ou le Moniteur universel, 2 décembre 1790, p.1388-1389, in : www.retronews.fr.

*Guerre, et qui ne pouvaient avoir pour effet de motiver des radiations sur les contrôles. Ce fut surtout sur les officiers que les princes portèrent leur effort ; ils tirèrent parti de ce fait surprenant que, bien qu'émigrés depuis plus de 6 mois, ils n'étaient pas encore déchus des fonctions et des prérogatives dont ils jouissaient dans l'armée avant le 14 juillet 1789*²⁶⁴.

A la fin de 1789, il ne restait plus que 53 officiers-vétérans de la guerre d'Indépendance actifs (43,44%) appartenant encore au régiment d'Agénois, contre 18 actifs n'y appartenant plus (Tabl. n°13. *Liste récapitulative des officiers (vétérans, américains) pourvus de fonctions actives et appartenant au régiment d'Agénois, des officiers pourvus de fonctions actives n'y appartenant plus, des officiers retraités, démissionnaires, ayant abandonné et/ou étant décédés, 1783-1789*)²⁶⁵ :

Officiers actifs appartenant encore au régiment d'Agénois : 53 (soit 43,44%)

Officiers actifs n'appartenant plus au régiment d'Agénois : 18 (soit 14,75%)

Officiers inactifs et/ou indéterminés (démissions, abandons, retraites, retirés du service, indéterminés) : 19 (soit 15,57%)

Officiers décédés : 32 (soit 26,22%)

Les 18 officiers actifs n'appartenant plus au régiment d'Agénois se répartissaient comme suit²⁶⁶ :

Amirauté de Basse-Terre à la Guadeloupe (chirurgien) : 1

Division des 3 Evêchés : 1

Régiment Angoulême-dragons-cavalerie : 1

Régiment Artillerie de Grenoble (régiment provincial) : 1

Régiment Berry (aide de camp du gouverneur de la Martinique) : 1

Régiment Île-de-France : 1

Régiment inconnu : 2

Régiment Orléans-infanterie : 1

Régiment Roy-infanterie : 1

Régiment Royal-Champagne : 1

Régiment Saintonge : 1

Hôtel des Invalides : 2

Inspection des troupes (inspecteur divisionnaire) : 1

Maréchaussée St-Domingue et milice Petit-Goâve : 1

Milice Guadeloupe : 1

Place Saint-Malo (lieutenant de roi) : 1

Dans le courant de l'année 1790, M. Mousin, ex-officier du régiment d'Agénois et capitaine en second en l'hôtel des Invalides, n'ayant plus aucun espoir d'avancement, abandonnera stratégiquement sa place et disparaîtra de son propre chef des registres de contrôles. Il effacera (dixit) *toutes les traces de son passage aux Invalides et de son passé d'officier militaire*, et s'engagera en 1792 au sein du 4^e bataillon de volontaires nationaux de Paris comme simple volontaire pour aller combattre en Champagne, et ce afin d'aller (dixit) *défendre la Patrie et la Liberté contre la tyrannie*²⁶⁷.

²⁶⁴ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.122, 150-151.

²⁶⁵ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'officiers pourvus d'un emploi actif (service actif) et appartenant encore au régiment d'Agénois, du nombre d'officiers pourvus d'un emploi actif et n'appartenant plus au régiment d'Agénois, du nombre d'inactifs et de décédés (en 1789 et sur une base de 122 officiers vétérans américains).

²⁶⁶ Répartition en chiffres absolus des officiers actifs n'appartenant plus au régiment d'Agénois (en 1789 et sur une base de 18 officiers actifs).

²⁶⁷ SHD/GR/7Yd/143.

Dès les premiers jours de janvier 1790, le marquis Armand-Charles Tuffin de La Rouërie (alias *colonel Armand*), héros de la guerre des Etats-Unis ²⁶⁸, réunissait dans son château, près de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), des amis nobles, dont plusieurs proposèrent de s'adresser à l'Angleterre afin d'obtenir une aide pour l'établissement d'un mouvement contre-révolutionnaire. Le 5 janvier, pour atteindre les transfuges dans leurs traitements et leurs pensions, l'Assemblée nationale décréta qu'aucun paiement ne serait fait sans la justification de la résidence en France ou d'une mission du roi en pays étranger. Ce fut la 1^{re} tentative pour dissuader les officiers de partir et/ou de rester en émigration.

Le 10 janvier, la question de la constitution de l'armée, longuement élaborée par le Comité militaire (formé le 3 octobre 1789), fut enfin mise à l'ordre du jour de l'Assemblée. Le même jour le **comte Le Prestre de Vauban**, ex-officier du régiment d'Agénois devenu colonel du régiment d'Orléans-infanterie, à Valenciennes, signalait :

Le mauvais esprit, la mauvaise manière de servir, et, en général, la mauvaise conduite des officiers de son régiment ²⁶⁹.

Dans le courant du mois de janvier, un décret stipula que les administrations des départements et des districts auraient, en toute circonstance, la préséance sur les officiers militaires. Les rapports que les officiers nobles étaient obligés d'entretenir avec la Garde nationale devinrent très tendus. Le conflit n'avait fait que s'aggraver, à mesure que l'armée citoyenne avait pris plus d'assurance, et surtout depuis que l'Assemblée lui avait accordée la droite des troupes dans les cérémonies patriotiques. Ce fut le 7^e point de tension. Il était devenu plus aigu encore par le refus (en général) des officiers d'assister aux fédérations, qui avaient pris naissance dans le Dauphiné, en novembre 1789, et qui réunissaient fréquemment les régiments de ligne et les gardes nationaux ²⁷⁰.

Le 4 février, le roi Louis XVI alla à l'Assemblée et s'engagea à maintenir la Constitution. Par décret du 13 février les vœux monastiques et les ordres religieux réguliers furent supprimés. Le décret concernait 100 000 membres du clergé non rattachés à une paroisse, soit les deux tiers du clergé considéré comme non utile. Les 16-18 février, le régiment d'Agénois renouvela (à l'instar des autres régiments) son entier dévouement aux décrets de l'Assemblée ²⁷¹.

Le 28 février, un décret supprima le monopole des grades (sanctionné par le roi le 21 mars suivant) : l'article V consacrait définitivement, pour chaque citoyen, le droit d'être admissible à tous les emplois et grades militaires ; il était en outre spécifié que ni les législatures suivantes, ni le pouvoir exécutif ne pourraient porter atteinte à ce droit.

Les officiers nobles avaient conquis le droit de monter au niveau des nobles de cour, mais, en revanche, la bourgeoisie était devenue leur égale, et les portes du commandement lui étaient dorénavant grandes ouvertes. La vénalité des emplois et des charges militaires se trouvait également supprimée. En outre, la formule du serment imposé aux officiers était modifiée ; elle était mise en concordance avec le

²⁶⁸ Armand-Charles Tuffin de La Rouërie participe à la guerre d'Indépendance américaine au sein de l'armée continentale américaine (commandant un régiment de chasseurs libres et indépendants). Il reviendra en France avec le grade de brigadier-général.

²⁶⁹ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.108.

²⁷⁰ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.130.

²⁷¹ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.115.

serment civique, que l'Assemblée avait décrétée dans sa séance du 4 février ; les officiers devaient jurer fidélité, non seulement à la Nation, à la Loi et au Roi, mais aussi à la Constitution (ce fut le 8^e point de tension).

*Trompés sur les intentions de l'Assemblée nationale et sur la signification de ses décrets, quelques régiments pensèrent que cette loi du 28 février leur concédait le droit de régler eux-mêmes leur organisation et de fixer la composition de leur corps d'officiers. C'est ainsi que, dans presque toutes les garnisons, le fossé que la Révolution avait creusé entre les officiers et les soldats se creusa (encore plus). Ceux-ci avaient fini par considérer leurs chefs comme des ennemis de la chose publique*²⁷²

Ce qui contribua le plus à accélérer la rupture, ce furent les commentaires vindicatifs et quotidiens des journaux patriotiques²⁷³ (fin 1789, on dénombre 340 titres de journaux partisans à Paris et près de 500 en province).

La constatation de la désorganisation globale de la société et plus particulièrement de l'armée royale était devenue inéluctable pour les officiers, tel **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)**, mestre de camp commandant du régiment de Saintonge, qui s'exprimait ainsi :

La désorganisation sociale était complète en 1790. L'armée, jadis si soumise, n'était plus retenue dans une obéissance passive ; la discipline se relâchait de plus en plus, et des révoltes partielles avaient déjà eu lieu dans plusieurs régiments ; enfin il était malheureusement avéré que le roi, dans une circonstance difficile, faisant appel à ses troupes, ne trouverait plus dans plusieurs de ses généraux, et dans un grand nombre de soldats, l'élan, le dévouement et l'obéissance surtout, qui caractérisaient le militaire français. (...)

*Comment les soldats pouvaient-ils rester fidèles, observer même une stricte discipline, quand beaucoup de leurs chefs prêchaient hautement des doctrines subversives et se montraient ouvertement révolutionnaires ?*²⁷⁴

Concernant les colonies, les 1^{er} et 2 mars, un discours fut prononcé contre le maintien de la traite des Africains, par le comte Riqueti de Mirabeau, à la Société des Amis de la Constitution dit Club des Jacobins²⁷⁵. Les colons blancs proposèrent eux la formation d'un Comité des colonies pour préparer le projet de constitution spécifique, ce que l'Assemblée accepta. Ce Comité des colonies fut créé ce 2 mars. **M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J.)**, affilié au Club Massiac, fit partie de ce Comité des colonies à l'Assemblée constituante.

M. Barnave, entré au comité, fut aussitôt nommé rapporteur du premier décret sur les colonies qui sera présenté le 8 mars. L'article 6 mettait les colons et leurs propriétés sous la sauvegarde spéciale de la nation et déclarait criminel envers la nation quiconque travaillerait à exciter des soulèvements contre eux²⁷⁶.

Le 5 mars 1790, on notait un 2^e abandon au sein des officiers du régiment d'Agénois : **M. du Chassaing de Ratevout**, sous-lieutenant (son père essaya en vain de faire annuler

²⁷² L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.124-125.

²⁷³ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.135.

²⁷⁴ P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeul...*, op. cit., p.42.

²⁷⁵ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

²⁷⁶ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

cette décision).

Le mois d'avril vit la fondation d'un club ultrarévolutionnaire à Paris : le Club des Cordeliers. Au sein de l'ancien couvent des Cordeliers. Ce nouveau club, radical dans les solutions qu'il préconisait, voulait démettre le roi afin d'instaurer un système politique dont le peuple serait le maître.

De nouvelles crispations virent le jour dans le courant du mois d'avril dans les garnisons, notamment autour de la question de l'obligation de la prise de serment. Il s'agit du 9^e point de tension :

Des commissaires sont envoyés près des officiers matelots de la marine et des officiers du régiment d'Agénois, pour les inviter à se joindre à leurs troupes à l'Assemblée fédérative. Ces deux corps acceptent, mais sous la réserve de n'être point appelés à prêter le serment, car aucun ordre ne leur avait été donné à cet égard (...) un détachement de tous les corps se forme et se rend à la maison commune pour chercher le drapeau de l'union : « Confédération des deux rives de la Charente – la Nation, la Loi et le Roi » (ville de Rochefort, le 6 avril 1790) ²⁷⁷.

Le 27 avril, **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)** était élu secrétaire de l'Assemblée nationale. En avril, les assemblées coloniales (sous l'influence du Club Massiac) votèrent une législation interdisant aux libres de couleur de sortir de leur paroisse et d'être armés ²⁷⁸.

Le 30 avril 1790, le Courrier de Paris relatait que le régiment d'Agénois avait participé (avec une grande réticence de la part de ses officiers, suite notamment aux diverses tensions du début du mois de février) à une fête patriotique donnée à Rochefort, ainsi qu'à la prise de serment à la fédération qui s'en suivit, en compagnie de 104 corps de milices nationales des provinces voisines :

Fête patriotique et Confédération nationale à Rochefort

Je vous écris, M., le cœur transporté du spectacle intéressant dont je viens d'être témoin. Apprenez-le à toutes nos provinces, afin qu'elles imitent un si bel exemple ; instruisez-en les ennemis de l'ordre public, afin qu'ils perdent l'espoir de soulever les provinces, & qu'ils n'osent plus entretenir les mensonges dont ils les noircissent. Il s'agit, M., de la Confédération qui vient d'être jurée à Rochefort par cent quatre corps de milices nationales des provinces voisines qui s'y sont rassemblées. Tout ce que le zèle patriotique, tout ce que l'amour de la liberté & la reconnaissance envers l'Assemblée Nationale, peuvent inspirer de sentimens délicieux, s'est déployé en cette rencontre avec une explosion & des transports qu'il étoit aisé de voir, de partager, mais qu'il est impossible de rendre.

Tous les corps étoient rassemblés dans la ville de Rochefort dès la veille. Le mardi matin chacun d'eux s'est rendu en armes sur le rempart. Les régimens de la Marine & d'Agénois, dont les soldats avoient été obligés de faire quelques instances à leurs officiers, s'étoient réunis aux compagnies patriotes, en armes, & drapeaux déployés. Alors ces différens corps défilèrent & se rendirent hors des murs sur le cours, en face de l'hôpital. C'est-là qu'on avoit dressé un autel très élevé, dont le baldaquin étoit

²⁷⁷ J.-T. Viaud, E. Fleury, *Histoire de la ville et du port de Rochefort*, Rochefort, Ed. Fleury, 1845, p.282.

²⁷⁸ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

soutenu par quatre colonnes ornées de pavillons rouges. Aux quatre coins étoient des pyramides chargées de devises analogues à la fête. Des gradins s'étendoient aux deux côtés de l'autel, couvert de tapis semés de fleurs de lys ; c'étoient les places des officiers municipaux et des dames. Toute l'infanterie nationale occupoit l'aile droite ; la cavalerie & les deux régimens de la garnison tenoient la gauche.

Ces différens corps composoient environ 8 000 hommes, qui avoient plus de 30 mille citoyens pour spectateurs de leur allégresse. Toutes les troupes placées à leurs postes, les compagnies de grenadiers précédant environ 300 officiers des municipalités réunies, parés des écharpes de leur dignité, ont été prendre à l'hôtel-de-ville un drapeau aux couleurs de la nation, dessiné pour la cérémonie, ainsi que le portrait de Louis XVI. Ces deux signes de ralliement & d'union furent placés au pied de l'autel. A l'instant commença la messe ; vers la fin, il partit d'auprès de l'autel un cri de Vive le Roi ! Vive la Nation ! qui fut répété par tous les assistans. En un clin d'œil tous les chapeaux furent élevés au bout des fusils & de toutes les armes, & les cris de Vive le Roi ! Vive la Nation ! Vive la Réunion ! les décharges d'artillerie, le bruit de tous les instruments militaires formèrent un concert d'applaudissemens & d'exaltations qui retentirent dans toutes les âmes.

A l'instant chacun quitte sa place : soldats nationaux, troupes réglées, bourgeois, officiers municipaux, hommes, femmes, enfans de tout âge, se mêlent, s'embrassent, & se donnent les témoignages les plus tendres d'amitié, en criant : Vive la Réunion ! Après la messe chacune des compagnies déposa sur l'autel de l'union son procès-verbal, & y prêta le serment de fédération. Le soir, la ville fut illuminée ; les transports de la joie publique y ont eu la même activité pendant trois jours, & la mémoire de cette fête patriotique ne s'effacera jamais du souvenir des habitants de Rochefort²⁷⁹.

Le 2 mai, un décret supprima les Maisons militaires des princes, ce qui eut pour conséquence une accélération de l'émigration de la noblesse privilégiée.

Au cours de ce mois de mai, des émeutes et brigandages (sous couvert de servir l'Assemblée et de faire appliquer ses décrets) eurent lieu en Saintonge. Le 15 mai, le Journal général de la cour et de la ville relata ces événements auxquels prit part le régiment d'Agénois :

*Depuis que les propriétés ne sont plus respectées, les brigands se sont crus autorisés à reprendre leurs brigandages ; il seroit aisé de réfuter les sophismes qu'ils accumulent pour justifier leurs excès, mais il importe bien plus de les détruire que de les convaincre ; malheureusement il s'y rencontre de grandes difficultés, plus on en tue, & plus ils repullulent ; ils dévastent actuellement la Saintonge, & ont attaqué le Château de M. de Bellegarde, conseiller au Parlement de Bordeaux (à Saint-Thomas de Cosnac). Le maire s'est sauvé, non sans danger, à travers les coups de fusils. Le Régiment d'Agénois est actuellement à la poursuite de ces misérables, dont le projet étoit de mettre le feu à tous les châteaux de la Province ; ils allèguent que leur intention est bonne, & qu'ils veulent seulement mettre à exécution les Décrets de l'Assemblée, qui abolissent, disent-ils, tous les titres seigneuriaux ; quel pitoyable raisonnement !*²⁸⁰

²⁷⁹ Le Courrier de Paris dans les provinces et des provinces à Paris, 30 avril 1790, p.404-407, in : www.retronews.fr.

²⁸⁰ Journal général de la cour et de la ville, 15 mai 1790, p.357, in : www.retronews.fr.

Le 21 mai, le brigandage s'étendit à la ville de Saintes :

Nous sommes ici (à Saintes) en proie aux horreurs du brigandage, une foule de voleurs que les prisons ouvertes ont vomie sur notre territoire, s'est répandue comme la lave sur le volcan, dans nos campagnes, où ces malheureux, la torche à la main, pillent et incendient toutes les maisons. Saint-Thomas de Cosnac a été la première victime de cette horde de scélérats. Les domaines de M. de Bellegarde ont été réduits en cendre ; arrêté dans sa fuite, ce seigneur a été atteint à la cuisse d'un coup de fusil ; son cheval blessé, l'a porté dans un lieu de sûreté, où l'animal est mort des coups qu'il avoit reçus. Les brigands se sont ensuite portés vers la maison de M. Martin, notaire, et ils l'ont brûlée ; les meubles ont été pris, les papiers dispersés, l'argenterie et les espèces volées. Sur la première nouvelle de ces excès monstrueux, les municipalités de Saintes, de Pons et Saint-Genis ont demandé l'assistance des Gardes nationales, et des régimens.

Saintes a envoyé un détachement de cent vingt soldats du régiment d'Agénois ; de cinquante de la milice bourgeoise ; de cent de la Garde nationale, et de vingt de la cavalerie bourgeoise. Les troupes nationales de Pons et de St-Genis se sont jointes à ce détachement, qui, par une marche forcée, et malgré les mauvais chemins, est arrivé à la pointe du jour au repaire des brigands. Investis de toutes parts, ces scélérats, au nombre de cent cinquante, ont été arrêtés, et avec eux un grand nombre de femmes qui crioient qu'elles obéissoient au vœu de la patrie, et à celui de la religion.

Le détachement est venu coucher à Pons, traînant après lui cent cinquante prisonniers garrottés, qui marchaient deux à deux entre les lignes, et delà est arrivé à Saintes, où il est entré aux acclamations d'un peuple immense. La marche offroit un coup-d'œil vraiment majestueux, mais terrible. Il rappeloit, en quelque sorte, les triomphes des anciens romains ; mais ce n'étoit point ici un roi de Numidie, un roi des Gaules, un roi de Pont vaincus, c'étoient des scélérats que le glaive de la justice réclamait²⁸¹.

Au même moment, on envoya à Vannes, une partie du 1^{er} régiment d'Agénois en charge de pourchasser des contrebandiers :

Avis de l'arrivée à Vannes du 1^{er} bataillon du régiment d'Agénois, pour imposer aux contrebandiers²⁸².

Le 22 mai, un décret annonçait que le droit de guerre et de paix appartenait à la nation et non plus au roi. Le 12 juin, **M. Santis de La Grange d'Espanan (M-C.)**, capitaine commandant, était chassé par les hommes du régiment d'Agénois. Le 19 juin, l'Assemblée vota l'abolition de la noblesse héréditaire, de ses titres et de ses armoiries. Un avocat, M. Lambel, demanda la suppression des titres de duc, comte, marquis, monseigneur ; il réclama même qu'il fût défendu de prendre la qualité de noble et d'écuyer. M. de Lameth se prononça, avec enthousiasme, pour cette abolition de la noblesse héréditaire. M. du Motier de La Fayette s'opposa à toute exception en faveur des princes du sang. Le côté droit protesta avec violence contre cette suppression qui détruisait définitivement la classe nobiliaire :

²⁸¹ *Courrier extraordinaire, ou le premier arrivé*, 21 mai 1790, p.4, in : www.retronews.fr ; O. Havard, *Histoire de la Révolution dans les ports de guerre : Brest, Rochefort*, Paris, Ed. Nouvelle librairie nationale, 1911-1913, p.467.

²⁸² AD35, Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, p.57.

Vous détruirez les nobles, s'écria le comte de Faucigny, major en second au régiment de Royal-Roussillon-infanterie, mais vous aurez toujours la distinction des usuriers, des banquiers, des marchands d'argent et des propriétaires de cent mille écus de rente.

Le vicomte de Noailles (une nouvelle fois) riposta, en insistant pour que la proposition fût votée sans délai ²⁸³. Ce décret fut rendu légal par des lettres patentes du roi, signées le 23 juin suivant. Au sein de l'armée, ce décret, suscita une vive irritation (ce fut le 10^e point de tension) ; suivant les expressions de M. de Vimeur de Rochambeau :

Les officiers qui avaient applaudi, dans le début à tous les décrets de l'Assemblée nationale, qui avaient paru jusqu'ici n'attaquer que la noblesse de cour, devinrent les ennemis les plus chauds de la Révolution, quand ils virent détruire les privilèges honorifiques de la noblesse ²⁸⁴.

Le 21 juin on demanda aux soldats d'Agénois de renouveler le serment de fidélité :

Les premières manifestations officielles de l'Assemblée électorale de Charente-inférieure sont deux adresses (missives), l'une à l'Assemblée nationale, "exprimant avec énergie son amour pour la Constitution", l'autre au "Roi des Français, régénérateur de leur liberté". Cette fidélité au roi était générale. M. de Mornac, colonel en second de la Garde nationale de Saintes, reçu à la barre de l'Assemblée départementale, affirme "son amour et sa fidélité pour un roi citoyen, qui honore par ses vertus le premier trône de l'univers".

Le 21 juin, les soldats du régiment d'Agénois, en garnison à Saintes depuis 5 ans (sic), font serment de verser leur sang pour une nation qui ne s'occupe que de leur bonheur, pour une loi qui en assurera à jamais la durée, pour un roi qui fait luire l'aurore de la liberté et qui, aidé des lumières des citoyens, dissipe les ténèbres dont ils étaient aveuglés par les abus de l'Ancien Régime ²⁸⁵.

Au mois de juillet 1790, la situation matérielle des officiers était devenue encore plus précaire ; ils n'avaient pas encore reçu leurs appointements de l'hiver. Ce fut le 11^e point de tension. Les commandements de province étaient supprimés par décision du roi, le 1^{er} juillet, et l'on avait informé les officiers généraux qui s'y trouvaient employés, que leurs traitements et appointements cesseraient de leur être payés à partir de cette date (à l'exception de MM. de Bouillé, de Bercheny et de Chollet).

Le 12 juillet, l'Assemblée vota la Constitution civile du clergé. Ce faisant, l'Eglise était réorganisée sur la base d'un évêché par département (au lieu de 126 évêchés il n'y en avait plus qu'un par département). Les prêtres devenaient des salariés de l'Etat. Recteurs et évêques étaient élus par le corps électoral, c'est à dire par ceux qui avaient été sélectionnés en fonction de leurs revenus pour élire les administrations locales. Le pape n'était qu'informé de ces nominations. De nombreuses paroisses furent ainsi supprimées. Le nombre de diocèses se réduisit à 83 : un par département.

²⁸³ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.142-143.

²⁸⁴ *Mémoires de Rochambeau*, t.2, p.368, in : L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.145.

²⁸⁵ Société d'ethnologie d'Aquitaine, *Revue de recherches ethnographiques*.

Outre-Atlantique, durant l'été, la situation se dégrada fortement et des libres de couleur avaient été contraints de prendre la fuite pour échapper aux menaces et aux mauvais traitements que les ségrégationnistes multipliaient à leur rencontre. Ce fut dans ce contexte que Vincent Ogé, membre de la Société des citoyens de couleur de Paris, décida de rentrer de toute urgence à Saint-Domingue pour faire appliquer le décret du 8 mars dans l'interprétation favorable à l'égalité des droits. Il réussit à quitter la France via Londres, puis les Etats-Unis, malgré le contrôle étroit des Chambres de commerce et du Club Massiac sur les allées et venues des gens de couleur, et atteignit sans encombre l'île de Saint-Domingue en octobre²⁸⁶. Il y revint avec des armes et des munitions pour préparer une insurrection ce qui provoqua une réaction punitive du ministre de la Marine :

Vers les premiers jours de juillet 1790, le ministre de la Marine, M. de La Luzerne, inquiet du bouillonnement révolutionnaire de nos colonies et redoutant la connivence des rebelles avec l'étranger (après avoir fait armer dans le port saintongeais deux frégates, L'Embuscade et La Capricieuse) chargea les capitaines de croiser dans les eaux de la Martinique et d'en bloquer tous les havres. Une importante fraction du régiment d'Agénois, mise à la disposition du commandant de La Capricieuse, M. Ambroise-Antoine de Boubée, devait fournir à cet officier les moyens de pourvoir à toutes les surprises.

Dans le cadre de ce projet, le détachement du régiment d'Agénois embarquait le 1^{er} août pour les colonies. Les officiers du régiment qui y furent détachés étaient :

- **M. de Barroussel de Fonfrède**, lieutenant en premier, propriétaire de plantations à Saint-Domingue,
- **M. de Bruges**, capitaine commandant le détachement (sur *La Capricieuse*, du 1^{er} août 1790 au 1^{er} février 1791), propriétaire de plantations à Saint-Domingue,
- **M. de La Croix de Chevières**, lieutenant en premier (sur *L'Embuscade*), ayant des intérêts fonciers à Saint-Domingue,

A l'insu des officiers du régiment d'Agénois, des agitateurs politiques infiltrèrent le détachement en partance pour les colonies :

La Capricieuse accomplit la traversée en cinq semaines. A peine à Saint-Pierre, on invite son commandant à ne débarquer son équipage, ni une troupe qui vienne non (comme le croit M. de Boubée) combattre les factieux, mais grossir leurs rangs et seconder la rébellion. Le commandant proteste. Mais le gouvernement persiste et dans une lettre au général Rouxel de Blanchelande, lieutenant du chevalier de Peynier, gouverneur des Îles-Sous-Le-Vent, du 16 novembre 1790, écrite du Port-au-Prince, nous lisons : « Il ne faut pas vous abuser. La fermentation règne toujours dans les esprits. Votre équipage, la garnison de terre qui est à bord, sont pénétrés d'une doctrine qui produirait ici des effets funestes. Vous pensez que quelques têtes seulement sont échauffées ; croyez, messieurs, que c'est tout votre détachement et une partie même de vos matelots. De là, votre frégate serait devenue un appui pour les ennemis de la colonie ».

Rentré en rade d'Aix, M. de Boubée écrit au Ministre de la Marine, M. de Fleurieu, le 22 décembre 1790. Il ne croit pas encore au prétendu complot dénoncé par M. de Blanchelande et pour lui tout se réduit à ceci : « Un tambour du régiment d'Agénois,

²⁸⁶ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

homme très dangereux, connu du régiment, mais que le régiment nous a forcé à prendre, s'est offert, en arrivant à Port-au-Prince, aux malintentionnés de cette ville. Pour tirer plus d'argent d'eux sans doute, il a promis de faire révolter les soldats des deux frégates et de séduire un grand nombre de ceux de Port-au-Prince. Le lendemain, il a été arrêté. Quelques gens de l'habitable avaient encore de grandes dispositions à se donner aux séditeux. Tels sont les motifs pour lesquels on a calomnié tout un équipage ».

Six jours après, le 28 décembre 1790, le commandant change de manière de voir : « J'imaginai qu'il suffisait de se défaire du détachement de l'Agénois et de tout l'habitable. Aujourd'hui, tout est gangrené ». La révolte de La Capricieuse provoquée par le détachement de l'Agénois, arriva le 26 décembre, et se termina par l'arrestation de M. de Boubée. Dans un rapport de M. de Vaudreuil, vice-amiral commandant à Rochefort, sur cette affaire, on trouve : « En attendant, je ferai débarquer le détachement d'Agénois qui en forme la garnison et qui est très insubordonné »²⁸⁷.

On continuait à travailler les soldats, on semait parmi eux la méfiance et l'esprit d'indiscipline, ils arrachaient les piquets de correction placés à la porte des casernes. On continuait à répandre, parmi les équipages des vaisseaux venant de France, des lettres incendiaires ; on les mettait aux prises avec ceux de La Ferme et de L'Embuscade. On leur écrivait que ces derniers étaient regardés comme des traîtres et des aristocrates, que la même honte les attendait s'ils suivaient la même marche. On se plaisait à annoncer la mort du général, la révolte totale du régiment de Turenne. Tant de moyens mis en usage devaient nécessairement occasionner un trouble violent : en effet, l'on vit une populace effrénée se porter aux plus grands excès, elle parcourait les rues des villes, enfonçaient les portes, brisait les meubles des citoyens qui avaient tenu au parti de Saint-Pierre, et les forçait à abandonner leur domicile, (...). Le matelot, le soldat des vaisseaux La Ferme et L'Embuscade regrettaient leurs travaux et annonçaient hautement qu'ils forceraient les capitaines à appareiller pour la France. Ces désordres furent enfin arrêtés : l'on distribua des gardes de sûreté dans différents lieux, et MM. Mondenoix et Linger purent haranguer leurs équipages et les garnisons des vaisseaux, (...). Les discours prononcés à bord des vaisseaux avaient apaisé les soldats et les matelots ; mais le soin que prit M. de Béhague de les rendre publics, manqua de détruire tout ce que les commissaires civils avaient fait pour rapprocher le parti des planteurs du parti de Saint-Pierre, (...) : « Braves gens qui composez l'équipage du vaisseau La Ferme et de la frégate L'Embuscade, nous avons appris avec indignation que des gens mal intentionnés ont cherché à décrier la conduite que vous avez tenue pendant les troubles de cette colonie dans la première époque de la station de La Ferme et de L'Embuscade à la Martinique. Nous nous sommes rendus ici pour vous témoigner que votre conduite est bonne, qu'elle est sage, légale, conforme aux principes et aux intentions de l'Assemblée nationale. Ce que vous avez fait avant l'arrivée de l'escadre a préparé le succès des opérations pour lesquelles elle a été envoyée, a assuré l'exécution de la loi qui ordonnait de remettre les forts, de dissiper l'insurrection des troupes, et de faire cesser les désordres auxquels la colonie était livrée. (...) Braves militaires du régiment d'Agénois, c'est à vous que nous adressons la parole ; vous avez couru la même carrière que les gens de mer de la frégate L'Embuscade ; vous avez partagé leurs travaux, leurs périls, leurs

²⁸⁷ O. Havard, *Histoire de la révolution dans les ports de guerre...*, op. cit., p.488 ; O. Havard, *Les premiers troubles de la Révolution*, in : *Le Correspondant*, n°226, Paris, 1907, p.1092-1095.

*succès ; des reproches, qui n'auraient jamais dû avoir lieu, se sont étendus jusqu'à vous, (...). Braves amis, que désormais vos inquiétudes cessent, que vos alarmes se dissipent, vivez dans la paix, dans l'union avec tous vos frères embarqués sur les bâtiments de l'escadre ; ils seront empressés à y concourir, lorsqu'ils connaîtront les sentiments que nous venons de vous exprimer, au nom de la Nation, de la Loi et du Roi, auxquels vous avez toujours été fidèles. (...)*²⁸⁸

Le 14 juillet, à Paris, ce fut la Fête de la Fédération nationale (regroupement de toutes les nouvelles municipalités) au Champ-de-Mars, face à l'Ecole militaire. 560 000 personnes y assistèrent. 100 000 soldats défilèrent, dont des délégués (en uniforme) des gardes nationaux venus de toutes les municipalités de France. 260 000 spectateurs étaient sur les gradins et 200 000 autour. M. de Talleyrand de Périgord, entouré de 300 prêtres ayant ceint l'écharpe tricolore, célébra la messe sur l'autel de la patrie. M. du Motier de La Fayette prononça le serment de fidélité à la Constitution. Le roi Louis XVI jura à son tour qu'il serait fidèle à la nation et à la loi. Cette Fête de la Fédération apporta de nouveaux sujets de mécontentement aux officiers nobles de l'armée. Ce fut le 12^e point de tension. Ce qui les indisposait d'abord, ce fut leur exclusion systématique des députations militaires, appelées à Paris pour représenter l'armée dans la cérémonie du Champ-de-Mars ; aux termes du décret du 9 juin, chaque régiment devait envoyer l'officier le plus ancien de service parmi les officiers présents au corps, les années de soldat devaient être comptées en entier ; c'était donner la préférence aux officiers de fortune, comme le firent remarquer les journaux patriotes, qui félicitèrent l'Assemblée d'avoir ainsi vengé cette catégorie sacrifiée jusqu'alors. En outre, la formule du serment recevait une nouvelle aggravation ; il ne s'agissait plus seulement, pour les officiers, de jurer fidélité à la nation, à la loi et au roi, ainsi qu'à la Constitution ; on leur demandait encore de maintenir celle-ci de tout leur pouvoir. Le serment fédératif était celui-ci :

Nous jurons de rester à jamais fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi et de protéger conformément aux lois la sûreté des personnes et des propriétés, la circulation des grains et des subsistances à l'intérieur du royaume, la prescription des contributions publiques sous quelque forme qu'elle existe, et de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité.

Enfin, ce fut avec indignation que les officiers apprirent que l'Assemblée, par un décret spécial, avait désigné le roi comme chef de la fédération, montrant par là qu'elle eût pu en choisir un autre²⁸⁹

Le surlendemain, le 16 juillet, le prince de Condé profita de l'occasion du premier anniversaire de son départ, pour lancer un manifeste enflammé, dans lequel il menaçait ouvertement l'Assemblée, au nom de toute la noblesse du royaume. Celui-ci fut répandu immédiatement dans les régiments, par les soins de quelques agents dévoués :

(...) la noblesse est une ; c'est la cause de tous les princes, de tous les gentilshommes que je défends : ils se réuniront sous l'étendard glorieux que je déploierai à leur tête. Oui, j'irai, malgré l'horreur que doit inspirer à un descendant de Saint Louis l'idée de

²⁸⁸ M. Mavidal (dir.), M. Laurent, L. Claveau, C. Pionnier (C.), *Archives parlementaires de 1787 à 1860. Recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises imprimé par ordre du Sénat et de la Chambre des députés, 1^{re} série (1787 à 1799), t.45 (du 9 juin 1792 au 30 juin 1792), Paris, Ed. Dupont, 1895, p.487-488.*

²⁸⁹ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution, op. cit., p.154.*

*tremper son épée dans le sang des Français, j'irai à la tête de la noblesse de toutes les nations, et, suivi de tous les fidèles à leur roi, qui se réuniront sous mes drapeaux, j'irai tenter de délivrer ce monarque infortuné*²⁹⁰.

Le même jour l'Assemblée décréta la suppression des pensions, dons, récompenses, gratifications annuelles, existant au 1^{er} janvier (pour ceux qui étaient à l'étranger) ; une nouvelle répartition devait être opérée d'après un mode que l'Assemblée se réservait de déterminer ; mais pour l'instant, les officiers dépossédés restaient dans l'embarras. Ce fut la 2^e tentative pour empêcher les officiers de partir et/ou les inciter à rentrer en France.

Le 29 juillet, l'Assemblée ordonna de surseoir provisoirement à toute nomination aux emplois militaires²⁹¹. Le 18 août, un décret proposa une réorganisation de l'armée (la mise en application se fera le 1^{er} janvier 1791, et certaines directives provoqueront à cette date le futur 15^e point de tension).

Le 31 août, M. de Bouillé réussissait à entrer dans la ville de Nancy (Grand Est, Meurthe-et-Moselle) pour détruire une rébellion dans la garnison locale. La rigueur déployée contre la ville et la garnison rompit toute attache morale entre les soldats et leurs chefs. Les patriotes vouèrent à l'exécration les citoyens Bouillé et ses officiers, et tous ceux qui avaient tenu un rôle dans ce qu'ils appelèrent la *Saint-Barthélémy de Nancy* :

*La désorganisation dans l'armée avait amené le douloureux conflit de Nancy, terminé par l'énergie du marquis de Bouillé, qui sut maintenir fidèles les troupes sous ses ordres, mais le fleuve révolutionnaire n'en grossissait pas moins tous les jours. Une foule d'officiers émigrerait à la voix des princes français, ou était poussée à le faire par l'insubordination des soldats et celle des sous-officiers, auxquels on promettait les places de leurs chefs*²⁹².

Les 25-26 juillet, une émeute royaliste à Lyon fut réprimée par la Garde nationale.

Les 14-15 septembre, l'Assemblée, parlant au nom du Comité militaire, rendit des décrets dont les principales dispositions étaient les suivantes :

- *les ordonnances existantes devaient être strictement observées, provisoirement et en attendant la nouvelle organisation de l'armée,*
- *à l'exception des conseils d'administration, toutes les associations délibérantes établies dans les corps devaient se dissoudre immédiatement, quelle que fût leur dénomination,*
- *des inspecteurs extraordinaires devaient être choisis parmi les officiers généraux, pour procéder, en présence de délégués des différents grades et des soldats, à une vérification des comptes de chaque régiment, depuis 6 ans, et pour donner satisfaction à toutes les plaintes qui pourraient être élevées relativement à l'administration des deniers et à la comptabilité,*
- *à l'avenir, il ne serait plus expédié de cartouches jaunes infamantes aux soldats,*

²⁹⁰ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.154, note 2.

²⁹¹ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.155.

²⁹² P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil...*, op. cit., p.46-47.

qu'après l'ouverture d'une procédure et en vertu d'un jugement,

- *les officiers devaient traiter les soldats avec justice et avoir pour eux les égards prescrits par les ordonnances,*
- *les soldats étaient invités à se rappeler qu'ils devaient à leurs officiers le respect et l'obéissance, en tout ce qui concernait le service et étaient prévenus que ceux qui s'en écarteraient seraient punis suivant la rigueur des lois,*
- *des procès seraient faits aux instigateurs, auteurs, fauteurs, complices d'actes séditieux ; les coupables seraient déchus, par le jugement à intervenir, du titre de citoyens actifs ; ils seraient déclarés traîtres à la patrie, infâmes, indignes de porter les armes ; on les chasserait de leurs corps, et pourraient être soumis à des peines afflictives et corporelles, conformément aux ordonnances,*
- *il serait loisible à tous officiers, sous-officiers et soldats, après avoir obéi, de faire parvenir directement leurs plaintes à leurs supérieurs, aux ministres, à l'Assemblée nationale, sans qu'ils eussent besoin de l'attache ou de la permission d'aucune autorité intermédiaire,*
- *il ne serait permis, sous aucun prétexte, dans les affaires qui n'intéresseraient que la police intérieure des corps, la discipline militaire et l'ordre du service, de solliciter l'intervention, soit des municipalités, soit des autres corps administratifs (ceux-ci ne devant avoir d'action sur les troupes de ligne que par les réquisitions qu'ils peuvent adresser aux commandants),*
- *toutes les dispositions seront envoyées à tous les corps, où elles seront lues à la tête des troupes* ²⁹³.

Le 18 septembre, le ministre M. Necker jugeant la situation incontrôlable démissionnait. Le 19 septembre, un décret défendit, pour l'avenir, à toute association ou corporation d'entretenir des correspondances avec les régiments composant l'armée. Ce faisant il était défendu aux troupes d'assister aux séances des clubs. Cette prescription cessera d'être appliquée (en mars 1791) sous l'influence notable du Club des Jacobins, qui tirait justement sa principale force de l'affiliation des régiments à son club.

Le 21 septembre, le drapeau tricolore remplaçait officiellement le drapeau blanc pour la marine. Des protestations vives furent proférées par les députés siégeant à droite contre les officiers et M. de Noailles qui avaient proposé ainsi :

De profaner la gloire et l'honneur du pavillon français, en le remplaçant par le nouveau hochet des trois couleurs ²⁹⁴.

Le 22 septembre, un décret ordonna que les cravates tricolores seraient dorénavant substituées aux cravates blanches des étendards, guidons et drapeaux des régiments. Ce fut le 13^e point de tension.

Le 23 septembre, un décret vint déterminer l'application du principe, posé six mois

²⁹³ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.158-159.

²⁹⁴ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.170.

auparavant, en ce qui concernait l'avancement aux grades militaires. Toutes les nominations aux emplois de lieutenant et de capitaine devaient avoir lieu dorénavant à l'ancienneté, dans chaque régiment. A partir du grade de lieutenant-colonel, jusque et y compris celui de lieutenant général, l'avancement se ferait, en partie par le choix du roi, en partie par ancienneté, et pour les deux tours, sur les officiers en activité de service depuis deux ans au moins. La loi stipulait en outre que l'on ne pourrait dorénavant obtenir le grade d'officier que par voie de concours, après des examens publics ; sur quatre places de sous-lieutenants vacantes par régiment, trois devaient être données de cette manière ; la quatrième était destinée aux sujets ayant passé par les grades de soldats, puis de sous-officier, et elle devait être attribuée, alternativement, au choix et à l'ancienneté, le choix étant exercé par tous les officiers et les officiers supérieurs, à la majorité absolue des suffrages. Dès la promulgation de ce décret, un certain nombre d'officiers abandonnèrent leurs postes²⁹⁵. Ce fut le 14^e point de tension. En septembre, l'affluence des officiers émigrés qui s'étaient dirigés sur Turin était assez grande pour qu'on reconnût la nécessité de les éparpiller, cette ville ne pouvant les contenir tous.

Outre-Atlantique, en octobre, à Saint-Domingue, Vincent Ogé exigea par écrit l'égalité des libres de couleur. Devant la fin de non-recevoir des propriétaires blancs, il organisa une rébellion en armant 300 mulâtres dans les montagnes du nord de l'île (pillages de plantations). Pourchassé par les troupes régulières locales, il se réfugia dans la partie espagnole de l'île. Il sera livré par les Espagnols le 5 janvier 1791.

Le 22 décembre, un décret fut émis contre tous les Français fonctionnaires publics ou recevant des pensions et traitements de l'Etat, qui, absents du royaume, n'auraient pas prêté le serment civique dans le délai d'un mois après la publication de ce décret. Ceux-ci devaient être considérés comme étant de ce fait déchus de leurs grades et emplois et privés de leurs pensions, appointements et traitements²⁹⁶. Ce fut la 3^e tentative pour faire revenir les officiers égarés.

Le 26 décembre 1790, le roi Louis XVI accepta la Constitution civile du clergé, aussi les 26-27 décembre, l'Assemblée obligea-t-elle tous les ecclésiastiques à prêter serment de fidélité à *la Nation, au Roi et à la Constitution civile du clergé*. Cette acceptation royale déplut à la noblesse du royaume, c'est ainsi qu'en décembre 1790, d'après les états de l'armée de Condé, nombre d'officiers quittèrent leurs régiments.

Le 1^{er} janvier 1791, le vicomte de Noailles, chargé de présider à la rédaction de l'Instruction pour les gardes nationales, présentait officiellement celle-ci. L'introduction précisait le but de cette Instruction et l'esprit dans lequel elle avait été rédigée :

L'Assemblée nationale a confié au Comité de constitution et au Comité militaire le soin de lui présenter l'organisation des gardes nationales, ainsi que les éléments de tactique à leur usage... Les occupations journalières des gardes nationales, les intérêts de l'agriculture, du commerce et des arts, ne leur permettent point de se livrer au genre d'éducation militaire qu'on exige des troupes de ligne ; elles ne doivent donc pas suivre exactement les mêmes principes de tactique. La formation habituelle des gardes nationales sera sur deux rangs. Sans exiger que les gardes nationales manient leurs armes avec la précision du soldat sans cesse sous les drapeaux, nous désirons

²⁹⁵ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.168-169.

²⁹⁶ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.15 ; L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.177.

qu'elles puissent s'en servir sans se gêner dans le rang, et de manière à éviter les accidents qu'entraîne le manque d'habitude pendant l'action... Les gardes nationales doivent savoir combattre en troupe ; pour cela, il faut qu'elles apprennent à marcher en ordre et à tirer avec justesse ; il est donc nécessaire de leur fixer une instruction par compagnie, ensuite par bataillon, et de les faire tirer à la cible. Promptitude et simplicité dans les manœuvres, tel est le problème que nous avons à résoudre. Sans entrer ici dans la question qui s'est élevée entre les partisans de l'ordre mince et ceux de l'ordre profond, nous adopterons les moyens les plus faciles d'occuper toutes les positions où les gardes nationales peuvent se trouver devant l'ennemi. Nous n'hésitons pas à établir que la marche en colonne est celle que les gardes nationales doivent préférer. Elles doivent fondre sur l'ennemi à l'instant où le point d'attaque est déterminé, et conserver ainsi l'avantage non contesté aux Français dans les combats corps à corps. Après avoir indiqué l'attaque en colonne comme la plus favorable pour les bataillons de gardes nationales, nous ne donnons cependant point d'exclusion à l'ordre déployé ; nous avons cherché seulement à le simplifier, de manière à le rendre d'une exécution facile pour des troupes toujours moins manœuvrières que les troupes de ligne²⁹⁷.

Outre la question spécifique du fonctionnement des gardes nationales, l'année s'ouvrit par l'annonce de la réorganisation pour toute l'armée française, décrétée le 18 août 1790. Le régiment d'Agénois n'était plus désigné que sous la seule appellation de 16^e régiment d'infanterie (alias 16^e régiment d'infanterie de ligne, ci-devant d'Agénois), les régiments devant perdre leurs anciennes dénominations et étant dorénavant classés dans chaque arme d'après l'ancienneté du corps²⁹⁸. Les officiers reprochèrent aux nouveaux règlements de supprimer les anciens noms des régiments, noms de provinces, de villes, de princes du sang, du roi, des colonels propriétaires, sous lesquels ils s'étaient illustrés. Ce fut le 15^e point de tension. Le même jour (le 1^{er} janvier) le secrétaire d'Etat à la guerre M. Le Bègue de Presle du Portail signa les règlements sur la formation, les appointements et la solde, tant de l'infanterie que des troupes à cheval.

Le 13 janvier, des circulaires indiquèrent les règles que les commandants de régiments devaient suivre pour la nouvelle formation. Le nombre des officiers était fixé à 60 pour les régiments d'infanterie, à 28 pour les bataillons d'infanterie légère et pour les régiments de cavalerie et de dragons, à 36 pour ceux des chasseurs et de hussards, ce qui avec les 816 officiers du corps royal d'Artillerie²⁹⁹ et les 310 officiers du génie portait l'effectif total des officiers à 9 406. Les majors en second, les officiers de remplacement, les colonels attachés, les officiers à la suite étaient supprimés ; les charges de colonel-général, de mestre de camp-général, de commissaire général, disparaissaient aussi. Les lieutenants ou sous-lieutenants, entrés au service avec des lettres de cadets-gentilshommes, prenaient rang dans leurs régiments à la date de ces lettres, ce qui constituait, pour eux, une faveur dont les officiers de fortunes se plaignirent³⁰⁰.

Les 20 janvier-26 janvier, un détachement du 16^e régiment d'infanterie stationnait à Redon (Bretagne, Ille-et-Vilaine) :

²⁹⁷ J. Colin, *La tactique de l'infanterie au XVIII^e s.*, op. cit., p.162.

²⁹⁸ Publication de la réunion des officiers, *Histoire du 42^e régiment...*, op. cit.

²⁹⁹ 90 officiers pour chacun des sept régiments d'artillerie, 115 pour l'état-major et le service des places (non compris 42 élèves), 31 pour les compagnies de mineurs, 40 pour celles d'ouvriers. Les emplois de lieutenant en troisième avaient été supprimés.

³⁰⁰ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.180.

Au début de janvier 1791, le régiment de Rohan, se dirigeant de Nantes sur Vannes, dut séjourner à Redon jusqu'au 10, à cause du débordement des eaux aux environs de Malestroît. Quelques jours après, c'est le régiment d'Agénois (16^e régiment d'infanterie) qui, le 20 janvier, est cantonné à Redon. En fait, il doit partir le lendemain pour Blain et gagner Rochefort-sur-Mer en dix jours, mais l'inondation l'oblige à rester jusqu'à ce que les eaux se soient retirées. Le 25 janvier, il partit, laissant pour quelques jours seulement (sic : jusqu'au 30 juin 1791) un détachement de 100 hommes³⁰¹.

M. Le Cocq de Lecotay, capitaine commandant, commandait ce détachement. **M. de Seignan de Sere**, sous-lieutenant en faisait partie.

Le 26 janvier, vit la mise en application de la loi du Serment des prêtres. Sur 160 évêques, 7 jurèrent (prêtres jureurs). Le Bas-clergé refusa en majorité et bascula dans l'opposition : sur 70 000 prêtres, 46 000 refusèrent. Les clubs patriotiques se déchaînèrent contre les prêtres réfractaires qui seront dénoncés, poursuivis puis emprisonnés (à partir de juillet 1791).

Du 1^{er} février au 30 juin, compte-tenu des troubles locaux, on demanda au détachement du 16^e régiment d'infanterie de rester à Redon :

*Mais le 1^{er} février, étant donné les troubles qui ont éclaté dans diverses paroisses, le Directoire donne l'ordre au capitaine commandant le détachement (**M. Le Cocq de Lecotay**) de rester à Redon, en dépit « de tous ordres contraires, le rendant responsable de son refus ». En vain reçoit-il le 14 février, une lettre de M. du Portail, ministre de la Guerre, ordonnant au détachement d'Agénois de quitter la ville le lendemain. Les troubles n'ont fait que s'accroître : notamment ceux du dimanche 6 février et du dimanche 10 ont été extrêmement graves. Le détachement est donc plus que nécessaire.*

*Le Directoire fait appeler les officiers de la municipalité et du tribunal, et les trois corps réunis arrêtent « unanimement de requérir sur-le-champ, au nom de l'administration du district et du conseil général de la commune, **M. de L'Ecotay**, capitaine commandant le détachement d'Agénois caserné dans cette ville depuis le 26 janvier dernier, d'y rester, sous peine de répondre personnellement des événements qui pourraient résulter de son refus, et que le susdit détachement ne pourra désenparer jusqu'à ce que le calme ne soit entièrement rétabli à Redon et aux environs, qu'afin de hâter ce moment désiré, M. du Portail sera prié de joindre au détachement d'Agénois, un autre détachement tiré de Conti-dragons, en garnison à Ancenis »³⁰².*

Le 9 février, un décret du gouvernement mettait les biens des émigrés sous la main de la nation et sous la surveillance des corps administratifs³⁰³. Le 19 février, on apprenait le départ des tantes du roi pour Rome (Mmes Adélaïde et Victoire). Suite à ce départ inopiné de membres de la famille royale, le 22 février, une populace ivre de colère se portait au

³⁰¹ L. Dubreuil, *Essai sur l'administration générale d'un district pendant la Révolution, Le district de Redon (1^{er} juillet 1790-18 Ventôse An IV)*, in : *Annales de Bretagne*, t.20, n°1, 1904, p.63-115.

³⁰² L. Dubreuil, *Essai sur l'administration générale d'un district pendant la Révolution, Le district de Redon...*, op. cit., p.63-115.

³⁰³ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.14.

Luxembourg chercher Monsieur, frère du roi, soupçonné de préparer également son exode et le forçait à s'établir aux Tuileries auprès du roi.

Le 23 février, la loi établissait le grade de maréchal de camp pour retraite ; ce grade était concédé aux colonels de toutes armes, qui comptaient dix années de service et qui, renonçant à l'activité, préféraient à l'assurance d'être employés à l'avenir, le brevet immédiat de maréchal de camp retiré. Les lieutenants-colonels avaient la même faculté, après 12 ans de service. Les officiers désireux de profiter de cette disposition n'avaient que deux mois pour formuler leur demande. Cette disposition provoquera et facilitera involontairement des départs en émigration.

Outre-Atlantique, le 25 février, à Saint-Domingue, M. Ogé, condamné avec son ami Jean-Baptiste Chavannes (noir affranchi) par l'Assemblée du Cap, fut rompu vif et sa tête exposée. La condamnation d'Ogé et de ses amis n'eut pas l'effet escompté, et entraîna la formation de nouvelles zones de refuge pour les libres de couleur : une seconde poche de rébellion apparue en mars 1791 dans le Sud, puis une troisième en juillet suivant, dans l'Ouest, qui se consolida et devint le centre permanent de la résistance des libres de couleur³⁰⁴.

Le même jour (le 25 février), une loi supprima définitivement les gouvernements de provinces et de places, les lieutenances générales, les lieutenances de roi, les majorités ; la suppression s'étendit aux officiers des états-majors des places de guerre, citadelles et châteaux, quels que fussent leurs grades. **M. Picault des Dorides**, ex-officier du régiment d'Agénois devenu lieutenant de roi de la place de Saint-Malo avec le grade de mestre de camp commandant (du 1^{er} octobre 1780), perdait ainsi sa place. Les maréchaux de France furent ramenés de 16 à 6, les lieutenants généraux de 216 à 34, le nombre de maréchaux de camp fut fixé à 60. Toutes les fonctions *sans utilité* se trouvaient ainsi supprimées ; le corps des officiers était strictement limité à l'effectif nécessité par le service. La solde était notablement augmentée. Une astreinte de service était imposée toute l'année pour les généraux et de 9 mois pour les colonels.

Le 28 février se déroula la *Journée des poignards* aux Tuileries. Un groupe de nobles s'était réunis aux Tuileries pour protéger le roi Louis XVI d'une émeute qui semblait se dessiner. Ces quelques centaines de partisans (entre 200 et 800) s'armèrent de pistolets et de poignards pour le défendre le cas échéant. Contre toute attente, et de façon incompréhensible pour eux, le roi leur ordonna de se retirer sous la vindicte populaire, après avoir reçu de sa part l'ordre formel d'abandonner leurs armes. Cet humiliation détermina nombre de royalistes à s'éloigner d'un lieu où ils devenaient inutiles et indésirables au roi.

Toutes les nominations, faites en date du 1^{er} mars, dépassèrent les promotions les plus nombreuses de l'ancienne monarchie, mais l'Assemblée constituante n'avait pas prévu que la plupart des colonels et des lieutenants-colonels ayant l'ancienneté requise se trouveraient ainsi libérés légalement du service actif, en même temps qu'ils acquéraient le grade de maréchal de camp, et qu'elle leur fournissait elle-même légalement par la suite le moyen de se rendre à Worms et Coblenz (Allemagne, Land de Rhénanie-Palatinat), non seulement sans danger, mais avec le grade d'officier général³⁰⁵. Le 1^{er} mars 1791, furent nommés :

- **M. Le Prestre de Vauban**, maréchal de camp,
- **M. de Bruges**, adjudant-major.

Le 2 mars, était émis un arrêté tant pour assurer à la nation *l'indemnité qui lui étoit due pour*

³⁰⁴ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

³⁰⁵ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.209.

*les frais extraordinaires occasionnés par la conduite des émigrés, que pour conserver les propriétés des absents et celles de leurs familles*³⁰⁶. Ce fut la 4^e tentative pour faire rentrer les émigrés. Le 10 mars, par le bref d'Aliquantum, le pape Pie VI condamnait la Constitution civile du clergé. Le 28 mars, un décret constitutionnel (non soumis à l'approbation royale) interdisait au roi de s'éloigner de plus de 20 lieues du siège de la Constitution.

Début avril, lors de la parution de l'état des officiers généraux employés dans l'armée, on s'aperçut que l'Assemblée s'était attribuée la part belle dans la nouvelle organisation du commandement, en s'y faisant représenter par 13 de ses membres, et on s'aperçut que 12 de ceux-ci siégeaient du côté gauche, alors qu'un seul, M. de Bouthillier, appartenait au côté droit³⁰⁷. **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**, maréchal de camp, député, faisait partie de la nouvelle organisation du commandement militaire de l'armée royale. **M. Duplex de Cadignan (A-C-G-G.)**, ex-officier du régiment d'Agénois, était nommé aide de camp de M. du Motier de La Fayette et capitaine de la garde municipale parisienne. Une plainte sera formulée ultérieurement de la part du lieutenant-colonel du régiment Royal-Cravate sur la conduite malhonnête du **Sr. de Cadignan**, faisant fonction d'aide de camp de La Fayette envers les officiers du Rgt Royal-Cravate. Le **Sr. de Cadignan** à la tête d'un détachement de la milice de Paris a été enlever les canons ornant les jardins du château de Chantilly,

Le 8 avril, une loi affecta les biens des émigrés à l'indemnité due à la nation, pour les frais de la guerre qu'ils lui ont occasionnée, et les pertes incalculables qu'ils lui font éprouver³⁰⁸.

Dans le courant du mois d'avril, le moindre officier supérieur en déplacement exposait sa vie. **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)**, mestre de camp commandant du régiment de Saintonge basé à Brest en fit les frais. Il relata ainsi sa malheureuse expérience :

J'avais reçu l'ordre de rejoindre mon régiment au commencement d'avril 1791. (...) J'étais parti de Paris en chaise de poste, revêtu de mon uniforme de colonel. Arrivé près d'une petite ville, entre Le Mans et Laval, je remarquai un grand tumulte, une foule compacte réunie sur la place publique, qui vociférait à la suite d'une harangue. (...) Un homme en apparence ivre sauta à la tête des chevaux, les retint, et, d'une voix tonnante, dit : « Eh, l'ami, vous conduisez un beau colonel qui sent aussi l'émigration ». A l'instant, tous s'écrièrent : « A la lanterne ! à la lanterne, l'émigré ! ». Voyant le danger, je m'évertuai à convaincre ces forcenés que Brest, ma destination, n'était pas le point choisi pour émigrer. « Et l'Anglais, vociféra un autre, n'est-il pas de ce côté vers la mer ? Allons, vite à la lanterne, l'aristocrate ! ». (...)

On me tira de ma voiture violemment, et l'on m'entraîna vers un réverbère, (...). Une corde fut vite passée autour de mon cou, (...). On me hissa, (...). J'essayais de nouveau de parler, (...). On me descendit, (...). Un des plus exaltés, avide de ma mort, fit retentir à mes oreilles ces effrayantes paroles : « Imbéciles ! vous êtes fous d'écouter ce ci-devant ! pendons le vite, et que cette farce finisse ! ». (...)

Soudain, un homme (de la taille d'un colosse) s'écrie : « Ah ! mes amis, qu'alliez-vous

³⁰⁶ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.14.

³⁰⁷ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.184, note 1 : ces 13 membres de l'Assemblée étaient le lieutenant général de Crussol d'Amboise et les maréchaux de camp d'Elbecq, La Marck, Wimpffen, Custine, Montesquiou, d'Hambure, Liancourt, La Fayette, de Rostaing, Crillon, Biron et Bouthillier.

³⁰⁸ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.14.

*faire ? vous donniez la mort à un innocent, à un brave homme, à un bon défenseur de la patrie, à un excellent patriote... » Cette foule, aussitôt passant de la fureur à l'enthousiasme, m'entoure, me presse, s'empare de moi, et me porte en triomphe à ma chaise de poste, dans laquelle monta mon boucher (nota : ce boucher, établi à Brest, était devenu peu de temps auparavant le fournisseur exclusif du régiment de Saintonge grâce à l'entremise du **colonel du Lau d'Allemans** ; en outre ce colonel lui avait fait crédit de 400 livres sans intérêts pour rembourser une échéance)³⁰⁹.*

Outre-Atlantique, le 14 avril, un détachement du régiment d'Agénois se trouvait encore à la Martinique, en garnison sur plusieurs vaisseaux dont *L'Aglaé* et *L'Embuscade*, pour aider à calmer les troubles locaux, plusieurs troupes s'étant rebellées sur place :

Nouvelles de la Martinique, 14 avril 1791

Le bricq aux ordres de M. Boiron est arrivé de la Martinique lundi dernier, vingt-troisième jour de son départ de notre rade. Cet officier a trouvé M. de Behague maître des Forts dont s'étoient emparées les compagnies de fusiliers du régiment de la Martinique : embarquées pour la France, elles y seront jugées d'après les lois militaires.

Au départ de M. Boiron, la portion du régiment de la Guadeloupe, qui s'étoit coalisée avec les compagnies de fusiliers de celui de la Martinique, alloit également être embarquée pour subir le jugement qu'elle a encouru par sa conduite. De grands exemples prouveront, sans doute, aux vrais soldats patriotes que la nation fait établir des différences entr'eux, & les criminels qui usurpent ce nom sacré pour troubler la tranquillité publique. Les seuls grenadiers du régiment de la Martinique, restés fidèles au représentant de la nation & du roi, seront conservés dans la Colonie ; elle a décidé qu'elle se chargeroit de leur fort, lorsqu'ils seroient au terme de leur service. La compagnie des grenadiers s'est couverte de gloire par sa conduite sage, modérée & pleine de courage.

*Les équipages de tous les vaisseaux & frégates de la station se distinguent par leur subordination ; les matelots d'une seule frégate ont paru un moment ébranlés, mais le capitaine, secondé des autres officiers & de quelques braves patriotes qui se trouvoient à bord, a signifié qu'il feroit sauter son bâtiment au moindre signe de révolte. L'armée de terre est entièrement soumise aux lois de la discipline militaire ; le régiment d'Agénois, qui fait partie des 6 000 hommes, écrit à son détachement qui forme la garnison de *L'Aglaé* pour l'engager à ne pas oublier ce qu'il doit à l'ancien lustre du corps auquel il appartient.*

M. de Damas va profiter du congé qu'il avoit obtenu : M. de Béhague le remplace. Ce nouveau gouverneur offre à M. de Blanchelande deux vaisseaux & deux bataillons pour veiller sous ses ordres à la sûreté publique & le retirer de la nullité où il se trouve par l'insubordination des troupes de ligne de Port-au-Prince. Si ces soldats sont susceptibles de se livrer à des fausses idées de patriotisme, ils seroient dangereux ici ; dans le cas contraire leur nombre est insuffisant pour délivrer la Colonie des troupes qui se sont vouées à la faction antinationale.

³⁰⁹ P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil...*, op. cit., p.43-46 ; il va sans dire que suite à cet événement exceptionnel le colonel ne demanda jamais le remboursement des 400 livres et passa l'éponge sur la dette de son sauveur.

Voici la proclamation publiée à la Martinique quelques jours après l'arrivée de la station, le 20 mars 1791 :

La Nation, la Loi & le Roi,

Nous, Lieutenant-général des armées du Roi, Gouverneur-général des Îles-du-Vent, Commandant des forces de terre & de mer,

Et nous Commissaires du roi, envoyés par la Nation & par le Roi, pour l'exécution de la loi du 8 décembre dernier, que nous avons fait promulguer, nous voyons avec douleur, par les preuves cumulées, que nous avons acquises, que des ennemis du bonheur qui doit résulter de cette loi, osent travailler en sens contraire, les troupes qui arrivent avec nous pour faire respecter nos opérations.

Qu'ils apprennent, ces ennemis de la tranquillité publique, que c'est être traître à la nation & criminel au premier chef, que de chercher à faire perdre de vue aux soldats qu'ils ont juré d'être fidèles à la Nation, à la Loi & au Roi, & de se conformer aux règles de la discipline militaire ; que tout soldat qui s'en écarteroit, seroit lui-même un traître & un parjure ; & que le décret de l'Assemblée nationale, du 10 août 1790, y est formel.

Qu'ils apprennent qu'aucune association, corporation quelconques, ne peuvent, sous aucun prétexte, entretenir avec les Régiments qui composent l'armée, des correspondances qui ont pour objet de les attacher à leur parti, de les détourner d'exécuter nos ordres, ni les Régiments ouvrir de pareilles correspondances, sans être tous également coupables, traîtres à la patrie & criminels au premier chef ; & que le décret du 19 septembre 1790 y est formel, ainsi que les instructions, d'après lesquelles l'Assemblée nationale nous a ordonné d'agir.

Qu'ils apprennent qu'il va être pris des informations sur les troubles qui ont eu lieu jusqu'à présent, dans la Colonie, sur leurs circonstances & leurs causes.

Qu'ils apprennent enfin qu'on poursuivra extraordinairement, par le procès qui lui sera fait & parfait, tout instigateur, fauteur & participe des séditions & mouvements qui auront lieu contre l'ordre que nous avons à établir, contre la subordination militaire, & contre la soumission passive que la Nation, la Loi & le Roi imposent aux troupes qui sont avec nous.

Fait à Fort-Royal de la Martinique, le 20 mars 1791.

*Signés Behague, Lacoste, Magnitot, Montdenoix & Linger*³¹⁰.

Le 23 avril, le roi Louis XVI faisait notifier aux puissances étrangères, par une circulaire, son serment irrévocable de maintenir la Constitution et de s'élever contre les ennemis du nouvel ordre des choses. Le 13 mai, le comte d'Artois ayant quitté la cour de Savoie, se dirigeait vers la région du Rhin. Il rejoignait le prince de Condé à Mannheim (Allemagne, Land de Bade-Würtemberg) et se dirigeait ensuite sur Coblenz où il fixerait le siège de la contre-Révolution

³¹⁰ *Courrier politique et littéraire du Cap-Français*, n°13, Cap-Français, Ed. Gatereau, jeudi 14 avril 1791.

armée, le prince de Condé s'établissant à Worms.

Le 15 mai, l'Assemblée nationale reconnut l'égalité politique des hommes de couleur *nés de père et de mère libres*, pourvu qu'ils remplissent les conditions censitaires fixées pour la France. Ils étaient jusqu'alors sujets à de multiples discriminations et ne pouvaient être représentés dans les assemblées coloniales³¹¹. Le même jour fut adressée une lettre de la part de l'agent principal de l'émigration, à Bruxelles, le marquis de La Queuille, aux membres du côté droit de l'Assemblée nationale, *au nom des Français émigrés aux rives de l'Escaut et du Rhin* ; dans cette lettre, on invitait *tous les bons Français* à se réunir à ceux qui avaient abandonné leur patrie, *pour protester contre les outrages faits à Dieu, au Roi et à la liberté des hommes réunis en société, par les décrets de l'Assemblée*. On reprochait aux députés royalistes *de n'avoir point donné leurs démissions, aux époques désastreuses des 17-20 juin* (proclamation de l'Assemblée nationale et Serment du Jeu de paume), *du 4 août* (abolition des privilèges), *du 6 octobre 1789* (obligation pour le roi et sa famille de vivre aux Tuileries sous surveillance) ; on y disait, en terminant, que *le Roi et la patrie ne pouvaient être sauvés qu'à l'aide d'une grande émigration du royaume, et que c'était ainsi que les gentilshommes effraieraient et puniraient leurs ennemis*³¹². D'autres appels vinrent de Worms

Le 26 mai, le secrétaire d'Etat à la guerre Louis-Antoine-Jean Le Bègue de Presle du Portail³¹³ exigeait, par une circulaire (puis par un décret le 22 septembre suivant), que les cravates des drapeaux, étendards et guidons des régiments soient dorénavant aux couleurs nationales. Cet ordre ne fut pas exécuté de bonne grâce, aussi observa-t-on le même mois une profanation des couleurs nationales mêlées aux cravates blanches pour les drapeaux du 16^e régiment d'infanterie, ci-devant d'Agénois :

Dirigés par l'instinct national, qui doit être désormais le seul régulateur de toutes nos pensées et de nos actions, les troupes de marine et le 2^e bataillon d'Agénois, en garnison à Rochefort, avaient accepté, pour leurs drapeaux, des cravates aux couleurs nationales, offertes par la Société des amis de la Constitution de cette ville, et les avaient substituées aux cravates blanches ; ces braves soldats n'avaient fait en cela qu'imiter des millions de gardes nationaux et de bons citoyens qui, depuis le 14 juillet 1789, avaient substitué par la cocarde aux trois couleurs, le signe de la liberté à ceux de l'esclavage.

Mais des ennemis de la nation et de la paix ayant observé, dans des intentions perfides, qu'il n'y avait encore aucun décret positif qui ordonnât de détacher les cravates blanches des drapeaux militaires, on a eu la faiblesse et l'inconséquence de remettre ces cravates blanches à côtés des couleurs du véritable souverain, comme si

³¹¹ Ce décret sera abrogé le 24 septembre sous l'influence de Barnave et du tournant droitier consécutif à la fuite du roi à Varennes. Ce n'est que le 4 avril 1792 que l'Assemblée législative accordera, enfin, les mêmes droits politiques aux libres de couleurs et aux Blancs dans les Antilles, in : CRDP, livret pédagogique du coffret DVD Toussaint-Louverture et l'abolition..., op. cit.

³¹² L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.205.

³¹³ Louis-Antoine-Jean Le Bègue de Presle du Portail (alias Duportail), ancien major-général au service des Insurgents (conseiller de George Washington et créateur du 1^{er} commandement du Corps of Engineers américain), nommé secrétaire d'Etat à la guerre, du 16 novembre 1790 au 7 décembre 1791. Il est le successeur du secrétaire d'Etat à la guerre, Jean-Frédéric de La Tour du Pin de Gouvernet (4 août 1789-16 novembre 1790) et le prédécesseur du ministre de la Guerre, Louis-Marie-Jacques-Almaric de Narbonne-Lara (7 décembre 1791-9 mars 1792).

la livrée d'un individu, simple mandataire de la nation, et salarié par elle, pouvoit aller de pair avec celle de la nation même (Rochefort, en mai 1791) ³¹⁴.

Le 31 mai, le comte d'Artois s'installait à Coblençe. Le même jour **M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J)**, maréchal de camp démissionnaire, se rendait à Coblençe sur ordre verbal du roi Louis XVI. Il y sera nommé commandant du 1^{er} escadron de la gendarmerie (gendarmes écossais et de la Reine), 1^{re} ligne, cavalerie : aile gauche, division LL.AA.RR de Monsieur et comte d'Artois (dite armée des princes) de l'armée du Centre.

Au mois de mai, muni d'un passeport, le marquis Armand-Charles Tuffin de La Rouërie gagna également Coblençe, où il se présentait comme le représentant de *L'Association bretonne*, qui s'était chargée de restaurer une monarchie tempérée. Cette association possédait d'après lui des ramifications étendues en Bretagne, Normandie, Anjou et Poitou, et reposait sur une série de comités organisés dans chaque ville, les plus importants étant installés dans les villes où se trouvait auparavant un évêché ; son association préparait de plus la création d'une importante milice contre-révolutionnaire. Le comte d'Artois reconnaîtra M. Tuffin de La Rouërie comme chef de *L'Association bretonne* en juin 1791, ce que confirmera également plus tard également son frère le comte de Provence ³¹⁵.

Par le décret des 11-13 juin, un nouveau serment était demandé : *Tout fonctionnaire public, en prêtant son serment civique, y comprendra l'engagement d'honneur, sous peine de l'infamie. Ce fut le 16^e point de tension.* Le roi était prié de faire remplir dans toutes les divisions et corps de l'armée, et sous le plus court délai, par les officiers de tout grade en activité, en leur qualité de fonctionnaires publics, la formalité suivante :

Je promets sur mon honneur d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, de ne prendre part directement ni indirectement, mais au contraire de m'opposer de toutes mes forces, à toute conspiration, trame ou complot qui parviendrait à ma connaissance, et qui pourraient être dirigés soit contre la Nation et le Roi, soit contre la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi ; d'employer tous les moyens qui me sont confiés par les décrets de l'Assemblée nationale, acceptés ou sanctionnés par le roi, pour les faire observer à ceux qui me sont subordonnés par ces mêmes décrets ; consentant, si je manque à cet engagement, à être regardé comme un homme infâme, indigne de porter les armes et d'être compté au nombre des citoyens français.

Le secrétaire d'Etat à la guerre devait rendre public, par voie de l'impression, le tableau de tous les officiers de l'armée qui rempliraient l'obligation prescrite par les articles. Les officiers qui auraient satisfait au présent décret recevraient du roi une lettre de confirmation, rédigée comme suit :

Louis, etc. : Sur le compte qui nous a été rendu que (un tel), officier du grade de ... dans le régiment ou dans le corps de ... avait rempli l'obligation prescrite par les articles 3 et 4 du décret de l'Assemblée nationale, des 11 et 13 juin 1791, le

³¹⁴ *Annales patriotiques et littéraires de la France, et affaires politiques de l'Europe*, n°600, 25 mai 1791, p.1457.

³¹⁵ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.100 ; Louis-Stanislas-Xavier de France (Maison de Bourbon, fils de Louis de France et de Marie-Josèphe de Saxe), comte de Provence (1755-1795), Monsieur (1774), duc d'Anjou, d'Alençon et de Brunoy, comte du Maine, du Perche et de Senonches, futur roi de France (1814-1815, 1815-1824).

confirmons, au nom de la nation et au nôtre, comme chef suprême de l'armée, dans son grade et emploi, pour en exercer les fonctions, conformément aux lois de l'Etat et aux réglemens militaires. Mandons aux officiers généraux et autres à qui il appartiendra, qu'ils aient à le faire jouir des droits, appointements, honneurs et autorité attachés auxdits grade et emploi : en foi de quoi nous avons signé et fait contre-signer ces présentes, etc...

Par le même décret, l'Assemblée nationale faisait également sommation au prince de Condé, soit de rentrer dans le royaume, dans un délai de quinze jours, soit de s'éloigner des frontières, en déclarant formellement, dans ce dernier cas, qu'il n'entreprendrait jamais rien contre la Constitution, ni contre la tranquillité de l'Etat ; elle spécifia que, s'il refusait d'obéir, le prince serait déclaré rebelle, qu'il se trouverait déchu de tout droit à la couronne, et que ses biens seraient séquestrés ; dans le cas où il se présenterait en armes sur le territoire français, il était enjoint à tout citoyen *de lui courir sus, et de se saisir de sa personne*, ainsi que celle de ses complices et adhérents ³¹⁶. Le roi Louis XVI avant de sanctionner le décret des 11-13 juin, avait écrit au prince Louis-Joseph de Bourbon-Condé une lettre très pressante, pour l'engager à ne pas rester plus longtemps hors de France. Il avait fait la même démarche auprès du comte d'Artois, sans succès...

L'Assemblée décréta également l'établissement de camps d'instruction, afin de soustraire les soldats à l'atmosphère embrasée et putride des villes de garnisons et à la séduction des partis opposés, afin aussi de les mettre en présence les uns des autres et de les placer plus immédiatement sous l'autorité de leurs chefs. On décida également la mise sur pied de guerre des régiments destinés à couvrir la frontière, ainsi que la conscription de gardes nationales de bonne volonté. Toutes ces dispositions furent fusionnées avec celles qui s'appliquaient au serment, dans ce décret unique adopté le 13 juin ³¹⁷.

Le 15 juin, le comte d'Artois s'installait au château de Schönburlust près de Coblenze. Les 20-25 juin, marquèrent la tentative d'exfiltration du roi Louis XVI et de sa famille hors de France (appelée communément *Fuite à Varennes*). Le 20 juin, le comte et la comtesse de Provence, partirent 1 heure après le roi, pour Mons aux Pays-Bas autrichiens ³¹⁸, sous les pseudonymes de M. et Mme. Foster (munis de passeports britanniques) ³¹⁹.

Dans le courant du mois de juin, le secrétaire d'Etat à la guerre décida qu'une partie du 2^e bataillon du 16^e régiment d'infanterie, qui avait formé des détachements de garnison sur des vaisseaux, partirait pour l'île de Saint-Domingue à la fin de l'année 1791, afin de participer à des opérations de pacification. Le 1^{er} bataillon du régiment d'Agénois occuperait quant à lui successivement les postes de Château-Trompette (forteresse aujourd'hui rasée, Nouvelle-Aquitaine, Gironde, sur la commune de Bordeaux), de Blaye (Gironde) et de Poitiers (Vienne).

Dans le contexte du départ inattendu du roi et de sa famille, le ministre de l'Intérieur Claude-Antoine-Nicolas de Valdec de Lessart, totalement désemparé, ordonnait le 22 juin, par

³¹⁶ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.228.

³¹⁷ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.228-229.

³¹⁸ Les Pays-Bas autrichiens correspondent à la Belgique actuelle. Ils sont l'appellation des Pays-Bas méridionaux pendant le régime autrichien au XVIII^e s. (1713-1789, 1790-1792, 1793-1795). Les années 1789-1790 correspondent aux Etats-belgiques-unis, liés à la Révolution brabançonne de 1787 à 1790). La Belgique et le pays de Liège seront réunis à la France le 9 Vendémiaire de l'An IV (1^{er} octobre 1795).

³¹⁹ Alias comte et comtesse de l'Isle-Jourdain.

courrier à tous les départements d'arrêter toutes les personnes sortant du royaume, de même que la sortie d'effets, armes, munitions, espèces d'or et d'argent, chevaux, voitures³²⁰. Ce fut la 5^e tentative pour empêcher l'émigration. Le même jour, furieux du départ du roi, des députés demandèrent que l'on supprimât dans le serment des 11 et 13 juin la mention du roi. Ce fut le 17^e point de tension. L'Assemblée décréta ainsi (et en urgence) que le serment prescrit les 11 et 13 juin serait dorénavant prêté par les officiers dans les formes suivantes :

Je jure d'employer les armes remises dans mes mains à la défense de la patrie et à maintenir, contre tous ses ennemis du dedans et du dehors, la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale, de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par des troupes étrangères, et de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence des décrets de l'Assemblée nationale.

Le 25 juin, après sa tentative avortée d'exfiltration, le roi Louis XVI rentrait à Paris sous bonne escorte. Les députés le suspendirent immédiatement de ses fonctions et le placèrent sous surveillance.

Les 25-26 juin, devant cet échec, **M. Le Prestre de Vauban**, maréchal de camp en garnison à Avesnes-sur-Helpe (Hauts-de-France, Nord), qui devait intervenir dans cette opération de sauvetage royal, décidait d'émigrer avec 32 officiers de son régiment d'Orléans-infanterie. Il se rendit à Ath (Pays-Bas autrichiens, province du Hainaut, près de Tournai) et envoya, une fois sur place, le 27 juin sa démission au secrétaire d'Etat à la guerre. Le 28 juin, l'Assemblée renforçait le régime de surveillance en n'autorisant la sortie du royaume qu'aux étrangers et aux négociants français, tous devant être impérativement munis de passeports. Le 30 juin, le serment civique modifié du 22 juin était prêté par **MM. Le Cocq de Lecotay et de Seignan de Serre**, capitaine commandant et sous-lieutenant du détachement du 16^e d'infanterie, ci-devant d'Agénois, à Redon³²¹.

Le 30 juin, un décret consacra la suppression définitive du drapeau blanc, le plus cher des symboles de la monarchie et son remplacement par le drapeau aux trois couleurs nationales. Ce fut le 18^e point de tension.

Le 2 juillet, à Bruxelles, *Les gentilshommes, membres de la noblesse française, restés fidèles au roi et retirés à Bruxelles pour le salut de la France et le maintien de la monarchie*, se réunirent dans une salle du gouvernement, sous la présidence des deux frères du roi. Monsieur exprima sa confiance dans les sentiments des gentilshommes et dans leur dévouement *connu de toute l'Europe, et inscrit à chaque page de l'histoire*. Le comte d'Artois assura l'auditoire que *le dernier attentat des factieux* n'avait rien modifié aux dispositions arrêtées précédemment, pour le succès de *leur sainte entreprise*. Le marquis de La Queuille annonça ensuite, d'après une lettre de Paris, que les députés du côté droit, après avoir protesté contre les décrets de l'Assemblée nationale, se préparaient à se retirer, et cette communication fut accueillie par des applaudissements. Enfin, on arrêta les termes d'une adresse destinée à être envoyée à tous les régiments français. Cette réunion, dont le procès-verbal fut répandu dans toutes les garnisons de France, fut le signal des appels à l'émigration, qui ne cessèrent plus dorénavant de partir de Worms et de Coblenche³²².

³²⁰ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.15.

³²¹ L. Dubreuil, *Essai sur l'administration générale d'un district pendant la Révolution, Le district de Redon...*, op. cit.

³²² L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.314-315.

Le 6 juillet, tous les officiers sur lesquels on croyait pouvoir compter reçurent donc un ordre officiel de départ (depuis l'étranger) ; il leur était enjoint, de la part de Monsieur, *régent du royaume* (sic)³²³, de se rendre, pour le 30 du mois, dans un endroit qu'on leur désignait ; on leur indiquait une personne qui, s'ils n'avaient pas les fonds nécessaires pour entreprendre le voyage, leur délivrerait cent livres ; ils étaient prévenus en même temps, que s'ils n'étaient pas rendus à destination le jour fixé, ils seraient déchus de tous les privilèges que la noblesse française allait conquérir. De son côté, le comte d'Artois déclara, par un manifeste, qu'il avait les pleins pouvoirs du roi, celui-ci ne pouvant, par défaut de liberté, *publier son vœu*, et que tous les officiers qui se joindraient à lui pour secourir l'Etat et contribuer à restaurer l'autorité royale, seule légitime, conserveraient leur rang et jouiraient de la solde et des émoluments attachés à leurs grades³²⁴. La Gazette de Paris donnait ouvertement des indications précises sur les points de rassemblement, Ath, Bruxelles, Luxembourg, Worms, Coblenze. Des brochures étaient envoyées de Worms et de Coblenze, pour stimuler le zèle des tièdes et menacer ceux qui pourraient hésiter encore à remplir leur devoir.

Le 7 juillet, le comte de Provence s'établissait à Coblenze où il rejoignait ainsi en villégiature son frère le comte Artois (nouvellement installé dans l'hôtel du comte de Leyen). Le 9 juillet, un décret enjoignait une nouvelle fois aux émigrés de rentrer en France sous peine de payer une triple imposition. Ce fut la 6^e tentative pour arrêter l'émigration.

Le 14 juillet, dans beaucoup de garnisons, la prestation du serment des troupes fut fixée au jour anniversaire de la Fédération de 1790. Aucun décret de l'assemblée n'ayant prohibé, ni modifié le serment fédératif, presque partout les officiers insistèrent pour le prêter en même temps que celui du 22 juin, de manière à inclure le nom du roi dans leur engagement.

Du 10 au 19 juillet, une lettre des administrateurs du Directoire du département de la Gironde fut envoyée au Comité des recherches concernant un mouvement de sédition (contre-révolutionnaire) de la part de plusieurs officiers du 16^e régiment d'infanterie :

*Une délibération de la municipalité de Blaye, sur la découverte d'une lettre, datée de Rochefort, 10 juillet 1791, adressée, sans signature à M. de Sévin (M. de Sévin de Saint-Gervais-du-Perron) sous-lieutenant (sic : lieutenant en second) au 16^e régiment d'infanterie (2^e bataillon), ci-devant Agénois, l'informant que, devant la nouvelle exigence du serment, certains officiers ont quitté leur bataillon tandis qu'une majorité envisage de le prêter et d'attendre, pour rester dans l'armée, que la façon de penser soit connue. L'auteur de cette lettre fait allusion à une invasion étrangère et propose à son camarade de quitter la France par mer avec lui et d'autres. Joins désaveu et serment de fidélité à la Constitution souscrits par M. de Sévin*³²⁵.

M. de Lustrac, capitaine commandant au 2^e bataillon du 16^e régiment d'infanterie, aida dans cette affaire à ramener la discipline et l'ordre parmi les soldats (qui désiraient se débarrasser des officiers). **M. de Voisin du Vernay**, capitaine en second au 2^e bataillon, contribua quant à lui (au même moment) à étouffer une sédition combinée (contre-révolutionnaire) entre les

³²³ Il ne sera régent officiellement qu'après la mort de son frère Louis XVI (21 janvier 1793) et après la reconnaissance de son neveu comme nouveau roi par les émigrés sous le nom de Louis XVII (28 janvier 1793).

³²⁴ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.315-316.

³²⁵ AN, *Comité des recherches sur l'Assemblée nationale, 1789-1791 : inventaire analytique de la sous-série D/XXIX bis*, Paris, Ed. A.N., 1993, p.611 ; AN, D/XXIXbis/37, dossier 381, pièces n°20 à 24, 10-19 juillet 1791.

troupes de mer et de terre³²⁶. On voit par ces deux exemples que les officiers n'étaient pas tous d'accord sur ce qu'il devait être fait : résister ou non ?

Le 15 juillet, un décret déclarait que le roi Louis XVI serait rétabli dans ses fonctions à condition qu'il accepte de signer l'acte constitutionnel. Le 17 juillet, suite à un appel à pétition pour abolir la royauté, lancé la veille par le Club des Cordeliers, plus de 5 000 personnes se rendirent sur le Champ-de-Mars. Jean-Sylvain Bailly (maire de Paris) et M. du Motier de La Fayette décrétèrent en urgence la loi martiale. La Garde nationale, aux ordres de M. du Motier de La Fayette, fut chargée de contenir les débordements. Elle tira sur la foule : ce fut la *Fusillade du Champ-de-Mars*. Au lendemain de celle-ci plusieurs Jacobins mécontents quittèrent leur club et fondèrent le club dissident des Feuillants, du nom de l'ancien couvent des Feuillants.

Le nombre d'officiers émigrés était devenu si grand qu'on n'osait le faire connaître publiquement. Comme il importait de combler au plus tôt ces lacunes, une promotion exceptionnelle fut réalisée le 25 juillet : elle comprenait 69 colonels et 124 lieutenants-colonels ; les noms des nouveaux promus furent publiés dans les journaux, vers le 20 août. Mais ces nominations présentaient un caractère particulier ; elles n'émanaient pas du roi, qui était suspendu, et les lettres de service ne portaient pas sa signature. Dès que la liste fut arrêtée, un grand nombre des officiers nommés se retirèrent, en prétextant l'absence du nom du roi dans les lettres qu'ils avaient reçues³²⁷. Il en fut de même pour les lieutenances-colonelles. Les capitaines ou majors déclinèrent les nouvelles nominations dans différents régiments. En retour, ceux qui se rendirent aux nouveaux postes qui leur avaient été assignés furent l'objet du blâme général. Lors de cette promotion, furent nommés :

- M. de Blotefière, colonel commandant du 16^e régiment d'infanterie,
- **M. de Lustrac**, lieutenant-colonel du 37^e régiment d'infanterie (ci-devant régiment Maréchal de Turenne). Celui-ci refusera dans un premier temps sa nomination et demandera un congé de 6 mois avec appointements pour officiellement des raisons de santé (11 octobre 1791), et restera capitaine commandant, au 16^e régiment. Il n'acceptera par la suite, qu'avec une grande réticence, ce poste de lieutenant-colonel,
- **M. Picault des Dorides**, lieutenant-colonel du 9^e régiment de ligne (ci-devant régiment de Normandie, alias de Neustrie), en garnison à Belle-Île-en-mer,
- **M. Séguier de Terson**, lieutenant-colonel du 16^e régiment d'infanterie.

Le 29 juillet, le père du chevalier **de La Croix de Chevières**, lieutenant en premier au 16^e régiment d'infanterie, en garnison sur *L'Embuscade*, déclarait sa fidélité au roi, en son nom, et en celui de son fils, et se proposait même pour être otage auprès du roi :

Monsieur,

Auprès d'une fille chérie de 22 ans qui, depuis 18 jours est encore dans le délire de la fièvre maligne, que je ne puis abandonner pour aller à Bordeaux distant de 3 lieues, afin de vous faire passer 18 livres pour continuer mon abonnement qui finit le 1^{er} août, je vous prie de continuer l'envoi de votre excellente gazette et vous ferai passer mon abonnement par le courrier prochain.

³²⁶ Certificat (cf. dossier personnel) donné par les maire et adjoints de la ville de Rochefort (en date du 12 Germinal de l'An X, 2 avril 1802).

³²⁷ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.330.

Lorsque j'eus l'honneur de vous envoyer, le 8 février dernier ma protestation sur le décret du 19 juin attentatoire à la noblesse, je crus devoir vous prier de ne point la proclamer, ne voulant point avoir l'air de donner l'exemple à la noblesse de ma province, dont je connais la vertu et de qui je suis fait pour recevoir l'exemple, qui a sans doute cru que les protestations de nos députés équivalait à toutes les particulières qu'ils auroit pu faire, mais mon Roy et la famille royale sont dans les fers et me fournisse un moyen si honorable de les servir, plus de considérations, comme chevalier français et plus particulièrement comme ancien garde du Roy et ancien gendarme de la garde, j'ai juré de lui être fidèle, mon âme est à Dieu, mon sang et ma vie sont à mon Roy et à son auguste famille.

Si par la multitude et les difficultés multipliées je ne peux, du fond de la province, aller jusqu'à lui verser le reste de mon sang pour sa deffence, je vous conjure de me compter au nombre des otages qui s'offrent tout entier pour le bon Roy ; et quoique mon fils, capitaine (sic) au régiment d'Agénois, soit à 1 800 lieux de moi en garnison sur L'Embuscade à la Martinique, je connois assez son amour pour son Roy pour pouvoir l'offrir avec moi, trop heureux et, avec du sang ou des fers, nous pouvons le délivrer ; et je jure et me joins de toute mon âme au serment de M. Tilly de Blaru. C'est un nom que me sera toujours cher, ayant eu l'honneur de servir garde du Roy sous ses ordres pendant dix ans et c'est un serment qui est d'accord avec mon cœur.

Je suis avec le plus sincère attachement, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

Jean-Baptiste de Lacroix (Chevrière), ancien garde du corps, compagnie de Luxembourg, ancien gendarme de la garde, chevalier de Saint-Louis.

A Touignan, le 29 juillet 1791 ³²⁸

Le 30 juillet, marqua l'abolition des ordres de chevalerie. Tout ordre de chevalerie, comme l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ³²⁹, tout signe extérieur, supposant des distinctions de naissance, était supprimé en France ; la croix militaire de Saint-Louis était seule exceptée provisoirement. Il était spécifié en outre, que ceux qui continueraient à figurer dans un ordre de chevalerie établi à l'étranger, comme l'ordre de Malte ³³⁰ par exemple, perdraient la qualité et les droits de citoyens français (et *de facto* seraient donc considérés comme des étrangers). Ce fut le 19^e point de tension. Etaient concernés par cette mesure :

³²⁸ Société historique et archéologique du Périgord, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, vol.52, Périgueux, Ed. Par la Société, 1925, p.210-211 : *Les otages de Louis XVI ou Lettres inédites des otages périgourdins extraites des Archives nationales*.

³²⁹ Ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel : l'ordre de Saint-Lazare est issu des hôpitaux créés pour les lépreux à proximité de Jérusalem, avant sa reconquête par les croisés. Henri IV fit créer en 1608 par le pape l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel qu'il unit à la branche française de l'ordre de Saint-Lazare. Théoriquement militaire, l'ordre comprendra souvent des officiers civils (principalement des diplomates) de la haute noblesse. Louis XIV y fera entrer des bourgeois fraîchement anoblis et des roturiers, et fera reconnaître l'ordre de Saint-Lazare par le Saint-Siège (bulle de 1668). Le roi, souverain chef et protecteur, nommait le grand maître (au XVIII^e s. un prince du sang) qui n'était reconnu par le pape qu'en tant que grand maître de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. L'ordre était spécialement chargé des contacts avec l'Orient et le Maghreb et faisait la chasse aux pirates. Lors de la Révolution, quelques décorations furent données en émigration, mais les rois Louis XVIII et Charles X laissèrent l'ordre s'éteindre à la Restauration.

³³⁰ Ordre de Malte : ordre souverain militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte, ou ordre souverain de Malte. Ordre approuvé par le pape Pascal II le 13 février 1113.

- en tant que chevaliers de l'ordre de Notre-dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, **MM. d'Ippre de Fluy** (entré à une date inconnue) et **de Voisin du Vernay** (depuis le 10 avril 1775, effectif le 5 août 1775),
- en tant que chevaliers de l'ordre de Malte, **MM. de Grégoire de Saint-Sauveur** (de minorité, le 30 juin 1764) et **de Sévin de Saint-Germain-du-Perron** (depuis 1783).

Le 30 juillet, *Le Journal Universel* assurait qu'on comptait dans les Pays-Bas autrichiens, au moment où il écrivait, 5 000 officiers français, dont 3 000 d'infanterie, 2 000 de cavalerie, avec 600 gardes du corps. Le même jour, **M. de La Fitte de Montagut**, adjudant-major au 16^e régiment d'infanterie abandonnait son poste. Dans une lettre rédigée à Paris (et remise aux autorités), il expliquait (dixit) son refus de prêter serment de fidélité à l'Assemblée constituante. Il sera remplacé le 15 septembre suivant.

Le 6 août, une loi interdisait aux Français d'émigrer, prescrivant l'obligation d'un passeport pour (suite du décret du 20 juin) aller à l'étranger et ordonnant aux émigrés de rentrer. Cette loi sera annulée le 14 septembre suivant l'amnistie que le roi Louis XVI accordera après avoir accepté la Constitution³³¹.

Le 10 août, un décret fixait la formule pour le nouveau serment, prêté par le 16^e régiment d'infanterie le 22 août :

Le décret du 10 août fixait ainsi la formule du nouveau serment des officiers : « Nous jurons d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi et de ne jamais employer ceux qui sont à nos ordres contre les citoyens, si nous n'en sommes requis par les officiers civils et les officiers municipaux ».

Le serment fut prêté le 22 août à Blossac par les deux régiments d'Agénois et de Royal-Roussillon et l'escadron de Roy-cavalerie qui formaient la garnison de la ville (de Poitiers). Ils ne paraissaient pas trop nombreux pour maintenir l'ordre ; et, bien que Roy-cavalerie fut spécialement soupçonné d'aristocratie, le Comité municipal demanda avec instance à le conserver à Poitiers. Agénois était moins suspect³³².

Vers le 15 août, l'armée royale se trouvait dans une situation alarmante. *Les corps étaient dépourvus d'officiers ; les remplacements ne s'exécutaient pas. Les troupes étaient dans un état pitoyable ; elles avaient perdu, par défaut d'exercice, le goût des manœuvres, l'habitude de la discipline, la science des marches ; elles attendaient encore les règlements d'instruction, dont elles étaient dépourvues. Le recrutement, contrarié par la désertion des officiers semestriers, était trop faible pour maintenir les régiments au complet. Les chefs étaient suspects aux soldats et les soldats aux chefs³³³.*

Le 19 août, de l'autre côté de la frontière, les princes approuvèrent un *règlement définitif pour la formation en différentes compagnies, de la noblesse rassemblée auprès de Monsieur et de*

³³¹ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.15.

³³² M. de Roux, *La Révolution à Poitiers et dans la Vienne (1789-1815)*, Paris, Ed. Nouvelle Librairie nationale, 1911, p.227-228 ; Société des antiquaires de l'ouest, *Mémoires*, 1911, p.227.

³³³ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.336.

Outre-Atlantique, la nuit du 22 août marqua une insurrection des esclaves à Saint-Domingue (province du Nord), qui faisait suite à une cérémonie vaudou ordonnant un soulèvement général, dite *Cérémonie du Bois-Caïman* (du 14 août) autour de Dutty Boukman (un prêtre vaudou : un *houngan*) et de ses deux lieutenants, Georges Biassou et Jean-François ainsi que, peut-être également, de François-Dominique Toussaint (alias Toussaint-Louverture). Les esclaves rejoignirent les mulâtres dans leur opposition armée aux colons blancs qui bloquaient toute tentative de réforme sur l'île et voulaient constitutionnaliser l'esclavage ³³⁵. Les esclaves de cinq habitations tuèrent les maîtres et leurs familles et incendièrent les bâtiments. Pendant une dizaine de jours, la plaine du Nord fut le théâtre de violents affrontements. On décompta plus de 1 000 morts parmi les blancs, 161 sucreries et 1 200 cafésières brûlèrent. M. Boukman poussa ses troupes jusqu'à Cap-Français où il périt suite à la riposte des troupes régulières.

Le 24 août, l'Assemblée, voulant parer en urgence au remplacement des officiers qui avaient abandonné leurs postes, rendait ce jour un décret autorisant le pouvoir exécutif à *nommer aux places de l'armée tous les citoyens capables de les remplir, sans autres conditions d'éligibilité* ³³⁶. Le 25 août, **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)** était nommé maréchal de camp en charge de l'inspection de postes frontaliers (en co-direction avec le maréchal de camp François-Etienne-Christophe Kellermann) et responsable temporaire du camp de Sarreguemines en Moselle, puis affecté à Strasbourg. Ils y eurent cette conversation prémonitoire (après les accords de Pilnitz des 25-27 août) :

Je liai une intime connaissance avec le brave général Kellermann, officier plein de mérite, qui ne devait qu'à lui son avancement ; il était en 1790 maréchal de camp et commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Nous fîmes ensemble plusieurs visites de postes, car nous devions être chargés l'un et l'autre du commandement du camp. (...) Je me souviendrai toujours d'une conversation que j'eus avec lui quelques mois avant mon émigration. Nous étions tous les deux seuls ; elle commença ainsi de la part du général :

- (M. Kellermann) : *Les événements, mon cher vicomte, marchent vite : la guerre me paraît très probable ; elle aura lieu avant peu. Notre malheureux roi sera poussé sans doute à la déclarer le premier. (...) Vous voyez la majeure partie de nos officiers courir à Coblenz ; notre armée désorganisée ne saurait se reconstituer, que par la nomination des sous-officiers très disposés à remplir les vides, et par des talents qui se dévoileront. Je crains que vous ne puissiez résister à l'élan général remarqué dans les personnes de votre rang (...).*

- (**M. du Lau d'Allemans**) : *Vous touchez là, (...), un point très délicat. (...) Je resterai à mon poste jusqu'au dernier moment, vous pouvez en être assuré ; mais j'avoue que si je suis appelé par Monsieur, frère du roi, si je m'aperçois surtout que notre infortuné monarque continue à être sans cesse la victime d'une faction ennemie, j'irai rejoindre les royalistes sortis de France, et qui s'organisent pour lui faire rendre sa liberté.*

³³⁴ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.350-351.

³³⁵ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit. ; CRDP, livret pédagogique du coffret DVD *Toussaint-Louverture et l'abolition...*, op. cit.

³³⁶ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.508.

- (M. Kellermann) : *Fort bien ; mais à l'aide des puissances étrangères. Concevez-vous l'effet que produiront en France les princes ramenés par l'étranger ? (...).*
- (M. du Lau d'Allemans) : *Vous auriez raison si ces troupes arrivaient comme ennemie; cela ne sera pas, ne pourra être, d'après la convention signée à Pilnitz. Les monarques étrangers s'engagent à ne paraître que comme les alliés des princes, les soutiens des royalistes français ; ils agiront pour les appuyer, et alors, au lieu d'ennemis, nous verrons dans leurs soldats que des alliés fidèles. (...).*
- (M. Kellermann) : *L'avenir pour nous est sur le point d'arriver, mon cher vicomte, et décidera entre nous. Nous allons bientôt nous quitter, et je veux vous faire ici une sincère profession de foi. Quoi qu'il arrive, je resterai à mon poste, et défendrai le territoire de ma patrie. Je suis loin de partager les opinions de ces misérables qui abreuvent chaque jour d'outrages notre malheureux roi, mais avant tout je suis soldat, et ne peut souffrir l'idée de la conquête de l'étranger en France sous n'importe quel prétexte. Ainsi, je resterai à la tête des troupes que je commande sans mettre le pied dans un club, ni faire aucun acte de mauvais citoyen*³³⁷.

Ainsi, les 25-27 août, Léopold II (empereur d'Autriche) et Frédéric Guillaume II (roi de Prusse) déclarèrent à Pilnitz (Saxe) leur volonté de mettre le roi Louis XVI en état d'affirmer les bases d'un gouvernement monarchique et leur résolution d'agir promptement, d'un mutuel accord avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun.

M. du Lau d'Allemans (P-M-J.) restera le plus longtemps possible en poste à Strasbourg (jusqu'au 13 mai 1792), à proximité de la frontière, et ce sur instructions secrètes du comte de Provence, frère du roi :

*Cependant j'avais de fortes raisons pour rester le plus tard possible au poste qui m'avait été confié. (...) Il faut pourtant vous dire que mon séjour prolongé à Strasbourg inquiétait mes amis de l'autre côté du Rhin ; on trouvait que je tardais beaucoup à paraître. Pour stimuler les retardataires, les faire arriver, on leur envoyait une quenouille⁽³³⁸⁾ en signe de reproche ; je reçus la mienne : elle était superbe et même garnie de lin tout prêt à être filé.
(...)*

*Je me disais souvent qu'il fallait enfin me décider à rejoindre les princes, et que j'avais rempli mes instructions secrètes. Je ne pouvais rester plus longtemps à mon poste sans passer, aux yeux de tous, comme un des soutiens de la révolution déchaînée, mais d'un autre côté il me répugnait de gagner furtivement Coblenz, étant investi d'un commandement. Je pris alors la résolution soudaine de me rendre à Paris, et de remettre ma démission au ministre. Arrivé dans la capitale, je donnai ma démission qui fut acceptée, et j'avisai un moyen de quitter la France*³³⁹.

Le 29 août, M. Thibault, curé de Saint-Pierre-L'Hospitalier, communiqua au Comité municipal de Blossac (Vienne) une lettre perdue par son destinataire, un officier du 16^e régiment d'infanterie, qui l'avait reçue d'un de ses camarades. Cette lettre proposait aux officiers un soulèvement contre-révolutionnaire le moment venu :

³³⁷ P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil...*, op. cit., p.50.

³³⁸ Symbole à l'époque de lâcheté et de manque de virilité pour un homme, in : www.larousse.fr

³³⁹ P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil...*, op. cit., p.55, 59.

« Il vaut beaucoup mieux que nous vivions en bonne intelligence avec Royal-Roussillon ; nous pourrions au moins nous réunir contre l'ennemi commun. Ce ne seront pas seulement les étudiants que nous aurons à combattre, mais la bourgeoisie et tout le peuple ».

Cette lettre, une fois connue, causa une fermentation terrible. Les étudiants voulaient en tirer vengeance. Le comte de La Salle, colonel, et 52 officiers désavouèrent la légèreté et l'indiscrétion du jeune homme. Leur lettre fut imprimée à 500 exemplaires, et le duc de Maillé vint en personne à Poitiers inspecter le régiment et rassurer les esprits. Agenois n'en demanda pas moins à changer de garnison, et ce ne fut qu'après son départ que la milice nationale rendit à la garnison le soin d'assurer les patrouilles³⁴⁰.

La découverte de cette lettre engendra une très forte de suspicion de la part des soldats vis-à-vis des officiers du régiment :

*En septembre 1791, les soldats du 16^e régiment d'Agénois se rendent au Club (Jacobin, à Saintes) afin de se plaindre de leurs officiers. Ceux-ci, au début octobre, émigrent sur les frontières du Rhin en raison de l'insubordination des soldats qui ne veulent plus de leurs officiers aristocrates*³⁴¹.

Le 2 septembre, une loi confisqua au profit de la nation, les biens des émigrés.

Le 6 septembre, le Journal de la cour et de la ville indiquait que les soldats du 16^e régiment d'infanterie refusaient la nomination de M. de Blottetfière (du 25 juillet), comme colonel du régiment :

*Les soldats du régiment d'Agénois viennent de refuser de reconnoître pour colonel M. de Blotteti... (sic) que l'on vient d'élever à ce grade. – Ces soldats disent pour justifier leur refus, que cet officier ne leur a pas été envoyé par le Roi. – Il est malheureux que l'ambition de M. de Blotteti... (sic) l'ait exposé à ce désagrément ; il auroit dû prendre pour exemple **M. de Lustrac**, capitaine de ce régiment, qui vient de refuser la lieutenance-colonelle du régiment du maréchal de Turenne*³⁴².

Le 20 septembre suivant, M. de Blottetfière enverra un démenti à ce journal, prouvant par là même que les rumeurs perfides étaient omniprésentes :

*D'après une lettre de M. de Blottetier (sic), lieutenant-colonel (sic) du régiment d'Agénois, nous nous empressons de rectifier une erreur consignée dans notre n°. du 6 septembre, où il est dit que les soldats de ce régiment n'ont pas voulu le reconnaître pour colonel, parce qu'il n'avoit pas été nommé par le roi. Nous sommes charmés de nous être trompés & de trouver un chef de plus dans les bons principes. Au surplus, nous espérons que notre correspondant de Saintes répondra à cet article*³⁴³.

³⁴⁰ M. de Roux, *La Révolution à Poitiers...*, op. cit., p.227-228 ; Société des antiquaires de l'ouest, *Mémoires*, 1911, p.227.

³⁴¹ Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime, *La Révolution française à Saintes, 1789-1799*, Ed. Projets, 1988, p.98.

³⁴² *Journal général de la cour et de la ville*, 6 septembre 1791, p.42, in : www.retronews.fr.

³⁴³ *Journal général de la cour et de la ville*, 20 septembre 1791, p.156, in : www.retronews.fr.

A partir du 11 septembre, les insurrections deviennent quotidiennes ; voici le témoignage de M. Mulot, commissaire médiateur, envoyé par le roi dans le comtat :

*On vous a dit que j'avais envoyé des forces sans nécessité : voici un acte légal qui atteste le contraire ; il est signé de ceux qui sont venus solliciter des forces : voici une autre attestation du régiment d'Agénois, qui prouve que le détachement a été accueilli au milieu du pont de Sorgues (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse, près d'Avignon) d'une décharge de coups de fusils, quoiqu'ils entrassent trompettes sonnantes (Sorgues, le 11 septembre 1791)*³⁴⁴.

Les 13-14 septembre, le roi Louis XVI déclarait enfin qu'il acceptait la Constitution (votée le 3 septembre). Le 14, il se rendait à cet effet à l'Assemblée nationale et prêtait serment. Les députés du côté droit de l'Assemblée ne tardèrent cependant pas à se déclarer opposés à cette acceptation royale (au nombre de 240) :

*Ne pouvaient regarder comme un acte libre l'acceptation donnée par un roi ramené avec violence dans son palais, suspendu de l'exercice de son pouvoir royal, constitué prisonnier par un décret ; mais que cette acceptation fut-elle vraiment libre, elle ajouterait à leur douleur, sans altérer des principes religieux et des droits politiques, qu'il n'était pas au pouvoir des rois de France d'abandonner, et qu'il était du devoir de leurs fidèles sujets de réclamer avec persévérance*³⁴⁵.

Suite à cette acceptation, M. du Motier de La Fayette prenait l'initiative de proposer l'abolition de toutes les procédures relatives aux événements de la Révolution et à la fuite du roi. Une amnistie générale fut donc proclamée par décret, le même jour en faveur de tout homme de guerre, prévenu, accusé ou convaincu de délit militaire, à compter du 1^{er} juin 1789, avec cette réserve seulement que les personnes en cause ne conserveraient aucun droit sur les places qu'elles avaient abandonnées ; en outre le décret relatif aux émigrés était révoqué et conformément à la Constitution, il ne devait plus être apporté d'obstacle au droit de tout citoyen français de voyager librement dans le royaume et d'en sortir à volonté³⁴⁶. Ce fut la 7^e tentative pour endiguer l'émigration.

Le 17 septembre, l'Assemblée rendait un décret qui réglait la formule définitive du serment exigé des officiers de tout grade et des soldats ; celui des officiers était ainsi conçu :

*Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution du royaume, d'exécuter et de faire exécuter en toutes dispositions, les lois militaires*³⁴⁷.

A l'automne 1791, du fait des troubles révolutionnaires et des dissensions internes au sein de l'armée régulière française (indiscipline des soldats, rebellions, idées révolutionnaires...), une majorité d'officiers, fidèles au roi, décidèrent de démissionner, d'abandonner les postes d'encadrement et/ou de demander à faire valoir leur retraite (anticipée ou non). La plupart de ces officiers dissidents (surtout les cadets des familles qui n'avaient le plus souvent rien à perdre) partirent rejoindre l'armée des princes qui stationnait à la frontière française

³⁴⁴ Mercure universel, n°294, 20 novembre 1791, p.317.

³⁴⁵ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.347.

³⁴⁶ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.348.

³⁴⁷ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.349.

(Belgique, Luxembourg, Allemagne). Les officiers émigrés de l'ancien régiment d'Agénois-infanterie, devenu le 16^e régiment d'infanterie, décidèrent ainsi de former (à l'instar de leurs homologues) une nouvelle compagnie (dissidente) d'officiers appelée compagnie des officiers d'Agénois-infanterie ou plus prosaïquement compagnie d'Agénois-infanterie. Celle-ci sera formée dans la ville d'Ath, dans les Pays-Bas autrichiens (province du Hainaut, près de Tournai), puis cantonnera à Nimy (près de Mons). La compagnie sera à l'effectif initial de 42 volontaires, dont 19 proviendront du 16^e régiment d'infanterie, ci-devant d'Agénois (officiers et soldats).

Militairement et hiérarchiquement, elle fera partie :

- de l'armée des princes (sous l'autorité de LL.AA.RR Monsieur et le comte d'Artois),
- du 2^e bataillon (dirigé par le baron François-Jean de Graindorge d'Orgeville de Mesnil-Durand, maréchal de camp),
- de la 1^{re} brigade (dirigée par le marquis de la Salle, maréchal de camp-colonel, et le chevalier de Carbonnié, lieutenant-colonel, major de la division),
- de la 1^{re} division (dirigée par le marquis de Juigné, lieutenant général),
- de la 1^{re} ligne d'infanterie (commandée par le prince Xavier de Saxe, lieutenant général. Le comte de Martanges en étant le lieutenant général adjoint).

La plupart d'entre eux passeront auparavant (sur une courte période) dans la compagnie des officiers du régiment de Foix, division du duc de Bourbon.

Concernant les colonies, le 23 septembre, M. Barnave, député à l'Assemblée constituante, prit la défense du maintien de l'esclavage et du préjugé de couleur à la séance parlementaire :

Saint-Domingue, en même temps qu'elle est la première colonie du monde, la plus riche et la plus productive, est aussi celle où la population des hommes libres est en moindre proportion avec ceux qui sont privés de liberté. À Saint-Domingue, près de 450 000 esclaves sont contenus par environ 30 000 blancs. (...) Il est donc physiquement impossible que le petit nombre de blancs puisse contenir une population aussi considérable d'esclaves, si le moyen moral ne venait à l'appui des moyens physiques. Ce moyen moral est dans l'opinion qui met une distance immense entre l'homme noir et l'homme de couleur, entre l'homme de couleur et l'homme blanc, dans l'opinion qui sépare absolument la race des ingénus des descendants des esclaves à quelque distance qu'ils soient. C'est dans cette opinion qu'est le maintien du régime des colonies et la base de leur tranquillité. Du moment que le nègre qui n'étant pas éclairé, ne peut être conduit que par des préjugés palpables, par des raisons qui frappent ses sens ou qui sont mêlés à ses habitudes ; du moment qu'il pourra croire qu'il est l'égal du blanc, ou du moins que celui qui est dans l'intermédiaire est l'égal du blanc, dès lors, il devient impossible de calculer l'effet de ce changement d'opinion. (...) Ce régime est absurde, mais il est établi et on ne peut y toucher brusquement sans entraîner les plus grands désastres. Ce régime est barbare, mais il y aurait une plus grande barbarie à vouloir y porter les mains sans avoir les connaissances nécessaires, car le sang d'une nombreuse génération coulerait par votre imprudence, bien loin d'avoir recueilli le bienfait qui eût été dans votre pensée³⁴⁸.

³⁴⁸ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

Le 24 septembre, l'Assemblée rapporta son décret du 15 mai. Les blancs de Saint-Domingue se révoltèrent ; battus par les mulâtres, ils en appelèrent aux Anglais.

Le 28 septembre, une proclamation royale convia les émigrés à rentrer dans leur patrie en cédant au vœu public et à l'intérêt national. Ce fut la 8^e tentative pour enrayer l'émigration. Le 30 septembre, l'Assemblée constituante se sépara (sur une idée de M. de Robespierre, les députés de la Constituante avaient voté auparavant leur non-rééligibilité). Ce fut la fin du mandat de secrétaire de l'Assemblée pour **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**.

2. L'action transformatrice, 1791-1814

a. De l'Assemblée nationale législative à la Convention nationale, 1791-1792

La nouvelle assemblée qui se réunit le 1^{er} octobre 1791, s'appela Assemblée nationale législative. 745 nouveaux députés vinrent siéger à l'Assemblée, parmi eux 400 avocats. On y trouvait un centre composé de 345 éléments favorables à la monarchie constitutionnelle (sans doctrine précise). Les Feuillants, au nombre de 264, étaient assis à droite : c'étaient les partisans du roi et de l'aristocratie (partisans du *statu quo*). A gauche, prirent place 136 députés composés de Jacobins (dominés par Jacques-Pierre Brissot de Warville et Nicolas de Condorcet) et de Cordeliers. L'Assemblée législative était élue au suffrage censitaire (il fallait justifier d'un minimum de 3 jours de travail pour être électeur) et indirect (4 300 000 citoyens actifs – mais pas de citoyennes - désignaient 43 000 électeurs qui élisaient 745 députés). L'Assemblée décida que le roi Louis XVI, ne serait plus nommé roi de France et de Navarre, mais roi des Français. Ce fut le 20^e point de tension avec les officiers.

Le 14 octobre, le roi Louis XVI demandait une nouvelle fois aux émigrés de revenir en France. Ce fut la 9^e tentative de faire revenir les officiers émigrés. En parallèle (le 15 octobre), d'après Le Mercure de France, des lettres circulaires étaient expédiées du dehors dans les provinces. On faisait savoir aux gentilshommes qu'ils seraient déshonorés et rayés du tableau militaire s'ils ne rejoignaient pas immédiatement les princes. *Des épigrammes, des couplets, des affronts atteignaient ceux qui ne voulaient pas émigrer ; on leur envoyait des ciseaux, des aiguilles, du fil, une quenouille, un fuseau ; on les harcelait de sarcasmes les plus amers, des allégations les plus offensantes pour leur courage ou leur probité*³⁴⁹. Le 16 octobre, le roi adressa une supplique à ses frères³⁵⁰. Suite à ces nombreux départs d'officiers et sans doute également de plusieurs soldats, le gouvernement encouragea les simples citoyens à s'engager volontairement dans les régiments afin de les regarnir. Ainsi, le 23 octobre, dans le département de la Charente inférieure :

*Les citoyens inscrits dans ce seul district pour les frontières, au nombre de 900, se sont présentés en plus grand nombre encore pour la formation du bataillon ; tous désiroient, tous sollicitoient avec empressement la glorieuse préférence de marcher au service de la Patrie ; la consternation se peignoit dans les regards de ceux qu'on étoit obligé de renvoyer ; il sembloit qu'on vouloit les priver d'une fête brillante. Le désir de servir et de défendre sa patrie étant pour la plupart en quelque sorte un besoin, plusieurs se sont engagés sur-le-champ dans le 16^e régiment, ci-devant Agénois (Saintes, le 23 octobre 1791)*³⁵¹.

³⁴⁹ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.351.

³⁵⁰ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.35-36.

³⁵¹ *Courrier extraordinaire, ou Le premier arrivé*, 1^{er} novembre 1791, p.9, in : www.retronews.fr.

Le 1^{er} novembre, tandis que le 1^{er} bataillon du 16^e régiment d'infanterie était en garnison dans les villes de Montbrison et de Saint-Etienne (Auvergne-Rhône-Alpes, Loire), le 2^e bataillon du 16^e régiment d'infanterie était envoyé à Saint-Domingue dans le cadre d'une mission de pacification des troubles intérieurs.

Les officiers envoyés furent :

- **M. de Barroussel de Fonfrède**, lieutenant en premier (déjà aux Antilles), propriétaire de plantations à Saint-Domingue,
- **M. de Bordenave**, lieutenant en premier, propriétaire d'une cafétéria à Saint-Domingue,
- **M. de Caumont de Cauville**, capitaine commandant, ayant des intérêts fonciers à Saint-Domingue,
- **M. Durand de Carabelles (J.-C.)**, lieutenant en premier,
- **M. de Fabars**, lieutenant en premier,
- **M. de Grégoire de Saint-Sauveur**, capitaine en second, ayant des intérêts fonciers à Saint-Domingue,
- **M. d'Imbert du Barry**, capitaine commandant,
- **M. de Léaumont de Castille**, lieutenant en second, propriétaire d'une plantation à Saint-Domingue,
- **M. de La Croix de Chevières**, capitaine en second (déjà aux Antilles), ayant des intérêts fonciers à Saint-Domingue,
- **M. de Seignan de Sere**, lieutenant en second,
- **M. Vatin d'Audremont**, lieutenant en second,
- **M. de Vézien des Ombrages**, sous-lieutenant, propriétaire d'une cafétéria à Saint-Domingue,
- **M. de Voisin du Vernay**, capitaine commandant (partit sur la frégate *L'Inconstante*. Elle démâtera et sera obligée de revenir à Lorient).

Sur ces 13 officiers, 7 avaient des intérêts financiers et fonciers importants en jeu à Saint-Domingue (plantations, cafétérias, sucreries, terrains...).

Comme les départs furent importants en septembre et octobre 1791 et que les émigrés étaient de plus en plus violents contre la France, l'Assemblée législative prescrivit la loi du 8 novembre ³⁵². Cette loi déclarait suspects de conjuration tous les Français sortis du royaume, les rendant, s'ils n'étaient pas rentrés avant le 1^{er} janvier 1792, passibles de mort et de confiscation de leurs biens. Ce fut la 10^e tentative de faire rentrer les officiers émigrés en France. La loi prescrivait également les 3 décrets suivants :

- les princes émigrés devaient immédiatement rentrer en France, sinon ils seraient punis de mort et leurs biens seraient saisis,
- les prêtres réfractaires devaient prêter le serment constitutionnel dans la huitaine,
- le roi devait exiger que l'électeur de Trèves disperse les émigrés séjournant sur son territoire et menaçant à tout instant d'envahir la France.

Cette loi ne sera cependant pas mise en application, le roi apposant son veto ³⁵³. Il accepta le 3^e décret, mais refusa les 2 premiers. A l'Assemblée, les Girondins (groupe venu de la Gironde) protestèrent vivement contre ce veto des deux premiers décrets. Le 25 novembre verra la création du Comité de surveillance (futur Comité de sûreté générale).

³⁵² On évalue à 2 000 environ le nombre d'officiers qui émigrèrent dans cette période, jusqu'à la fin de décembre 1791, in : L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.352.

³⁵³ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.16.

Outre-Atlantique, le 28 novembre, arriva à Saint-Domingue la 1^{re} commission civile avec M. Roume, M. Mirbeck et M. Saint-Léger. Le 1^{er} décembre, un grand nombre de soldats, grenadiers, canonniers et matelots, étaient embarqués sur le brick américain *Le Thomas*, pour repasser de la Martinique en France. Pour le 16^e régiment d'infanterie, plusieurs soldats restés à l'hôpital, lors du départ de leurs camarades sur *L'Embuscade*, allaient rejoindre leur corps en métropole ³⁵⁴.

Le 9 décembre, le gouvernement Feuillant aura comme ministre de la Guerre (du 7 décembre 1791 au 9 mars 1792) le comte Louis-Marie-Jacques-Almaric de Narbonne-Lara. Trop modérés, les ministres Feuillants seront remplacés par les Brissotins (du député Brissot) – ou Girondins.

A la fin de l'année 1791, on comptabilisait 20 officiers actifs issus originellement du régiment d'Agénois ayant émigré (*Tabl. n°14. Décompte fin 1791, des officiers actifs, issus originellement du régiment d'Agénois, ayant émigré*).

On notera que les départs en émigration furent plus importants à la fin de l'année 1791 sur les mois d'octobre (6) et de novembre (5) ³⁵⁵ :

Janvier 1791 : 1
Mai 1791 : 1
Août 1791 : 1
Septembre 1791 : 1
Octobre 1791 : 6
Novembre 1791 : 5
Fin 1791 (sans précision) : 2
Mois indéterminés : 3

Sur la période 1791-1794, le taux le plus élevé d'émigration (51,28%) sera durant l'année 1791 (*Graph. n°3. Répartition en chiffres absolus selon les années du nombre d'officiers émigrés (sur une base de 39 officiers actifs émigrés)* ³⁵⁶ :

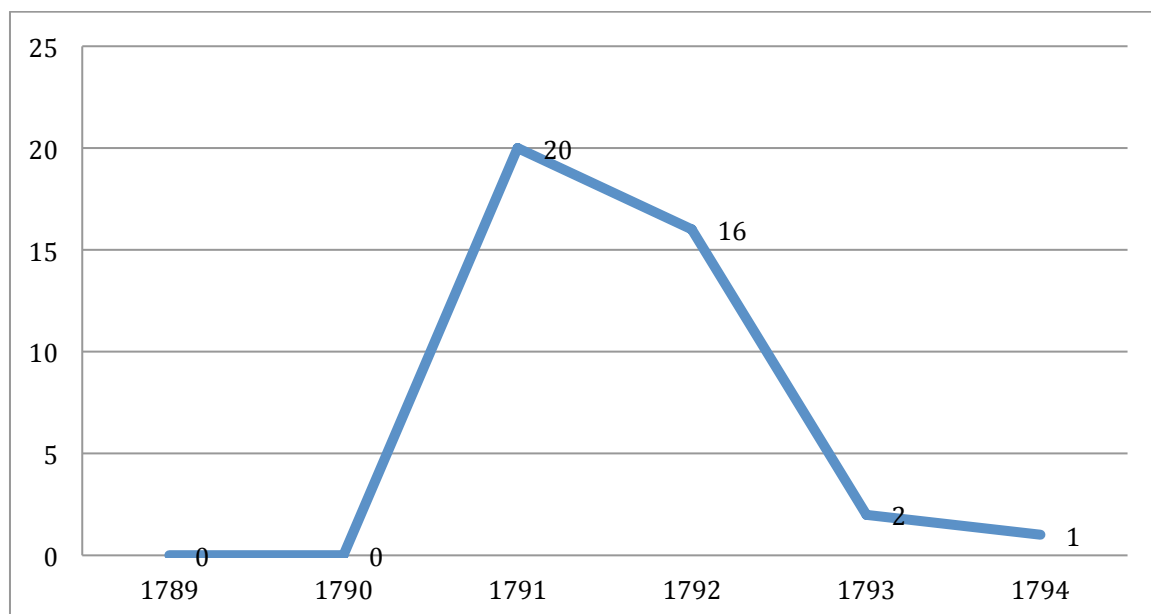
Année 1791 : 20 officiers actifs émigrés (soit 51,28%)
Année 1792 : 16 officiers actifs émigrés (soit 41,02%)
Année 1793 : 2 officiers actifs émigrés (soit 5,13%)
Année 1794 : 1 officier actif émigré (soit 2,56%)

³⁵⁴ G. de Lhomel, *Jean-Pierre-Antoine, comte de Béhague, lieutenant général de armées du roi, 1727-1813*, Abbeville, Imp. Lafosse, 1907, p.220-221.

³⁵⁵ *Répartition en chiffres absolus selon les mois, du nombre d'officiers émigrés (sur une base de 20 officiers actifs émigrés)*.

³⁵⁶ *Répartition en chiffres absolus et en pourcentage selon les années du nombre d'officiers émigrés (sur une base de 39 officiers actifs émigrés)*.

Graph. n°3. Répartition en chiffres absolus selon les années du nombre d'officiers émigrés (sur une base de 39 officiers actifs émigrés)



On notera que le plus grand nombre d'abandons eut lieu en novembre 1791 ³⁵⁷ :

Abandons : 21

Année 1789 : 1

Octobre : 1

Année 1790 : 6

Mars : 1

Juillet : 2

Août : 1

Septembre : 1

Mois indéterminés : 1

Année 1791 : 9

Juillet : 1

Août : 1

Septembre : 1

Octobre : 1

Novembre : 5

Année 1792 : 1

Février : 1

Année 1793 : 3

Juin : 1

Août : 1

Octobre : 1

Année 1794 : 1

Février : 1

³⁵⁷ Répartition en chiffres absolus des abandons selon les années (sur une base de 71 officiers actifs entre 1789 et 1794).

Les démissions seront plus nombreuses entre les mois de septembre et décembre 1791 ³⁵⁸ :

Démissions : 28

Année 1789 : 0

Année 1790 : 4

Janvier : 1

Juillet : 1

Septembre : 2

Année 1791 : 16

Avril : 3

Juin : 1

Juillet : 1

Septembre : 4

Octobre : 1

Novembre : 3

Décembre : 3

Année 1792 : 6

Janvier : 1

Février : 1

Mai : 2

Juin : 1

Août : 1

Année 1793 : 2

Avril : 1

Novembre : 1

Dans le courant de l'année 1792, le 1^{er} bataillon du 16^e régiment d'infanterie était en garnison à Tours (Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire). Le 1^{er} février, **M. de Soyres de La Barde**, ex-major provincial, était nommé par le roi, major du régiment de Beauvoisis (alias Beauvaisis). Il refusera cette place et expliquera *a posteriori* son geste dans un mémoire remis en 1834 (retranscription ci-dessous) :

Mémoire pour demander le grade de colonel.

A Saint-André(-de-)Cubzac (Gironde). Le 29 juin 1834.

N'ayant pas partagé l'opinion de ceux qui espéroient par leur rassemblement en pays étrangers arrêter les manœuvres des factieux, fortement persuadé au contraire que c'étoit faciliter leurs manœuvres, je sollicitois en 1791 mon remplacement, et pour le dégager des vains intérêts, j'abandonnois en don mon traitement de réforme.

Le 24 mars 1792, je reçu une lettre de Mr. le comte de Narbonne, alors ministre de la Guerre datée du 1^{er} février ; qui m'annonçoit que Sa Majesté m'avoit nommé à la place de major du Rég. de Beauvoisy, en garnison à Landau, où je devois être rendu le 1^{er} mars.

Le retard extraordinaire de cette lettre, le régt., le lieu où il étoit et la situation des choses à cette époque ; me fit douloureusement sentir l'impossibilité où j'étois d'être dans cette place utile au service de Sa Majesté. Je répondis le 25, exposois mes raisons, pris Mr. de Narbonne, de supplier Sa Majesté d'agréer mes raisons et de

³⁵⁸ Répartition en chiffres absolus des démissions selon les années (sur une base de 71 officiers actifs entre 1789 et 1794).

daigner m'employer ailleurs ; en l'assurant que j'étois bien plus indigné de la perfidie de ses ennemis qu'effrayé de leur nombre.

Je n'eus pas de réponse et depuis cette époque constamment en butte aux vexations qu'ont eu à éprouver les honnêtes gens, et particulièrement tous les gentils-hommes qui comme moi avoient perdu les droits féodaux. J'ai souffert avec le courage du devoir l'incarcération et tous les genres de contrariété qui multiplioient les divers caractères d'atrocité des gouvernements qui ont désolé la France. Dans toutes les circonstances, dans toutes les occasions que m'ont fournis mes rapports de société et d'affaire, je n'ai pas perdu de vue une seule occasion de déprécier ses divers gouvernements, d'en faire sentir les inconvénients et de relever l'avantage qu'il y auroit pour tous de revenir aux Bourbons sous domination seule desquels nous pouvions espérer la Paix et la tranquillité.

Je n'avois jamais été à une assemblée, j'avois refusé toutes les nominations qui m'avoient porté en 1812 au mois d'août. Je reçus le brevet de Président du canton. L'éloignement que l'on me connoissoit pour les places fit que le maire, auquel ce brevet avoit été envoyé pour me le transmettre en parla à quelques voisins ; et tous ensembles vinrent me solliciter de l'accepter. Cette place exige peu de fonction je l'acceptois.

Au mois de 7bre 1813, étant allé réclamé à Mr. Le Préfet contre une injustice qu'on faisoit à un malheureux relativement à la Garde Nationale active ; Mr. Le Préfet me dit qu'il y avoit beaucoup d'abus et me proposa pour les faire cesser d'accepter la place de chef de la Légion ; je répondis vaguement, huit jours après je reçus une lettre qui me pressoit encore et me demandoit une réponse catégorique. Les circonstances ayant fortement augmenté, l'espoir que j'avois toujours en l'heureux retour de mes Princes légitimes ; les droits que me donnoit la recherche qu'on faisoit de moi, à la confiance aux moyens que je proposerois pour atténuer les vexations dont cette formation étoit le sujet et le prétexte l'influence que j'aurois à déterminer de ce corps me firent accepter.

Si je n'ai pu être aussi utile que je l'avois espéré, j'ai eu la satisfaction d'empêcher des vexations... J'ai fortement contribué à empêcher la levée en masse générale et plus particulièrement celle de la part de la rive droite de la Dordogne, d'avoir sauvé à cette partie du département bien des vexations, nommément la destruction des Barques qui se trouvoient sur cette rive : Mr. Le général L'Huillie qu'on sollicitoit fortement de l'ordonner eut la bonté de se rendre aux raisons que je lui donnois de l'inutilité et de l'atrocité de cette mesure. Du moment où le mouvement des troupes rendit inutile au département ma présence au quartier général, je me rendis le 3 avril à Bordeaux offrir mes hommages et mes services à Son altesse Royal – Monseigneur le duc d'Angoulême en l'assurant que j'aurois esté plus empressé à le faire si je n'avois occasion de la servir mieux ou j'étois.

Son altesse Royale daigna me témoigner sa satisfaction et agréa mes services & ceux de mon fils avec la bonté qui caractérise les Princes de cette auguste Maison. Les circonstances ont rendu sans mérite le sacrifice de mon existence et de celle de mon fils qui pouvoit entraîner ma démarche qui étant un devoir ne peut avoir que celui que daignera y attacher sa Majesté, et quelle que soit sa volonté elle sera suffisante à celui qui par sentiment sera toujours prêt à tout sacrifier pour son service.

Dans la nuit du 7-8 février, **M. Feydeau de La Coussaye**, ex-capitaine en second démissionnaire, était massacré par des brigands en son château. Dès septembre 1791, il avait prévu (dans le cadre de la loi de nationalisation des biens du clergé) d'acquérir des domaines à Châtillon, à l'instar de **M. de Pignol de Rocreuse** qui en profitera pour acquérir la ferme d'Aubigny et l'abbaye de Cormery. **M. Feydeau de La Coussaye** amassa une somme si considérable qu'elle attira les convoitises et bientôt précipita sa mort. Le 9 février, les biens des émigrés étaient déclarés biens nationaux (disposition validée par la loi du 30 mars suivant).

Un état des lieux de troupes daté de mars 1792 donnait la composition de la compagnie des officiers du régiment d'Agénois-infanterie au sein de l'armée des princes : on y comptait 14 officiers encadrants (dont 8 issus du 16^e régiment d'infanterie) et 40 volontaires, dont :

- 1 commandant en premier,
- 1 commandant en second, **M. d'Asnières de La Chataigneraie** (du 16^e régiment d'infanterie),
- 4 chefs de sections, dont **M. d'Houdetot de Colomby**, **M. de Parfouru de Jouveaux** et **M. de Bruges** (du 16^e régiment d'infanterie),
- 8 chefs d'escouades, dont **M. de Lustrac**, **M. Ague de La Voute**, **M. de Muraige de Wéry** et **M. Le Sage** (du 16^e régiment d'infanterie),
- 40 volontaires,

soit un total de 54 individus, dont 29 provenaient du 16^e régiment d'infanterie (ex-Agénois), un des régiments de Bresse, un de Conti-dragons, deux d'Artois, deux des bataillons de garnisons, un garde côtes, un du Royal-Pologne-cavalerie, un de La Tour-du-Pin, un des grenadiers royaux, un de la Marine Royale, 11 divers et trois de Béarn. La compagnie fut dirigée sur Hal (alias Hall, province du Brabant flamand, au sud de Bruxelles), et passa sous le commandement du chevalier Jacques-Thomas de L'Huillier de Rouvenac.

Concernant les colonies, le 4 avril, l'Assemblée législative accordait aux hommes noirs libres des droits égaux à ceux des hommes blancs (à Saint-Domingue). Le 11 avril, **M. de Voisin du Vernay**, capitaine commandant au 2^e bataillon du 16^e régiment d'infanterie, se rembarquait sur la frégate *L'Inconstante* pour rejoindre ses camarades à Saint-Domingue. A son arrivée il sera victime d'une tentative d'empoisonnement.

Les ministres Girondins désirant ardemment la guerre pour exporter la Révolution au-delà des frontières, le roi Louis XVI, le 20 avril, proposait à l'Assemblée un vote pour décider si la guerre devait être déclarée au roi de Bohême et de Hongrie (son neveu, l'empereur François II). Elle fut déclarée, mais celle-ci commençait mal³⁶⁰. Les soldats n'obéissaient pas (troupes sujettes aux paniques ; par dérision, on les surnommait *vaincre ou courir*), les chefs étaient incompetents, l'intendance était inexistante. Dans les Pays-Bas autrichiens, à Marquain, le maréchal de camp Théobald de Dillon (sous les ordres de M. de Rochambeau à l'armée du Nord) était massacré par ses troupes qui pensaient avoir été trahies. A cette guerre s'ajoutaient des troubles dans l'ouest de la France, suscité par des prêtres réfractaires. Les effectifs

³⁵⁹ SHD/GR/2Ye/3832.

³⁶⁰ Première coalition (1792-1797), formée par la Prusse et l'Autriche en mai 1792 suite à la déclaration de guerre de la France. S'y rallieront ensuite l'Angleterre et les Provinces-Unies (février 1793), puis l'Espagne (mars 1793), le Portugal, les Deux-Siciles et la Sardaigne.

français de l'armée de Terre ne s'élevaient plus à cette époque qu'à environ 80 000 hommes et étaient dépourvus d'un nombre suffisant d'officiers.

La compagnie des officiers du régiment d'Agénois-infanterie (54 personnes) fut dirigée sur la ville de Trèves, en Allemagne, proche de la frontière luxembourgeoise (arrivée le 30 avril) et fit partie dorénavant de la 6^e division commandée par le prince de Berghes. Le 15 mai, **M. Picault des Dorides** était nommé général de brigade (maréchal de camp), commandant la place de Belle-Île-en-mer et commandant provisoirement l'ensemble des troupes du département du Morbihan. Le 22 mai, **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**, lieutenant général, accusé d'avoir des intelligences avec les émigrés, démissionnait et émigrerait en Espagne. Le 23 mai, une loi était instituée sur la situation des officiers et des soldats ayant quitté leurs drapeaux sans congés.

Le 27 mai, le marquis Armand-Charles Tuffin de La Rouërie (alias *colonel Armand*) recevait officiellement l'ordre d'organiser un soulèvement en Bretagne et dans l'ouest de la France. **M. de Kermarec de Traurout (L-J-E.)**, capitaine commandant démissionnaire, officier émigré dans l'armée des princes rejoignait *L'Association bretonne* (alias *Conjuration bretonne*) (entre octobre 1792 et janvier 1793), avec son frère **M. de Kermarec de Traurout (M-C-P.)**. Le même jour, par le décret Guadet, l'Assemblée votait l'emprisonnement des prêtres réfractaires. La nuit du 31 mai, lors d'une réunion organisée par le marquis Tuffin de La Rouërie au château de Saint-Ouen-la-Rouërie plusieurs conjurés furent arrêtés sur dénonciation. Le marquis Tuffin de La Rouërie parvint à s'enfuir. La trahison la plus notable fut celle de son supposé ami, le médecin et espion révolutionnaire Valentin-Marie-Magloire Chevetel³⁶¹.

Le 8 juin, un décret du général-ministre de la Guerre Joseph-Marie Servan de Gerbey créait près de Paris un camp de 20 000 gardes nationaux fédérés, fidèles à la Révolution, prêts à intervenir en cas d'invasion ennemie ou de trahison des généraux et de la cour. Le 17 juin, **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)**, maréchal de camp, arrivait à l'armée royale dissidente, division du prince de Condé et informait le prince de Condé des instructions secrètes dont il avait la charge de la part du comte de Provence :

Nous franchîmes très tard la frontière. Nous arrivâmes quelques jours après à Worms. Mon arrivée y fit quelque bruit. Je rencontrai plusieurs officiers de mon ancien régiment qui me dirent d'un air un peu narquois « Ah ! vous voilà enfin, monsieur le vicomte ! il est temps, comment vous portez-vous ? » partout où je passais on m'adressait des mots fâcheux : « Ah ! vous voilà, etc., etc. » Je vis clairement qu'on me trouvait retardataire, et que ma présence tardive ne produisait pas un bon effet.

(...)

Je ne cachais rien au prince de Condé de la façon peu gracieuse avec laquelle j'étais accueilli à Worms. « Je m'en doutais, mon cher vicomte dit-il, mais soyez tranquille, tout cela va s'arranger. Avez-vous conservé le billet de Monsieur ? » Je répondis affirmativement. « Eh bien ! donnez-le-moi, j'en ferai bon usage : et sur-le-champ il donna l'ordre de faire venir auprès de lui le corps des officiers de mon ancien

³⁶¹ Médecin ayant soigné la femme du marquis Tuffin de La Rouërie, il sera introduit par ce dernier comme médecin consultant auprès du comte de Provence. De retour en Bretagne en 1792, il prit connaissance de la *Conjuration bretonne*. Devenu, entre temps, un révolutionnaire convaincu et espion (sous le pseudonyme de Latouche), il informa M. d'Anton de cette conspiration.

régiment, et plusieurs autre gentilshommes ennemis des retardataires.

*Quand ils furent arrivés, M. le prince de Condé s'exprima en ces termes : « Si plusieurs de vous, messieurs, trouvez que **M. le vicomte de Vormeuil** a trop tardé à nous rejoindre, je vais vous en dire la raison. Aussitôt il déploya un papier et lut à haute voix ce qui suit : « **M. le vicomte de Vormeuil restera à son poste le plus longtemps qu'il le pourra. Je le juge nécessaire pour le bien du service du roi, pour le triomphe de la bonne cause, étant assuré que sa présence en France peut dans ce moment être de la plus grande utilité** ».*

Signé : Stanislas-Xavier, comte de Provence, frère du roi ³⁶².

Le 19 juin, les titres de noblesse étaient brûlés. Le même jour fut sanctionné par le roi, un décret datant de septembre 1791, qui stipulait que les déserteurs, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la promulgation de la loi, bénéficieraient de l'amnistie ; les officiers qui avaient abandonné leurs emplois se trouvaient donc compris dans cette mesure. Ce fut la 11^e tentative (et ultime) pour faire revenir les officiers émigrés.

Le 20 juin se déroula la *Journée des Tuileries*. Après le renvoi de ministres Girondins, 6 000 personnes conduites par le brasseur Santerre, se ruèrent à l'Assemblée puis au château des Tuileries. Le roi Louis XVI maintint son veto, mais le peuple l'obligea à s'humilier en le faisant boire à la santé des Sans-Culottes ³⁶³ et à se coiffer de leur bonnet phrygien.

Début juillet, la Prusse déclara la guerre à la France. Le 11 juillet, devant l'avance rapide des ennemis, l'Assemblée nationale décréta la *Patrie en danger*. 20 000 volontaires (appelés les *Volontaires de 92*) s'enrôlèrent pour partir vers les frontières. Le même mois, le 16^e régiment d'infanterie se basait à proximité de la frontière à Epernay (Grand Est, Marne). Le 25-26 juillet, dans un ultimatum (dénommé le *Manifeste de Brunswick*), la Prusse et l'Autriche menacèrent de raser Paris s'il était fait violence au roi. Le 1^{er} août, le duc Charles-Guillaume-Ferdinand de Brunswick, général en chef des armées du roi de Prusse, publiera ce manifeste.

La compagnie des officiers du régiment d'Agénois-infanterie était encore à Trèves (Allemagne, Land de Rhénanie-Palatinat) en août 1792 lorsque le roi de Prusse passa en revue la presque totalité de cette division de l'armée royale dissidente. A cette période, l'effectif de l'armée des princes s'élevait, sur le papier, à plus de 24 000 hommes, bien que selon d'autres estimations de l'époque, elle aurait été, en réalité, de 13 à 14 000 hommes. Elle était divisée en 3 corps :

- la division commandée par Monsieur et le comte d'Artois, forte de 14 249 hommes, était rattachée à l'armée prussienne aux ordres du duc de Brunswick,
- la division du prince de Condé, placée sous le commandement du général-prince d'Esterhazy, comptait 5 502 hommes,

³⁶² P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil...*, op. cit., p.65-66.

³⁶³ Nom sous lequel se désignent à partir de 1792, les agitateurs parisiens issus du petit peuple d'artisans et de commerçants. Ils se rangent suivant la Constitution de 1791 parmi les *citoyens passifs*, faute d'avoir les ressources financières nécessaires pour être *citoyens actifs*. Nombreux dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel, ils se répartissent en 48 sections parisiennes (circonscriptions électorales). Ils sont appelés sectionnaires.

- la division du duc de Bourbon, forte de 4 316 hommes, était stationnée aux Pays-Bas avec l'armée autrichienne du feld-maréchal-comte Joseph de Croix de Clairfayt³⁶⁴.

Le 3 août, les sections de Sans-Culottes demandèrent la déchéance du roi Louis XVI. Devant l'inaction du gouvernement, le 10 août, les Sans-Culottes (sections parisiennes : section du faubourg-Saint-Antoine 12 000 hommes et 5 000 provinciaux dont les marseillais) prirent d'assaut le Palais des Tuileries et massacrèrent la Garde suisse du roi. Le palais était défendu par :

- 1 100 suisses (786 morts),
- 2 000 gardes nationaux (en partie gagnés aux républicains),
- 900 gendarmes avec artillerie,
- 150 gentilshommes volontaires.

Le roi Louis XVI se réfugia auprès de l'Assemblée qui le déposa de ses fonctions et prérogatives régaliennes. L'Assemblée législative prononça la suspension du roi par 250 voix et 550 abstentions sur 800 votants. Au soir du 10 août 1792, la monarchie n'était plus. L'Assemblée nationale créa la Convention nationale qui seule, pourrait décider du sort du roi et d'une nouvelle constitution.

Le 11 août 1792, l'Assemblée législative remit officiellement le pouvoir à un Conseil exécutif provisoire de 6 membres (anciens ministres Girondins : MM. Jean-Marie Roland de La Platière, Etienne Clavière, Joseph-Marie Servan de Gerbey ; et Jacobins : MM. Georges-Jacques d'Anton (dit Danton), Gaspard Monge de Péluse, Pierre-Henri-Hélène Lebrun-Tondu). Le 13 août, la famille royale était transférée à la prison du Temple. Le 15 août, apprenant la suspension du roi, la Vendée se souleva.

Le 16 août, la Commune érigée en assemblée souveraine, créait 6 comités exécutifs, dont le Comité de surveillance qui avait des pouvoirs dictatoriaux. Le 18 août, la Convention, par décret supprimait les congrégations séculières, principalement enseignantes et hospitalières. Le 20 août, devant une situation insurrectionnelle, M. du Motier de La Fayette quittait la France avec son état-major, et était remplacé par Charles-François du Perrier du Mouriez (dit Dumouriez), maréchal de camp, commandant de la garde nationale de Cherbourg et ex-gouverneur du château de Caen.

Le 23 août, le maréchal-comte Nicolas de Luckner, commandant l'armée du Nord, était guillotiné, et remplacé par M. Kellermann. Le 29 août, le tribunal criminel décrétait des perquisitions nocturnes à domicile et des arrestations de suspects (12 000 personnes).

Entre le 1^{er} et 7 septembre eut lieu une promotion extraordinaire de 14 lieutenants généraux et de 21 maréchaux de camp (le 7), en plus des 9 (nommés le 1^{er} septembre). A la même période, entre les 2-3 et 4 septembre, eut lieu le premier massacre collectif dit *Massacres de septembre* (1 400 détenus massacrés, dont 300 prêtres). Le 3 septembre, **M. Mousin**, chef de bataillon, était nommé lieutenant-colonel commandant le 4^e bataillon de volontaires de Paris (2^e bataillon, ci-devant 4^e, dit le 1^{er} des sections armées de Paris). De retour à Paris, il rentrait dans la classe des citoyens actifs et se retirait dans une petite habitation champêtre. En septembre, la compagnie des officiers du régiment d'Agénois-infanterie (armée royale dissidente) se dirigeait sur Stadtbredimus (canton de Remich, Luxembourg) et Hettange-

³⁶⁴ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.46.

Grande (Moselle, à cinq kilomètres de la frontière franco-luxembourgeoise).

Outre-Atlantique, le 18 septembre, à Saint-Domingue, arrivait la 2^e commission civile avec M. Ailhaud, Etienne Polvérel et Léger-Félicité Sonthonax³⁶⁵, chargée à la fois d'appliquer le décret du 4 avril et de réprimer l'insurrection des esclaves.

Le 20 septembre, les généraux du Perrier du Mouriez et Kellermann prirent position sur les hauteurs de Valmy (à 10 km de Sainte-Ménéhould dans la Marne) avec une armée de 52 000 hommes contre une armée prussienne de 70 000 hommes (34 000 Prussiens, 30 000 Autrichiens, 6 000 émigrés dont la compagnie des officiers d'Agénois-infanterie).

La canonnade française empêcha les Prussiens de remporter la victoire. Le duc de Brunswick rappella ses troupes. Plus de 30 000 boulets furent tirés lors de l'engagement. 184 Prussiens et 300 Français républicains moururent dans cet affrontement.

b. De la Convention nationale au Directoire, 1792-1795 (An IV)

Le 21 septembre ce fut la fin de la Législative et l'entrée en fonction de la Convention nationale qui se réunit la première fois (réf. Ill.32³⁶⁶).

On comptait au sein de la nouvelle Assemblée 749 conventionnels : Les Girondins (droite : 200), les Montagnards (gauche : 140), les Centristes (appelés ironiquement le Marais : 160). Le reste était fluctuant. D'un côté, il y avait donc les Girondins (plutôt originaires des grands ports) qui représentaient la bourgeoisie fortunée, possédante, industrielle et commerçante. Ils voulaient décentraliser le pouvoir, désiraient que la capitale (Paris) ne représente qu'un quatre-vingt-troisième d'influence (comme chacun des autres départements), et que le commerce et les prix soient libres. De l'autre côté, il y avait les Montagnards qui représentaient la bourgeoisie moyenne et les classes populaires. Cette bourgeoisie moyenne allait se servir des Sans-Culottes comme d'une main-armée. Ils voulaient que la capitale (Paris) soit le centre de la France, que le gouvernement ajoute à une centralisation des pouvoirs, une autorité sans faille, y compris dans le commerce qui serait rigoureusement surveillé et organisé. Un des premiers actes de la Convention nationale fut d'abolir la royauté (réf. Ill. n°33³⁶⁷). La République était proclamée à l'unanimité. Cet acte fut un accélérateur d'émigration massive de la classe nobiliaire.

³⁶⁵ Léger-Félicité Sonthonax : commissaire civil à Saint-Domingue - nommé le 29 avril 1792 et arrivé sur l'île le 18 septembre 1792 - , avec Etienne Polvérel et Ailhaud, et futur député de Saint-Domingue au Conseil des Cinq-Cents en septembre 1796). Il se heurta à une révolte des colons blancs alliés aux Anglais (décembre 1792). Sur la défensive, menacés d'être chassés de l'île, les commissaires prirent des mesures d'urgence sans consulter la Convention : formation d'une *Légion de l'égalité* mélangeant soldats blancs et de couleur ; intégration dans leur armée des esclaves en fuite puis affranchissement de ceux qui se battaient pour la République. Il fut le premier législateur abolitionniste français en promulguant l'abolition générale de l'esclavage dans la province du Nord de Saint-Domingue, plusieurs mois avant que la Convention ne décide, à Paris, l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies le 4 février 1794 (l'Assemblée législative avait déjà accordée le 4 avril 1792, la pleine citoyenneté à tous les libres de couleur : hommes, femmes et enfants).

³⁶⁶ Illustration n°32, *La France sous la Convention*, 21 septembre 1792 – 26 octobre 1795, XXe s., Encyclopédie Larousse en ligne, https://larousse.fr/encyclopédie/Images/la_France_sous_la_Convention/1011273.

³⁶⁷ Illustration n°33, *Décret de la Convention abolissant la Royauté, 21 septembre 1792*, 21 septembre 1792, Assemblée nationale, Extrait Coffret affiche du 1er décret 1792, 25,5 x 32 cm.

Le 22 septembre, la République datait ses actes de l'An I de la République, soit le 1^{er} Vendémiaire de l'An I ³⁶⁸. Le 4 Vendémiaire de l'An I (25 septembre), la République était *une et indivisible*. Après la victoire républicaine de Valmy, les frères du roi et le duc de Bourbon seront contraints de licencier leurs troupes (entre les 23 et 25 novembre), le roi de Prusse décidant de cesser toute subvention à partir du 11 Frimaire de l'An I (1^{er} décembre). L'émigration entra alors dans une phase de dispersion. Le prince de Condé refusa de licencier ses hommes et conserva son armée (à la solde de l'Autriche entre novembre 1792 et fin 1794, puis de l'Angleterre entre fin 1794 / début 1795 et octobre 1797 - mais toujours attachée aux Autrichiens -, ensuite de la Russie entre octobre 1797 et 1800, puis une dernière fois à la solde britannique entre 1800 et février 1801).

Le 10 Vendémiaire de l'An I (1^{er} octobre 1792), **M. Prévost** était nommé lieutenant-colonel de la Légion des Pyrénées-Orientales, sous la direction des généraux Jean-François Coquille (dit Dugommier), Catherine-Dominique de Pérignon et Barthélemy-Louis-Joseph Schérer.

Outre-Atlantique, le 11 Vendémiaire de l'An I (2 octobre), **M. de Léaumont de Castille**, capitaine commandant au 2^e bataillon du 16^e régiment d'infanterie, était nommé adjudant-général de la province Sud de Saint-Domingue.

Le 12 Vendémiaire de l'An I (3 octobre), la démission du ministre de la Guerre M. Servan de Gerbey ³⁶⁹ et son remplacement par Jean-Nicolas Pache le 27 Vendémiaire (18 octobre) ³⁷⁰, après un court intérim de Pierre-Henri-Hélène-Marie Tondu-Lebrun ³⁷¹, donnèrent le signal d'une rigueur plus grande à l'égard des officiers suspects ³⁷².

Le détachement du 16^e régiment d'infanterie (basé à Epernay) ne ralliera l'armée du général Kellermann que le 20 Vendémiaire de l'An I (11 octobre suivant), et passera ensuite en renfort dans l'armée du Nord :

Il part d'ici le 11, pour l'armée de Kellermann qui se trouve à Domballe, 17 compagnies de gendarmerie nationale, 3 compagnies de chasseurs nationaux, les hussards de la Mort cantonnés à l'Epine, et les canonnières de Paris qui se trouvent sans canons ; en outre, un bataillon du ci-devant Agénois qui se trouve à Epernay.

Un convoi d'artillerie arrivant de Metz, et composé de 32 voitures chargées de canons, mortiers, boulets et poudre part demain pour la même destination. Trente-six déserteurs du ci-devant Berwick qui passa à l'ennemi ont été arrêtés par les hussards de Kellermann et conduits ici ; ils passent à Troyes ³⁷³.

³⁶⁸ Le calendrier républicain ne sera vraiment appliqué pour tous que le 15 Vendémiaire de l'An II (6 octobre 1793) et sera annulé par l'empereur Napoléon Ier le 1^{er} janvier 1806. Ce calendrier comportait 12 mois de 30 jours, soit un total de 360 jours. Pour atteindre le nombre de 365 jours un quart, on ajouta 5 jours complémentaires au calendrier, plus un les années bissextiles (jours complémentaires).

³⁶⁹ Joseph-Marie Servan de Gerbey, ministre de la Guerre du 9 mai 1792 au 13 juin 1792 et du 10 août 1792 au 7 octobre 1792.

³⁷⁰ Jean-Nicolas Pache, ministre de la Guerre du 18 octobre 1792 au 4 février 1793.

³⁷¹ Pierre-Henri-Hélène Lebrun-Tondu, ministre de la Guerre du 3 octobre 1792 au 18 octobre 1792, puis du 1^{er} avril 1793 au 4 avril 1793.

³⁷² L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.512-513.

³⁷³ Miles, *Le régiment d'Agenois...*, op. cit., p.236, 331, 449 ; Publication de la réunion des officiers, *Histoire du 42^e régiment...*, op. cit ; *La Gazette nationale ou le Moniteur universel*, 12 octobre 1792, p.1211.

Le 24 Vendémiaire de l'An I (15 octobre) marqua la suppression de la croix de Saint-Louis, renommée depuis Décoration militaire. Le 2 Brumaire de l'An I (23 octobre), un décret bannissait à perpétuer les émigrés et condamnait à mort ceux qui rentreraient. Il n'y avait plus aucune possibilité légale de rentrer en France pour les officiers émigrés.

Le 5 Brumaire de l'An I (26 octobre), Jacques-Hyacinthe Le Blanc de La Courbe était nommé colonel commandant du 16^e régiment d'infanterie.

Le 16 Brumaire de l'An I (6 novembre), le général du Perrier du Mouriez battait les autrichiens à Jemmapes (alias Jemappes, ancienne localité des Pays-Bas autrichiens, près de Mons, réf. Ill. n°34 ³⁷⁴).

Le 30 Brumaire de l'An I (20 novembre) est marqué par la découverte de l'armoire de fer contenant la correspondance du roi Louis XVI avec l'étranger. M. de Robespierre exigera le procès du roi et demandera sa mort pour trahison envers la Nation.

Le 4 Frimaire de l'An I (24 novembre), la compagnie des officiers du régiment d'Agénois-infanterie suivit le sort du 2^e bataillon de l'armée des princes dont elle faisait partie (ce 2^e bataillon comprenait, entre autres, les compagnies des officiers des régiments de Champagne, de Dauphiné, d'Agénois, de Lorraine, de Poitou, de Languedoc, et de Royal-deux-Ponts), et était licenciée dans la région de Spa-Malmédy (Pays-Bas autrichiens, sud de Liège, près de la Rhénanie allemande). A Ham (Pays-Bas autrichiens, au nord de Liège et de Louvain), des dispositions étaient prises par les princes le 25 Frimaire de l'An I (15 décembre) et le 1^{er} Pluviôse de l'An I (20 janvier 1793) relatives à l'attribution des secours (financiers) aux émigrés licenciés.

De son côté, le 7 Frimaire de l'An I (27 novembre), le 1^{er} bataillon du 16^e régiment d'infanterie prenait part à la conquête des Pays-Bas autrichiens ³⁷⁵ et faisait le siège de la ville de Namur (où il prendra garnison) :

Au mois de novembre, le 1^{er} bataillon du 16^e est désigné pour faire partie de la division Duhamel, du corps du général d'Harville. Le 27 de ce mois, ce corps d'armée vient de prendre ses cantonnements en avant de Namur, sur la rive gauche de la Sambre. Il forme une ligne de circonvallation destinée à assurer les travaux du siège de la citadelle de cette ville, entrepris par l'armée des Ardennes. Après ce siège, la garnison capitule le 2 décembre 1792, abandonnant 8 drapeaux. A cette époque, le général Dumouriez prend le commandement de l'armée de Belgique, formée des armées combinées du Nord, des Ardennes et de la Belgique. L'armée prend ses quartiers d'hiver en avant de la Meuse. Le 1^{er} bataillon du 16^e régiment fait partie de la division de droite ou de réserve, du général d'Harville et de la brigade Duhamel. Il occupe Huy ; son effectif est de 624 hommes ³⁷⁶.

³⁷⁴ Illustration n°34, *Historical Map of Belgium in 1792-1794 : North Brabant, Brabant, Liege, Flanders, Luxemburg*, Battles of : Jemappes, November 6-1792 ; Neerwinden, March 18-1793 ; Hondschoote, September 6-8-1793 ; Wattignies, October 15-16-1793 ; Tourcoing, May 18-1794 ; Fleurus, June 26-1794), *Gardiner's French Revolution*, 1905, University of Texas. Austin, *The Public Schools Historical Atlas*, Ed. C. Colbeck.

³⁷⁵ Première tentative d'annexion des Pays-Bas autrichiens et occupation par les Français, de 1792 à 1793. La Seconde réoccupation se fera de 1794 à 1795.

³⁷⁶ M. Poitevin, *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, op. cit., p.21-22.

Le 13 Frimaire de l'An I (3 décembre), la Convention décida que le roi Louis XVI serait jugé pour trahison. Le 21 Frimaire de l'An I (11 décembre), le projet de M. de Robespierre sur la comparution du roi était voté par 707 voix sur 718. Au même moment, son frère, le comte de Provence était à Liège (Belgique), puis passera à Hamm (Allemagne, Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, près de Dortmund).

Le 9 Nivôse de l'An I (29 décembre), la Convention décréta que les commissaires envoyés par elle à l'armée de Belgique et aux autres armées de la République auraient le pouvoir de prononcer provisoirement toutes destitutions qu'ils jugeraient nécessaires pour le maintien ou le rétablissement de l'ordre public, à charge pour eux d'en délibérer en commun et de communiquer immédiatement à l'Assemblée les arrêtés qu'ils auraient pris ³⁷⁷.

A la fin de l'année 1792, on comptabilisait 16 officiers actifs (issus d'Agénois) ayant émigré (*Tabl. n°15. Décompte fin 1792 des officiers actifs, issus d'Agénois, ayant émigré*). Les départs s'effectuèrent principalement entre les mois de janvier et de mai 1792 ³⁷⁸:

Début 1792 : 2
Janvier 1792 : 3
Février 1792 : 2
Mars 1792 : 1
Avril 1792 : 1
Mai 1792 : 3
Mois indéterminés : 4

On comptabilisera en tout 28 officiers émigrés en provenance du 16^e régiment d'infanterie, qui se retrouveront dans l'armée royale dissidente ³⁷⁹:

En provenance du 16^e régiment d'infanterie (alias d'Agénois) : 28 (soit 71,79%)

En provenance d'autres régiments et divisions : 11 (soit 28,20%)

Répartis comme suit :

12^e Dragons : 1
Division des 3 Evêchés : 1
Inspection divisionnaire des troupes : 1
Maréchaussée de St-Domingue (prévôté) et milice du petit-Goave : 1
Régiment Angoulême-dragons-cavalerie : 1
Régiment Île-de-France : 1
Régiment inconnu : 1
Régiment Maréchal de Turenne : 1
Régiment Orléans-infanterie : 1
Régiment Royal-Champagne : 1
Régiment Saintonge : 1

Sur les 28 officiers émigrés se retrouvant dans l'armée royale dissidente, 22 se regrouperont dans la compagnie des officiers d'Agénois-infanterie (division LL.AA.RR, armée des princes, *Tabl. n°16. Comptabilisation du nombre d'officiers se retrouvant dans la compagnie des officiers d'Agénois-infanterie, 1791-1792*) ³⁸⁰:

³⁷⁷ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.513.

³⁷⁸ Répartition en chiffres absolus selon les mois du nombre d'officiers émigrés (sur une base de 16 officiers actifs émigrés).

³⁷⁹ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'officiers se retrouvant dans l'armée royale dissidente, selon la provenance d'origine (entre 1791-1792 et sur une base de 39 officiers émigrés).

³⁸⁰ Comptabilisation du nombre d'officiers se retrouvant dans la compagnie des officiers d'Agénois-infanterie, division LL.AA.RR – armée des Princes (entre 1791-1792 (sur une base de 28 officiers dans l'armée royale dissidente).

Compagnie des officiers d'Agénois : 22

Autres répartitions dans l'armée royale dissidente, sur une durée de 1 à 2 ans (1791-1792) : 13³⁸¹.

Division LL.AA.RR – armée des Princes :

Brigade des Mousquetaires du roi (division LL.AA.RR - armée des Princes) : 1

M. de Pignol de Rocreuse (8^e brigade)

Compagnie des Gendarmes écossais et de la Reine-cavalerie (division LL.AA.RR – armée des Princes) : 1

M. de Beaumont d'Autichamp (A-J-E.)

Compagnie des Gentilshommes de Périgord-infanterie (division LL.AA.RR – armée des Princes) : 1

M. Drouilhet de Sigalas

Compagnie des officiers d'Angoulême-dragons-cavalerie (division LL.AA.RR – armée des Princes) : 1

M. de Rayne de Cantis

Compagnie des officiers du régiment de la Reine (division LL.AA.RR – armée des Princes) : 1

M. de La Coussaye de La Grange-Dunac

Division du duc de Bourbon :

Compagnie des officiers d'Orléans-infanterie (division du duc de Bourbon) : 1

M. Le Prestre de Vauban

Compagnie des officiers du régiment de Foix-infanterie (division du duc de Bourbon) : 5

M. d'Asnières de La Chataigneraie

M. Bedeau de Launay

M. d'Houdetot de Colomby

M. Le Sage

M. Pocquet de Livonnière

Division du prince de Condé :

Compagnie des officiers du régiment de Saintonge-infanterie (division du prince de Condé) : 1

M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)

Légion noire de Mirabeau-cavalerie (division du prince de Condé) : 1

M. Santis de La Grange d'Espanan

Dans le courant de l'année 1793, outre-Atlantique (à Saint-Domingue), **M. Vedel de La Mothe**, prévôt de la maréchaussée de l'île et revêtu d'un emploi public en la commune de Cayes-Jacmel, recevait le citoyen Etienne Polverel, commissaire civil de la République, durant 3 jours pour la nouvelle formation des officiers publics. Dans le courant de la même année,

- **M. Chaussepied**, lieutenant en l'hôtel des Invalides, était nommé capitaine commandant de la compagnie de fusiliers révolutionnaires de la Garde

³⁸¹ Attention, plusieurs officiers ont été admis dans d'autres unités avant ou après l'arrivée dans la compagnie des officiers d'Agénois.

nationale, section parisienne des patriotes du Centre, dite Société populaire fraternelle et républicaine de la section des Arcis (An II – 1793-1794 : Sans-Culottes),

- **M. Ague de La Voute** intégrait le régiment Loyal-Emigrant ³⁸² (campagne de Belgique),
- **M. de Bruges** passait en Angleterre avec l'agrément des princes,
- **M. de Gineste de Najac (Ch.)** intégrait le régiment Loyal-Emigrant (campagne de Belgique),
- **M. de La Fitte de Montagut**, officier émigré, passait au service de l'Angleterre. Il s'embarquera pour Saint-Domingue en 1794.

Le 19 Nivôse de l'An I (8 janvier 1793), un décret de l'Assemblée précisa que les officiers suspendus par la Convention, par les commissaires aux armées ou par le pouvoir exécutif, cesseraient d'être payés du jour de leur suspension ; il était spécifié, en outre, qu'aucun officier ne pouvait être réintégré qu'en vertu d'un décret du corps législatif, et ce sans indemnité ³⁸³.

Le 29 Nivôse de l'An I (18 janvier), l'Assemblée vota pour ou contre la condamnation à mort du roi Louis XVI (réf. Ill. n°35 ³⁸⁴) :

- 361 députés se prononcèrent pour la peine de mort, dont Louis-Philippe duc d'Orléans (alias Philippe-Egalité, cousin du roi, père du futur roi des Français Louis-Philippe Ier) devenant tous des régicides,
- 360 députés votèrent contre la peine de mort.

Le 2 Pluviôse de l'An I (21 janvier), le roi Louis XVI, roi des Français, était exécuté (réf. Ill. n°36 ³⁸⁵). Même si cette exécution fut un réel choc, elle ne fut cependant pas un point de non retour symbolique pour les officiers émigrés car il y avait encore le dauphin (Louis-Charles de France) et les frères du roi pour assurer la continuité dynastique des Bourbons sur le trône de France.

Louis XVII (duc de Normandie, dauphin de France, prince royal, réf. Ill. n°37 ³⁸⁶) était, le jour même de l'exécution de son père, reconnu roi de France (*de facto*) par les royalistes, en vertu du principe de la continuité dynastique et de la loi salique. L'exécution du roi Louis XVI détermina quelques-uns des officiers gentilshommes à abandonner leurs drapeaux, et ceux qui étaient restés en France pour protéger les jours du roi, franchirent la frontière à leur tour. D'autres qui n'avaient conservé leurs emplois que parce qu'ils étaient pauvres et n'avaient pas le moyen de partir, furent forcés d'éclaircir leur position ; mais presque tous se retirèrent du service. En même temps, des suspensions nouvelles furent prononcées, pour cause de noblesse ³⁸⁷. Le 9 Pluviôse de l'An I (28 janvier), le dauphin était proclamé roi sous le nom de Louis XVII à Hamm (Allemagne, Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie) par son oncle le comte de Provence (qui en profitait pour s'auto-proclamer régent de France). Le

³⁸² Le Régiment Loyal-Emigrant servit à la solde britannique de 1793 à 1809.

³⁸³ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.513.

³⁸⁴ Illustration n°35, *Déclaration de la peine de mort du roi Louis XVI*, 15, 17, 19 & 20 janvier 1793, Convention nationale, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>).

³⁸⁵ Illustration n°36, *Mort de Louis XVI, 21 janvier 1793*, 1793, estampe, eau-forte, Michel Hennin, Auguste Lesouëf, à Paris, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 9,5 x 16 cm.

³⁸⁶ Illustration n°37, *Louis XVII, roi de France, fils de Louis XVI, né le 27 mars 1785, mort le 8 juin 1795*, estampe, gravure au pointillé, Restauration, Jean-Dominique Canu (1768-1843), graveur & dessinateur, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 11,4 x 8,9 cm.

³⁸⁷ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.513.

comte d'Artois quant à lui était nommé lieutenant général du royaume. Le 10 Pluviôse de l'An I (29 janvier), Louis XVII était proclamé roi à Villingen-Schwenningen (Allemagne, Land de Bade-Würtemberg) par le prince de Condé.

Le 11 Pluviôse de l'An I (30 janvier), le marquis Tuffin de La Rouërie mourait au château de La Guyomarais. *L'Association bretonne* était démantelée. 12 de ses membres seront guillotins le 24 Prairial de l'An I suivant (12 juin). Fin janvier 1793, **M. de Pignol de Rocreuse**, ex-officier dans la 8^e brigade des mousquetaires du roi, armée des princes, était signalé à Tauxigny (Indre-et-Loire), en compagnie du vicaire Delaunay. Il y présentait (avec la complicité de la municipalité) un faux certificat de résidence (fin janvier 1793, district de Loche) où il était indiqué *qu'il avait passé tout son temps au régiment d'Agénois, et à Tauxigny*. Il sera tout de même inscrit sur la liste des émigrés le 20 Pluviôse de l'An I (8 février).

Le 13 Pluviôse de l'An I (1^{er} février), la Convention déclara la guerre à l'Angleterre et à la Hollande (réf. Ill. n°38 ³⁸⁸) :

Après la mort de Louis XVI, les puissances d'Europe qui étaient restées dans une situation expectante, n'hésitèrent plus à entrer dans la coalition. La Convention les prévint et le 1^{er} février 1793 elle déclarait la guerre à l'Angleterre et à la Hollande. Dumouriez, qui commandait l'armée de Belgique conçut un plan, consistant à la fois dans la défense de la Belgique et la conquête de la Hollande. Il comptait prendre à revers les défenses de la Hollande, pendant que le général Miranda, avec son corps, aurait masqué et bombardé Maëstricht et Venloo ³⁸⁹.

Le 16 Pluviôse de l'An I (4 février), Pierre Riel de Beurnonville était appelé au ministère de la guerre ³⁹⁰ en remplacement du ministre Pache, renversé par les Girondins. Dès le 1^{er} Ventôse de l'An I (19 février), **M. du Lau de Soullignonne**, ex-sous-brigadier de la compagnie des gentilshommes de l'Institution de Saint-Louis (armée des princes) est présent dans la ville de Maastricht (alias Maëstricht, anciennement Provinces-Unies) lors de l'encerclement par les Républicains :

Le 19 février, le corps du général Valence investit Maëstricht, défendu par le prince de Hesse, à la tête de 8 000 hommes. Le général Miranda, avec 12 000 hommes, occupa la rive gauche de la Meuse et établit son quartier général à Petersheim. Le 1^{er} bataillon du 16^e régiment qui fait partie de ce corps s'établit à Cauwenbergh. (Note : le siège débute réellement le 21 au soir) Le 23 février, les batteries sont établies en avant de Cauwenbergh et la tranchée est ouverte. Le 24, le feu prend dans la ville ; le général somme, mais sans succès, les assiégés de se rendre ; le feu continue. Le 25, le bataillon du 16^e monte la garde de la tranchée. Mais la lenteur et la mollesse du général Miranda dans les opérations du siège, donnent à l'ennemi le temps de venir au secours de Maëstricht. Les cantonnements de l'armée disséminés entre la Meuse et la Roër sont mal couverts ; et aucune mesure n'a été prise pour le rassemblement de l'armée en cas de mouvement offensif de l'armée ennemie ³⁹¹.

³⁸⁸ Illustration n°38, *A map of the present seat of War on the Northern part of France, including the Netherlands part of Germany*, 1793, John Cary (1755-1835), graveur, à Londres, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 59 x 79 cm.

³⁸⁹ M. Poitevin, *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, op. cit., p.21-22.

³⁹⁰ Pierre Riel de Beurnonville, ministre de la Guerre, du 4 février 1793 au 1^{er} avril 1793.

³⁹¹ M. Poitevin, *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, op. cit., p.23.

Le 3 Ventôse de l'An I (21 février), la loi de l'amalgame, imaginée par le président de l'Assemblée Edmond-Louis-Alexis Dubois de Crancé, fusionnait les hommes dans une même demi-brigade : les régiments de ligne (les *Culs blancs*) et les bataillons de volontaires (les *Bleuets*). Le 6 Ventôse de l'An I (24 février), comme les *Volontaires de 92* quittaient l'armée, pour compenser les pertes, les désertions et l'insuffisance du recrutement volontaire, la Convention décréta une levée de 300 000 hommes :

Tous les citoyens français de 18 à 40 ans accomplis, non mariés ou veufs sans enfants, sont en état de réquisition permanente.

Pendant l'hiver, l'armée du général du Perrier du Mouriez était effectivement passée de 400 000 hommes à 228 000 hommes (suivant l'ancien droit militaire qui permettait aux soldats de rentrer chez eux après une campagne) et avait besoin impérativement de renforts.

Le 16^e régiment d'infanterie (en garnison à Namur) se distinguera, lors du repli des troupes de Miranda du siège de Maastricht :

Le 1^{er} mars, les alliés prennent l'offensive, repoussent nos troupes divisées aux combats d'Eschweiler et d'Aldenhoven. Miranda lève à la hâte le siège de Maëstricht, qui est occupée le 3 mars par l'archiduc Charles. Les troupes de Miranda s'arrêtent entre Viset et Tongres. A ce moment, le 16^e d'infanterie rentre à la division d'Harville et va s'établir à Huy et de cette ville se rend à Namur, le 4 mars 1793. Pendant les événements qui suivirent et la défaite du général Dumouriez, à Neerwinden, le 18 mars, la partie de la division d'Harville qui tenait garnison à Namur, et dont faisait partie le 16^e, avait à lutter contre les entreprises de l'ennemi victorieux³⁹².

En mars 1793, les Américains apprirent avec horreur l'exécution du roi Louis XVI, le bienfaiteur de leur cause :

L'opinion publique américaine vient d'apprendre la triste nouvelle de la décapitation du roi de France. Elle est unanimement et sincèrement blâmée par tous les hommes éclairés.

Les Français viennent de perdre, à cause de ce funeste événement, l'ascendant qu'ils avaient sur le cœur des Américains³⁹³.

Les 17-18 Ventôse de l'An I (7-8 mars) la loi sur les émigrés fut promulguée :

Tout émigré est banni à perpétuité, ses biens confisqués ; tout émigré capturé sera exécuté.

Le 18 Ventôse de l'An I (8 mars), **M d'Augustin de Bourguisson** était nommé lieutenant-colonel du 16^e régiment d'infanterie. Le 20 Ventôse de l'An I (10 mars), le Tribunal révolutionnaire était formé. En Vendée, une armée se constituait (réf. Ill. n°39³⁹⁴). Elle avait

³⁹² L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit. ; M. Poitevin, *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, op. cit., p.23.

³⁹³ B. Van Ruymbeke, *Histoire des Etats-Unis, de 1492 à nos jours...*, op. cit., p.109.

³⁹⁴ Illustration n°39, *Historical Map of Brittany and Vendée, 1793-1796* (extrait), 1912, University of Texas. Austin, *The Cambridge Modern History Atlas*.

pour emblème, non pas la fleur de lys, mais le Sacré-Cœur ; elle se battait pour conserver sa religion, protéger ses prêtres réfractaires. Jacques Cathelineau (dit *le Saint de l'Anjou*), un ancien colporteur, et Jean-Nicolas Stofflet, un officier royaliste lorrain, prirent le commandement de l'armée vendéenne, en même temps que les nobles Maurice-Joseph-Louis Gigost d'Elbée, François-Athanase de Charrette de La Contrie et Henri du Vergier de La Rochejaquelein. Ces Vendéens, que l'on appelait les *Blancs*, s'emparèrent de Cholet le 24 Ventôse de l'An I (14 mars).

Le 27 Ventôse de l'An I (17 mars) de nouveaux combats eurent lieu sous Namur :

3 000 ennemis se présentent sur la route de Louvain. Nous les attaquons à Champion, situé à une heure et demie de Namur et les repoussons après six heures de combat. Le 18, une nouvelle attaque de l'ennemi est repoussée à Andoy ; après un combat de toute la journée, les impériaux perdent 100 hommes. Le général Dumouriez donne l'ordre de la retraite ; la division d'Harville (comprendant le 16^e régiment d'infanterie) évacue Namur, le 23 mars, à 20h00³⁹⁵.

Le même jour, **M. Picault des Dorides**, général de brigade, accusé d'avoir eu l'intention de livrer aux Anglais et aux contres révolutionnaires, la place de Belle-Île-en-mer (ainsi que Saint-Malo), était suspendu de son commandement, destitué comme ci-devant noble, et mis aux fers le 5 Germinal de l'An I (25 mars 1793). Il sera disculpé et réintégrera l'armée.

Le 28 Ventôse de l'An I (18 mars), le 16^e régiment d'infanterie se distinguait cette fois à la bataille de Neerwinden (alias Merwingue, Pays-Bas autrichiens, province du Brabant)³⁹⁶, qui opposa l'armée du Saint-Empire sous les ordres du prince-duc Frédéric-Josias de Saxe-Cobourg, feld-maréchal, et l'armée républicaine française commandée par le général du Perrier du Mouriez. Cette bataille marqua la fin de la première tentative des Français de s'emparer des pays-Bas autrichiens du Sud et le début de l'invasion de la France par les alliés.

Le 29 Ventôse de l'An I (19 mars), les biens des condamnés à mort étaient déclarés nationaux. Le même jour, **M. de Kermarec de Traurout (M-C-P.)** participait dans l'ouest de la France (dans le pays de Fougères) au soulèvement paysan de Landéan (alias *Révolte de la Saint-Joseph*) contre l'enrôlement des 300 000 hommes³⁹⁷. Le 30 Ventôse de l'An I (20 mars), il était arrêté comme suspect, puis relâché à la fin du mois. Le 2 Germinal de l'An I (22 mars), les Vendéens s'emparèrent de Chalonnes.

Chassé de Namur le 28 ventôse de l'An I (18 mars 1793), le 16^e régiment d'infanterie allait occuper Dunkerque et envoyait un détachement au camp de Ghyvelde (commune jouxtant Dunkerque et Bray-Dunes) le 3 Germinal de l'An I (23 mars) :

Le 1^{er} bataillon du 16^e va occuper Dunkerque, commandée alors par le général (Jacques) O'Moran³⁹⁸. Il y laisse 114 hommes et en envoie 221 au camp de Ghyvelde

³⁹⁵ M. Poitevin, *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, op. cit., p.24.

³⁹⁶ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

³⁹⁷ Les bretons étaient, en vertu de l'Edit de 1532, exemptés de service militaire.

³⁹⁸ Jacques O'Moran, général de division irlandais de la Révolution française, vétéran de la guerre d'Indépendance américaine, membre de la société et o. de Cincinnatus. Lieutenant général du 25 août 1792, il reçoit en 1793 le commandement du camp de Cassel où se trouve l'armée du Nord. Il a sous sa responsabilité les places de Cassel, Bergues, Dunkerque et Bailleul. Fin 1793, il commande le camp de Lille, puis commande les troupes de Douai. Il est arrêté (ainsi que le général de brigade Richardot) par le représentant du peuple en mission, pour trahison. Il est guillotiné le 16 Ventôse de l'An II (6 mars 1794).

*commandé par le général (Jérôme-Etienne-Marie) Richardot, placé sous les ordres de O'Moran*³⁹⁹.

Le même jour (le 23 mars), Riel de Beurnonville, ministre de la Guerre, faisait passer à l'Assemblée la liste des officiers déserteurs et émigrés depuis la loi d'amnistie du 15 septembre 1791. Le 6 Germinal de l'An I (26 mars), tous les nobles et les prêtres réfractaires furent déclarés suspects⁴⁰⁰.

Le 7 Germinal de l'An I (27 mars), la Convention déclarait la guerre à l'Espagne.

Le 8 Germinal de l'An I (28 mars) fut signée une nouvelle loi contre les émigrés, les condamnant civilement à la mort (réf. Ill. n°40⁴⁰¹).

En avril 1793, **M. de Pignol de Rocreuse**, inscrit sur la liste des émigrés (du 20 Pluviôse de l'An I, 8 février) quittait la Touraine pour l'Aude, puis passait en Espagne et se plaçait sous les ordres du marquis Claude-Anne de Rouvroy de Saint-Simon. Il sera nommé 1^{er} lieutenant (avec rang de capitaine) dans la compagnie des grenadiers du 1^{er} bataillon de la Légion royale des Pyrénées, alias Légion de Saint-Simon⁴⁰² (jusqu'au 29 Thermidor de l'An II, 16 août 1794), rattachée à l'armée espagnole de Navarre (1794-1795).

Le 12 Germinal de l'An I (1^{er} avril), le général du Perrier du Mouriez faisait emprisonner puis livrer aux Autrichiens les envoyés de la Convention (M. Riel de Bernonville, ministre de la Guerre), les commissaires Armand Camus, François Lamarque, Nicolas-Marie Quinette et Jean-Henri Bancal des Issarts et tentait en vain de lancer ses troupes sur Paris. Le même jour, outre-Atlantique, **M. de Léaumont de Castille**, capitaine commandant au 16^e régiment d'infanterie et adjudant-général de la province sud de Saint-Domingue, démissionnait et émigrerait aux Etats-Unis. Il s'y installera en tant qu'auteur-compositeur de musique et d'opéra⁴⁰³.

Le 13 Germinal de l'An I (2 avril), Jean-Paul Marat, député Montagnard, demanda qu'il fût défendu aux ex-nobles de commander les armées, à moins qu'on n'eût des preuves irrécusables de leur civisme. Le 14 Germinal de l'An I (3 avril), le général du Perrier du Mouriez, replié en Belgique, négociait avec le duc Frédéric-Josias de Saxe-Cobourg, feld-maréchal autrichien qui commandait l'armée coalisée des Pays-Bas, le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle au profit du jeune roi Louis XVII. M. du Perrier du Mouriez et le duc Louis-Philippe de Chartres (futur roi Louis-Philippe I^{er}⁴⁰⁴) passèrent aux Autrichiens et leur livrèrent les territoires belges occupés par les troupes françaises, le 16 Germinal de l'An I

³⁹⁹ M. Poitevin, *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, op. cit., p.24.

⁴⁰⁰ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.17.

⁴⁰¹ Illustration n°40, *Loi contre les émigrés* (page 1), 28 mars 1793, Bulletin des Lois, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>).

⁴⁰² Légion de Saint-Simon, en fonctionnement de 1793 à 1795 (intégrée au sein de l'armée espagnole de Navarre), puis appelée Légion de La Reine. En 1796, le régiment de Bourbon (*Regimiento de Infanteria Borbon*) regroupa les militaires de la Légion de La Reine, du bataillon de la frontière et de la Légion royale des Pyrénées, toujours sous le commandement du marquis de Saint-Simon.

⁴⁰³ M. de Léaumont de Castille deviendra en 1796 le directeur de la Chambre de musique de la ville de Boston, puis de la ville de Providence dans le Rhode-Island (1796-1798). En 1799, il s'installera dans la ville de Charleston, South Carolina, où il deviendra membre de la St-Cecilia Society et organisateur de nombreux concerts. Devenu le leader du Charleston Theatre's Orchestra, il sera également l'auteur de la *Federal Ouverture*, opéra très connu aux Etats-Unis.

⁴⁰⁴ Louis-Philippe d'Orléans (Maison d'Orléans, fils de Louis-Philippe d'Orléans et de Marie-Adélaïde de Bourbon), prince du sang (1814-1830), roi des Français (1830-1848).

(5 avril). Le même jour Jean-François Delacroix (dit Lacroix d'Eure-et-Loir), député, demandait que l'armée destinée à couvrir Paris ne fût plus composée que de Sans-Culottes et qu'on n'y admit plus aucun ci-devant privilégié, ni comme volontaire, ni comme officier.

Le 17 Germinal de l'An I (6 avril), M. de Robespierre organisait sa dictature. Le pouvoir exécutif (le gouvernement) passait entre les mains du Comité de Salut Public alors présidé par George-Jacques d'Anton. On confiait à un Comité de sûreté générale le rôle de police politique, c'est-à-dire le pouvoir d'arrêter, sur dénonciation, des *traîtres* ou des *trop peu convaincus* des idées révolutionnaires. En province, des représentants du peuple étaient envoyés en mission (effectif le 19 Germinal de l'An I suivant). Ils devaient faire appliquer par tous les moyens les décisions prises par le Comité de Salut Public, et, autant qu'ils le pouvaient, faire régner la terreur.

Le 19 Germinal de l'An I (8 avril), la section parisienne du Mail (ancienne section de la Place Louis XV) demandait que tous les ci-devant nobles qui servaient dans les armées fussent destitués et remplacés par des Sans-Culottes (suivant la demande précédente de Delacroix du 5 avril). La Convention décréta lors de cette séance que le ministre de la Guerre aurait à lui fournir les états de services des officiers de tous grades ; ces états furent imprimés peu après⁴⁰⁵. A la même date des représentants du peuple furent envoyés en mission aux armées.

Les 23-24 Germinal de l'An I (12-13 avril) et 4 Prairial de l'An I (23 mai), le 16^e régiment d'infanterie revint sur la frontière et combattit devant Valenciennes (24 Floréal de l'An I, 13 mai, selon M. Susane⁴⁰⁶). Le 10 Floréal de l'An I (29 avril), **M. de Cuissard de Mareil** rejoignait l'armée de Condé (du 29 avril 1793 à fin 1795). Le même jour, **M. de Voisin du Vernay**, capitaine commandant au 16^e régiment d'infanterie, en villégiature dans la ville de Nevers (depuis la fin de l'automne 1792), eut l'obligation de déposer à l'administration du département de la Nièvre, en séance publique, ses brevets d'officier, ses titres de noblesse et sa croix de chevalier de Saint-Louis, et dut prêter serment de fidélité à la République. Symboliquement, on lui demanda de se dépouiller de *sa substance noble* et de se dévêtir au sens propre du terme *afin de paraître nu* (en chemise) devant l'assistance...

En mai, les armées *Bleues* de l'Ouest (20 000 à 60 000 hommes) étaient organisées en 2 grandes armées :

- l'armée des Côtes de Brest (commandée par le général-comte Anne-François-Augustin de La Bourdonnaye puis le général-comte Jean-Baptiste de Canclaux. Louis-Lazare Hoche commandant de l'armée des Côtes de Cherbourg du 17 Thermidor de l'An II (4 août 1794) n'en prendra le commandement que le 19 Brumaire de l'An III (9 novembre 1794)),
- l'armée des Côtes de La Rochelle (commandée par le général-baron Marc-Antoine de Malleret Vertheuil, puis par le général-duc Louis de Gontaut de Lauzun de Biron, et enfin le général Jean-François Berruyer).

Le 22 Floréal de l'An I (11 mai), le jeune roi Louis XVII était reconnu par les chefs de l'Armée catholique et royale à Parthenay (Deux-Sèvres). Il fut reconnu également par les principales cours d'Europe (titre de roi de France avalisé) : Grande-Bretagne, Sardaigne, Espagne, Autriche, Prusse et Russie. Le 23 Floréal de l'An I (12 mai), deux décrets furent votés concernant, l'un l'organisation des tribunaux criminels militaires :

⁴⁰⁵ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit. p.515.

⁴⁰⁶ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

Il est de l'honneur comme du devoir des vrais républicains qui défendent la patrie, de chasser de leurs rangs tous ceux qui tenteraient de corrompre, par infidélité, lâcheté ou trahison, la pureté des principes qui les font agir.

l'autre le code pénal de l'armée :

*On proclamait la nécessité de donner aux armées de la République des moyens prompts, justes et sévères de livrer les coupables au glaive de la loi*⁴⁰⁷.

Le 26 Floréal de l'An I (15 mai), quantités d'officiers nobles furent exclus du travail signé ce jour-là et de nombreuses suspensions furent prononcées contre eux le 13 Prairial de l'An I (1^{er} juin). L'exécution de ces mesures fut facilitée par la présence du Jacobin Jean-Baptiste Bouchotte au ministère de la Guerre⁴⁰⁸, qui avait remplacé M. Riel de Beurnonville quand celui-ci avait été livré aux Autrichiens par le général du Perrier du Mouriez⁴⁰⁹. Le 6 Prairial de l'An I (25 mai), **M. de Coquet de La Roche** était nommé sergent au régiment Loyal-Emigrant, compagnie des chasseurs nobles et participait à la campagne de Belgique.

Le 12 Prairial de l'An I (31 mai) vit la prise de Furnes (ville de Flandre-Occidentale, près de Dunkerque) :

*Au mois de mai, le général O'Moran se porte contre la ville de Furnes ; 1 500 hommes du camp de Ghyvelde, dont le 1^{er} bataillon du 16^e, sous les ordres du général Richardot, marchent sur la ville, et attaquent le 31 à 6h00. Après un combat de deux heures, la place est enlevée. Malheureusement, les troupes se livrent dans la ville à un pillage*⁴¹⁰.

Du 10 Prairial de l'An I au 14 Prairial de l'An I (du 29 mai au 2 juin), sous la menace des Sans-Culottes, l'Assemblée décrète l'arrestation de 29 députés Girondins, hostiles à la dictature du Comité du Salut Public (dont MM. Brissot de Warville, Vergniaud, Pétion de Villeneuve, Barbaroux, Lanjuinais et 2 ministres, MM. Tondu-Lebrun et Clavière). 21 seront guillotins le 10 Brumaire de l'An II (31 octobre).

Dans ce prolongement du régime de Terreur :

- **M. Dupleix de Cadignan (J-B-G-A.)**, lieutenant-colonel du régiment d'Agénois à la retraite, était incarcéré à Auch (Occitanie, Gers) ;
- **M. de Gineste de Najac (E-M-A.)**, lieutenant en premier, démissionnaire du mois d'août 1790 (et officiellement du 12 Germinal de l'An I, 1^{er} avril 1791) était arrêté, *ayant pris part verbalement contre la Révolution, comme ci-devant noble et royaliste, et comme étant frère de deux émigrés* (qui tous deux, servant dans la Légion de La Châtre (alias Loyal Emigrant), avaient été faits prisonniers à Nieupoort et furent fusillés). Il fut emprisonné et ses papiers et tous ses effets personnels furent brûlés (1793). Il sera encore prisonnier en 1794 ;
- **M. Pandin de Romefort**, lieutenant-colonel à la retraite, était incarcéré à Brouage (Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime).

⁴⁰⁷ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.516.

⁴⁰⁸ Jean-Baptiste Bouchotte, ministre de la Guerre, du 4 avril 1793 au 22 juin 1793.

⁴⁰⁹ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.516.

⁴¹⁰ M. Poitevin, *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, op. cit., p.24.

Le 10 Prairial de l'An I (29 mai), menés par le Finistère, les cinq départements bretons réagirent vivement à l'arrestation des députés et ministres girondins (notamment bretons) et décidèrent de lever une armée fédéraliste (principalement composée de volontaires du Finistère, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine). Lyon s'insurgea le même jour, puis Marseille, Toulon et Bordeaux (du 27 Prairial de l'An I au 2 Messidor de l'An I, soit du 15 au 20 juin), Caen (le 24 Messidor de l'An I, 12 juillet), la Corse suivit Pasquale Paoli, l'indépendantiste⁴¹¹.

En juin 1793, **M. Le Prestre de Vauban** était en Hollande à La Haye. Ami du comte d'Esterhazy, il partit à Saint-Petersbourg en compagnie de la suite du comte d'Artois (sans en faire partie). A son arrivée, il était fait colonel des troupes russes par l'impératrice Catherine II de Russie, avec pour mission spéciale d'accompagner et de prêter main forte en toutes circonstances au comte d'Artois (missions en Angleterre) que l'impératrice désirerait vivement voir régner sur la France à la place du comte de Provence.

Concernant les colonies, le 16 Prairial de l'An I (4 juin), la Convention refusait d'abolir l'esclavage, comme le lui demandait une délégation conduite par Pierre-Gaspard Chaumette (dit Anaxagoras Chaumette, procureur de la Commune de Paris) et soutenue par l'abbé Grégoire. Les leaders Montagnards ne s'intéressaient alors guère à l'esclavage, dont l'abolition était perçue comme un combat essentiellement girondin. Leur attention était accaparée par la défense de la République, qui devait faire face à l'invasion sur sa frontière nord, à la révolte en Vendée et aux foyers insurrectionnels fédéralistes⁴¹².

Le 21 Prairial de l'An I (9 juin), les Vendéens prenaient Saumur. Le 24 Prairial de l'An I (12 juin), M. Cathelineau était nommé généralissime de l'Armée catholique et royale de Vendée. L'armée vendéenne était appelée par ses chefs la Grande Armée catholique et royale (80 000 à 100 000 hommes répartis en quatre armées : Pays de Retz et bas Bocage, Centre et haut Bocage, Mayes et Poitou. Dans les Côtes du Nord, vingt communes se rassemblèrent dans le carré Lamballe-Dinan-Moncontour-Plélan sous le commandement de Sylvestre Bras de Forges de Boishardy.

Le 29 Prairial de l'An I (17 juin), la noblesse était privée de ses droits féodaux qui étaient définitivement abolis. Le 6 Messidor de l'An I (24 juin), la Constitution de 1793 était présentée. Le même jour les Vendéens prenaient Ancenis (Pays de la Loire, Loire-Atlantique).

Outre-Atlantique, le 8 Messidor de l'An I (26 juin), **M. de Fabars**, capitaine commandant au 2^e bataillon du 16^e régiment d'infanterie, abandonnait son poste et passait dans la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue.

Le 11 Messidor de l'An I (29 juin), l'Armée catholique et royale investissait Angers, puis Nantes. En Juin 1793, **M. Picault de Dorides**, général de brigade, commandait la place d'Ancenis, après que les Vendéens en aient été chassés. Il sera provisoirement élevé en juillet au grade de général de division (lieutenant général), à l'armée des Côtes de Brest.

⁴¹¹ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.268-269.

⁴¹² CRDP, livret pédagogique du coffret DVD *Toussaint-Louverture et l'abolition...*, op. cit. ; Les Girondins, partisans d'un libéralisme économique et d'un fédéralisme politique, se heurtaient en permanence aux Jacobins, chantres d'un centralisme étatique très fort.

En juillet 1793, les effectifs de l'armée de Terre française s'élevaient (après la levée en masse de 300 000 hommes) à 471 290 hommes. Le 13 Messidor de l'An I (1^{er} juillet), **M. de La Coussaye de La Grange-Dunac** rejoignait l'armée de Condé (régiment de l'infanterie noble).

Durant l'été, les républicains bretons girondins rejoignirent ceux du Calvados, à Caen. Une coalition militaro-politique se forma entre huit départements, cinq de la Bretagne et trois de la Normandie. L'armée girondine fédéraliste constituée fut confiée au général Georges-Félix de Wimpffen (le comte Joseph-Geneviève de Puisaye étant son chef d'état-major). Cette armée allait se heurter aux bataillons parisiens (et être défaite), le 25 Messidor de l'An I (13 juillet), à Pacy-sur-Eure (Normandie, Eure) ⁴¹³.

La Constitution de 1793 fut reconnue solennellement dans toutes les armées le 26 Messidor de l'An I (14 juillet), les troupes eurent à prêter le serment de maintenir l'égalité et l'indivisibilité de la République, ainsi que la nouvelle Constitution ; nul ne put se soustraire à cette obligation. Le 29 Messidor de l'An I (17 juillet) marqua l'abolition sans compensations de tous les droits féodaux.

Le 2 Thermidor de l'An I (20 juillet), **M. Durand de Carabelles (J.-C.)**, capitaine commandant au 2^e bataillon du 16^e régiment d'infanterie, était destitué. Le 3 Thermidor de l'An I (21 juillet), **M. Mousin**, était nommé chef de brigade commandant la 108^e demi-brigade de 1^{re} formation : brigade formée du 2^e bataillon du 54^e régiment d'infanterie, ci-devant Royal-Roussillon, du 1^{er} bataillon de volontaires du Lot et du 2^e bataillon de volontaires du Lot.

Le 5 Thermidor de l'An I (23 juillet), le Comité de Salut Public rappelait ses généraux vaincus et envoyait le général Kellermann assiéger Lyon, et entreprenait une guerre à outrance en Vendée. **M. Brossier de Bessenay**, ex-sous-lieutenant au bataillon de garnison du régiment de l'Île-de-France, officier émigré, était présent au siège de Lyon.

Outre-Atlantique, le 8 Thermidor de l'An I (26 juillet), **M. d'Imbert du Barry**, lieutenant-colonel du 2^e bataillon du 16^e régiment d'infanterie à Saint-Domingue, décédait (peut-être victime d'un assassinat ?).

Le 14 Thermidor de l'An I (1^{er} août) fut votée la loi d'anéantissement de la Vendée. Le même jour on renvoya la reine Marie-Antoinette de Habsbourg-Lorraine (archiduchesse d'Autriche, princesse impériale, princesse royale de Hongrie et de Bohême, reine de France et de Navarre) devant le *Tribunal extraordinaire*, et on décréta qu'il serait procédé à *l'épurement de l'état-major de l'armée des Côtes de La Rochelle*, afin d'y faire entrer des officiers généraux *d'un patriotisme éprouvé* ⁴¹⁴.

Dans les colonies, le 14 Thermidor de l'An I (1^{er} août), on signalait la présence de **M. de Bruges** à la Jamaïque.

M. Warmé de Janville, capitaine commandant au 16^e régiment d'infanterie, était arrêté et emprisonné le 19 Thermidor de l'An I (6 août). Il sera envoyé devant le Tribunal révolutionnaire le 24 Thermidor de l'An I (11 août), et demeurera emprisonné durant un an. Il

⁴¹³ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.268-269.

⁴¹⁴ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.519.

sera condamné à mort et guillotiné le 17 Messidor de l'An II (5 juillet 1794) par le Tribunal révolutionnaire de Paris :

Comme ayant souffert, au mépris de la loi, que les soldats portassent leurs habits blancs au lieu de l'uniforme national, et ayant fait reproches à ceux qui avaient pris l'habit national, pour se conformer à la loi,

et

*Convaincu de s'être rendu l'ennemi du peuple, en cherchant à exciter la guerre civile par le fanatisme, et cherchant, par des discours perfides et contre-révolutionnaires, à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation ; en provoquant, par des manœuvres et propos, la dissolution de la représentation nationale*⁴¹⁵.

Le 20 Thermidor de l'An I (7 août), **M. de Voisin du Vernay**, capitaine commandant au 16^e régiment, obtenait un certificat de civisme (alias carte civique), visé et approuvé par les autorités locales (Nevers) et par le Comité de surveillance. Ce type de certificat avait été créé le 21 septembre 1792. Obligatoire et délivré par le président de la section, signé par les secrétaires ; il devait être présenté à toute réquisition accompagné dans certains cas d'un certificat de non-suspicion et d'un certificat de non-émigration.

Le 23 Thermidor de l'An I (10 août), la Convention de 1793 (présentée le 6 Messidor de l'An I, 24 juin) était acceptée.

Outre-Atlantique, le 1^{er} Fructidor de l'An I (18 août), **M. de Fabars**, capitaine commandant au 2^e bataillon du 16^e régiment d'infanterie, officier émigré dans la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue, était destitué officiellement par M. Sonthonax, commissaire général aux *Isles Françaises*.

Le 2 Fructidor de l'An I (19 août), la Convention prescrivit une nouvelle levée en masse (appliquée le 23 du mois) : réquisition pour le service armé des célibataires de 18 à 25 ans, les autres citoyens pouvant être requis pour les fabrications de guerre. L'effectif global de l'armée de Terre après la levée en masse sera de 645 195 hommes.

Le 6 Fructidor de l'An I (23 août), **M. de Voisin du Vernay**, était nommé par les autorités locales (Nevers), adjoint de l'agent supérieur militaire du département de la Nièvre, par exécution de la loi du même jour relative à la première réquisition. Il sera nommé ensuite chef de bureau, au district et au département, commandant en second de la Garde nationale de la commune de Nevers, et secrétaire en chef de l'administration municipale du Canton de Magny.

Outre-Atlantique, le 7 Fructidor de l'An I (24 août), l'abolition de l'esclavage était décidée par les habitants du Cap-Français, à Saint-Domingue, et sera étendue aux colonies françaises par la Convention montagnarde du 16 Pluviôse de l'An II (4 février 1794)⁴¹⁶.

En septembre 1793, le 16^e régiment d'infanterie participait à la défense de la ville de Dunkerque et à la victoire de Hondschoote⁴¹⁷ (près de Dunkerque) au mois de septembre 1793⁴¹⁸ :

⁴¹⁵ Archives nationales, *Dossiers du Tribunal révolutionnaire (1793-An III), Papiers de l'Accusateur public Fouquier-Tinville*, AN/W/126, dossier 2, pièce n°136.

⁴¹⁶ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit.

⁴¹⁷ P. Gaffarel, *Les campagnes de la première République*, Paris, Ed. Hachette, 1883, p.63-76.

*Au début de la campagne, les Français paraissent vouloir se borner à défendre la longue ligne frontière qui s'étend de Strasbourg à Dunkerque. Les alliés, conduits par le général Mack veulent percer cette ligne en enlevant la position centrale de Landrecies, pour se porter ensuite sur la capitale par Guise et Laon*⁴¹⁹.

Le 19 Fructidor de l'An I (5 septembre), un décret obligea les nobles à se retirer à vingt lieues de Paris, des places et ports, et des armées. Le 1^{er} jour complémentaire de l'An I (17 septembre), la *Loi des suspects* fut adoptée : toute personne ne pouvant justifier de ses moyens de subsistances, toute personne appartenant à la famille d'un émigré, tous ceux qui par leurs propos ou leurs écrits se montrent ennemis de la Révolution, ceux à qui on a refusé un certificat de civisme, tous ceux-là sont des suspects qui peuvent être emprisonnés, jugés et condamnés, en général à la peine de mort. Cette peine était exécutoire dès le lendemain, sans appel. Les comités révolutionnaires dressaient la liste de ces suspects : *tous ceux qui doivent être considérés comme défavorables au régime nouveau*.

Le 5^e jour complémentaire de l'An I (21 septembre), **M. de Rouilhan de Montaut**, lieutenant en second démissionnaire, était nommé par le roi d'Espagne, lieutenant en second temporaire dans la Légion royale du marquis de Saint-Simon, dite Légion royale des Pyrénées (1^{re} compagnie, 1^{er} bataillon). Le 4 Vendémiaire de l'An II (25 septembre), **M. Mousin** était nommé général de brigade à l'armée de la Moselle.

Le 10 Vendémiaire de l'An II (1^{er} octobre) vit l'application de la loi d'extermination de la Vendée. Le même jour, outre-Atlantique, **M. de Barroussel de Fonfrède**, capitaine commandant du 16^e régiment d'infanterie à Saint-Domingue, abandonnait.

Le 19 Vendémiaire de l'An II (10 octobre), la Convention décréta que : *le gouvernement provisoire de la France est révolutionnaire jusqu'à la Paix*. Ce décret suspendit la Constitution de 1793 et lui substitua un gouvernement révolutionnaire. La situation des officiers nobles s'aggrava.

Du 23 au 24 Vendémiaire de l'An II (du 14 au 15 octobre) se tint le procès de la reine Marie-Antoinette de Habsbourg-Lorraine, reine de France et de Navarre. Le 25 Vendémiaire de l'An II (16 octobre) elle était guillotinée.

Les *Bleus* battirent les *Blancs* à Cholet (Pays de la Loire, Maine-et-Loire) le 26 Vendémiaire de l'An II (17 octobre). Les Vendéens durent franchir la Loire. La plupart de leurs chefs avaient été tués. Le 27 Vendémiaire de l'An II (18 octobre), ils étaient 80 000 hommes, femmes, enfants en une longue colonne. Ils se dirigèrent vers Granville (Normandie, Manche) ; cela sera le début de ce que l'on appellera *La Virée de Galerne*. Ils échouèrent dans leur tentative de prendre Granville, se replièrent sur Angers (Pays de la Loire, Maine-et-Loire) (14-15 Frimaire de l'An II, 4-5 décembre), puis furent refoulés sur Le Mans (Pays de la Loire, Sarthe) où les *Bleus* de François-Séverin Marceau-Desgraviers les écrasèrent (22-23 Frimaire de l'An II, 12-13 décembre)⁴²⁰. Le reste repartit vers Savenay (Loire-Atlantique) où

⁴¹⁸ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

⁴¹⁹ M. Poitevin, *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, op. cit., p.25.

⁴²⁰ *A son arrivée au Mans, l'armée royaliste n'est plus composée que de 30 000 à 40 000 personnes sur les 80 000 de départ, dont seulement 10 000 à 15 000 combattants. Le reste de la troupe est composée de blessés, de femmes et d'enfants. La population du Mans quant à elle, est estimée à 18 115 habitants. (...) En face, l'armée républicaine est forte de 20 000 à 30 000 militaires aguerris. (...) L'estimation des victimes montre le*

les généraux Jean-Baptiste Kléber, Marceau-Desgraviers et François-Joseph Westermann les achevèrent entre les 28 Frimaire de l'An II et 4 Nivôse de l'An II (soit entre le 18 et 24 décembre) : 15 000 morts jonchèrent les terres de Savenay (*Massacre de Savenay & Noyades de Nantes*)⁴²¹. Ce fut le point de départ des guerres chouannes.

Les 29 et 30 Vendémiaire de l'An II (20-21 octobre), les émigrés et réfractaires furent assimilés à des auteurs de crimes politiques graves, passibles de la peine de mort après simple constatation de leur identité⁴²².

Le 8 Brumaire de l'An II (29 octobre), **M. Prévost**, lieutenant-colonel de la Légion des Pyrénées-Orientales, était blessé à l'affaire de Rivesaltes (Occitanie, Pyrénées-Orientales) en dégageant 2 pièces de canons⁴²³. Le 11 Brumaire de l'An II (1^{er} novembre), **M. de Lustrac** était nommé soldat au régiment Loyal-Emigrant, compagnie des vétérans (de 1793 à 1795). Le 12 Brumaire de l'An II (2 novembre), **M. de Voisin du Vernay**, chef de bureau, au district et au département, commandant en second de la Garde nationale de la commune de Nevers, et secrétaire en chef de l'administration municipale du Canton de Magny, était suspendu comme ci-devant noble. Il dut également donner sa démission de capitaine commandant du 2^e bataillon du 16^e régiment d'infanterie, compagnie des grenadiers, une nouvelle fois, en séance publique de la Société populaire de Nevers le 18 Brumaire de l'An II (8 novembre).

Le 17 Brumaire de l'An II (7 novembre), **M. Mousin** était nommé général de division commandant dans un des départements de l'Est. Le 27 Brumaire de l'An II (17 novembre), le 16^e régiment d'infanterie se trouvait à l'affaire de Poperinghe (Pays-Bas autrichiens, Flandre-Occidentale, près d'Ypres)⁴²⁴. Le 29 Brumaire de l'An II (19 novembre), un décret déclara suspects tous les citoyens qui n'auraient pas déposé leur croix de Saint-Louis aux municipalités. Le 6 Frimaire de l'An II (26 novembre), **M. Prévost** était nommé adjudant général (chef de brigade) provisoire, nommé par les représentants du peuple, MM. Fabre et Gaston.

Le 14 Frimaire de l'An II (4 décembre), un décret de la Convention organisait le gouvernement révolutionnaire et fixait la Constitution provisoire de la République pendant la durée de la Guerre. Le 18 Frimaire de l'An II (8 décembre), **M. de La Coussaye de La Grange-Dunac**, officier au régiment de l'infanterie noble, armée de Condé, était blessé à la seconde affaire de Berstheim (Alsace, Bas-Rhin). Le 22 Frimaire de l'An II (12 décembre), **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**, émigré en Espagne, ayant demandé à regagner son hôtel parisien, fut autorisé à rentrer à Paris. Il tomba dans un piège, sera incarcéré à Paris, puis à Boulogne-sur-Mer.

Le 24 Frimaire de l'An II (14 décembre), **M. Le Cocq de Lecotay**, capitaine commandant au 16^e régiment d'infanterie, était remplacé pour cause d'absence injustifiée. Il n'émigra pas, et vécut sur le bord de la Vilaine, entre Rennes et Redon. En décembre 1793, le comte de

déséquilibre des forces en présence avec environ 100 décès militaires pour 2 500 à 3 000 morts côté vendéen, cf. E. Cabot, *Archéologie de la bataille du Mans des 12 et 13 décembre 1793. Les corps témoins du conflit ?*, in : J. Guilaine (dir.), J. Sémelin (dir.), *Violences de guerre, violences de masse, une approche archéologique*, Paris, Ed. La Découverte, Inrap, 2016, p.146-147.

⁴²¹ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.101.

⁴²² K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.17.

⁴²³ Affaire faisant suite à la prise de Rivesaltes par le général espagnol Ricardos le 8 septembre 1793 (ayant passé avec son armée les Pyrénées par le col de Saint-Laurent de Cerdans le 17 avril 1793). Le général Ricardos fera installé un camp retranché à Peyrestortes.

⁴²⁴ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

Provence, régent de France, était à Vérone en Italie. En ce mois de décembre, un jeune capitaine, Napoleone Buonaparte ⁴²⁵ s'était vu confié le commandement de l'artillerie française chargée de reprendre le port militaire de Toulon, qui avait été livré aux Anglais. Il y gagna ses galons de général le 22 décembre ⁴²⁶. Les effectifs français de l'armée de Terre à la fin de 1793 s'élevèrent à 1 million d'hommes.

Pour l'année 1793, on ne comptabilise que 2 officiers actifs (du corps) ayant émigré (en avril et en juin), **MM. de Fabars et de Leumont de Castille**.

A partir de 1793, et sur une base de 39 officiers actifs, on comptabilise 9 officiers se retrouvant dans l'armée de Condé ⁴²⁷ (solde autrichienne, solde britannique, solde russe) :

Armée de Condé : 9 (soit 23,07%), répartis dans :

Légion de Mirabeau (alias Légion noire, puis Légion de Mirabeau-Damas-infanterie) : 1

M. Santis de La Grange d'Espanan, 1793-1798

Régiment des grenadiers de Bourbon (restes de la Légion de Mirabeau-Damas-infanterie + divers corps d'infanterie) : 2

M. de La Coussaye de La Grange-Dunac, 1797-1801

M. Santis de La Grange d'Espanan, 1798-1801

Régiment de cavalerie noble : 1

M. de Rayne de Cantis, 1795-1801

Régiment des chasseurs nobles (alias Régiment noble à pied, alias infanterie noble) : 5

M. Brossier de Bessenay, 1794-1796

M. de Castelnau de Tursan, 1794-1801

M. de La Coussaye de La Grange-Dunac, 1793-1794

M. de La Croix de Chevières, 1795-1796

M. Pocquet de Livonnière, 1793-1801

Régiment indéterminé : 2

M. de Beaumont d'Autichamp, 1796

M. du Lau d'Allemans (P-M-J.), 1793

Hors armée de Condé, et à partir de 1793, on dénombre 23 officiers actifs, selon les régiments contre-révolutionnaires dénommés ci-après (principalement à la solde britannique), et selon les théâtres d'opérations.

La répartition est la suivante ⁴²⁸ :

Théâtre d'opérations américain (Antilles-West Indies, Amérique du Nord) :

57th Regiment of Foot (alias West Middlesex, régiment britannique) : 1

M. de Coquet de La Roche, 1796

⁴²⁵ Napoleone Buonaparte (Maison Bonaparte, fils de Charles Buonaparte et de Maria-Leatizia Ramolino), né en Corse en 1769, un an après le rachat de la Corse par la France à la République de Gênes (Italie), général, président de la République italienne (1802-1805), médiateur de la Confédération suisse (1803-1813), protecteur de la Confédération du Rhin (1806-1813), roi d'Italie (1805-1814), empereur des Français (1804-1814).

⁴²⁶ P. Gaffarel, *Les campagnes de la première République*, op. cit., p.85-93.

⁴²⁷ Attention, certains officiers sont passés par plusieurs régiments.

⁴²⁸ Attention, certains officiers se sont retrouvés concomitamment dans plusieurs régiments.

60th Regiment of Foot (alias Royal American, régiment britannique) : 1
M. de Mauraige de Wéry, 1797-1819
 Corps coloniaux de Saint-Domingue (solde britannique): 1
M. de Lafitte de Montagut, 1793-1795
 Chasseurs britanniques de Saint-Domingue (solde britannique) : 2
M. de Bruges, 1794-1795
M. de Fabars, 1794
 Royal Foreigners Regiment (régiment hollandais, solde britannique) : 2
M. de Coquet de La Roche, 1796
M. de Mauraige de Wéry, 1796-1797

Théâtre d'opérations européen :

Régiment des hussards hongrois de von Barko (régiment autrichien) : 1
M. de Maillart de Landreville, 1794
 60th Regiment of Foot (alias Royal American, régiment britannique) : 1
M. de Mauraige de Wéry, 1811-1816
 Légion catholique et royale des Pyrénées (alias Légion de Saint-Simon, intégrée par la suite dans la Légion de Bourbon, alias Regimiento de Infanteria Borbon, solde espagnole) : 2
M. de Pignol de Rocreuse, 1793-1804
M. Rouilhan de Montaut, 1793-1801
 Loyal-Emigrant Regiment (régiment hollandais, solde britannique) : 3
M. Ague de La Voute, 1793-1795
M. de Coquet de La Roche, 1793-1795
M. de Gineste de Najac (Ch.), 1793-1795
M. de Lustrac, 1793-1795
 Régiment d'Hervilly (alias Royal-Louis, solde britannique) : 1
M. de La Landelle de Coüetcastel, 1795
 Régiment d'infanterie d'Autichamp (solde britannique) : 6
M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J.), 1794-1795
M. Bedeau de Launay, 1795
M. Drouilhet de Sigalas, 1794
M. de La Coussaye de La Grange-Dunac, 1794
M. de La Croix de Chevières, 1794-1795
M. Le Sage, 1794-1795
 Régiment d'infanterie d'Edward Dillon (solde britannique) : 1
M. Le Sage, 1795-1814
 Régiment d'infanterie de Laval-Montmorency (solde britannique) : 1
M. Grenier de Cauville, 1794
 Régiment d'infanterie de Vioménil (solde britannique) : 1
M. Drouilhet de Sigalas, 1794-1795
 Plus spécifiquement dans l'ouest de la France :
 Armée catholique et royale d'Anjou et du haut-Poitou, chasseurs vendéens : 1
M. Ague de La Voute, 1795
 Armée catholique et royale de Bretagne, armée des chouans : 3
M. de La Landelle de Coüestcastel, 1795
M. de Lantivy de Talhoüet, 1795

M. Le Prestre de Vauban, 1795
Conjuration bretonne de La Rouërie : 2
M. de Kermarec de Traurout (L-J-E.), 1793-1794
M. de Kermarec de Traurout (M-C-P.), 1793-1794

Théâtre d'opérations oriental (Egypte) :

Régiment d'infanterie d'Edward Dillon (solde britannique) : 1
M. Le Sage, 1800-1801

Deux officiers *inactifs* ne sont pas comptabilisés ci-dessus : **M. Cuissard de Mareuil** ayant abandonné en 1783 et **M. du Lau de Soullignon** ayant été retiré du service en 1785. Ces deux officiers se retrouveront combattre en émigration (après un passage par l'armée des Princes, 1791) :

Régiment d'infanterie de Laval-Montmorency (solde britannique) : 1
M. du Lau de Soullignon, 1794-1795
Armée de Condé, régiment des chasseurs nobles : 1
M. du Lau de Soullignon, 1799-1800
Armée de Condé : 1
M. Cuissard de Mareuil, 1793-1795

Dans le courant de l'année 1794, certains officiers émigrés se retrouvèrent au service de l'Angleterre avec un intérêt particulier lié à la sauvegarde de leur patrimoine financier, à l'exemple de **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)**. Il proposera ses services aux Anglais pour les Antilles (conseiller politique et militaire pour défendre les intérêts de la France et les siens). Pour ce faire, il demandera une audience particulière au premier ministre Pitt, à Londres, avec l'accord de Monsieur :

Introduit au bout de quelques minutes, j'entrai chez M. Pitt, qui se leva poliment, vint au-devant de moi, en m'adressant ces paroles :

(M. Pitt) : *A quoi, monsieur le vicomte, puis-je vous être bon ?*

(**M. du Lau d'Allemans**) : *Je lui répondis aussitôt : Je sais que le gouvernement de Sa Majesté britannique prépare une expédition considérable pour s'emparer de Saint-Domingue, afin de soustraire cette île importante à la fureur, à la dévastation des nègres insurgés. Je l'ai habitée pendant plusieurs années ; j'y possède d'assez grandes propriétés, et peut-être y serais-je utile dans ces circonstances. Mon projet est d'y arriver en même temps que l'expédition*⁴²⁹.

Après avoir obtenu l'accord de M. Pitt, il se rendit de l'Angleterre à la Jamaïque (port de Kingston) à bord d'un navire anglais. Il passera à Saint-Domingue (avec la 1^{re} division anglaise) pour s'occuper des intérêts fonciers de son épouse. Il sera chargé de plusieurs missions auprès des Britanniques (et sera membre du Conseil britannique de l'Île) à Saint-Domingue, successivement pour les généraux MM. Williamson, Simcoë, Forbes et Maitland (1794-1798),

Tandis que d'autres passèrent en Angleterre en missions spéciales, à l'exemple de **M. Le Prestre Vauban**, colonel au service de la Russie. A Londres, il prendra contact avec le

⁴²⁹ P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil...*, op. cit., p.102.

comte Joseph de Puisaye, futur lieutenant général des armées du roi et commandant en chef de l'Armée catholique et royale de Bretagne et ce, pour passer à son service.

Le 13 Nivôse de l'An II (2 janvier 1794), le 16^e régiment d'infanterie se trouvait à l'attaque du poste de Boeschepe près d'Ypres⁴³⁰.

Outre-Atlantique, le 15 Nivôse de l'An II (4 janvier), un décret de la Convention abolissait officiellement l'esclavage à Saint-Domingue. Les Noirs se soulevèrent, battirent Anglais et colons (incendies et massacres) et proclamèrent la République ; la capitale Port-au-Prince devint Port-Républicain. A la Martinique, **M. Pocquet de Puytery** était nommé commissaire civil et militaire des Trois-Îlets et commissaire commandant La Trinité.

Le 19 Nivôse de l'An II (8 janvier 1794), un décret de la Convention, destiné à faire appliquer la loi du 3 Ventôse de l'An I (21 février 1793), modifiée une première fois, le 25 Thermidor de l'An I (12 août 1793), ordonnait la dissolution du 16^e régiment d'infanterie. L'infanterie française devait dorénavant se composer de demi-brigades formées en réunissant deux bataillons de volontaires et un bataillon de troupes régulières. Du fait des événements nationaux et internationaux, l'application de ce décret au 16^e régiment d'infanterie fut différée :

*La 16^e demi-brigade de bataille devait être formée du 1^{er} bataillon du 16^e régiment d'infanterie et de deux bataillons des volontaires de la Meurthe*⁴³¹.

Le 2 Pluviôse de l'An II (21 janvier) marquait le début de *la promenade des colonnes infernales* (en pays vendéen)⁴³², jusqu'au mois de mai. Le comte de Puisaye unifiait la chouannerie et devenait commandant en chef des royalistes de Bretagne.

Outre-Atlantique, le 16 Pluviôse de l'An II (4 février) l'esclavage était aboli dans toutes les colonies françaises par un décret de la Convention à la suite de la lecture d'un rapport de M. Dufaÿ – député blanc de Saint-Domingue – soutenu par M. d'Anton (ce décret suit et confirme l'initiative des commissaires civils de Saint-Domingue, MM. Sonthonax et Polverel, et prend valeur de loi générale). La France fut le premier État à abolir l'esclavage sans conditions. La conséquence directe de ces abolitions – en particulier celle de M. Sonthonax –, fut que M. Toussaint-Louverture, qui était passé du côté des Espagnols, se rallia le 29 Floréal de l'An II (18 mai) suivant à la République française⁴³³. Le 2 Ventôse de l'An II (20 février), **M. d'Imbert (F-G.)**, capitaine commandant au 16^e régiment d'infanterie, abandonnait son poste. Le 11 Ventôse de l'An II (1^{er} mars), **M. de Bruges** (qui était propriétaire de plantations à Saint-Domingue) était nommé major des chasseurs britanniques de Saint-Domingue⁴³⁴. En avril 1794, les Anglais occuperont la Guadeloupe (Pointe-à-Pitre et Basse-Terre).

En métropole, le 21 Ventôse de l'An II (11 mars), **M. de Voisin du Vernay** était nommé chef du bureau de l'agent national du district de Nevers. Les 23-24 Ventôse de l'An II (les 13-14 mars) marquèrent l'arrestation de 21 ultrarévolutionnaires ou Hébertistes du Club des

⁴³⁰ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

⁴³¹ M. Poitevin, *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, op. cit., p.25.

⁴³² G. Lenotre, *Monsieur de Charrette. Le Roi de Vendée*, Paris, Ed. Hachette, 1924, p.94-144, *Les colonnes infernales*.

⁴³³ F. Gauthier, *De la Révolution de Saint-Domingue...*, op. cit. ; CRDP, livret pédagogique du coffret DVD *Toussaint-Louverture et l'abolition...*, op. cit.

⁴³⁴ Régiment des chasseurs britanniques de Saint-Domingue, en fonctionnement de 1794 à 1796.

(nouveaux) Cordeliers (partisans de la Commune contre la Convention). Le Club des Cordeliers était supprimé.

Le 30 Ventôse de l'An II (20 mars), une loi assimila tous les prêtres réfractaires aux émigrés. Le 3 Germinal de l'An II (23 mars), **M. Brossier de Bessenay**, ex-sous lieutenant au bataillon de garnison du régiment de l'Île-de-France, se portait volontaire pour intégrer la 6^e compagnie de l'infanterie noble de l'armée de Condé (arrivé le 23 mars 1794, inscrit le lendemain).

Les 13-15 Germinal de l'An II (les 2-4 avril), furent arrêtés des Dantonistes ou vieux Cordeliers. Le 16 Germinal de l'An II (5 avril), MM. Georges-Jacques d'Anton, Camille Desmoulins, Marie-Jean Hérault de Séchelles, Philippe-François-Nazaire Fabre d'Eglantine, Claude Basire, François Chabot étaient guillotins par le Comité de Salut Public, ainsi que leurs amis dans le courant du même mois.

Le 27 Germinal de l'An II (16 avril), un décret indiquait qu'aucun ex-noble ne pouvait plus habiter Paris. Le lendemain, 28 Germinal de l'An II (17 avril), un décret de la police générale de la République solutionnait la question de la présence des ex-nobles dans les armées. Il précisait, dans son article 9, que :

*Le Comité de Salut Public est autorisé à retenir, par réquisition spéciale, les ci-devant nobles dont il croirait les moyens utiles à la République*⁴³⁵.

Le 10 Floréal de l'An II (29 avril), *au mois d'avril, l'ennemi mettant son plan à exécution investit Landrecies ; mais l'armée française reprit La Capelle (Nord, proche d'Avesnes-sur-Helpe) et rétablit ainsi les communications entre Guise et Maubeuge. Le général (Jean-Charles) Pichegru, commandant en chef de l'armée du Nord, convaincu qu'il ne peut secourir Landrecies, tente une diversion en envahissant la Flandre maritime. Pour faciliter son mouvement, il ordonne une attaque sur toute la ligne.* Le 16^e régiment d'infanterie se trouvait au combat de Menin (Pays-Bas autrichiens, Flandre-Occidentale, près de Courtaai) le 10 Floréal de l'An II (29 avril 1794)⁴³⁶ : *L'attaque échoue, et Landrecies capitule le 30 avril*⁴³⁷. **M. de Coquet de La Roche**, sergent au régiment Loyal-Emigrant était au combat de Menin. Le 12 Floréal de l'An II (1^{er} mai), **M. de Coquet de La Roche** était nommé enseigne au régiment Loyal-Emigrant. Le 24 Floréal de l'An II (13 mai), **M. de Maillart de Landreville** était nommé lieutenant au 35^e régiment autrichien des hussards hongrois de von Barko.

Au mois de mai, le 16^e régiment d'infanterie se trouvait aux combats de Courtrai (Pays-Bas autrichiens) et de Wervicq (Nord)⁴³⁸. Le même mois (fin avril-début mai 1794), **M. de Kermarec de Traurout (L-J-E.)** était fait prisonnier et fusillé au bourg de Liffré (Ille-et-Vilaine), sur la route de Saint-Aubin, lors d'un retour d'une expédition du comte de Puisaye dans le département du Morbihan.

Outre-Atlantique, en juin 1794, à la Guadeloupe, suite à l'abolition de l'esclavage annoncée par Victor Hugues, envoyé de la Convention, les planteurs se rapprochèrent des Anglais, mais furent battus par M. Hugues soutenu par les Noirs.

⁴³⁵ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.526.

⁴³⁶ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

⁴³⁷ M. Poitevin, *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, op. cit., p.26.

⁴³⁸ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit. ; Publication de la réunion des officiers, *Histoire du 42^e régiment...*, op. cit.

Le 20 Prairial de l'An II (8 juin), **M. Prévost** était promu général de brigade provisoire. Le 22 Prairial de l'An II (10 juin), la Convention vota un texte qui désignait la France entière comme suspecte. Cette loi permettait d'exécuter tout accusé sans audition de témoin ou interrogatoire, sur simple preuve morale (1 376 exécutions furent appliquées en vertu de ce texte en à peine 2 mois). Les mois de juin et juillet furent marqués par la Grande terreur. M. de Robespierre était le maître du Comité (dictateur).

Le 28 Prairial de l'An II (16 juin), **M. Grenier de Cauville** était nommé officier dans le régiment de Laval-Montmorency⁴³⁹. Le 8 Messidor de l'An II (26 juin), les Autrichiens étaient repoussés par l'armée de Sambre-et-Meuse aux ordres de Jean-Baptiste Jourdan (victoire de Fleurus, entre Charleroi et Namur, qui sauve la Révolution⁴⁴⁰), Jean-Baptiste Kléber, François-Joseph Lefebvre, François-Séverin Marceau...⁴⁴¹ D'autres victoires républicaines suivirent, qui garantissaient la protection des frontières. Les Pays-Bas autrichiens allaient être conquis. Les armées du général Pichegru à leur tête, devaient partir vers les Provinces-Unies⁴⁴².

Outre-Atlantique, le 13 Messidor de l'An II (1^{er} juillet), **M. de Bruges** était nommé lieutenant-colonel et aide de camp du gouverneur général anglais de Saint-Domingue, le général Williamson. Le 19 Messidor de l'An II (7 juillet), **M. de Fabars**, officier démissionnaire et émigré dans la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue, échappait au massacre des colons français, perpétré par des ex-esclaves révoltés, à Fort-Dauphin :

Le 7 juillet, à 11 heures du matin, arriva au Fort-Dauphin, un prêtre espagnol, escorté de six guides, venant de Laxabon, petit bourg espagnol, distant de quatre lieues du Fort-Dauphin ; plusieurs citoyens lui demandèrent quelles nouvelles il apportoit ; il répondit : aucunes & que tout le monde pouvoit être tranquille. Une heure après, Jean François, général des nègres insurgés de la partie du Cap, depuis le mois d'août 1791, & à la solde des Espagnols, lui & toute son armée, depuis le mois de juillet 1793, entre dans la ville avec Benjamin, son premier capitaine, & un corps de huit cent nègres armés, dont cinquante à cheval : il se rendit avec sa troupe sur la place du marché ; alors Jean François donna l'ordre de tuer, sans distinction de sexe et d'âge, tous les blancs Français. (...) tous furent massacrés sans pitié. Cette horrible boucherie a duré jusqu'à près de sept heures du soir, ce qui fait huit heures consécutives de carnage. (...) plusieurs blancs, poursuivis par les nègres, coururent vers les troupes espagnols, croyant y trouver leur salut ; mais ces monstres les reçurent à la pointe de leurs baïonnettes. (...) le nombre des morts trouvés dans la ville est de 841, sans y comprendre ceux qui ont été noyés, ni ceux qui ont été massacrés dans la plaine⁴⁴³.

⁴³⁹ Régiment de Laval-Montmorency, 1794 à 1795.

⁴⁴⁰ P. Gaffarel, *Les campagnes de la première République*, op. cit., p.94-108.

⁴⁴¹ Le prince-duc de Saxe-Cobourg abandonne sur le champ de bataille de Fleurus 5 000 morts et blessés. Le lendemain, les coalisés quittent les Pays-Bas autrichiens. Les Français prendront Bruxelles le 10 juillet et Anvers le 27 juillet. Le corps expéditionnaire anglais se rembarque. La dernière bataille sur le territoire belge se déroulera à Sprimont le 18 septembre.

⁴⁴² Provinces-Unies (1581-1795), République batave (1795-1806), Royaume de Hollande (1806-1810), Pays-Bas unis (1813-1815), Royaume uni des Pays-Bas (1815-1839), Royaume des Pays-Bas (depuis 1839) ; P. Gaffarel, *Les campagnes de la première République*, op. cit., p.109-125, *Conquête de la Hollande*.

⁴⁴³ B. Gouly, *Vues générales sur l'importance du commerce des Colonies, ... avec quelques observations & réflexions sur les sources des désastres de celles du Nouveau-Monde, depuis la Révolution*, Paris, Imp. Convention nationale, 1794, p.60-61 : *Précis du massacre qui a eu lieu au Fort-Dauphin, le 7 juillet 1794 à 11 heures du matin (Saint-Domingue)*.

Le 27 Messidor de l'An II (15 juillet), un procès-verbal sera établi du môle Saint-Nicolas afin de relater les exactions perpétrées à Fort-Dauphin. **M. de Fabars** signera le procès-verbal en tant que témoin :

*Une assemblée extraordinaire du conseil du môle Saint-Nicolas ayant été convoquée par ordre des commandans MM. Bellin de Villeneuve et Bayou de Libertat, habitants de Limbé, comparurent devant le conseil, Petit de Champeaux, négociant, résidant au Cap ; de Mansury, officier au régimens du Cap ; de **Fabas** (sic), capitaine au régiment d'Agénois ; de Maynard ; le chevalier d'Ounous⁴⁴⁴, lieutenant-colonel du régimens Royale-Marine, ainsi que d'autres, lesquels déclarèrent que lundi 9 (sic, il s'agit du 7) du courant ils virent entrer au Fort-Dauphin, où ils résidoient alors, le nommé Jean François, nègre, le même qui avoit été le chef de la révolte, des incendies et des massacres qui commencèrent en 1791, et qui dans la suite passa du côté des Espagnols avec toute sa troupe, et fut connu sous le titre de général des forces auxiliaires à la solde du roi d'Espagne, depuis élevé au grade de lieutenant général et décoré du médaillon d'or attaché à l'ordre du Mérite.*

Ce nègre, à la tête de sa troupe, composée de cinq à six cents hommes, entra dans la ville sans avoir rencontré la moindre résistance, soit aux postes avancés, soit aux barrières, gardés par les Espagnols ; car des habitants s'étoient renfermés dans leurs maisons, croyant être protégés par le commandant de la ville, et il n'y eut qu'un petit nombre qui se réfugia auprès du commandant espagnol. A peine ce nègre fût-il dans la ville, que toutes les rues retentirent du cri ; Vive le roi d'Espagne, la mort à tous les Français, point d'outrage aux Espagnols ! aussitôt commença le massacre.

Dans les premiers momens, M. de Mont-Calvos, lieutenant-colonel au régiment de la Havanne et commandant des troupes espagnoles fit rassembler tous les siens sur la place d'armes, et il introduisit dans les rangs un grand nombre de Français, qu'il revêtit d'uniformes espagnols pour mieux les protéger ; mais partout où cet officier ne s'étoit pas trouvé, les Espagnols poussèrent les Français entre les mains de leurs assassins. M. de Mont-Calvos fit tout ce qui dépendoit de lui pour prévenir le massacre ; mais il fut contrarié par le commandant don Casaloda, dont la troupe composée de sept cents hommes, resta tout le temps sur la place publique sans faire le moindre mouvement⁴⁴⁵.

En Europe, le 22 Messidor de l'An II (10 juillet), **M. de Rouilhan de Montaut**, lieutenant en second de la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon de La Légion royale des Pyrénées était blessé d'un coup de feu au travers du corps, à Arqintou, montagne de Navarre.

Le 9 Thermidor de l'An II (27 juillet) signait la chute de M. de Robespierre. Les troupes de la Convention conduites par le vicomte Paul de Barras (les Thermidoriens) l'arrêtèrent ainsi que ses amis. Entre le 10 Thermidor de l'An II et le 13 Thermidor de l'An II (soit entre le 28 et le 31 juillet), M. de Robespierre et 103 Robespierristes furent exécutés. La Montagne se réduisit

⁴⁴⁴ cf. Donadieu (J.-L.), *Un officier français face à la Révolution Outre-mer. Les infortunes du lieutenant-colonel Jacques d'Ounous à Saint-Domingue, aux Etats-Unis et en Louisiane (1792-1802)*, Revue historique des Armées, n°265, Paris, p.75-86.

⁴⁴⁵ *Mercur universel*, 16 novembre 1794, p.403, in : www.retronews.fr.

ainsi à quelques irréductibles qui formaient la Crête (les Crêtois) ; le Jacobinisme était pourchassé, notamment par la jeunesse dorée : les Muscadins ⁴⁴⁶.

Le 16^e régiment d'infanterie se trouvait au siège d'Ypres et à l'attaque de l'île de Cadzand (anciennement Provinces-Unies, extrémité ouest de la Zélande) le 12 Thermidor de l'An II (30 juillet), où les grenadiers s'illustrèrent ⁴⁴⁷.

En août, **M. Le Sage** était nommé sous-lieutenant au régiment d'Autichamp, au service des britanniques (jusqu'en 1795). Le 14 Thermidor de l'An II (1^{er} août), **M. du Lau de Soullignon** était nommé sous-lieutenant, puis lieutenant au régiment de Montmorency-Laval au service des Britanniques (jusqu'en décembre 1795). Le même jour, **M. Pocquet de Livonnière** se portait volontaire pour intégrer la compagnie n°1 du régiment noble à pied, à l'armée de Condé (jusqu'en 1801).

Le 15 Thermidor de l'An II (2 août), la Convention jugeait qu'elle devait couper court aux espérances que la journée du 9 avait pu faire naître dans l'esprit des royalistes ; elle décréta que les ci-devant nobles seraient donc exclus, sans restriction, de toutes les fonctions publiques.

Le 19 Thermidor de l'An II (6 août), **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**, qui était emprisonné à Boulogne-sur-Mer, fut libéré. Il retourna en Espagne. Le 23 Thermidor de l'An II (10 août), **M. de Fabars** était nommé capitaine des chasseurs britanniques de Saint-Domingue. Le 29 Thermidor de l'An II (16 août), **M. de Rouilhan de Montaut** était nommé par le roi d'Espagne 1^{er} lieutenant (avec rang de capitaine) de la compagnie des grenadiers du 1^{er} bataillon de la Légion royale des Pyrénées (jusqu'au 11 Nivôse de l'An V, 31 décembre 1796).

Le 1^{er} vendémiaire de l'An III (22 septembre 1794), le 1^{er} bataillon du 16^e régiment d'infanterie, ci-devant d'Agénois ⁴⁴⁸, et les 1^{er} et 2^e bataillons de volontaires de l'Ille-et-Vilaine, constituèrent la 31^e demi-brigade ⁴⁴⁹, en raison de l'organisation nouvelle de l'infanterie connue sous le nom de Premier amalgame ⁴⁵⁰. Les 1^{er} et 2^e bataillons d'Ille-et-Vilaine furent formés avec des volontaires de ce département le 10 et le 11 septembre 1791 ; ils firent les campagnes de 1793 et de 1794 à l'armée du Nord et ils devinrent, suivant leur numéro, les 2^e et 3^e bataillons de la 31^e demi-brigade. Le 1^{er} bataillon d'Ille-et-Vilaine était commandé par Jean-Victor-Marie Moreau qui devint général en chef ⁴⁵¹. La 31^e demi-brigade servit à la conquête militaire des Provinces-Unies ⁴⁵². La 32^e demi-brigade ne pourra jamais être formée, car le 2^e bataillon du 16^e régiment rentrera décimé de Saint-Domingue. Les quelques survivants (principalement des soldats) du 2^e bataillon seront fondus dans des régiments coloniaux sur place.

La 31^e eut pour chef de brigade Aubrée de 1794 à 1796. En l'An III, on la trouve à

⁴⁴⁶ Après le 9 Thermidor, jeunes élégants vêtus de façon excentrique et adversaires actifs des Jacobins, in www.Larousse.fr

⁴⁴⁷ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit. ; Publication de la réunion des officiers, *Histoire du 42^e régiment...*, op. cit.

⁴⁴⁸ Publication de la réunion des officiers, *Histoire du 42^e régiment...*, op. cit.

⁴⁴⁹ Miles, *Le régiment d'Agénois...*, op. cit., p.236, 331, 449.

⁴⁵⁰ A. Pascal, *Histoire de l'armée et de tous les régiments depuis les temps de la monarchie française jusqu'à nos jours*, t.3, Paris, Ed. Barbier, 1850, p.XVIJ

⁴⁵¹ F.-L. Picard, *Histoire du 42^e régiment d'infanterie...*, op. cit., p.33.

⁴⁵² L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

*l'aile gauche dans la division Moreau, puis dans la division Michaud. Elle passe ensuite à l'aile droite dans la 1^{re} division aux lignes de la Grebb et enfin au centre dans le 2^e division dans le Nord-Hollande. En l'An IV, toujours à l'armée du Nord, elle est dans la 3^e division au Texel, puis dans la 4^e au camp de l'anse de Ham*⁴⁵³.

*Le 16^e régiment d'infanterie est compris dans l'armée du Nord, et occupe les positions entre Cassel et Bailleul, sous les ordres du général Moreau*⁴⁵⁴.

Outre-Atlantique, entre le 9 Vendémiaire de l'An III et le 10 Brumaire de l'An III (soit entre le 30 septembre et le 31 octobre), **M. Deidier**, ex-chirurgien-major du régiment d'Agénois et alors chirurgien de l'amirauté à Basse-Terre dans l'île de la Guadeloupe, était tué lors du siège du Fort Saint-Charles (alias Fort Delgrès, Guadeloupe).

En octobre, **M. Drouilhet de Sigalas** était nommé lieutenant au régiment d'Autichamp, à la solde britannique. Le 27 Vendémiaire de l'An III (18 octobre), **M. Le Cocq de Lecotay**, capitaine commandant fut suspecté, puis arrêté pour conspiration royaliste par M. Boursault, représentant du peuple à l'armée des Côtes de Brest et de Cherbourg. Il sera emprisonné à Rennes, puis relâché :

*Lettre de Boursault, représentant en mission,
du 27 Vendémiaire de l'An III (18 octobre 1794),*

Un des représentants aux armées des Côtes de Brest et de Cherbourg au Comité de Salut Public : Toute la noblesse de la ci-devant Bretagne s'agite, foment. (...) Croyez qu'au premier jour je frapperai un grand coup, mais il faut que je tienne tous les fils et que je n'effarouche personne ; ils croient que je n'en veux qu'aux intrigants et aux fripons, et je veux paraître ne pas penser à eux, nobles. (...) Le Morbihan est en feu pour les conspirations, je vous le réitère. (...)

Je soupçonne fort un nommé Lecoq, frère de celui qui est ici chef de brigade, et dont je crois que le frère était capitaine au régiment d'Agénois avant la Révolution ; il a épousé une femme noble, et depuis longtemps il est à la campagne, sur le bord de la Vilaine, entre Rennes et Redon ; je le ferai arrêter, car son inactivité m'est d'autant plus suspecte qu'il est militaire instruit et d'une forte complexion, et que j'ignore pourquoi il a quitté le service. (...)

*Collègues, donnez-moi des forces ; toutes les communes me sont suspectes ; cependant j'emploierai la douceur, la persuasion, mais avec les nobles, non, non, non. Salut et fraternité. Boursault. Ministère de la Guerre. Armée des Côtes de Brest (Rennes, le 18 octobre 1794)*⁴⁵⁵.

Le 7 Brumaire de l'An III (28 octobre), **M. Prévost** obtenait le commandement de la place de Narbonne (Occitanie, Aude).

⁴⁵³ Publication de la réunion des officiers, *Histoire du 42^e régiment...*, op. cit.

⁴⁵⁴ M. Poitevin, *Histoire du 16^e régiment d'infanterie*, op. cit., p.25.

⁴⁵⁵ AN, AF/II/269 ; Convention nationale et Comité de Salut Public, *Recueil des actes du Comité de Salut Public avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire*, t.17, Paris, Ed. PUF, Imp. nationale, p.509-510.

En novembre, **M. Drouilhet de Sigalas** était nommé capitaine en second au régiment de Vioménil ⁴⁵⁶, 2^e bataillon, à la solde britannique.

Le 22 Brumaire de l'An III (12 novembre), le Club des Jacobins était fermé. On comptabilisa en 10 mois de Terreur, 16 594 guillotins dans toute la France ⁴⁵⁷ :

- 31% d'ouvriers,
- 28% de paysans,
- 25% de bourgeois,
- 8,5% d'aristocrates,
- 6,5% de prêtres,
- 1% n'entrent pas dans ce classement.

Le 2 Frimaire de l'An III (22 novembre), il fut proposé de lever la suspension pour les officiers ex-nobles, l'accord pour donner les retraites à ceux qui avaient le temps de service et l'âge requis. La proposition fut agréée par le Comité.

Le 13 Frimaire de l'An III (3 décembre), le comte d'Artois désigna, de sa propre autorité (et sans en référer à son frère le comte de Provence), le comte de Puisaye, comme lieutenant général du roi de France ⁴⁵⁸.

Le 20 Frimaire de l'An III (10 décembre), la Convention décréta le renvoi des réclamations de tous les officiers destitués ou suspendus vers les comités réunis de Salut Public et Militaire, chargés de lui faire un rapport général et de lui proposer des dispositions à prendre pour remettre en activité ces officiers ; on entra dans une phase de réintégrations. On constata qu'il ne restait plus que 1 000 à 1 100 officiers nobles, des 6 à 7 000 gentilshommes de l'armée royale de 1789 ⁴⁵⁹.

Le 11 Nivôse de l'An III (31 décembre), **M. Grenier de Cauville** cessait de servir, abandonnait le régiment de Laval-Montmorency et s'installait à Londres. A la fin de l'année 1794, **M. Picault des Dorides** général de division à la retraite (depuis le 16 Brumaire de l'An III, 6 novembre 1794) était réintégré et employé comme officier général à l'état-major de l'armée des Pyrénées-Orientales.

Pour l'année 1794, on ne comptabilisa qu'un officier actif (du corpus) ayant émigré, **M. Vedel de La Mothe**.

De la fin de 1789 à la fin de 1794, sur une base de 71 officiers actifs issus du corpus étudié, on comptabilisait 39 officiers émigrés (54,93%, ce qui est un peu moins que la moyenne nationale des officiers émigrés, soit 75% ⁴⁶⁰), 28 non émigrés (39,44%) et 4 indéterminés (5,63%) ⁴⁶¹ :

⁴⁵⁶ Régiment de Vioménil, en fonctionnement de 1794 à 1795.

⁴⁵⁷ R. Secher, R. Le Honzec, *Chouannerie, Bretagne, 1789-1815, De l'espoir aux révoltes*, Coll. Mémoire du futur, Ed. Secher, Noyal-sur-Vilaine, 2000, p.19

⁴⁵⁸ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.43.

⁴⁵⁹ L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, op. cit., p.528.

⁴⁶⁰ Avant la fuite du roi avortée à Varennes, environ 900 d'entre eux (officiers) ont volontairement quitté l'armée, certains rejoignant les émigrés rassemblés derrière le comte d'Artois et le prince de Condé ; mais entre la fin de juin 1791 et le 20 avril 1792, les abandons volontaires s'élèvent à près de 3 800 et c'est donc un tiers des officiers qui a disparu. Au moment où naît la République en septembre 1792, si l'on ajoute les nouveaux départs, surtout après le 10 août, mais aussi les mises à la retraite, environ trois quarts des officiers de 1789 ne

Emigrés : 39 (soit 54,93%)

Non émigrés : 28 (soit 39,44%)

Indéterminés : 4 (soit 5,63%) (en provenance du 16^e régiment, mais sans qu'il soit possible de dire s'ils ont émigré par la suite)

Il est à noter que sur les 28 officiers non émigrés, seuls 2 officiers (roturiers : MM. **Mousin** et **Prévost**) continueront leurs carrières respectives au delà de 1794, de manière continue et sans jamais être inquiétés par les tribunaux révolutionnaires.

Sur ces 28 non émigrés, 20 resteront spécifiquement attachés au 16^e régiment d'infanterie (alias d'Agénois), et ne seront jamais mutés. Sur ces 20 officiers du 16^e régiment d'Agénois on décomptera :

Abandons : 5 (1 en 1790, 1 en 1792, 2 en 1793, 1 en 1794)

Arrestations : 2 (2 en 1793, dont 1 exécution faisant suite en 1794)

Démissions : 3 (1 en 1790, 1 en 1792, 1 en 1793)

Disparitions : 2 (1 en 1793, 1 post 1795)

Retraites : 4 (2 en 1792, 1 en 1793, 1 en 1794)

Décès : 5 (3 en 1792, 1 en 1793, 1 en 1794)

Sur les 32 non émigrés et indéterminés (28 + 4), outre ceux restés attachés au 16^e régiment d'infanterie, 8 ont été affectés (et seront affectés) à d'autres emplois et régiments, à savoir :

4^e bataillon de Paris, puis 108^e demi-brigade, puis armée de la Moselle : 1

M. Mousin

9^e régiment de ligne, puis responsabilité de la place de Belle-Île-en-mer, puis responsabilité de la place d'Ancenis, puis armée des Côtes de Brest, puis armée des Pyrénées-Orientales : 1

M. Picault des Dorides

Armée des Pyrénées-Orientales, puis responsabilité de la place de Narbonne, puis armée des Côtes de Cherbourg, puis armées du Nord et de Batavie, puis responsabilité militaire du département de la Dordogne, puis responsabilité militaire du département de la Stura (Italie) : 1

M. Prévost

Chirurgie de l'amirauté de l'Hôpital de Basse-Terre à la Guadeloupe : 1

M. Deidier

Milice de la Guadeloupe : 1

M. du Buq de Marcussy

Régiment inconnu : 1

M. de Castelneau de Tursan

sont plus en service actif... in : M. Biard, P. Bourdin, S. Marzagalli, 1789, *Révolution, Consulat, Empire : 1789-1815*, Coll. Histoire de France (J. Cornette, dir.), Paris, Ed. Humensis-Belin, 2015, 64p.

⁴⁶¹ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'émigrés, de non émigrés et d'indéterminés (entre 1789-1794 et sur une base de 71 officiers actifs).

Régiment du Roy-infanterie, puis régiment inconnu : 1
M. de Meslon de La Ganterie

Volontaires parisiens : section des Arcis-fusiliers républicains : 1
M. Chaussepied

Dans le courant de l'année 1795, M. de Sévin de Saint-Gervais-du-Perron, officier émigré résidera à Londres, puis aux Pays-Bas, en Allemagne, et de nouveau en Angleterre. La même année étaient nommés :

- dans l'armée *régulière*, **M. de Bordenave**, chef du 2^e bataillon du 16^e régiment d'infanterie basé à Saint-Domingue,
- dans l'armée *irrégulière*, **M. de La Fitte de Montagut**, colonel des corps coloniaux britanniques à Saint-Domingue.

On voit donc que les officiers ayant des intérêts financiers et fonciers à Saint-Domingue se répartissaient aisément entre l'armée française régulière et les armées contre-révolutionnaires, mais en ayant tous en esprit le même objectif : la sauvegarde de leurs intérêts patrimoniaux locaux.

Le 12 Nivôse de l'An III (1^{er} janvier 1795), Amateur-Jérôme Le Bras des Forges de Boishardy, le chouan breton réunissait le général Jean Humbert, le *Bleu vosgien* et le baron Pierre-Marie Désoteux de Cormatin (major-général dans l'état-major du comte de Puisaye, et commandant en chef de la Bretagne par intérim, en remplacement temporaire du comte de Puisaye parti rencontrer le comte d'Artois en Angleterre) en son manoir de Bréhand⁴⁶². Le même jour, **M. de Bruges** était nommé colonel en second, avec rang de colonel de cavalerie, des chasseurs britanniques de Saint-Domingue.

En janvier 1795, se retrouvèrent à la Retraite des Provinces-Unies (alias *Retraite de la Hollande*) avec l'armée anglaise, dans le régiment d'Autichamp :

- **M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J.)**, ayant grade de lieutenant-colonel,
- **M. Bedeau de Launay**, ayant grade de capitaine,
- **M. Drouilhet de Sigalas**, ayant grade de lieutenant,
- **M. de La Coussaye de La Grange-Dunac**, ayant grade de lieutenant des grenadiers (détaché de l'armée de Condé),
- **M. de La Croix de Chevières**, ayant grade de lieutenant,
- **M. Le Sage**, ayant grade de sous-lieutenant.

et dans le régiment Loyal-Emigrant :

- **M. Ague de La Voute**, volontaire,
- **M. de Coquet de La Roche**, ayant grade d'enseigne (sera blessé au genou),
- **M. de Gineste de Najac (Ch.)**, volontaire,
- **M. de Lustrac**, soldat, compagnie des vétérans.

Le 29 Pluviôse de l'An III (17 février), une paix temporaire était signée avec M. de Charrette de La Contrie en Vendée (Paix de La Jaulnaye, alias *La Jaunaie*). Le 6 Ventôse de l'An III (24 février 1795), M. de Charrette de La Contrie rentrait triomphalement à Nantes.

⁴⁶² K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.264.

Le 20 Ventôse de l'An III (10 mars), **M. de Castelneau de Tursan** était employé dans la compagnie n°10 de l'armée de Condé (jusqu'au 20 avril 1801) sous le nom de *François de Castelneau* : il indiquera dans son dossier militaire (SHD) qu'il avait utilisé ce prénom pour éviter des persécutions contre sa famille.

En mars, les députés Girondins étaient réintégrés à l'Assemblée.

Le 12 Germinal de l'An III (1^{er} avril), les chefs chouans et leurs escortes se retrouvaient au château de La Prévalaye, près de Rennes. La Convention leur proposait la liberté du culte, l'exemption de conscription, des indemnités, l'amnistie. En contre partie, il fallait reconnaître la République.

Le 16 Germinal de l'An III (5 avril), **M. Picault des Dorides**, général de division était mis à la retraite avec une pension établie sur le grade de général de brigade.

Le 1^{er} Floréal de l'An III (20 avril), sur plus de 120 chefs chouans, 21 signèrent La Paix de la Mabilais suivant les conditions fixées le 12 Germinal de l'An III (1^{er} avril). Le même jour (20 avril), **M. de Voisin du Vernay**, était proposé pour être commissaire des guerres auprès du Comité de Salut Public, par le commandant Guillemardet, représentant du Peuple, d'après le vœu des autorités constituées du département de la Nièvre. Il essuya un refus catégorique le 1^{er} Messidor de l'An III (19 juin 1795) de la part du Comité car il était considéré comme suspect.

En mai, **M. Drouilhet de Sigalas** était nommé capitaine commandant au régiment de Vioménil, à la solde britannique. Le 27 Floréal de l'An III (16 mai), la paix fut signée avec l'Autriche. Le 12 Prairial de l'An III (31 mai), on supprima le Tribunal révolutionnaire.

Outre-Atlantique, le 14 Prairial de l'An III (2 juin), **M. de Bruges** était nommé colonel de cavalerie de la Légion britannique de Saint-Domingue.

Le 20 Prairial de l'An III (8 juin), le jeune roi Louis XVII, emprisonné au Temple, mourait.

Le 25 Prairial de l'An III (13 juin), **M. Mousin** était général de division. Des infirmités l'empêchant d'être compris dans la nouvelle organisation, il était autorisé à prendre sa retraite d'officier général à Paris. Le 25 Prairial de l'An III (13 juin), **M. Prévost** était confirmé général de brigade. Il fut chargé d'organiser 8 000 hommes d'une levée en masse.

Le 28 Prairial de l'An III (16 juin), à l'annonce de la mort de son neveu le roi Louis XVII, le comte de Provence était proclamé roi de France, au camp de Mülheim (Allemagne, Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie), sous le nom de Louis XVIII. Il adressera un manifeste aux Français où il promettait le rétablissement de l'Ancien Régime (6 Messidor de l'An III, 24 juin).

Le 28 Prairial de l'An III (16 juin), une expédition de débarquement sur les côtes françaises était organisée sous la supervision des Anglais⁴⁶³. Le premier corps expéditionnaire, sous le

⁴⁶³ L'expédition se divise en trois corps expéditionnaires, dont le dernier, sous les ordres du comte d'Artois, quitte l'Angleterre après les grandes défaites et subit peu de pertes ; Par essai de comparaison historique, un exercice de débarquement franco-britannique a été réalisé entre le 1^{er} et le 15 juin 2018 sur la presqu'île de Quiberon réunissant 2 000 militaires des deux pays, 14 bâtiments de combat de la Marine nationale et de la

commandement du commodore sir John-Borlase Warren, était composée des bâtiments ci-après :

- *His Majesty's Ship* (HMS)⁴⁶⁴ *Pomone* (frégate, 44 canons, portant le pavillon du capitaine & commodore John-Borlase Warren (vaisseau amiral),
- HMS *Robust* (navire de ligne, 74 canons, capitaine M. Tornbarough, alias M. Chernborough),
- HMS *Thunderer* (navire de ligne, 74 canons, capitaine A. Bertie),
- HMS *Standard* (navire de ligne, 64 canons, capitaine J. Ellison),
- HMS *Anson* (navire de ligne, 44 canons, capitaine P.-C. Durham),
- HMS *Artois* (frégate, 38 canons, capitaine E. Nagle),
- HMS *Arethusa* (frégate, 36 canons, capitaine M. Robinson),
- HMS *Concorde* (frégate, 36 canons, capitaine A. Hunt),
- HMS *Galatea* (frégate, 32 canons, capitaine M.-R. Keats).

Outre ces bâtiments, l'escadre se composait de 60 navires de transport, et était accompagnée du HMS *Lark* (sloop de 22 canons), de 6 chaloupes-canonnières, 2 lougres et de 2 cutters (cotres)⁴⁶⁵. Ce premier corps mit à la voile le 16 juin 1795 à Portsmouth. **M. de Mauraige de Wéry** était nommé officier de liaison sur cette escadre.

Le 7 Messidor de l'An III (25 juin), la flotte anglaise mouillait en **baie de Quiberon** (Bretagne, Morbihan, réf. III. n°41⁴⁶⁶).

La flotte transportait environ 3 500 émigrés répartis en 5 régiments et le nécessaire pour un effectif double pendant trois mois (une centaine de chevaux de selle et de trait, entre 18 000 et 22 710 uniformes complets d'infanterie, entre 27 000 et 30 000 fusils et baïonnettes, 600 barils de poudre de 120 livres chaque, 1 600 caisses de munitions, 10 pièces de campagne avec les caissons, ustensiles et munitions nécessaires, des selles, brides, harnais d'artillerie, outils de tranchée, etc...) ⁴⁶⁷. 5 000 Chouans aux ordres de Georges Cadoudal les attendaient à Carnac ⁴⁶⁸.

Royal Navy, 7 détachements français et britanniques déployés à terre et bien entendu en supplément actuel 10 détachements aériens (aéronautique navale et aviation légère de l'armée de Terre française, ainsi que de la Royal Air Force).

⁴⁶⁴ S'il s'agit d'un souverain ou d'une souveraine, on dira soit *His Majesty's Ship* ou *Her Majesty's Ship*, toujours sous le sigle HMS.

⁴⁶⁵ R. Bittard des Portes, *L'exil et la guerre, Les émigrés à cocarde noire en Angleterre, dans les provinces belges, en Hollande et à Quiberon*, Paris, Ed. Emile-Paul, 1908, p.322.

⁴⁶⁶ Illustration n°41, *Historical Map of Quiberon Bay 1759 and 1795*, Bay of Biscay ; Belle Isle ; Peninsula of Quiberon ; Noirmoutier Island ; Fort Penthièvre ; Carnac ; Auray ; Vannes ; Nantes ; Vilaine River ; River Loire ; Lac de Grand-Lieu, 1905, University of Texas. Austin, *The Public Schools Historical Atlas*, Ed. C. Colbeck.

⁴⁶⁷ R. Bittard des Portes, *L'exil et la guerre, Les émigrés à cocarde noire en Angleterre...*, op. cit., p.323.

⁴⁶⁸ R. Secher, R. Le Honzec, *Chouannerie, Bretagne, 1789-1815*, op. cit., p.37-40.

Les cinq régiments se présentaient comme suit :

- le régiment d'Hervilly (Royal-Louis) : entre 1 200 et 1 238 hommes, et 80 officiers sous les ordres du colonel-comte Louis-Charles Le Cat d'Hervilly.
M. de La Landelle de Coüetcastel y commandera des éléments de ce régiment situés à l'arrière garde de l'armée des Chouans commandée par le chevalier Auguste-Marie-Henri de Méhérenc de Saint-Pierre,
- le régiment d'Hector (Marine royale) : entre 650 et 700 hommes sous les ordres du lieutenant-colonel-comte Pâris de Soulange ⁴⁶⁹,
- le régiment de Dresnay (Léon) : entre 560 et 600 hommes sous les ordres du lieutenant-colonel-marquis Claude-René de Talhouët de La Grationnaye ⁴⁷⁰,
- le régiment Royal-Emigrant : entre 200 et 250 hommes sous les ordres du major Louis-François d'Haise.
M. de Coquet de La Roche, lieutenant au régiment Loyal-Emigrant, compagnie des vétérans. Dans ce régiment on notera également la présence de **M. de Lustrac**, soldat au régiment Loyal-Emigrant, compagnie des vétérans,
- le régiment Rotalier-Artillerie (Royal-Artillerie) : entre 566 et 600 hommes sous les ordres du lieutenant-colonel-comte Pierre-Alexis-Olim Petitjean de Rotalier,
- les officiers du génie sous les ordres du colonel François-Eugène Lenglé de Moriencourt.

Auxquels il faut ajouter 18 ingénieurs et plusieurs dizaines de gentilshommes officiers chargés d'encadrer les troupes de Chouans après le débarquement, des domestiques, des infirmiers, des chirurgiens (une dizaine, sous les ordres de M. de Selle, chirurgien-major général), ainsi que msgr Urbain de Hercé, ancien évêque de Dôle (nommé par le pape chapelain en chef des armées catholiques et royales, avec pouvoir de vicaire apostolique), accompagné de 40 à 50 prêtres ⁴⁷¹. Plus des prisonniers républicains enrôlés plus ou moins *volontairement*.

Pour commander cette expédition, les responsabilités étaient partagées. Le comte Le Cat d'Hervilly était en charge des décisions à bord des vaisseaux ; l'autorité devait revenir au comte de Puisaye au moment du débarquement ⁴⁷².

Le 9 Messidor de l'An III (27 juin), le débarquement eut lieu (régiments d'Hervilly et Loyal-Emigrant). Les forces chouannes montèrent à environ 15 000 hommes quelques jours après. Du 9 au 11 Messidor de l'An III (soit du 27 au 29 juin) on s'employa à enrégimenter les

⁴⁶⁹ R. Bittard des Portes, *L'exil et la guerre, Les émigrés à cocarde noire en Angleterre...*, op. cit., p.313, note 1.

⁴⁷⁰ R. Bittard des Portes, *L'exil et la guerre, Les émigrés à cocarde noire en Angleterre...*, op. cit., p.316.

⁴⁷¹ R. Bittard des Portes, *L'exil et la guerre, Les émigrés à cocarde noire en Angleterre...*, op. cit., p.317.

⁴⁷² K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.62.

Chouans. Six divisions furent créées, dirigées par des colonels, et chaque groupe de deux divisions était sous les ordres d'un maréchal de camp :

- les divisions des colonels Georges Cadoudal et Jean-Baptiste-Paul-Marie de Lantivy de Kerveno étaient sous les ordres de Vincent de Tinténiac. **M. de Lantivy de Talhouët** était officier détaché auprès des Chouans commandant un rassemblement à l'arrière garde.
- les divisions des colonels Jean Jan et Jean Rohu furent placées sous la direction de **M. Le Prestre de Vauban**.
- les divisions de Pierre-Mathurin Mercier, dit *la Vendée* et d'Allègre furent placés sous les ordres de Paul Alexandre du Bois-Berthelot.

Les Chouans se déployèrent et s'emparèrent de quelques villes et villages. Sur la presqu'île de Quiberon, le Fort de Penthièvre (devenu le Fort Sans-Culotte), était défendu par 700 républicains du 41^e régiment d'infanterie. Attaqués le 12 Messidor de l'An III (30 juin) par les troupes émigrées et 1 500 Chouans, les défenseurs du fort se rendirent le 15 Messidor de l'An III (3 juillet). Le même jour, **M. de Lustrac**, ex-lieutenant-colonel du 37^e régiment d'infanterie, en était nommé commandant d'armes. Le 19 Messidor de l'An III (7 juillet), sous la pression des troupes républicaines, les émigrés entamèrent une retraite stratégique sur la presqu'île afin de se mettre sous la protection du fort.

Le 21 Messidor de l'An III (9 juillet), afin de casser les lignes républicaines et de les prendre à revers, M. Cadoudal proposa stratégiquement de débarquer des troupes au-delà des lignes ennemies. Le 22 Messidor de l'An III (10 juillet), deux colonnes chouannes, l'une de 2 000 hommes commandée par M. de Lantivy de Kerveno et Jean Jan, l'autre de 3 500 hommes (dite *armée Rouge*)⁴⁷³, commandée par M. de Tinténiac et M. Cadoudal, renforcées de la 2^e compagnie du régiment Loyal-Émigrant. M. de Tinténiac avec son armée Rouge ira *se perdre* du côté de Saint-Brieuc. On parlera après coup de trahison⁴⁷⁴. **M. de Coquet de La Roche** aura la fonction de capitaine commandant 60 volontaires au sein de la division de M. de Tinténiac. Il sera nommé lieutenant-colonel commandant la compagnie des vétérans du régiment Loyal-Émigrant et passera 4 mois avec les Chouans avant de rentrer en Angleterre.

Le 27 Messidor de l'An III (15 juillet), le second corps expéditionnaire arriva via une nouvelle escadre britannique commandée par sir Francis Rawdon-Hastings. Elle transportait entre 1 500 et 2 000 hommes, répartis en cinq régiments (de 300 à 400 chacun), sous les ordres du marquis Charles de Virot de Sombreuil.

Les cinq régiments étaient :

- le régiment de Périgord, lieutenant-colonel-comte Jacques-Boson de Talleyrand de Périgord,
- le régiment de Rohan, lieutenant-colonel-comte Toussaint-Léonard de La Villéon de La Villevallio,

⁴⁷³ Appelée ainsi du fait des uniformes britanniques rouges dont les combattants la composant étaient revêtus.

⁴⁷⁴ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.272.

- le régiment de Salm-Kiburg, lieutenant-colonel-marquis Charles-Gaspard-Elisabeth-Joseph de Bailly,
- le régiment de Béon, colonel-comte Constance d'Anceau,
- le régiment de Damas, lieutenant-colonel-comte Charles-Constant-Fortuné de Rouhaut.

Afin de tenter une diversion et de desserrer l'étau républicain, **M. Le Prestre de Vauban** débarquait avec 1 500 Chouans sur la plage de Carnac, dans la nuit du 27 au 28 Messidor de l'An III (soit du 15 au 16 juillet). Suite à une erreur de jugement de la part de M. de Puisaye, celui-ci ordonna une offensive générale sans attendre les résultats du débarquement de **M. Le Prestre de Vauban**. 2 500 émigrés et 1 600 Chouans menés par M. Le Cat d'Hervilly se lancèrent à l'attaque. L'offensive se solda par un échec cuisant : 3 000 émigrés furent faits prisonniers et M. Le Cat d'Hervilly fut mortellement blessé. De son côté, le 29 Messidor de l'An III (17 juillet), M. de Tinténac était tué dans un guet-apens au château de Coëtlogon (Côtes-d'Armor) et était remplacé par le vicomte Antoine-Henry d'Amphernet de Pontbellanger⁴⁷⁵.

Profitant des échecs de ses adversaires, le général républicain Lazare Hoche ordonna l'assaut des défenses émigrées et du Fort de Penthièvre, dans la nuit du 2 Thermidor de l'An III (20 juillet). Sur la presqu'île, les défenses émigrées s'effondrèrent successivement. Le comte de Puisaye ordonna une retraite précipitée sur les navires britanniques. 2 500 émigrés et Chouans ne purent être évacués. Le 3 Thermidor de l'An III (21 juillet), l'armée républicaine s'empara du Fort de Penthièvre, dans lequel s'étaient retranchées des troupes émigrées. **M. de Lustrac**, officier commandant le Fort, était arrêté et emmené prisonnier à Auray. Les républicains firent 6 232 prisonniers, dont 538 officiers et soldats émigrés, 492 toulonnais (rescapés du soulèvement de Toulon), 1 632 soldats *Bleus* recrutés dans les geôles anglaises et 3 570 Chouans, et tous les approvisionnements débarqués par les Anglais saisis⁴⁷⁶.

M. Le Cat d'Hervilly mort, M. de Puisaye enfui, ce fut le marquis Charles de Virot de Sombreuil qui signa la reddition. Selon la loi, tout émigré rentré et pris les armes à la main devait être exécuté sans jugement, sur simple vérification de son identité. Des commissions militaires furent donc formées par les représentants en missions en Bretagne, MM. Tallien et Blad, pour constater l'identité des émigrés. Une distinction fut toutefois faite entre les émigrés partis volontairement de France et inscrits sur les listes et les Français enrôlés de force. Dès le 10 Thermidor de l'An III (28 juillet), le commandant, le marquis de Virot de Sombreuil, le dernier évêque de Dol, msgr M. de Hercé, 11 prêtres et 3 nobles étaient fusillés à Vannes, sur la Garenne. Les jours suivants, plus de 751 prisonniers furent exécutés : 430 nobles, 130 chouans, 90 déserteurs, 30 émigrés roturiers, 20 prêtres et 51 domestiques. Disgracié, le comte de Puisaye dut quitter le Morbihan et passer en Ille-et-Vilaine.

M. de La Landelle de Coëtcastel, du régiment d'Hervilly⁴⁷⁷, prisonnier, fut jugé à Vannes puis acquitté ; **M. de Lantivy de Talhouët**, blessé et fait prisonnier, fut exécuté à Auray (Morbihan) ; **M. de Lustrac**, sera exécuté dans les marais de Kerzo, à Brec'h (alias

⁴⁷⁵ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.267.

⁴⁷⁶ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.63.

⁴⁷⁷ Régiment d'Hervilly, en fonctionnement de 1794 à 1795.

Brech, le 15 Thermidor de l'An III, 2 août), appelés actuellement (et depuis) Champ-des-Martyrs ⁴⁷⁸.

Outre-Atlantique, le 4 Thermidor de l'An III (22 juillet), par le Traité de Bâle avec l'Espagne, l'Est de l'île de Saint-Domingue (Hispaniola, partie espagnole) était cédée à la France républicaine ⁴⁷⁹. L'île était unifiée officiellement sous la bannière française (mais comportait de nombreux points fortifiés contre-révolutionnaires britanniques dans la partie ouest de l'île) et le 7 Thermidor de l'An III (25 juillet), **M. de Bruges** était nommé sous-chef d'état-major de l'armée britannique stationnée à Saint-Domingue. Le 1^{er} complémentaire de l'An III (17 septembre) suivant, il sera nommé adjudant général commandant l'armée britannique sur les frontières de cette île.

Le 23 Thermidor de l'An III (10 août), **M. Ague de La Voute**, débarquait en Vendée. Il était officier détaché au sein des chasseurs vendéens de Charrette, armée d'Anjou. Il y était nommé capitaine commandant (chef de bataillon) des chasseurs vendéens. Le 29 Thermidor de l'An III (16 août), M. d'Amphernet de Pontbellanger, qui avait remplacé M. de Tinténiac, était désavoué, M. Cadoudal prenait sa place et était désigné major général du Morbihan. Il réorganisa le département et y créa 12 Légions.

Le 5 Fructidor de l'An III (22 août), l'Assemblée vota la Constitution de l'An III pour remplacer la Constitution de 1793 jamais appliquée ⁴⁸⁰. Le 6 Fructidor de l'An III (23 août) marqua la dissolution de tous les clubs. Le 13 Fructidor de l'An III (30 août), la Convention décréta que les deux tiers des membres de la prochaine assemblée devaient avoir été membres de la Convention (conventionnels sortants). Ce faisant, les royalistes étaient écartés une nouvelle fois du pouvoir. A cette annonce, ils réagirent violemment dans toute la France, notamment dans la vallée du Rhône, en Bretagne et en Vendée.

Après l'expédition de Quiberon, **M. Le Prestre de Vauban** avait été fait maréchal des logis des armées de Bretagne. Il remplit des missions dans la Vendée et à l'île d'Yeu auprès du comte d'Artois (expédition de l'île d'Yeu, du 26 août 1795 au 21 novembre 1795), puis retourna à Londres. Il retournera en Russie jusqu'à la mort de Catherine II de Russie (27 Brumaire de l'An V, 17 novembre 1796). Il fera ensuite des allers/retours entre la France et la Russie jusqu'en 1801.

Le 2 Vendémiaire de l'An IV (24 septembre), **M. Ague de La Voute**, capitaine commandant des chasseurs vendéens décédait à l'affaire dite de Saint-Cyr-en-Talmondaïs (Pays de la

⁴⁷⁸ Une chapelle de style néo-classique a été édifiée à l'endroit où ont été fusillés 206 combattants, émigrés et chouans, faits prisonniers. Les restes des fusillés du Champ-des-Martyrs ont été transférés en mai 1814 dans la chapelle de la Chartreuse d'Auray. A la suite de la visite du duc d'Angoulême le 1^{er} juillet 1814, il fut décidé d'ériger deux monuments pour le souvenir des combattants de Quiberon : la chapelle expiatoire du Champ-des-Martyrs et la chapelle de la Chartreuse d'Auray avec son mausolée. La fille de Louis XVI, la duchesse d'Angoulême, en posera la première pierre le 20 septembre 1823. Ils seront inaugurés le 15 octobre 1829 en présence de 15 000 personnes, in : Institut de la Maison de Bourbon, trimestriel n°13, janvier-février-mars 2018, *Les Nouvelles de l'Institut*, Editorial, p.11.

⁴⁷⁹ Le Traité de Bâle est un ensemble de deux traités signés entre la France et la Prusse, et entre la France et l'Espagne. Par ce traité, la Prusse cède à la France les territoires rhénans à l'ouest du Rhin. Le traité signé entre la France et l'Espagne fait suite à l'invasion des territoires espagnols de la Catalogne, du Pays basque et de la Navarre. La France doit restituer les territoires occupés en Espagne. L'Espagne, en compensation du recouvrement du territoire des Pyrénées, doit céder à la France la partie orientale de Saint-Domingue (Hispaniola) ; P. Gaffarel, *Les campagnes de la première République*, op. cit., p.126-143, *Les traités de Bâle*.

⁴⁸⁰ La Constitution sera approuvée par un vote populaire le 20 Fructidor de l'An III (6 septembre 1795). Il y aura une séparation stricte des pouvoirs législatif et exécutif.

Loire, Vendée, près des Sables-d'Olonne), durant l'attaque de l'église où étaient retranchés des républicains. Dans cette commune, le 3 Vendémiaire de l'An IV (25 septembre), l'armée de M. de Charette de La Contrie (8 000 à 9 000 hommes) était repoussée par les républicains. Cette défaite retarda le débarquement du comte d'Artois et de ses troupes (convoyées par des navires britanniques) et provoqua par ricochets l'annulation de toute l'opération.

Le 13 Vendémiaire de l'An IV (5 octobre), empêchés de prendre le pouvoir par les urnes, les royalistes parisiens s'insurgèrent et décidèrent d'attaquer la Convention. L'Assemblée fit appel à la garnison de Paris commandée par le vicomte de Barras. Les canons du général Bonaparte les écrasèrent devant l'église de Saint-Roch à Paris⁴⁸¹. En ce jour, **M. Mousin**, général de division à la retraite, repris du service comme simple volontaire : il se rangea parmi les grenadiers de la Convention nationale, et fut blessé à la main droite en défendant la Convention auprès du général Bonaparte :

*Nous officiers, sous-officiers et grenadiers près la représentation national, certifions que le citoyen **Barthélémy-François Mousin**, général de division, s'est rendu à notre détachement le treize Vendémiaire à quatre heures du soir et s'est mis dans les rangs avec nous pour participer à la défense de la République et de la Convention nationale, qu'il ne s'est retiré que le quatorze à six heures du soir, et qu'il a pendant le tems aidé comme nous à repousser les insurgés aux postes des rues Nicaise, Rohan, Chartres, la Loi, Rampart et place de Légalité, enfoi de quoi sur sa demande lui a vons delivrés le présent pour lui servir en ce qui est de raison.
A Paris le 5 Brumaire 4^e année républicaine,...*

Signés. Cheres capitaine, Castille sous-lieutenant, Flamant Sergt., Cretté caporal, Sommier grenadier, Mussinot grenadier, Fleurentin Capt.

Certifié vrai. Signé Buonaparte.

Pour copie conforme aux originaux qui sont en mes mains. Mousin, général de division⁴⁸².

En remerciement de ce coup d'éclat et de cette réussite, le général Bonaparte était nommé général en chef de l'armée de l'Intérieur. A ce titre, il commandait désormais 40 000 hommes, dont plus de 15 000 à Paris et Saint-Cloud. Il en profita pour transformer Paris en camp retranché.

En octobre 1795, **M. de La Coussaye de La Grange-Dunac**, lieutenant des grenadiers au régiment d'Autichamp fut l'un des 23 officiers qui vinrent à Londres, par ordre de Monsieur le comte d'Artois, en vue de finaliser l'expédition de la Vendée (débarquement qui n'aura finalement pas lieu). Il résidera en Angleterre de 1795 à 1797. Le 3 Brumaire de l'An IV (25 octobre), **M. Le Sage** était nommé enseigne dans le 2^e bataillon du régiment d'Edward Dillon⁴⁸³.

c. Du Directoire au Consulat, 1795 (An IV)-1799 (An VIII)

⁴⁸¹ Pour cette action, il sera surnommé le *Général Vendémiaire* ou le *Capitaine canon*.

⁴⁸² SHD/GR/7Yd/143.

⁴⁸³ Régiment d'Eward Dillon, en fonctionnement de 1795 à 1814.

Le 4 Brumaire de l'An IV (26 octobre), la Convention thermidorienne fit place au Directoire. Elle aura siégé 3 ans et 35 jours. Le pouvoir exécutif revint à cinq Directeurs (Directoire)⁴⁸⁴ et le pouvoir exécutif à deux assemblées de 750 députés : le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents⁴⁸⁵. Pour être électeur, il fallait être un homme de plus de 25 ans et justifier d'un revenu conséquent (seulement 30 000 électeurs en France)⁴⁸⁶. Sur 750 députés, les 2/3 devaient être pris parmi les anciens conventionnels et ce afin de se prémunir contre le retour en force des royalistes. Le Directoire avait comme principal souci la situation financière catastrophique de la France, la valeur de l'assignat s'étant dangereusement dévalué.

Lazare Carnot, l'un des Directeurs dans le nouveau gouvernement, promoteur d'une France qui ne serait comprise qu'entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, prépara un plan d'attaque pour cette fin d'année 1795 : deux armées devaient être confiées aux généraux MM. Jourdan et Moreau, afin de traverser l'Allemagne et atteindre Vienne et ce afin de contraindre l'Autriche à céder à la France sa frontière naturelle du Rhin. Elles iraient combattre les Autrichiens sur le Main et le Danube. Une troisième armée, moins importante, devait battre les princes italiens, sous domination autrichienne (les Austro-Sardes dans la vallée du Pô), elle serait confiée au général Bonaparte. Cette armée avait pour mission expresse de battre les forces autrichiennes en Lombardie et de rançonner les Etats italiens, et plus particulièrement la République de Gênes, pour obtenir d'importants subsides destinés à faire face à la crise des assignats et à pouvoir payer les fonctionnaires.

En novembre 1795, **M. Drouilhet de Sigalas**, capitaine en second au régiment de Vioménil, était licencié. En novembre 1795, **M. de Rayne de Cantis**, se portait volontaire dans le régiment de cavalerie noble de l'armée de Condé (novembre 1795-1^{er} avril 1801). Il suivra cette armée en Pologne. En décembre 1795, **M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J)**, lieutenant-colonel du régiment d'Autichamp à la solde britannique, était licencié.

Le 10 Frimaire de l'An IV (1^{er} décembre), **M. de Bordenave** était nommé lieutenant-colonel de la 31^e demi-brigade. Le 29 Frimaire de l'An IV (20 décembre), **M. Prévost**, général de brigade était employé à l'armée des Côtes de Cherbourg.

Fin 1795-début 1796, **M. de Pignol de Rocreuse**, officier émigré au régiment de Bourbon en Espagne, repassait en France (à Tauxigny, Indre-et-Loire) pour préparer une guérilla de type vendéenne. Il fut surnommé avec terreur par les locaux, le Baron rouge, car vêtu entièrement de rouge lors de ses attaques individuelles et lourdement armé de couteaux, haches et pistolets (guérilla).

Dans le courant de l'année 1796, M. de La Croix de Chevrières rejoindra la compagnie n°3 des chasseurs nobles de l'armée de Condé (1796-1800), et le roi Louis XVIII séjournera à Riegel-am-Kaiserstuhl (Allemagne, Land de Bade-Würtemberg) où se trouvait l'armée de Condé, puis à Dilligen (Allemagne, Land de Sarre) et Blankenberg dans le duché de

⁴⁸⁴ Chaque année, l'un des Directeurs est remplacé par tirage au sort. Les Directeurs sont désignés par le Conseil des Anciens sur une liste de candidats proposés par les Cinq-Cents. Les premiers Directeurs furent MM. Paul de Barras, Jean-François Reubell, Louis-Marie de La Révellière-Lépeaux, Lazare Carnot, Etienne-François Le Tourneur.

⁴⁸⁵ Le Conseil des Cinq-Cents se contente de faire des propositions de lois. Le Conseil des Anciens vote les propositions pour les transformer en lois. Les deux assemblées sont renouvelables par tiers tous les ans.

⁴⁸⁶ Dans les cantons, les hommes de plus de 21 ans qui paient un impôt élisent un électeur pour 200 citoyens. Ces électeurs désignent les futurs membres des assemblées ainsi que les juges des tribunaux civils, le président du Tribunal criminel et les membres du Tribunal de Cassation, les membres des administrations départementales.

Brunswick-Wolfenbüttel (Allemagne, Land de Basse-Saxe), dont il sera expulsé en février 1798)⁴⁸⁷.

Le 12 Pluviôse de l'An IV (1^{er} février 1796), un décret ordonnait de refondre les 238 demi-brigades existantes et tous les bataillons ou corps indépendants, en 140 demi-brigades nouvelles. Sept grandes armées existaient à cette date :

- l'armée du Nord,
- l'armée de Sambre-et-Meuse,
- l'armée du Rhin et de la Moselle,
- l'armée d'Italie,
- l'armée des Alpes,
- l'armée des Côtes de l'Océan,
- l'armée de l'Intérieur.

Le 1^{er} Ventôse de l'An IV (20 février), à la suite de la nouvelle réorganisation, la 31^e demi-brigade devint la 42^e demi-brigade nouvelle (dite de deuxième formation)⁴⁸⁸. Le corps possédait trois bataillons de neuf compagnies dont une de grenadiers et huit de fusiliers avec deux canonniers par compagnie. Elle conserva les officiers, sous-officiers et caporaux de la 31^e, mais reclassés d'après leur ancienneté. Elle sera commandée par un officier supérieur remplissant les fonctions de colonel et portant le titre de chef de brigade. **M. Prévost**, général de brigade, commandera l'aile droite de l'armée du Nord, où se situera son ancien régiment devenu cette 42^e demi-brigade nouvelle. Le 21 Ventôse de l'An IV (11 mars), le général Bonaparte partait pour l'armée d'Italie (37 000 hommes) dont il avait reçu le commandement en chef le 12 Ventôse de l'An III (2 mars). Le même jour **M. Picault des Dorides**, général de division était remis en activité.

Outre-Atlantique, le 5 Germinal de l'An IV (25 mars), **M. de Mauraige de Wéry**, était nommé enseigne dans le régiment des Provinces-Unies à la solde des anglais : Royal Foreigners Regiment, alias La Tour's Royal Foreigners, régiment devant stationner aux Caraïbes (West Indies)⁴⁸⁹. Le 7 Germinal de l'An IV (27 mars), à Saint-Domingue, le général Toussaint-Louverture, qui avait su s'imposer comme un allié indispensable de la République, libéra le Cap-Français à la tête de ses deux bataillons et se posa en sauveur du gouverneur général⁴⁹⁰.

Le 9 Germinal de l'An IV (29 mars), en Vendée, après M. Stofflet, le général de Charette de La Contrie était pris et fusillé.

Le 11 Germinal de l'An IV (31 mars), une 2^e retraite fut accordée au général de division **M. Mousin**.

Le 23 Germinal de l'An IV (12 avril), le général Bonaparte était vainqueur à Cairo Montenotte (Italie du Nord, Ligurie, province de Savone), puis le 24 Germinal de l'An IV (13 avril), à Dego (Italie du Nord, Ligurie, province de Savone).

⁴⁸⁷ Expulsé plusieurs fois à l'instigation du gouvernement français.

⁴⁸⁸ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit. ; A. Pascal, *Histoire de l'armée et de tous les régiments depuis les temps de la monarchie française jusqu'à nos jours*, t.3, Paris, Ed. Barbier, 1850, p.VJ.

⁴⁸⁹ Régiment Royal-Foreigners, en fonctionnement de 1795 à 1797. Formé par l'ancien colonel du régiment Royal-Liégeois, le comte de La Tour.

⁴⁹⁰ CRDP, livret pédagogique du coffret DVD *Toussaint-Louverture et l'abolition...*, op. cit.

Le 27 Germinal de l'An IV (16 avril), **M. de Coquet de La Roche**, ancien lieutenant-colonel au régiment Loyal-Emigrant, passait comme simple volontaire au 57th Regiment of Foot (alias West Middlesex Regiment), basé aux Antilles.

Le 2 Floréal de l'An IV (21 avril), le général Bonaparte était vainqueur à Mondovi (Italie du Nord, Piémont, province de Coni).

Le 8 Floréal de l'An IV (27 avril), **M. de Coquet de La Roche** passait comme enseigne au Royal Foreigners Regiment en garnison aux Antilles, où il rejoignait son ancien camarade **M. de Mauraige de Wéry**. Il était présent en Martinique où il avait des propriétés.

Le 9 Floréal de l'An IV (28 avril), le général Bonaparte signait un armistice avec le roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, à Cherasco (Italie du Nord, Piémont, province de Coni)⁴⁹¹. Le 21 Floréal de l'An IV (10 mai), les troupes du général Bonaparte entraînées par les généraux Louis-Alexandre Berthier, Charles-Pierre-François Augereau, Jean Lannes et André Masséna prirent le pont de Lodi sur l'Adda (Italie du Nord, Lombardie, province de Lodi). Cette prise concluait de manière victorieuse la deuxième partie de la campagne d'Italie⁴⁹². Le 26 Floréal de l'An IV (15 mai), marqua l'entrée triomphale du général Bonaparte dans Milan. Le même jour fut signé le Traité de Paris entre la France et le roi de Sardaigne, la France y gagnait la Savoie et Nice (faisant suite à l'armistice de Cherasco).

Le 6 Prairial de l'An IV (25 mai), M. Pichegru, élu président du Conseil des Cinq-Cents vota la liberté des cultes à l'intérieur des églises, l'abrogation des mesures contre les réfractaires, la réintégration des émigrés dans la fonction publique.

Le 11 Prairial de l'An IV (30 mai), M. Cadoudal était fait maréchal de camp dans l'armée contre-révolutionnaire. Le même jour **M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J)**, ex-lieutenant-colonel du régiment d'Autichamp, se portait volontaire à l'armée de Condé.

Outre-Atlantique, en mai-juin 1796, **M. de Mauraige de Wéry**, enseigne au régiment Royal-Foreigners participait aux opérations du général Abercombry à Sainte-Lucie (combats du Morne Fortuné, Le Ferrand) et à la Grenade. Il servit ensuite sous les ordres du général Nicolls. Il restera dans les Petites Antilles (Sainte-Lucie, Martinique, Trinité, Barbade, Grenade...) jusqu'au futur conflit ibérique contre les troupes napoléoniennes.

Le 8 Messidor de l'An IV (26 juin), **M. Picault des Dorides** était nommé historiographe du dépôt général de la guerre, et adjoint au directeur du dépôt général de la guerre avec qualité de général de division (jusqu'au 30 Ventôse de l'An VIII, 21 mars 1800).

En juin-Juillet 1796, ce fut la reddition des chefs chouans au général Hoche. Le 26 Messidor de l'An IV (14 juillet), **M. Pocquet de Livonnière** passait à la compagnie n°1 des chasseurs nobles, de l'armée de Condé, comme simple volontaire.

Le 16 Thermidor de l'An IV (3 août), après le siège négatif (pour les Français) de Mantoue (Italie du Nord, Lombardie, plaine du Pô), ce fut la victoire de Lonato del Garda (Italie du Nord, Lombardie, province de Brescia), puis le 18 Thermidor de l'An IV (5 août) celle de Castiglione delle Stiviere (Italie du Nord, Lombardie, province de Mantoue), et le 22

⁴⁹¹ P. Gaffarel, *Les campagnes de la première République*, op. cit., p.144-161.

⁴⁹² P. Gaffarel, *Les campagnes de la première République*, op. cit., p.162-176.

Fructidor de l'An IV (8 septembre) celle de Bassano del Grappa (Italie du Nord, Vénétie, province de Vicence).

Outre-Atlantique, le 21 Brumaire de l'An V (11 novembre), **M. de Vedel de La Mothe**, en émigration depuis 1794 et réfugié à Puerto-Rico, adressait une supplique au citoyen M. Sonthonax, délégué français au Cap-Français, commissaire civil de la République. Il obtint l'accord de celui-ci pour revenir et rentrer dans ses possessions une fois les troubles locaux calmés (réponse du 25 Brumaire de l'An V, 15 novembre 1796) :

Puerto-Rico, 21 brumaire, l'an 5 de la République une et indivisible.

Au citoyen Sonthonax, délégué du Gouvernement français au Cap.

Citoyen,

Sans entrer dans les événements arrivés à Jacmel, il suffira de vous rappeler que tous les citoyens, principalement ceux qui s'étoient revêtus des emplois publics s'évadèrent lorsque les Représentants de la Nation vinrent rétablir l'ordre et d'y faire exécuter la Loi de la République, je fus le seul qui eût la fermeté de rester à une paroisse, Les Cayes-de-Jacmel et d'y recevoir le citoyen Polverel ; trois jours, je fus occupé sous ses ordres à la nouvelle formation des officiers publics. J'eus l'avantage de lui prouver la résistance que j'avais toujours faite aux travaux des deux paroisses, et il me dit : Je vois avec plaisir les pièces que vous me montrer, je vous engage à les déposer au Secrétariat de la Commission. J'ai été exempté de la déportation quasi-générale qui eu lieu dans la dépendance, j'y ai toujours vécu tranquille jusqu'à l'époque du soulèvement de Léogane ; cette démarche me fit craindre les mesures indispensables que le commandant de Jacmel devait prendre, je me retirai donc dans le (illisible), mais craignant d'être soupçonné d'avoir passé parmi les rebelles je fis savoir que j'étais dans les bois, plutôt résolu à y périr misérablement que de (illisible).

Copie de la lettre écrite le 25 Brumaire, An Cinquième pour le Commissaire Sonthonax au Citoyen Lamothe-Vedel, à Porto-Rico :

J'ai reçu, Citoyen, votre lettre du 21 de ce mois et celle cy jointe.

Je ne vous ai jamais regardé comme émigré. Croyés que vous m'avés vivement intéressé tant par vos malheurs que par les actes d'humanités que vous n'avés cessé d'exercer envers tous les malheureux que le cours des événements ajetté dans l'isle que vous habités. Votre rentrée sur vos biens n'éprouverait aucune difficulté si d'ailleurs des considérations particulières ne rendaient votre retour imprudent. Des troubles qui se sont manifestés dans le département du sud, qui se sont propagés jusqu'à Jacmel et aux Cayes Jacmel et qui sans doute sont parvenus à votre connaissance, ne vous feraient pas trouver dans votre quartier toute la tranquillité désirable. Je vous invite à attendre la cessation des mouvemens ; j'aurai soin de vous prévenir de ce retour à l'ordre et de vous presser moi-même de venir donner comme par le passé à vos concitoyens l'exemple des vertus morales et civiques.

Signé Sonthonax.

Pour copie conforme. Le Secrétaire général de la Commission déléguée par le Gouvernement français aux Isles Sous le Vent ⁴⁹³.

Le 22 Brumaire de l'An V (12 novembre) vit la résistance des troupes autrichiennes à Caldiero (Italie du Nord, Vénétie, province de Vérone). Les 25-27 Brumaire de l'An V (soit les 15-17 novembre), ce fut la victoire française du pont de l'Arcole (Italie du Nord, Vénétie, province de Vérone) ⁴⁹⁴.

Le 11 Nivôse de l'An V (31 décembre 1796), **M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J.)**, volontaire à l'armée de Condé, cessait de servir, ainsi que **M. Brossier de Bessenay**.

Dans le courant de l'année 1797, outre-Atlantique, **M. de La Landelle de Coüetcastel** émigrera aux Etats-Unis. Il deviendra propriétaire dans l'Etat du Maryland, d'un magasin (à Annapolis), d'un moulin (à Cumberland), et de terres dans le comté d'Allegany. Il prêtera serment d'allégeance à cet Etat ⁴⁹⁵. Il entamera des démarches administratives pour devenir citoyen américain (il le deviendra en 1798) et demandera l'aide de l'Etat américain pour faire venir à Annapolis sa femme, ses deux enfants, et sa servante, restés en France (demande de passeports).

Le 25 Nivôse de l'An V (14 janvier) est marqué par une victoire des Français à Rivoli (Italie du Nord, Piémont, province de Turin). Le 14 Pluviôse de l'An V (2 février) ce fut la capitulation de Mantoue. Le 29 Germinal de l'An V (18 avril) fut signé le Traité de Leoben (ville de Styrie, au centre de l'Autriche) par Napoléon Bonaparte au nom de la République française et par les représentants du Saint-Empire. Ce traité disposait que l'Autriche perdait le contrôle des Pays-Bas autrichiens et de la Lombardie, cédés à la France, en échange des possessions vénitiennes d'Istrie et de Dalmatie (ce traité sera confirmé et augmenté par le Traité de Campoformio, le 26 Vendémiaire de l'An VI, 17 octobre 1797) ⁴⁹⁶.

Outre-Atlantique, les 12 et 13 Floreal de l'An V (soit les 1^{er}-2 mai), à Saint-Domingue, M. Sonthonax, commissaire de la République, nommait le général Toussaint-Louverture commandant en chef de l'armée de Saint-Domingue (30 000 hommes). Celui-ci chassera peu après le commissaire M. Sonthonax et imposera son pouvoir personnel, tout en affirmant verbalement son attachement à la République française ⁴⁹⁷.

Les directeurs du Directoire firent appel à l'armée pour un coup d'état antiroyaliste les 17 et 18 Fructidor de l'An V (les 3 et 4 septembre). Le général Bonaparte envoya le général Augereau soutenir le Directoire. Le régime renoua avec des méthodes révolutionnaires : arrestations, régime policier, guillotine, déportations.

En 1797, M. Cadoudal se rendit en Angleterre et fut nommé commandant en chef de la Basse-Bretagne par le comte d'Artois. Il leva une armée de 20 000 hommes et reprendra le combat en 1799.

Le 19 Messidor de l'An V (7 juillet), **M. de Bruges** était licencié de l'armée britannique. Le 4 Vendémiaire de l'An VI (25 septembre), **M. Prévost**, général de brigade employé à l'armée

⁴⁹³ ANOM/COL/E/252 ; On ignore s'il revint dans ses possessions ?

⁴⁹⁴ P. Gaffarel, *Les campagnes de la première République*, op. cit., p.177-196, Arcole et Rivoli.

⁴⁹⁵ Il mentira toutefois aux autorités américaines, en affirmant qu'il avait quitté la France dès 1792.

⁴⁹⁶ C. McEvedy, *Atlas de l'histoire moderne (jusqu'à 1815)*, op. cit., p.70-71, *L'Europe en 1797*.

⁴⁹⁷ CRDP, livret pédagogique du coffret DVD *Toussaint-Louverture et l'abolition...*, op. cit.

du Nord et de Batavie, commandait les troupes stationnées en République batave (2^e division), et la place de La Haye. La 42^e demi-brigade était durant l'An VI aux armées d'Allemagne et de Batavie.

Le 9 Vendémiaire de l'An VI (30 septembre), la banqueroute de l'Etat était déclarée aux deux tiers. Le 26 Vendémiaire de l'An VI (17 octobre) ce fut la signature du Traité de Campoformio : après les succès militaires du général Bonaparte à Castiglione, Arcole, Rivoli et Mantoue, la France signa la paix avec l'Autriche et annexa les Pays-Bas autrichiens et la rive gauche du Rhin jusqu'à Cologne. La France y gagna également le Milanais, la Lombardie autrichienne (République cisalpine) et les îles Ioniennes. L'Autriche obtint Venise et conserva ses possessions jusqu'au fleuve Adige⁴⁹⁸. A la même date, et du fait de la signature de ce traité, l'armée de Condé avec ses 6 000 hommes (au service de l'Autriche mais toujours à la solde britannique) passa au service de la Russie.

Cinq officiers (du corpus) se retrouvèrent ainsi au service de la Russie, via l'armée de Condé (et ce jusqu'en 1800-1801) :

Régiment de Bourbon : 1

M. Santis de La Grange d'Espanan

Régiment de cavalerie noble : 1

M. de Rayne de Cantis

Régiment des chasseurs nobles : 3

M. de Castelneau de Tursan

M. du Lau de Soullignonne

M. Pocquet de Livonnière

Outre-Atlantique, le 4 Brumaire de l'An VI (25 octobre), **M. de Mauraige de Wéry**, était nommé lieutenant au régiment Royal-Foreigners.

Le 8 Brumaire de l'An VI (29 octobre), **M. Prévost**, général de brigade commandait les 6 000 hommes de l'avant-garde du général Riel de Beurnonville (opération sur le Rhin). Lors du débarquement des Russes et des Anglais pour envahir la République batave, le général en chef Guillaume-Marie-Anne Brune confia au général **Mousin** le commandement provisoire des zones occupées par la 1^{re} demi-brigade : Bois-le-duc, Grave, Nimègue, Gorcum, Utrecht, Worden. Le 26 Brumaire de l'An VI (16 novembre), **M. Picault des Dorides**, général de division fut nommé brièvement général commandant la place de Metz.

Le 19 Frimaire de l'An VI (9 décembre) s'ouvrit le Congrès de Rastatt (Land de Bade-Würtemberg, jusqu'au 4 Floréal de l'An VII, 23 avril 1799) prévu par le Traité de Campoformio pour fixer les compensations aux princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin et le nouveau statut territorial de l'Allemagne et de l'Italie⁴⁹⁹.

Outre-Atlantique, le 10 Nivôse de l'An VI (30 décembre 1797), **M. de Mauraige de Wéry** était licencié du régiment Royal Foreigners et intégré sur l'île de Tobago, avec le grade de lieutenant, au 3^e bataillon britannique du 60th Regiment of Foot, alias Royal American. Le

⁴⁹⁸ P. Gaffarel, *Les campagnes de la première République*, op. cit., p.213-232, *Paix de Campo-Formio*.

⁴⁹⁹ *Les négociations s'éternisèrent par la volonté de l'Autriche d'obtenir du pape, en Italie, des compensations à la sécularisation des principautés ecclésiastiques. Elles continuèrent après l'engagement de la deuxième coalition. Le Directoire ayant alors rappelé ses envoyés, l'Autriche, espérant saisir des papiers sur les tractations entre la France et la Prusse, fit sabrer les ambassadeurs français par des hussards aux portes de la ville (28 avril 1799), in : www.Larousse.fr*

colonel en chef du 60th était le prince Frederick-Augustus, comte d'Ulster, duc d'York et Albany, fils cadet du roi George III d'Angleterre et de la reine Charlotte, époux de la princesse Frédérique de Prusse, fille du roi Frédéric-Guillaume II de Prusse. Le même jour, **M. de Coquet de La Roche** choisissait de ne pas intégrer le 60th Regiment of Foot (il résidera en 1798 à la Grenade).

En février 1798, le comte de Provence était expulsé de Blankenberg (duché de Brunswick-Wolfenbüttel). Il résidera par la suite en Lettonie, au palais de Jelgava (alias de Mitau, duché de Courlande et Sémigalie).

Le 30 Floréal de l'An VI (19 mai 1798), le général Bonaparte, à la tête de l'armée d'Orient, s'embarquait à Toulon pour l'expédition d'Égypte (280 navires de guerre, 55 navires de transport, 54 000 hommes, réf. Ill. n°42⁵⁰⁰ 501).

Le 23 Prairial de l'An VI (11 juin), l'île de Malte était prise⁵⁰². Le 14 Messidor de l'An VI (2 juillet), la ville d'Alexandrie était prise. Le 3 Thermidor de l'An VI (21 juillet) marqua la victoire du plateau du Caire (18 000 fantassins français, 40 canons et 6 000 cavaliers, contre 50 000 mamelouks du sultan égyptien Mourad Bey). Le 14 Thermidor de l'An VI (1^{er} août), l'amiral Horatio Nelson détruisait la flotte française de l'amiral François de Brueys, à Aboukir (Égypte, au nord-est d'Alexandrie). Le 30 Vendémiaire de l'An VII (21 octobre) le Caire se révoltait contre les Français.

Outre-Atlantique, le 13 Pluviôse de l'An VI (1^{er} février 1798), **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)** était de retour à la Jamaïque, après l'évacuation de Saint-Domingue par les Britanniques. Il y était nommé maréchal de camp. Il cessera de servir les Britanniques à la fin de cette année n'ayant plus d'espoir de pouvoir retourner à Saint-Domingue et ayant perdu ses plantations et toutes ses productions (n'ayant pas réservé assez de bateaux pour le transport de ses marchandises lors de l'évacuation de l'île). Le 25 Prairial de l'An VI (13 juin), à Saint-Domingue, le général Toussaint-Louverture négociait la paix avec les Anglais et s'attelait à l'unification du territoire sous ses ordres, en déclarant la guerre à son rival mulâtre le général André Rigaud, qui occupait le Sud depuis 1795⁵⁰³, tandis que les jeunes États-Unis débutaient une guerre maritime (non déclarée officiellement) à la France le 19 Messidor de l'An VI (7 juillet), faisant suite notamment à l'exécution du roi Louis XVI, à l'abolition de l'esclavage décrétée par le gouvernement français dans toutes ses colonies, aux exigences des Français demandant aux Américains de rembourser la dette financière contractée auprès d'eux lors de la guerre d'Indépendance, aux tensions franco-américaines liées à la création d'une marine militaire américaine, aux tensions franco-américaines liées au Traité de Londres signé entre les Américains et les Anglais permettant aux États-Unis de faire du commerce avec la Grande-Bretagne, aux déprédations commises par les corsaires français... Cette période de conflit larvé entre la République française et la République des États-Unis fut nommée par les Américains *Undeclared War with France* (*La guerre non déclarée avec la France*) et par les Anglais *Quasi-War* (*La quasi-guerre*). Le Congrès des États-Unis vota le 7 juillet 1798 la résolution suivante, dont voici le texte :

⁵⁰⁰ Illustration n°42, *Historical Map of Napoleon's Campaign in Egypt, 1798*, 1911, University of Texas. Austin, *Historical Atlas* by William Shepherd.

⁵⁰¹ P. Gaffarel, *Les campagnes de la première République*, op. cit., p.269-305.

⁵⁰² La prise de Malte (dont le tsar Paul Ier était le protecteur) sera le point de départ de la 2^e coalition (1798-1802). Elle comprendra l'Angleterre, la Russie, l'empire Ottoman, l'Autriche, Naples, la Suède et quelques principautés allemandes.

⁵⁰³ CRDP, livret pédagogique du coffret DVD *Toussaint-Louverture et l'abolition...*, op. cit.

Considérant que les traités conclus entre les Etats-Unis et la France, ont été maintes fois violés par le gouvernement français et que les justes réclamations des Etats-Unis, pour la réparation de toutes ces injures ont été repoussées, et que leurs efforts pour négocier à l'amiable une transaction sur toutes ces plaintes entre les deux nations, ont été rejetées avec indignité,

Considérant que sous l'autorité du gouvernement français on poursuit encore un système de violence déprédatrice, infractions aux traités susdits et hostilité aux droits d'une nation libre et indépendante, il a été arrêté par le Sénat et la Chambre des représentants, assemblés en congrès, que les Etats-Unis sont de droit délivrés et exonérés des stipulations des traités et de la convention consulaire qui avait été conclue entre les Etats-Unis et la France, et que les dits traités ne seront plus regardés comme légalement obligatoires de la part du gouvernement ou des citoyens des Etats-Unis.

Ont signé : Jonathan Dayton, orateur de la Chambre des représentants ; Theodore Sedgwick, Président du Sénat par intérim.

Approuvé le 7 juillet 1798 : John Adams, Président des Etats-Unis ⁵⁰⁴.

En France, le 19 Fructidor de l'An VI (5 septembre), la loi du comte Jean-Baptiste de Jourdan établissait la conscription obligatoire.

Dans le courant de l'année 1799, M. de Bruges, colonel, était présent en Angleterre, tandis que **M. de Pignol de Rocreuse** repassait en Espagne rejoindre la Légion de Saint-Simon.

Le 24 Messidor de l'An VII (12 juillet), la Loi des otages était votée par le conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens, effrayés par les succès des ennemis de l'extérieur et craignant des soulèvements à l'intérieur de la France :

Les administrations des départements troublés par des assassinats politiques ou des émeutes pourront arrêter comme otages, les nobles, les parents d'émigrés et les ascendants des présumés coupables. Ces otages seront civilement responsables des indemnités dues aux victimes et des récompenses accordées aux agents de la répression...

Sur le théâtre d'opérations oriental, le 6 Ventôse de l'An VII (24 février 1799), le général Bonaparte s'emparait de Gaza (dans l'actuelle Bande de Gaza, côte orientale de la mer Méditerranée), puis le 17 Ventôse de l'An VII (7 mars) de Jaffa (dans l'actuelle Israël, partie sud de la ville de Tel Aviv-Jaffa). Du 29 Ventôse au 21 Floréal de l'An VII (soit du 19 mars au 10 mai) il fera le siège de Saint-Jean-d'Acre (dans l'actuelle Israël, Acre). Le 7 Thermidor de l'An VII (25 juillet) était marqué par la victoire d'Aboukir. Le 6 Fructidor de l'An VII (23 août), le général Bonaparte revint en France, via la Corse et laissa le commandement de son armée d'Egypte au général Jean-Baptiste Kléber ⁵⁰⁵. Il débarquera en Provence, à Fréjus, le 17 Vendémiaire de l'An VII (9 octobre).

⁵⁰⁴ In : www.napoleonicsociety.com

⁵⁰⁵ Durant son séjour en Egypte, le Directeur M. de Barras, séduit par les agents de Louis XVIII, et voulant rendre la couronne à ce prince, songea que, pour y réussir, il fallait rallier à la cause royale le général Bonaparte, qui était pour lors en Egypte ; il s'en ouvrit à madame Bonaparte ; il lui offrit, au nom de Louis XVIII, pour son mari, le titre de prince de Lodi, l'épée de connétable, six cent mille francs de rente en terres, et

Outre-Atlantique, le 27 Messidor de l'An VII (15 juillet), **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)** s'embarquait à Port-Royal de la Martinique, pour l'Angleterre, sur une frégate réservée par l'amiral Parker. Il arrivera à Plymouth le 8 Fructidor de l'An VII (25 août) et séjournera à Londres en attendant un moment favorable pour pouvoir rentrer en France.

Le 29 Fructidor de l'An VII (15 septembre) fut marqué par la reprise de la guerre dans l'Ouest de la France. 200 chefs chouans bretons, normands et vendéens se réunirent au château de La Jonchère (*Conférence de La Jonchère*, Pays de la Loire, Maine-et-Loire, près de Pouancé) protégés par 1 000 mayennais et 200 bretons.

La 42^e demi-brigade (ex-31^e demi-brigade et 16^e régiment d'infanterie) appartiendra, de l'An VII à l'An IX, aux armées de Batavie et du Rhin. Elle sera citée à l'attaque de Lypp, aux batailles de Bergen, d'Alkmaar et de Castricum (République batave) opposant l'armée française et le corps expéditionnaire Russo-britannique, les 24 Fructidor de l'An VII et 3^e jour complémentaire de l'An VII (10 et 19 septembre 1799), ainsi que les 10 et 14 Vendémiaire de l'An VIII (2 et 6 octobre 1799)⁵⁰⁶.

Le 18 Vendémiaire de l'An VIII (10 octobre), **M. du Lau de Soullignonne** se portait volontaire dans la 9^e compagnie du régiment des chasseurs nobles, armée de Condé (jusqu'au 8 Thermidor de l'An VIII, soit le 27 juillet 1800) au service de la Russie, où il rejoignait **M. Pocquet de Livonnière** fourrier-chef à la compagnie des chasseurs nobles (du 13 Messidor de l'An VII-1^{er} juillet).

Le 24 Vendémiaire de l'An VIII (16 octobre), le général Bonaparte était à Paris. Du 25 au 28 Vendémiaire de l'An VIII (soit du 17 au 20 octobre, il complotait avec 2 Directeurs (sur 5), Emmanuel-Joseph Sieyès et Roger Ducos. Le 18 Brumaire de l'An VIII (9 novembre), il payait un 3^e Directeur (Paul de Barras) pour qu'il quitte Paris. Ce même jour, **M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J.)**, appartenant semble-t-il aux services secrets anglais, faisait un retour semi-officiel en France.

d. Du Consulat au Premier Empire, 1799 (An VIII)-1804 (An XII)

Les 18-19 Brumaire de l'An VIII (soit les 9-10 novembre 1799) sous la pression des troupes de Paris, commandées par le général Bonaparte, les 5 Directeurs furent remplacés par trois membres du Conseil exécutif provisoire, consuls (commission exécutive provisoire), dont Napoléon Bonaparte, Emmanuel-Joseph Sieyès et Roger Ducos (réf. Ill. n°43⁵⁰⁷). La

six cent autres mille en tiers consolidé ; un duché pour le jeune de Beauharnais ; un million de dot pour Hortense, sa fille, et un duché pour celui qui l'épouserait ; enfin des titres, des honneurs et de l'argent pour tous les frères de Bonaparte. A ces propositions, Joséphine pleura de joie ; elle était royaliste dévouée ; plus tard, dans la splendeur de son rang, elle n'avait pas cessé de l'être : elle en parla à ses beaux-frères ; ceux-ci, soit de bonne foi, soit avec une arrière-pensée contre Joséphine, convinrent qu'il fallait d'abord faire revenir Bonaparte. (...) Bonaparte écrivit au Directeur (Barras) qu'il était prêt à entreprendre la contre-Révolution, mais que de l'Egypte il ne pouvait rien pour la cause royale, qu'il fallait donc le rappeler en France, et surtout lui faciliter les moyens de faire la traversée sans péril. (...) Louis XVIII s'adressa directement au ministère anglais, et Bonaparte revint sain et sauf à Paris..., in : E. de Lamothe-Langon, *Mémoires d'une femme de qualité, sur Louis XVIII, sa cour et son règne*, t.2, Paris, Ed. Mame et Delaunay-Vallée (2^e éd.), 1830, p.258-259.

⁵⁰⁶ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit. ; A. Pascal, *Histoire de l'armée et de tous les régiments...*, op. cit., p.VJ.

⁵⁰⁷ Illustration n°43, *Proclamation du général en chef Bonaparte. Le 19 Brumaire, onze heures du soir*, 19 Brumaire de l'An VIII (10 novembre 1799), Général Napoléon Bonaparte, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), Lendemain du coup d'Etat du 18 Brumaire, An VIII (9 novembre 1799).

Révolution était finie. **M. Picault des Dorides**, général de division, soutint activement son collègue le général Bonaparte lors de ce coup d'Etat.

Une nouvelle constitution fut rédigée en 11 jours (Constitution de l'An VIII) et promulguée le 4 Nivôse de l'An VIII (25 décembre 1799). Elle sera ratifiée par plébiscite au début de l'année suivante. Cette constitution permettait à Napoléon Bonaparte d'exercer un pouvoir personnel tout en conservant une façade démocratique, il y était nommé premier Consul⁵⁰⁸. Le 7 Nivôse de l'An VIII (28 décembre 1799), le premier Consul Bonaparte proclamait la liberté des cultes et promettait l'armistice. Afin de rallier les élites conservatrices (catholiques et royalistes), des honneurs funèbres furent rendus au pape Pie VI mort en captivité à Valence (12 Fructidor de l'An VII, 29 août 1799).

Dans le courant de l'année 1800, M. du Lau d'Allemans (P-M-J.) séjournera en Angleterre et en Ecosse, et **M. Le Sage**, enseigne dans le régiment d'Edward Dillon, participera activement à la campagne d'Egypte du côté des Anglais au sein de la 4^e brigade.

En 1800, la 42^e demi-brigade sera en garnison à Landau in der Pfalz (Allemagne, Land de Rhénanie-Palatinat), puis à Wissembourg (Grand-Est, Bas-Rhin)⁵⁰⁹.

Le 13 Pluviôse de l'An VIII (2 février), **M. Prévost**, général de brigade à l'armée de Batavie, était mis en congé de réforme par le premier Consul en attendant un commandement de place.

Le 23 Pluviôse de l'An VIII (12 février), M. Cadoudal signait un accord de paix au Château de Beauregard, à Saint-Avé, dans le Morbihan (reddition des chefs vendéens et chouans). Les Chouans devaient se soumettre, mais l'ouest retrouvait la liberté du culte et était exemptée de conscription. Les combattants étaient amnistiés. M. Cadoudal fera sa soumission personnelle le 25 Pluviôse de l'An VIII (14 février).

Le 12 Ventôse de l'An VIII (3 mars 1800), on clôtura la liste des émigrés et on leva certaines proscriptions. 3 officiers (du corpus) en profiteront pour regagner la France :

- **M. Dupleix de Cadignan (A-C-G-G.)**, émigré en Angleterre, sera retiré de la liste des proscriptions en avril,
- **M. de La Croix de Chevières**,
- **M. de La Coussaye de La Grange-Dunac**, capitaine commandant au régiment des grenadiers de Bourbon, 2^e bataillon, 11^e compagnie, armée de Condée (depuis 1797), rentrera le 20 Thermidor de l'An VIII (8 août).

Le 14 Ventôse de l'An VIII (5 mars), M. Cadoudal rencontra (à Paris) le premier Consul Bonaparte mais refusa d'entrer à son service. Il se réfugia en Angleterre où il sera nommé par le roi Louis XVIII commandant en chef des armées de l'Ouest.

Le 5 Floréal de l'An VIII (25 avril), **M. Picault des Dorides**, général de division, commandait le dépôt des conscrits de la 3^e division militaire basée à Metz. Le 15 Floréal de l'An VIII (5 mai), **M. Prévost**, général de brigade, était remis en activité et employé dans la 6^e division militaire.

⁵⁰⁸ Le Consulat sera installé officiellement le 11 Nivôse de l'An VIII (1^{er} janvier 1800). Il sera dirigé par le premier Consul Napoléon Bonaparte et les deux consuls, Jean-Jacques-Régis de Cambacérès (chargé du juridique) et Charles-François Lebrun (chargé des Finances).

⁵⁰⁹ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

Du 24 Floréal au 3 Prairial de l'An VIII (14-23 mai), le premier Consul Bonaparte et son armée franchissaient les Alpes par le col du Grand-Saint-Bernard (60 000 hommes, 100 canons). Le 20 Prairial de l'An VIII (9 juin) ce fut la victoire française de Montebello della Battaglia (Italie du Nord, Lombardie, province de Pavie) contre les Autrichiens et le 25 Prairial de l'An VIII (14 juin) ce fut la difficile victoire française de Spinetta Marengo (Italie du Nord, Piémont, province d'Alexandrie).

Le 12 Thermidor de l'An VIII (31 juillet), **M. Picault des Dorides** était nommé général de division ayant fonction de directeur adjoint du dépôt général des plans et des mémoires de guerre. En août 1800, **M. Prévost** était général de brigade à l'armée de Batavie.

Le 28 Fructidor de l'An VIII (15 septembre), **M. de Rayne de Cantis** était nommé lieutenant-colonel maréchal-des-logis-chef de dragons au régiment noble à cheval d'Angoulême, armée de Condé.

Le 1^{er} Vendémiaire de l'An IX (23 septembre), un arrêté permit le retour de nombreux civils et le 9 Vendémiaire de l'An IX (1^{er} octobre), ce fut l'amnistie pour de nombreux émigrés. Le même jour, **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)** était nommé par le premier Consul Bonaparte, membre du Conseil général du département de l'Oise.

On comptabilise 19 retours officiels sur le territoire français, tous sous la période consulaire (*Tabl. n°17. Liste des officiers émigrés (du corpus), officiellement de retour sur le territoire français, et de ceux ayant obtenu une amnistie sous le Consulat*)⁵¹⁰ :

Consulat (09/11/1799-18/05/1804) : 19

Année 1799 : 1 (retour semi-officiel : toléré)

Année 1800 : 3 (suite à la clôture de la liste des émigrés le 12 Ventôse An VIII-3 mars 1800 et à des levées de proscriptions)

Année 1801 : 6 (suite à l'amnistie du 9 Vendémiaire An IX-1^{er} octobre 1800)

Année 1802 : 4 (suite au sénatus-consulte du 6 Floréal An X-26 avril 1800)

Année 1803 : 3 (suite au sénatus-consulte du 6 Floréal An X-26 avril 1800)

Année 1804 : 1 (sans raison particulière)

Empire (18/05/1804-02/05/1814) : 0 (soit 0%)

On comptabilise 13 soumissions et/ou amnisties effectuées et/ou accordées sous le Consulat (*Tabl. n°17. Liste des officiers émigrés (du corpus), officiellement de retour sur le territoire français, et de ceux ayant obtenu une amnistie sous le Consulat*)⁵¹¹ :

Consulat (09/11/1799-18/05/1804) : 13

Année 1799 : 0

Année 1800 : 1 amnistie

Année 1801 : 1 amnistie

Année 1802 : 4 soumissions et 2 amnisties

Année 1803 : 4 amnisties

⁵¹⁰ Répartition en chiffres absolus des retours (officiers du corpus) effectués sous le Consulat (sur une base de 19 retours officiels).

⁵¹¹ Dénombrement des soumissions et amnisties accordées sous le Consulat (sur une base de 19 retours officiels).

Année 1804 : 1 amnistie

Le 10 Vendémiaire de l'An IX (2 octobre) fut signé le Traité de Mortefontaine avec les Etats-Unis qui mettait fin à la guerre larvée (maritime) entre la France et les Etats-Unis. En l'article 1^{er}, il était indiqué :

*Il y aura une paix ferme, inviolable et universelle, et une amitié vraie et sincère entre la République française et les Etats-Unis d'Amérique, ainsi qu'entre leurs pays, territoires, villes et places, et entre leurs citoyens et habitants, sans exception de personnes ni de lieux*⁵¹².

Le 18 Vendémiaire de l'An IX (10 octobre) ce fut l'échec de la *Conspiration des poignards* contre le premier Consul Bonaparte. Cette conspiration était une tentative d'assassinat qui devait atteindre le premier Consul à la sortie de l'opéra, orchestrée par un agent provocateur, et qui fut empêchée par la police du ministre Joseph Fouché.

Le 12 Frimaire de l'An IX (3 décembre), la 42^e demi-brigade se trouvait à Hohenlinden (Haute-Bavière, près de Munich)⁵¹³ sous les ordres du général Moreau. Ils y écrasèrent les Autrichiens⁵¹⁴.

Le 3 Nivôse de l'An IX (24 décembre) ce fut *L'Attentat de la rue Saint-Nicaise* (alias *Conspiration de la machine infernale*), conjuration royaliste visant à assassiner le premier Consul.

Dans le courant de l'année 1801, 6 officiers profiteront des dispositions de l'amnistie du 9 Vendémiaire de l'An IX (1^{er} octobre 1800) pour pouvoir rentrer en France, à savoir :

- **M. Drouilhet de Sigalas**,
- **M. d'Houdetot de Colomby**,
- **M. de La Fitte de Montagut**,
- **M. Le Prestre de Vauban**,
- **M. Pocquet de Livonnière** ayant quitté l'armée de Condé le 1^{er} Messidor de l'An VIII (20 juin) et son régiment des chasseurs nobles au service de la Russie,
- **M. de Rouilhan de Montaut**, ex-lieutenant en premier avec rang de capitaine dans la Légion royale des Pyrénées, rentrera entre le 1^{er} Vendémiaire de l'An X et le 5^e jour complémentaire de l'An X (soit entre le 23 septembre 1801 et le 22 septembre 1802).

M. de Castelneau de Tursan, licencié de l'armée de Condé et de son régiment des chasseurs nobles au service de la Russie, le 30 Nivôse de l'An IX (20 janvier 1801) ne rentrera pas en France tout de suite, mais passera en Angleterre. **M. de Rayne de Cantis**, sera nommé lors son départ (licenciement) de l'armée de Condé et de son régiment de cavalerie noble, colonel de cavalerie, le 9 Ventôse de l'An IX (28 février). **M. Santis de La Grange d'Espanan**, licencié également de l'armée de Condé et de son régiment de Bourbon, ne rentrera pas en France immédiatement.

⁵¹² In : www.napoleonicsociety.com

⁵¹³ G. Bussière, E. Legouis, *Au drapeau ! Récits militaires extraits des mémoires de G. Bussière et d'E. Legouis*, in : M. Loir, *Au drapeau ! Récits militaires*, Paris, Ed. Hachette, 1897, p.261.

⁵¹⁴ C. McEvedy, *Atlas de l'histoire moderne (jusqu'à 1815)*, op. cit., p.72-73, *L'Europe en 1803*.

Au début de l'année 1801, le comte de Provence était à Dresde (Allemagne, Land de Saxe), et séjournera dès le mois d'avril à Varsovie (Pologne) et ce jusqu'en 1804.

Le 20 Pluviôse de l'An IX (9 février) était signé le Traité de Lunéville. Les victoires du premier Consul Bonaparte à Marengo et de du général Moreau en Allemagne forcèrent l'Autriche à signer ce traité par lequel elle reconnaissait à la France la rive gauche du Rhin et les territoires belges (réf. Ill. n°44 ⁵¹⁵).

Le 11 Messidor de l'An IX (30 juin), **M. Picault des Dorides**, général de brigade ayant fonction de général de division, commandait la place d'armes de Grenoble (Auvergne-Rhône-Alpes, Isère). Le 26 Messidor de l'An IX (15 juillet), le premier Consul Bonaparte signait avec le pape Pie VII, un concordat qui officialisait la liberté de culte et réglait les relations Etat-église-papauté (et qui se prolongera jusqu'à la loi du 9 décembre 1905). Le 1^{er} Vendémiaire de l'An X (23 septembre), **M. Prévost** général de brigade était mis en non activité.

Outre-Atlantique, à Saint-Domingue, suite à la promulgation d'une Constitution autonomiste le 19 Messidor de l'An X (8 juillet 1801) par le général Toussaint-Louverture, le général Charles-Victoire-Emmanuel Leclerc était envoyé à Saint-Domingue à la tête d'une armée de 30 000 hommes avec ordre express du premier Consul de récupérer l'île et de la pacifier. Il était indispensable de reprendre la main sur l'économie de l'ancienne colonie la plus riche des Antilles. Le général Leclerc y arrivera le **14 Pluviôse de l'An X (3 février 1802)**. Des instructions secrètes prévoyaient la déportation des principaux officiers noirs, le désarmement des habitants et le rétablissement du système esclavagiste. Ainsi M. Toussaint-Louverture sera arrêté le 18 Prairial de l'An X (7 juin 1802), puis déporté en France et emprisonné dans le fort de Joux (Bourgogne-Franche-Comté, Doubs, commune de La Cluse-et-Mijoux) ⁵¹⁶. Pour cette reprise en main des colonies et de l'économie locale, une loi sera votée le 30 Floréal de l'An X (20 mai) maintenant l'esclavage là où il existait encore (Martinique, Mascareignes : Île Bourbon (La Réunion) et Île-de-France (Île Maurice) et ce conformément à la législation antérieure à 1789 ⁵¹⁷.

LOI relative à la traite des Noirs et au régime des Colonies, du 30 Floréal, An X de la République une et indivisible

Au nom du Peuple français, BONAPARTE, premier Consul, proclame loi de la

⁵¹⁵ Illustration n°44, *History Map of The Treaty Adjustments, 1801-1812*

- Annexations by France and territory under French influence (1795-1797, 1801-1803, 1806, 1807, 1809-1812),
- Territories ceded to Russia (1807-1809, 1812),
- Territories ceded to England (Cape Colony and India).

1911, University of Texas. Austin, *Historical Atlas* by Willian Shepherd.

⁵¹⁶ CRDP, livret pédagogique du coffret DVD *Toussaint-Louverture et l'abolition...*, *op. cit.* ; Le 17 Germinal de l'An XI (7 avril 1803), M. Toussaint-Louverture mourait au fort de Joux, en France.

⁵¹⁷ CRDP, livret pédagogique du coffret DVD *Toussaint-Louverture et l'abolition...*, *op. cit.* ; L'abolition du 16 Pluviôse de l'An II (4 février 1794) n'a pas été effective dans toutes les colonies françaises. L'Île Bourbon (La Réunion) et L'Île-de-France (Île Maurice) avaient entravé son application. La Martinique était physiquement sous domination militaire britannique depuis la fin du 21 mars 1794 (suite à la signature d'un accord de soumission à la royauté anglaise par les planteurs martiniquais via le Traité de Whitehall). La loi du 20 mai 1802 est liée au Traité d'Amiens qui restituait à la France, la Martinique, Tobago et Sainte-Lucie. Elle ne concernait pas la Guadeloupe (esclavage rétabli par arrêté consulaire du 27 Messidor de l'An X, 16 juillet 1802), la Guyane (esclavage rétabli par arrêté consulaire du 16 Frimaire de l'An XI, 7 décembre 1802) et Saint-Domingue (quasi-indépendante).

République le décret suivant, rendu par le Corps législatif le 30 Floréal, An X, conformément à la proposition faite par le Gouvernement le 27 dudit mois, communiquée au Tribunal le même jour.

DECRET

Art.Ier. Dans les colonies restituées à la France en exécution du Traité d'Amiens (cf. ci-après), du 6 Germinal An X, l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et réglemens antérieurs à 1789.

Art.II. Il en sera de même dans les autres colonies françaises au-delà du Cap de Bonne-Espérance.

Art.III. La traite des noirs et leur importation dans lesdites colonies, auront lieu, conformément aux lois et réglemens existans avant ladite époque de 1789.

Art.IV. Nonobstant toutes lois antérieures, le régime des colonies est soumis, pendant dix ans, aux réglemens qui seront faits par le Gouvernement.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires du Corps législatif. A Paris, le 30 Floréal, An X de la République française. Signé RABAUT le jeune, président ; THIRY, BERGIER, TUPINIER, RIGAL, secrétaires.

SOIT la présente loi revêtue du sceau de l'Etat, insérée au Bulletin des lois, inscrite dans les registres des autorités judiciaires et administratives, et le ministre de la Justice chargé d'en surveiller la publication. A Paris, le 10 Prairial, An X de la République.

Signé BONAPARTE, premier Consul. Contre-signé, le secrétaire d'Etat, Hughes B. MARET. Et scellé du sceau de l'Etat. Vu, le ministre de la Justice, signé ABRIAL.

Vu par le ministre de la Marine et des Colonies, pour être exécutoire dans les colonies.

Le 6 Germinal de l'An X (27 mars), après 10 ans de guerre, l'Angleterre, menacée par une grave crise politique et financière, signait avec la France la *Paix d'Amiens*⁵¹⁸ (réf. III. n°45⁵¹⁹), ce faisant l'Egypte était restituée à l'Empire Ottoman et la France récupérait plusieurs colonies (Martinique, Tobago, Sainte-Lucie).

Le 6 Floréal de l'An X (26 avril), un sénatus-consulte autorisait les émigrés à rentrer en France, y compris ceux qui avaient appartenu à des armées contre-révolutionnaires. Le premier Consul Bonaparte cherchait ainsi à promouvoir une réconciliation nationale, qu'il encourageait encore par la restitution des terres non vendues⁵²⁰. Quatre officiers (du corpus) profitèrent de ce sénatus-consulte pour rentrer en France, à savoir :

- **M. du Lau de Soullignonne** se soumettra devant le préfet de la Charente le

⁵¹⁸ La France était en paix pour la première fois depuis le 20 avril 1792.

⁵¹⁹ Illustration n°45, *Traité d'Amiens* (extraits : page 1, article 10), 27 mars 1802, Gouvernements (France, Empire britannique, ...), extraits, Archives du ministère des Affaires étrangères site web, Traités, multilatéraux, n°18020001, 31,3 x 23 cm.

⁵²⁰ K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, op. cit., p.46.

- 29 Floréal de l'An X (19 mai),
- **M. Vatrin d'Audremont** se soumettra devant un préfet le 14 Prairial de l'An X (3 juin),
- **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)** rentrera au mois de Messidor de l'An X (juillet),
- **M. de Sévin de Saint-Gervais-du-Perron** se soumettra devant le préfet du Pas-de-Calais le 7 Fructidor de l'An X (25 août).

Le 27 Messidor de l'An X (16 juillet), l'esclavagisme était rétabli en Guadeloupe par le général Antoine Richepanse selon les vœux du premier Consul⁵²¹. Le 11 Brumaire de l'An XI (2 novembre), à Saint-Domingue, le général Leclerc mourait de la fièvre jaune et une partie de son détachement y succombait également.

Le 10 Thermidor de l'An X (29 juillet), le premier Consul Bonaparte était plébiscité premier Consul à vie suivant le projet du 20 Floréal de l'An X (10 mai). La Constitution de l'An X était signée le 16 Thermidor de l'An X (4 août).

Le 1^{er} Nivôse de l'An XI (22 décembre 1802), **M. Prévost**, général de brigade, était mis en disponibilité.

Dans le courant de l'année 1803, trois officiers (du corps) profiteront des dispositions du sénatus-consulte du 6 Floréal de l'An X (26 avril 1802), à savoir :

- **M. de Barandier de Montmayeur d'Essuille**,
- **M. de Castelneau de Tursan**,
- **M. Santis de La Grange d'Espanan (M-C.)**.

Le 7 Ventôse de l'An XI (26 février 1803), le premier Consul à vie Bonaparte envoya un message au roi Louis XVIII (en exil à Varsovie) et aux princes de sang, via M. Meyer, président de la régence de Varsovie. Il leur demandait de renoncer (à son profit) à leurs droits dynastiques au Trône de France. En échange, il promettait une rente à vie à l'ensemble des princes. Le 9 Ventôse de l'An XI (28 février 1803), le roi Louis XVIII répondit négativement à cette proposition :

Je ne confonds pas M. Buonaparte avec ceux qui l'ont précédé ; j'estime sa valeur, ses talents militaires ; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration ; car le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits : loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi, mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir ; fils de Saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers ; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui : Nous avons tout perdu, fors l'honneur.

Je ne crains pas la pauvreté ; s'il le fallait, je mangerais du pain noir avec ma famille et mes fidèles serviteurs ; mais ne vous y trompez pas, je n'en serai jamais réduit là ; j'ai une autre ressource dont je ne crois pas devoir user tant que j'ai des amis

⁵²¹ CRDP, livret pédagogique du coffret DVD Toussaint-Louverture et l'abolition..., op. cit.

*puissans ; c'est de faire connaître mon état en France, et de tendre la main, non au gouvernement usurpateur, cela jamais, mais à mes fidèles sujets ; et, croyez-moi, je serais bientôt plus riche que je ne suis*⁵²².

Outre-Atlantique, le 25 Floréal de l'An XI (3 mai), le premier Consul à vie Bonaparte vendait la Louisiane aux Etats-Unis. A Saint-Domingue, le 27 Floréal de l'An XI (17 mai), Donatien-Marie-Joseph de Vimeur de Rochambeau⁵²³ succédait au général Leclerc. Il y mettra en place une politique de répression⁵²⁴. Les campagnes se soulevèrent après avoir pris connaissance du rétablissement de l'esclavage à la Guadeloupe. L'insurrection fut prise en main par Jean-Jacques Dessalines (de son vrai nom Jean-Jacques Duclos, ancien lieutenant de M. Toussaint-Louverture). Le 26 Brumaire de l'An XII (18 novembre) la bataille de Vertières (Haïti Nord, près du Cap-Français) obligea les forces expéditionnaires françaises de M. de Vimeur de Rochambeau à capituler. Cette bataille scellera l'indépendance de l'île et le rêve d'empire américain du premier Consul⁵²⁵. Une fois au pouvoir, M. Dessalines ordonna le massacre de la minorité blanche de l'île (de 3 000 à 5 000 personnes massacrées entre février et avril 1804). Le 8 Frimaire de l'An XII (30 novembre 1803), M. de Vimeur de Rochambeau évacua Saint-Domingue. Il sera capturé par les Britanniques en quittant l'île et envoyé en captivité durant 9 ans. Le 12 Frimaire de l'An XII (4 décembre 1803) marquera le départ des dernières troupes françaises de Saint-Domingue.

Le 4^e jour complémentaire de l'An XI (21 septembre), **M. Prévost**, général de brigade, passait à la 20^e division militaire. Le 1^{er} vendémiaire de l'An XII (24 septembre), la 42^e demi-brigade devenait le 42^e régiment de ligne de l'Empire⁵²⁶.

Dans le courant de l'année 1804, M. de Pignol de Rocreuse, lieutenant-colonel commandera la place de Puycerdan en Espagne (alias Puigcerda, Nord-Est de l'Espagne, Catalogne, frontière franco-espagnole) jusqu'à la prise de possession de celle-ci par les Français. Il ne rentrera en France qu'après avoir obtenu le pardon consulaire. **M. Prévost**, général de brigade, commandera le département de la Dordogne et la place de Périgueux.

Outre-Atlantique, le 10 Nivôse de l'An XII (1^{er} janvier), à Saint-Domingue, l'indépendance était proclamée et l'île était renommée Haïti⁵²⁷.

⁵²² Meissonnier de Valcroissant, *Correspondance et Ecrits politiques de S. M. Louis XVIII*, roi de France et de Navarre, Paris, Ed. Rapilly, 1824, p.111-113 ; Le 3 Floréal de l'An XI (23 avril 1803), les princes de sang feront la même réponse négative : (...) *Que notre attachement à nos devoirs et à notre honneur, ne peuvent jamais nous permettre de transiger sur nos droits ; nous adhérons de cœur et d'âme à la réponse de notre Roi.* (...).

⁵²³ Il s'agit ici du fils de Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur de Rochambeau, vainqueur de Yorktown. Maréchal de camp à la veille de la Révolution, il fut acquis aux idées révolutionnaires, et envoyé en même temps que M. Sonthonax pour les Antilles en 1792. Il y fut désigné comme commissaire pour la Martinique. Il sera nommé gouverneur de cette île le 21 octobre 1792, mais ne pourra l'aborder que le 3 février 1793. Il rebaptisera Fort-Royal en Fort-République et proclamera la mise sous séquestre de tous les biens appartenant aux colons qui avaient pris les armes contre la République et avaient fui dans les Antilles anglaises. Après la chute de la Martinique (domination anglaise), un séjour forcé aux Etats-Unis, un retour en France et un passage par l'armée d'Italie, il sera nommé fin 1801, second du général Charles Leclerc pour l'expédition de Saint-Domingue, chargée par le premier Consul à vie Bonaparte de reconquérir l'île dont les esclaves s'étaient rebellés.

⁵²⁴ Pour réprimer la révolte (très violents combats et climat insurrectionnel), M. de Vimeur de Rochambeau et son supérieur auraient fait venir 400 chiens de Cuba, appelés *dogues de Cuba*.

⁵²⁵ CRDP, livret pédagogique du coffret DVD *Toussaint-Louverture et l'abolition...*, op. cit.

⁵²⁶ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

⁵²⁷ Le 15 Fructidor de l'An XII (2 septembre 1804), à Haïti, le général Jean-Jacques Dessalines, gouverneur général d'Haïti (du 1^{er} janvier 1804 au 2 septembre 1804) se proclamait empereur Jacques Ier (considéré comme le *Père fondateur d'Haïti*). Son nom sera celui de l'hymne national haïtien, la *Dessalinienne*). En octobre 1806, à Saint-Domingue, Henri Christophe (ancien vétéran de Savannah, au sein des chasseurs volontaires de Saint-

En 1804, le roi Louis XVIII était à Mitau (Lettonie). La même année, le 42^e régiment de ligne de l'Empire était à Tarente, dans le royaume de Naples (Italie du Sud, Pouilles, province de Tarente)⁵²⁸. Le 8 Pluviôse de l'An XII (29 janvier), M. Cadoudal tentait d'enlever le premier Consul à vie Bonaparte. Dans un lourd climat conspirationniste, l'enlèvement de Louis-Antoine de Bourbon-Condé (duc d'Enghien) fut réalisé les 23-24 Ventôse de l'An XII (les 14-15 mars)⁵²⁹ au château d'Ettenheim (duché de Bade, près de Strasbourg), sur l'instigation du premier Consul à vie qui le soupçonnait d'être à l'origine d'un nouveau complot royaliste. Le 30 Ventôse suivant (21 mars), le duc d'Enghien était fusillé dans les fossés du château de Vincennes.

e. Du Premier Empire à la Restauration, 1804 (An XII)-1815

A partir de cette époque, nous informons le lecteur, que nous n'aurons plus à notre disposition (par manque d'éléments matériels notamment) que des informations limitées concernant les officiers issus du corpus étudié.

Le 28 Floréal de l'An XII (18 mai) fut marqué par la reprise de la guerre par l'Angleterre et la proclamation (par le Sénat) de Napoléon Bonaparte comme empereur héréditaire des Français (Constitution de l'an XII). Le sénat proclama l'Empire par sénatus-consulte (unanime moins 5 voix).

Le 29 Floréal suivant (19 mai) étaient nommés 18 généraux de division méritants au titre de maréchal d'Empire :

DECRET IMPERIAL,

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

Domingue et ancien lieutenant du général Toussaint-Louverture) s'auto-proclamait président d'Haïti (et bientôt président et généralissime des forces de terre et de mer de l'Etat d'Haïti du Nord) et Anne-Alexandre Pétion installé dans le sud, devenait président de la République d'Haïti. Henri Christophe, après la déclaration d'indépendance et la proclamation de 1^{er} Empire haïtien, fut promu général en chef de l'empereur Jacques I^{er}. En 1805, il participa sous le commandement de Dessalines à la capture de Saint-Domingue (actuelle République dominicaine), contre les forces françaises qui avaient acquis la colonie espagnole par le Traité de Bâle. Le 17 octobre 1806, Jacques I^{er}, empereur d'Haïti était assassiné par ses généraux. En 1808, l'Espagne récupérait l'Est de l'île de Saint-Domingue. L'ouest restait divisé, avec dans le Nord, la République de Christophe, et dans le sud, la République de Pétion. En 1811, à Saint-Domingue, Henri Christophe fondait (sur la République du Nord) un royaume dont il sera roi sous le nom d'Henri I^{er} (alias *le roi Christophe*) ; il se suicidera le 8 octobre 1820 suite à un soulèvement. En mars 1818, à Saint-Domingue-Haïti, Jean-Pierre Boyer était élu président, et ce fut la fin de la République du Sud de M. Pétion. Le 9 février 1822, Jean-Pierre Boyer, président, réunifia l'île de Saint-Domingue (Haïti). Le 17 mars 1824, est déclarée l'indépendance de Saint-Domingue. Le 17 avril 1825, la France reconnaîtra officiellement la République d'Haïti. Le statut international de Haïti restera précaire jusqu'au début du XX^e s. Sa reconnaissance officielle comme pays souverain (qui conditionnait l'ouverture des ports européens à ses exportations et ses rentrées de devises) dépendait de la volonté de la France depuis le Traité de Vienne (1815). Celle-ci réclamait en contrepartie le versement de compensations financières aux colons expropriés lors de la décennie révolutionnaire. Haïti acceptera alors de payer 150 millions de francs au Trésor royal (dix fois son budget annuel), financés par l'emprunt (régulée jusqu'en 1938). Une spirale d'endettement se mettra en place, qui assujettira l'île aux banques métropolitaines.

⁵²⁸ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

⁵²⁹ Louis-Antoine de Bourbon-Condé (Maison de Condé, fils du duc de Bourbon-Condé et de Louise-Marie-Thérèse-Mathilde d'Orléans et petit-fils du prince de Condé, chef de l'armée des émigrés), 10^e et dernier duc d'Enghien, dernier descendant de la Maison de Condé.

décrète ce qui suit :

*sont nommés Maréchaux de l'Empire, les Généraux
Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte,
Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières.*

*Le titre de Maréchal de l'Empire est donné aux sénateurs
Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier,
qui ont commandé en chef.*

Donné à Saint-Cloud, le 29 Floréal An 13 (sic An XII).

*NAPOLÉON*⁵³⁰

Le 6 Messidor de l'An XII (25 juin), afin de faire taire définitivement les mouvements séditieux de l'Ouest de la France, M. Cadoudal et ses complices étaient exécutés⁵³¹.

Le 11 Frimaire de l'An XIII (2 décembre), Napoléon Ier se sacrail empereur des Français à Notre-Dame de Paris en présence du pape Pie VII (réf. Ill. n°46⁵³²). Il couronna son épouse Marie-Josèphe-Rose Tascher de La Pagerie, veuve de Beauharnais (dite Joséphine de Beauharnais) comme impératrice des Français⁵³³.

Le **26 ventôse de l'An XIII (17 mars 1805)**, l'empereur Napoléon Ier était nommé roi d'Italie⁵³⁴. Le 23 Fructidor de l'An XIII (10 septembre), l'empire d'Autriche attaquait la Bavière. Le 27 Vendémiaire de l'An XIV (19 octobre) fut marqué par la victoire française d'Ulm (Allemagne, Land de Bade-Würtemberg) sur les troupes autrichiennes. Le 29 Vendémiaire de l'An XIV (21 octobre), l'amiral britannique Horatio Nelson remportait de son côté la victoire navale du Cap de Trafalgar (limite nord-ouest du détroit de Gibraltar), qui assura à l'Angleterre la maîtrise des mers (lourde défaite franco-espagnole). Le 22 Brumaire de l'An XIV (13 novembre), Joachim Murat entra dans Vienne et l'empereur Napoléon Ier put s'installer au château de Schönbrunn.

Le 11 Frimaire de l'An XIV (2 décembre) l'empereur Napoléon Ier se battait à Austerlitz (aujourd'hui Slavkov u Brna en République tchèque) contre l'empereur d'Autriche François II et le tsar Alexandre Ier de Russie (73 200 Français contre 100 000 Russes et Autrichiens) et remportait une victoire décisive anéantissant l'armée austro-russe. Le 5 Nivôse de l'An XIV (26 décembre) fut signée la Paix de Presbourg et Posonie (actuellement

⁵³⁰ *Récueil de décrets, ordonnances, traités de paix, manifestes, proclamations, discours... de Napoléon Bonaparte et des membres du gouvernement français, depuis le 18 Brumaire, An 8 (Novembre 1799) jusqu'à l'année 1812, inclusivement*, Extraits du Moniteur par Lewis Goldsmith, notaire, vol.2, Londres, Imp. Juigné, 1813, p.7-8.

⁵³¹ La famille de George Cadoudal sera anoblie par le roi Louis XVIII. Il sera fait maréchal de France à titre posthume. Après son exécution, son cadavre sera acheminé vers un amphithéâtre d'anatomie. Son squelette sera monté sur fils et utilisé par les étudiants. Il ne sera restitué à son frère Joseph Cadoudal que le 21 juin 1814 par Dominique Larrey, inspecteur général du Service de Santé, 1^{er} chirurgien de la garde impériale.

⁵³² Illustration n°46, *Napoléon le Grand*, 1805, estampe au burin, d'après F. Gérard (1770-1837), Auguste-Gaspard-Louis Desnoyers (1779-1857), BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 68,3 x 51,1 cm.

⁵³³ Née aux Trois-Îlets de la Martinique le 23 juin 1763.

⁵³⁴ La création du royaume d'Italie était le dernier prétexte recherché pour constituer une 3^e coalition (1805) qui regroupa dès juillet-août 1805 l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, Naples et la Suède.

Bratislava, Slovaquie) : l'Autriche y perdait les acquis du Traité de Campoformio et il ne devait plus y avoir de Habsbourg en Allemagne, ni de Saint-Empire romain germanique.

Dans le courant de l'année 1806, **M. Le Prestre de Vauban** était incarcéré à Paris dans la prison du Temple sous prétexte d'intrigues royalistes. Il y composera ses mémoires, qui lui seront confisquées par la police, intitulées *Mémoires historiques pour servir à l'histoire de la guerre de Vendée*. Mis en liberté après la parution de celles-ci (1^{re} édition), il se retira dans le Charolais.

Le 14 février, le général André Masséna entra à Naples. Le 30 mars, Joseph Bonaparte était proclamé roi de Naples (les Bourbons de Naples étant chassés). Le 16 mai, les côtes françaises, de l'Océan-Atlantique à la mer du Nord, étaient déclarées en état de blocus (par les Anglais). Le 5 juin, la République batave était transformée en Royaume de Hollande au profit du frère de l'empereur, Louis Bonaparte. Le 12 juillet fut mis en place la Confédération du Rhin. Le 26 août, la Prusse enjoignait l'empereur Napoléon Ier de retirer ses troupes au-delà des frontières naturelles du Rhin⁵³⁵. Le 14 octobre, à Iéna (Allemagne, Land de Thuringe), Napoléon Ier défaisait l'armée prussienne, tandis que Frédéric-Guillaume III et le duc de Brunswick étaient défaits parallèlement à Auerstedt (Allemagne, Land de Thuringe, Pays-de-Weimar) par Louis-Nicolas Davout. Le 27 octobre, Napoléon Ier entra à Berlin. Le 21 novembre, en réaction au blocus du 16 mai déclaré par les Anglais, Napoléon Ier décrétait, par le Décret de Berlin, les Îles britanniques en état de blocus (blocus continental).

Le 4 décembre, **M. Prévost**, général de brigade commandant le département de la Dordogne, recevait l'ordre de Napoléon Ier de quitter Périgueux pour se rendre dans le département de la Stura (Italie du Nord, Piémont, Turin)⁵³⁶ afin d'y prendre le commandement des troupes. Il décéda à Coni (chef-lieu du département) au retour d'une tournée d'inspection du dépôt pour la conscription (le 15 juin 1807).

En 1807, le roi Louis XVIII était à Gosfield Hall (Angleterre, comté d'Essex). Le 8 février, les Russes furent vaincus à Eylau (à 30 km de Königsberg, entre Pologne et Lituanie, aujourd'hui dans l'enclave russe de Kaliningrad) et à Friedland (14 juin 1807, au sud de Königsberg). Le 25 juin, Napoléon Ier et le tsar Alexandre Ier eurent une entrevue sur le Niémen (fleuve passant sur les territoires actuels de la Biélorussie, la Lituanie et la Russie). Le 7 juillet, Napoléon Ier atteignant son apogée, signait avec le tsar Alexandre Ier le Traité de Tilsit (actuellement Sovetsk, Russie, région de Kaliningrad). La paix devait passer par la création d'un royaume de Westphalie au profit de son frère Jérôme Bonaparte (16 août 1807) et la création d'un duché de Varsovie. En novembre, les Français envahirent le Portugal (la famille royale portugaise dut s'enfuir au Brésil). Le 30 novembre, le général Jean-Andoche Junot entra à Lisbonne⁵³⁷.

En 1808, Napoléon Ier engageait l'Expédition d'Espagne pour étouffer le commerce anglais (le blocus continental interdisant tout commerce avec les Îles britanniques ayant été décrété dès le 21 novembre 1806). Le 20 février, Joachim Murat devenait lieutenant-général de l'empereur en Espagne. Napoléon Ier envoya 80 000 hommes afin de placer son frère Joseph Bonaparte sur le trône. Le 2 mai, le peuple de Madrid se révolta contre la présence

⁵³⁵ La 4^e coalition (1806-1807) se constituera lorsque la Prusse (refusant la réorganisation de l'Allemagne) rejoindra les pays qui étaient restés en guerre avec la France à la fin de la 3^e coalition en octobre 1806, à savoir : l'Angleterre, la Russie, Naples (réduit à la Sicile), la Suède.

⁵³⁶ La Stura était un ancien département français dont le chef-lieu était Coni.

⁵³⁷ C. McEvedy, *Atlas de l'histoire moderne (jusqu'à 1815)*, op. cit., p.74-76, *L'Europe en 1807*.

française. Le 5 mai, le roi Charles IV d'Espagne abdiquait. Le 4 juin, Joseph Bonaparte était proclamé roi d'Espagne. L'Espagne et le Portugal appelèrent l'Angleterre à la rescousse : il fut décidé d'envoyer au Portugal une armée anglaise sous les ordres du lieutenant général sir Arthur Wellesley (futur duc de Wellington), ce fut le début de la guerre de la Péninsule ibérique que les Britanniques appellent communément *The Peninsular War*.

Le 31 juillet, le lieutenant général Wellesley débarquait au Portugal. Le 42^e régiment de l'Empire était présent en cette année, en Catalogne et en Aragon⁵³⁸. Le 20 juin, Joseph Bonaparte, nouveau roi d'Espagne, entra à Madrid. Le 22 juin 1808, le général Dupont capitula à Bailén (province de Jaén, point culminant du soulèvement de l'Andalousie contre l'envahisseur français). Ce fut une victoire décisive des Espagnols et le premier échec important des armées napoléoniennes sur le continent européen. Le 21 août, le lieutenant général Wellesley battait le général Junot à Vimeiro (Portugal, Lisbonne). Le 30 août, le général Junot capitulait une nouvelle fois à Sintra (Portugal, Lisbonne). Le 27 septembre, Napoléon Ier et le tsar Alexandre Ier se virent à Erfurt (Allemagne, Land de Thuringe). Cette entrevue avait pour but (dans un contexte militaire difficile) de renforcer l'alliance franco-russe conclue l'année précédente lors du Traité de Tilsit. Le 4 décembre 1808, Madrid capitulait devant Napoléon Ier.

De 1809 à 1814, le roi Louis XVIII sera à Hartwell (Angleterre, comté de Buckinghamshire).

En février 1809, une opération amphibie britannique menée par l'amiral Cochrane et le général Beckwith s'empara de l'île de la Martinique et faisait capituler le gouverneur français, l'amiral Villaret de Joyeuse, après un mois de combats acharnés. **M. de Mauraige de Wéry**, devenu capitaine au 60th Regiment of Foot, faisait partie des 16 000 hommes du corps expéditionnaire du général Beckwith. L'île restera aux mains des Anglais jusqu'au 9 décembre 1814. La perte de la Martinique eut deux conséquences principales : elle priva les navires français de leur principale base navale aux Antilles et servit de tremplin pour les troupes britanniques lors de la future attaque de la Guadeloupe, qui capitulera en janvier 1810 (occupation anglaise de la Guadeloupe de 1810 à 1814, puis de 1815 à 1816).

Le 21 février, le maréchal Lannes prenait Saragosse (Espagne, Aragon). Le 8 avril, l'Autriche envahissait la Bavière⁵³⁹. Du 19-23 avril, les Français et les troupes de la Confédération du Rhin dans les boucles du Danube furent vainqueurs à Tengen (Allemagne, Land de Bade-Würtemberg), Abensberg, Landshut, Eckmühl (22 avril) et Ratisbonne (Allemagne, Land de Bavière).

Le 22 mai, ce fut l'indécise bataille d'Aspern-Essling dans les marécages de Lobau (Autriche, rive nord de Vienne, et à Grossenzersdorf, Land de Basse-Autriche). Les 5-6 juillet, on se battait à Wagram, en Basse-Autriche (le 42^e régiment de ligne de l'Empire y participa⁵⁴⁰). Ces victoires contraignirent l'Autriche à signer un traité de paix : le 14 octobre fut signé le Traité de Vienne (alias Traité de Schönbrunn), traité franco-autrichien mettant fin à la campagne autrichienne de Napoléon Ier. L'Autriche dut reconnaître les conquêtes de Napoléon Ier sur les autres nations, et Joseph Bonaparte comme roi d'Espagne. Elle dut rejoindre le blocus continental contre l'Angleterre. Le Tyrol et Salzbourg furent cédés à la Bavière ; la Galicie occidentale fut cédée au duché de Varsovie, et Trieste et la Dalmatie

⁵³⁸ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

⁵³⁹ Les revers de Napoléon Ier en Espagne amèneront l'Autriche à rejoindre l'Angleterre dans une 5^e coalition (1809) en avril 1809.

⁵⁴⁰ G. Bussière, E. Legouis, *Au drapeau...*, op. cit., p.261.

située au sud du Danube furent cédés à la France. L'Autriche devait verser une importante indemnité financière et diminuer son armée. De plus, l'empereur François Ier d'Autriche s'engageait à donner sa fille Marie-Louise-Léopoldine-Françoise-Thérèse-Josèphe-Lucie de Habsbourg-Lorraine, archiduchesse d'Autriche, princesse de Hongrie et de Bohême (petite nièce de feu la reine de France Marie-Antoinette), en mariage à Napoléon Ier l'année suivante⁵⁴¹. Napoléon Ier deviendra ainsi le petit-neveu par alliance de feu le roi Louis XVI et de feu la reine Marie-Antoinette, ce qui lui permettra de tenter de légitimer sa dynastie naissante vis-à-vis des royalistes français et des cours européennes⁵⁴².

Dans le courant de **l'année 1810**, outre-Atlantique, **M. de Muraige de Wéry**, capitaine au 2^e bataillon du 60th Regiment of Foot et officier d'état-major du duc d'York, aura la charge du commandement du Fort-St-Andrew, à Berbice, en Guyane britannique (Surinam).

Le 17 février, la ville de Rome était unie à l'Empire français. Le 2 avril, Napoléon Ier et la princesse impériale Marie-Louise de Habsbourg-Lorraine, dite Marie-Louise d'Autriche, se marièrent religieusement. Le 9 juillet, le royaume de Hollande fut uni à la France.

Dans le courant de **l'année 1811** (réf. Ill. n°47⁵⁴³), outre-Atlantique, **M. de Muraige de Wéry** intégrera comme capitaine l'armée anglo-portugaise au sein du 5^e bataillon du 60th Regiment of Foot sous les ordres du maréchal général de l'armée portugaise et commandant en chef des forces anglo-portugaises au Portugal Arthur Wellesley. Il participera aux batailles de Sabugal (Portugal, Centre), Fuentes de Onoro (Espagne, Castille-et-Leon, province de Salamanque) et La Albuera (Espagne, Estrémadure, province de Badajoz) en 1811 et Ciudad Rodrigo, Badajoz et Salamanca (Espagne, Castille-et-Leon, province de Badajoz) en 1812.

Le 25 octobre 1811 se déroula la bataille de Sagonte (Espagne, Valencienne, province de Valence). Elle opposa le maréchal d'Empire Louis-Gabriel Suchet à la tête de l'armée d'Aragon au général Joaquin Blake y Joyes de l'armée espagnole. Le 42^e régiment de ligne de l'Empire fera partie, lors de cette bataille de la 3^e division (Pierre-Joseph Habert) de l'armée d'Aragon. Il contribua à l'attaque conduisant cette 3^e division à rompre l'ennemi et lui prendre 12 canons, 4 drapeaux et 5 000 prisonniers⁵⁴⁴.

Dans le courant de **l'année 1812**, **M. Le Sage**, capitaine au régiment d'Edward Dillon, participa aux campagnes du Portugal et d'Espagne, en renforcement des armées britanniques. Le 19 janvier 1812, le commandant de l'armée anglo-portugaise Wellesley (devenu vicomte de Wellington et de Talavera) remportait une victoire décisive liée au siège de la forteresse de Ciudad-Rodrigo, grâce à l'action déterminante de **M. de Muraige de Wéry**, capitaine au 60th Regiment of Foot, qui à la tête d'un détachement de la King's German Legion, enleva le couvent Santa Cruz proche de la forteresse. Avec celle-ci aux mains des alliés, la route du Nord de l'Espagne était désormais ouverte. **M. de Muraige de Wéry** recevra de la part du maréchal général Wellesley l'assurance de l'obtention du grade de major et sera décoré *a posteriori* de plusieurs *Peninsular War Medals* (1808-1814) : Portugal Peninsular War Medal, Brunswick Peninsular War Medal, Army Gold Medal et Army Gold Cross.

⁵⁴¹ C'est pourquoi Napoléon Ier répudia l'impératrice Joséphine le 15 novembre 1809 pour raison d'Etat.

⁵⁴² J. Tulard, *L'Empire entre monarchie et dictature*, in : *Revue du Souvenir Napoléonien*, n°400, mars-avril 1995, p.21-25.

⁵⁴³ Illustration n°47, *Carte de l'Empire français divisé en 133 départements, avec les royaumes d'Espagne, de Portugal, d'Italie et de Naples et la Confédération du Rhin, l'Illyrie et la Dalmatie*, Année 1811, N. Bonissel, cartographe, chez Jean, à Paris, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 72 x 55 cm, échelle : 15 myriamètres = 0m.045 ; 1 : 3 333 000 ca.

⁵⁴⁴ G. Bussière, E. Legouis, *Au drapeau...*, op. cit.

Le 8 avril, le tsar Alexandre Ier envoya un ultimatum à Napoléon Ier. Le 11 avril, **M. de Voisin du Vernay**, était nommé capitaine de la 64^e cohorte de la Nièvre, envoyée tenir les côtes de Normandie, puis transférée en garnison à Würzburg (Allemagne, Land de Bavière) et à Lyon. Le 18 mai eut lieu la conférence de Dresde (Allemagne, Land de Saxe) en vue de la préparation de l'invasion de la Russie. Le 24 juin, Napoléon Ier franchissait le Niémen. La Grande Armée (dite L'Armée des Vingt-Nations) s'élançait vers la Russie (600 000 hommes). Le 22 juillet, le maréchal général Wellesley battait le général Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont aux Arapiles (Espagne, Castille-et-Leon, province de Salamanque). Le 7 septembre eut lieu la bataille de Borodino, alias de la Moskova (Russie, Centre, à 125 km de Moscou). Le 14 septembre, Napoléon Ier entra à Moscou. Après l'incendie de la ville, il la quittait le 18 octobre. Ce fut le début de la Retraite de Russie. Le 23 octobre, à Paris, le général Claude-François de Malet tentait un coup d'état contre Napoléon Ier. Du 25-29 novembre, ce fut le passage de la Bérézina (rivière de Biélorussie). La bataille de la Bérézina restera dans la mémoire collective française comme *le symbole le plus marquant de la campagne de 1812* ⁵⁴⁵.

En 1813, M. de Mauraige de Wéry sera nommé, en Espagne, *assistant quatermaster general*, du général sir George Murray ⁵⁴⁶, puis capitaine d'état-major du duc d'York et Albany au grand quartier général des Antilles anglaises (1814).

En 1813, le 42^e régiment de ligne de l'Empire sera partagé entre la Catalogne et l'Italie ⁵⁴⁷. Le 8 février, **M. de Voisin du Vernay** était nommé capitaine au 138^e régiment d'infanterie de ligne.

Le 17 mars, la Prusse déclarait la guerre à la France ⁵⁴⁸. Le 2 mai, débutait la campagne d'Allemagne par la bataille de Lützen (Allemagne, Land de Saxe-Anhalt). Les 20-21 mai, ce fut la victoire des Français à Bautzen, près de Dresde. Le 4 juin, était signé l'armistice de Pleiswitz, près de Strigau (aujourd'hui Strzegom, en Pologne, Basse-Silésie) et débutait le Congrès de Prague (jusqu'au 10 août 1813), congrès qui réunissait la Prusse, la Russie et la France sous la médiation du diplomate autrichien Klemens-Wenzel von Metternich. Le 21 juin, le maréchal général Wellesley remportait la bataille ultime de Vitoria (Espagne, Pays basque, province d'Alava) sur les troupes françaises qui escortaient le roi d'Espagne Joseph Bonaparte dans sa fuite. En considération de celle-ci, il sera nommé duc de la Victoire. L'Espagne était définitivement perdue pour la France.

Le 12 août, l'Autriche déclara la guerre à la France. Les 16-19 octobre eut lieu la bataille des Nations à Leipzig (Allemagne, Land de Saxe). Ce sera l'effondrement de l'Allemagne napoléonienne et de la Confédération du Rhin. Le 30 octobre, ce fut la victoire des Français à Hanau (Allemagne, Land de Hesse). Le 16 novembre, la Hollande était perdue pour la France (de 1813 à 1815 on parlera des Pays-Bas unis). Le 4 décembre, fut signée la déclaration de

⁵⁴⁵ J.-O. Boudon, *Napoléon et la campagne de Russie : 1812*, Paris, Ed. Colin, 2012, p.267.

⁵⁴⁶ Sir George Murray acquit une grande réputation comme commandant en chef du Train *quatermaster general* (1808-1811) pendant la guerre d'Espagne sous les ordres du duc de Wellington et fut nommé colonel en 1809. Après un séjour en Irlande, il retourna en Espagne comme général de division *quatermaster general* (1813-1814). De décembre 1814 à mai 1815, il sera nommé gouverneur du Haut-Canada, puis chef des armées d'occupation en France après la chute de Napoléon Ier.

⁵⁴⁷ L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

⁵⁴⁸ 6^e coalition (1813-1814). Elle se conclut en février-mars 1813, après le désastre de la campagne de Russie. Elle comprendra la Russie, la Prusse, l'Angleterre, suivis bientôt par l'Autriche, la Suède, la Bavière et de petits états allemands.

Francfort : quelques semaines seulement après la défaite de Napoléon Ier à Leipzig, la coalition faisait une déclaration commune, où elle affirmait sa volonté de combattre au nom de la paix, non pas la France, *mais les ambitions belliqueuses démesurées et meurtrières de l'empereur des Français*. Le 30 décembre, les Autrichiens occupèrent la Suisse.

Le 1^{er} janvier 1814 débutait la campagne de France. 400 000 soldats des forces coalisées russes, prussiennes et autrichiennes traversèrent le Rhin et envahirent la France. Le neveu de **M. de Muraige de Wéry**, Théodore-Christophe-Joseph de Muraige de Warlu, surnuméraire aux Contributions directes de Châlons-en-Champagne (anciennement Châlons-sur-Marne, Grand Est, Marne) assista depuis son domicile de la ville de Sainte-Ménéhould à cette ultime campagne de l'empereur napoléon Ier et en relatera les péripéties :

*Entrée des troupes étrangères en France du côté de Strasbourg, le 1^{er} janvier 1814*⁵⁴⁹.

Le 17 janvier vit la défection de Joachim Murat, ce faisant la domination française en Italie était compromise.

*Les 24-25 janvier et jours suivants on cache son linge. Consternation générale et suspension générale du travail. A peu près dans ce temps la division du général Ricart (Etienne-Pierre-Sylvestre Ricard), qui était restée à la côte de Biemme (Biesme) pendant quelques jours, est passée à 8h. du soir, elle a fait halte à la Camuterie et elle a brûlé et abîmé tout ce qu'elle a pu*⁵⁵⁰.

Le 26 janvier, les maréchaux Claude-Victor Perrin (dit Victor), Viesse de Marmont et Ney firent leur jonction à Vitry-le-François (Grand Est, Marne). Le 27 janvier, Napoléon Ier était vainqueur à la bataille de Saint-Dizier (Grand Est, Haute-Marne). Le 29 janvier, les Français remportèrent la bataille de Brienne-le-Château (Grand Est, Aube). Le même jour, **M. de Voisin du Vernay** était nommé capitaine de la 10^e compagnie de pionniers français, puis nommé chef du 1^{er} bataillon de la Garde nationale de la Nièvre. Son bataillon était divisé en 3 compagnies, dirigées sur Lyon (Auvergne-Rhône-Alpes), la Charité-sur-Loire et Cosne-sur-Loire (Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre). Il participera à la campagne de Lyon sous les ordres du maréchal Augereau (de janvier à mars 1814) : 11 mars, bataille de Mâcon, 18 mars, bataille de Saint-Georges de Reneins, 20 mars, bataille de Limonest (3 batailles, 3 défaites). Il évacuera Lyon et se repliera avec le maréchal Augereau à Valence (Auvergne-Rhône-Alpes, Drôme). Le 1^{er} février, les Français battirent en retraite à la bataille de la Rothière (Grand-Est, Aube).

Mardi 1^{er} février, organisation de la Garde nationale. Arrivée dimanche 30 janvier de la troupe composée de douaniers, gendarmes et autres volontaires venus de Verdun et repartie vendredi 4 février. Pendant leur séjour on a fait des chevaux de frise qu'on a mis aux ponts pour empêcher l'ennemi d'entrer. Départ du sous-préfet avec la troupe. La veille de son départ il fait suspendre le curé de ses fonctions. Le dimanche pas de grand messe ni de cloches. Les personnes qui moururent cette semaine furent enterrées sans prêtre par le fossoyeur. Entrée des Prussiens vendredi 4 février à Chaalons. Samedi 5 au soir arrivée de 8 Prussiens pour chercher un cheval qu'on leur avait pris. Ils ont soupé et sont repartis. Il en est revenu 15 le dimanche au matin. Ils ont demandé 40 aunes de drap, ont déjeuné et sont repartis. Mardi 8 février arrivée

⁵⁴⁹ G. de Muraige, *Témoignage inédit sur la campagne de France par Théodore de Muraige (1^{er} janvier 1814-6 mai 1814)*, Paris, Ed. La Sabretache et la plume, 2017, 6p.

⁵⁵⁰ G. de Muraige, *Témoignage...*, op. cit.

*d'un huissier à Chaalons avec une lettre du général prussien pour demander des réquisitions. Les deux MM. de La Paix et Buirette de Verrière partirent le lendemain pour aller à Chaalons demander une diminution de réquisition qu'ils ont obtenue. Les Prussiens nommèrent M. de La Paix sous-préfet. Ils restèrent trois jours à Chaalons d'où on envoya quelques jours après un fusil en cadeau au commissaire prussien*⁵⁵¹.

Le 10 février, ce fut la victoire du général Viesse de Marmont sur le général Olsuviev à Champaubert. Les 11 et 14 février, Napoléon Ier vainquit l'avant-garde du général Blücher à Montmirail. Le 12 février, **M. de Bruges** était nommé par ordre du roi Louis XVIII, colonel et aide de camp de Monsieur le comte d'Artois et était envoyé en mission spéciale à Londres. Le même jour Napoléon Ier remportait la victoire de la bataille de Château-Thierry (Hauts-de-France, Aisne). Le 14 février, Napoléon Ier remportait la bataille de Vauchamps, contre le général Blücher (entre Montmirail et Champaubert, Grand-Est, Marne, intersection entre la Marne, l'Aisne et la Seine-et-Marne). Le 17 février, Napoléon Ier remportait la bataille de Mormant (Île-de-France, Seine-et-Marne) contre les Russes. Le 18 février, Napoléon Ier s'emparait du pont de Montereau-Fault-Yonne (Île-de-France, Seine-et-Marne) et faisait reculer les coalisés.

*Du 18 au 22 février arrivée d'une estafette de Chaalons pour demander de nouvelles réquisitions*⁵⁵².

Le 24 février, Napoléon Ier entra dans la ville de Troyes (Grand Est, Aube) qu'il venait de libérer.

*Vendredi 25 arrivée de 20 Russes pour emmener la réquisition. Ils sont repartis le lundi 28. Il est arrivé le 4 mars 10 militaires de la cavalerie française de Verdun. Quelques heures après il est arrivé 52 Prussiens d'infanterie dont 50 ont été fait prisonniers par les 10 Français et reconduits de suite à Verdun. M. Florion est parti le soir même pour aller rendre compte à Chaalons de ce qui s'était passé. Pendant son voyage, comme l'on croyait qu'on serait pillé et brûlé, une partie des habitants enlevèrent leurs meubles et se sauvèrent dans les villages. M. Florion revint samedi à 4 heures et rapporte de bonnes nouvelles et la tranquillité. Les Prussiens ont pris la chose militairement. Samedi à 6 heures du soir il arrive 80 Prussiens et Russes dont 40 de cavalerie pour emmener les réquisitions. Ils voulurent loger 20 par 20, mettant des postes partout. Ils partirent le lendemain*⁵⁵³.

Le 7 mars, Napoléon Ier remportait la bataille de Craonne (Hauts-de-France, Aisne). Le 9 mars, revirement de situation pour les Français à Craonne. Malgré cette victoire, les coalisés furent découragés. Napoléon Ier les poursuivit partout et libéra plusieurs villes.

Samedi 12 mars, arrivée de 120 Russes. Le dimanche 13, ils ont été éclairé jusqu'aux Islettes. Les villageois sont armés et ont décidé d'aller piller les Islettes, mais comme il était 5 heures, ils ont remis la partie au lendemain, ne voulant pas s'exposer dans les bois pendant la nuit. Pendant ce temps là on fait sonner le tocsin dans les villages voisins des Islettes. Les habitants s'assemblent tous et viennent les attendre à La Grange-au-Bois. Mais le lundi matin, les Russes reçoivent deux courriers de suite et partent sans prendre le temps de dîner parce que Chaalons est repris et qu'ils ont

⁵⁵¹ G. de Muraige, *Témoignage...., op. cit.*

⁵⁵² G. de Muraige, *Témoignage...., op. cit.*

⁵⁵³ G. de Muraige, *Témoignage...., op. cit.*

*peur qu'on leur coupe le chemin. C'est vers le 12 que Chaalons fut repris par les Français pendant 24 heures. Le général envoya de suite une estafette pour avoir des réquisitions pour les Français qui n'allèrent que jusqu'à L'Epine et revinrent parce que Chaalons n'était plus en leur pouvoir*⁵⁵⁴.

Le 13 mars, ce fut la victoire de Napoléon Ier à la bataille de Reims (Grand Est, Marne).

*Vendredi 17 mars, tous les bourgeois se sont armés de fusils, de sabres, fourches, faux et tournebroches pour aller à la poursuite des troupes qui étaient en déroute. Les premiers partis en ont vu qui se sont sauvés, les autres n'en ont point vu ; tous sont revenus le soir*⁵⁵⁵.

Le 19 mars, le général Schwarzenberg qui opérait un mouvement de retraite fit demi-tour. Napoléon Ier ne disposait plus que de 25 000 hommes. De 21 mars à 9 juillet, **M. de Rayne de Cantis**, colonel et aide de camp du comte Charles-César de Damas d'Antigny⁵⁵⁶, maréchal de camp (depuis 1795 et établi en garnison en Allemagne suite à l'expédition infructueuse de l'île d'Yeu), participait activement aux manoeuvres des troupes coalisées lors de cette campagne de France. Les 20-21 mars, Napoléon Ier reculait lors de la bataille d'Arcis-sur-Aube.

*Le 21 mars, arrivée de 12 Polonais, ils repartirent de suite sans rien demander. Le dimanche 27 mars à 3 heures du matin, arrivée de 4 Polonais. Ils ont demandé au maire un certificat comme quoi ils étaient venus et repartirent de suite sans rien demander*⁵⁵⁷.

Le 28 mars, les généraux Schwarzenberg et Blücher passèrent la Marne et arrivèrent sur Paris. Ils entrèrent dans la capitale le 31 mars. Les troupes coalisées campèrent sur les Champs-Élysées. Le 31 mars, le tsar Alexandre Ier entra dans Paris en compagnie du roi de Prusse. L'alliance formée entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, le Portugal, l'empire Russe, la Suède, le royaume de Prusse et l'empire d'Autriche s'empara de Paris :

Le 30 mars avait été signée la capitulation de Paris. Le lendemain l'empereur de Russie, accompagné du roi de Prusse et du prince de Schwarzenberg, fit son entrée dans la ville. Tout avait été ménagé par les coalisés pour que l'appareil fût celui, non de conquérants, mais de libérateurs. Quand la cérémonie militaire fut achevée, le rôle de Talleyrand commença. Il eut une première habileté. Sous le faux prétexte que le palais de l'Élysée était miné, il attira le tsar en sa propre demeure. L'ayant pour hôte, il lui fut aisé de le chamberer. Dans la soirée, en l'hôtel de la rue Saint-Florentin⁵⁵⁸, un conseil s'ouvrit auquel assistèrent l'empereur de Russie, le roi de Prusse, le prince de Schwarzenberg, et en outre Talleyrand lui-même ainsi que quelques autres personnalités. Traiterait-on avec l'empereur vaincu ? D'un avis commun ce parti fut

⁵⁵⁴ G. de Mauraige, *Témoignage...*, op. cit.

⁵⁵⁵ G. de Mauraige, *Témoignage...*, op. cit.

⁵⁵⁶ Le roi Louis XVIII, à son retour en France, le fera pair de France et lieutenant général des armées du roi. Il l'accompagnera en Belgique pendant les Cent-Jours. Le roi Charles X lui accordera le titre de duc en 1827.

⁵⁵⁷ G. de Mauraige, *Témoignage...*, op. cit.

⁵⁵⁸ Hôtel particulier du n°2 de la rue Saint-Florentin (alias hôtel de Talleyrand-Périgord) acheté par les Etats-Unis d'Amérique du Nord le 14 novembre 1950 (annexe de l'ambassade des Etats-Unis en France). Actuellement partagé entre le cabinet d'avocats Jones Day et le gouvernement des Etats-Unis. Nous remercions Mme. La conseillère culturelle de l'Ambassade des Etats-Unis et les Daughters of the American Revolution (DAR) pour avoir pu bénéficier de la visite privée des lieux le 7 décembre 2018.

écarté. Accepterait-on la régence avec le roi de Rome ? Talleyrand eût pu ressentir quelques embarras ; car il faisait partie du conseil de régence institué par Napoléon. (...) La régence écartée (...) la cause des Bourbons gagnait (...). A ce moment, Talleyrand intervint. (...) Il vanta le principe de la légitimité. Tout ce que l'Europe voulait, dit-il, les Bourbons le voulaient aussi. L'Europe voulait la paix : les Bourbons, rétablis par la paix, ne régneraient que pour la consolider ; l'Europe souhaitait que la Révolution fût contenue : ce souhait était le vœu le plus ardent des Bourbons ; l'Europe voulait entre les puissances un raisonnable équilibre de forces : les Bourbons ne rêveraient point une France gigantesque et se contenteraient qu'elle fût grande. (...) ⁵⁵⁹

Ils décideront avec le ministre de Talleyrand de Périgord de nommer un gouvernement provisoire le 1^{er} avril suivant ⁵⁶⁰.

Mercredi 30 mars, arrivée de 21 cosaques. Ils ont demandé des renseignements sur la garnison de Verdun qu'on ne leur a pas donné et sont repartis de suite ⁵⁶¹.

Le 31 mars, l'impératrice et le roi de Rome ⁵⁶² partirent se réfugier à Rambouillet.

Vendredi 1^{er} avril, arrivée de 20 Russes qui repartirent de suite sans rien prendre ni demander de réquisitions. Samedi, arrivée de 15 Français avec le sous-préfet, ils dînèrent et repartirent ⁵⁶³.

Le 2 avril, le Sénat prononçait officiellement la déchéance de l'empereur. Le 5 avril, Napoléon Ier abdiquait sous la pression de ses maréchaux.

Mardi 5 avril arrivée de 1 000 Russes et Prussiens qui demandèrent de si fortes réquisitions qu'on leur a dit qu'il était impossible de les fournir. Ils demandèrent 10 des plus riches citoyens comme otages jusqu'à ce qu'ils eussent ce qu'ils demandaient. Comme plusieurs se cachaient, ils n'en emmenèrent que quatre qui sont MM. Rébèque, Chemery, Garneau et le grand Mouton. Ils repartirent le même jour avec ces Messieurs et les deux canons qu'ils avaient amenés. Ils venaient de Vitry ⁵⁶⁴.

3. Le dénouement et la situation finale, 1814-1830

a. De la Première Restauration aux Cent-Jours, 1814-1815

⁵⁵⁹ P. de La Gorce, *La Restauration, Louis XVIII*, Paris, Ed. Plon, 1926 (4^e éd.), p.8-9.

⁵⁶⁰ Il sera nommé officiellement par le Sénat le 1^{er} avril suivant et sera composé de cinq membres : M. de Talleyrand de Périgord, le duc de Dalberg, M. de Jaucourt, le général de Beurnonville et l'abbé de Montesquiou.

⁵⁶¹ G. de Mauraige, *Témoignage...*, *op. cit.*

⁵⁶² Napoléon-François-Charles-Joseph Bonaparte (Maison Bonaparte, fils unique de l'empereur Napoléon Ier et de l'impératrice des Français Marie-Louise de Habsbourg-Lorraine, archiduchesse d'Autriche), roi de Rome, empereur des Français (Napoléon II), prince de Parme, duc de Reichstadt (1811-1832).

⁵⁶³ G. de Mauraige, *Témoignage...*, *op. cit.*

⁵⁶⁴ G. de Mauraige, *Témoignage...*, *op. cit.*

Le 6 avril ce fut une abdication sans conditions. Le Sénat appela le roi Louis XVIII à monter sur le trône de France (réf. Ill. n°48 ⁵⁶⁵). La monarchie était rétablie en faveur des Bourbons
⁵⁶⁶.

Le 6 avril à 1 heure du matin, arrivée de 12 dragons français. Ils demandèrent au maire un certificat comme quoi ils étaient venus et repartirent de suite. Le vendredi Saint 8 avril le courrier de Paris est arrivé pour la première fois annonçant la prise de Paris le 31 mars par les Alliés, et la capitulation, et annonçant la paix et la tranquillité ⁵⁶⁷.

Le 11 avril, Napoléon Ier put conserver son titre impérial et reçut l'île d'Elbe en apanage.

A partir du 11 avril on ne monte plus la garde. On renvoie tous les gardes nationaux ⁵⁶⁸.

Le 12 avril, le comte d'Artois (ayant quitté Nancy le 8 avril) fit son entrée dans Paris, à cheval, sous l'uniforme de la garde nationale, et portant au chapeau la cocarde blanche ⁵⁶⁹. Le lendemain, le drapeau blanc et la cocarde blanche furent rétablis officiellement.

A la dernière Pâque, le 17 avril, on chante le verset pour le roi, on avait défendu de chanter pour l'empereur aussitôt que les Alliés eurent pris Chaalons. Vers ce temps là les juges reprirent leurs fonctions au nom du roi ; ils n'avaient pas siégés depuis le courant février. Il est arrivé le 19 avril 800 militaires ; ils restèrent trois semaines et partirent le 12 mai ⁵⁷⁰.

Le 20 avril, Napoléon Ier fit ses adieux à sa Vieille Garde au château de Fontainebleau et partit pour l'île d'Elbe (Italie, Archipel Toscan, Mer tyrrhénienne) avec 1 000 hommes. Au même moment, le roi Louis XVIII quittait Hartwell en Grande-Bretagne pour la France. Il fera une entrée solennelle à Londres. **M. Grenier de Cauville**, officier émigré à Londres, rentrera en France avec l'escorte royale. Le 20 avril, **M. de Castelneau de Tursan** était nommé capitaine au régiment royal de Guyenne ⁵⁷¹. Le 21 avril, le duc de Berry ⁵⁷² arrivait à Paris. Le roi Louis XVIII, la duchesse d'Angoulême, le prince de Condé, le duc de Bourbon quittèrent Londres. Le 23 avril, l'armistice était signé avec les coalisés. Une convention était également signée par le comte d'Artois qui livrait 53 forteresses encore tenues par les armées françaises en Allemagne, en Italie et en Belgique, ramenant la France à ses limites d'avant janvier 1792. Le 24 avril, le roi Louis XVIII débarquait à Calais.

⁵⁶⁵ Illustration n°48, *Louis XVIII, le Désiré*, 1814, estampe aquatinte, Eugène-Pontus Jazet (1815-1856), graveur, chez Basset & Canu, à Paris, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 23 x 25,7 cm.

⁵⁶⁶ C. McEvedy, *Atlas de l'histoire moderne (jusqu'à 1815)*, op. cit., p.77-90, *L'Europe en 1812, en 1815*.

⁵⁶⁷ G. de Mauraige, *Témoignage...*, op. cit.

⁵⁶⁸ G. de Mauraige, *Témoignage...*, op. cit.

⁵⁶⁹ P. de La Gorce, *La Restauration, Louis XVIII*, op. cit., p.13.

⁵⁷⁰ G. de Mauraige, *Témoignage...*, op. cit.

⁵⁷¹ La ville de Bordeaux avait, dès le 12 mars, ouvert ses portes au duc d'Angoulême descendu en Guyenne.

⁵⁷² Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry (Maison de Bourbon, fils du comte d'Artois et de Marie-Thérèse de Savoie). Il mourra à Paris le 14 février 1820, victime d'un attentat perpétré à sa sortie de l'opéra. Il épousera en 1816 la princesse Caroline des Deux-Siciles qui lui donnera quatre enfants, dont Henri d'Artois, duc de Bordeaux, puis comte de Chambord (dernier Bourbon descendant du roi Louis XV).

Le 26 avril, était créée la décoration du Lys pour les membres de la Garde nationale ralliée au roi Louis XVIII ⁵⁷³. Les officiers (du corpus) concernés par cette décoration furent **MM. Drouilhet de Sigalas** (9 mai 1814) et **Dupleix de Cadignan** (avril-mai 1814).

Le 29 avril, le roi Louis XVIII était arrivé à Compiègne où il avait donné audience aux maréchaux et à quelques hauts personnages ⁵⁷⁴.

Le 2 mai, au château de Saint-Ouen devant le Sénat, le roi Louis XVIII prononçait une déclaration (réf. Ill. n°49 ⁵⁷⁵) où apparaissaient les grandes lignes de la Charte constitutionnelle qui serait présentée au palais Bourbon le 4 juin suivant.

La Charte comportait soixante-quatorze articles. En résumé :

- les conquêtes de la Révolution et du Consulat seraient sauvegardées : la loi serait la même pour tous, les biens nationaux seraient conservés par leurs acquéreurs, la liberté de culte serait confirmée, le code civil napoléonien continuerait d'être utilisé,
- le pouvoir exécutif serait exclusivement réservé au roi,
- une Chambre des pairs, héréditaire, serait nommée par celui-ci,
- une Chambre des députés renouvelable par cinquième chaque année serait élue au suffrage censitaire (il faudrait au moins 300 francs d'impôts directs et 30 ans pour être électeur, au moins 1 000 francs et 40 ans pour être éligible),
- le roi pourrait approuver ou suspendre les lois et dissoudre la Chambre des députés,
- la Charte devrait rétablir les anciens et principaux ordres royaux tout en conservant la Légion d'honneur.

Le 3 mai, le roi Louis XVIII entra à Paris ⁵⁷⁶.

Pendant ce temps, il passa beaucoup de troupes russes. Pendant leur séjour le colonel donna un grand bal le 6 mai 1814. Le pain valait alors 11 s. la livre, le blé 14 li. Le boisseau, l'orge 110, l'avoine 3 li. Cela dura longtemps ⁵⁷⁷.

On dénombrera 5 retours officiels (d'officiers émigrés issus du corpus étudié, *Tabl. n°18. Liste des officiers émigrés (du corpus), officiellement de retour sur le territoire français sous*

⁵⁷³ Cette décoration sera largement répandue par la suite, chaque département recevant un ruban d'une couleur distinctive.

⁵⁷⁴ P. de La Gorce, *La Restauration, Louis XVIII, op. cit.*, p.7.

⁵⁷⁵ Illustration n°49, *Déclaration du roi, à Saint-Ouen*, 2 mai 1814, Chez Delhorme, à Lons-le-Saunier, Louis XVIII, roi de France, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>).

⁵⁷⁶ Outre le roi Louis XVIII, le roi Ferdinand d'Espagne, emprisonné par Napoléon Ier, retrouvera son trône et abolira la Constitution libérale de 1812. Le 20 mai, le roi du Piémont, Victor-Emmanuel, se rend à Turin. Le pape, qui avait été exilé en France depuis l'annexion de ses Etats, sera de retour à Rome.

⁵⁷⁷ G. de Mauraige, *Témoignage...*, *op. cit.*

la Restauration (Première et Seconde)) sous la Première Restauration lors de la seule année 1814, et 2 lors de la Seconde Restauration (1818 et 1819) ⁵⁷⁸.

Première Restauration (06/04/1814-20/03/1815) : 5

Année 1814 : 5

Seconde Restauration (08/07/1815-02/08/1830) : 2

Année 1818 : 1

Année 1819 : 1

On comptabilisera 21 officiers (sur 39 officiers émigrés issus du corpus) ayant repris une fonction active civile et/ou militaire sous la Restauration ⁵⁷⁹ :

21 officiers répartis comme il suit :

Lieutenants généraux : 4, dont :

Lieutenant général, duc et pair de France, siégeant à la Chambre haute : 1

Lieutenant général et grand chancelier de la L.H : 1

Lieutenant général et gouverneur du château de Saint-Germain-en-Laye : 1

Lieutenant général honoraire : 1

Colonels : 2 (dont 1 d'état-major)

Lieutenants-colonels : 3 (dont 1 de la Garde nationale)

Officier supérieur : 1

Chefs de bataillons : 4 (dont 2 de la Garde nationale)

Capitaines : 2

Préfet de département et colonel : 1

Maires : 3 (dont 1 conseiller d'arrondissement)

Conseiller municipal : 1

En 1814, M. Brossier de Bessenay, officier émigré de retour en France, faisait une demande afin d'obtenir un brevet de capitaine, et la solde y afférente, et ce rétroactivement depuis 1791, année où il aurait dû être fait capitaine dans le 16^e régiment d'infanterie. Au mois de mai, **M. Le Sage** retournait en France.

Le 12 mai, on licencia 300 000 soldats et 12 000 officiers furent mis en demi-solde (20 000 en 1815) ⁵⁸⁰. Du 13 mai 1814 au 30 septembre 1818, le comte d'Artois sera nommé colonel-

⁵⁷⁸ Répartition en chiffres absolus des retours effectués sous la Restauration (Première et Seconde) (sur une base de 7 retours officiels).

⁵⁷⁹ Comptabilisation du nombre d'officiers (issus du corpus) ayant repris une fonction active (civile et/ou militaire) à la Restauration (à partir de 1814 et sur une base de 39 officiers émigrés).

général des Gardes nationales (et colonel-général des Suisses le 15 mai 1814). A son retour, le roi Louis XVIII refusa de recevoir **M. Le Prestre de Vauban** (suite à la publication en 1806 de son manuscrit jugé très sévère à l'égard des organisateurs de l'expédition de Quiberon) qui tombera en disgrâce. Pris dans des intrigues de cour, **M. Le Prestre de Vauban** deviendra indésirable et sera poussé à la retraite (le 25 novembre 1814) toutefois avec le grade de lieutenant-colonel, puis celui de colonel, après les avis positifs de la *Commission créée par l'Ordonnance royale du 31 mai 1814 pour constater les services des anciens officiers de l'armée de Terre émigrés ou qui ont servi dans l'intérieur la cause du roi*.

Le 30 mai 1814, le Traité de Paris fixait les frontières de la France après la 1^{re} abdication de Napoléon Ier, exilé à l'île d'Elbe. Cet accord sera remis en question par l'épisode des Cent-Jours et un nouveau traité (défavorable cette fois-ci) sera signé en 1815. Le traité du 30 mai 1814 stipulait en son article II que *Le royaume de France conservait l'intégrité de ses limites, telles qu'elles existaient à l'époque du 1^{er} janvier 1792. Il recevra en outre une augmentation de territoire...* (réf. III. n°50⁵⁸¹).

*Les alliés, en 1814, s'étaient piqués de générosité. Le traité du 30 mai, dit Traité de Paris, avait reconnu à la France ses limites du 1^{er} janvier 1792. En outre, il lui laissait quatre cantons dans l'ancien département de Jemmapes, quatre dans l'ancien département de Sambre-et-Meuse, deux dans l'ancien département de la Sarre. Nous gardions de plus la forteresse de Landau et une portion de la Savoie. Nos droits sur la principauté d'Avignon et le Comtat-Venaissin ainsi que sur le comté de Montbéliard étaient définitivement consacrés. Nulle occupation militaire, nulle indemnité non plus*⁵⁸².

Le 31 mai, **M. Drouilhet de Sigalas** était mis à la retraite et breveté chef de bataillon. Il passera ensuite lieutenant-colonel à la retraite. Le même jour, **M. de La Coussaye de La Grange-Dunac** était mis à la retraite et breveté chef de bataillon. Le 4 juin, sur la promesse du duc de Wellington, **M. de Muraige de Wéry** était nommé major, puis replacé major au 2^e bataillon du 60th Regiment of Foot (le 9 août 1815). Le 22 juin, **M. de Bruges** était nommé colonel à l'état-major de l'armée française. Le 6 juillet, **M. de Rayne de Cantis** était nommé sous-lieutenant de la Maison du roi, compagnie des gendarmes de la Garde. Le 15 juillet, **M. de La Fitte de Montagut** était nommé préfet du département du Gers et obtenait un brevet de colonel d'infanterie. Il fut le 1^{er} préfet nommé par le roi Louis XVIII. Le 8 août, **M. de Bruges** était nommé maréchal de camp. Le 23 août, **M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J.)** était nommé lieutenant général honoraire.

Le 18 septembre, s'ouvrait le Congrès de Vienne (du 18 septembre 1814 au 9 juin 1815) : les pays vainqueurs ainsi que les autres états européens se réunirent pour rédiger et signer les conditions de la paix européenne et déterminer les nouvelles frontières de l'Europe (étaient présents : 15 membres de familles royales, 200 princes, 216 chefs de missions diplomatiques. La France étant représentée par le diplomate Charles-Maurice de Talleyrand de Périgord. Le Congrès permettra également de discuter de la libre circulation navale, de l'abolition de la

⁵⁸⁰ Ils constitueront jusqu'en 1848 la masse des militants bonapartistes ; les plus jeunes seront réintégrés plus tard et plusieurs prendront part à la conquête de l'Algérie.

⁵⁸¹ Illustration n°50, *Carte de la France tracée d'après les nouvelles limites fixées par le Traité de paix du 30 mai 1814, dans laquelle on a conservé les anciennes dénominations pour servir à l'étude de l'Histoire. Lieux communes de France de 25 au degré*, 1814, Paul-André Basset (1759-1829), lithographe, à Paris, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 68 x 50 cm, échelle : 0m.047 ; 1 : 2 270 000 environ.

⁵⁸² P. de La Gorce, *La Restauration, Louis XVIII, op. cit.*, p.77.

traite négrière et de la mise en place de la neutralité de la Suisse et de la Savoie. Le 7 novembre, **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)** était nommé lieutenant général honoraire et obtenait sa retraite. Le 15 décembre, **M. de Bruges** était nommé lieutenant général, puis le 18 décembre, vice-président du Comité de la guerre.

En 1815, était installée une procédure spéciale (réf. Ill. n°51 ⁵⁸³) chargée d'accélérer et de faciliter le placement des anciens officiers de l'armée de Terre émigrés ou qui avaient servi dans l'Intérieur la cause du roi (faisant suite à la création de la Commission spéciale du 31 mai 1814).

Le 29 janvier 1815, **M. Pocquet de Livonnière** était breveté chef de bataillon. Le 3 février, **M. de Bruges** était nommé Grand Chancelier de la Légion d'honneur ⁵⁸⁴, à la suite de l'abbé de Pradt ⁵⁸⁵. Le 20 février, **M. de Voisin du Vernay**, était nommé commandant de la Garde active de la Nièvre. Le 26 février, l'empereur partait de l'île d'Elbe et débarquait le 1^{er} mars à Golfe-Juan avec 700 hommes ⁵⁸⁶. Une fois débarqué, l'empereur Napoléon Ier appela au soulèvement contre les Bourbons et contre le drapeau blanc des *émigrés* (réf. Ill. n°52 ⁵⁸⁷). Il se dirigea vers Grenoble par la route des Alpes afin d'éviter les populations royalistes de la vallée du Rhône.

Le 7 mars, Napoléon Ier tombait nez à nez avec le 5^e régiment d'infanterie de ligne au défilé de Laffrey, au nord de Grenoble, qui se rallia à lui. En mars, **M. de Gineste de Najac (E-M-A.)** était incorporé en urgence au sein du régiment des volontaires royaux du département du Tarn en vue de contrer les manœuvres de l'empereur. **M. Pocquet de Livonnière**, chef de bataillon, était intégré lui aussi en urgence dans les volontaires royaux de l'Ouest, sous les ordres du baron d'Audigné. Le 17 mars, à Auxerre, le maréchal Michel Ney se ralliait à l'empereur (au lieu de l'arrêter comme il s'y était engagé auprès du roi Louis XVIII). Le 19 mars, Napoléon Ier était à Fontainebleau. Le même jour le roi Louis XVIII quittait le palais des Tuileries et s'enfuyait le 20 mars ayant comme destination la Belgique ⁵⁸⁸. **M. de Bruges**, grand Chancelier de la Légion d'honneur le suivra dans cet exil (jusqu'au 8 juillet 1815). Il sera remplacé comme grand Chancelier de la Légion d'honneur, le 13 mars 1815, par le comte Bernard-Etienne-Germain de La Ville-sur-Ilion de Lacépède.

b. Des Cent-Jours à la Seconde Restauration, 1815

Le roi Louis XVIII s'arrêta à Abbeville et à Lille les 22 et 23 mars puis repartit pour Gand où il installera un gouvernement en exil. Le 21 mars, l'empereur Napoléon Ier entra aux Tuileries et le 27 mars, le Conseil d'Etat le relevait de sa déchéance et annulait son

⁵⁸³ Illustration n°51, *Comité de la Guerre, Commission des émigrés*, 1815, Comité de la Guerre, Château de Vincennes, SHD, CHA, GR/8Yd/2625, Cliché G. de Mauraige.

⁵⁸⁴ Bruges (de) : grand Chancelier L.H. : on donne quelquefois la date du 13 février 1815 comme nomination et celle du 20 mars 1815 comme retraite de cette charge.

⁵⁸⁵ Dominique-Georges-Frédéric Dufour de Riom de Pradt-Prades, évêque de Poitiers (1805), archevêque de Malines (1809), aumônier de Napoléon Ier, Grand Chancelier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur (6 avril 1814), sénateur de l'Empire. Son frère jumeau était Dominique-Antoine-Hector, sous-lieutenant au régiment d'Agénois (cf. Fiche n°127, Vol. II).

⁵⁸⁶ Ce ne sera que le 5 mars, dans l'après-midi, que l'on apprendra au palais des Tuileries que Napoléon Ier avait débarqué, in : P. de La Gorce, *La Restauration, Louis XVIII*, op. cit., p.38.

⁵⁸⁷ Illustration n°52, *Déclaration de Napoléon à l'Armée depuis Golfe-Juan*, 1^{er} mars 1815, Napoléon Bonaparte, empereur, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>).

⁵⁸⁸ 7^e et ultime coalition (1815) contre le retour de Napoléon Ier, regroupant l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, la Prusse, la Russie, la Suède, les Pays-bas, la Saxe, la Bavière, le Bade, le Wurtemberg, la Suisse, Naples...

abdication. En réaction, une petite chouannerie débuta dans l'Ouest de la France. Le 31 mai, le Traité de Vienne mettait Napoléon Ier hors-la-loi. Le roi Louis XVIII, en exil, continuait toutefois à nommer des officiers à sa solde, ainsi le 10 juin, **M. de Castelneau de Tursan**, était nommé capitaine de la Garde royale nationale de Bordeaux, 5^e cohorte, puis promu chef de bataillon dans le même régiment. Le 12 juin, Napoléon Ier quittait Paris pour prendre la tête de l'armée. Durant ces Cent-Jours, le 42^e régiment de ligne de l'Empire combatta avec le 7^e corps d'armée⁵⁸⁹. Le 16 juin, les Prussiens étaient repoussés à Ligny, en Belgique. Le 18 juin, marqua la défaite de Waterloo (Belgique, sud de Bruxelles).

A Waterloo se sont affrontées les troupes coalisées du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, du royaume de Prusse, du royaume des Pays-Bas, du royaume de Hanovre, du duché de Nassau et du duché de Brunswick (118 000 fantassins, 12 000 cavaliers, 156 canons) d'une part, et les troupes françaises d'autre part (74 000 fantassins, 12 600 cavaliers, 266 canons). Ce fut l'ultime rencontre entre l'empereur Napoléon Ier et le duc de Wellington (réf. Ill. n°53⁵⁹⁰).

Le 22 juin, Napoléon Ier abdiquait en faveur de son fils. Le 23 juin, l'acte d'abdication paraissant, la Chambre et les pairs reconnurent le roi de Rome comme empereur sous le nom de Napoléon II, et créèrent une Commission gouvernementale provisoire de 5 membres élus pour gérer les affaires courantes. Le ministre Joseph Fouché prenant la tête de ce gouvernement provisoire demandera à l'ex-empereur Napoléon Ier de s'éloigner de la France. Le 24 juin, le roi Louis XVIII rentrait en France à marche forcée en passant par Bavay.

Après avoir séjourné à la Malmaison, Napoléon Ier quittait Paris le 29 juin 1815 pour Niort (1-2 juillet), Saint-Georges-du-Bois, Surgères, Muron, Rochefort (3 juillet) puis l'île d'Aix (9 juillet). Le 2 juillet, une loi concernant les droits de la nation française, reconnaissait le jeune empereur Napoléon II (publiée le 6 juillet). Le 3 juillet, une convention militaire livrait Paris aux Alliés. Le 7 juillet, le duc de Wellington déclarait au ministre Joseph Fouché que les Alliés ne reconnaissaient légitimement que le roi Louis XVIII et non Napoléon II.

c. De la Seconde Restauration à la Monarchie de Juillet, 1815-1830

Le 8 juillet, le roi Louis XVIII rentrait à Paris sur les conseils de M. de Talleyrand de Périgord. Le 9 juillet, le gouvernement était confié à M. de Talleyrand de Périgord et à M. Fouché, celui-ci recevant en particulier la charge de la police. Napoléon Ier embarquait sur le brick *L'Epervier* qui le conduisit sur *Le Bellérophon* où il sera livré aux Anglais le 15 juillet. C'est à bord du *Northumberland* (7 août) qu'il gagna l'île de Sainte-Hélène (16 octobre 1815, territoire d'outre-mer du Royaume-Uni, Océan Atlantique sud). A l'été 1815, plus d'un million de soldats étrangers occupèrent le pays se livrant parfois à des exactions et à des pillages destinés à financer l'occupation (à l'exception notable des troupes

⁵⁸⁹ L'infanterie était composée de corps d'armée. Un corps d'armée était formé de 2 à 4 divisions. Chaque division comptait de 5 000 à 8 000 hommes ; Le 30 août 1815, le fonds du 42^e régiment de ligne de l'Empire sera intégré dans la Légion départementale de la Corrèze (n°18), en exécution de l'Ordonnance royale du 30 août 1815. Son état-major et son 1^{er} bataillon seront en garnison à Tulle, tandis que son 2^e bataillon le sera à Lyon (1818-1820). Le 23 octobre 1820, une ordonnance fit de la Légion départementale de la Corrèze (n°18), le 10^e régiment d'infanterie actuel, in : Levraut (F.G.), *Annuaire de l'Etat militaire de France pour l'année 1819*, Strasbourg, Paris, Ed. Levraut, p.217-218, Etat de la Légion de la Corrèze (n°18) en 1819 ; L. Susane, *Histoire de l'infanterie française...*, op. cit.

⁵⁹⁰ Illustration n°53, *Historical Map of the Principal Seats of War, 1788-1815*, Inset A : India ; Inset B : Egypt ; Inset C : Russia, 1911, University of Texas. Austin, *Historical Atlas* by William Shepherd.

britanniques)⁵⁹¹. **M. de Mauraige de Wéry** sera nommé adjoint du chef d'état-major de l'armée d'occupation, le major général sir George Murray (Paris-Cambrai, 1815-1816), ce dernier étant subordonné au duc de Wellington commandant en chef des forces d'occupation en France (1815-1818). Il s'agit pour **M. de Mauraige de Wéry** de son premier retour en France, mais il n'en profitera pas pour passer au service du roi Louis XVIII.

En juillet 1815, **M. de Gineste de Najac (E-M-A.)** était nommé chef de cohorte de la garde urbaine de Puylaurens. En août, la *Terreur Blanche* s'exprima, surtout dans le Midi, où les opposants à l'empereur s'étaient réunis en sociétés secrètes ou en loges maçonniques particulières : Bonapartistes et Jacobins y étaient massacrés par des exaltés, les Verdets⁵⁹², qui se réclamaient tous du comte d'Artois (surtout à Avignon, Nîmes, Toulouse).

L'exacerbation royaliste aboutit le même mois à l'élection d'une chambre des députés où figurait une grande majorité d'ultraroyalistes⁵⁹³. Le roi Louis XVIII, la qualifia même d'introuvable (*Chambre introuvable*), tant il n'aurait jamais pensé qu'elle fut à ce point favorable au retour des idées de l'Ancien Régime :

Les élections eurent lieu le 14 août à l'arrondissement, le 21 au département. Quand les résultats arrivèrent aux Tuileries, on jugea le premier jour que c'était bien, le second jour que c'était très bien, le troisième jour que c'était trop bien. Sur 400 élus, à peine une trentaine étaient de dévouement douteux. C'est une « Chambre introuvable », dit le roi, tout charmé de cette fidélité, un peu inquiet aussi pour les intempérances futures de cette fidélité même⁵⁹⁴.

Cette Chambre Ultra n'eut semble-t-il comme objectifs que de supprimer tous les acquis de la Révolution et de l'Empire et de punir les régicides.

Deux courants politiques royalistes s'y opposaient, ayant chacun à leurs têtes le roi Louis XVIII et son frère le comte d'Artois. Lorsque la Chambre débutera ses travaux en octobre, elle sera noyautée par les Chevaliers de la Foi (société secrète ultraroyaliste fondée dès 1810)⁵⁹⁵. Le 17 août, le roi Louis XVIII nommait le Libéral **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**, pair de France, afin de siéger au banc des comtes et de contrebalancer ainsi les partisans Ultras de son frère le comte d'Artois.

Lors de cette Restauration on remarque que les propriétaires fonciers formaient la presque quasi-totalité des électeurs et des éligibles, et étaient en position de monopole dans les secteurs clés de la vie politique et administrative du pays. Jouant, sur ce quasi monopole foncier, de nombreux nobles furent ainsi nommés maires (le maire étant le plus souvent le plus grand propriétaire terrien de la commune) dans un premier temps et/ou renommés pour ceux qui avaient déjà occupé ce type de poste sous le Consulat et le Premier Empire⁵⁹⁶.

⁵⁹¹ M. Bruchet, *L'invasion et l'occupation du département du Nord par les Alliés (1814-1818)*, in : Revue du Nord, t.7, n°25, février 1921, p.30-61.

⁵⁹² *Bandes royalistes du Midi de la France qui, lors de la Terreur Blanche (1815), arborant une cocarde verte, couleur du comte d'Artois, s'attaquèrent aux Jacobins et aux protestants*, in : www.larousse.fr

⁵⁹³ Elle succédait à la Chambre des députés élue durant les Cent-Jours.

⁵⁹⁴ P. de La Gorce, *La Restauration, Louis XVIII*, op. cit., p.50.

⁵⁹⁵ On y comptera notamment Ferdinand de Bertier de Sauvigny (fondateur), des membres de la famille de Noailles, les frères de Polignac, des membres de la famille de Montmorency-Laval, de Rougé, de Villèle, de Clermont-Tonnerre, de Chateaubriand, de La Rochejaquelein...

⁵⁹⁶ G. de Mauraige, *Bicentenaire de la Mutuelle d'assurances de Loir-et-Cher contre l'incendie, 1821-2021*, Paris, Ed. Groupe Monceau assurances, mai 2018, p.51 (à paraître fin 2020, 300p.).

Le nouveau gouvernement essaiera de consolider son assise politique localement via des anciens officiers nobles grands propriétaires fonciers, ayant pour certains déjà occupés des postes de maire et/ou de conseiller d'arrondissement sous le Premier Empire (*Tabl. n°33. Parcours succinct des 71 officiers en service actif (A), entre 1789 et 1846, date extrême*) :

Sous le Consulat et le Premier Empire, on dénombra 5 officiers sur 10 issus du corpus (dont 4 anciens émigrés) :

- **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**, officier émigré, conseiller général du département de l'Oise (1800), à Beauvais,
- **M. de Lafitte de Montagut**, officier émigré, président du canton de Plaisance-du-Gers (1811-1814), dans le département du Gers,
- **M. Pandin de Romefort**, officier non émigré, maire de Périgny (1805-1820), dans le département de la Charente-Maritime,
- **M. de Pignol de Rocreuse**, officier émigré, maire de Tauxigny (1807-1811), conseiller d'arrondissement (1812-1815), dans le département d'Indre-et-Loire,
- **M. Pocquet de Livonnière**, officier émigré, maire de La Meignanne (1808), dans le département de Maine-et-Loire,

Sous la Restauration, on dénombra 9 officiers sur 10 issus du corpus (dont 6 anciens émigrés), dont 4 ayant déjà eu des mandats sous le Premier Empire :

- **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**, officier émigré, pair de France (1815) siégeant à la Chambre, à Paris,
- **M. du Chassaing de Ratevout**, officier non émigré, nommé maire de Germignac (1819), dans le département de la Charente-Maritime,
- **M. de Gineste de Najac**, officier émigré, nommé maire de Garrevaques (1826), dans le département du Tarn,
- **M. de Lafitte de Montagut**, officier émigré, préfet du département du Gers (1814-1815), à Auch,
- **M. de Maillart de Landreville**, officier émigré, nommé maire de Maizières-lès-Toul (seconde Restauration), dans le département de Meurthe-et-Moselle,
- **M. Pandin de Romefort**, officier non émigré, maire de Périgny (1805-1820), dans le département de la Charente-Maritime,
- **M. de Pignol de Rocreuse**, officier émigré, maire de Tauxigny (1815-1828), dans le département d'Indre-et-Loire,
- **M. Rouillet de Beauchamps**, officier non émigré, maire de Villaines-la-Gosnais (1800-1823), dans le département de la Sarthe,
- **M. de Sévin de Saint-Gervais-du-Perron**, officier émigré, maire de Saint-Gervais-du-Perron (1816-1826, ...-1853), dans le département de l'Orne.

En septembre, le roi Louis XVIII renvoya le ministère de MM. de Talleyrand de Périgord et Fouché et fit appel à un ami du tsar, le duc Armand-Emmanuel du Plessis de Richelieu. *Les Ultras imposeront le procès des généraux complices des Cent-Jours, le bannissement des*

*Conventionnels régicides, la création de cours prévôtales, la suspension des libertés, l'épuration de la fonction publique*⁵⁹⁷.

Le 18 octobre, **M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J.)** obtenait sa retraite par ordonnance royale. Le 5 novembre, **M. de Gineste de Najac (E-M-A.)** était nommé commandant de la Garde nationale du Tarn. Le 8 novembre, **M. de Castelneau de Tursan** était nommé capitaine de la Légion des Landes.

Le 20 novembre 1815 était signé le Traité de Paris : la France était ramenée à ses frontières de 1790 (excepté le district de Sarrelouis) et non plus celles du 1^{er} janvier 1792 (elle perdait ainsi le bénéfice des conquêtes territoriales de 1790-1792) ; en outre elle devait payer 700 millions de francs d'indemnités et entretenir à ses frais une armée alliée d'occupation de 150 000 soldats sur les territoires frontaliers du pays pour une durée de 5 ans⁵⁹⁸. La France n'était plus signataire, le traité étant paraphé par la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Russie et la Prusse. Le 21 novembre, **M. de Bruges** était nommé inspecteur général des Gardes nationales du royaume. Le 7 décembre, le maréchal Ney était fusillé pour haute trahison, suite à son ralliement à l'empereur Napoléon Ier lors des Cent-Jours (**M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)** avait voté sa mort). Le 31 décembre, **M. de Rayne de Cantis** fut mis en non activité.

Dans le courant de l'année 1816, **M. Vatin d'Audremont** recevait un brevet de capitaine d'infanterie et **M. de Mauraige de Wéry** était envoyé outre-Atlantique pour prendre en charge le commandement d'une partie du 60th Regiment of Foot en garnison dans la ville de Cumingsburg (Guyane britannique/Surinam). Le 20 mars, **M. de Rayne de Cantis** était nommé colonel chef d'état-major de la 11^e division militaire, puis le 29 mai, colonel de la 10^e Légion de gendarmerie royale à Bordeaux. Le 29 juin, **M. Le Sage** était nommé lieutenant-colonel à la retraite. Le 29 septembre, **M. de Castelneau de Tursan** était breveté chef de bataillon.

Le 5 septembre, le roi Louis XVIII, le duc Elie Decazes (qui avait remplacé M. Fouché), et le duc Armand-Emmanuel du Plessis de Richelieu (qui avait remplacé M. de Talleyrand de Périgord) décidèrent le roi Louis XVIII à dissoudre la Chambre introuvable. Cette dissolution fut accompagnée d'une déclaration du roi affirmant qu'elle avait pour but de protéger la Charte de 1814, menacée par les Ultras. En octobre, une nouvelle Chambre était élue, modérée (favorable aux constitutionnels). Le 16 octobre, **M. du Lau de Soullignonne** obtenait une pension de retraite de capitaine.

En 1817, **M. de Voisin du Vernay** recevait une pension de capitaine. Le 11 janvier, **M. de Castelneau de Tursan** était mis à la retraite. En juillet, **M. de Mauraige de Wéry**, major au 60th Regiment of Foot, de passage en Angleterre, était convié en compagnie de 1 200 personnalités britanniques à la Grande levée, *The Prince Regent's Levee*, du prince régent (futur roi George IV) au palais de Carlton House, quartier de St-James, à Londres. Lors d'un second passage en France il en profitera pour demander cette fois-ci une réintégration éventuelle dans l'armée française en *allégeant* son passé militaire britannique (faisant notamment l'impasse sur sa participation aux prises de la Guadeloupe et de la Martinique, de la guerre ibérique et sur sa participation à l'armée d'occupation en France). Il assurera dans ses lettres n'avoir jamais combattu de Français (sic) après la campagne de 1792 (armée des Princes) et avoir toujours été maintenu en garnison aux Antilles britanniques (West Indies), et

⁵⁹⁷ In : www.larousse.fr

⁵⁹⁸ Coordonnées par le général George Murray, ancien supérieur de M. de Mauraige de Wéry.

ce depuis 1796. Après un pré-accord positif du ministère de la Guerre du 10 janvier 1818, il se verra essuyer un refus de réintégration dans l'armée française pour cause (officielle) de service trop prolongé dans l'armée britannique (14 janvier 1818).

En 1818, la loi Gouvion-Saint-Cyr⁵⁹⁹ réorganisa l'armée professionnelle avec en complément des conscrits tirés au sort (l'ancienne armée ayant été dissoute en 1815, puis reconstituée sous formes de légions départementales comptabilisant à peine 80 000 hommes⁶⁰⁰). Les nobles n'entrèrent plus automatiquement en tant qu'officier dans l'armée :

C'était tout un code d'égalité militaire : le tiers des sous-lieutenances réservé aux sous-officiers ; un intervalle de quatre ans nécessaire, sauf en temps de guerre, pour passer d'un grade à un autre ; les deux tiers des grades à l'ancienneté jusqu'au grade de lieutenant-colonel. (...) Jusque-là, les gentilshommes s'étaient attribués dans les armées du roi un droit de préférence pour servir, combattre, mourir. C'était la fin de cette primauté. Désormais ils rentraient dans le rang, quitte à en sortir s'ils le pouvaient, mais comme les autres, par talent, bonheur ou courage⁶⁰¹.

Cette année-là, l'armée d'occupation des troupes coalisées fut démembrée. Le 11 février, **M. de Muraige de Wéry**, major au 60th Regiment of Foot, de passage à Maubeuge, obtenait des lettres-patentes du roi Louis XVIII lui accordant la permission de rester au service de Sa Majesté britannique sans perdre la qualité de sujet français. Il se tenait toutefois à la disposition du roi Louis XVIII en cas de changement d'avis du ministère de la Guerre. Le 2 mai, **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**, déjà pair de France, était nommé duc-pair de France (décidé le 11 juin 1817, ordonné le 31 août 1817, confirmé le 20 décembre 1817, entériné le 2 mai 1818) pour siéger à la Chambre haute. Il sera dans l'opposition constitutionnelle. En 1818, **M. de Bruges**, maintenu dans son grade de lieutenant général mais non compris dans le tableau des cadres de l'état-major de la nouvelle armée, se retrouvait dans la catégorie des officiers à la retraite. En 1818, **M. Grenier de Cauville** obtenait un brevet et une pension de lieutenant-colonel. Le 25 décembre, **M. de Muraige de Wéry**, de retour en garnison en Amérique (Canada : Halifax, puis Québec), en attente d'un brevet de lieutenant colonel dans l'armée britannique, obtenait sa retraite sur le grade de major. Il retournera s'installer en France (entre 1819 et 1823. Il sera l'avant-dernier officier-vétérain américain de l'ex-régiment d'Agénois à rentrer en France).

En août 1819, **M. de Coquet de La Roche** retournait en France, via la Martinique. Il sera le dernier des officiers-vétérans américains de l'ex-régiment d'Agénois à rentrer en France.

Dans le courant de l'année 1820, **M. de Beaumont d'Autichamp (A-E-J.)**, lieutenant général honoraire, était nommé gouverneur de Saint-Germain-en-Laye. Les 13-14 février 1820, le duc de Berry, neveu du roi Louis XVIII, héritier du trône, était assassiné en sortant de l'opéra. Le ministre Decazes fut obligé de démissionner de son poste après cette affaire. L'assassinat du duc de Berry entraîna une réaction absolutiste des Ultras.

La Chambre élue en **1821** sera ainsi majoritairement royaliste. Le comte Joseph de Villèle (membre de la société secrète des Chevaliers de la Foi) sera nommé président du Conseil des ministres (1er ministre). Avec son arrivée à la tête du gouvernement, la politique de la

⁵⁹⁹ Laurent de Gouvion-Saint-Cyr, maréchal-comte, ministre de la Guerre, du 7 juillet 1815 au 26 septembre 1815 et du 12 septembre 1817 au 19 novembre 1819.

⁶⁰⁰ P. de La Gorce, *La Restauration, Louis XVIII, op. cit.*, p.134.

⁶⁰¹ P. de La Gorce, *La Restauration, Louis XVIII, op. cit.*, p.138.

Restauration suivra la volonté des Ultras. Le 5 mai 1821, l'ex-empereur Napoléon Ier mourait sur l'île de Sainte-Hélène.

Le **21 septembre 1822** furent guillotins 4 sergents du 45^e de ligne de La Rochelle accusés d'avoir voulu renverser la monarchie. Le 5 octobre de la même année fut exécuté le général Jean-baptiste Breton, qui avait anciennement comploté à Paris, en Anjou et en Touraine, pour renverser le roi Louis XVIII, faire revenir l'ex-empereur Napoléon Ier d'exil et rétablir le duc de Reichstadt (Napoléon II) sur le trône impérial.

En 1824, on procéda à de nouvelles élections. La majorité royaliste y fut une nouvelle fois écrasante. Il ne restait plus qu'une quinzaine de Libéraux. La répression fut active : les sociétés secrètes, les comploteurs furent arrêtés, jugés et condamnés. Le roi Louis XVIII tenta d'acheter une paix civile et de pratiquer une réconciliation nationale via un projet de dédommagement des pertes subies par les Français lors de la Révolution. Ce projet sera appelé *a posteriori* (péjorativement et abusivement) *Le Milliard des émigrés*.

Le 28 avril, grâce à ce *Milliard des émigrés*, les Français furent en partie dédommagés des pertes subies et remboursés sous forme de rentes à 3% :

Le projet préparé par Villèle, assisté de M. de Martignac, directeur général des domaines, reposait sur le principe d'une indemnité, non seulement pour les émigrés, mais pour toutes les victimes des confiscations révolutionnaires ; ce qui englobait sans distinction de personnes ou d'opinions les Constitutionnels, les modérés, les Girondins, les Montagnards eux-mêmes, en un mot tous ceux qui avaient été violemment dépossédés de leur propriété. La mesure, si large qu'elle fût, ne s'étendait d'ailleurs qu'à ceux dont les biens avaient été confisqués et aliénés ; ce qui excluait bien d'autres pertes, par exemple celles des Lyonnais dont les maisons avaient été détruites, celles des Vendéens dont les fermes avaient été incendiées.

Le dédommagement ne portait que sur les immeubles, non sur les meubles ou les créances, choses jugées alors secondaires et, au surplus, d'une évaluation malaisée. La base du calcul était l'estimation du revenu des biens de l'époque de 1790. L'indemnité serait de vingt fois le revenu (réduit par la suite à dix-huit fois). Le projet, établi sur cette supputation, proposait pour le paiement de l'indemnité la création de trente millions de rentes 3 pour 100 ce qui, au cours de la Bourse, imposait au Trésor une charge totale de 750 millions environ.

Conçue dans un parfait esprit d'équité, préparée par une longue politique d'économie, la motion offrait les plus précieux avantages. Elle mettait un terme aux réclamations des émigrés qui se trouvaient désintéressés, au moins en partie. Elle dissipait pour les nouveaux acquéreurs les dernières traces d'inquiétude ; car les anciens possesseurs, en recevant une indemnité, renonçaient implicitement à toute espèce de revendication. A un point de vue général, la loi, en purgeant les biens nationaux de l'hypothèque morale qui les grevait, accroissait dans une proportion considérable la valeur vénale de ces biens : de là une sensible augmentation de la richesse et du crédit public.

La motion avait un autre sens plus élevé encore. En ouvrant la dernière session législative de son règne, Louis XVIII, en un langage ému qui ne lui était pas habituel, avait parlé d'une mesure « destinée à fermer les dernières plaies de la Révolution ».

Tel était bien en effet, dans l'esprit de ses auteurs, le caractère de la loi, vraie loi de paix civile et de réconciliation nationale ⁶⁰².

Le 16 septembre, le roi Louis XVIII mourait après une longue maladie et atroce agonie (funérailles du 20 octobre suivant). Le 27 septembre, le comte d'Artois, venant de Saint-Cloud, faisait son entrée solennelle à Paris :

Le peuple de Paris n'avait contemplé jusqu'ici que Louis XVIII tout affaissé dans son carrosse et passant indifférent en sa course rapide, ou Napoléon un peu courbé sur son cheval et trop absorbé dans ses pensées pour regarder autour de lui. Un faveur très marquée accueillit le prince, de tournure étonnamment juvénile malgré son âge, attentif à saluer, sollicitant les acclamations à force de s'en montrer touché. Et la sympathie se colora d'enthousiasme quand, trois jours plus tard, le roi passa au Champ-de-Mars la revue de la Garde nationale et des troupes ⁶⁰³.

Le 4 novembre, **M. de Bruges**, lieutenant général en retraite depuis 1818 et fidèle du comte d'Artois, était nommé par celui-ci son aide de camp personnel.

Le 29 mai 1825, le comte d'Artois devenait roi sous le nom de Charles X, au Sacre de Reims (réf. Ill. n°54 ⁶⁰⁴).

Le 16 août 1826, **M. de Rayne de Cantis** était nommé maréchal de camp honoraire et était mis à la retraite.

Le 5 novembre 1827, la Chambre était dissoute une première fois. Le 17 novembre, marqua la victoire des Libéraux. Les 19-20 novembre, des troubles éclataient à Paris.

Le 5 janvier 1828, l'opposition s'organisa autour de François Guizot. Les Libéraux l'emportèrent et le président du Conseil des ministres, M. de Villèle, démissionnait.

Le 16 mai 1829, la Chambre était une nouvelle fois dissoute.

Dans un contexte social très tendu et afin de créer une diversion politique on organisa une expédition militaire contre la ville d'Alger (Afrique du Nord) sous prétexte de pacifier cette région de la Méditerranée et d'éradiquer la piraterie résiduelle qui entravait le commerce méditerranéen, mais aussi pour faire main basse sur le Trésor de la Casbah d'Alger (évalué entre 50 et 200 millions de francs de l'époque) et remplir les caisses du royaume de France ⁶⁰⁵.

Le 25 mai 1830, la flotte militaire française partait pour la côte nord africaine. Le ministre de Villèle sur la touche, le roi Charles X, décidait de confier la direction du ministère à un Libéral : Jean-Baptiste de Martignac. Ce fut un échec. Il s'adressa alors à Jules de Polignac. La Chambre libérale se montra mécontente de ce choix (221 députés furent contre). Le roi Charles X se résolut alors à dissoudre la Chambre afin d'organiser de nouvelles élections qui

⁶⁰² P. de La Gorce, *La Restauration, Charles X*, Paris, Ed. Plon (15^e éd.), 1928, p.71-72.

⁶⁰³ P. de La Gorce, *La Restauration, Charles X*, op. cit., p.3.

⁶⁰⁴ Illustration n°54, *Charles X*, 1825, estampe, lithographie, d'après F. Gérard (peintre), Paris, Lith de Villain, à Paris, Noyal, lithographe, BNF, Gallica (<https://gallica.bnf.fr>), 29,5 x 25,7 cm.

⁶⁰⁵ A. Lardillier, *Un mystère resté entier : le Trésor de la Casbah d'Alger, Mémoire Vive* n°59, Alger, Ed. Centre de documentation historique sur l'Algérie (CDHA), in : www.cdha.fr

se déroulèrent en juin-juillet 1830. Les Libéraux l'emportèrent (43 Ultras contre 274 Libéraux). La dernière Chambre du régime, élue en juin-juillet était composée de 42% de grands propriétaires fonciers, 38% de fonctionnaires, 15% de professions économiques et 5% de professions libérales⁶⁰⁶.

Le 4 juillet, Alger tomba aux mains des Français. La chute de cette ville n'eut malheureusement pas l'effet escompté dans l'opinion publique. Ce fut une réussite militaire, mais un échec politique.

Une mesure du roi Charles X (non appliquée) provoqua un tollé et la plus vive animosité de la part de la grande bourgeoisie à l'égard de son régime et aboutit aux *Journées de Juillet* (27-29 juillet), appelées également les *Trois Glorieuses*. En effet, dès le 26 juillet, furent publiées dans le Moniteur quatre ordonnances (dites *Ordonnances royales de Saint-Cloud*) qui annonçaient que :

- la censure serait rétablie,
- la Chambre serait dissoute,
- la loi électorale serait modifiée : seuls, les impôts fonciers et la cote personnelle et mobilière devraient entrer en ligne de compte pour le cens électoral et pour le cens d'éligibilité. La patente, impôt commercial, devrait désormais être exclue⁶⁰⁷,
- les prochaines élections seraient fixées en septembre.

La réaction ne se fit pas attendre et, le 29 juillet, le palais Bourbon et le palais du Louvre furent pris par des insurgés. Le 30 juillet, la Garde nationale était rétablie et mise une nouvelle fois sous le commandement de l'ancien général du Motier de La Fayette. Elle occupait l'Hôtel de Ville de Paris et y faisait hisser le drapeau tricolore. L'après-midi une délégation de députés était officiellement chargée de proposer la lieutenance du royaume au duc Louis-Philippe d'Orléans (poste qu'il accepta le lendemain).

Le 2 août, le roi Charles X, retiré à Rambouillet, abdiquait et demandait à son fils aîné le dauphin Louis-Antoine, de contresigner cette abdication et de valider la nomination du duc Louis-Philippe d'Orléans comme régent du royaume, ce dernier étant chargé de faire proclamer roi le duc de Bordeaux (petit-fils de Charles X), sous le nom d'Henri V. L'acte ci-après, portant sur la suscription : *A mon cousin le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume*, a été déposé, par l'ordre de M. le duc d'Orléans, aux archives de la Chambre des pairs :

Rambouillet, ce 2 août 1830

Mon cousin, je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mes peuples pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer la couronne en faveur de mon petit-fils le duc de Bordeaux. Le dauphin, qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu.

⁶⁰⁶ G. de Muraige, *Bicentenaire de la Mutuelle d'assurances de Loir-et-Cher contre l'incendie, 1821-2021*, op. cit., p.51.

⁶⁰⁷ De sorte que, si la mesure avait été mise à exécution, le corps électoral n'aurait plus compris que de grands propriétaires fonciers : environ 25 000 personnes au lieu de 90 000.

Vous aurez donc, en votre qualité de lieutenant général du Royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs toutes les mesures qui vous concernent pour régler les formes du gouvernement pendant la minorité du nouveau roi. Ici je me borne à faire connaître ses dispositions ; c'est un moyen d'éviter encore bien des maux.

Vous communiquerez mes intentions au corps diplomatique, et vous me ferez connaître le plus tôt possible la proclamation par laquelle mon petit-fils sera reconnu roi sous le nom d'Henri V.

Je charge le lieutenant général vicomte de Foissac-Latour de vous remettre cette lettre. Il a ordre de s'entendre avec vous pour les arrangements à prendre en faveur des personnes qui m'ont accompagné, ainsi que pour les arrangements convenables pour ce qui concerne le reste de ma famille.

Nous réglerons ensuite les autres mesures qui seront la conséquence du changement de règne.

Je vous renouvelle, mon cousin, l'assurance des sentiments avec lesquels je suis votre affectionné cousin.

*Charles (X) & Louis-Antoine (Dauphin de France)*⁶⁰⁸.

Le 3 août, le duc d'Orléans, devant les Chambres réunies, annonçait officiellement l'abdication de son cousin le roi Charles X, contresignée par le dauphin, mais sans mentionner que cette abdication était effectuée en faveur du jeune duc de Bordeaux⁶⁰⁹.

Devant l'exil de l'ex-roi Charles X, et l'absence physique du petit-fils de celui-ci (le duc de Bordeaux), la Chambre des députés accordait le 7 août sa confiance au duc d'Orléans, par 219 voix sur 252. Celui-ci prenait *de facto* le pouvoir sous le nom de Louis-Philippe Ier, roi des Français (surnommé *le roi bourgeois*). Après les journées de Juillet, et ce coup d'Etat par le duc d'Orléans, de nombreux nobles Lègitimistes démissionnèrent des postes politiques.

Par ironie de l'histoire, le 16 août, l'ex-roi Charles X (dernier des Bourbons à régner sur la France) s'embarquait en exil pour l'Angleterre sur un navire nommé *Great Britain* dont l'armateur était un américain, M. Patterson, ex-beau-père de Jérôme Bonaparte (ancien roi de Westphalie, frère de l'ex-empereur Napoléon Ier). La boucle était bouclée : son frère aîné, Louis XVI, roi au faite de sa gloire, avait aidé la jeune république américaine à conquérir sa liberté entre 1778 et 1783, et lui, son plus jeune frère, roi déchû, était emmené en exil, en 1830, sur un navire affrété par un américain et nommé *Great Britain*.

Le 23 août, Charles X débarquait en Angleterre⁶¹⁰. Le nouveau gouvernement favorable aux Orléans procéda immédiatement à des purges, au sein des états-major militaires et de la classe

⁶⁰⁸ Mavidal (M. dir.), Laurent (M.), *Archives parlementaires de 1787 à 1860, Recueil complet des débats législatifs & politiques des Chambres françaises imprimé par ordre du Sénat et de la Chambre des députés, 2^e série (1800 à 1860)*, t.62, Paris, Ed. Dupont, 1886, p.649.

⁶⁰⁹ Le texte sera néanmoins inséré intégralement dans le Bulletin des lois du 5 août.

⁶¹⁰ Après un séjour en Ecosse, à Edimbourg, au palais de Holyroodhouse, il s'installa au château de Prague. Il décéda du choléra au Palais Coronini Cronberg à Görz (alors en Autriche), actuelle Gorizia en Italie et Nova Gorica en Slovénie, le 6 novembre 1836.

politique, de tous ceux étant proches des Bourbons, ainsi le 20 août, **M. de Bruges**, aide de camp de l'ex-roi Charles X, fut-il mis en disponibilité (en solde de congé au 1^{er} novembre 1830 et en retraite le 2 décembre 1832).

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

PARTIE N°3 : CARACTÉRISTIQUES ANTHROPOLOGIQUES DES OFFICIERS (PROFILAGE) & ESSAI d'ANALYSE MILITARO-PSYCHO-COMPORTEMENTALE

I. Le profilage des officiers

Le *profilage* (traduction approximative du mot anglo-saxon *profiling*) est le traitement de données personnelles et/ou collectives qui consiste à utiliser ces données pour tenter d'évaluer (et/ou de révéler) certains aspects de la personne concernée ou du groupe socio-ethnologique étudié, et tenter d'analyser et/ou de prédire leurs intérêts, leurs comportements et d'autres attributs.

Dans le cadre de cette *Partie n°3*, nous tenterons de *profiler* le corpus des 122 officiers du régiment d'Agénois que nous avons suivi précédemment pas-à-pas lors de la narration chronologique et spatiale des événements transatlantiques (*Partie n°2*), afin d'expliquer si possible, le ou les comportement(s) qu'ils ont adopté face à la Révolution américaine et face aux bouleversements sociétaux de la Révolution française.

Les caractéristiques personnelles et collectives des officiers seront examinées factuellement et cliniquement en fonction des champs d'études énoncés ci-après et présentées dans le même ordre :

- *La formation militaire,*
- *La provenance régimentaire et l'âge des officiers,*
- *Le lieu de naissance des officiers,*
- *L'ascendance paternelle des officiers (en n+1),*
- *La mortalité des officiers,*
- *Le mariage des officiers,*
- *L'ascendance paternelle des épouses (en n+1) et les possessions foncières insulaires amenées en dot,*
- *La nationalité des officiers,*
- *La religion des officiers,*
- *La confrérie maçonne des officiers,*
- *Synopsis des campagnes militaires antérieures à la guerre d'Indépendance américaine,*
- *Synopsis des batailles liées à la guerre d'Indépendance américaine,*
- *Les distinctions honorifiques :*

*Le Mérite militaire et l'ordre royal et militaire de Saint-Louis,
L'ordre impérial et royal de la Légion d'honneur,
L'ordre de Cincinnatus,*

En fonction des résultats obtenus, de l'ensemble et/ou de certains de ces champs d'études, nous essayerons d'établir un bilan du *profilage* (Partie n°3, I, 14) qui nous aidera à comprendre si possible le comportement de ces officiers et à préparer l'analyse militaro-psycho-comportementale (Partie n°3, II).

1. La formation militaire : les futurs officiers et les écoles royales militaires, les places de cadets-gentilshommes et les preuves de noblesse demandées

Le jeune noble qui se destinait à la carrière des armes comme officier faisait soit son apprentissage via les mousquetaires du roi (supprimés en 1775)⁶¹¹, soit via les écoles royales militaires ou les places de cadets-gentilshommes ouvertes au sein des différents régiments royaux.

L'Ecole royale militaire de Paris, fondée par un édit du roi Louis XV (du mois de janvier 1751) sur les conseils de Joseph Paris du Verney⁶¹² et de Mme de Pompadour, fut initialement établie sous la surintendance du secrétaire d'Etat de la guerre, le comte Marc-Pierre de Voyer de Paulmy d'Argenson⁶¹³. L'idée initiale de la fondation de l'école militaire était de *former les tempéraments en même temps que les esprits et le cœur* (selon les propos de M. Paris du Verney). L'école devait éduquer gratuitement 500 jeunes gentilshommes nés sans fortune, âgés de 8 à 13 ans, et pris préférentiellement parmi ceux qui avaient perdu leur père à la guerre, et qui en sortiraient avec le grade de sous-lieutenant.

Les conditions d'admissions, déterminées par l'édit de création, divisaient les aspirants en 8 classes :

- 1^{re} classe : orphelins dont les pères avaient été tués au service, ou qui étaient morts de leurs blessures, soit au service, soit après s'en être retirés,
- 2^e classe : orphelins dont les pères étaient morts au service, d'une mort naturelle, ou qui ne s'en étaient retirés qu'après 30 ans de commission, de quelque espèce que ce fût,
- 3^e classe : enfants qui étaient à la charge de leurs mères, leurs pères ayant été tués au service, ou étant morts de leurs blessures, soit au service, soit après s'en être retirés pour cause de blessures,
- 4^e classe : enfants qui étaient également à la charge de leurs mères, leurs pères étant morts au service, d'une mort naturelle, ou après s'être retirés du service au bout de 30 ans de commission,
- 5^e classe : enfants dont les pères étaient morts au service,

⁶¹¹ Les mousquetaires furent supprimés le 25 mai 1775 par le comte Claude-Louis de Saint-Germain.

⁶¹² M.-F. Sicard, *Histoire des institutions militaires des français*, t.3, Paris, Ed. Corréard, 1834, p.415-419, 424 : on établit provisoirement l'Ecole militaire au château de Vincennes, et 80 élèves y entrèrent au mois d'octobre 1753. Ce ne fut que trois ans après, en juillet 1756, qu'ils furent transportés au bâtiment de l'Ecole militaire qui venait d'être achevé.

⁶¹³ Comte Marc-Pierre de Voyer de Paulmy d'Argenson, secrétaire d'Etat de la guerre (1743-1757).

- 6^e classe : enfants dont les pères avaient quitté le service à raison de leur âge, de leurs infirmités, ou pour quelque autre cause légitime,
- 7^e classe : enfants dont les pères n'avaient pas servi, mais dont les ancêtres avaient servi,
- 8^e classe : les enfants de tout le reste de la noblesse, qui, par indigence, se trouvaient dans le cas d'avoir besoin des secours du roi.

Aucun élève ne pouvait être admis s'il ne faisait preuve de 4 degrés minimum de noblesse paternelle (preuves de noblesse vérifiées et signées par le juge d'Armes de France). A 18 ou 20 ans, les élèves étaient employés dans les troupes, et jouissaient, indépendamment de leur traitement, d'une pension de 200 livres, jusqu'à ce que ce traitement fût porté à 1 200 livres. Ils en étaient privés lorsqu'ils quittaient le service. Ces élèves pouvaient être employés à un âge moins avancé.

Suivant l'Ordonnance du 30 janvier 1761, d'autres cursus étaient réservés aux élèves les plus brillants de l'Ecole militaire de Paris à fin de spécialisation dans le génie (ingénieurs à l'école de Mézières) et l'artillerie (sous-lieutenants d'abord à l'école de La Fère, puis à celle de Bapaume). Les autres élèves devaient être répartis dans l'infanterie et la cavalerie. Le secrétaire d'Etat de la guerre, le duc Etienne-François de Choiseul ⁶¹⁴, institua, en 1764, le Collège de La Flèche, par lequel devaient passer tous les candidats à l'Ecole militaire, car il ne voulait pas d'officiers de moins de 18 ans.

Suivant l'Ordonnance royale du 1^{er} février 1776, et un règlement du 28 mars 1776, le secrétaire d'Etat de la guerre, le comte Claude-Louis de Saint-Germain, supprima l'Ecole militaire de Paris et le Collège de La Flèche, et répartis les élèves dans une dizaine d'écoles provinciales (Sorèze, Brienne, Tiron, Rebais, Beaumont, Pont-le-Voy, Vendôme, Effiat, Pont-à-Mousson, Tournon). Un arrêt du conseil d'Etat, du 19 octobre 1776, ajouta aux collèges militaires ceux d'Auxerre et de Dôle. Un autre arrêt supprima bientôt celui du 19 octobre.

Les conditions d'admission étaient les mêmes que celles établies par l'édit royal de 1751. Les pensionnaires devaient en sortant des collèges, concourir pour être admis dans le corps des cadets-gentilshommes existant dans les régiments royaux. Le comte de Saint-Germain rétablit l'Ecole royale militaire de Paris par l'Ordonnance royale du 17 juillet 1777. Les meilleurs élèves des collèges provinciaux devaient faire un stage de perfectionnement à l'Ecole de Paris, devenue Ecole supérieure ⁶¹⁵.

On créa une compagnie de cadets-gentilshommes dans l'hôtel de l'Ecole royale militaire de Paris. Ceux qui se présentaient devaient être âgés de 14 à 16 ans. Ils avaient le même rang que les cadets qui servaient dans les troupes, et devaient entrer au service comme officiers. Un règlement du 9 octobre 1787 supprima de nouveau, à dater du 1^{er} avril 1788, l'Ecole militaire de Paris. Les élèves qui s'y trouvaient furent répartis dans les troupes royales, ou envoyés dans les collèges provinciaux.

La Convention nationale décréta, le 13 juin 1793, la fermeture de tous les collèges militaires à l'exception provisoire de celui d'Auxerre.

⁶¹⁴ Duc Etienne-François de Choiseul, secrétaire d'Etat de la guerre (1761-1770).

⁶¹⁵ P. Hallynck, *XVIIe et XVIIIe s., de 1610 à 1789, op. cit.*, p.584-585.

Outre ces écoles royales militaires, et comme évoqué ci-avant, le roi Louis XVI, par l'Ordonnance royale du 25 mars 1776, établit, dans chaque compagnie d'infanterie, de cavalerie, de dragons et de chasseurs (autres que les corps qui composaient sa propre Maison, la gendarmerie et les 11 régiments suisses), un emploi de cadet-gentilhomme pour servir de pépinière aux officiers de ses troupes ⁶¹⁶.

Pour être admis à ces places de cadet-gentilhomme, il fallait également être né d'un père noble, ou être fils d'un officier d'un grade supérieur, tel que celui de colonel, et décoré de la croix de Saint-Louis ; être âgé normalement de 15 ans révolus, et ne pas excéder l'âge de 20 ans. Il y avait de très rares exceptions. La nomination à ces places appartenait aux colonels des régiments (cooptation), qui présentaient les jeunes gentilshommes au secrétaire d'Etat du département de la guerre, qui, sur les ordres du roi (lors du *Travail du roi*), leur expédiait les lettres nécessaires pour être pourvus. Les emplois de sous-lieutenants devaient être remplis par les cadets-gentilshommes de chaque régiment, et l'ordonnance n'admettait de dérogation à cette règle, qu'en faveur des pages attachés au service du roi et de la reine.

Les nobles de race, nommés à une place de cadet, devaient adresser au secrétaire d'Etat à la guerre (alias ministre de la Guerre) leur extrait de baptême et leur certificat de noblesse visé par le juge d'Armes de France et/ou testimonial (signés par quatre gentilshommes témoins), ce dernier étant obligatoirement vérifié et visé par le commandant militaire en chef de la province et l'Intendant général : les fils d'officier devaient joindre à leur extrait baptismal les attestations de service de leurs pères.

Les charges militaires étaient conférées, suivant les grades, en titre d'office, par commission ou par brevet ; elles échappaient aux règles ordinaires de la vénalité des offices civils. Cependant le roi garantissait la valeur vénale des charges en accordant des brevets de retenue. Par ces brevets, le roi garantissait au détenteur d'une charge non vénale, et non transmissible, le montant de la somme que devrait lui verser son successeur ⁶¹⁷.

Nous avons pu déterminer le nombre d'officiers d'Agénois (du corpus) qui sont passés par les écoles royales militaires et/ou les Ecuries du roi (Grande-Ecurie et/ou Petite-Ecurie), ainsi que ceux qui ont obtenu des places de cadets-gentilshommes, grâce notamment à la lecture des procès-verbaux (*Cabinet des titres*) émis par le juge d'Armes de France pour les écoles royales militaires et les Ecuries du roi, et suite à notre découverte de dizaines de preuves inédites de noblesse testimoniales entreposées dans le Fonds *Travail du roi*, au SHD (référéncées dans les Volumes 2 & 3 et indiquées dans le présent volume : *Tabl. n°19, Preuves de noblesse présentées : Ecole royale militaire (ERM), Grande-Ecurie, Petite-Ecurie, certificats testimoniaux, certificats pour le service militaire, 1776-1783*).

Nous avons pu dénombrer 10 officiers (issus du corpus) qui ont été élèves dans les écoles royales militaires ⁶¹⁸ :

⁶¹⁶ Code de jurisprudence, *Encyclopédie méthodique, Code militaire*, notice sur les cadets-gentilshommes, Paris, Imp. Avec l'assentiment du roi, 1783, p.145 ; *Ordonnance du roi, portant création de cadets-gentilshommes dans les troupes de Sa majesté, du 25 mars 1776*, Paris, Imp. Royale, 1776 ; *Règlement concernant les cadets-gentilshommes (créés dans les Troupes du roi, par l'Ordonnance du 25 mars 1776), du 20 août 1776*, Paris, Imp. Royale, 1776.

⁶¹⁷ B. Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.)*, op. cit., p.191, 196.

⁶¹⁸ *Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'officiers sortant des écoles royales militaires (ERM) (sur une base de 122 officiers)*.

ERM : 10 (soit : 8,19%)
Ne sortant pas des ERM : 112 (soit 91,80%)

Un seul officier a été page au sein de la Grande-Ecurie du roi (figure d'exception) ⁶¹⁹ :

Grande-Ecurie : 1 (soit 0,81%)
Ne sortant pas de la Grande-Ecurie : 121 (soit 99,18%)

31 officiers ont occupés (par cooptation) des places de cadets-gentilshommes ⁶²⁰ :

Cadets-gentilshommes : 31 (soit 25,40%)
N'étant pas cadets-gentilshommes : 91 (soit 74,59%)

Sur ces 31 cadets-gentilshommes, 19 avaient fourni un certificat testimonial de noblesse, 2 ont obtenu une dispense, 5 ont présenté d'autres documents et 1 n'a rien présenté ⁶²¹ :

Certificats testimoniaux : 19 (soit 61,29%)
Dispenses de certificats testimoniaux : 2 (soit 6,45 %)
Autres preuves présentées : 5 (soit 16,13 %)
Preuves non présentées : 1 (soit 3,22%)
Preuves non retrouvées par l'auteur : 4 (soit 12,90%)

Le jeune noble appartenant à la haute noblesse convoitait principalement la place de mestre de camp commandant (alias colonel commandant) ⁶²² et la place intermédiaire (et momentanée) de colonel en second. Pour la petite noblesse et/ou la grande bourgeoisie fut créé le grade de lieutenant-colonel ⁶²³. Ce dernier était le responsable réel du régiment. Il le commandait pendant 8 mois par an, le mestre de camp commandant (alias colonel commandant) n'y étant d'astreinte que durant 4 mois dans l'année.

Le lieutenant-colonel se reposait sur le major ⁶²⁴, qui traitait de la discipline, de l'instruction et de tout l'administratif par l'intermédiaire de ses aides et de ses sous-aides-majors. Le major veillait également à l'organisation des cantonnements ou du camp assisté de l'adjudant ⁶²⁵, des sergents-majors et des fourriers des compagnies ; il présidait aux distributions des rations de vivres et de fourrage, et au paiement de la solde par le quartier-maître trésorier ⁶²⁶. Le capitaine commandant, lui, était le responsable de la préparation, de l'emploi, de la discipline, des équipements et de l'armement de sa compagnie. Il était nommé à la tête de sa compagnie

⁶¹⁹ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'officiers sortant des Ecuries du roi (sur une base de 122 officiers).

⁶²⁰ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre de cadets-gentilshommes appartenant au régiment d'Agénois (sur une base de 122 officiers).

⁶²¹ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des preuves pour être reçus au sein des cadets du régiment (sur une base de 31 cadets-gentilshommes).

⁶²² M. Hanotaux, *Composition d'un régiment d'infanterie au moment où commence la guerre d'Amérique*, op. cit., p.224 ; B. Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.)*, op. cit., p.202.

⁶²³ M. Hanotaux, *Composition d'un régiment d'infanterie au moment où commence la guerre d'Amérique...*, op. cit., p.225 et note 1 (G. Bodinier) : en 1763, les lieutenants-colonels sont nommés en moyenne à 46,5 ans ; en 1776, à 44,5 ans ; en 1788, à 46,7 ans ; B. Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.)*, op. cit., p.202.

⁶²⁴ B. Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.)*, op. cit., p.202.

⁶²⁵ Le comte de Saint-Germain va créer le grade d'adjudant en 1776, au-dessus des caporaux et des sergents, permettant ainsi aux bas-officiers d'un rang supérieur d'accéder à l'épaulette d'officier.

⁶²⁶ M. Hanotaux, *Composition d'un régiment d'infanterie au moment où commence la guerre d'Amérique*, op. cit., p.225.

lorsque la place était libre, et choisi, à l'ancienneté, parmi tous les capitaines en second ⁶²⁷. Les officiers des compagnies étaient au nombre de 6 : 2 capitaines (1 commandant et 1 second), 2 lieutenants (1 premier et 1 second) et 2 sous-lieutenants ⁶²⁸. Dans le corps d'officiers on comptait également le chirurgien-major et l'aumônier. Le premier était chargé de donner des soins aux malades et aux blessés. Il avait pour le seconder un frater-chirurgien-barbier par bataillon avec un ou deux valets. L'aumônier avait pour mission spéciale de haranguer et de bénir la troupe avant les attaques.

2. La provenance régimentaire et l'âge des officiers

Il a été possible de déterminer la provenance régimentaire des 122 officiers (*Tabl. n°20. Provenance des 122 officiers étudiés, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois, 1776-1783*) au moment de leur arrivée au sein du régiment d'Agénois-infanterie, suivant les informations inscrites dans les dossiers militaires personnels (SHD), les mémoires établis par les colonels du régiment pour des demandes de commissions et de brevets, via le *Travail du Roi* (SHD), et suivant la lecture des tomes de *L'Etat militaire de la France* (BNF) ⁶²⁹.

Nous avons pu constater que ces officiers provenaient majoritairement du régiment de Béarn (49,18%) et que plusieurs jeunes recrues (n'ayant pas de passé militaire) étaient venues compléter l'encadrement initial (25,41%) ⁶³⁰ :

Ecole royale militaire (ERM) : 4 (soit 3,23%)
 Gendarmes de la Garde : 2 (soit 1,64%)
 Hôpital de Montpellier : 1 (soit 0,82%)
 Milice St-Domingue : 1 (soit 0,82%)
 Mousquetaires : 1 (soit 0,82%)
 Régiment Aquitaine : 1 (soit 0,82%)
 Régiment Artois-cavalerie : 1 (soit 0,82%)
 Régiment Aunis : 1 (soit 0,82%)
 Régiment Auxerrois : 2 (soit 1,64%)
Régiment Béarn : 60 (soit 49,18%)
 Régiment Belsunce-dragons : 1 (soit 0,82%)
 Régiment Bourgogne : 2 (soit 1,64%)
 Régiment Cambrésis : 1 (soit 0,82%)
 Régiment Chartres-dragons : 1 (soit 0,82%)
 Régiment Colonel-général-cavalerie : 1 (soit 0,82%)
 Régiment Commissaire-général-cavalerie : 1 (soit 0,82%)
 Régiment Condé-dragons : 2 (soit 1,64%)
 Régiment Guadeloupe : 1 (soit 0,82%)
 Régiment La Couronne : 1 (soit 0,82%)
 Régiment & Légion de Lorraine : 3 (soit 2,46%)
 Régiment Touraine : 2 (soit 1,64%)
 Régiment Viennois : 1 (soit 0,82%)
N'ayant pas de passé militaire : 31 (soit 25,41%)

⁶²⁷ M. Hanotaux, *Composition d'un régiment d'infanterie au moment où commence la guerre d'Amérique...*, op. cit., p.225 et note 2 (G. Bodinier) : *Les capitaines des corps de d'Estaing (Savannah), Rochambeau et Saint-Simon (Yorktown) ont été nommés en moyenne à 18 ans.*

⁶²⁸ B. Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e s.)*, op. cit., p.202.

⁶²⁹ Les informations données par *L'Etat militaire de la France* sont à prendre avec une grande prudence. Il existe en effet des décalages de 1 à 2 ans sur les listes des régiments et de nombreuses erreurs sur les attributions des grades, ainsi que sur la présence réelle de plusieurs officiers.

⁶³⁰ *Répartition en chiffres absolus et en pourcentage selon les provenances régimentaires et autres (sur une base de 122 officiers).*

Comme nous l'avons vu précédemment dans la *Partie n°1*, 5 sous-officiers (**MM. Berruet, Gouzié, Mousin, Prevost, Vincent**) et 1 soldat (**M. Warme de Janville**), tous roturiers et tous issus du régiment de Béarn, figurent également dans le corpus, car ceux-ci accéderont au statut d'officier (de fortune) durant la guerre d'Indépendance américaine, et seront propulsés (pour 2 d'entre eux), grâce aux aléas de la Révolution française, à des grades d'officiers supérieurs (**M. Mousin** devenant général de division et **M. Prevost** devenant général de brigade).

En ce qui concerne l'âge des officiers lors de la 1^{re} entrée dans le régiment d'Agénois, nous avons pu observer dans le même tableau que :

- sur 31 cadets-gentilshommes (les cadets-gentilshommes devant avoir normalement entre 15 et 20 ans), 28 cadets ont bien entre 15 et 20 ans. Il y a 3 exceptions à noter : 13 ans (1), 21 ans (1) et 30 ans (1), cette dernière étant incompréhensible et restant un épiphénomène :
 - 1 a 13 ans
 - 4 ont 15 ans
 - 10 ont 16 ans
 - 5 ont 17 ans
 - 3 ont 18 ans
 - 2 ont 19 ans
 - 4 ont 20 ans
 - 1 a 21 ans
 - 1 a 30 ans
- sur 32 sous-lieutenants (à l'exception de l'emploi de quartier-maître-trésorier et de porte-drapeau), 24 ont entre 17 et 25 ans :
 - 1 a 15 ans
 - 1 a 16 ans
 - 3 ont 17 ans
 - 2 ont 18 ans
 - 1 a 19 ans
 - 4 ont 20 ans
 - 1 a 21 ans
 - 3 ont 22 ans
 - 2 ont 23 ans
 - 5 ont 24 ans
 - 3 ont 25 ans
 - 1 a 26 ans
 - 1 a 29 ans
 - 1 a 32 ans
 - 1 a 40 ans
 - 1 a 41 ans
 - 1 a 51 ans
- sur 21 lieutenants (en premier et en second), 11 ont entre 24 et 29 ans :
 - 2 ont 24 ans
 - 1 a 25 ans
 - 2 ont 26 ans

2 ont 27 ans
4 ont 29 ans
1 a 30 ans
1 a 31 ans
1 a 32 ans
4 ont 34 ans
1 a 35 ans
1 a 38 ans
1 a 51 ans

- sur 13 capitaines (commandant et en second), 7 ont entre 40 et 46 ans :
 - 1 a 29 ans
 - 1 a 32 ans
 - 1 a 34 ans
 - 3 ont 36 ans
 - 1 a 40 ans
 - 1 a 41 ans
 - 2 ont 43 ans
 - 1 a 45 ans
 - 1 a 46 ans
 - 1 a 47 ans
- les 4 majors ont entre 36 et 41 ans :
 - 1 a 36 ans
 - 1 a 37 ans
 - 1 a 39 ans
 - 1 a 41 ans
- les 3 mestres de camp en second ont entre 26 et 29 ans :
 - 1 a 26 ans
 - 1 a 28 ans
 - 1 a 29 ans
- les 3 mestres de camp commandant ont entre 33 et 38 ans :
 - 1 a 33 ans
 - 1 a 35 ans
 - 1 a 38 ans

On constate que l'encadrement du régiment est majoritairement jeune et composé d'hommes de moins de 30 ans (cadets-gentilshommes, sous-lieutenants, lieutenants). Les postes clés (capitaines, majors, mestres de camp commandant) sont occupés par des hommes ayant principalement entre 30 et 40 ans. Les mestres de camp en second occupent une catégorie à part d'officiers supérieurs jeunes (entre 26 et 29 ans).

3. Le lieu de naissance des officiers

Nous avons pu constater que 117 officiers (95,9%) issus du corpus étaient nés en métropole et que seulement 2 (soit 1,63%) étaient nés à Haïti, ex-Saint-Domingue (*Tabl. n°21. Lieu géographique d'origine des officiers : pays, région, département, paroisse*)⁶³¹ :

France : 117 (soit 95,90%)
Haïti : 2 (soit 1,63%)
Belgique : 1 (soit 0,81%)
Pays indéterminé : 2 (soit 1,63%)

soit selon la dénomination des anciennes contrées⁶³² :

Royaume de France (France métropole + Haïti, ex-Saint-Domingue) : 119 (soit 97,54%)
Saint-Empire (Belgique, ex-Pays-Bas autrichiens) : 1 (soit 0,81%)
Contrée indéterminée : 2 (soit 1,63%)

Les officiers nés en métropole sont majoritairement issus de la région Occitanie (33, soit 28,2%), de la Nouvelle-Aquitaine (27 soit 23,07%) et des Pays de la Loire (11 soit 9,40%)⁶³³ :

Auvergne-Rhône-Alpes : 6 (soit 5,13%)
Bourgogne-Franche-Comté : 4 (soit 3,42%)
Bretagne : 9 (soit 7,69%)
Centre Val de Loire : 1 (soit 0,85%)
Grand-Est : 5 (soit 4,27%)
Hauts-de-France : 5 (soit 4,27%)
Île-de-France : 4 (soit 3,42%)
Martinique : 2 (soit 1,71%)
Normandie : 7 (soit 5,98%)
Nouvelle-Aquitaine : 27 (soit 23,07%)
Occitanie : 33 (soit 28,20%)
Pays-de-la-Loire : 11 (soit 9,40%)
Provence-Alpes-Côte d'Azur : 3 (soit 2,56%)

Seuls les départements du Gers (9 officiers), du Tarn (9 officiers), du Lot-et-Garonne (8 officiers), de Gironde (5 officiers), de Maine-et-Loire (5 officiers), et de la Vienne (4 officiers) ont fourni plus de 3 officiers⁶³⁴ :

(01) Ain : 1
(04) Alpes-de-Haute Provence : 1
(05) Hautes-Alpes : 1
(11) Aude : 3
(14) Calvados : 1
(16) Charente : 3
(17) Charente-Maritime : 1
(21) Côte d'Or : 2
(22) Côte d'Armor : 3

⁶³¹ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des origines géographiques des officiers selon les pays actuels (sur une base de 122 officiers).

⁶³² Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des origines géographiques des officiers selon les anciennes contrées (sur une base de 122 officiers).

⁶³³ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des origines géographiques des officiers selon les régions françaises actuelles (sur une base de 117 officiers).

⁶³⁴ Répartition en chiffres absolus des origines géographiques des officiers selon les départements actuels (sur une base de 117 officiers).

- (24) Dordogne : 3
- (26) Drôme : 1
- (27) Eure : 1
- (29) Finistère : 1
- (30) Gard : 2
- (31) Haute-Garonne : 2
- (32) Gers : 9**
- (33) Gironde : 5**
- (34) Hérault : 2
- (35) Ille-et-Vilaine : 3
- (37) Indre-et-Loire : 1
- (38) Isère : 1
- (40) Landes : 2
- (44) Loire-Atlantique : 2
- (47) Lot-et-Garonne : 8**
- (48) Lozère : 1
- (49) Maine-et-Loire : 5**
- (50) Manche : 1
- (51) Marne : 1
- (53) Mayenne : 2
- (54) Meurthe-et-Moselle : 1
- (55) Meuse : 2
- (56) Morbihan : 2
- (57) Moselle : 1
- (58) Nièvre : 1
- (59) Nord : 2
- (61) Orne : 2
- (62) Pas-de-Calais : 2
- (65) Hautes-Pyrénées : 2
- (66) Pyrénées-Orientales : 1
- (69) Rhône : 3
- (70) Haute-Saône : 1
- (72) Sarthe : 2
- (75) Paris : 3
- (76) Seine-Maritime : 2
- (78) Yvelines : 1
- (79) Deux-Sèvres : 1
- (80) Somme : 1
- (81) Tarn : 9**
- (82) Tarn-et-Garonne : 2
- (84) Vaucluse : 1
- (86) Vienne : 4**
- (97) Martinique : 2

4. L'ascendance paternelle des officiers (en n+1)

Selon le Tableau n°22 (*Tabl. n°22. Ascendance paternelle (n+1) : catégorie sociale, fonction, titre nobiliaire*), on dénombre 103 officiers ayant un ascendant paternel noble, et 15 un ascendant paternel roturier ⁶³⁵ :

Nobles : 103 (soit 84,43%)
 Roturiers : 15 (soit 12,29%)
 Indéterminés : 4 (soit 3,28%)

Sur les 103 officiers nobles, seuls 24 ascendants paternels sont titrés (barons, comtes, marquis, duc) ⁶³⁶ :

⁶³⁵ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'ascendants (n+1) nobles, roturiers et indéterminés (sur une base de 122 officiers).

Titrés (barons, comtes, marquis, ducs) : 24 (soit 23,30%)

Non titrés (ayant seulement les qualificatifs d'écuyers et/ou de chevaliers) : 79 (76,7%)

Les ascendants paternels (n+1) des 122 officiers occupent majoritairement des emplois liés à l'armée, la diplomatie et à la politique (38,52%)⁶³⁷ :

Emplois liés à l'armée, à la diplomatie et à la politique (gouverneurs, chambellan, lieutenant général, brigadiers généraux, mestres de camp (colonels), lieutenant-colonel, capitaines de régiments et/ou de milices, lieutenant de vaisseau) : 47 (soit 38,52%)

Emplois liés à la judicature (commissaire des Etats provinciaux, conseillers du roi et avocats du roi dans des parlements et/ou dans un conseil supérieur et provincial, conseiller et procureur du roi dans une maîtrise particulière des Eaux et Forêts, conseiller-maître pour une chambre des comptes, notaire) : 11 (soit 9,01%)

Emplois liés à la gestion et à l'entretien du domaine royal (directeur des fermes du roi, fermier général des domaines du roi, ingénieur des Ponts-et-chaussées) : 3 (soit 2,45%)

Emplois liés aux universités (docteurs en médecine, en droit) : 3 (soit 2,45%)

Emplois liés à la production de masse, au commerce de gros, à la vente et à la finance (banquier, négociant, maître de forge et marchand de fer) : 3 (soit 2,45%)

Emplois liés à l'artisanat et au petit commerce (maréchal-ferrant, tisserand) : 2 (soit 1,63%)

Indéterminés : 49 (soit 40,16%)

Variable : 4 (3,27%) : il existe des ascendants qui sont pères de plusieurs officiers (frères). Ces ascendants ne sont donc comptabilisés qu'une seule fois

5. La mortalité des officiers

D'après le Tableau n°23 (*Tabl. n°23. Décès : date, lieu, circonstance*), on constate que les officiers décéderont principalement durant les décennies 1770-1780 (8,19%), 1780-1790 (15,57%), 1790-1800 (9,83%) et 1820-1830 (18,85%)⁶³⁸. 23,77% restent des morts indéterminées ou inconnues. La mortalité des deux premières décennies est principalement liée à la guerre d'Indépendance américaine, la troisième à la période révolutionnaire et la dernière à une période de post-retraite :

1770-1780 : 10 (soit 8,19%)

1780-1790 : 19 (soit 15,57%)

1790-1800 : 12 (soit 9,83%)

1800-1810 : 8 (soit 6,56%)

1810-1820 : 10 (soit 8,19%)

1820-1830 : 23 (soit 18,85%)

1830-1840 : 3 (soit 2,46%)

1840-1850 : 7 (soit 5,73%)

1850-1860 : 1 (soit 0,82%)

Indéterminés ou inconnus : 29 (soit 23,77%)

⁶³⁶ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'ascendants (n+1) titrés (sur une base de 103 nobles).

⁶³⁷ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des ascendants (n+1) selon les fonctions occupées (sur une base de 122 officiers).

⁶³⁸ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des décès des officiers, selon les décennies (entre 1770 et 1860, sur une base de 122 officiers).

53 des officiers mourront dans le secteur européen (43,44%) et 33 dans le secteur caribéen (27,04%) ⁶³⁹ :

Secteur européen : 53 (soit 43,44%)

Auvergne-Rhône-Alpes : 2 (soit 1,64%)
Bourgogne-Franche-Comté : 1 (soit 0,82%)
Bretagne : 5 (soit 4,09%)
Centre-Val de Loire : 2 (soit 1,64%)
Grand-Est : 3 (soit 2,46%)
Hauts-de-France : 3 (soit 2,46%)
Île-de-France : 7 (soit 5,74%)
Normandie : 2 (soit 1,64%)
Nouvelle-Aquitaine : 12 (soit 9,84%)
Occitanie : 8 (soit 6,56%)
Pays-de-la-Loire : 5 (soit 4,09%)
Provence-Alpes-Côte d'Azur : 2 (soit 1,64%)

Italie : Piémont : 1 (soit 0,82%)

Secteur caribéen : 33 (soit 27,05%)

Canal des Saintes : 5 (soit 4,09%)
Guadeloupe : 2 (soit 1,63%)
Haïti (Saint-Domingue) : 18 (soit 14,75%)
Martinique : 3 (soit 2,45%)
Océan Atlantique : 1 (soit 0,81%)
Saint-Christophe : 4 (soit 3,27%)

Secteur états-unien : 4 (soit 3,28%)

Georgie : 1 (soit 0,82%)
Maryland : 1 (soit 0,82%)
South Carolina : 1 (soit 0,82%)
Virginia : 1 (soit 0,82%)

Secteurs indéterminés : 32 (soit 26,23%)

Sur 19 officiers, dont on connaît parfaitement les circonstances liées à la mort, 15 (soit 78,94%) le furent lors d'une opération militaire ; les trois plus fortes actions militaires mortelles ayant été le siège de l'île de Saint-Christophe (1782), la bataille navale des Saintes (1782) et l'expédition de la presqu'île de Quiberon (1795) ⁶⁴⁰ :

Accident(s) :

- 1 noyade (soit 5,26 %) avant la période révolutionnaire française

Assassinat(s) :

- 1 meurtre (soit 5,26 %) durant la période révolutionnaire française

Maladie(s) :

- 1 pour dysenterie (soit 5,26 %) durant la guerre d'Indépendance américaine

Opération(s) militaire(s) : 15 (soit 78,94%)

⁶³⁹ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des décès des officiers, selon les secteurs géographiques (sur une base de 122 officiers).

⁶⁴⁰ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des circonstances des décès des officiers (sur une base de 19 officiers ayant eu une mort connue et détaillée).

- durant la guerre d'Indépendance américaine : 1 lors du siège de Savannah ; 3 lors de l'attaque de l'île de Saint-Christophe, plus 1 faisant suite ; 4 lors de la bataille navale des Saintes (et 1 faisant suite)
- durant la période révolutionnaire française : 1 lors du siège du Fort Matilda à la Guadeloupe
- 2 fusillés (faisant suite au débarquement de Quiberon), 1 tué lors du retour d'une attaque dans le Morbihan, 1 lors d'une attaque en Vendée

Exécution(s) hors opération(s) militaire(s) : 1 (soit 5,26 %)

- 1 guillotiné durant la période révolutionnaire française

Concernant plus particulièrement l'âge au décès des officiers, le Tableau n°24 (*Tabl. n°24. L'âge au décès des officiers*) est indiqué à titre informatif aux chercheurs. Celui-ci donne l'âge (précis et/ou supposé) acquis au moment du décès de l'officier. Les très importantes variations constatées entre les actes réels de naissance et de baptême (lecture des registres paroissiaux dans les archives départementales), une masse d'informations pittoresques inscrites (dates et lieux pour les naissances et baptêmes) sur les registres des *contrôles des troupes* (SHD), la présence de faux actes (*Dossiers personnels* des officiers, SHD. Faux actes établis principalement pour un calcul avantageux de pensions militaires), ainsi que la disparition de beaucoup d'actes de décès ne permettent malheureusement pas d'établir des statistiques précises quant à ce champ d'étude ⁶⁴¹.

Nous nous sommes également aperçu lors de nos recherches généalogiques, que la majorité des actes d'état-civil n'ont souvent pas été vérifiés dans la plupart des publications historiques compulsées, et qu'il faut prendre avec une extrême prudence les informations données sur les sites généalogiques connus ⁶⁴².

6. Le mariage des officiers

Suivant l'étude du Tableau n°25 (*Tabl. n°25. Mariage (date, région), divorce, séparation, nom des épouses*), nous avons pu observer que 63 (soit 51,63%) des officiers s'étaient mariés, et que 58 (soit 47,54%) étaient restés célibataires ⁶⁴³ :

Célibataires : 58 (soit 47,54%)

Mariés : 63 (soit 51,63%)

Indéterminés : 1 (soit 0,82%)

Note : il y a eu en réalité 68 mariages réalisés pour seulement 63 mariés : 5 officiers s'étant mariés 2 fois

38 (soit 55,88%) des officiers se sont mariés dans leur province d'origine ⁶⁴⁴ :

Mariages célébrés dans une région identique à celle d'origine de l'officier : 38 (soit 55,88%)

Mariages célébrés dans une région différente de celle d'origine de l'officier : 24 (soit 35,29%)

Mariages dont on ignore le lieu de la célébration (région indéterminée) : 6 (soit 8,82%)

49 (soit 80,33%) mariages ont été réalisés dans le secteur européen et 11 (soit 18,03%) dans le secteur caribéen ⁶⁴⁵ :

⁶⁴¹ Sont indiquées dans les Volumes 2 & 3 (sur chaque fiche) les dates précises relevées dans les registres paroissiaux et les documents d'état-civil, et les dates inscrites dans les contrôles des troupes et les dossiers personnels (SHD).

⁶⁴² C'est pourquoi, il faut toujours s'astreindre à compulser le document d'origine : actes...

⁶⁴³ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'officiers célibataires, mariés et indéterminés (sur une base de 122 officiers).

⁶⁴⁴ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre des mariages selon le lieu d'origine de l'officier (sur une base de 68 mariages réalisés).

Secteur européen : 49 (soit 80,33%)

Régions françaises actuelles :

Auvergne-Rhône-Alpes : 1 (soit 1,61%)
Bourgogne-Franche-Comté : 1 (soit 1,61%)
Bretagne : 3 (soit 4,84%)
Centre-Val de Loire : 4 (soit 6,45%)
Grand-Est : 2 (soit 3,22%)
Hauts-de-France : 1 (soit 1,61%)
Île-de-France : 7 (soit 11,29%)
Normandie : 2 (soit 3,22%)
Nouvelle-Aquitaine : 12 (soit 19,35%)
Occitanie : 8 (soit 12,90%)
Pays de la Loire : 6 (soit 9,68%)

Régions britanniques actuelles :

Yorkshire-Royaume-Uni : 1 (soit 1,61%)
Londres-Royaume-Uni : 1 (soit 1,61%)

Secteur caribéen : 11 (soit 18,03%)

Antilles-Haïti : 7 (soit 11,29%)
Antilles-Guadeloupe : 1 (soit 1,61%)
Antilles-Grenade : 1 (soit 1,61%)
Antilles-Martinique : 2 (soit 3,22%)

Secteur Etats-Unis : 1 (soit 1,64%)

Massachusetts-Etats-Unis : 1 (soit 1,64%)

La plus forte proportion de mariages s'est effectuée durant la décennie 1780-1790 : 21 mariages (soit 30,88%), dont 15 avant l'année 1789 ⁶⁴⁶ :

1760-1770 : 2 (soit 2,94%)
1770-1780 : 12 (soit 17,64%)
1780-1790 : 21 (soit 30,88%)
1790-1800 : 15 (soit 22,05%)
1800-1810 : 10 (soit 14,70%)
1810-1820 : 3 (soit 4,41%)
Indéterminés : 5 (soit 7,35%)

92,64% des officiers mariés le resteront et n'useront pas de l'autorisation de divorce donnée par le décret du 30 août 1792. On ne comptera ainsi que 3 divorces et 2 séparations, la majorité n'ayant été réalisés que facticement et contraints par les événements révolutionnaires (mise en protection du patrimoine d'officiers émigrés) ⁶⁴⁷ :

Divorces : 3 (soit 4,41%) : pour cause d'émigration
Séparations : 2 (soit 2,94%)
Non divorcés et non séparés : 65 (soit 92,64%)

⁶⁴⁵ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre des mariages selon les régions des célébrations (sur une base de 61 mariages réalisés, dont les régions de célébrations sont connues).

⁶⁴⁶ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des mariages selon les décennies (entre 1760 et 1820, sur une base de 68 mariages réalisés).

⁶⁴⁷ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des divorces et séparations (sur une base de 68 mariages réalisés).

7. L'ascendance paternelle des épouses (en n+1) et possessions foncières insulaires amenées en dot

Suivant l'étude du Tableau n°26 (*Tabl. n°26. Ascendance paternelle de l'épouse (n+1) : catégorie sociale, fonction, possessions foncières insulaires (plantations) et humaines (esclaves) amenées en dot*), nous constatons que 48,53% des ascendants paternels des épouses sont issus de la noblesse⁶⁴⁸ :

Nobles : 33 (soit 48,53%)

Roturiers : 6 (soit 8,82%)

Indéterminés : 28 (soit 41,18%)

Variable de 1 : un officier s'étant remarié avec son ancienne épouse : 1 (soit 1,47%)

44,12% des ascendants paternels des épouses occupent des emplois liés à l'armée, la diplomatie et la politique⁶⁴⁹ :

Emplois liés à l'armée, à la diplomatie et à la politique (gouverneurs, ambassadeurs, lieutenants généraux, mestres de camp (colonels), capitaines de régiments et/ou de milices et/ou de bataillons de garnisons, officier de marine, commissaire des ports et arsenaux) : 30 (soit 44,12%)

Emplois liés à la judicature et à la finance (conseiller du roi en ses conseils, conseillers du roi et président, avocats et/ou procureurs du roi dans des parlements et/ou dans un conseil supérieur et provincial, receveur général des finances, notaire) : 7 (soit 10,29%)

Emplois liés à la gestion et à l'entretien du domaine royal : 0 (soit 0 %)

Emplois liés aux universités (docteurs en médecine) : 3 (soit 4,41%)

Emplois liés à la production de masse, au commerce de gros, à la vente (négociants, marchands, propriétaires-planteurs – activité principale) : 8 (soit 11,76%)

Emplois liés à l'artisanat et au petit commerce (aubergiste) : 1 (soit 1,47%)

Indéterminés : 19 (soit 27,94%)

Le Tableau n°27 (*Tabl. n°27. Les 14 mariages amenant de riches possessions foncières insulaires et possessions humaines*), nous montre que sur une base de 68 mariages réalisés, 14 mariages amènent de riches possessions foncières insulaires (cafétérias, plantations, sucreries) et humaines (esclaves)⁶⁵⁰ :

Plantations (avec esclaves) amenées par les mariages : 15 (soit 22,05%)

Soit : 15 plantations (avec esclaves) amenées par 14 mariages (1 mariage amenant simultanément une plantation à Saint-Domingue et une à Porto-Rico)

⁶⁴⁸ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'ascendants paternels des épouses selon la catégorie sociale (sur une base de 68 mariages réalisés).

⁶⁴⁹ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des ascendants paternels des épouses selon les fonctions occupées (sur une base de 68 mariages réalisés).

⁶⁵⁰ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des épouses amenant par le mariage des possessions foncières insulaires (plantations : sucreries, cafétérias) avec des possessions humaines (esclaves) (sur une base de 68 mariages réalisés).

Sur les 15 plantations émanant des épouses, 10 seront basées sur l'île de Saint-Domingue ⁶⁵¹ :

Guadeloupe : 1 (soit 6,66%)
Grenade : 1 (soit 6,66%)
Martinique : 2 (soit 13,33%)
Saint-Domingue : 10 (soit 66,66%)
Porto-Rico : 1 (soit 6,66%)

Sur 122 officiers, 17 seront propriétaires de plantations et auront donc des intérêts financiers et fonciers dans les îles à défendre lors des troubles révolutionnaires ⁶⁵² :

Officiers-propriétaires de plantations : 17 (soit 13,93%)
Officiers-non propriétaires de plantations : 105 (soit 86,06%)

Les principaux biens fonciers insulaires des 17 officiers-propriétaires seront basés sur l'île de Saint-Domingue (12 plantations) ⁶⁵³ :

Guadeloupe : 1 (soit 5,88%)
Grenade : 1 (soit 5,88%)
Martinique : 2 (soit 11,76%)
Saint-Domingue : 12 (soit 70,58%)
Porto-Rico : 1 (soit 5,88%)

8. La nationalité des officiers

121 officiers sont nés sur le sol français (sujets français), 119 d'entre eux conserveront leur nationalité d'origine (*Tabl. n°28. Nationalité des officiers*). 3 officiers opteront pour la nationalité américaine (en 1785, post 1795, et en 1798), dont deux cas seront liés à l'émigration et à la Révolution française ⁶⁵⁴ :

Etats-Unis : 2 (soit 1,64%)
Supposition Etats-Unis : 1 (0,82%)
N'ayant pas obtenu et/ou souhaité une autre nationalité : 119 (soit 97,54%)

9. La religion des officiers

90 (soit 73,77%) des officiers sont de religion catholique, contre 9 (soit 7,37%) de religion protestante (*Tabl. n°29. Tableau de correspondance : naissance-baptême (par défaut religion catholique, sinon indiquée si protestante)*) ⁶⁵⁵ :

Protestants : 9 (soit 7,37%)
Catholiques : 90 (soit 73,77%)
Indéterminés / (mais fortement supposés catholiques) : 23 (soit 18,85%)

⁶⁵¹ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des plantations sur les îles de la Guadeloupe, de la Grenade, de la Martinique, de Saint-Domingue et de Porto-Rico (sur une base de 15 plantations émanant des épouses).

⁶⁵² Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'officiers-propriétaires de plantations (sur une base de 122 officiers).

⁶⁵³ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des plantations sur les îles de la Guadeloupe, de la Grenade, de la Martinique, de Saint-Domingue et de Porto-Rico (sur une base de 17 officiers-propriétaires).

⁶⁵⁴ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'officiers ayant obtenu une autre nationalité que celle d'origine (sur une base de 122 officiers).

⁶⁵⁵ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'officiers protestants et de catholiques (sur une base de 122 officiers).

Rappel des 9 protestants : **MM. de Barres de Gerland, Deidier, Dumas des Barreaux, de Gineste de Najac (C.), de Gineste de Najac (E-M-A.), d'Imbert du Barry (D-L.), d'Imbert (F-G.), Pandin de Beauregard de Romefort, Picault des Dorides.**

Le 29 janvier 1788, un édit de Tolérance en faveur des protestants, reconnaîtra valable leurs actes administratifs de naissance, de mariage et de décès ⁶⁵⁶.

Outre les documents liés à la naissance et au baptême (Etat-civil, registres paroissiaux), il est à noter qu'il est possible de déterminer la religion des officiers grâce aux distinctions honorifiques obtenues. La religion est en effet un critère discriminant quant à la distinction honorifique pouvant être obtenue dans le cadre militaire (cf. paragraphe ci-après sur *Les distinctions honorifiques*, 13). Ainsi sur les 9 protestants identifiés ou connus, 2 ont obtenu le Mérite militaire (réservé aux officiers protestants) : **MM. Deidier, de Gineste de Najac (E-M-A.)** et 5 ont pu obtenir la croix de Saint-Louis (réservée aux officiers catholiques) suite à leur conversion au catholicisme (dans l'enfance et/ou à l'âge adulte) : **MM. de Gineste de Najac (C.), d'Imbert du Barry (D-L.), d'Imbert (F-G.), Pandin de Beauregard de Romefort, Picault des Dorides.**

10. La confrérie maçonne des officiers

De 5 loges militaires créées en France en 1744, celles-ci passeront à 30 en 1778. En 1789, on recense 69 loges militaires dans les rangs de l'armée française.

Selon J.-L. Quoy-Bodin, *la ségrégation sociale introduite dans l'armée par le règlement du ministre M. de Ségur du 22 mai 1781 et par l'Ordonnance royale du 17 mars 1788 se retrouve au niveau du recrutement des loges militaires d'où les bas-officiers (jusqu'en 1789) sont exclus* ⁶⁵⁷.

Pour cet auteur *l'influence des clubs aura été autrement plus importante que celle des loges régimentaires d'où les soldats étaient pratiquement exclus* ⁶⁵⁸.

Sur les 122 officiers étudiés, 14 (11,47%), contre 108 (88,52%), appartiendront à 6 loges maçonniques à majorité militaire (*Tabl. n°30. Franc-maçonnerie, loge, date d'entrée et/ou d'inscription au tableau*), à savoir :

⁶⁵⁶ En 1667, par l'Ordonnance royale de Saint-Germain-en-Laye, le roi Louis XIV exige la tenue de registres paroissiaux en double, une copie devant être obligatoirement déposée au greffe de la sénéchaussée ou du baillage. La rédaction des actes doit être uniformisée. Obligation est faite également au parrain et à la marraine de signer l'acte de baptême. En 1685, la révocation de l'Edit de Nantes n'autorise plus qu'une seule religion : la religion catholique. Cette révocation entraîne la fuite de 200 000 protestants hors du royaume de France, la confiscation de leurs biens et la suppression de la tenue des registres protestants (naissances, mariages, décès). Une vie clandestine s'organise pour les réformés, des pasteurs animant des assemblées secrètes, et tenant (hors de la loi) des registres pastoraux de baptêmes et de mariages dits du *Désert*. Le 9 avril 1736, une déclaration royale prévoit la tenue d'un registre pour inscrire les noms de ceux à qui la sépulture ecclésiastique serait refusée, afin de régler les problèmes de succession engendrés par l'absence de déclaration des décès. Un régime de tolérance s'installe progressivement en France à l'égard des protestants, mais s'impose irrégulièrement suivant les régions (des registres protestants réapparaissent sporadiquement). En 1787, le roi Louis XVI promulgue un Edit de Tolérance qui permet le rétablissement des registres protestants, supprime l'obligation de déclaration des naissances à la paroisse catholique et redonne aux protestants un statut civil (reconnaissance des actes administratifs de naissance, de mariage et de décès), et leur permet d'exercer toutes charges et emplois.

⁶⁵⁷ J.-L. Quoy-Bodin, *Le militaire en Maçonnerie (XVIIIe – XIXe s.)*, in : *Histoire, économie et société*, n°4, 2^e année, 1983, p.552.

⁶⁵⁸ J.-L. Quoy-Bodin, *Le militaire en Maçonnerie (XVIIIe – XIXe s.)*, op. cit., p.561.

- Les Trois loges réunies de Saint-Malo (La Triple Essence, La Dauphine, L'Essence des Mœurs du faubourg de Saint-Servan),
- La loge de La Parfaite Amitié à l'Orient de Carcassonne,
- La loge de L'Etoile flamboyante aux trois lys à l'Orient de Bordeaux,
- La loge des Amis de la Vertu à l'Orient de Paris,
- La loge Saint-Charles du Triomphe de la Parfaite Harmonie à l'Orient de Paris,
- La loge Saint-Jean d'Ecosse de la Parfaite Amitié à l'Orient de Puylaurens,

et à 7 loges à vocation strictement militaire (*loges militaires*) :

- La loge de La Marine à l'Orient de Brest,
- La loge de La Parfaite Union à l'Orient de Rennes,
- La loge de La Parfaite Union à l'Orient de Strasbourg,
- La loge de L'Intimité à l'Orient du régiment d'Orléans-infanterie,
- La loge des Frères d'Armes à l'Orient du régiment de Berry-cavalerie,
- La loge royale des Trois Frères Unis à l'Orient de la cour de Versailles,
- La loge Saint-Jean à l'Orient de Metz.

11. Synopsis des campagnes militaires antérieures à la guerre d'Indépendance américaine

Selon l'étude du Tableau n°31 (*Tabl. n°31. Campagnes militaires antérieures à la guerre d'Indépendance américaine : guerre de Succession d'Autriche, guerre de Sept Ans, 2^e guerre de Corse*), nous avons pu dénombrer 3 officiers ayant participé à la guerre de Succession d'Autriche (et qui participeront ensuite à la guerre de Sept Ans⁶⁵⁹), 36 à celle de la guerre de Sept Ans et 2 à la 2^e guerre de Corse (qui ont déjà participé à la guerre de Sept Ans). Aucun des 122 officiers n'aura participé à l'ensemble des 3 guerres⁶⁶⁰.

La guerre de Sept Ans, de 1756 à 1763, contre les armées des royaumes de Grande-Bretagne et de Prusse, aura donc plus particulièrement marqué les plus anciens officiers du régiment d'Agénois-infanterie. A la veille du conflit nord-américain, ces officiers vétérans ont donc déjà acquis une très bonne expérience militaire de terrain, qu'ils vont transmettre aux jeunes aspirants.

Guerre de Succession d'Autriche (1741-1748) : 3 (soit 2,46%)
Non participants : 119 (soit 97,54%)

Guerre de Sept Ans (1756-1763) : 36 (soit 29,51%)
Non participants : 86 (soit 70,49%)

2^e guerre de Corse (1755-1769) : 2 (soit 1,64%)
Non participants : 120 (soit 98,36%)

12. Synopsis des batailles liées à la guerre d'Indépendance américaine

Suivant l'étude du Tableau n°32 (*Tabl. n°32. Participation aux combats de la guerre d'Indépendance américaine (& mention si blessé, prisonnier ou tué) : siège de Savannah,*

⁶⁵⁹ C. McEvedy, *Atlas de l'histoire moderne (jusqu'à 1815)*, op. cit., p.62-63, *L'Europe en 1750* ; p.64-65, *Le monde en 1763*.

⁶⁶⁰ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre de participants à la guerre de Succession d'Autriche (1741-1748), la guerre de Sept Ans (1756-1763) et la 2^e guerre de Corse (1755-1769) (sur une base de 122 officiers).

bataille de la Dominique, siège de Pensacola, bataille navale de La Chesapeake, siège de Yorktown, siège de Gloucester, bataille de Saint-Christophe, bataille navale des Saintes), on notera un très faible nombre de tués ou de blessés officiers dans ces différentes batailles par rapport au corpus étudié⁶⁶¹.

Répartition en chiffres absolus du nombre d'officiers selon les batailles américaines (sur une base de 122 officiers).

Siège de Savannah (1779) : 20
 Bataille de la Dominique ((alias Combat de la Martinique (1780)) : 1
 Siège de Pensacola (1780-1781) : 14
 Bataille de La Chesapeake (1781) : 33 (dont 3 inactifs)
 Siège de Yorktown (1781) : 56
 Siège de Gloucester (1781) : 1
 Bataille de Saint-Christophe (1782) : 36
 Bataille des Saintes (1782) : 36

Répartition en chiffres absolus du nombre d'officiers blessés (blessures n'ayant pas entraîné la mort) selon les batailles américaines (sur une base de 122 officiers)

Siège de Savannah (1779) : 6
 Bataille de la Dominique ((alias Combat de la Martinique (1780)) : 0
 Siège de Pensacola (1780-1781) : 2
 Bataille de La Chesapeake (1781) : 0
 Siège de Yorktown (1781) : 7
 Siège de Gloucester (1781) : 0
 Bataille de Saint-Christophe (1782) : 2
 Bataille des Saintes (1782) : 5

Répartition en chiffres absolus du nombre d'officiers tués selon les batailles américaines (sur une base de 122 officiers)

Siège de Savannah (1779) : 1
 Bataille de la Dominique ((alias Combat de la Martinique (1780)) : 0
 Siège de Pensacola (1780-1781) : 0
 Bataille de La Chesapeake (1781) : 0
 Siège de Yorktown (1781) : 0
 Siège de Gloucester (1781) : 0
 Bataille de Saint-Christophe (1782) : 4
 Bataille des Saintes (1782) : 5

13. Les distinctions honorifiques

a. Le Mérite militaire et l'ordre royal et militaire de Saint-Louis

Comme nous l'avons évoqué précédemment, deux décorations pouvaient être attribuées aux militaires suivant l'origine religieuse du récipiendaire : la croix de Saint-Louis pour les individus de la religion catholique, apostolique et romaine et le Mérite militaire pour les protestants.

L'ordre royal et militaire de Saint-Louis était un ordre créé le 5 avril 1693⁶⁶². Les seuls titres exigés du futur chevalier étaient sa vaillance assortie d'une durée déterminée de services (dix

⁶⁶¹ Mise en correspondance des participants, blessés et/ou tués, selon les campagnes américaines (1779-1782).

⁶⁶² En réalité dès 1633, le roi Louis XIII établit, par lettres données à Saint-Germain-en-Laye, une communauté en forme de chevalerie, sous le nom de Commanderie de Saint-Louis, in : A.-L. de Laigue (A.-L. de), *Les familles françaises considérées sous le rapport de leurs prérogatives honorifiques héréditaires, ou Recherches*

ans). Le nombre de récipiendaires était illimité. L'attribution à titre exceptionnel de la croix de Saint-Louis pour action de bravoure n'apparaîtra qu'en 1779 dans un édit de confirmation de l'ordre émanant du roi Louis XVI. Nul ne pouvait entrer dans l'ordre s'il n'était officier et de religion catholique.

En 1750, le roi Louis XV édicta qu'un chevalier de Saint-Louis roturier pouvait être anobli dès lors qu'il comptait deux ascendants en ligne directe décorés de même. Une diversification fut introduite : un nombre restreint et étroitement contingenté de commandeurs (24 à l'origine, augmenté progressivement et porté à 80 en 1779) et de grands-croix (8 à l'origine, augmenté progressivement et porté à 40 en 1779) vint compléter les rangs des chevaliers. Le roi, en tant que chef souverain et grand maître, nommait les chevaliers parmi les candidats proposés à l'admission, les commandeurs parmi les chevaliers et les grands-croix parmi les commandeurs.

Au cours de la cérémonie d'investiture, le chevalier jurait de vivre et de mourir dans la religion catholique, de rester fidèle au roi, de défendre ses droits et ceux de la Couronne, et conformément à l'éthique chevaleresque médiévale, de se comporter en tout comme un bon, sage, vertueux et vaillant chevalier.

D'essence démocratique, l'ordre de Saint-Louis ne fut pas concerné par le décret du 30 juillet et la loi du 10 août 1791 qui abolissaient les ordres royaux. Il fut renommé Décoration militaire (décret du 1^{er} janvier 1791) et fondu avec l'Institution du Mérite militaire, il était dorénavant réservé aux officiers de toutes armes et de tous les grades à 24 ans de services révolus (l'Institution du Mérite militaire était une institution créée le 10 mars 1759 par le roi Louis XV en faveur des officiers protestants servant dans l'armée royale et se trouvant dans l'impossibilité de recevoir l'ordre de Saint-Louis).

Le 30 juillet 1791, l'Assemblée Constituante supprimera tous les ordres de chevalerie, interdira le port de leurs décorations, et leurs mentions sur les actes officiels. Le décret précisera cependant que *les militaires pourront continuer de porter et de recevoir la décoration existante.* Par le décret du 26 septembre 1791, le serment au roi exigé aux récipiendaires sera définitivement supprimé.

Le décret du 24 Vendémiaire de l'An I (15 octobre 1792) supprima la Décoration militaire (il y eut 5 424 bénéficiaires en 2 ans) et celui du 29 Brumaire de l'An II (19 novembre 1793) déclara suspect tous les citoyens qui n'auraient pas déposé leur croix aux municipalités. L'ordre continua d'être cependant distribué en émigration par le comte de Provence, d'abord au nom du roi Louis XVII, puis en son nom propre (Louis XVIII) à la mort de son neveu Louis XVII (20 Prairial de l'An III, 8 juin 1795). L'ordre de Saint-Louis sera rétabli en 1814 puis il cessera d'être conféré en 1830, mais sera porté par les titulaires pendant la monarchie de Juillet (le roi Louis-Philippe Ier invitera toutefois les titulaires à rogner les fleurs de lys qui anglaient l'insigne suivant l'Ordonnance royale du 21 février 1831) et (avec fleur de lys tolérée) sous l'empereur Napoléon III.

Le Mérite militaire sera de nouveau attribué au retour du roi Louis XVIII en 1814 et sera aboli en 1830, mais porté sous les mêmes réserves que l'ordre de Saint-Louis.

historiques sur l'origine de la Noblesse, les divers moyens par lesquels elle pouvoit être acquise en France, l'institution de la pairie, de la chambre des pairs, et des majorats, et l'établissement des ordres de chevalerie, et de la Légion d'honneur, Paris, Ed. Petit, 1815, p.154, 156-157, Sur l'ordre de Saint-Louis.

Comme nous l'avons vu plus haut (cf. paragraphe 9 sur *La religion des officiers* et *Tabl. n°34. Date de nomination, date effective et grade dans l'o. royal et militaire de Saint-Louis et l'o. impérial et royal de la Légion d'honneur*), 2 officiers sur les 122, furent décorés du Mérite militaire (soit 1,64%) et 76 de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (soit 62,29%) ⁶⁶³ :

Mérite militaire : 2 (soit 1,64%)
o. St-Louis : 76, dont 1 possibilité (soit 62,29%)

On dénombre 8 décorés de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis entre 1770 et 1777, 21 entre 1778 et 1783, 8 entre 1784 et 1788, 26 entre 1789 et 1800, 8 entre 1815 et 1816 et 5 sans dates précises ⁶⁶⁴ :

Ante guerre d'Indépendance américaine : 8 (soit 10,52%)

1770 : 1
1771 : 1
1775 : 2
1777 : 4

Guerre d'Indépendance américaine (1778-1783) : 21 (soit 27,63%)

1778 : 2
1779 : 2
1780 : 3
1781 : 13
1782 : 1

Retour de la guerre d'Indépendance américaine (1784-1788) : 8 (soit 10,52%)

1784 : 3
1785 : 1
1786 : 2
1788 : 2

Troubles révolutionnaires (1789-1800) : 26 (soit 34,21%)

1789 : 4
1790 : 2
1791 : 11
1792 : 3
1796 : 3 (en émigration)
1797 : 2 (en émigration)
1800 : 1 (en émigration)

Restauration (1815-1816) : 8 (soit 10,52%)

1815 : 3
1816 : 5

Inconnues : 5 (soit 6,57%)

b. L'ordre impérial et royal de la Légion d'honneur

L'ordre de la Légion d'honneur (avant qu'il ne soit maintenu puis *repris* au moment de la Restauration et appelé ordre royal de la Légion d'honneur les 2 mai et 4 juin 1814) fut créé par le premier Consul Napoléon Bonaparte le 29 Floréal de l'An X (19 mai 1802), en

⁶⁶³ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre de décorés du Mérite militaire et de l'o. royal et militaire de Saint-Louis (sur une base de 122 officiers).

⁶⁶⁴ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre de décorés de l'o. royal et militaire de Saint-Louis (grade de 1^{er} rang : chevalier) selon la date de la nomination (sur une base de 76 officiers).

exécution de l'article 87 de l'acte constitutionnel du 22 Frimaire de l'An VIII (13 décembre 1799) pour récompenser principalement les mérites militaires (et civils en temps de paix ou de guerre) :

*Il sera décerné des récompenses nationales aux guerriers qui auront rendu des services éclatants en combattant pour la patrie*⁶⁶⁵.

Le projet fut adopté au Conseil d'Etat (14 mai) par 14 voix contre dix et appliqué par le décret du 29 mai. Le premier Consul souhaitait composer un corps de soldats vétérans et de partisans politiques, qui aurait joué le rôle de corps intermédiaire entre l'Etat et le peuple. Sa légion groupait primitivement 16 grands officiers, chacun à la tête d'une cohorte régionale (regroupant 5 à 7 départements). Les commandants étaient les chefs des légionnaires pour chaque département, les officiers pour chaque arrondissement. Chaque cohorte avait à sa disposition une rente de 200 000 francs en biens nationaux, plus un hospice réservé aux légionnaires. La dotation territoriale de l'ordre, constituée en domaine public distinct du Trésor, en faisait le plus riche propriétaire foncier de l'Empire après l'Etat. Cette organisation tomba en désuétude en 1809, les légionnaires devenant des chevaliers (dans la tradition nobiliaire, ordre impérial de la Légion d'honneur). A l'instar de la Charte constitutionnelle du 4 juin 1814 (du roi Louis XVIII), celle du 14 août 1831 du roi Louis-Philippe Ier, roi des Français maintint la Légion d'honneur.

Selon le Tableau n°35 (*Tabl. n°35. Date de nomination, date effective et grade dans l'o. impérial et royal de la Légion d'honneur*), on observe qu'un seul officier (**M. Prévost**, général) sera décoré de l'ordre impérial de la Légion d'honneur (en 1803), et que 5 officiers le seront à la Restauration (ordre royal de la Légion d'honneur), dont 1 sera même nommé brièvement Grand Chancelier de l'ordre (en 1815, **M. de Bruges**, lieutenant général)⁶⁶⁶ :

o. St-Louis : 76 (dont 1 possibilité) (soit 62,29%)

o. Légion d'honneur : 6 (soit 4,92%)

c. L'ordre de Cincinnatus

La société des Cincinnati, ou ordre de Cincinnatus est la plus ancienne société patriotique héréditaire américaine. Elle se plaça dès son origine sous le vocable du héros romain Lucius Quintus Cincinnatus, modèle idéal de la simplicité romaine et du patriotisme, qui, nommé dictateur revint à sa charrue une fois la paix revenue ; la devise de la société rappelle ainsi ce héros : *Omnia relinquit servare rempublicam*, soit *Il abandonna tout pour servir la République*.

Le 10 mai 1783, les officiers de l'armée américaine ainsi que les officiers français tinrent une assemblée solennelle au cantonnement de l'armée américaine sur la rivière Hudson à New-Windsor, sous la présidence provisoire du major général-baron von Steuben et votèrent la résolution suivante élaborée par le major général Knox, le brigadier général Hand, le brigadier général Huntington et le capitaine Shaw :

⁶⁶⁵ A.-L. de Laigue, *Les familles françaises considérées sous le rapport de leurs prérogatives honorifiques héréditaires, ou Recherches historiques sur l'origine de la Noblesse, les divers moyens par lesquels elle pouvoit être acquise en France, l'institution de la pairie, de la chambre des pairs, et des majorats, et l'établissement des ordres de chevalerie, et de la Légion d'honneur*, Paris, Ed. Petit, 1815, p.60-81, *De la création de la Légion d'honneur*.

⁶⁶⁶ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre de décorés de l'o. royal et militaire de Saint-Louis, de l'o. impérial et royal de la Légion d'honneur (sur une base de 122 officiers).

Il a plu au Souverain Maître de l'Univers, pour le règlement des affaires humaines, de soustraire les colonies d'Amérique du Nord à la domination de la Grande-Bretagne et, après un sanglant conflit qui dura huit ans, de la constituer en états libres, indépendants et souverains, unis par des alliances fondées sur les avantages réciproques avec quelques-uns des plus grands princes et puissances de la Terre.

En conséquence, pour perpétuer aussi bien le souvenir de ce grand événement que celui de l'amitié formée au milieu des dangers courus en commun, et, en bien des cas, cimentée par le sang versé sur les mêmes champs de bataille, les officiers de l'armée américaine, par le présent acte et de la façon la plus solennelle, s'associent et se constituent en une SOCIÉTÉ D'AMIS qui vivra aussi longtemps qu'eux-mêmes, ou que l'aîné de leur postérité mâle ou, à défaut de celle-ci, des branches collatérales, qui sera jugé digne d'en devenir le représentant et le membre.

Les officiers de l'armée américaine appartenant généralement à la classe civile des citoyens de la nation professent une grande admiration pour le caractère de l'illustre romain Lucius Quintus Cincinnatus &, décidés à suivre son exemple en retournant dans leurs foyers, pensent qu'il est à propos de s'intituler eux-mêmes la Société des Cincinnati⁶⁶⁷.

Cette société d'amis vit le jour officiellement le 13 mai 1783. Le 29 mai, la présidence effective de la Société des Cincinnati fut donnée au général George Washington qui promulgua les statuts qui reprenaient les termes de la résolution et les complétait par des mesures propres à rendre permanents les liens de camaraderie entre les officiers. Il fut créé 13 branches, une par Etat, devant ainsi faciliter leur fédération : New Hampshire, Massachussets, Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, North-Caroline, South-Caroline, Georgie⁶⁶⁸.

Le 29 octobre 1783, une 14^e branche fut ajoutée à la Société des Cincinnati : celle de France, réservée aux officiers généraux, mestres de camp, amiraux et capitaines de vaisseaux français qui avaient combattu pour l'indépendance, et des officiers morts ou blessés au combat pendant la guerre d'Indépendance⁶⁶⁹. Le 18 décembre, le roi Louis XVI autorisa les officiers français de Terre et de Mer à accepter le titre de membre de la Société des Cincinnati et prit l'association sous son haut patronage. Les candidatures devaient avoir son approbation. Le 23 décembre, La Gazette de France annonça officiellement la création de l'ordre des Cincinnati en France.

Le 7 janvier 1784, la Société française des Cincinnati était constituée. La cérémonie eut lieu dans l'hôtel du maréchal-comte de Vimeur de Rochambeau, 40 rue du Cherche-Midi, à Paris⁶⁷⁰. Le 4 juillet, la première assemblée générale de l'ordre des Cincinnati en France se tint dans l'hôtel du vice-amiral-comte d'Estaing, à Paris, au 44 de la rue Sainte-Anne, où celui-ci fut élu 1^{er} président de la branche française. Le 8 août, le roi Louis XVI fit reconnaître l'ordre américain de Cincinnati comme 1^{er} ordre étranger ; ainsi dès le 27 septembre, en France, les officiers membres de la Société des Cincinnati purent porter la décoration des Cincinnati à la même boutonnière que la croix de Saint-Louis, suivant les prescriptions fixées

⁶⁶⁷ R.D. Stiot, *La Société et l'Ordre des Cincinnati*, Carnet n°35 de La Sabretache, Paris, Ed. La Sabretache.

⁶⁶⁸ R.D. Stiot, *La Société et l'Ordre des Cincinnati*, op. cit.

⁶⁶⁹ R.D. Stiot, *La Société et l'Ordre des Cincinnati*, op. cit.

⁶⁷⁰ R.D. Stiot, *La Société et l'Ordre des Cincinnati*, op. cit.

par le maréchal de Castries, ministre de la Marine. Le 12 décembre 1789, le ministre de la Marine, le comte César-Henri de La Luzerne, confirmera la reconnaissance officielle de l'ordre de Cincinnati, dans une lettre adressée au vice-amiral comte Jean-Baptiste d'Estaing.

Les membres de la branche française s'éparpillèrent dès 1792 et la société fut supprimée en 1794 (année de l'exécution de son 1^{er} président, le vice-amiral-comte d'Estaing). Elle ne sera recréée que le 4 juillet 1925, à Paris ⁶⁷¹. La branche américaine tomba quant à elle en léthargie en 1799 à la mort de son 1^{er} président, le général George Washington (devenu en 1789, puis 1792 président de l'Union), et ce jusqu'en 1854, année de sa résurrection officielle ⁶⁷².

Selon le Tableau n°36 (*Tabl. n°36. Société et o. de Cincinnatus : reconnaissance (ancienne ou actuelle) comme membre d'origine (reconnu et décoré à l'origine) ou officier d'origine (reconnu et décoré depuis)*), sur le corpus de 122 officiers, 13 sont représentés actuellement au sein de la société des Cincinnati ⁶⁷³ :

o. et société des Cincinnati : 13 (soit 10,65%)
Non décorés de cet ordre : 109 (soit 89,34%)

On identifie 6 membres d'origine (décorés à l'origine) :

- **M. de Beaumont d'Autichamp (A-J-E.),**
- **M. de Casteras de Seignan,**
- **M. Dupleix de Cadignan (J-B-G-A.),**
- **M. Le Maire de Gimel,**
- **M. Le Prestre de Vauban,**
- **M. de Lustrac**

et 7 officiers d'origine (décorés depuis) :

- **M. d'Augustin de Bourguisson,**
- **M. Drouilhet de Sigalas,**
- **M. de La Corbière de Juvigné,**
- **M. du Lau d'Allemans,**
- **M. de Mauraige de Wéry,**
- **M. de Rougé**

Membres d'origine : 6 (soit 4,91%) – officiers vétérans décorés à l'origine
Officiers d'origine : 7 (soit 5,73%) – officiers vétérans décorés depuis

14. Bilan du profilage

Pour résumer les résultats obtenus, on notera que 122 officiers d'Agénois-infanterie, provenant pour près de la moitié d'entre eux (60) des anciens effectifs du régiment de Béarn, ont participé activement à la guerre d'Indépendance américaine, entre le 6 février 1778 et le 3 septembre 1783, au travers des 2 bataillons du régiment d'Agénois et de ses 8 compagnies de fusiliers, grenadiers et chasseurs déployés aux Antilles entre 1775 et 1777.

⁶⁷¹ Reconnue par la Société générale américaine le 31 décembre 1926. Déclarée le 1^{er} juillet 1930 conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901. Reconnue d'utilité publique par décret du 20 juillet 1976 (J.O. n°168 du 21 juillet 1976).

⁶⁷² Seules 7 des 13 sociétés d'Etat se firent représenter à l'assemblée générale annuelle en 1790. Elles ne seront plus que 5 en 1796, puis 2 en 1799, année de la mort du général George Washington.

⁶⁷³ Répartition en chiffres absolus et en pourcentage du nombre d'officiers représentés au sein de l'o. et de la société des Cincinnati (sur une base de 122 officiers).

Plusieurs de ces officiers étaient déjà instruits précédemment dans l'art militaire et avaient participé à de longues campagnes, notamment lors de la guerre de Succession d'Autriche (3), de la guerre de Sept Ans (36) et de la 2^e guerre de Corse (2). 5 sous-officiers et un soldat (roturiers) ont accédé au statut d'officier durant la guerre d'Indépendance (ils font partie des 22 officiers de fortune que compte le régiment). Certains de ces bas-officiers ont été même propulsés, grâce aux aléas de la Révolution française, à des grades d'officiers supérieurs révolutionnaires (1 général de division et 1 général de brigade).

76 des 122 officiers ont été décorés de la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, soit en récompense d'actes militaires extraordinaires, soit par ancienneté statutaire, principalement entre les années 1778 et 1783 (21), et entre les années 1789 et 1800 (26) ; cette décoration les assujettissant normalement plus fortement à la personne (physique et symbolique) du roi Louis XVI, les chevaliers-récipiendaires jurant *de vivre et de mourir dans la religion catholique, de rester fidèle au roi, de défendre ses droits et ceux de la Couronne*.

Sous le Consulat et le Premier Empire, un seul officier a été décoré de l'ordre de la Légion d'honneur (en 1803, et nommé commandeur en 1804, ordre impérial) et 5 l'ont été de l'ordre royal de la Légion d'honneur au moment de la Restauration (dont un lieutenant général qui fut nommé Grand Chancelier de cet ordre en 1815). Concernant l'ordre de Cincinnatus, lié à la guerre d'Indépendance américaine, seuls 6 officiers ont été membres d'origine (décorés à l'origine). L'appartenance à cet ordre (mi-royal, mi-républicain) fut en réalité un faible marqueur clivant au sein de la classe nobiliaire, car attribué à un très petit nombre d'individus appartenant principalement aux officiers supérieurs (gravitant autour de la noblesse de cour). L'appartenance à la Légion d'honneur n'a pas eu d'impact non plus sur le corpus des officiers étudiés du fait même du très petit nombre de récipiendaires.

103 officiers avaient des ascendants paternels nobles (en n+1), qui occupaient principalement des emplois militaires, diplomatiques et/ou politiques. 24 ascendants paternels titrés (barons, comtes, marquis, duc) gravitaient et/ou appartenaient à la noblesse de cour. Sur ces 103 officiers, seuls 10 avaient étudié le métier des armes dans les écoles royales militaires et 1 dans la Grande-Ecurie du roi, et 31 jeunes officiers avaient été nommés à des places de cadets-gentilshommes. Les autres officiers sont *entrés* ou ont été *placés* (pour les nobles) dans la carrière des armes antérieurement à la mise en place des cadets-gentilshommes et les officiers de fortune ne devant leur réussite professionnelle qu'à eux-mêmes en paraphrasant la célèbre maxime américaine (*to be a self-made-man*).

77 des 122 officiers étaient nés en métropole, principalement dans les régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Pays de Loire, et 2 sont originaires d'Haïti (ex-Saint-Domingue).

Si l'on croise les données liées aux différents décès connus et détaillés (19, hors les morts naturelles), on a pu constater que les trois plus fortes actions ayant provoqué le plus de décès furent le siège de l'île de Saint-Christophe en 1782 (4), la bataille navale des Saintes en 1782 (5) et les opérations militaires contre-révolutionnaires de l'Ouest de la France lors de la Révolution (4).

90 des 122 officiers étaient de religion catholique contre 9 de religion protestante (et 23 indéterminés).

38 officiers se sont mariés dans leur province d'origine (sur 68 mariages réalisés) avec des femmes issues de familles locales influentes (33 appartenant à la noblesse), dont les ascendants paternels (en n+1) occupaient majoritairement les mêmes types d'emplois que ceux des ascendants paternels des officiers.

49 des mariages ont été réalisés dans le secteur européen et 11 dans le secteur caribéen. La plus forte proportion d'alliances matrimoniales s'est réalisée entre les années 1780 et 1790 (21), lors du retour du régiment en métropole (post guerre d'Indépendance) et de la mise au repos de celui-ci.

Sur les 68 mariages effectués, seuls 14 d'entre eux ont amené, via les dots de riches héritières, d'importantes possessions foncières et mobilières (plantations, cafétérias, sucreries) dans les îles caribéennes (principalement à Saint-Domingue), ainsi que de nombreuses possessions humaines (esclaves) générant de très forts revenus financiers et provoquant une importante implication dans la politique locale et nationale de l'oligarchie militaro-financière insulaire et portuaire.

Concernant l'appartenance à la franc-maçonnerie, on a pu constater que seuls 14 officiers appartenaient (officiellement) à 6 loges maçonniques à majorité militaire et à 7 loges à vocation strictement militaire. Cette appartenance (minimum) à la franc-maçonnerie a eu moins d'impact sur les idées révolutionnaires que l'adhésion à des clubs de réflexions.

On peut conclure (synthèse) de ce profilage que d'un côté les officiers du corpus sont principalement issus de la noblesse, sont nés surtout dans le sud-ouest de la France et appartiennent à la religion catholique. Les officiers sont également issus majoritairement du **même régiment originel** (vie commune passée au sein du régiment) de Béarn. On y observe la même proportion de *vieux* officiers aguerris dans l'Art de la guerre que de jeunes officiers aspirants. La plupart des officiers sont décorés de la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et sont attachés (normalement) *de facto* à la personne du roi. Les officiers se marient principalement dans leur région d'origine avec des femmes issues du même milieu social et du même rang qu'eux. Certaines familles alliées, nobles et/ou de la haute bourgeoisie, possédant des biens mobiliers et immobiliers dans les colonies, permettent à certains officiers nobles de pratiquer, via le mariage, le commerce et de s'enrichir. D'un autre côté, une très faible proportion d'officiers protestants et d'officiers de fortune sont représentés.

De prime abord (et en apparence), les officiers forment donc un groupe socio-culturel assez homogène (caste guerrière) y compris dans le système de valeurs qu'il véhicule :

L'impression que certains militaires éprouvent d'être différents du reste de la société est en fait étroitement liée à l'identité du groupe social que les armées constituent. La différenciation est en effet un des éléments qui permet l'identification. Dans ce cadre, la culture particulièrement spécifique des armées, qui fonde en grande partie cette identité, apparaît extrêmement importante. De la puissance avec laquelle elle s'impose aux individus et aux groupes composant l'institution dépend la cohésion de l'ensemble. Le système

*de valeurs qu'elle véhicule a notamment une part non négligeable dans la diffusion du sentiment d'appartenance*⁶⁷⁴.

En réalité ce groupe est superficiel et est composé de 5 sous-groupes hétérogènes qui n'ont n'y les mêmes valeurs, ni les mêmes ambitions :

- 1. des nobles et des non nobles,
- 2. des catholiques et des protestants,
- 3. des officiers supérieurs et des officiers subalternes,
- 4. des officiers propriétaires et des non propriétaires,
- 5. des officiers décorés et des non décorés

*Une des premières fonctions de la culture militaire est de renforcer la cohésion et l'unité d'une institution qui n'est pas si homogène qu'elle voudrait le laisser apparaître. En effet, derrière les termes aux significations apparemment bien posées, comme l'Armée ou les Militaires, derrière l'apparente uniformité des tenues et des comportements, se cache en réalité une variété de situations, très difficiles à percevoir et à comprendre lorsqu'elles sont uniquement étudiées de l'extérieur. Le chercheur inséré au cœur de l'institution pourra ainsi observer, à de multiples échelons, la diversité qui règne*⁶⁷⁵.

II. Essai d'analyse militaro-psycho-comportementale

Dans ce chapitre II, à partir de la narration chronologique et spatiale des événements transatlantiques et du bilan du profilage ci-dessus, nous essayerons d'analyser le comportement psychique de l'officier militaire en période de chaos sociétal en fonction des interactions révélées entre choix individuels et collectifs liées à la mise en exergue de facteurs de stress (issus de la Révolution américaine et/ou de la Révolution française) à prioriser.

*La psychologie sociale, entendue comme science des interactions entre l'individuel et le phénomène collectif, s'intéresse à la façon dont l'individu (ici l'officier) faisant partie d'une collectivité (régiment et caste guerrière), est influencé dans ses perceptions, sentiments, raisonnements, conduites, par d'autres individus, ou groupes qui l'environnent (les soldats, les différentes classes sociales). L'objet militaire est particulièrement fécond, pour étudier ces mécanismes d'influence, entre individu et collectivité*⁶⁷⁶.

Les mécanismes d'influence sont particulièrement prégnants lors de situations de crises et de chaos, ces mécanismes étant liés à la crainte, l'angoisse et la phobie développées par les individus.

Trois dimensions composent la peur :

⁶⁷⁴ F. Coste, *Analyse du système de valeurs militaires et des caractères conservateurs des armées*, DEA en Science Politique, mention Sociologie politique comparée, étude réalisée sous la direction de M. Pierre Mathiot, Université de Lille II Droit et Santé, Institut d'études politiques de Lille, 2002, (123p.), p.3.

⁶⁷⁵ F. Coste, *Analyse du système de valeurs militaires et des caractères conservateurs des armées*, op. cit., p.30.

⁶⁷⁶ C. Famechon-Koudjil, *Augustin Hamon : la psychologie du militaire professionnel*, in : *Dossier : les précurseurs français de la sociologie militaire. Armées et missions de sécurité intérieure*, Les Champs de Mars, n°10, Paris, Ed. La documentation française, 2001, p.51-69.

- émotionnelle,
- psychologique,
- comportementale⁶⁷⁷.

La lutte contre la peur (du changement) va passer par la compréhension (d'une situation globale : une guerre dans un nouveau contexte tant territorial que sociétal : une Révolution) et la *maîtrise* progressive de ces trois dimensions. Par maîtrise on parlera ici d'adaptabilité comportementale par l'option de choix stratégiques de survie, de décisions sous risque et d'évaluation des probabilités⁶⁷⁸. Les choix stratégiques développés par les officiers étudiés seront :

- l'abandon et/ou la démission,
- le loyalisme (interne et/ou externe, contre-révolutionnaire)
- le stoïcisme et/ou « l'apathie »,
- l'opportunisme et/ou le carriérisme.

1. *Ethnie, ethos, groupes (global, intermédiaire, élémentaire), sous groupes*

Le dictionnaire général⁶⁷⁹ désigne par le mot *ethnie* : *un groupement humain qui possède une structure familiale, économique et sociale homogène, et dont l'unité repose sur une communauté de langue, de culture et de conscience de groupe*. Dans la littérature scientifique archéo-socio-anthropologique on utilise couramment le terme d'*ethnie* pour désigner une population qui :

1. *se perpétue biologiquement dans une large mesure,*
2. *a en commun des valeurs culturelles fondamentales, réalisées dans des formes culturelles ayant une unité manifeste,*
3. *constitue un espace de communication et d'interaction,*
4. *est composée d'un ensemble de membres qui s'identifient et sont identifiés par les autres comme constituant une catégorie que l'on peut distinguer des autres catégories de même ordre*⁶⁸⁰.

Nous utiliserons donc ici sciemment (scientifiquement et sans connotation raciale) le terme d'*ethnie* pour désigner les différents groupes et sous groupes rattachés au corpus étudié.

On a distingué précédemment dans le *profilage* (Partie n°3, I), 5 principaux sous groupes (ensembles de personnes ayant quelque chose en commun, mais se différenciant les uns des autres par des attributs particuliers) :

- 1. des nobles et des non nobles,
- 2. des catholiques et des protestants,
- 3. des officiers supérieurs et des officiers subalternes⁶⁸¹,
- 4. des officiers propriétaires et des non propriétaires,

⁶⁷⁷ C. André, *Psychologie de la peur, Craintes, angoisses et phobies*, Paris, Ed. O. Jacob, 2005, p.69-70.

⁶⁷⁸ On se portera avec intérêt à la lecture de J. Costermans, *Les activités cognitives, raisonnement, décision et résolution de problèmes*, Neurosciences & cognition, Paris-Bruxelles, Ed. De Boeck & Larcier, Département De Boeck Université, 1998, cf. Chapitre 4. *Les décisions sous risque et l'évaluation des probabilités*, p.51-79.

⁶⁷⁹ Dictionnaire Larousse.

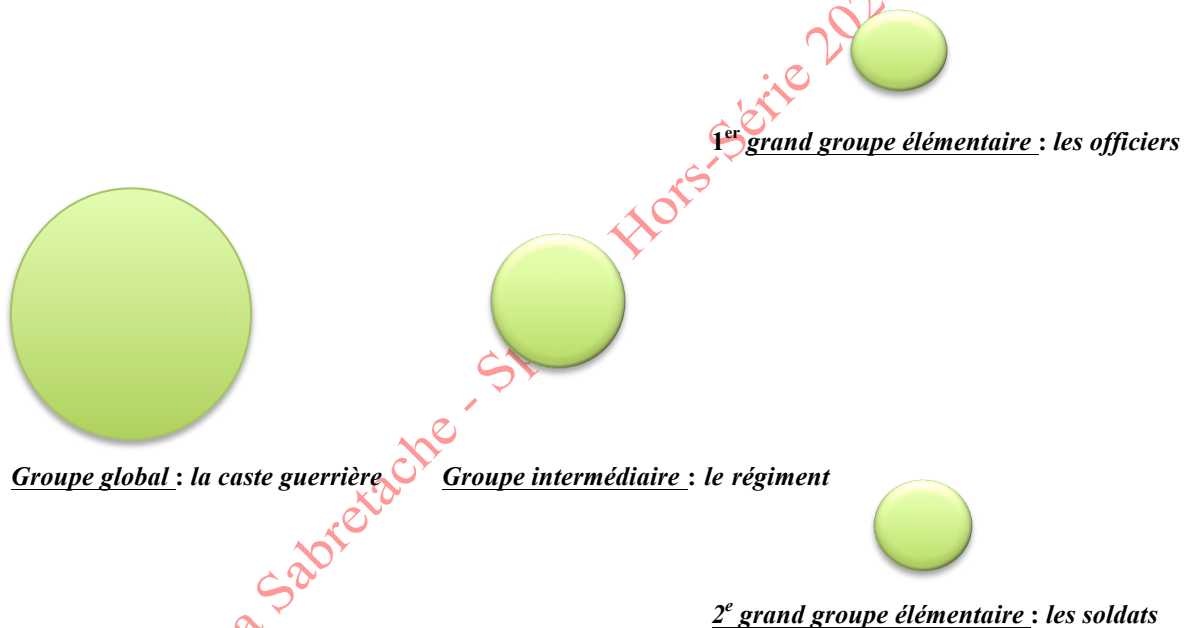
⁶⁸⁰ P. Poutignat, J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Coll. Le Sociologue, Paris, Ed. PUF, 1995, p.206.

⁶⁸¹ Comprenant les officiers de la petite noblesse et les officiers de fortune.

- 5. des officiers décorés et des non décorés.

Ces cinq sous groupes ethniques appartiennent à un 1^{er} *grand groupe élémentaire* ethnique (celui des officiers), subordonné à un *groupe intermédiaire* ethnique qui est celui du régiment, icelui subordonné à un *groupe global* ethnique qui est celui de la caste guerrière ⁶⁸². Outre le terme d'*ethnos*, plusieurs études sociologiques, analysant le milieu militaire, parlent d'*ethos* (*ethos militaire*), c'est-à-dire :

l'ensemble des valeurs d'un groupe, souvent en rapport avec sa fonction sociale et/ou son activité professionnelle. (...) Chez les officiers, la particularité du métier militaire (tuer et/ou être tué) a pour corollaire la revendication de certaines valeurs. L'abnégation, parfois poussée jusqu'au sacrifice ultime, le courage, la ténacité, la solidarité, la générosité, la rigueur et le respect de la discipline et de la hiérarchie apparaissent ainsi particulièrement valorisés dans la culture militaire. Beaucoup d'officiers (mais également de sous-officiers et de militaires) perçoivent cet ensemble de valeurs comme une exclusivité de leur corps, estimant qu'aucune autre catégorie socioprofessionnelle n'en a développé de similaires ⁶⁸³.



Dans le chapitre concernant la cohésion régimentaire (*Partie n°2, I*), nous avons vu qu'en 1783, le régiment d'Agénois-infanterie formait un *groupe intermédiaire* ethnique (le régiment) cohérent d'individus ayant travaillé collectivement en vue d'accomplir un objectif commun. Il s'agissait de réussir une mission militaire combinée franco-américaine (avec comme leaders identifiés du côté français, le roi Louis XVI, et du côté américain le général George Washington), avec à la clé un nouvel allié en Amérique du Nord (les jeunes Etats-Unis), une revanche sur les conséquences de la guerre de Sept Ans (et donc sur la Grande-Bretagne) et une refonte internationale du marché économique et du jeu politique.

⁶⁸² Les sociologues qui s'intéressent à la question militaire parlent de *niveau global* (l'institution militaire dans son entier), de *groupements intermédiaires* (régiments, grandes unités), de *groupes primaires* ou *groupes élémentaires* (sections, pelotons, subdivisions)..., in : F. Coste, *Analyse du système de valeurs militaires et des caractères conservateurs des armées*, op. cit., p.32.

⁶⁸³ Dont l'étude de F. Coste, *Analyse du système de valeurs militaires et des caractères conservateurs des armées*, op. cit., p.4-5, 13.

On a pu remarquer que les officiers (supérieurs et subalternes appartenant au 1^{er} *grand groupe élémentaire* ethnique et à l'ethos militaire) du régiment d'Agénois-infanterie ont su cultiver dans ce contexte événementiel fort et extra métropolitain (guerre d'Indépendance américaine) une proximité physique plus étroite et des contacts intellectuels (et apparemment non politiques) plus poussés entre eux et avec leurs soldats (appartenant au 2^e *grand groupe élémentaire* ethnique).

L'éloignement géographique des garnisons dans les colonies, la promiscuité forcée sur les bateaux lors de longues périodes et l'appartenance (majoritaire de ces militaires) à l'ancien régiment de Béarn ont renforcé la cohésion-unicité régimentaire de base (du *groupe intermédiaire*).

2. Cohésion-unicité et désagrégation

La cohésion-unicité du *groupe intermédiaire* de base - le régiment (composé du 1^{er} *grand groupe élémentaire* des officiers et du 2^e *grand groupe élémentaire* des soldats) est liée principalement à la filiation régimentaire originelle (régiment de Béarn) : 49,18% des 122 officiers (25,41% de jeunes recrues venant compléter en sus l'encadrement initial), et non à celles de l'ascendance filiatique, des alliances familiales, de la religion, de l'origine géographique, et/ou des décorations honorifiques obtenues (éléments composant la cohésion-unicité interne du 1^{er} *grand groupe élémentaire*)⁶⁸⁴.

*La filiation peut, selon les groupes ou les circonstances, être plus ou moins mise en avant pour déterminer l'appartenance, et par ailleurs elle n'est jamais seule à l'œuvre dans l'identification ethnique, celle-ci reposant à la fois sur la reconnaissance de l'origine et sur l'identité manifestée. Ce qui différencie donc en dernier ressort l'identité ethnique d'autres formes d'identités collectives (religieuses ou politiques) c'est qu'elle est orientée vers le passé et qu'elle a toujours une aura de filiation. L'origine commune constitue le trait caractéristique de l'ethnicité. C'est la croyance en l'origine commune, qui justifie et conforte les autres dimensions ou signes de l'identité, et donc le sens même de l'unicité du groupe*⁶⁸⁵.

La cohésion-unicité du régiment est consolidée par la vertu et le commandement de l'officier général et la parfaite organisation du régiment (discipline, hiérarchie, logistique) :

1. *La vertu est ce qui assure la cohésion entre supérieurs et inférieurs, et incite ces derniers à accompagner leur chef dans la mort comme dans la vie, sans crainte du danger,*
2. *Le commandement dépend de la perspicacité, de l'impartialité, de l'humanité, de la résolution et de la sévérité du général,*
3. *L'organisation, c'est-à-dire la discipline, la hiérarchie et la logistique*⁶⁸⁶.

Mais bien qu'il existe, *de fait*, une cohésion-unicité de base (*groupe intermédiaire*), nous avons vu que ce régiment d'Agénois est loin d'être *homogène* intérieurement (de part la multiplicité même des 5 sous groupes ethniques énoncés précédemment et émanant eux-mêmes d'un *grand groupe élémentaire*)

⁶⁸⁴ Cf. Bilan du Profilage.

⁶⁸⁵ P. Poutignat, J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, op. cit., p.175-177.

⁶⁸⁶ J. Lévi, *Sun Tzu, L'Art de la guerre*, Coll. Pluriel, Paris, Ed. Hachette, 2000, p.53-54.

Les 5 sous groupes ont certes eu momentanément des objectifs et des intérêts communs au sein du *groupe intermédiaire* (régiment) et du *groupe global* (caste guerrière, dont le roi est le chef suprême), mais ont dorénavant des intérêts personnels (et/ou de classes) antinomiques, qui entrent en opposition avec les intérêts généraux du régiment et/ou de la société au sens large (notamment dans les perspectives évolutives divergentes des carrières des officiers de fortune, des officiers issus de la petite noblesse et/ou des officiers de la noblesse de cour...). Ces officiers appartenant à des sous groupes différents ne vont pas pouvoir continuer à s'identifier dans, et par, le *groupe intermédiaire* (le régiment) et dans le *groupe global* formant la caste guerrière. Le *brassage social des classes* du fait d'une participation commune à un conflit armé est interrompu par la fin de la guerre américaine.

La période de paix (postérieure à la guerre d'Indépendance américaine) correspond à une lente désagrégation de la cohésion régimentaire de base (et donc du *groupe intermédiaire*). Les officiers supérieurs ne passent que peu de temps en période de paix dans leur régiment, et s'éloignent physiquement et spirituellement de leurs hommes (officiers subalternes, bas-officiers et soldats). Une dichotomie politique s'installe également entre eux : les officiers de la petite noblesse, les officiers de fortune, les bas-officiers et les soldats, pris dans l'engrenage militaire routinier du temps de paix, ne consacrent par habitude que peu de temps à la politique, contrairement aux officiers supérieurs qui fréquentent activement les salons littéraires, propageant ainsi (surtout par effet de mode) des idées nouvelles (plutôt subversives et antimonarchiques) liées à la philosophie des Lumières et à la toute jeune Constitution républicaine américaine, et au récent côtoiement des élites intellectuelles et militaires des *Insurgents* : *l'influence militaire de la Révolution américaine sur l'armée française* (en général et contrairement aux officiers supérieurs) fut tout aussi faible que l'impact politique⁶⁸⁷. Ce n'est donc que très progressivement que l'on note une politisation croissante de l'armée (via les journaux partisans et les clubs de réflexion) et des villes de garnison (centres névralgiques et poumons économiques régionaux) : *au contact direct de la vie politique de l'arrière, les casernes et les garnisons se radicalisèrent*⁶⁸⁸.

3. Mise en exergue des facteurs de stress, et dynamique (positive ou négative) de groupe

Entre l'ouverture des états généraux (le 5 mai 1789), l'incarcération du roi Louis XVI (le 13 août 1792) et son exécution (le 21 janvier 1793), il est possible (selon nous) de dégager 20 points de tension majeurs (facteurs de stress) qui ont pu participer à la désagrégation interne du 1^{er} *grand groupe élémentaire* (officiers) et plus particulièrement celui du sous groupe des officiers subalternes (petite noblesse et officiers de fortune), soit la majorité de l'encadrement militaire (et donc de ceux qui ne semblent pas originairement avoir pris fait et cause intellectuellement pour les idées républicaines américaines).

Ces 20 points (énumérés et notés dans la *Partie n°2*), qui s'étirent chronologiquement entre le 21 juin 1789 et le 1^{er} octobre 1791, ont provoqué les plus importants atteroiements intellectuels de ces officiers, puis leurs départs en émigration, entre le mois d'octobre 1791 et

⁶⁸⁷ Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands, *Histoire militaire de la Révolution française, Mémoires*, Dijon, Ed. Universitaires de Dijon, 1992, p.25.

⁶⁸⁸ N. Werth, *La société et la guerre dans les espaces russes et soviétiques, 1914-1946*, in : *Histoire, économie & société, Epoques moderne et contemporaine*, 23^e année, n°2 (*La société, la guerre, la paix, 1911-1946*), Paris, Ed. Armand Colin, 2004, p.196.

le mois de février 1792.

Ces points de tension (stress) peuvent être reportés en 5 *blocs*, à savoir :

celui qui a porté atteinte à l'honneur et à la dignité du roi, voire à son intégrité physique :

- 1^{er} point de tension, le 21 juin 1789, lié à la proclamation (d'après le serment du 20 juin) des soldats du régiment d'Agénois de verser leur sang pour la nation et non plus seulement pour le roi,
- 3^e point de tension, le 17 juillet 1789, lié à la scène de fraternisation autour de la cocarde tricolore substituée à la cocarde blanche (royale),
- 5^e point de tension, le 10 août 1789, lié à la prise du serment à *la Nation, à la Loi et au Roi* ; le nom du roi étant mentionné en dernière place,
- 6^e point de tension, les 5-6 octobre 1789, lié à l'obligation du roi à venir vivre à Paris, sous surveillance,
- 9^e point de tension, en avril 1790, lié à l'obligation de prêter serment à la Fédération,
- 17^e point de tension, le 22 juin 1791, lié à la suppression de la mention du roi dans le serment des 11-13 juin et à l'obéissance absolue demandée vis-à-vis de la seule Assemblée nationale,
- 18^e point de tension, le 30 juin 1791, lié à la suppression définitive du drapeau blanc royal et son remplacement par le drapeau aux trois couleurs nationales,
- 20^e point de tension, le 1^{er} octobre 1791, lié à la décision de ne plus nommer le roi Louis XVI, roi de France, mais roi des Français.

celui qui a porté atteinte personnellement à l'honneur des officiers nobles :

- 4^e point de tension, le 4 août 1789, lié à l'abolition des privilèges,
- 10^e point de tension, le 19 juin 1790, lié à l'abolition de la noblesse héréditaire, des titres et des armoiries,
- 12^e point de tension, le 14 juillet 1790, lié à la Fête de la Fédération, et à l'exclusion systématique des officiers nobles des députations militaires appelées à Paris pour représenter l'armée dans la cérémonie du Champ-de-Mars et au serment fédératif. Il ne s'agissait plus seulement, pour les officiers, de jurer fidélité à la nation, à la loi et au roi, ainsi qu'à la Constitution, mais on leur demandait également de maintenir celle-ci de tout leur pouvoir,
- 16^e point de tension, les 11-13 juin 1791 lié à un nouveau serment demandé aux fonctionnaires publics et à un engagement d'honneur formel : tout fonctionnaire public, en prêtant son serment civique, y comprendra l'engagement d'honneur, sous peine de l'infamie,
- 19^e point de tension, le 30 juillet 1791, lié à l'abolition des ordres de chevalerie.

celui qui a porté atteinte à l'honneur du régiment :

- 7^e point de tension, en janvier 1790, lié au décret qui stipulait que les administrations des départements et des districts auraient, en toute circonstance, la préséance sur les officiers militaires,
- 13^e point de tension, le 22 septembre 1790, lié au décret qui ordonnait que les cravates tricolores soient dorénavant substituées aux cravates blanches des étendards, guidons et drapeaux des régiments,

- 15^e point de tension, le 18 août 1790, lié à la réorganisation de l'armée et à la perte des anciennes dénominations des régiments (des colonels commandants), classés dorénavant d'après l'ancienneté du corps, suivant un numéro d'ordre (mise en application le 1^{er} janvier 1791).

celui qui a porté atteinte à l'évolution de l'ancien statut d'officier :

- 8^e point de tension, le 28 février 1790, lié au décret consacrant définitivement, pour chaque citoyen, le droit d'être admissible à tous les emplois et grades militaires, et lié au serment civique obligeant les officiers à jurer fidélité, non seulement à *la Nation, à la Loi et au Roi*, mais aussi à *la Constitution*,
- 14^e point de tension, le 23 septembre 1790, lié au décret qui concernait l'avancement aux grades militaires : toutes les nominations aux emplois de lieutenant et de capitaine devaient avoir lieu dorénavant à l'ancienneté, dans chaque régiment. A partir du grade de lieutenant-colonel, jusque et y compris celui de lieutenant général, l'avancement se ferait, en partie par le choix du roi, en partie par ancienneté, et pour les deux tours, sur les officiers en activité de service depuis deux ans au moins. La loi stipulait en outre que l'on ne pourrait dorénavant obtenir le grade d'officier que par voie de concours, après des examens publics ; sur quatre places de sous-lieutenant vacantes par régiment, trois devaient être données de cette manière ; la quatrième était destinée aux sujets ayant passé par les grades de soldats, puis de sous-officier, et elle devait être attribuée, alternativement, au choix et à l'ancienneté, le choix étant exercé par tous les officiers et les officiers supérieurs, à la majorité absolue des suffrages. Ce décret devait mettre fin aux attentes des officiers de fortune et de la petite noblesse concernant l'accès aux grades supérieurs. Ils n'en furent toutefois pas tous satisfaits, car cela ouvrait aussi la carrière d'officier militaire à tous les citoyens (bourgeoisie).

celui qui est lié à la politique et aux questions matérielles :

- 2^e point de tension, le 27 juin 1789, lié à la réduction du nombre des députés des colons blancs puisqu'ils ne représentaient pas l'ensemble de la population des colonies. Cette disposition impactait les officiers-propriétaires aux colonies,
- 11^e point de tension, en juillet 1790, lié au non paiement des appointements d'hiver, la crise économique ayant entraîné une réduction des dépenses militaires.

Pour les officiers, le maître mot de ces 20 points de tension semble être l'Honneur : l'honneur du roi, l'honneur de l'officier et l'honneur de la fonction. L'*ethos militaire* est souvent rattaché à ce concept d'honneur :

L'honneur est très souvent identifié aux différentes valeurs qui composent l'ethos militaire. Il les regroupe presque toutes. Avoir de l'honneur, c'est donc être à la fois courageux, solidaire de ses camarades, persévérant, altruiste et respectueux des chefs et de leurs ordres. Le concept est particulièrement important pour les militaires puisqu'il permet de donner du sens à leurs actions guerrières. Surtout, il offre une explication à la mort éventuelle qui peut survenir. (...) L'honneur possède une dimension intime. Mais il existe essentiellement par l'ancrage dans le regard des autres. C'est en effet le jugement positif des autres, en particulier des pairs (amis ou ennemis), que l'officier recherche. Dans l'esprit de nombreux militaires, un comportement

*conforme à l'honneur et à l'éthique qui lui est associée permet au combattant d'être pleinement reconnu et estimé. Surtout, il doit permettre la survie dans la mémoire des hommes. Honneur et prestige sont ainsi étroitement liés pour assurer à l'individu une reconnaissance inscrite dans l'histoire du groupe militaire et même de la communauté nationale. L'honneur est également lié à la détention du pouvoir au sein même de l'institution militaire. Il en est en partie la source. Le chef légitime ses prérogatives par le respect de l'honneur et donc par un comportement modèle. L'honneur représente en effet un indice de la valeur de l'individu. (...) Il est donc à la fois un moyen pour le militaire d'exercer son métier mais également une fin en lui-même*⁶⁸⁹.

Ces honneurs ressentis comme bafoués vont être à l'origine de l'opposition de certains officiers (principalement issus de la petite noblesse) vis-à-vis des représentants de l'Assemblée nationale :

*En stratégie militaire, on dénombre cinq traits de caractère qui représentent un danger pour un officier : s'il ne craint pas la mort, il risque d'être tué ; s'il chérit trop la vie, il risque d'être capturé ; coléreux, il réagira aux insultes ; homme d'honneur, il craindra l'opprobre ; compatissant, il sera aisé de le tourmenter. Ces cinq traits de caractère sont de graves défauts chez un capitaine et peuvent se révéler catastrophiques à la guerre. C'est souvent à cause d'eux que les armées sont détruites et l'officier tué ; aussi doit-on y prêter la plus extrême attention*⁶⁹⁰.

Les répartitions en chiffres absolus, les tableaux (Tablx. n°14 à n°16), et le graphique (Graph. n°3.)⁶⁹¹, déjà évoqués précédemment dans la narration chronologique et spatiale des événements aident à illustrer ces faits et à comprendre le cheminement intellectuel des officiers via cette exacerbation de points de tension qui vont amener à des départs en émigration, à des abandons et à des démissions notamment à la fin de l'année 1791.

Pour notre corpus, on a pu observer ainsi que sur la période 1791-1794, le taux le plus élevé d'émigration le fut durant l'année 1791 (51,28%), que les départs en émigration furent plus importants à la fin de l'année 1791, sur les mois d'octobre (6) et de novembre (5), que le plus grand nombre d'abandons eut lieu en novembre 1791 et que les démissions ont été plus nombreuses entre les mois de septembre et décembre 1791.

4. Perte de repères, résilience et stratégies de survie individuelles ou collectives

Le groupe global ethnique-caste guerrière (et par un effet domino le groupe intermédiaire-régiment, les grands groupes élémentaires-officiers et soldats, et les sous groupes les constituants) n'a plus de leader clairement identifié auquel se rattacher (on passe en effet d'un personnage royal bien identifié, incarnant le système monarchique français et la défense de la religion catholique dans l'hexagone (le roi étant le *Fils aîné de l'Eglise*), à une entité nationale floue : une assemblée de députés) :

⁶⁸⁹ F. Coste, *Analyse du système de valeurs militaires et des caractères conservateurs des armées*, op. cit., p.14.

⁶⁹⁰ J. Lévi, *Sun Tzu, L'Art de la guerre*, op. cit., p.72-73.

⁶⁹¹ Le graphique intitulé Graph. n°3. *Répartition en chiffres absolus selon les années du nombre d'officiers émigrés (sur une base de 39 officiers actifs émigrés)* est quasi-identique (mêmes résultats) à celui établi par Mme. Kathleen Quilliec, portant sur l'Année de départ des émigrés hors de France (étude menée sur un échantillon de 42 officiers émigrés), in : K. Quilliec, *La place des émigrés dans la chouannerie*, Mémoire de master 2, op. cit., p.33.p.283, Graphique n°3.

*L'autorité institutionnelle, impersonnelle et anonyme, se substitue, par opposition, à une autorité personnifiée et affective*⁶⁹².

Il n'y a plus pour les militaires de vision claire sur les perspectives évolutives de carrière et de destinée. Le prestige lié à la fonction militaire d'encadrement est également perdu et bafoué. Les officiers nobles sont dénigrés et soupçonnés de conspiration, à l'opposé des officiers de fortune qui sont eux mis en avant et valorisés par le nouveau régime (pas tous). De plus, les officiers nobles perdent l'essence même de ce qui constitue leur propre sous groupe ethnique (la filiation nobiliaire par l'hérédité) et leurs attributs symboliques : les titres, les armoiries...

Compte tenu de l'ensemble de ces événements extraordinaires, de l'explosion du *groupe global*, l'officier (noble ou non) n'est plus en capacité de répondre aux *stimuli* extérieurs agressifs sociétaux (déliquescence sociétale rapide et brutale) que grâce à sa propre faculté d'adaptation (on parlera d'instinct de survie ou d'impulsion innée, inconsciente) et grâce à son bagage socio-culturel :

*La manière dont on comprend ou on interprète une situation donnée, dont on répond aux sollicitations ou aux interdits organisationnels auxquels on est soumis, dépend en partie de notre bagage (socio-)culturel*⁶⁹³.

a. Le droit d'abandonner et de démissionner et le droit d'alerte et de retrait

Afin d'expliquer les nombreux abandons et démissions d'officiers, que nous avons vu dans la *Partie n°2* (pour rappel, de la fin de 1789 à la fin de 1794, sur une base de 71 officiers actifs issus du corpus étudié, on comptabilisait 39 officiers émigrés, soit 54,93%, 28 non émigrés, soit 39,44% et 4 indéterminés, soit 5,63%) nous nous reportons avec fruit à la définition donnée par le Dictionnaire de la conversation et de la lecture en 1835 :

Démission d'officier : cessation spontanée de tout service militaire, désistement du droit de faire partie des cadres, soit actifs, soit morts ; renonciation aux rémunérations qui sont le prix des services rendus ; mais l'officier conserve ses droits aux récompenses militaires s'il donne sa démission après 30 ans de service révolus. – Suivant une opinion sophistiquée de Montesquieu, jamais officier ne pouvait être argué de désertion ; libre à lui de renoncer au service, de quitter le drapeau, sans même en déduire les raisons (on parle alors d'abandon). « L'honneur (disait ce célèbre publiciste) prescrit à la noblesse de servir le prince à la guerre, mais veut être l'arbitre de cette loi ; et s'il (l'honneur) se choque, il exige ou permet que l'on se retire chez soi ».

(...)

En fait de désertion d'officier, en fait de démission, tout resta encore dans le vague pendant le dernier siècle (ce qui n'était pas le cas des simples soldats et bas-officiers qui étaient exposés à des châtements exemplaires via le code de jurisprudence militaire). En certains temps, la simple absence d'un officier était, après une certaine durée de temps, considérée à l'égal d'une démission.

(...)

⁶⁹² F. Coste, *Analyse du système de valeurs militaires et des caractères conservateurs des armées*, op. cit., p.27.

⁶⁹³ C. Browning, *Comment des gens ordinaires peuvent-ils en arriver à massacrer leurs semblables ?*, in : J. Guilaine (dir.), J. Sémelin (dir.), *Violences de guerre, violences de masse*, Paris, Ed. La Découverte, Inrap, 2016, p.243-244.

Le droit immémorial acquis aux officiers de quitter librement le service (hors temps de guerre) était exprimé dans cette phrase de l'Encyclopédie (au mot Absence) : « L'officier n'est obligé strictement que par les lois de l'honnêteté naturelle et par celles de son propre honneur à exposer à son chef les raisons de sa retraite ».

(...)

Cependant, quand la guerre de la Révolution eut éclaté, l'émigration fut une sorte de démission en masse, un abandon d'un genre nouveau : ainsi, dans certaines opinions, l'honneur prescrivait ce qu'il avait interdit jusque là.

(...)

*Ce furent ces démissions par troupes qui motivèrent le décret de 1792 (17 mai), le premier qui soit étendu sur les démissions ; il ne prononçait pas à cet égard de prohibition formelle : il regardait la chose comme blâmable, mais non défendue ; il exprimait que tout officier donnant sa démission sans cause légitime, jugée par les conseils d'administration ou par les cours martiales, perdait tout droit à la jouissance d'une pension ; il ne voulait que la démission en campagne ne fût valable qu'après avoir été mise à l'ordre du jour et qu'après avoir été constatée et cimentée par un congé absolu en bonne forme, sinon l'officier devait être déclaré déserteur. Le règlement de 1792 (24 juin) disposait en outre qu'en cas d'action juridique dirigée contre un officier, et en cas de condamnation par corps pour dettes, l'insolvabilité équivalait à une démission*⁶⁹⁴.

On voit ici une différence fondamentale entre les officiers et les bas-officiers et les simples soldats (1^{er} grand groupe élémentaire et 2^e grand groupe élémentaire). Les officiers ont le droit (et se réservent le droit) de démissionner et d'abandonner. Ce droit est un facteur de tension extrême entre les militaires lors de l'émigration massive des officiers nobles. Dans la période chaotique étudiée, ces démissions et abandons peuvent être assimilés de fait à un *droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent* (notion actuelle que l'on retrouve notamment appliquée pour des fonctionnaires militaires) :

*... l'existence d'un danger grave et imminent est une condition d'exercice du droit d'alerte et de retrait. Le danger est une menace pour la vie ou la santé de l'individu, c'est-à-dire une situation en mesure de provoquer un dommage à l'intégrité physique de l'individu. Ce danger doit être grave et non simplement léger*⁶⁹⁵.

Les raisons évoquées (lorsqu'elles sont exprimées ouvertement par les officiers aux instances supérieures) sont liées à l'insubordination des troupes, aux menaces physiques et de morts qui planent sur ces officiers mais aussi aux 20 points de tension (stress) qui ont été évoqués précédemment (3. *Mise en exergue des facteurs de stress, et dynamique (positive ou négative) de groupe*).

Il est à noter que tous les abandons et toutes les démissions ne provoquent pas forcément une émigration. Un abandon et/ou une démission peuvent être liés également (mais beaucoup plus rarement) à un choix personnel opportuniste et stratégique d'accélérateur de carrière ou à une décision de l'exécutif (sur la pression de la base soldatesque, 2^e grand groupe élémentaire) qui demande officiellement la démission d'un officier.

⁶⁹⁴ Dictionnaire de la conversation et de la lecture, t.20, Paris, Ed. Belin-Mandar, 1835, p.64-65.

⁶⁹⁵ Définition officielle, in : *Officiel Prévention.fr*.

Les officiers (qui étaient en service actif en 1789) qui ont abandonnés et/ou démissionnés et qui sont officiellement recensés dans les dossiers du SHD sont :

- **M. Ague de La Voûte**, lieutenant en premier, abandonne en 1791,
- **M. d'Asnières de La Chataigneraie**, capitaine en premier, démissionne en 1791,
- **M. Balbis de Berton de Crillon (F-F-D.)**, lieutenant général, démissionne en 1792,
- **M. de Barroussel de Fonfrede**, capitaine commandant, abandonne en 1793,
- **M. de Beaumont d'Autichamp**, maréchal de camp, démissionne en 1790,
- **M. Bedeau de Launay**, lieutenant en premier, démissionne en 1791,
- **M. Berruet**, capitaine en second, démissionne en 1792,
- **M. du Bouzet de Caussens**, lieutenant en premier, abandonne en 1790,
- **M. de Bruges**, adjudant major, abandonne en 1791,
- **M. du Chassaing de Ratevout**, sous-lieutenant, abandonne en 1790,
- **M. de Coquet de La Roche**, capitaine en second, démissionne en 1792,
- **M. Durand de Carabelles**, capitaine commandant, abandonne en 1793,
- **M. de Fabars**, capitaine commandant, abandonne en 1793,
- **M. de Gineste de Najac (C.)**, capitaine commandant, démissionne en 1791,
- **M. de Gineste de Najac (E-M-A.)**, lieutenant en premier, abandonne puis démissionne en 1790 et 1791,
- **M. Grenier de Cauville**, capitaine commandant, démissionne puis abandonne en 1792 et 1793,
- **M. d'Houdetot de Colomby**, capitaine commandant, démissionne en 1791,
- **M. d'Imbert (F-G.)**, capitaine commandant, abandonne en 1794,
- **M. de Kermarec de Traurout (L-J-E.)**, capitaine commandant, démissionne en 1791,
- **M. de Kermarec de Traurout (M-C-P.)**, capitaine en second, démissionne en 1790,
- **M. de La Coussaye de La Grange-Dunac**, capitaine en second, démissionne en 1791,
- **M. de La Croix de Chevrières**, capitaine en second, abandonne en 1791,
- **M. de La Fitte de Montagut**, adjudant major, abandonne en 1791,
- **M. de La Landelle de Coüetcastel**, capitaine en second, démissionne en 1791,
- **M. du Lau d'Allemans**, maréchal de camp, démissionne en 1792,
- **M. de Leumont de Castille**, capitaine commandant, démissionne en 1793,
- **M. Le Prestre de Vauban**, maréchal de camp, démissionne en 1791,
- **M. Le Sage**, lieutenant en premier, démissionne et abandonne en 1791,
- **M. de Lustrac**, lieutenant colonel, abandonne en 1792,
- **M. de Maillart de Landreville**, lieutenant en second, démissionne en 1791,
- **M. de Mauraige de Wéry**, capitaine en second, démissionne en 1792,
- **M. Mousin**, capitaine en second, abandonne en 1790,
- **M. de Parfouru de Jouveaux**, capitaine en second, abandonne en 1791,
- **M. de Pignol de Rocreuse**, capitaine en second, abandonne puis démissionne en 1790 et 1791,
- **M. Pocquet de Livonnière**, lieutenant en second, démissionne en 1790,
- **M. de Pujol de Labatut**, lieutenant en premier, abandonne puis démissionne en 1790 et 1791,
- **M. de Rayne de Cantis**, capitaine commandant, abandonne en 1791,
- **M. Rouilhan de Montaut**, lieutenant en second, abandonne puis démissionne en 1789 puis 1790,

- **M. Santis de La Grange d'Espanan**, capitaine commandant, abandonne en 1791,
- **M. de Sévin de Saint-Gervais-du-Perron**, sous-lieutenant, abandonne puis démissionne en 1791,
- **M. Vatrion d'Audremont**, lieutenant en second, démissionne en 1791,
- **M. de Voisin du Vernay**, capitaine commandant, démissionne en 1793.

b. Le loyalisme externe contre-révolutionnaire

L'officier qui veut résister (résilience ⁶⁹⁶) à ces changements sociétaux brutaux, et qui le peut financièrement (s'il n'est pas chargé de famille ou s'il a déjà pu mettre en sécurité celle-ci), peut partir (loyalisme externe : émigration militaire hors du royaume), et est vivement incité à le faire par les princes émigrés (sous peine de **déshonneur** auprès de sa classe sociale, voire de sa famille).

Afin de faciliter les départs, les princes proposeront aux officiers de recréer aux frontières du royaume des doublons des groupes régimentaires originels (*groupe intermédiaire*-le régiment) afin de n'être pas perdus, soit la formation de *compagnies miroirs*. Le régiment d'Agénois-infanterie *officiel* aura ainsi comme doublon *non officiel* (et contre-révolutionnaire), hors du royaume de France, la Compagnie des officiers du régiment d'Agénois-infanterie.

Les officiers (qui étaient en service actif en 1789) qui ont émigrés pour combattre depuis l'extérieur sont :

- **M. Ague de La Voûte**, lieutenant en premier, émigré,
- **M. d'Asnières de La Chataigneraie**, capitaine en premier, émigré,
- **M. de Beaumont d'Autichamp**, maréchal de camp, émigré,
- **M. Bedeau de Launay**, lieutenant en premier, émigré,
- **M. Brossier de Bessenay**, sous-lieutenant, émigré,
- **M. de Bruges**, adjudant major, émigré,
- **M. de Castelneau de Tursan**, grade inconnu, émigré,
- **M. de Coquet de La Roche**, capitaine en second, émigré,
- **M. Drouilhet de Sigalas**, capitaine commandant, émigré,
- **M. de Fabars**, capitaine commandant, émigré,
- **M. de Gineste de Najac (C.)**, capitaine commandant, émigré,
- **M. Grenier de Cauville**, capitaine commandant, émigré,
- **M. d'Houdetot de Colomby**, capitaine commandant, émigré,
- **M. de Kermarec de Traurout (L-J-E.)**, capitaine commandant, émigré,
- **M. de Kermarec de Traurout (M-C-P.)**, capitaine en second, émigré,
- **M. de La Coussaye de La Grange-Dunac**, capitaine en second, émigré,
- **M. de La Croix de Chevières**, capitaine en second, émigré,
- **M. de La Fitte de Montagut**, adjudant major, émigré,
- **M. de La Landelle de Coüetcastel**, capitaine en second, émigré,
- **M. du Lau d'Allemans**, maréchal de camp, émigré,
- **M. Le Prestre de Vauban**, maréchal de camp, émigré,
- **M. Le Sage**, lieutenant en premier, émigré,
- **M. de Lustrac**, lieutenant colonel, émigré,
- **M. de Maillart de Landreville**, lieutenant en second, émigré,
- **M. de Mauraige de Wéry**, capitaine en second, émigré,

⁶⁹⁶ En psychologie, ce mot désigne la capacité à vivre, à réussir, à se développer en dépit de l'adversité.

- **M. de Parfouru de Jouveaux**, capitaine en second, émigré,
- **M. de Pignol de Rocreuse**, capitaine en second, émigré,
- **M. Pocquet de Livonnière**, lieutenant en second, émigré,
- **M. de Pujol de Labatut**, lieutenant en premier, émigré,
- **M. de Rayne de Cantis**, capitaine commandant, émigré,
- **M. Rouilhan de Montaut**, lieutenant en second, émigré,
- **M. Santis de La Grange d'Espanan**, capitaine commandant, émigré,
- **M. de Sévin de Saint-Gervais-du-Perron**, sous-lieutenant, émigré,
- **M. Vatrín d'Audremont**, lieutenant en second, émigré.

L'officier noble est écartelé entre un gouvernement constitutionnel de type révolutionnaire (toujours dirigé par un roi légitime auquel il doit normalement une obéissance absolue, notamment via l'ordre royal et militaire de Saint-Louis) et une entité militaire provisoire contre-révolutionnaire dirigée par les propres frères du souverain, mais qui revendique une légitimité royale et une liberté de conscience qui n'existe plus dans les frontières de la France.

Un roi *faible*, et donc un chef de guerre faible, devient ainsi involontairement le perturbateur sociétal et le destructeur de sa propre armée (*groupe global*-caste guerrière, dont il est le chef) et de son propre groupe ethnique (sous groupe-nobles subordonné au 1^{er} *grand groupe élémentaire*-officiers) :

Le général est le rempart de l'Etat ; si celui-ci est solide, le pays est puissant, sinon il est chancelant. Un souverain peut être une cause de troubles pour l'armée de trois façons :

- *il entrave les opérations militaires quand il commande des manœuvres d'avance et de recul impraticables ;*
- *il trouble l'esprit des officiers quand il cherche à intervenir dans l'administration des trois armes alors qu'il en ignore tout ;*
- *il sème la défiance chez les hommes en cherchant à s'immiscer dans la distribution des responsabilités alors qu'il ne connaît rien à l'exercice du commandement.*

Un pays dont l'armée est désemparée et traverse une crise de confiance sera victime de tentatives de subversion de la part de ses rivaux. C'est ce que j'appelle créer le désordre dans ses rangs pour offrir la victoire à l'ennemi ⁶⁹⁷.

c. Le loyalisme interne contre-révolutionnaire

L'officier contre-révolutionnaire qui décide de rester, peut le faire par conviction personnelle sans combattre, à l'instar de **M. de Soyres de La Barde**, ex-major provincial, qui refusa de partir. Il explique son geste dans un Mémoire remis en 1834 (extrait) :

A Saint-André(-de-)Cubzac (Gironde). Le 29 juin 1834.

... N'ayant pas partagé l'opinion de ceux qui espéroient par leur rassemblement en pays étrangers arrêter les manœuvres des factieux, fortement persuadé au contraire que c'étoit faciliter leurs manœuvres, ...

Soyres ⁶⁹⁸.

⁶⁹⁷ J. Lévi, *Sun Tzu, L'Art de la guerre*, op. cit., p.59-61.

⁶⁹⁸ SHD/GR/2Ye/3832.

L'officier contre-révolutionnaire qui décide de rester, peut le faire par conviction personnelle en combattant depuis l'intérieur, c'est le cas de 7 officiers (hors Expédition de Quiberon) :

- **M. Ague de La Voute**, Armée catholique et royale d'Anjou et du haut-Poitou, chasseurs vendéens,
- **M. de Kermarec de Traurout (L-J-E.)**, Conjuration bretonne de La Rouërie,
- **M. de Kermarec de Traurout (M-C-P.)**, Conjuration bretonne de La Rouërie,
- **M. de La Landelle de Coüetcastel**, Armée catholique et royale de Bretagne, armée des chouans,
- **M. de Lantivy de Talhoüet**, Armée catholique et royale de Bretagne, armée des chouans,
- **M. Le Prestre de Vauban**, Armée catholique et royale de Bretagne, armée des chouans,
- **M. de Pignol de Rocreuse**, Légion catholique et royale des Pyrénées (à l'origine d'un mouvement interne de guérillas en région Centre Val de Loire).

Un officier contre-révolutionnaire peut également *choisir* de rester sur ordres : ordres secrets des frères du roi (le comte de Provence et/ou le comte d'Artois), voire du roi lui-même (!). **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)** restera ainsi le plus longtemps possible en poste à Strasbourg (jusqu'au 13 mai 1792), à proximité de la frontière, et ce sur instructions secrètes du comte de Provence, frère du roi :

Cependant j'avais de fortes raisons pour rester le plus tard possible au poste qui m'avait été confié. (...) Il faut pourtant vous dire que mon séjour prolongé à Strasbourg inquiétait mes amis de l'autre côté du Rhin ; on trouvait que je tardais beaucoup à paraître. Pour stimuler les retardataires, les faire arriver, on leur envoyait une quenouille ⁽⁶⁹⁹⁾ en signe de reproche ; je reçus la mienne : elle était superbe et même garnie de lin tout prêt à être filé.

(...)

Je me disais souvent qu'il fallait enfin me décider à rejoindre les princes, et que j'avais rempli mes instructions secrètes. Je ne pouvais rester plus longtemps à mon poste sans passer, aux yeux de tous, comme un des soutiens de la révolution déchaînée, mais d'un autre côté il me répugnait de gagner furtivement Coblenz, étant investi d'un commandement. Je pris alors la résolution soudaine de me rendre à Paris, et de remettre ma démission au ministre. Arrivé dans la capitale, je donnai ma démission qui fut acceptée, et j'avisai un moyen de quitter la France ⁷⁰⁰.

On demande ainsi à certains officiers de jouer les espions :

Il existe cinq sortes d'agents : les agents indigènes, les agents intérieurs, les agents retournés, les agents sacrifiés, les agents préservés. Lorsque ces cinq sortes d'espions sont simultanément à l'œuvre sans éveiller les soupçons, le souverain a tissé un réseau magique, lequel constitue le plus précieux de ses trésors. (...) Dans une armée, personne n'entretient des rapports aussi intimes avec le commandement que les espions ⁷⁰¹.

d. Le stoïcisme et/ou « l'apathie » : une résistance passive ?

⁶⁹⁹ Symbole à l'époque de lâcheté et de manque de virilité pour un homme, in : www.larousse.fr

⁷⁰⁰ P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil...*, op. cit., p.55, 59.

⁷⁰¹ J. Lévi, *Sun Tzu, L'Art de la guerre*, op. cit., p.89-90.

A l'inverse, un officier (noble ou roturier) peut *refuser* de s'engager ou peut *éviter* de prendre part à une situation politique et militaire conflictuelle, pouvant être (peut-être ?) perturbante pour lui intellectuellement, en effectuant une *retraite* chez lui (on parlera alors de stoïcisme et/ou « d'apathie »). Ce sont les cas rares des départs volontaires à la retraite (sans prise d'armes ultérieure connue, pour ou contre la Révolution). Il est très difficile de dire (selon les documents consultés) si cette retraite peut être assimilée soit à un exemple de comportement dénotant une *résistance passive* ou étant la marque d'une certaine neutralité (idéologique).

Les officiers (qui étaient toujours actifs en 1789) concernés sont :

- **M. d'Augustin de Bourguisson**, en retraite en 1794 sur le grade de lieutenant-colonel,
- **M. François Caire**, en retraite en 1793,
- **M. Michel Le Houx**, en retraite en 1792 sur le grade de capitaine en second,
- **M. Philippe Séguier de Terson**, en retraite en 1792 sur le grade de major.

e. Le carriérisme et/ou l'opportunisme

L'officier de fortune reste généralement dans le royaume et n'émigre pas, peut-être par carriérisme, la tournure des événements pouvant sembler-t-il lui être favorable (choix stratégique mais incertain au regard de l'évolution rapide et changeante des événements) et profitable (avancement) et/ou par idéologie. 2 personnages semblent représentatifs de ce choix stratégique :

- **M. Mousin** qui évoluera entre 1790 et 1793 par l'hôtel des Invalides, le 4^e bataillon de Paris, la 108^e demi-brigade et l'armée de Moselle, passera de capitaine en second à général de division,
- **M. Prévost** qui évoluera entre 1791 et 1794 par l'armée des Pyrénées-Orientales et la place de Narbonne, passera de lieutenant en second au 16^e régiment d'infanterie à général de brigade.

Par une lettre, datée du 12 Messidor de l'An VI (30 juin 1798) et adressée au Directoire et demandant le versement d'une pension militaire, le général **Mousin** rappelle son cursus militaire et la façon dont il avait fait disparaître stratégiquement (mais aussi peut-être par réelle sincérité idéologique) les traces de son ancienne vie de militaire liée à l'Ancien Régime :

Demande de secours alimentaires et provisoires sur une pension de 10 000 f.

*Mousin, ex-général de division.
N°1047.*

Aux citoyens composant le Directoire exécutif.

Citoyens Directeurs,

Barthélémi-François Mousin, après de nombreuses campagnes dans les deux mondes, avec près de cinquante ans de service, étoit retiré à l'hôtel national des Invalides, où

il a commandé une compagnie de vétérans, lorsqu'éclata la guerre terrible et glorieuse de la Liberté contre la tyrannie... (nota : il a disparu des registres dès 1790) La patrie est déclarée en danger... Mousin recueille les longues et pénibles épargnes de toute sa vie, s'équipe à ses frais, fait disparaître les marques distinctives de son grade et de son ancienneté de service, s' enrôle comme simple volontaire, et va commencer une nouvelle carrière militaire avec les frères d'armes du 4^e bataillon de Paris.

C'est dans ce corps qu'il passe une seconde fois par tous les grades subalternes, et c'est en face de l'ennemi, dans la ci-devant Champagne, que ses camarades le nomment commandant du bataillon. Il doit un compte avantageux que rendirent de sa conduite au Comité de Salut Public, les députés en mission à l'armée de Rhin et Moselle, sa nomination successive aux grades de général de brigade et de division, qu'il conserva jusqu'au 15 Thermidor An 3, qu'il fut réformé.

Mousin revient à Paris solliciter son brevet de pension ; il rentre dans la classe des citoyens, se retire dans une petite habitation champêtre au loyer de 180 f. par an ; il en cultive le jardin de ses propres mains, et ce travail devint la première ressource de son existence.

Au 13 Vendémiaire, la représentation nationale est menacée. Mousin redevient encore simple soldat : il se range parmi les grenadiers de la Convention nationale, et il retourne avec une blessure honorable reprendre la vie retirée et laborieuse (le pétitionnaire joint ici le certificat du général Buonaparte).

Depuis vingt-six mois, Mousin n'a rien touché du trésor public sur sa pension fixée à 10 000 fr, et réduite provisoirement à 3 000. Il s'est retiré de l'armée les mains pures, après y avoir vécu dans les moments difficiles, du fruit de ses épargnes, il n'a subsisté, depuis, que du produit de la vente de ses effets, de ses meubles les plus précieux et les plus indispensables ; il est dans un âge avancé ; il est infirme ; il est seul dans une maison isolée, ouverte à tous les vents, il touche au dernière période de la détresse... Il n'a jamais été importun, il a connu les besoins pressants du service actif, et il a attendu qu'il n'eût plus de ressources pour solliciter des secours... il a conservé la fierté militaire et républicaine ; il a repoussé avec dédain jusqu'à la commisération hypocrite des royalistes..., il a le même amour pour la patrie, la même confiance dans un gouvernement républicain pour lesquels il est encore prêt à sacrifier ses derniers amours d'existence.

Il vous prie Citoyens Directeurs de le classer ou faire classer sans délai dans l'Etat de réforme, et comme général de division réformé, pour qu'il lui soit payé par mois et provisoirement la somme de 333 fr. 33 cent. (4 000 f. par an), comme il a été accordé à plusieurs autres.

Salut et respect. MOUSIN.

Paris, 12 Messidor, An 6^e. de la République française une et indivisible⁷⁰².

⁷⁰² SHD/GR/7Yd/143.

L'officier noble peut aussi être opportuniste. Certains officiers nobles sont ainsi *passés* du côté révolutionnaire (ou sont restés tout simplement à leur poste)⁷⁰³ et ce, pour plusieurs raisons : par idéologie cognitive (même croyance) ; ils peuvent considérer qu'il faut un nouveau régime fort pour réparer le désordre social ambiant ; ils espèrent assurer plus fortement leur légitimité de commandement vis-à-vis des soldats (*Si les officiers se disaient loyaux envers la révolution ils étaient reconnus comme supérieurs légitimes et les soldats redevenaient loyaux*⁷⁰⁴), et espèrent sans doute sauver leur vie (et/ou protéger la vie de membres de leur famille) et leur patrimoine mobilier et immobilier. Ils peuvent également espérer (hypothétiquement) des grades plus facilement accessibles du fait même du désencadrement général et des vides occasionnés.

Sur 28 officiers non émigrés, 20 resteront attachés au 16^e régiment d'infanterie (alias Agénois), et ne seront jamais mutés. Cependant il faut observer que sur ces 20 officiers, on décompte par la suite des abandons, des démissions, des arrestations, des disparitions, des retraites, et des décès (dont une exécution : guillotine) et ce autant pour des nobles que pour des roturiers. On ignore globalement si ces 20 officiers sont restés au sein de l'armée *régulière-révolutionnaire* par opportunisme ou non (?).

Les 20 officiers non émigrés restés attachés (sans mutations postérieures) au 16^e régiment d'infanterie (qui étaient actifs en 1789) sont :

Nobles :

- **M. d'Augustin de Bourguisson**, à la retraite en 1794 sur le grade de lieutenant-colonel,
- **M. du Bouzet de Caussens**, qui abandonne en 1790, sur le grade de lieutenant en premier,
- **M. Durand de Carabelles**, qui abandonne en 1793 sur le grade de capitaine commandant,
- **M. de Gineste de Najac**, démissionnaire en 1791, sur le grade de lieutenant en premier

Indéterminés (mais plutôt assimilés à la Noblesse) :

- **M. de Barroussel de Fonfrede**, qui abandonne en 1793 sur le grade de capitaine commandant,
- **M. de Bordenave**, lieutenant-colonel, qui disparaît postérieurement à l'année 1795,
- **M. de Caumont de Cauville**, décédé en 1792 sur le grade de capitaine commandant,
- **M. du Chassaing de Ratevout**, qui abandonne en 1790 sur le grade de sous-lieutenant,
- **M. de Grégoire de Saint-Sauveur**, qui disparaît en 1792 sur le grade de capitaine en second,
- **M. d'Imbert du Barry**, décédé en 1793, sur le grade de lieutenant colonel,
- **M. d'Imbert (F-G.)**, qui abandonne en 1794, sur le grade de capitaine commandant,
- **M. Le Coq de Lecotay**, arrêté en 1794, sur le grade de capitaine commandant,
- **M. de Seignan de Sere**, décédé en 1792, sur le grade de capitaine en second,

⁷⁰³ F. Coste, *Analyse du système de valeurs militaires et des caractères conservateurs des armées*, op. cit., p.100.

⁷⁰⁴ M. Ferro, *Le soldat russe en 1917. Indiscipline, pacifisme, patriotisme et révolution*, in : *Annales : Economies, Sociétés, Civilisations*, 26^e année, n°1, revue bimestrielle publiée avec l'aide du CNRS, Paris, Ed. Armand Colin, janvier-février 1971, p.17.

- **M. de Vézien des Ombrages**, qui disparaît en 1793, sur le grade de capitaine en second,

Roturiers :

- **M. Berruet**, démissionnaire en 1792 sur le grade de capitaine en second,
- **M. Caire**, à la retraite en 1793 sur le grade de capitaine commandant,
- **M. Le Houx**, à la retraite en 1792, sur le grade de capitaine en second,
- **M. Séguier de Terson**, à la retraite en 1792, sur le grade de lieutenant-colonel,
- **M. Vincent**, décédé en 1793, sur le grade de capitaine en second,
- **M. Warmé de Janville**, exécuté en 1794, sur le grade de capitaine commandant.

On constate que sur ces 20 officiers on compte 6 officiers de fortune.

Les officiers-plantateurs sont un exemple particulier d'opportunisme révolutionnaire et contre-révolutionnaire à la fois (ambivalent). Pour des intérêts fonciers et économiques insulaires importants, ils peuvent tantôt être d'un côté, tantôt être de l'autre. Ainsi, dans le cadre d'opérations de pacification aux Antilles, le 1^{er} août 1790 et le 1^{er} novembre 1791, 14 officiers *volontaires* du régiment d'Agénois puis du 16^e régiment d'infanterie (2^e bataillon) étaient embarqués. Sur ces 14 officiers, 8 avaient des intérêts financiers et fonciers importants en jeu à Saint-Domingue (plantations, cafétérias, sucreries, terrains...) :

- **M. de Barroussel de Fonfrède**, lieutenant en premier (propriétaire de plantations à Saint-Domingue),
- **M. de Bordenave**, lieutenant en premier (propriétaire d'une cafétéria à Saint-Domingue),
- **M. de Bruges**, capitaine commandant (propriétaire de plantations à Saint-Domingue),
- **M. de Caumont de Cauville**, capitaine commandant (ayant des intérêts fonciers à Saint-Domingue),
- **M. Durand de Carabelles (J.-C.)**, lieutenant en premier,
- **M. de Fabars**, lieutenant en premier,
- **M. de Grégoire de Saint-Sauveur**, capitaine en second (ayant des intérêts fonciers à Saint-Domingue),
- **M. d'Imbert du Barry**, capitaine commandant,
- **M. de Léaumont de Castille**, lieutenant en second (propriétaire d'une plantation à Saint-Domingue),
- **M. de La Croix de Chevrières**, lieutenant en premier puis capitaine en second (ayant des intérêts fonciers à Saint-Domingue),
- **M. de Seignan de Sere**, lieutenant en second,
- **M. Vatin d'Audremont**, lieutenant en second,
- **M. de Vézien des Ombrages**, sous-lieutenant (propriétaire d'une cafétéria à Saint-Domingue),
- **M. de Voisin du Vernay**, capitaine commandant.

Du côté contre-révolutionnaire, de 1793 à 1798, sur le Théâtre d'opérations américain (Antilles-West Indies), 6 officiers se porteront également *volontaires* pour intégrer l'armée britannique basée à Saint-Domingue (Corps coloniaux, Chasseurs britanniques, conseillers militaires), dont 4 pour défendre des intérêts fonciers locaux et régionaux, tel **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)**, qui en 1794 demanda une audience particulière au premier ministre Pitt, à Londres, avec l'accord de Monsieur :

Introduit au bout de quelques minutes, j'entrai chez M. Pitt, qui se leva poliment, vint au-devant de moi, en m'adressant ces paroles :

(M. Pitt) : *A quoi, monsieur le vicomte, puis-je vous être bon ?*

(**M. du Lau d'Allemans**) : *Je lui répondis aussitôt : Je sais que le gouvernement de Sa Majesté britannique prépare une expédition considérable pour s'emparer de Saint-Domingue, afin de soustraire cette île importante à la fureur, à la dévastation des nègres insurgés. Je l'ai habitée pendant plusieurs années ; j'y possède d'assez grandes propriétés, et peut-être y serais-je utile dans ces circonstances. Mon projet est d'y arriver en même temps que l'expédition*⁷⁰⁵.

Les 6 officiers recensés (dont **MM. de Bruges** et **de Fabars** que nous avons déjà vu précédemment) sont :

- **M. de Bruges**, Chasseurs britanniques de Saint-Domingue (ayant des plantations à Saint-Domingue),
- **M. de Coquet de La Roche**, Royal Foreigners Regiment puis 57th Regiment of Foot (ayant des plantations à la Grenade),
- **M. de Fabars**, Chasseurs britanniques de Saint-Domingue,
- **M. de Lafitte de Montagut**, Corps coloniaux de Saint-Domingue (ayant des intérêts fonciers à Saint-Domingue),
- **M. du Lau d'Allemans**, conseiller politique et militaire pour les Britanniques à Saint-Domingue (ayant des plantations à Saint-Domingue),
- **M. de Mauraige de Wéry**, Royal Foreigners Regiment puis 60th Regiment of Foot.

D'autres officiers-plantateurs se retrouveront aux Antilles pour défendre leurs intérêts fonciers et économiques tout en respectant une certaine *neutralité militaire*, tels :

- **M. d'Asnières de La Chataigneraie** (ayant des plantations à la Martinique),
- **M. du Buq de Marcussy** (ayant des plantations à la Guadeloupe),
- **M. Pocquet de Puyléry de Saint-Sauveur** (ayant des plantations à la Martinique),
- **M. Vedel de La Mothe** (ayant des plantations à Saint-Domingue).

Une fois de plus, il est très difficile objectivement de déterminer quel officier fut véritablement carriériste et/ou opportuniste chez les émigrés et les non-émigrés. Le manque criant de témoignages dans les archives compulsées empêche d'avoir une vision claire de la situation (!). Pour les officiers-plantateurs, l'opportuniste est toutefois nettement évident, et en ce qui concerne les officiers émigrés, il ne faut pas oublier que certains ont émigré en pensant certainement que les armées coalisées allaient écraser rapidement les troupes révolutionnaires désorganisées et qu'il fallait mieux céder (stratégiquement) aux appels insistants des quenouilles provenant de leur classe sociale, que de subir une exclusion de celle-ci en cas de victoire.

f. L'entropie et l'écho temporel troublant avec la Révolution russe de 1917

Il est possible (même si cela peut sembler anachronique) d'établir un parallèle troublant entre ce processus de désagrégation (entropie⁷⁰⁶) du corps des officiers militaires et des nobles de

⁷⁰⁵ P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil...*, op. cit., p.102.

⁷⁰⁶ L'entropie représente la dégradation, le chaos, le désordre et l'incertitude : tout se dégrade, et tend vers un désordre de plus en plus grand.

l'Ancien Régime avec leurs homologues de l'ex-Empire russe (au moment notamment de la Révolution russe de 1917), c'est pourquoi nous avons cité auparavant, et nous citons ci-après, quelques passages d'études d'historiens et de sociologues travaillant sur cette période du début du XXe s. et sur les stratégies de survie développées par ces officiers et ces nobles en périodes de chaos et d'inversion sociétale :

Presque toutes les familles de la noblesse se sont posées la question du départ à l'étranger, et dans plusieurs d'entre elles, les malles ont été faites et refaites plusieurs fois avant de prendre la décision de partir ou de rester. Si certains nobles ont très rapidement pris conscience du fait qu'ils ne pouvaient partir, d'autres ont longtemps hésité, soupesé les risques et les avantages ainsi que les chances de réussite.

L'unique groupe de la noblesse à considérer le départ comme quasiment la seule stratégie possible était la haute aristocratie. La vie à l'étranger ne leur était pas inconnue. Ils faisaient des séjours à l'étranger, y détenaient des valeurs mobilières et des biens, y avaient des relations et des amis susceptibles de les aider. Des familles de la noblesse moyenne ont aussi pris le départ, surtout celles qui vivaient à proximité des frontières, qui disposaient de ressources, qui avaient été agressées ou qui avaient vécu des événements tragiques.

Ceux qui ont décidé de rester expliquent qu'ils ne pouvaient pas partir et présentent leur prise de décision comme rationnelle et pragmatique (manque d'argent, d'emploi, d'hommes dans la famille) ; demeurer leur paraissait moins difficile que de partir à l'étranger. Parfois, ils étaient guidés par des raisons affectives ou patriotiques, ou bien encore ils n'avaient pas la possibilité de prendre une décision quelconque. ... Les différents parcours individuels ont ainsi été marqués par les circonstances et doivent aussi beaucoup aux dispositions personnelles et familiales⁷⁰⁷.

Il est également révélateur que pour tenter d'enrayer la déliquescence de l'armée russe, et aider le Gouvernement provisoire russe sis à Pétrograd, le général Maurice Janin, chef de la mission militaire française en Russie durant la Première Guerre mondiale et la guerre civile russe, demanda en 1917 à ses services qu'on lui adresse depuis la France les règlements militaires de l'époque de la Révolution française (!) :

« avec les prescriptions contre les déserteurs ; je me souviens qu'il en est de Hoche, très strictes, et Gouvion-Saint-Cyr parle de la sévérité du service dans l'Armée Rhin-Moselle », ajoute Janin qui voulut savoir une autre fois « combien il y a eu de fusillés dans l'armée française »⁷⁰⁸.

g. La guerre psychologique menée par l'Assemblée nationale

La résultante de cette émigration massive des officiers lors de la Révolution française fut une désorganisation totale de l'armée royale.

⁷⁰⁷ M. de Saint-Martin, S. Tchouikina, *La noblesse russe à l'épreuve de la révolution d'Octobre*, in : *Dossier : Aristocraties européennes et césure de la Grande Guerre*, 20 & 21, *Revue d'Histoire* (anciennement *Vingtième Siècle*, revue d'Histoire), n°99, Paris, Ed. Presses de Sciences Po, 2008/3, p.104-128.

⁷⁰⁸ M. Ferro, *La Révolution de 1917*, Coll. Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité, Paris, Ed. Albin Michel, 1997, p.357, cf. 38^E, *Archives de la Guerre*, Na 6, Carton 4, *Télégrammes chiffrés*.

Ce qu'il est possible toutefois de percevoir en sus, c'est que l'Assemblée nationale tenta (vainement) de freiner et de stopper ces départs lors de 11 tentatives principales, entre le 5 janvier 1790 et le 19 juin 1792, par le biais d'une guerre psychologique⁷⁰⁹ :

- 1^{re} tentative, le 5 janvier 1790, l'Assemblée nationale décréta qu'aucun paiement ne serait fait sans la justification de la résidence en France ou d'une mission du roi en pays étranger,
- 2^e tentative, le 16 juillet 1790, l'Assemblée décréta la suppression des pensions, dons, récompenses, gratifications annuelles, existant au 1^{er} janvier,
- 3^e tentative, le 22 décembre 1790, un décret fut émis contre tous les Français fonctionnaires publics ou recevant des pensions et traitements de l'Etat, qui, absents du royaume, n'auraient pas prêté le serment civique dans le délai d'un mois après la publication de ce décret. Ceux-ci devaient être considérés comme étant de ce fait déchus de leurs grades et emplois et privés de leurs pensions, appointements et traitements,
- 4^e tentative, le 2 mars 1791, un arrêté fut émis tant pour assurer à la nation *l'indemnité qui lui étoit due pour les frais extraordinaires occasionnés par la conduite des émigrés*, que pour *conserver les propriétés des absents et celles de leurs familles*,
- 5^e tentative, le 22 juin 1791, le ministre de l'Intérieur ordonna à tous les départements d'arrêter toutes les personnes sortant du royaume, de même que la sortie d'effets, armes, munitions, espèces d'or et d'argent, chevaux, voitures,
- 6^e tentative, le 9 juillet 1791, un décret enjoignit aux émigrés de rentrer en France sous peine de payer une triple imposition,
- 7^e tentative, le 14 septembre 1791, suite à l'acceptation de la Constitution par le roi, M. du Motier de La Fayette prit l'initiative de proposer l'abolition de toutes les procédures relatives aux événements de la Révolution et à la fuite du roi. Une amnistie générale fut donc proclamée par décret, le même jour *en faveur de tout homme de guerre, prévenu, accusé ou convaincu de délit militaire, à compter du 1^{er} juin 1789*, avec cette réserve seulement que les personnes en cause ne conserveraient aucun droit sur les places qu'elles avaient abandonnées ; en outre le décret relatif aux émigrés était révoqué et conformément à la Constitution, il ne devait plus être apporté d'obstacle *au droit de tout citoyen français de voyager librement dans le royaume et d'en sortir à volonté*,
- 8^e tentative, le 28 septembre 1791, une proclamation royale convia les émigrés à rentrer dans leur patrie en cédant *au vœu public et à l'intérêt national*,
- 9^e tentative, le 14 octobre 1791, le roi Louis XVI demanda une nouvelle fois aux émigrés de revenir en France,
- 10^e tentative, le 8 novembre 1791, l'Assemblée législative prescrivit une loi qui déclarait suspects de conjuration tous les Français sortis du royaume, les rendant, s'ils n'étaient pas rentrés avant le 1^{er} janvier 1792, passibles de mort et de confiscation de leurs biens,
- 11^e tentative, le 19 juin 1792, le roi sanctionna un décret datant de septembre 1791, qui stipulait que les déserteurs, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la promulgation de la loi, bénéficieraient de l'amnistie ; les officiers qui avaient abandonné leurs emplois se trouvaient donc compris dans cette mesure.

⁷⁰⁹ La guerre psychologique étant l'utilisation de techniques psychologiques pour amener l'adversaire à penser qu'il est en position de faiblesse ou qu'il a intérêt à se rendre. C'est la guerre des idées plutôt que par les armes (définition générale de la guerre psychologique).

On gradua les effets psychologiques. On menaça les officiers émigrés, de s'en prendre à eux (ou à leurs proches) financièrement ou physiquement. On asséna également par deux fois l'argument de l'amnistie générale, mais sans résultat (*théorie du bâton et de la carotte* : incitation ou menace, récompense ou punition). Les émigrés se méfiaient des décisions royales, le roi étant pour eux manipulé et entravé, sans conscience réelle de ce qu'il faisait. La victoire de Valmy scellera définitivement le sort de ces combattants émigrés.

5. Les difficultés d'une reformation de groupe

a. Une erreur stratégique de la part de la République : la création d'une Armée émigrée de morts (mort civile) ?

La République nouvellement créée ne pouvait plus se permettre (du moins le pensait-elle sans doute à ce moment-là) de faire revenir en son sein des officiers contre-révolutionnaires. Aussi, le 2 Brumaire de l'An I (23 octobre 1792), un décret renforça-t-il celui du 8 novembre 1791. Il bannissait à perpétuité les émigrés. Il n'y avait plus aucune possibilité légale de rentrer en France pour les officiers émigrés.

Le 8 Germinal de l'An I (28 mars 1793) fut signée une nouvelle loi contre les émigrés qui précisait celle du 2 Brumaire de l'An I. Cette fois-ci, il était spécifié qu'ils étaient condamnés à la mort civile (fiction légale exprimant une peine perpétuelle), c'est-à-dire qu'ils étaient réputés morts (civilement et politiquement) pour la Société, mais non pour la Nature (physiquement en vie) :

Art. 1er. Les émigrés sont bannis à perpétuité du territoire français ; ils sont morts civilement ; leurs biens sont acquis à la République. L'infraction du bannissement prononcé par l'art. 1er sera punie de mort.

Ces officiers émigrés, désemparés, allaient constituer une *armée de morts* (mort civile) et proposer leurs services tels des mercenaires aux puissances étrangères pour combattre la Révolution depuis l'extérieur (auprès d'ennemis séculaires et principalement auprès de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche, de la Russie et de l'Espagne), et/ou de l'intérieur (armées de l'Ouest...) en attendant un moment favorable pour pouvoir rentrer chez eux en France (notamment à partir de la période consulaire). La plupart de ces officiers allaient dorénavant participer activement à des stratégies de contournement ou indirectes (nommées également périphériques), combinant action militaire physique et action psychologique :

*... la manœuvre de contournement consistant à s'emparer politiquement et militairement de théâtres périphériques secondaires pour progressivement isoler et encercler le théâtre principal auquel, parce qu'il est devenu trop solide, on ne peut directement s'attaquer*⁷¹⁰.

A partir de 1793, on comptabilisera 9 officiers (du corpus) se retrouvant dans l'armée de Condé, et 23 dans les régiments contre-révolutionnaires (principalement à la solde britannique) stationnant aux Antilles, en Europe et en Egypte.

⁷¹⁰ F. Géré, *La Guerre psychologique*, Bibliothèque stratégique, Institut de Stratégie comparée, EPHE IV-Sorbonne, Paris, Ed. Fenixx-Economica, 1997, 423p., cf. *Chapitre premier. Situation de l'arme psychologique, I. L'arme psychologique entre guerre et paix.*

Il est troublant de constater que ces officiers résistants furent le plus souvent pourchassés et traqués par d'autres officiers nobles (issus du même sous groupe ethnique) passés (et/ou restés) dans l'armée révolutionnaire/régulière (une part importante des généraux révolutionnaires...). On retrouvera la même situation lors de la Révolution russe du début du XXe s. :

*La lutte contre les ennemis intérieurs... , dégénéra souvent en une sale guerre de pacification. Pour venir à bout de l'ennemi intérieur, des détachements punitifs, commandés souvent par des officiers formés dans des écoles militaires royales et ralliés au nouveau régime à partir du moment où celui-ci leur apparut comme un rempart face au désordre social, utilisèrent les techniques de guerre les plus modernes, expérimentées sur les champs de bataille*⁷¹¹.

*Cette période de chaos s'exprime par l'ambiguïté de certains choix personnels... Face à une situation matérielle de plus en plus difficile, aggravée par des inégalités artificiellement créées, fruits de stratégies politiques, et une crise morale de plus en plus aiguë, les membres de l'institution militaire mettent en place des stratégies de survie et adoptent des comportements nouveaux. ...*⁷¹².

b. Le difficile retour de l'officier émigré : la collaboration et/ou l'attente

On a pu observer qu'une fois de retour en France, aucun officier émigré du corpus étudié ne repassa dans l'armée française régulière (ce n'est donc pas une généralité). Les officiers émigrés amnistiés furent tolérés sur le sol français et utilisés toutefois par le pouvoir consulaire puis impérial à des postes clés, liés principalement à la politique locale (maires, conseillers généraux). Sous le Premier Empire, on ne dénombre que 4 anciens officiers émigrés ayant occupé des postes de maires et/ou de conseillers d'arrondissement.

Les officiers émigrés qui auraient peut-être été tentés par une aventure militaire napoléonienne furent stoppés dans leur élan par l'assassinat du duc d'Enghien, orchestré par l'empereur Napoléon Ier. Ils ne rentrèrent pas en résistance de l'intérieur (du moins pas ouvertement), mais attendirent avec patience et espérance le retour des Bourbons sur le trône de France. Cet assassinat fut considéré comme une grave faute politique et souleva une vague d'indignation en Europe et eut pour effet de détourner les quelques royalistes émigrés qui auraient pu passer au service du premier Consul, à l'instar de **M. du Lau d'Allemans (P-M-J.)** :

C'était encore chez le duc de Valmy (en 1806) que je devais voir Bernadotte pour la dernière fois. Nous dinions tous les trois ensemble ; après avoir quitté la table, Kellermann me dit familièrement et avec abandon :

- (M. Kellermann) : *Pourquoi, mon cher vicomte, ne faites-vous pas comme tant d'autres, ne vous rattachez-vous pas au gouvernement actuel ? Vos anciennes espérances doivent être à présent détruites.*

⁷¹¹ N. Werth, *La société et la guerre ...*, op. cit., p.198.

⁷¹² E. Sieca-Kozłowski, *L'armée russe : stratégies de survie et modalités d'action individuelle et collective en situation de chaos*, in : *Cultures & conflits*, revue n°24-25, Paris, Ed. L'Harmattan, hiver 1996-printemps 1997, p.99-133.

- (M. du Lau d'Allemans) : *Mon cher ami, lui répondis-je, il m'est impossible d'abandonner ainsi les objets de mon culte, les principes de toute ma vie ; j'y resterai fidèle.*
- (M. Kellermann) : *Ami, pensez ce que vous voulez, formez même des désirs pour l'avenir ; mais un homme comme vous se doit à son pays.*

Aussitôt Bernadotte prit la parole et me dit :

- (M. Bernadotte) : *Monsieur le vicomte, si vous le voulez, le duc de Valmy et moi nous nous faisons fort de vous faire employer au moins dans votre ancien grade, peut-être même dans celui de général de division. Vous êtes encore assez jeune pour servir comme officier général, vous avez fait la guerre ; nous connaissons d'ailleurs tous deux votre capacité, ainsi nous sommes presque assurés du succès de nos démarches. Allons, nous autorisez-vous à agir ?*
- (M. du Lau d'Allemans) : *Je ne sais trop vous remercier, mes anciens amis de l'intérêt que vous me portez. (...) Mais je suis lié à mes principes, les promesses faites à mes princes ; et d'ailleurs, excusez ma franchise, je compte sur votre discrétion, je ne me déciderai jamais à prêter serment de fidélité à un homme que j'admire comme grand général, mais qui ordonna froidement la mort du duc d'Enghien*⁷¹³.

Les autres officiers, qui n'avaient pas émigrés et qui pour certains étaient passés dans les armées révolutionnaires puis impériales n'attendaient pas ou plus ce retour des Bourbons. Ils ne l'espéraient peut-être pas et pour certains le redoutaient. Pour la plupart, les Bourbons appartenaient à un ancien monde :

*Si le trône ne fut pas rétabli par la coalition, il ne le fut pas davantage par les royalistes. Des royalistes, y en avait-il encore ? On a peine à se figurer combien ils comptaient peu. Parmi les anciens émigrés, beaucoup, propriétaires de grades dans l'armée ou titulaires de charges de cour, s'étaient absorbés dans l'équipe impériale ; les autres, rentrés sans bruit, vivaient petitement, avec un seul souci, celui de rassembler les débris de leur fortune ; avec une seule ambition, celle de se reposer en une demeure stable, après toutes les hôtelleries de l'exil. Qui se fût enquis des Bourbons ? Les journaux n'en parlaient pas. Depuis plus de vingt ans, ils avaient cessé de régner. De temps en temps, au faubourg Saint-Germain ou dans les châteaux, on évoquait, toutes portes closes, des images tragiques et touchantes : le roi martyr, Marie-Antoinette, le petit Dauphin, Madame royale, seule survivante de la grande catastrophe et maintenant duchesse d'Angoulême. Le plus souvent les souvenirs s'arrêtaient là. Les plus documentés se hasardaient jusqu'à parler du prétendant qu'on appelait tantôt le comte de Provence, tantôt le comte de Lille ; puis, fouillant dans leur mémoire, ils y retrouvaient les noms des princes : Monsieur, comte d'Artois, et ses deux fils, le duc d'Angoulême et le duc de Berry. On savait qu'après de multiples traverses, la famille royale avait trouvé asile en Angleterre. Mais de l'Angleterre ennemie, les courriers étaient rares, en sorte qu'aucune information n'alimentait ou ne mettait à jour les entretiens*⁷¹⁴.

⁷¹³ P.M.J. du Lau d'Allemans, *Le vicomte de Vormeuil...*, op. cit., p.168-170.

⁷¹⁴ P. de La Gorce, *La Restauration, Louis XVIII*, Paris, Ed. Plon (4^e éd.), 1926, p.6-7.

c. L'incompréhension et le décalage social

A la chute de l'Empire napoléonien, le retour des Bourbons ne contenta pas tous les royalistes. Beaucoup furent déçus et surtout des officiers émigrés qui avaient combattu pour ce retour et sous les ordres de ces princes. Certains parmi les plus fidèles, les courtisans les plus assidus furent certes récompensés (grades et pensions d'officiers supérieurs), mais le nouveau régime constitutionnel (Charte de 1814) agrégea la toute jeune noblesse d'Empire à la noblesse d'Ancien Régime au grand désarroi des anciens nobles.

Certains officiers d'Agénois (vétérans américains) survivants, issus de la petite noblesse d'Ancien Régime, la plupart en fin de carrière militaire, voire en fin de vie, eurent du mal à comprendre leur mise à l'écart et le manque de reconnaissance des anciens princes (le comte de Provence et le comte d'Artois) pour eux et pour leurs enfants :

*Les grands se gouvernent par sentiment, âmes oisives sur lesquelles tout fait d'abord une vive impression. Une chose arrive, ils en parlent trop ; bientôt ils en parlent peu ; ensuite n'en parlent plus, et ils n'en parleront plus. Action, conduite, ouvrage, événement, tout est oublié ; ne leur demandez ni correction, ni prévoyance, ni réflexion, ni reconnaissance, ni récompense*⁷¹⁵.

La loi du 10 mars 1818, dite loi Gouvion-Saint-Cyr, ayant trait à la nouvelle organisation du recrutement dans l'armée royale fut pour eux ressentie comme une trahison. Cette loi ne revenait pas aux anciens usages de l'Ancien Régime, où les grades d'officiers étaient réservés en priorité à la noblesse. Les nobles ne pourraient plus rentrer au sein de l'armée directement en tant qu'officiers. Certains virent cela comme la fin véritable de la caste guerrière noble auquel ils s'identifiaient naturellement de génération en génération (filiation guerrière).

Les officiers comme **M. de Mauraige de Wéry** sont tout à fait à l'image de ce décalage entre des personnes qui prirent parti à un moment donné (le choix de la contre-Révolution), luttèrent pour cela (pour lui dans l'environnement anglais où il devait retrouver ses repères) et, quand ils semblèrent être arrivés au but qu'ils s'étaient fixé (le retour d'un roi issu de la dynastie légitime des Bourbons), ce qu'ils avaient fait ne fut pas reconnu (à leurs yeux) à leur juste valeur et ils ne trouvèrent pas forcément de place dans cette nouvelle société. Les officiers émigrés n'avaient sans doute pas tous compris que la société française avait changé, eux étant restés figés dans un schéma de type Ancien Régime. Ainsi, **M. de Mauraige de Wéry** n'obtiendra à son retour officiel en France ni grade dans l'armée française, ni dédommagement financier (il n'obtiendra que l'accord du roi pour rester au service de l'Angleterre). Le 8 décembre 1817, **M. de Mauraige de Wéry** écrivait au comte de Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la Guerre :

Maubeuge, Département du Nord, December 8th 1817.

Monseigneur,

*Le soussigné **Christophe, Philippe, Bernard de Mauraige**, a l'honneur d'exposer à votre Excellence qu'il a servi en France dans le Rég't d'Infanterie d'Agénois jusqu'en l'année 1791 ; qu'il avoit alors le grade de capitaine et*

⁷¹⁵ J. de La Bruyère, *Les caractères. Des grands*, 54 (VI), texte établi par R. Garipon, Paris, Ed. Garnier, 1962.

qu'il avait été décoré de la Croix de St-Louis avant le terme requis pour l'obtenir à cause de ses services au siège de Savannah où il eut la jambe cassée. Il joignit à cette époque le rassemblement qui se fit hors de France et eut l'honneur de servir pour les Princes François ; il ne quitta cette armée que lorsqu'elle fut licenciée, il passa ensuite au service d'Angleterre où il entra en 1796 et le régiment dans lequel il étoit allant aux Indes, il y a toujours servi jusqu'à ce moment (nota : il ne parle étrangement pas de sa participation à la prise des anciennes îles françaises, de la campagne ibérique et sciemment pas de son emploi dans l'armée d'occupation en France). Il a obtenu le grade de major et il désiroit ne pas perdre le fruit (nota : n'ayant pas d'autre choix) de 22 années de service en obtenant de Sa Majesté la permission de continuer de servir en Angleterre (nota : avant de demander un grade dans l'armée française). Il sera néanmoins toujours prêt à rentrer en France lorsqu'il y sera rappelé et prêt à obéir aux ordres de Sa Majesté lorsqu'elle lui plaira requérir des services qui lui seront constamment dévoués. J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.
Ph. de Mauraige⁷¹⁶.

Il écrivit une nouvelle lettre au ministre le 23 décembre 1817, puis n'ayant toujours pas de réponse, une lettre plus pressante en date du 30 décembre 1817 :

Maubeuge, Département du Nord. December 30th 1817.

Monseigneur,

Le soussigné **P.B. de Mauraige** a l'honneur d'exposer à son Excellence qu'en 1791, il étoit capitaine dans le Rég't d'Infanterie d'Agénois, qu'il venoit d'être décoré de la Croix de St-Louis avant le terme requis au siège de Savannah où il eut la jambe cassée. Il abandonna tout espoir d'avancement et de récompense pour ses services passés, il fit le sacrifice de sa fortune pour se rendre auprès des Princes François qui avoient formé un rassemblement sur les frontières de France. Il resta auprès d'eux jusqu'à ce qu'ils leur plus de disperser ce rassemblement et fut alors chercher du service en Angleterre où il a resté jusqu'à ce moment (sic). Il espéroit à son retour en France recouvrir une rente viagère de 1960 livres sur l'Hôtel de Ville de Paris dont il n'a rien touché depuis le 1^{er} juillet 1791, mais il vient de recevoir une lettre du premier commis des Finances, dans laquelle il lui marque qu'il y a déchéance, parce que cette rente n'a pas été inscrite sur le Grand Livre dans les délais prescrits. N'ayant plus aucune ressource, il sollicite la permission de continuer ses services en Angleterre. Il n'en sera pas moins toujours prêt à rentrer en France lorsqu'il y sera rappelé et disposé à obéir aux ordres de Sa Majesté lorsqu'elle lui plaira requérir des services qui lui seront toujours dévoués. J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Ph. de Mauraige⁷¹⁷.

Le 14 janvier 1818, un rapport du ministre de la Guerre fut adressé directement au roi :

⁷¹⁶ AN, BB/11/154/A, dossier n°372 B 4, de Mauraige, année 1818.

⁷¹⁷ Ibid.

Rapport au roi, Ministère de la Guerre, 1^{ère} division, Anciens officiers.

Sire,

*Monsieur de Mauraige (Christophe, Philippe, Bernard), officier émigré, en ce moment major au service d'Angleterre, sollicite l'autorisation de rester au service de cette puissance. M. de Mauraige est au service d'Angleterre depuis 1796. La difficulté d'employer cet officier dans l'armée française (nota : suite aux tensions des autorités françaises avec les anciennes puissances coalisées et à l'armée d'occupation) m'engage à prier votre Majesté de lui accorder l'autorisation demandée. Signé : Gouvion St-Cyr. Ministre secrétaire d'Etat de la Guerre*⁷¹⁸.

Les ex-officiers d'Agénois, vétérans de la guerre d'Indépendance américaine, qui n'avaient pas la chance d'être proche de la cour royale lors de la Restauration et qui étaient éloignés des intrigues liées à ce *jeu du trône*, ne constituaient plus qu'une minorité d'individualités poursuivant une destinée personnelle souvent incomprise et certainement inassouvie, et appartenant à un monde qui n'existait plus. Pour ceux qui étaient restés proches du pouvoir (officiers supérieurs), ils seront écartés lors de l'accession au trône du roi Louis-Philippe Ier d'Orléans, ce dernier consacrant la substitution de l'élite noble par l'élite bourgeoise.

⁷¹⁸ *Ibid.*

CONCLUSION

La guerre d'Indépendance américaine a créé entre les officiers et les soldats (entre le sommet et la base, *grands groupes élémentaires*) une cohésion-unicité (un esprit de groupe via le *groupe intermédiaire*-le régiment), due également aux évolutions structurelles de l'armée royale (*groupe global*) avant cette guerre.

Lors du retour des troupes en métropole cette cohésion-unicité ne s'est pas maintenue, d'autant plus que l'évolution des mentalités, par suite de la propagation des idées nouvelles (*des Lumières* et non pas apparemment des idées des *Insurgents*, sauf pour les officiers supérieurs), se trouvait stoppée par des retours en arrière (par réaction et repli de classe) demandés par la Noblesse de Cour lors de la restructuration de l'armée (*Edit de Ségur...*).

Cet effet de désagrégation s'est vu renforcé au fur et à mesure de l'évolution de la Révolution française, certains officiers pro ou contre-révolutionnaires ne s'y retrouvant pas (mutations sociales et militaires importantes), le déroulement (et l'accélération) des événements les amenant à prendre position (évolution comportementale) lorsque certaines de leurs convictions n'étaient plus respectées (loyalisme, stoïcisme-apathie, opportunisme...). Il est à remarquer que cet état de fait (et ces comportements) n'étai(en)t pas spécifique(s) au *groupe élémentaire* des officiers mais qu'il(s) se retrouvai(en)t également dans et pour l'ensemble de la population française.

La situation n'était pas uniforme au moment de la Restauration des Bourbons car ce qui était un *groupe intermédiaire* cohérent (du moins le semblait-il) pendant la guerre d'Indépendance américaine (1778-1783), a été très perturbé entre 1783 et 1791, puis a été brisé et dispersé par la Révolution (non émigration, émigration militaire & armée des princes en 1792 et post 1792 : ces deux choix ayant contribué à la rupture). Le 1er Empire n'a pas réussi à réunir les officiers dispersés sous sa bannière, et la Restauration n'y arrivera pas non plus. Les parcours de ces officiers restent une suite d'individualités poursuivant une destinée personnelle dans une France *restaurée* soumise à un parti politique bourbonien (lié au comte d'Artois, futur Charles X) qui souhaite en réalité se venger et récupérer ce qu'il estime lui être dû.

Il y a donc un esprit de corps, via un *groupe intermédiaire*-le régiment (composé de l'ensemble des *groupes élémentaires* des officiers et des soldats), qui se manifeste dans un système (monarchie) au sein d'un groupe spécifique (*groupe global*-caste guerrière) dans le cadre d'un événement très fort (la guerre d'Indépendance américaine) où les individus se trouvent confrontés à des idées nouvelles, et qui se termine par un système (République) qu'ils ont contribué eux-mêmes à mettre en place, pour revenir en France où un clan (pour simplifier la Noblesse de Cour) cadennasse une nouvelle fois la société, dont l'armée, et cherche à revenir en arrière (réactionnaires).

Il y a un décalage entre ce que ces officiers ont vécu pendant ces années de guerre nord-américaine, ce qu'il s'est passé outre-Atlantique (accélération du brassage social via le fait militaire en théâtre extérieur), et ce qu'il ne s'est pas passé en France entre temps (peu ou pas de brassage social). La Révolution a supprimé des éléments sociaux, religieux et militaires qui, pour la majorité d'entre eux, structuraient leur vie et qui étaient pour eux des repères, une boussole, avec un caractère sacré : la monarchie, le roi, les emblèmes régimentaires, la hiérarchie telle qu'ils la comprenaient... La perte de ces repères fait que chacun (individuellement) cherche à trouver la (sa) route à suivre (et en priorité cherche à protéger sa

famille et son patrimoine économique, qui peut être insulaire) et cela pendant des années et développe pour se faire des stratégies de survie. Besoin d'un chef, d'un guide, l'empereur Napoléon Ier qui émerge de ce chaos et tente d'y mettre un terme, ne pourra pas l'être pour tous ces officiers, notamment par l'affaire du duc d'Enghien.

On retrouve souvent dans l'Histoire cette recherche de guide par des gens perdus, suite à un bouleversement des éléments qui cadraient leur vie. La Restauration remet certes en place le système monarchique rappelant l'Ancien Régime mais les officiers (principalement les anciens émigrés militaires) ne retrouvent pas au travers des souverains Louis XVIII et Charles X, cette figure symbolique *paternelle* à laquelle ils rêvaient et que symbolisait l'ancien roi Louis XVI car celui-ci était dans une continuité d'une Maison séculaire ininterrompue, mais la rupture de presque vingt années avec l'émergence de nouveaux systèmes politiques et sociétaux a été beaucoup trop violente psychologiquement. Et les outrances des ultras lors de la Restauration (qui n'ont pas été forcément à la pointe de la lutte sauf en paroles et à l'étranger) n'ont pas contribué à ramener la paix dans les esprits des Français.

Tout l'environnement sociétal a changé : politique, économique, religieux, militaire. Ces officiers de l'ex régiment d'Agénois sont au moment de la Restauration des personnes en fin de carrière militaire, voire en fin de vie et ils ont du avoir du mal à comprendre leur mise à l'écart et le manque de reconnaissance (pour sincérité réelle ou apparente) de leur engagement quel qu'il soit. Cela sera à la génération suivante (leurs enfants) de tenter de faire le lien entre la Révolution française et la Restauration et de reconstruire la Nation.

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - 21^e de Mars 1815

ANNEXES

Tableaux n°1 à n°36 :

Tabl. n°1. Liste des 122 officiers ayant participé à la guerre d'Indépendance américaine (1778-1783)

Tabl. n°2. Comparaison de la liste des 122 officiers vétérans de G. de Mauraige (2020) avec les listes du ministère des Affaires étrangères (1903) et du dictionnaire de G. Bodinier (2005)

Tabl. n°3. Provenance des officiers et futurs officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1776)

Tabl. n°4. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1777)

Tabl. n°5. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1778)

Tabl. n°6. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1779)

Tabl. n°7. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1780)

Tabl. n°8. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1781)

Tabl. n°9. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1782)

Tabl. n°10. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1783)

Tabl. n°11. Participation des officiers vétérans (américains) d'Agénois aux assemblées de la noblesse (1789)

Tabl. n°12. Affiliation des officiers vétérans (américains, d'Agénois) à un club politique et/ou à un lobby (1789-1790)

Tabl. n°13. Liste récapitulative des officiers (vétérans américains) pourvus de fonctions actives et appartenant au régiment d'Agénois, des officiers pourvus de fonctions actives n'y appartenant plus, des officiers retraités, démissionnaires, ayant abandonné et/ou étant décédés (1783-1789)

Tabl. n°14. Décompte fin 1791, des officiers actifs, issus originellement du régiment d'Agénois, ayant émigré

Tabl. n°15. Décompte fin 1792 des officiers actifs, issus d'Agénois, ayant émigré

Tabl. n°16. Comptabilisation du nombre d'officiers se retrouvant dans la compagnie des officiers d'Agénois-infanterie, division LL.AA.RR – armée des Princes (entre 1791-1792)

Tabl. n°17. Liste des officiers émigrés (du corpus), officiellement de retour sur le territoire français, et de ceux ayant obtenu une amnistie sous le Consulat

Tabl. n°18. Liste des officiers émigrés (du corpus), officiellement de retour sur le territoire français sous la Restauration (Première et Seconde)

Tabl. n°19. Preuves de noblesse présentées : Ecole royale militaire (ERM), Grande-Ecurie, Petite-Ecurie, certificats testimoniaux, certificats pour le service militaire (1776-1783)

Tabl. n°20. Provenance des 122 officiers étudiés, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1776-1783)

Tabl. n°21. Lieu géographique d'origine des officiers : pays, région, département, paroisse

Tabl. n°22. Ascendance paternelle (n+1) : catégorie sociale, fonction, titre nobiliaire

Tabl. n°23. Décès : date, lieu, circonstance

Tabl. n°24. L'âge au décès des officiers

Tabl. n°25. Mariage (date, région), divorce, séparation, nom des épouses

Tabl. n°26. Ascendance paternelle de l'épouse (n+1) : catégorie sociale, fonction, possessions foncières insulaires (plantations) et humaines (esclaves) amenées en dot

Tabl. n°27. Les 14 mariages amenant de riches possessions foncières insulaires et possessions humaines

Tabl. n°28. Nationalité des officiers

Tabl. n°29. Tableau de correspondance : naissance-baptême (par défaut religion catholique, sinon indiquée si protestante)

Tabl. n°30. Franc-maçonnerie, loge, date d'entrée et/ou d'inscription au tableau

Tabl. n°31. Campagnes militaires antérieures à la guerre d'Indépendance américaine : guerre de Succession d'Autriche (1741-1748), guerre de Sept Ans (1756-1763), 2^e guerre de Corse (1755-1769)

Tabl. n°32. Participation aux combats de la guerre d'Indépendance américaine (& mention si blessé, prisonnier ou tué) : siège de Savannah (1779), bataille de la Dominique (1780), siège de Pensacola (1780-1781), bataille navale de La Chesapeake (1781), siège de Yorktown (1781), siège de Gloucester (1781), bataille de Saint-Christophe (1782), bataille navale des Saintes (1782)

Tabl. n°33. Parcours succinct des 71 officiers en service actif (A), entre 1789 et 1846 (date

extrême)

Tabl. n°34. Date de nomination, date effective et grade dans l'o. royal et militaire de Saint-Louis et l'o. impérial et royal de la Légion d'honneur

Tabl. n°35. Date de nomination, date effective et grade dans l'o. impérial et royal de la Légion d'honneur

Tabl. n°36. Société et o. de Cincinnatus : reconnaissance (ancienne ou actuelle) comme membre d'origine (reconnu et décoré à l'origine) ou officier d'origine (reconnu et décoré depuis)

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°1. Liste des 122 officiers ayant participé à la guerre d'Indépendance américaine (1778-1783)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Fiche biobibliographique (Vols.2-3)
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	Fiche 1
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	Fiche 2
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	Fiche 3
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	Fiche 4
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	Fiche 5
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	Fiche 6
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	Fiche 7
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	Fiche 8
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	Fiche 9
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	Fiche 10
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	Fiche 11
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	Fiche 12
BLANDAT	/	Mathieu	Fiche 13
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	Fiche 14
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	Fiche 15
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	Fiche 16
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	Fiche 17
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	Fiche 18
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	Fiche 19
CAIRE	/	François	Fiche 20
CAMPDOMERE (de)	/	Jean-Louis	Fiche 21
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	Fiche 22
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	Fiche 23
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	Fiche 24
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	Fiche 25
CHAUSSEPIED	/	Michel	Fiche 26
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	Fiche 27
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	Fiche 28
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Martin	Fiche 29
DEIDIER	/	Martin	Fiche 30
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	Fiche 31
DERIOT	/	Louis	Fiche 32
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	Fiche 33
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	Fiche 34
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	Fiche 35
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	Fiche 36
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	Fiche 37
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	Fiche 38
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	Fiche 39
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	Fiche 40
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	Fiche 41
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	Fiche 42
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	Fiche 43
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	Fiche 44
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	Fiche 45
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	Fiche 46
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	Fiche 47
GOUZIE	/	Maurice	Fiche 48
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	Fiche 49
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	Fiche 50
HOUDOTOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	Fiche 51
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	Fiche 52
IMBERT (d')	/	François-Gineste	Fiche 53
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	Fiche 54
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	Fiche 55
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	Fiche 56
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	Fiche 57
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	Fiche 58
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	Fiche 59
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	Fiche 60
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	Fiche 61
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie	Fiche 62

		Armand	
LA LANDELLE (de)	<i>de Coüetcastel</i>	François-Marie	Fiche 63
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	Fiche 64
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	Fiche 65
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	Fiche 66
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	Fiche 67
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	Fiche 68
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	Fiche 69
LE HOUX	/	Michel	Fiche 70
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	Fiche 71
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	Fiche 72
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	Fiche 73
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	Fiche 74
LESPEL (de)		Jean-Joseph	Fiche 75
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	Fiche 76
LUSTRAC (de)	/	Jean-Joseph	Fiche 77
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	Fiche 78
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	Fiche 79
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	Fiche 80
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	Fiche 81
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	Fiche 82
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	Fiche 83
MONTLONG (de)	/	Sébastien	Fiche 84
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	Fiche 85
PAIGNON (de)	/	Jacques	Fiche 86
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	Fiche 87
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	Fiche 88
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	Fiche 89
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	Fiche 90
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	Fiche 91
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	Fiche 92
POCQUET	<i>de Puytery de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	Fiche 93
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	Fiche 94
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	Fiche 95
PREVOST	/	Pierre-Dominique	Fiche 96
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	Fiche 97
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	Fiche 98
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	Fiche 99
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	Fiche 100
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	Fiche 101
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	Fiche 102
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	Fiche 103
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	Fiche 104
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	Fiche 105
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	Fiche 106
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houllme</i>	Charles	Fiche 107
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	Fiche 108
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	Fiche 109
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	Fiche 110
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	Fiche 111
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	Fiche 112
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	Fiche 113
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	Fiche 114
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coretterie</i>	Charles-Alexandre	Fiche 115
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	Fiche 116
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	Fiche 117
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	Fiche 118
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	Fiche 119
VINCENT	/	Jean	Fiche 120
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	Fiche 121
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	Fiche 122

Tabl. n°2. Comparaison de la liste des 122 officiers vétérans de G. de Muraige (2020) avec les listes du ministère des Affaires étrangères (1903) et du dictionnaire de G. Bodinier (2005)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Aff. ét, 1903	Bodinier, 2005	Listes 1903-2005	de Muraige, 2020
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	p.271	p.14-15	concordance	concordance
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	p.271	p.26	concordance	concordance
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	p.271	p.30-31	concordance	concordance
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	absent. Note : son frère Nolasque est porté par erreur sur la liste (p.270)	absent	absent	nouveau
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	absent	absent	absent	nouveau
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	p.270	p.217	concordance	concordance
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	absent	p.38	pas de concordance	concordance
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	p.270	p.43	concordance	concordance
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	absent	p.43-44	pas de concordance	concordance
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	absent	absent	absent	nouveau
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	p.270	p.48	concordance	concordance
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	absent	p.52	pas de concordance	concordance
BLANDAT	/	Mathieu	p.271	p.63	concordance	concordance
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	absent	p.71	pas de concordance	concordance
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	p.271	p.155	concordance	concordance
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	p.271	p.78-79	concordance	concordance
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	p.271	p.79-80	concordance	concordance
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	p.271	p.156	concordance	concordance
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	p.271	p.83-84	concordance	concordance
CAIRE	/	François	p.271	p.84	concordance	concordance
CAMPDOMERE (de)	/	Jean-Louis	absent	absent	absent	nouveau
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	absent	absent	absent	nouveau
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	absent	p.91-92	pas de concordance	concordance
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	p.271	p.93	concordance	concordance
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	absent	p.157	pas de concordance	concordance
CHAUSSÉPIED	/	Michel	p.271	p.102	concordance	concordance
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	p.271	p.114	concordance	concordance
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	p.270	p.114-115	concordance	concordance
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	absent	p.123	pas de concordance	concordance
DEIDIER	/	Martin	absent	absent	absent	nouveau
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	absent	absent	absent	nouveau
DERIOT	/	Louis	absent	p.135	pas de concordance	concordance
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	p.271	p.142	concordance	concordance
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	absent	absent	absent	nouveau
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	p.271	p.152	concordance	concordance
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	absent	absent	absent	nouveau
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	absent	absent	absent	nouveau
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	p.270	absent	pas de concordance	concordance
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	p.270	p.170	concordance	concordance

DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	absent	absent	absent	nouveau
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	absent	p.175	pas de concordance	concordance
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	p.271	p.189	concordance	concordance
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	absent	absent	absent	nouveau
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	p.271	p.195	concordance	concordance
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	p.271	absent	pas de concordance	concordance
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	p.271	absent	pas de concordance	concordance
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	absent	absent	absent	nouveau
GOUZIE	/	Maurice	p.271	p.226	concordance	concordance
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	absent	absent	absent	nouveau
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	p.271	p.229	concordance	concordance
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	p.271	p.243	concordance	concordance
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	p.271	p.247	concordance	concordance
IMBERT (d')	/	François-Gineste	p.271	p.247	concordance	concordance
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	p.271	absent	pas de concordance	concordance
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	absent	absent	absent	nouveau
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	p.271	p.257	concordance	concordance
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	absent	p.257	pas de concordance	concordance
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	absent	absent	absent	nouveau
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	p.271	p.264	concordance	concordance
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	p.271	p.264	concordance	concordance
LA CROIX (de)	<i>de Chevrières</i>	Jean-Baptiste	p.271	p.265-266	concordance	concordance
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	p.271	p.268	concordance	concordance
LA LANDELLE (de)	<i>de Coüetcastel</i>	François-Marie	p.271	p.272	concordance	concordance
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	absent	p.280	pas de concordance	concordance
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	absent	absent	absent	nouveau
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	p.270	p.164-165	concordance	concordance
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	absent	absent	absent	nouveau
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	p.271	p.289	concordance	concordance
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	p.271	absent	pas de concordance	concordance
LE HOUX	/	Michel	p.271	p.298-299	concordance	concordance
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	absent	p.300	pas de concordance	concordance
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	absent	p.304	pas de concordance	concordance
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	absent	p.306	pas de concordance	concordance
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	p.271	p.306	concordance	concordance
LESPEDES (de)		Jean-Joseph	p.270	p.307	concordance	concordance
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	absent	p.313	pas de concordance	concordance
LUSTRAC (de)		Jean-Joseph	p.270	p.318	concordance	concordance
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	absent	absent	absent	nouveau
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	p.271	p.325	concordance	concordance
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	p.271	p.335	concordance	concordance
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	p.271	p.336	concordance	concordance
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	absent	absent	absent	nouveau
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	absent	absent	absent	nouveau

MONTLONG (de)	/	Sébastien	p.271	p.343-344	concordance	concordance
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	absent	absent	absent	nouveau
PAIGNON (de)	/	Jacques	absent	p.364	pas de concordance	concordance
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	absent	p.365	pas de concordance	concordance
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	p.271	p.366	concordance	concordance
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	p.270	absent	pas de concordance	concordance
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	p.271	absent	pas de concordance	concordance
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	p.271	p.373	concordance	concordance
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	absent	p.374	pas de concordance	concordance
POCQUET	<i>de Puytery de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	p.271	p.374-375	concordance	concordance
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	p.271	p.378	concordance	concordance
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	p.271	p.380	concordance	concordance
PREVOST	/	Pierre-Dominique	p.271	absent	pas de concordance	concordance
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	p.271	p.382	concordance	concordance
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	absent. Note : Joseph est porté par erreur sur la liste (p.270)	absent	absent	nouveau
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	p.270	p.394	concordance	concordance
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	absent	absent	absent	nouveau
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	absent	absent	absent	nouveau
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	absent	absent	absent	nouveau
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	p.271	p.406	concordance	concordance
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	absent	absent	absent	nouveau
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	absent	absent	absent	nouveau
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	p.270	absent	pas de concordance	concordance
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houlme</i>	Charles	p.270	p.412	concordance	concordance
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	absent	p.414-415	pas de concordance	concordance
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	absent	absent	absent	nouveau
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	absent	absent	absent	nouveau
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	p.270	p.420	concordance	concordance
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	absent	p.422	pas de concordance	concordance
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	absent	absent	absent	nouveau
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	absent	absent	absent	nouveau
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coreterie</i>	Charles-Alexandre	absent	absent	absent	nouveau
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	p.271	absent	pas de concordance	concordance
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	absent	absent	absent	nouveau
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	absent	absent	absent	nouveau
VEZIEN (de)	<i>des Ombres</i>	Marie-Paul-Nicolas	absent	absent	absent	nouveau
VINCENT	/	Jean	absent	absent	absent	nouveau
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	p.271	p.468-469	concordance	concordance
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	absent	p.470	pas de concordance	concordance

Tabl. n°3. Provenance des officiers et futurs officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1776)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Provenance	Date d'entrée	1 ^{er} grade dans Agénois
ASNIERES (d')	<i>de La Chataignerai</i>	Robert-Bernard-François	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	Régiment de Béarn	18/04/1776 (effectif 05/1776)	mestre de camp en second (colonel)
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second
BLANDAT	/	Mathieu	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
CAIRE	/	François	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier
CAMPDOMER E (de)	/	Jean-Louis	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second
CHAUSSEPIE D	/	Michel	Régiment de Béarn	11/06/1776 (effectif 16/06/1776)	adjudant (futur officier)
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier
DEIDIER	/	Martin	aide-major de l'Hôpital de Montpellier	11/06/1776	chirurgien-major
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second
DERIOT	/	Louis	Régiment de Béarn	11/06/1776	porte-drapeau, rang de sous-lieutenant
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier ayant rang de capitaine en second
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	/	11/06/1776	porte-drapeau, rang de sous-lieutenant
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	Régiment Colonel-général-cavalerie	11/11/1776	mestre de camp commandant (colonel) en remplacement de Balbis de Berton de Crillon (Louis-Alexandre-Nolasque-Pierre), mestre de camp commandant du 18/04/1776
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	Régiment de Bourgogne	11/06/1776	major
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine commandant, rang de major
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant

		Anne			
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
GOUZIE	/	Maurice	Régiment de Béarn	11/06/1776	sergent-fourrier (futur officier)
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second, rang de capitaine en second
IMBERT (d')	/	François-Gineste	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
LA CROIX (de)	<i>de Chevrières</i>	Jean-Baptiste	Gendarmes de la Garde	06/06/1776 (effectif 11/06/1776)	cadet-gentilhomme
LA LANDELLE (de)	<i>de Coëtcastel</i>	François-Marie	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	Légion de Lorraine	05/09/1776 (effectif 05/12/1776)	sous-lieutenant
LE HOUX	/	Michel	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier
LESPEDES (de)	/	Jean-Joseph	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second
LUSTRAC (de)	/	Jean-Joseph	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	Régiment de Béarn	11/06/1776 (effectif 10/11/1776)	sous-lieutenant
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	/	02/06/1776, confirmé 06/06/1776 (effectif 11/06/1776)	cadet-gentilhomme
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	Régiment de Béarn	11/06/1776	sergent-fourrier (futur officier)
PAIGNON (de)	/	Jacques	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	Régiment de La Couronne	18/04/1776 (effectif 11/06/1776)	major
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
POCQUET	<i>de Puyler de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
PREVOST	/	Pierre-Dominique	Régiment de Béarn	25/03/1776 (effectif)	maréchal des logis (futur officier)

				11/06/1776)	
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	/	06/06/1776 (effectif 11/06/1776)	cadet-gentilhomme
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houlme</i>	Charles	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	Régiment de Touraine	11/06/1776	lieutenant en premier, rang de capitaine en second
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine commandant
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine commandant
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second
VINCENT	/	Jean	Régiment de Béarn	11/06/1776	sergent-major (futur officier)
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	Régiment de Béarn	18/04/1776	soldat (futur officier)

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°4. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1777)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Provenance	Date d'entrée	1 ^{er} grade dans Agénois
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	/	01/09/1777	cadet-gentilhomme
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	ERM	05/04/1777	cadet-gentilhomme
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	Régiment de Béarn	01/09/1777	quartier-maître-trésorier
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	Régiment de Condé-dragons	25/05/1777	sous-lieutenant
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	/	02/06/1777 (effectif 11/06/1777)	cadet-gentilhomme
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	/	02/06/1777	cadet-gentilhomme
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	/	01/09/1777 (effectif 01/12/1777)	cadet-gentilhomme
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	Régiment de la Guadeloupe	01/09/1777	cadet-gentilhomme
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	/	01/09/1777	cadet-gentilhomme
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	Mousquetaire	28/08/1777	capitaine en second
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	/	23/08/1777 (effectif 01/09/1777)	cadet-gentilhomme
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	/	23/08/1777 (effectif 01/09/1777)	cadet-gentilhomme
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	/	1777	sous-lieutenant
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	Régiment de Béarn	02/06/1777	lieutenant en second
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	/	23/08/1777	volontaire
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	Régiment d'Aunis	01/11/1777	cadet-gentilhomme
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	Gendarmes de la Garde	30/09/1777	volontaire
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	/	01/09/1777 (effectif 18/10/1777)	cadet-gentilhomme
MONTLONG (de)	/	Sébastien	/	1777	volontaire
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	ERM	05/04/1777	cadet-gentilhomme
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	ERM	05/04/1777	cadet-gentilhomme
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	/	23/08/1777 (effectif 01/09/1777)	cadet-gentilhomme
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	Régiment d'Auxerrois	23/08/1777	aumônier
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	/	23/08/1777 (effectif 01/09/1777)	cadet-gentilhomme
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coreterie</i>	Charles-Alexandre	/	01/09/1777	cadet-gentilhomme
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	Régiment de Bourgogne	1777	sous-lieutenant

Tabl. n°5. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1778)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Provenance	Date d'entrée	1 ^{er} grade dans Agénois
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	Régiment de Béarn	01/07/1778	sergent-major
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	Régiment de Condé-dragons	01/03/1778	mestre de camp en second (colonel)
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	Milice de Saint-Domingue	20/11/1778 (effectif 23/12/1778)	cadet-gentilhomme
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	/	01/02/1778	volontaire
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	Régiment de Cambrésis	28/04/1778	major

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°6. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1779)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Provenance	Date d'entrée	1 ^{er} grade dans Agénois
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	Régiment d'Aquitaine	03/10/1779	mestre de camp commandant (colonel)
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	/	09/01/1779	cadet-gentilhomme
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	/	1779	sous-lieutenant
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	/	01/11/1779	cadet-gentilhomme
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	/	09/01/1779	cadet-gentilhomme
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	Régiment de Viennois	1779	lieutenant en premier

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°7. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1780)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Provenance	Date d'entrée	1 ^{er} grade dans Agénois
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	/	15/03/1780	cadet-gentilhomme
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	/	10/05/1780 (effectif 06/06/1780)	cadet-gentilhomme
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	Régiment de Lorraine- infanterie	24/07/1780 (effectif 22/02/1781)	cadet-gentilhomme

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°8. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1781)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Provenance	Date d'entrée	1 ^{er} grade dans Agénois
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	/	01/03/1781	cadet-gentilhomme
CHASSAING (du)	<i>de Ratevoul</i>	Jean	/	01/05/1781	cadet-gentilhomme
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	Régiment de Touraine	05/06/1781 (effectif 08/1781)	major
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	/	29/01/1781	cadet-gentilhomme
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	Régiment de Belsunce-dragons	22/02/1781	cadet-gentilhomme
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	Régiment de Lorraine	14/11/1781	sous-lieutenant

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°9. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1782)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Provenance	Date d'entrée	1 ^{er} grade dans Agénois
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	/	15/11/1782	sous-lieutenant
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	Régiment d'Artois-cavalerie	15/11/1782 (effectif 25/11/1782)	sous-lieutenant
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	/	06/1782	sous-lieutenant
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	Régiment Commissaire-général-cavalerie	15/11/1782	sous-lieutenant
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	/	15/11/1782	sous-lieutenant
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	ERM	15/11/1782	sous-lieutenant
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	/	01/07/1782	sous-lieutenant

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°10. Provenance des officiers, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1783)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Provenance	Date d'entrée	1 ^{er} grade dans Agénois
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	Régiment de Chartres-dragons	01/07/1783	mestre de camp en second
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	Régiment d'Auxerrois	01/07/1783	mestre de camp commandant

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°11. Participation des officiers vétérans (américains) d'Agénois aux assemblées de la noblesse (1789)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Assbl. de la noblesse	Date
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	électeur de l'ordre de la noblesse au baillage principal de la sénéchaussée de Poitou (Anché)	1789
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	électeur de l'ordre de la noblesse de l'Angoumois	1789
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	assiste à l'Assemblée générale des gentilshommes de Touraine. Election des représentants de la noblesse	17/03/1789
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	député de la noblesse du baillage du Beauvaisis. Sera élu député le 04/04/1789. Sera un des 47 députés qui rejoindront le Tiers le 25/06/1789. Siègera à l'Assemblée nationale (04/04/1789-30/09/1791). Deviendra le secrétaire de l'Assemblée nationale (à partir du 27/04/1790). Sera membre du Comité central (fin 1790)	14/03/1789
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	participation indéterminée	/
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	indéterminée	/
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	indéterminée	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	indéterminée	/
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	signe la protestation des gentilshommes bretons	1789
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	indéterminée	/
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	ROTURIER	/
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	indéterminée	/
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	assiste à l'Assemblée générale de la noblesse de Saintonge	1789
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	comparaît à l'Assemblée générale de la noblesse à Lyon	1789
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	indéterminée	/
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	indéterminée	/
CAIRE	/	François	ROTURIER	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	indéterminée	/
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	indéterminée	/
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	indéterminée	/
CHASSAING (du)	<i>de Ratevoul</i>	Jean	indéterminée	/
CHAUSSEPIED	/	Michel	ROTURIER	/
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	indéterminée	/
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	indéterminée	/
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	assiste à l'Assemblée générale de la noblesse d'Anjou	1789
DEIDIER	/	Martin	indéterminée	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	indéterminée	/
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	indéterminée	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-	trop jeune (22 ans)	/

		Gérard		
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	indéterminée	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	assiste avec les gentilshommes de la province d'Agénois à l'Assemblée générale des 3 ordres (sénéchaussée d'Agen)	12/03/1789
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	indéterminée	/
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	comparaît avec la noblesse du Poitou	1789
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	assiste à l'Assemblée générale de la noblesse à Castelnaudary	1789
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	indéterminée	/
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	indéterminée	/
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	indéterminée	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	indéterminée	/
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	indéterminée	/
IMBERT (d')	/	François-Gineste	indéterminée Note : son frère signe le mémoire sur <i>Le droit qu'a la noblesse du Languedoc de nommer ses députés aux états généraux du royaume dans les assemblées convoquées par baillages et sénéchaussées.</i> Diocèse de Lavaur	1789
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	présent avec l'ordre de la noblesse de Bretagne	1789
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	présent avec l'ordre de la noblesse de Bretagne	1789
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	indéterminée	/
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	indéterminée	/
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	indéterminée	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	indéterminée	/
LA LANDELLE (de)	<i>de Couëtcastel</i>	François-Marie	signe la protestation de l'ordre de la noblesse de Bretagne et du comté nantais	1789
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	signe la protestation des gentilshommes bretons, qui se réunirent pour protester contre le mode d'élection des députés de la noblesse aux états généraux (fixé par l'arrêt du Conseil du 03/01/1789)	1789
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	présent à l'Assemblée générale de la noblesse de la sénéchaussée d'Angoulême	16/03/1789
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	comparaît avec la noblesse du baillage de Nemours. Note : son frère Jean-Marie du Lau, archevêque d'Arles, sera député aux états généraux	1789
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	indéterminée	/

LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	indéterminée	/
LE HOUX	/	Michel	ROTURIER	/
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	électeur des députés de la noblesse aux états généraux pour la châtellenie de Châteauneuf (baillage de Mâcon)	1789
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	indéterminée	/
LUSTRAC (de)		Jean-Joseph	indéterminée	/
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	trop jeune (23 ans)	/
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	indéterminée	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	inscrit sur les registres de convocations des gentilshommes du Quesnoy (Hainaut)	1789
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	assiste à l'Assemblée générale de la noblesse de Guyenne	1789
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	ROTURIER	/
PAIGNON (de)	/	Jacques	indéterminée	/
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	prend part à l'élection des députés de la noblesse de l'Aunis pour les états généraux (comparaît à la Rochelle)	1789
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	indéterminée	/
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	indéterminée	/
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	comparaît à l'Assemblée électorale de la noblesse de Touraine à Tours	16/03/1789
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	indéterminée	/
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	présent à l'Assemblée de la noblesse (sénéchaussée d'Anjou)	18/03/1789
POCQUET	<i>de Puyleroy de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	inscrit sur la liste des personnes qui peuvent être convoquées pour faire choix de représentants aux états généraux envoyés par l'Assemblée coloniale	1789
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	indéterminée	/
PREVOST	/	Pierre-Dominique	ROTURIER	/
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	indéterminée	/
RAYNE (de)	<i>de Canis</i>	Maximilien-Raymond	indéterminée	/
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	ROTURIER	/
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	indéterminée	/
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	indéterminée	/
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	assiste à l'Assemblée générale de la noblesse du Maine pour l'élection des députés aux états généraux	1789
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	ROTURIER	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	indéterminée	/
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	ROTURIER	/
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	indéterminée	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	inscrit sur la liste de la noblesse du baillage d'Alençon	1789
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coretterie</i>	Charles-Alexandre	indéterminée	/
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	convoqué à l'Assemblée générale de la noblesse de la	1789

			sénéchaussée de Guyenne (Bordeaux)	
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	vote avec la noblesse du baillage d'Etain. Fait partie des 20 nobles qui signèrent les PV de l'Assemblée des 3 ordres	23/03/1789
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	ROTURIER	/
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	indéterminée	/
VINCENT	/	Jean	ROTURIER	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	indéterminée	/
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	ROTURIER	/

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°12. Affiliation des officiers vétérans (américains, d'Agénois) à un club politique et/ou à un lobby (1789-1790)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Club & Lobby
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	/
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	affilié Club Massiac
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	/
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	affilié Société des amis de la Constitution affilié Société des amis des noirs affilié Club Jacobins affilié Club des Feuillants
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	/
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	/
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	affilié Club Massiac
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	affilié Club Massiac membre du Comité des colonies de l'Assemblée constituante (02/03/1790)
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	/
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	/
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	/
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	affilié Club Massiac
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	/
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	/
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	affilié Club Massiac
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	affilié Club Massiac membre de l'Assemblée coloniale de la Guadeloupe
CAIRE	/	François	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	/
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	/
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	/
CHASSAING (du)	<i>de Ratevoul</i>	Jean	/
CHAUSSÉPIED	/	Michel	/
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	affilié Club Massiac
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	/
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	/
DEIDIER	/	Martin	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	/
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	affilié Club Massiac
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	/
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	/
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	/
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	/
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	/
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	/
IMBERT (d')	/	François-Gineste	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	/

KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	/
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	/
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	/
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	affilié Club Massiac
LA LANDELLE (de)	<i>de Coüetcastel</i>	François-Marie	/
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	/
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	/
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	affilié Club Massiac
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	son père Gabriel-Henry de Leaumont, était un partisan de l'autonomie coloniale : il avait signé (en 1785) un mémoire pour <i>La liberté du Commerce du Sud</i> . En 1789, il fut électeur et membre du Comité provisoire des Cayes : il espérait une députation aux états généraux. Il était un ennemi du Club Massiac
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	/
LE HOUX	/	Michel	/
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	/
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	/
LUSTRAC (de)	/	Jean-Joseph	/
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	/
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	/
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	/
PAIGNON (de)	/	Jacques	/
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	membre du Club des colons de la Rochelle, vice-président de la branche rochelaise du Club Massiac
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	/
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	/
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	/
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	/
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	/
POCQUET	<i>de Puytery de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	affilié Club Massiac
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	/
PREVOST	/	Pierre-Dominique	/
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	/
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	/
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	/
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	/
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	/
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	/
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	/
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	/
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	/
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coretterie</i>	Charles-Alexandre	/
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	/
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	/
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	affilié Club Massiac
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	affilié Club Massiac
VINCENT	/	Jean	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	/
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	/

Tabl. n°13. Liste récapitulative des officiers (vétérans américains) pourvus de fonctions actives et appartenant au régiment d'Agénois, des officiers pourvus de fonctions actives n'y appartenant plus, des officiers retraités, démissionnaires, ayant abandonné et/ou étant décédés (1783-1789)

(A) : Service **Actif**

Nom	Seigneurie	Prénoms	1783	1784	1785	1786	1787	1788	1789
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	Actif	A	A	A	A	A	A
ASNIERES (d')	<i>de La Chataignerai e</i>	Robert-Bernard-François	A	A	A	A	A	A	A
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	A	A	A	A	A	A	A
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	MUTATI ON : Rgt de Bretagne	MUTATI ON : Rgt de Bretagne	MUTATI ON : Rgt de Bretagne	MUTATI ON : Rgt de Bretagne	MUTATI ON : Rgt de Bretagne	MUTATI ON : 2 ^e division des Trois-Evêchés	MUTATI ON : 2 ^e division des Trois-Evêchés
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	MUTATI ON : corps de dragons	MUTATI ON : Rgt Royal-Champagne	MUTATI ON : Rgt Royal-Champagne	MUTATI ON : Rgt Royal-Champagne	MUTATI ON : Rgt Royal-Champagne	MUTATI ON : Rgt Royal-Champagne	MUTATI ON : Rgt Royal-Champagne
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	RETRAIT E, 01/08/1783	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	A	A	A	A	A	A	A
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	MUTATI ON	MUTATI ON	MUTATI ON	MUTATI ON	MUTATI ON	MUTATI ON : brigade d'infanterie de l'intérieur, inspecteur divisionnaire des troupes cantonnées à Tours, Blois, Orléans	MUTATI ON : inspecteur divisionnaire des troupes cantonnées à Tours, Blois, Orléans
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	A	A	A	A	A	A	A
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	A	A	A	A	A	A	A
BLANDAT	/	Mathieu	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	A	A	A	A	A	A	A
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	A	A	A	A	A	A	A
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	A	A	A	A	A	A	MUTATI ON : Rgt de l'Ile-de-France
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	A	A	A	A	A	A	A
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	MUTATI ON : milice de la Guadeloupe	MUTATI ON : milice de la Guadeloupe	MUTATI ON : milice de la Guadeloupe	MUTATI ON : milice de la Guadeloupe	MUTATI ON : milice de la Guadeloupe	MUTATI ON : milice de la Guadeloupe	MUTATI ON : milice de la Guadeloupe

CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
CAIRE	/	François	A	A	A	A	A	A	A
CAMPDOMER E (de)	/	Jean-Louis	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	MUTATI ON : Rgt inconnu	MUTATI ON : Rgt inconnu	MUTATI ON : Rgt inconnu	MUTATI ON : Rgt inconnu	MUTATI ON : Rgt inconnu	MUTATI ON : Rgt inconnu	MUTATI ON : Rgt inconnu
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	RETRAIT E, 01/07/1783	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	A	A	A	A	A	A	A
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	A	A	A	A	A	A	A
CHAUSSEPIED	/	Michel	MUTATI ON : hôtel des Invalides	MUTATI ON : hôtel des Invalides	MUTATI ON : hôtel des Invalides	MUTATI ON : hôtel des Invalides	MUTATI ON : hôtel des Invalides	MUTATI ON : hôtel des Invalides	MUTATI ON : hôtel des Invalides
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	A	A	A	A	A	A	A
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	ABANDON N,13/06/1783	ABANDON N	ABANDON N	ABANDON N	ABANDON N	ABANDON N	ABANDON N
DEIDIER	/	Martin	A	RETRAIT E, 1784	RETRAIT E	RETRAIT E	MUTATI ON : chirurgien-major, hôpital de Basse-Terre, Guadeloupe	MUTATI ON : chirurgien-major, hôpital de Basse-Terre, Guadeloupe	MUTATI ON : chirurgien de l'amirauté à Basse-Terre, Guadeloupe
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
DERIOT	/	Louis	A	A	DECEDE, 1785	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	DECEDE, 04/01/1783	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	A	RETRAIT E, 01/03/1784	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	A	A	A	A	A	A	A
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	DECEDE, après 1783	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	MUTATI ON : Rgt d'Artois-cavalerie	MUTATI ON : Rgt d'Artois-cavalerie	MUTATI ON : Rgt d'Artois-cavalerie	MUTATI ON : réformé	MUTATI ON : Rgt de Berry cavalerie	MUTATI ON : aide de camp du cte de Vioménil, inspecteur des troupes à cheval	MUTATI ON : aide de camp du cte de Vioménil, gouverneur de la Martinique et des Îles du Vent
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	A	A	RETRAIT E, 28/07/1785	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	A	A	A	A	A	A	A
FABARS (de)	/	François-Joseph-	A	A	A	A	A	A	A

		Alexandre							
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	DEMISSI ON, 20/10/178 1	DEMISSI ON	DEMISSI ON	DEMISSI ON	DEMISSI ON	DEMISSI ON	DEMISSI ON
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	A	A	A	A	A	A	A
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	A	A	A	A	A	A	A
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
GOUZIE	/	Maurice	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	A	A	A	A	A	A	A
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	A	A	A	A	A	A	A
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	A	A	A	A	A	A	A
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	A	A	A	A	A	A	A
IMBERT (d')	/	François-Gineste	A	A	A	A	A	A	A
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	A	A	A	A	A	A	A
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	A	A	A	A	A	A	A
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	ABANDON	ABANDON	ABANDON	ABANDON	ABANDON	ABANDON	ABANDON
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	A	A	A	A	A	A	A
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	A	A	A	A	A	A	A
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	A	A	A	A	A	A	A
LA LANDELLE (de)	<i>de Coëtcastel</i>	François-Marie	A	A	A	A	A	A	A
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	MUTATION : Rgt inconnu	MUTATION : Rgt inconnu	MUTATION : Rgt inconnu	MUTATION : Rgt inconnu	MUTATION : Rgt inconnu	MUTATION : Rgt inconnu	MUTATION : Rgt inconnu
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	A	A	SE RETIRE DU SERVICE, 01/08/178 5	SE RETIRE DU SERVICE	SE RETIRE DU SERVICE	SE RETIRE DU SERVICE	SE RETIRE DU SERVICE
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	MUTATION : Rgt de Saintonge	MUTATION : Rgt de Saintonge	MUTATION : Rgt de Saintonge	MUTATION : Rgt de Saintonge	MUTATION : Rgt de Saintonge	MUTATION : Rgt de Saintonge	MUTATION : Rgt de Saintonge
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	A	A	A	A	A	A	A
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	A	A	A	A	A	A	A
LE HOUX	/	Michel	A	A	A	A	A	A	A
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	MUTATION : officier à la solde des Etats-Unis	MUTATION : officier à la solde des Etats-Unis	MUTATION : officier à la solde des Etats-Unis	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-	A	MUTATION : ON :	MUTATION : ON :	MUTATION : ON :	MUTATION : ON :	MUTATION : ON :	MUTATION : ON :

		Joseph		Rgt d'Orléans- infanterie	Rgt d'Orléans- infanterie	Rgt d'Orléans- infanterie	Rgt d'Orléans- infanterie	Rgt d'Orléans- infanterie	Rgt d'Orléans- infanterie
LE SAGE	/	Jean-Pierre- Joseph	A	A	A	A	A	A	A
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
LESPESES (de)	/	Jean-Joseph	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean- Baptiste- Toussaint	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
LUSTRAC (de)	/	Jean-Joseph	A	A	A	A	A	A	A
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude- François- Jacques- Innocent	A	A	A	A	A	A	A
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	A	A	A	DEMISSI ON, 28/02/178 6	DEMISSI ON	DEMISSI ON	DEMISSI ON
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard- Christophe- Philippe	A	A	A	A	A	A	A
MAZELLIER (de)	/	Pierre- Dominique- Marie	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles- Henri- Michel	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	ABANDO N	ABANDO N	ABANDO N	ABANDO N	ABANDO N	ABANDO N	MUTATI ON : Rgt du Roy- infanterie
MONTLONG (de)	/	Sébastien	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
MOUSIN	/	Louis- Bartholomée -François	MUTATI ON : hôtel des Invalides	MUTATI ON : hôtel des Invalides	MUTATI ON : hôtel des Invalides	MUTATI ON : hôtel des Invalides	MUTATI ON : hôtel des Invalides	MUTATI ON : hôtel des Invalides	MUTATI ON : hôtel des Invalides
PAIGNON (de)	/	Jacques	A	RETRAIT E, 03/01/178 4	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles- Pierre	A	A	A	A	A	RETRAIT E, 03/02/178 8	RETRAIT E
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques- Marcel	A	A	A	A	A	A	A
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean- François- Louis	MUTATI ON : lieutenant de roi de la place de St-Malo	MUTATI ON : lieutenant de roi de la place de St-Malo	MUTATI ON : lieutenant de roi de la place de St-Malo	MUTATI ON : lieutenant de roi de la place de St-Malo	MUTATI ON : lieutenant de roi de la place de St-Malo	MUTATI ON : lieutenant de roi de la place de St-Malo	MUTATI ON : lieutenant de roi de la place de St-Malo
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard- Jean-Joseph- Olivier	A	A	A	A	A	A	A
PIOLENC (de)	<i>de Neuf- Etang</i>	Joseph- Louis- Gabriel	A	A	ABANDO N, 24/04/178 5 DEMISSI ON, 17/08/178 5	DEMISSI ON	DEMISSI ON	DEMISSI ON	DEMISSI ON
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin- François	A	A	A	A	A	A	A
POCQUET	<i>de Puytery de Saint- Sauveur</i>	Mathieu- Louis- Claude	A	A	A	A	A	A	A
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre- Christophe	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean- Jacques- Elisabeth	A	A	A	A	A	A	A
PREVOST	/	Pierre-	A	A	A	A	A	A	A

PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Dominique Charles-Emmanuel-Jean-Denis	A	A	A	A	A	A	A
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	MUTATI ON : Rgt Angoulême e-dragons	MUTATI ON : Rgt Angoulême e-dragons	MUTATI ON : Rgt Angoulême e-dragons	MUTATI ON : Rgt Angoulême e-dragons	MUTATI ON : Rgt Angoulême e-dragons	MUTATI ON : Rgt Angoulême e-dragons	MUTATI ON : Rgt Angoulême e-dragons
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	DEMISSI ON	DEMISSI ON	DEMISSI ON	DEMISSI ON	DEMISSI ON	DEMISSI ON	DEMISSI ON
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	DECEDE, 01/07/178 3	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	A	A	A	A	A	A	ABANDON, 01/10/178 9
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	A	A	A	A	A	A	A
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	A	A	INDETER MINE	INDETER MINE	INDETER MINE	INDETER MINE	INDETER MINE
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houlme</i>	Charles	RETRAIT E, 13/06/178 3	RETRAIT E	RETRAIT E	RETRAIT E	DECEDE, 30/09/178 7	DECEDE	DECEDE
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	A	A	A	A	A	A	A
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE	DECEDE
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	A	A	A	A	A	A	A
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	A	A	A	A	A	A	A
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	A	A	A	A	A	A	A
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	A	A	A	DECEDE, 17/04/178 6	DECEDE	DECEDE	DECEDE
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coreterie</i>	Charles-Alexandre	ABANDON	ABANDON	ABANDON	ABANDON	ABANDON	ABANDON	ABANDON
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	A	A	MUTATI ON : Rgt provincial d'artillerie de Grenoble	MUTATI ON : Rgt provincial d'artillerie de Grenoble	MUTATI ON : Rgt provincial d'artillerie de Grenoble	MUTATI ON : Rgt provincial d'artillerie de Grenoble	MUTATI ON : Rgt provincial d'artillerie de Grenoble
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	A	A	A	A	A	A	A
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	MUTATI ON : officier militaire et officier de la maréchaus sée de St-Domingue	MUTATI ON : officier militaire et officier de la maréchaus sée de St-Domingue	MUTATI ON : officier militaire et officier de la maréchaus sée de St-Domingue	MUTATI ON : officier militaire et officier de la maréchaus sée de St-Domingue	MUTATI ON : officier militaire et officier de la maréchaus sée de St-Domingue	MUTATI ON : officier militaire et officier de la maréchaus sée de St-Domingue	MUTATI ON : officier militaire et officier de la maréchaus sée de St-Domingue
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	A	A	A	A	A	A	A
VINCENT	/	Jean	A	A	A	A	A	A	A
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	A	A	A	A	A	A	A
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	A	A	A	A	A	A	A

Tabl. n°14. Décompte fin 1791, des officiers actifs, issus originellement du régiment d'Agénois, ayant émigré

Nom	Seigneurie	Prénoms	Emigration	Abandon	Démission
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	21/10/1791	15/11/1791	/
ASNIERES (d')	<i>de La Chataignerai e</i>	Robert-Bernard-François	ante 21/10/1791	/	15/11/1791
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	1791	/	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	05/1791	/	01/1790
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	10/1791	/	15/11/1791
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	15/10/1791	/	/
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	01/10/1791	15/11/1791	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	10/01/1791	/	/
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	09/11/1791, quelques jours avant sa retraite	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	1791	/	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	11/1791	/	15/11/1791
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	21/10/1791	19/11/1791	01/10/1791
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	16/11/1791	/	15/09/1791
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	11/1791	/	14/01/1792
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	16/11/1791	15/11/1791	/
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	fin 1791	20/08/1790	01/04/1791
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	18/09/1791	/	07/09/1790
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	1791	01/10/1789	15/09/1791
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	fin 1791	01/10/1791	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	08/1791	08/1791	15/09/1791

Tabl. n°15. Décompte fin 1792 des officiers actifs, issus d'Agénois, ayant émigré

Nom	Seigneurie	Prénoms	Emigration	Abandon	Démission
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	22/05/1792	/	22/05/1792
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	1792	/	04/08/1792
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	1792	/	08/12/1791
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	1792	/	12/06/1792
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	08/01/1792	/	15/07/1791
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	08/01/1792	/	06/07/1790
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	01/01/1792	/	31/12/1791
LA CROIX (de)	<i>de Chevrières</i>	Jean-Baptiste	début 1792	15/11/1791 (effectif 01/03/1792)	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	21/05/1792	30/07/1791	/
LA LANDELLE (de)	<i>de Coüetcastel</i>	François-Marie	31/03/1792	/	15/09/1791
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	13/05/1792	/	13/05/1792
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	1792	/	27/06/1791
LUSTRAC (de)	/	Jean-Joseph	02/1792	02/1792	/
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	début 1792	13/09/1790	01/04/1791
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	04/1792	avant 15/09/1791	/
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	09/02/1792	/	08/12/1791

Tabl. n°16. Comptabilisation du nombre d'officiers se retrouvant dans la compagnie des officiers d'Agénois-infanterie, division LL.AA.RR – armée des Princes (entre 1791-1792)

Nom	Seigneurie	Prénoms	1791	1792
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	16 ^e régiment d'infanterie, ABANDON, au grade de lieutenant en premier EMIGRATION : officier émigré, armée royale dissidente	EMIGRATION : armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois
ASNIERES (d')	<i>de La Chataignerai e</i>	Robert-Bernard-François	16 ^e régiment d'infanterie, DEMISSION, au grade de capitaine commandant EMIGRATION : officier émigré, armée royale dissidente	EMIGRATION : division du duc de Bourbon, compagnie des officiers de Foix, puis armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, commandant en second
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	16 ^e régiment d'infanterie, DEMISSION, au grade de lieutenant en premier EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, division du duc de Bourbon, compagnie des officiers de Foix, puis armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	Indéterminé
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	16 ^e régiment d'infanterie, Note : capitaine commandant le détachement sur La Capricieuse, pour Saint-Domingue ABANDON, au grade d'adjudant-major EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef de section et fourrier	EMIGRATION, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	16 ^e régiment d'infanterie	16 ^e régiment d'infanterie, DEMISSION, au grade de capitaine en second EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	16 ^e régiment d'infanterie, RETRAITE, 1791, au grade de capitaine commandant EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente	EMIGRATION, armée des Princes, compagnie des Gentilshommes de Périgord, puis compagnie des officiers d'Agénois
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	16 ^e régiment d'infanterie	16 ^e régiment d'infanterie, DEMISSION, au grade de capitaine commandant EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef d'escouade
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	16 ^e régiment d'infanterie, DEMISSION, au grade de capitaine commandant EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, division du duc de Bourbon, compagnie des officiers de Foix, puis armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef de section et fourrier	Indéterminé
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	16 ^e régiment d'infanterie, DEMISSION,	EMIGRATION , officier émigré,

			au grade de capitaine commandant	armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, puis Conjuraton bretonne de La Rouërie
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	16 ^e régiment d'infanterie	EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, puis Conjuraton bretonne de La Rouërie
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	16 ^e régiment d'infanterie, DEMISSION, au grade de capitaine en second	EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, puis compagnie des officiers du Rgt de La Reine
LA CROIX (de)	<i>de Chevrières</i>	Jean-Baptiste	16 ^e régiment d'infanterie, ABANDON, au grade de capitaine en second	EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	16 ^e régiment d'infanterie, ABANDON, au grade d'adjudant-major	EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois
LA LANDELLE (de)	<i>de Coëtcastel</i>	François-Marie	16 ^e régiment d'infanterie, DEMISSION, au grade de capitaine en second	EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef d'escouade
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	16 ^e régiment d'infanterie, DEMISSION, au grade de lieutenant en premier ABANDON EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente	EMIGRATION , division du duc de Bourbon, compagnie des officiers de Foix, puis armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef d'escouade
LUSTRAC (de)	/	Jean-Joseph	16 ^e régiment d'infanterie, capitaine commandant, MUTATION : Rgt Maréchal de Turenne à St-Jean-d'Angély, lieutenant-colonel RETRAITE, 1791, au grade de capitaine commandant REPRISE D'ACTIVITE, lieutenant-colonel, Rgt Maréchal de Turenne	Lieutenant-colonel, Rgt Maréchal de Turenne, ABANDON était encore en poste après sa mise à la retraite EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef d'escouade, chef de section
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	16 ^e régiment d'infanterie, DEMISSION, au grade de lieutenant en second EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	EMIGRATION , armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	16 ^e régiment d'infanterie, EMIGRATION , officier émigré, au grade de capitaine en second	EMIGRATION & DEMISSION , armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef d'escouade, chef de section
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	16 ^e régiment d'infanterie, ABANDON, au grade de capitaine en second EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	EMIGRATION , armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef de section et fourrier
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	16 ^e régiment d'infanterie, EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, division du duc de Bourbon, compagnie des officiers de Foix, puis armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	EMIGRATION , armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois
SEVIN (de)	<i>De Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	16 ^e régiment d'infanterie, Note : Est inquiété dans l'Affaire dite de Sévin (lettre) ABANDON, au grade de sous-lieutenant DEMISSION	EMIGRATION , armée des Princes, compagnies des officiers d'Agénois

			EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	16 ^e régiment d'infanterie, Note : est à Saint-Domingue avec son régiment DEMISSION, au grade de lieutenant en second	EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°17. Liste des officiers émigrés (du corpus), officiellement de retour sur le territoire français, et de ceux ayant obtenu une amnistie sous le Consulat

Nom	Seigneurie	Prénoms	Emigration	Abandon	Démission	Amnistie
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	22/05/1792	/	22/05/1792	retour en France, 1800
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	1791	/	/	retour en France et amnistié 10/06/1803
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	05/1791	/	01/1790	retour semi-officiel en France, 1799 (officiel 1802)
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	10/01/1791	/	/	retour en France, 20/09/1803
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	09/11/179, quelques jours avant sa retraite	/	/	retour en France, 1801. Amnistié, 09/12/1802
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	1791	/	/	retour en France, 1800. Retiré des listes de proscriptions, 04/1800
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	11/1791	/	15/11/1791	retour en France, 1801. Soumission devant le préfet du Pas-de-Calais, 09/06/1802. Amnistié, 10/05/1803
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	01/01/1792	/	31/12/1791	retour en France, 08/08/1800
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	début 1792	15/11/1791 (effectif 01/03/1792)	/	retour en France, 1800
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	21/05/1792	30/07/1791	/	retour en France, 1801
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	08/12/1791	retiré du service, 01/08/1785	/	retour en France, soumission devant le préfet de la Charente, 19/05/1802. Amnistié, 21/10/1802
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	13/05/1792	/	13/05/1792	retour en France, 07/1802
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	1792	/	27/06/1791	retour en France, 1801
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	fin 1791	20/08/1790	01/04/1791	retour en France, après avoir reçu le pardon consulaire, 1804
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	18/09/1791	/	07/09/1790	retour en France, 1801
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	1791	01/10/1789	15/09/1791	retour en France, entre l'amnistie du 23/09/1801 au 22/09/1802
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	fin 1791	01/10/1791	/	retour en France, amnistie, 08/01/1803
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	08/1791	08/1791	15/09/1791	retour en France, soumission devant le commissaire délégué à Calais, 25/08/1802. Amnistié, 07/01/1803
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	09/02/1792	/	08/12/1791	retour en France et soumission devant le préfet, 03/06/1802.

						Amnistié, 05/03/1803

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°18. Liste des officiers émigrés (issus du corpus), officiellement de retour sur le territoire français sous la Restauration (Première et Seconde)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Emigration	Abandon	Démission	Amnistie
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	15/10/1791	/	/	retour en France, 1814
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	01/10/1791	15/11/1791	/	retour en France, 1814
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	1792	/	04/08/1792	retour en France, 08/1819
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	1792	/	12/06/1792	retour en France, 1814
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	21/10/1791	19/11/1791	01/10/1791	retour en France, 1814
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	11/1791	/	14/01/1792	retour en France, 1818 (2 ^e)
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	04/1792	avant 15/09/1791	/	retour en France, 1814

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°19. Preuves de noblesse présentées : Ecole royale militaire (ERM), Grande-Ecurie, Petite-Ecurie, certificats testimoniaux, certificats pour le service militaire (1776-1783)

Nom	Seigneurie	Prénoms	ERM	Ecuries	Certificat test.	Autre
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	/	/	cert. testimonial, 18/07/1777 ; cadet Agénois, 01/09/1777	/
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	/	/	/	/
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	/	/	/	/
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	/	/	/	/
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	PV. Collège royal de La Flèche, 09/02/1770 ; Hôtel de Paris, 13/08/1775 ; Ecole de Brienne, 1776	/	/	/
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	/	/	/	/
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	/	/	cert. testimonial, 31/03/1778 ; cadet Agénois, 15/03/1780	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	/	/	/	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	/	/	ne présente pas de certificat (dispensé) ; cadet Agénois, 01/03/1781	/
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	/	/	/	cert. Service militaire, 27/08/1782
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	/	/	/	/
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	/	/	/	/
BLANDAT	/	Mathieu	/	/	/	/
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	/	/	ne présente pas de certificat (dispensé) ; cadet Agénois, 10/05/1780 ;	/
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	/	/	/	ne présente pas de certificat testimonial (dispensé), 01/11/1779
BROSSIER	<i>de Besseny</i>	Claude-Christophe	/	/	cert. testimonial, 09/04/1777 ; cadet Agénois, 02/06/1777	/
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	/	/	cert. testimonial, 06/04/1777 ; cadet Agénois, 02/06/1777	/
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	utilisation d'un extrait du dossier en préparation pour un frère : PV. Collège royal de La Flèche, 01/09/1777 & 21/09/1777	/	cadet Agénois, 01/09/1777	/
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	/	/	cert. testimonial, 04/07/1777 ; cadet Agénois, 01/09/1777	/
CAIRE	/	François	/	/	/	/
CAMPDOMERE (de)	/	Jean-Louis	/	/	/	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	/	/	cert. testimonial,	/

					24/08/1777 ; cadet Agénois 01/09/1777	
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	/	/	/	/
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste- François-Joseph	/	/	/	/
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	/	/	cert. testimonial, 07/09/1780 ; cadet Agénois, 01/05/1781	/
CHAUSSEPIED	/	Michel	/	/	/	/
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles- François	/	/	cert. testimonial, 10/06/1777 ; cadet Agénois, 23/08/1777	/
COQUET (de)	<i>de La Roche- Montbrun</i>	Jean-Charles- Marc-Antoine	/	PV. Grande- Ecurie, 16/03/1757	/	/
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	/	/	/	/
DEIDIER	/	Martin	/	/	/	/
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	/	/	/	/
DERIOT	/	Louis	/	/	/	/
DESMARETZ	/	Pierre-Henry- Adrien	/	/	/	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	/	/	/	/
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	/	/	/	/
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	/	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles- Guy-Gérard	PV. ERM, 21/06/1780	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	/	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste- Gérard-Antoine	/	/	/	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph- Jacques	/	/	/	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	/	/	cert. testimonial non retrouvé ; cadet Agénois, 09/01/1779	/
FABARS (de)	/	François-Joseph- Alexandre	/	/	cert. testimonial, 14/07/1777 ; cadet Agénois 23/08/1777	/
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	/	/	/	/
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François- Clément	/	/	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	/	/	/	utilisation du cert. testimonial d'un frère, 24/09/1776
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne- Marguerite-Anne	/	/	/	utilisation du cert. testimonial d'un frère, 24/09/1776
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	/	/	/	/
GOUZIE	/	Maurice	/	/	/	/
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	/	/	/	/
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean- François	PV. ERM, 11/05/1762	/	/	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie- Marc-Joseph	utilisation du PV. ERM d'un frère, 20/11/1766	/	/	/
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	/	/	/	/
IMBERT (d')	/	François-Gineste	/	/	/	/
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	PV. ERM, 04/09/1753	/	/	/
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	/	/	cert. testimonial, 07/10/1780 ; cadet Agénois, 24/07/1780	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean- Eusèbe	/	/	/	utilisation du cert. testimonial de son frère (ci- dessous)
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir- Pierre	/	/	/	cert. testimonial,

						18/11/1769
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	utilisation du PV. ERM d'un frère, 04/11/1768	/	/	/
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	/	/	/	/
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	/	/	/	/
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	/	/	cert. testimonial, 24/07/1776 ; cadet Agénois, 06/06/1776 (effectif 11/06/1776)	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	/	/	cert. testimonial, 31/08/1777 ; cadet Agénois, 08/07/1778	/
LA LANDELLE (de)	<i>de Coüetcastel</i>	François-Marie	/	/	/	/
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	/	/	/	/
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	utilisation d'un PV. ERM d'un parent, 12/05/1761	/	cadet Agénois, 01/11/1777	/
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	/	/	/	/
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	/	/	/	/
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	/	/	cert. Service militaire (erreur sur la date) ; cadet Agénois, 20/11/1778	/
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	/	/	/	/
LE HOUX	/	Michel	/	/	/	/
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	/	/	/	/
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	/	/	/	/
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	/	/	cert. testimonial, 1779 ; cadet Agénois, 01/11/1779	/
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	/	utilisation PV. Petite-Ecurie d'un frère, 25/06/1749	/	/
LESPESES (de)		Jean-Joseph	/	/	/	/
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	/	/	cert. testimonial, 1777 ; cadet Agénois, 01/09/1777	/
LUSTRAC (de)		Jean-Joseph	/	/	/	/
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	/	/	cadet Commissaire-général-cavalerie, 25/12/1779	/
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	PV. ERM, 21/11/1753	/	/	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	/	/	cert. testimoniaux, 20/01/1775 & 03/09/1777 ; cadet Agénois, 01/04/1778	/
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	/	/	/	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	/	/	/	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	/	/	cert. testimonial, 20/12/1776 ; cadet Agénois 02/06/1776, confirmé 06/06/1776 (effectif 11/06/1776)	/
MONTLONG (de)	/	Sébastien	/	/	cert. testimonial,	/

					1780 ; cadet Agénois, 04/10/1778	
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	/	/	/	/
PAIGNON (de)	/	Jacques	/	/	/	/
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	/	/	/	/
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	PV. Collège royal de La Flèche, 31/10/1770 ; Hôtel de Paris, 13/08/1775 ; Ecole de Brienne, 1776	/	cadet Agénois, 05/04/1777	/
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	/	/	/	/
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	/	/	/	/
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	PV. ERM, 03/11/1767	/	/	/
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	/	/	cert. testimonial non retrouvé ; cadet Agénois, 29/01/1781	/
POCQUET	<i>de Puyler de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	/	/	/	/
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	/	/	cert. testimonial, 18/03/1779 ; cadet Agénois, 09/01/1779	/
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	/	/	/	/
PREVOST	/	Pierre-Dominique	/	/	/	/
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	/	/	cert. testimonial non retrouvé ; cadet Agénois, 06/06/1776 (effectif 11/06/1776)	/
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	/	/	/	/
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	/	/	/	/
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	/	/	/	/
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	PV. ERM, date inconnue	/	cadet Agénois, 05/04/1777	/
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	/	/	/	/
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	/	/	cert. testimonial, 04/04/1777 ; cadet Agénois, 23/08/1777	/
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	/	/	/	/
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	/	/	/	/
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	/	/	/	/
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houlme</i>	Charles	/	/	/	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	/	/	/	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	/	/	cert. testimonial non retrouvé ; cadet Agénois, 23/08/1777	/
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	/	/	/	/
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	/	/	/	/
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	/	/	cert. testimonial et acte de baptême non présentés ; cadet Agénois, 22/02/1781	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	/	/	/	cert. Service militaire, 30/07/1782

SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	PV. Collège royal de La Flèche, 02/11/1774 ; Elève ERM de Thiron	/	/	/
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coretterie</i>	Charles-Alexandre	/	/	cert. testimoniaux, 30/08/1770 & 20/01/1777 ; cadet Agénois, 01/09/1777	/
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	/	/	/	PV. Page de la Reine (agrée)
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	/	/	cert. testimonial, 08/10/1778 ; cadet régiment de Lorraine, 06/07/1779	/
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	/	/	/	/
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	/	/	/	/
VINCENT	/	Jean	/	/	/	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	PV. Ecole royale de La Flèche, 23/05/1768	/	/	/
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	/	/	/	/

Note : les copies numériques des preuves (inédites) de noblesse testimoniales (certificats) peuvent être demandées à l'auteur gratuitement par email : guilhemdemaureau@yahoo.fr

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Séance 2020 - G. de Maureau

Tabl. n°20. Provenance des 122 officiers étudiés, date d'arrivée et 1^{er} grade à l'entrée dans le régiment d'Agénois (1776-1783)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Provenance	Date d'entrée	1 ^{er} grade dans Agénois & âge
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	/	01/09/1777	cadet-gentilhomme (+/- 16 ans)
ASNIERES (d')	<i>de La Chataignerai e</i>	Robert-Bernard-François	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (24 ans)
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second (36 ans)
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	Régiment de Béarn	18/04/1776 (effectif 05/1776)	mestre de camp en second (colonel) (28 ans)
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	ERM	05/04/1777	cadet-gentilhomme (16 ans)
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	Régiment de Béarn	01/09/1777	quartier-maître-trésorier (+/- 37 ans)
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	/	15/03/1780	cadet-gentilhomme (30 ans !)
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	Régiment d'Aquitaine	03/10/1779	mestre de camp commandant (colonel) (35 ans)
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	/	01/03/1781	cadet-gentilhomme (15 ans)
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	/	15/11/1782	sous-lieutenant (22 ans)
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second (41 ans)
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	Régiment de Béarn	01/07/1778	sergent-major (29 ans)
BLANDAT	/	Mathieu	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (+/- 51 ans)
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	/	10/05/1780 (effectif 06/06/1780)	cadet-gentilhomme (18 ans)
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	Régiment de Condé-dragons	25/05/1777	sous-lieutenant (+/- 20 ans)
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	/	02/06/1777 (effectif 11/06/1777)	cadet-gentilhomme (17 ans)
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	/	02/06/1777	cadet-gentilhomme (16 ans)
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	/	01/09/1777 (effectif 01/12/1777)	cadet-gentilhomme (16 ans)
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	Régiment de la Guadeloupe	01/09/1777	cadet-gentilhomme (+/- 17 ans)
CAIRE	/	François	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier (38 ans)
CAMPDOMER E (de)	/	Jean-Louis	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier (34 ans)
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	/	01/09/1777	cadet-gentilhomme (20 ans)
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	Mousquetaire	28/08/1777	capitaine en second (29 ans)
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second (29 ans)
CHASSAING (du)	<i>de Ratevoul</i>	Jean	/	01/05/1781	cadet-gentilhomme (21 ans)
CHAUSSEPIE D	/	Michel	Régiment de Béarn	11/06/1776 (effectif 16/06/1776)	adjudant (42 ans)
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	/	23/08/1777 (effectif 01/09/1777)	cadet-gentilhomme (17 ans)
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second (+/- 34 ans)

		Marc-Antoine			
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier (35 ans)
DEIDIER	/	Martin	aide-major de l'Hôpital de Montpellier	11/06/1776	chirurgien-major (+/- 47 ans)
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second (+/- 27 ans)
DERIOT	/	Louis	Régiment de Béarn	11/06/1776	porte-drapeau, rang de sous-lieutenant (41 ans)
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier (34 ans)
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier ayant rang de capitaine en second (27 ans)
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (24 ans)
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	/	11/06/1776	porte-drapeau, rang de sous-lieutenant (indéterminé)
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	Régiment d'Artois-cavalerie	15/11/1782 (effectif 25/11/1782)	sous-lieutenant (15 ans)
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	Régiment Colonel-général-cavalerie	11/11/1776	mestre de camp commandant (colonel) (38 ans) en remplacement de Balbis de Berton de Crillon (Louis-Alexandre-Pierre-Nolasque), mestre de camp commandant du 18/04/1776
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	Régiment de Bourgogne	11/06/1776	Major (37 ans)
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine commandant, rang de major (47 ans)
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	/	09/01/1779	cadet-gentilhomme (18 ans)
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	/	23/08/1777 (effectif 01/09/1777)	cadet-gentilhomme (19 ans)
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second (43 ans)
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second (29 ans)
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (22 ans)
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (17 ans)
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (29 ans)
GOUZIE	/	Maurice	Régiment de Béarn	11/06/1776	sergent-fourrier (+/- 39 ans)
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	/	1777	sous-lieutenant (indéterminé)
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second (24 ans)
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (24 ans)
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second, rang de capitaine en second (34 ans)
IMBERT (d')	/	François-Gineste	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second (25 ans)
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second (36 ans)
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	Régiment de Lorraine-infanterie	24/07/1780 (effectif 22/02/1781)	cadet-gentilhomme (15 ans)
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (25 ans)
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	Régiment de Béarn	02/06/1777	lieutenant en second (24 ans)
LAAGE (de)	<i>de La</i>	Henri-Victor	Régiment de	11/06/1776	lieutenant en second (26 ans)

	<i>Bretollière</i>		Béarn		
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier (34 ans)
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (23 ans)
LA CROIX (de)	<i>de Chevrières</i>	Jean-Baptiste	Gendarmes de la Garde	06/06/1776 (effectif 11/06/1776)	cadet-gentilhomme (17 ans)
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	/	23/08/1777	volontaire (14 ans)
LA LANDELLE (de)	<i>de Coüetcastel</i>	François-Marie	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (18 ans)
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	/	1779	sous-lieutenant (24 ans)
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	Régiment d'Aunis	01/11/1777	cadet-gentilhomme (13 ans !)
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	Régiment de Condé-dragons	01/03/1778	mestre de camp en second (colonel) (26 ans)
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	/	06/1782	sous-lieutenant (26 ans)
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	Milice de Saint-Domingue	20/11/1778 (effectif 23/12/1778)	cadet-gentilhomme (15 ans)
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	Légion de Lorraine	05/09/1776 (effectif 05/12/1776)	sous-lieutenant (24 ans)
LE HOUX	/	Michel	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (40 ans)
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	Gendarmes de la Garde	30/09/1777	volontaire (28 ans)
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	Régiment de Chartres-dragons	01/07/1783	mestre de camp en second (29 ans)
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	/	01/11/1779	cadet-gentilhomme (16 ans)
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier (+/- 29 ans)
LESPEL (de)	/	Jean-Joseph	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second (45 ans)
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	/	01/09/1777 (effectif 18/10/1777)	cadet-gentilhomme (15 ans)
LUSTRAC (de)	/	Jean-Joseph	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second (43 ans)
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	Régiment Commissaire-général-cavalerie	15/11/1782	sous-lieutenant (16 ans)
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier (32 ans)
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	/	01/02/1778	volontaire (19 ans)
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	Régiment de Béarn	11/06/1776 (effectif 10/11/1776)	sous-lieutenant (25 ans)
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (20 ans)
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	/	02/06/1776, confirmé 06/06/1776 (effectif 11/06/1776)	cadet-gentilhomme (16 ans)
MONTLONG (de)	/	Sébastien	/	1777	volontaire (18 ans)
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	Régiment de Béarn	11/06/1776	sergent-fourrier (38 ans)
PAIGNON (de)	/	Jacques	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en premier (+/- 51 ans)
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	Régiment de Touraine	05/06/1781 (effectif 08/1781)	major (41 ans)
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	ERM	05/04/1777	cadet-gentilhomme (16 ans)
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-	Régiment de La	18/04/1776	major (39 ans)

		François-Louis	Couronne	(effectif 11/06/1776)	
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (25 ans)
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (20 ans)
POCQUET	<i>de Livonnaire</i>	Augustin-François	/	29/01/1781	cadet-gentilhomme (20 ans)
POCQUET	<i>de Puyleroy de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (21 ans)
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	/	09/01/1779	cadet-gentilhomme (18 ans)
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (23 ans)
PREVOST	/	Pierre-Dominique	Régiment de Béarn	25/03/1776 (effectif 11/06/1776)	maréchal des logis (37 ans)
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	/	06/06/1776 (effectif 11/06/1776)	cadet-gentilhomme (19 ans)
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (17 ans)
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second (+/- 46 ans)
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second (30 ans)
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	ERM	05/04/1777	cadet-gentilhomme (16 ans)
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	Régiment d'Auxerrois	01/07/1783	mestre de camp commandant (+/- 33 ans)
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	/	23/08/1777 (effectif 01/09/1777)	cadet-gentilhomme (16 ans)
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	Régiment de Viennois	1779	lieutenant en premier (+/- 29 ans)
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	Régiment d'Auxerrois	23/08/1777	aumônier (indéterminé)
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	Régiment de Cambresis	28/04/1778	major (36 ans)
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houllme</i>	Charles	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine en second (36 ans)
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	Régiment de Touraine	11/06/1776	lieutenant en premier, rang de capitaine en second (31 ans)
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	/	23/08/1777 (effectif 01/09/1777)	cadet-gentilhomme (+/- 20 ans)
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine commandant (40 ans)
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	Régiment de Béarn	11/06/1776	capitaine commandant (32 ans)
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	Régiment de Belsunce-dragons	22/02/1781	cadet-gentilhomme (+/- 20 ans)
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	/	15/11/1782	sous-lieutenant (20 ans)
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	ERM	15/11/1782	sous-lieutenant (17 ans)
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coreterie</i>	Charles-Alexandre	/	01/09/1777	cadet-gentilhomme (17 ans)
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	Régiment de Béarn	11/06/1776	lieutenant en second (26 ans)
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	Régiment de Lorraine	14/11/1781	sous-lieutenant (18 ans)
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	Régiment de Bourgogne	1777	sous-lieutenant (32 ans)
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	/	01/07/1782	sous-lieutenant (22 ans)
VINCENT	/	Jean	Régiment de Béarn	11/06/1776	sergent-major (+/- 31 ans)
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	Régiment de Béarn	11/06/1776	sous-lieutenant (19 ans)

WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	Régiment de Béarn	18/04/1776	Soldat (18 ans)

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°21. Lieu géographique d'origine des officiers : pays, région, département, paroisse

Nom	Seigneurie	Prénoms	Pays	Région	Département	Commune	Paroisse
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	France	Nouvelle-Aquitaine	Vienne (86)	Anché	St-Martin
ASNIERES (d')	<i>de La Chataignerai e</i>	Robert-Bernard-François	France	Nouvelle-Aquitaine	Charente (16)	Saint-Amand-de-Boixe	/
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	France	Centre-Val de Loire	Indre-et-Loire (37)	Epeigné-les-Bois	St-Aignan
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	France	Île-de-France	Paris (75)	Paris	St-Paul
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	France	Grand-Est	Moselle (57)	Metz	St-Sulpice
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	France	Auvergne-Rhône-Alpes	Isère (38)	Lavaldens	St-Antoine
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	France	Nouvelle-Aquitaine	Lot-et-Garonne (47)	Sainte-Livrade-sur-Lot	St-Pinel, Ste-Catherine d'Hauterive
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	France	Pays de la Loire	Maine-et-Loire (49)	Angers	St-Aignan
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	France	Pays de la Loire	Maine-et-Loire (49)	Angers	St-Aignan
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	France	Pays de la Loire	Loire-Atlantique (44)	Malville	St-Martin-du-Sillon
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	France	Île-de-France	Paris (75)	Paris	St-Eustache
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	France	Pays de la Loire	Loire-Atlantique (44)	Nantes	St-Saturnin
BLANDAT	/	Mathieu	France	Bourgogne-Franche-Comté	Haute-Saône (70)	Malans	St-Laurent
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	France	Nouvelle-Aquitaine	Landes (40)	Mont-de-Marsan	Ste-Marie-Madeleine
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	France	Occitanie	Tarn-et-Garonne (82)	Montpezat-de-Quercy	/
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	France	Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône (69)	Lyon	St-Michel, St-Martin d'Ainay
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	France	Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme (26)	Venterol	Novezan
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	France	Martinique	Martinique (97)	La Trinité	La Tartane
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	France	Nouvelle-Aquitaine	Deux-Sèvres (79)	Lorigné	St-Martin
CAIRE	/	François	France	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)	Faucon-de-Barcelonnette	/
CAMPDOMER E (de)	/	Jean-Louis	France	Occitanie	Tarn (81)	Castres	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	France	Nouvelle-Aquitaine	Gironde (33)	Langon	St-Gervais-de-Langon
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	France	Occitanie	Gers (32)	Mourède	Gaujan
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	France	Hauts-de-France	Somme (80)	Poix-de-Picardie	Chapelle-sous-Poix
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	France	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne (24)	Mareuil-en-	St-Laurent-de-Mareuil

CHAUSSEPIED	/	Michel	France	Pays de la Loire	Maine-et-Loire (49)	Périgord Brion	St-Gervais, St-Protais
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	France	Nouvelle-Aquitaine	Lot-et-Garonne (47)	Montpezat	St-André
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	France	Nouvelle-Aquitaine	Lot-et-Garonne (47)	Agen	St-Etienne
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	France	Pays de la Loire	Maine-et-Loire (49)	Vernantes	Notre-Dame
DEIDIER	/	Martin	France	Occitanie	Hérault (34)	Montpellier	/
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	France	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne (24)	Périgueux	/
DERIOT	/	Louis	France	Normandie	Eure (27)	Drucourt	/
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	France	Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	Arras	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	France	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse (84)	Sérignan-du-Comtat	/
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	France	Nouvelle-Aquitaine	Lot-et-Garonne (47)	Marmande	Notre-Dame
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	France	Occitanie	Haute-Garonne (31)	Revel	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	France	Ile-de-France	Paris (75)	Paris	St-Roch
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	France	Occitanie	Gers (32)	Condom-en-Armagnac	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	France	Occitanie	Gers (32)	Condom-en-Armagnac	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	France	Nouvelle-Aquitaine	Lot-et-Garonne (47)	Villeneuve-sur-Lot	Ste-Catherine-et-L'Hôpital
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	France	Nouvelle-Aquitaine	Lot-et-Garonne (47)	Frespech	Notre-Dame
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	France	Occitanie	Gers (32)	Simorre	/
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	France	Bourgogne-Franche-Comté	Côte d'Or (21)	Aisey-sur-Seine	/
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	France	Nouvelle-Aquitaine	Vienne (86)	Poitiers	St-Savin
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	France	Occitanie	Tarn (81)	Puylaurens	Notre-Dame-du-Lac
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	France	Occitanie	Tarn (81)	Puylaurens	Notre-Dame-du-Lac
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	France	Bretagne	Finistère (29)	Quimperlé	St-Colomban
GOUZIE	/	Maurice	France	Occitanie	Aude (11)	Castelnau-dary	/
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	France	Occitanie	Lozère (48)	Mende	/
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	France	Normandie	Seine-Maritime (76)	Cailly	St-Martin-de-Biennais
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	France	Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	Fressin	St-Martin
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	France	Occitanie	Tarn (81)	Puylaurens	Notre-Dame-du-Lac

IMBERT (d')	/	François-Gineste	France	Occitanie	Tarn (81)	Puylaurens	Notre-Dame-du-Lac
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	France	Normandie	Seine-Maritime (76)	Eu	St-Jean
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	France	Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône (69)	Saint-Pierre-la-Palud	La Palud
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	France	Bretagne	Côte d'Armor (22)	Trégomeur	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	France	Bretagne	Côte d'Armor (22)	Saint-Brieuc	St-Michel
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	France	Nouvelle-Aquitaine	Vienne (86)	La Bussière	St-Pierre
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	France	Normandie	Manche (50)	Juilley	St-Martin
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dumac</i>	Claude-Eugène	France	Nouvelle-Aquitaine	Vienne (86)	Saint-Savin-sur-Gartempe	Notre-Dame-de-St-Savin
LA CROIX (de)	<i>de Chevrières</i>	Jean-Baptiste	France	Nouvelle-Aquitaine	Gironde (33)	Sainte-Croix-du-Mont	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	France	Occitanie	Gers (32)	Saint-Jean-Poutge	St-Jean
LA LANDELLE (de)	<i>de Coëtcastel</i>	François-Marie	France	Bretagne	Morbihan (56)	Saint-Vincent-sur-Oust	
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	France	Bretagne	Morbihan (56)	Vannes	St-Pierre
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	France	Nouvelle-Aquitaine	Charente (16)	Yvrac-et-Malleyrand	Yvrac
LAU (du)	<i>d'Allemands</i>	Pierre-Marie-Jean	France	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne (24)	Champniers-et-Reilhac	du Bourg
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	France	Nouvelle-Aquitaine	Lot-et-Garonne (47)	Verteuil-d'Agenais	St-Etienne-de-Montard
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	Haïti	Antilles	Haïti	Torbeck	/
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	France	Pays de la Loire	Mayenne (53)	Bazouges-de-Chemeré	/
LE HOUX	/	Michel	France	Pays de la Loire	Mayenne (53)	Torcé-Viviers-en-Charente	/
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	France	Grand-Est	Marne (51)	Vitry-le-François	Notre-Dame
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	France	Bourgogne-Franche-Comté	Côte d'Or (21)	Dijon	St-Médard
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	France	Occitanie	Gers (32)	Condom-en-Armagnac	St-Pierre
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	France	Bretagne	Ille-et-Vilaine (35)	Saint-Suliac	/
LESPES (de)		Jean-Joseph	France	Nouvelle-Aquitaine	Landes (40)	Mugron	/
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	France	Bretagne	Côte d'Armor (22)	Corseul	/
LUSTRAC (de)		Jean-Joseph	France	Occitanie	Gers (32)	Lias	St-Martin
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	France	Grand-Est	Meurthe-et-Moselle (54)	Lunéville	/
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	France	Nouvelle-Aquitaine	Charente-Maritime (17)	Hiers-Brouage	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-	France	Hauts-de-France	Nord (59)	Maubeuge	St-Pierre

		Philippe					
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	France	Occitanie	Hérault (34)	Béziers	St-Félix
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	France	Nouvelle-Aquitaine	Gironde (33)	Bordeaux	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	France	Nouvelle-Aquitaine	Gironde (33)	Bordeaux	St-André
MONTLONG (de)	/	Sébastien	France	Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône (69)	Lyon	St-Pierre, St-Saturnin
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	France	Hauts-de-France	Nord (59)	Maubeuge	St-Pierre
PAIGNON (de)	/	Jacques	France	Occitanie	Haute-Garonne (31)	Lavernose-Lacasse	/
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	France	Nouvelle-Aquitaine	Charente (16)	Cognac	/
PARFOURU (de)	<i>de Nouveaux</i>	Jacques-Marcel	France	Normandie	Calvados (14)	Courtonne-la-Meurdrac	St-Ouen
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	France	Occitanie	Tarn-et-Garonne (82)	Montauban	St-Jacques
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	France	Occitanie	Aude (11)	Carcassonne	St-Michel
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	France	Occitanie	Gard (30)	Pont-Saint-Esprit	St-Esprit
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	France	Pays de la Loire	Maine-et-Loire (49)	Angers	St-Maurice
POCQUET	<i>de Puyler de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	France	Martinique	Martinique (97)	Saint-Pierre	Fort St-Pierre
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	France	Occitanie	Aude (11)	Carcassonne	St-Vincent
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	France	Occitanie	Tarn (81)	Castres	Notre-Dame-de-la-Plate
PREVOST	/	Pierre-Dominique	Belgique	Bruxelles-Capitale	Bruxelles-Capitale	Bruxelles	St-Gaugery
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	France	Occitanie	Tarn (81)	Arfons	St-Jean
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	France	Nouvelle-Aquitaine	Lot-et-Garonne (47)	Montpouillan	St-Jean
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	France	Bretagne	Ille-et-Vilaine (35)	Rennes	/
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	France	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes (05)	Gap	Notre-Dame, St-Arnoux
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	France	Bretagne	Ille-et-Vilaine (35)	Guipry	/
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	France	Normandie	Orne (61)	La Bellière	/
ROULHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	France	Occitanie	Gers (32)	Auch	St-Aurens
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	France	Pays de la Loire	Sarthe (72)	Saint-Aubin-des-Coudrais	/
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	/	/	/	/	/
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	France	Occitanie	Pyrénées-Orientales (66)	Perpignan	St-Jacques
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houllme</i>	Charles	France	Normandie	Orne (61)	La Selle-la-Forge	/
SANTIS	<i>de La Grange</i>	Marc-Antoine	France	Occitanie	Hautes-Pyrénées	Castelnau-Magnoac	/

	<i>d'Espanan</i>				(65)		
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	France	Occitanie	Hautes-Pyrénées (65)	Castelnau-Magnoac	/
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	France	Occitanie	Tarn (81)	Castres	Notre-Dame-de-la-Plate
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	France	Occitanie	Tarn (81)	Castres	Notre-Dame-de-la-Plate
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	France	Occitanie	Gard (30)	Alès	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	France	Pays de la Loire	Sarthe (72)	Le Mans	St-Pater
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	France	Auvergne-Rhône-Alpes	Ain (01)	Bourg-en-Bresse	Notre-Dame
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coretterie</i>	Charles-Alexandre	France	Île-de-France	Yvelines (78)	Galluis	St-Martin
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	France	Nouvelle-Aquitaine	Gironde (33)	La Réole	/
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	France	Grand-Est	Meuse (55)	Etain	St-Martin
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	France	Occitanie	Gers (32)	Condom-en-Armagnac	/
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	Haïti	Antilles	Haïti	Le Trou	Ste-Anne
VINCENT	/	Jean	/	/	/	/	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	France	Bourgogne-Franche-Comté	Nièvre (58)	Nevers	St-Etienne
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	France	Grand-Est	Meuse (55)	Arrancy-sur-Crusne	/

Tabl. n°22. Ascendance paternelle (n+1) : catégorie sociale, fonction, titre nobiliaire

Nom	Seigneurie	Prénoms	Catég. du père	Fct. du père	Titre du père
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	noble	off. militaire, escadron de Boidragon	/
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	noble	/	/
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	noble	/	/
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	noble	off. militaire, lieutenant général des armées du roi	marquis & duc
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	noble	off. militaire, capitaine, régiment de Touraine	comte
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	noble	/	/
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	noble	off. militaire, capitaine, régiment d'Armagnac	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	noble	off. militaire, mestre de camp (colonel), régiment d'Enghien & lieutenant de roi de l'Anjou	marquis
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	noble	off. militaire, mestre de camp cmdt (colonel), régiment d'Agénois & maréchal de camp	comte
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	noble	/	/
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	noble	fermier général des domaines du roi	/
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	roturier	marchand, négociant à Nantes	/
BLANDAT	/	Mathieu	roturier	/	/
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	noble	lieutenant assesseur au sénéchal de Marsan	/
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	noble	/	comte
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	noble	/	baron
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	noble	/	comte
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	noble	/	/
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	noble	/	/
CAIRE	/	François	roturier	notaire	/
CAMPDOMERE (de)	/	Jean-Louis	/	/	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	noble	conseiller du roi, Parlement de Bordeaux	/
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	noble	/	/
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	noble	off. militaire, cheval-léger du roi	/
CHASSAING (du)	<i>de Ratevoul</i>	Jean	noble	off. militaire, garde du corps du roi & capitaine, compagnie de Luxembourg	/
CHAUSSÉPIED	/	Michel	roturier	off. militaire, capitaine	/

				d'infanterie	
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	noble	/	/
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	noble	/	baron
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	noble	/	/
DEIDIER	/	Martin	noble	docteur en chirurgie, université de Montpellier	/
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	noble	off. militaire, lieutenant-colonel, troupes de la colonie de la Guadeloupe	/
DERIOT	/	Louis	roturier	/	/
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	noble	conseiller du roi, Conseil supérieur et provincial d'Artois	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	noble	docteur en droit, université d'Avignon	/
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	noble	conseiller du roi, Parlement de Bordeaux	/
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	noble	off. militaire, mestre de camp cmdt (colonel), régiment d'Agénois & major général des troupes et milices de Saint-Domingue	baron
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	noble	off. militaire & lieutenant général civil et d'épée du sénéchal et présidial de Condom	baron
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	noble	off. militaire & lieutenant général civil et d'épée du sénéchal et présidial de Condom	baron
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	noble	/	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	noble	off. militaire, garde du corps du roi & lieutenant d'Invalides	/
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	noble	/	/
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	noble	marchand de fer & maître de forges	/
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	noble	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	noble	off. militaire, lieutenant-colonel d'infanterie & ancien off. régiment Tour du Pin, Béarn, Agénois	baron

GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	noble	off. militaire, lieutenant-colonel d'infanterie & ancien off. régiment Tour du Pin, Béarn, Agénois	baron
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	noble	off. militaire, capitaine d'infanterie & cmdt des gardes côtes de Quimperlé	/
GOUZIE	/	Maurice	roturier	/	/
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	noble	off. militaire, brigadier des armées du roi & gouverneur-lieutenant général aux Îles-du-Vent et Martinique	comte & marquis
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	noble	off. militaire, capitaine, régiment des grenadiers royaux	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	noble	off. militaire, capitaine, bataillon d'Abbeville, capitaine milice de Picardie	/
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	noble	off. militaire, régiment du Languedoc	/
IMBERT (d')	/	François-Gineste	noble	off. militaire, régiment du Languedoc	/
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	noble	off. militaire, chevaux légers de la Garde du roi	/
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	noble	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	noble	conseiller du roi, Parlement de Bretagne	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	noble	conseiller du roi, Parlement de Bretagne	/
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	noble	/	/
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	noble	off. militaire, régiment du Roy- infanterie	/
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dumac</i>	Claude-Eugène	noble	/	/
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	noble	off. militaire, garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg & gendarme de la Garde	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	noble	off. militaire, lieutenant des Maréchaux de France	/
LA LANDELLE (de)	<i>de Couëtcastel</i>	François-Marie	noble	commissaire des Etats de Bretagne, o. de la noblesse	/
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	noble	/	/
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	noble	/	/
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	noble	off. militaire, capitaine, régiment du Roy- infanterie	baron & marquis

LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	noble	/	/
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	noble	off. militaire, capitaine de milice des Cayes à Saint- Domingue	marquis
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste- Marie-Pierre	noble	/	/
LE HOUX	/	Michel	roturier	Maréchal- ferrant	/
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	noble	conseiller du roi, avocat en parlement	/
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne- Joseph	noble	off. militaire, brigadier général	marquis
LE SAGE	/	Jean-Pierre- Joseph	noble	off. militaire, lieutenant, régiment de La Marche	/
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	noble	off. militaire, lieutenant de vaisseau du roi	comte
LESPE (de)		Jean-Joseph	/	/	/
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste- Toussaint	noble	/	/
LUSTRAC (de)		Jean-Joseph	noble	/	baron
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude- François- Jacques- Innocent	noble	off. militaire, brigadier des armées du roi & conseiller et chambellan du roi Stanislas de Pologne, duc de Lorraine	comte & marquis
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	noble	off. militaire, lieutenant d'une compagnie de l'hôtel des Invalides	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard- Christophe- Philippe	noble	avocat en parlement (Flandre), conseiller du roi et son procureur en la maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Givet St- Hilaire-sous- Charlemont & maire du lieu	/
MAZELLIER (de)	/	Pierre- Dominique- Marie	noble	off. militaire, infanterie	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri- Michel	noble	conseiller du roi, Parlement de Guyenne	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	noble	conseiller du roi, Parlement de Guyenne	/
MONTLONG (de)	/	Sébastien	noble	/	/
MOUSIN	/	Louis- Bartholomée- François	roturier	tisserand	/
PAIGNON (de)	/	Jacques	noble	/	/
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	noble	off. militaire	comte
PARFOURU (de)	<i>de Nouveaux</i>	Jacques- Marcel	noble	off. militaire, capitaine, régiment de Languedoc	/
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François- Louis	noble	ingénieur du roi, inspecteur des ponts et chaussées	/

PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	noble	off. militaire	baron
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	noble	/	/
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	noble	avocat en parlement, conseiller-maître en la Chambre des comptes de Blois	/
POCQUET	<i>de Puytery de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	noble	off. militaire, capitaine, régiment de La Tour-du-Pin	/
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	noble	/	baron
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	noble	docteur en médecine	/
PREVOST	/	Pierre-Dominique	roturier	off. militaire, régiment de Béarn	/
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	noble	off. militaire, régiment du Roy-cavalerie	/
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	noble	off. militaire, lieutenant-colonel, régiment d'Agénois	baron
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	roturier	/	/
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	noble	/	/
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	noble	/	/
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	noble	off. militaire, lieutenant général des armées du roi & gouverneur de Givet et Charlemont	baron & marquis
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	noble	/	baron & comte
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	noble	off. militaire, lieutenant, régiment Royal-Comtois	/
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	/	/	/
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	noble	/	/
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houleme</i>	Charles	noble	/	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	noble	/	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	noble	/	/
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	roturier	banquier à Castres	/
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	roturier	banquier à Castres	/
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	noble	off. militaire, régiment de La Couronne, milice de Saint-Sever, capitaine à l'hôtel des Invalides	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	noble	/	/
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	noble	off. militaire, régiment de Foix-infanterie	/
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coretterie</i>	Charles-Alexandre	noble	off. militaire, gendarme de la Garde ordinaire	/

				du roi	
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	noble	off. militaire, lieutenant de dragons	/
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude- Antoine	noble	off. militaire, régiment de Beauce	/
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	roturier	/	/
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul- Nicolas	noble	/	/
VINCENT	/	Jean	roturier	/	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph- Roger	noble	off. militaire, gendarme de la compagnie des anglais	/
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas- Hyacinthe	roturier	directeur des fermes de tabac du roi	/

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°23. Décès : date, lieu, circonstance

Nom	Seigneurie	Prénoms	Date	Lieu	Moyen & Cause
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	24/09/1795	Pays de la Loire	tué lors d'une attaque en Vendée contre des républicains (Révolution fran.)
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	24/09/1803	Martinique	/
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	10/08/1804	Centre-Val de Loire	/
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	27/01/1820	Île-de-France	/
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	Avant 1825	/	/
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	Après 1783	/	/
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	Entre 1790 et 1808	/	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	11/04/1822	Île-de-France	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	12/04/1782	Canal des Saintes	tué par un boulet de canon lors de la bataille navale des Saintes (guerre Indép.)
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	Après 1795	/	/
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	22/06/1811	Hauts-de-France	/
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	10/01/1814 (supposition)	Pays de la Loire	/
BLANDAT	/	Mathieu	27/09/1779	Géorgie (Etats-Unis)	blessé à mort au siège de Savannah (guerre Indép.)
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	Après 1795	/	/
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	09/02/1821	Occitanie	/
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	23/10/1826	Auvergne-Rhône-Alpes	/
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	10/10/1841	Île-de-France	/
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	15/08/1825	Guadeloupe	/
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	12/04/1782	Canal des Saintes	tué sur Le Conquérant lors de la bataille navale des Saintes (guerre Indép.)
CAIRE	/	François	27/12/1814 (supposition)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	/
CAMPDOMERE (de)	/	Jean-Louis	14/12/1779	Haïti	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	31/11/1826 (supposition)	/	/
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	01/10/1810	Occitanie	/
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	05/09/1792 (supposition)	Haïti	/
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	25/04/1841	Nouvelle-Aquitaine	/
CHAUSSEPIED	/	Michel	23/05/1815	Île-de-France	/
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	04/05/1831	Nouvelle-Aquitaine	/
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	Après 1782	/	/
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	22/07/1799 (supposition)	Pays de la Loire	/
DEIDIER	/	Martin	() 30/09/1794-31/10/1794 (supposition)	Guadeloupe	tué lors du siège, par les républicains, du Fort Matilda de la

					ville de Basse-Terre (Révolution fran.)
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	03/11/1779	Haïti	/
DERIOT	/	Louis	1785	/	/
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	04/01/1783 (supposition)	/	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	17/07/1827	Provence-Alpes-Côte d'Azur	/
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	18/09/1820	Nouvelle-Aquitaine	/
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	Après 1783	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	1804	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	19/06/1779	Haïti	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	08/04/1824	Occitanie	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	16/01/1780	Haïti	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	Après 1803 (supposition)	/	/
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	Après 1797	/	/
FEBVRE	<i>de Mémarsque</i>	Jean-Baptiste	21/08/1779	Haïti	/
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	08/02/1792	Nouvelle-Aquitaine	tué (assassinat) en son château par des voleurs (Révolution fran.)
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	24/12/1826	Occitanie	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	31/01/1846	Occitanie	/
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	04/10/1778	Haïti	/
GOUZIE	/	Maurice	() 12-21/02/1782	Saint-Christophe	tué lors de la prise de l'île de Saint-Christophe (guerre Indép.)
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	Après 1791	/	/
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	1827 (supposition)	Normandie	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	23/09/1826 (supposition)	Hauts-de-France	/
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	26/07/1793 (supposition)	Haïti	/
IMBERT (d')	/	François-Gineste	Après 1827	/	/
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	15/06/1780	Haïti	/
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	Après 1781	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	Fin avril-début mai 1794	Bretagne	fusillé par les républicains lors du retour d'une expédition du comte de Puisaye dans le Morbihan (Révolution fran.)
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	03/05/1823	Bretagne	/
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	1795 (supposition)	/	/
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	() 07-12/06/1782	Haïti	décédé suite à la bataille navale des Saintes (guerre Indép.)
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	Après 1816	/	/
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	18/07/1828	Nouvelle-Aquitaine	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	28/01/1815	Occitanie	/
LA LANDELLE (de)	<i>de Coëtcastel</i>	François-Marie	08/10/1800	Maryland (Etats-Unis)	/
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	1795	Bretagne	fusillé par les républicains, à Auray, suite au

					débarquement de Quiberon (Révolution fran.)
LAU (du)	<i>de Soulignonne</i>	Armand-Louis	15/12/1837	Nouvelle-Aquitaine	/
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	26/07/1818	Île-de-France	/
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	Après 1782	/	/
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	05/08/1814	Caroline du Sud (Etats-Unis)	/
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	Avant 1814 (supposition)	Bretagne	/
LE HOUX	/	Michel	Après 1802 (supposition)	Nouvelle-Aquitaine	/
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	Après 1785 (supposition)	Virginie (Etats-Unis)	/
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	20/04/1816	Bourgogne-Franche-Comté	/
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	03/1842	Occitanie	/
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	28/01/1782	Saint-Christophe	tué lors de la bataille de Saint-Christophe (guerre Indép.)
LESPEDES (de)		Jean-Joseph	07/03/1782 (supposition)	Martinique	mort des blessures reçues lors de la bataille de Saint-Christophe (guerre Indép.)
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	12/04/1782	Canal des Saintes	tué sur Le Scipion lors de la bataille navale des Saintes (guerre Indép.)
LUSTRAC (de)		Jean-Joseph	02/08/1795	Bretagne	fusillé par les républicains suite au débarquement de Quiberon (Révolution fran.)
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	05/08/1841	Grand-Est	/
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	Après 1789	/	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	13/06/1823	Hauts-de-France	/
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	17/06/1782 (supposition)	Haïti	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	30/03/1778	Haïti	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	09/05/1814 (supposition)	Nouvelle-Aquitaine	/
MONTLONG (de)		Sébastien	02/1782	Saint-Christophe	tué lors de la bataille de Saint-Christophe (guerre Indép.)
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	13/01/1820	Île-de-France	/
PAIGNON (de)	/	Jacques	Après 1784	/	/
PANDIN	<i>de Beaugard de Romefort</i>	Charles-Pierre	10/11/1823	Nouvelle-Aquitaine	/
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	Après 1792	/	/
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	25/11/1801	Auvergne-Rhône-Alpes	/
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	06/06/1828	Centre-Val de Loire	/
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	Après 1785	/	/
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	29/06/1840	Pays de la Loire	/
POCQUET	<i>de Puytery de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	03/04/1807	Martinique	/
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	12/04/1782	Canal des Saintes	tué lors de la

					bataille navale des Saintes (guerre Indép.)
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques- Elisabeth	1802	/	
PREVOST	/	Pierre-Dominique	15/06/1807	Piémont (Italie)	/
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles- Emmanuel-Jean- Denis	Après 1796	/	/
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien- Raymond	15/12/1828	Nouvelle- Aquitaine	/
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	Après 1782	/	/
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles- Auguste	Après 1779	/	/
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	20/07/1779	Haïti	/
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean- Alexis-Bonabes	01/07/1783	Océan Atlantique	mort de dysenterie sur Le Zélé (guerre Indép.)
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	24/12/1831 (supposition)	Nouvelle- Aquitaine	/
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean- Philibert	21/10/1823	Pays de la Loire	/
ROUSSELET	/	Louis-Jean- Toussaint	Après 1784	/	/
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	02/01/1781	Haïti	/
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houleme</i>	Charles	30/09/1787	Haïti	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	Après 1803	/	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	18/11/1778	Haïti	/
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	22/03/1780	Haïti	/
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	07/01/1822	Occitanie	/
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	17/06/1792 (supposition)	Haïti	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais- du-Perron</i>	Pierre-François	29/11/1853	Normandie	/
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	17/04/1786	Grand-Est	noyade accidentelle dans la Meuse
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coretterie</i>	Charles- Alexandre	Après 1778	/	/
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	21/07/1829	Nouvelle- Aquitaine	/
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	Après 1816	/	/
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	Après 1822	/	/
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul- Nicolas	Après 1793	/	/
VINCENT	/	Jean	27/06/1793 (supposition)	/	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph- Roger	22/05/1843	Grand-Est	/
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	05/07/1794	Île-de-France	guillotiné à Paris, par les républicains pour acte de sédition (Révolution fran.)

Tabl. n°24. L'âge au décès des officiers

Nom	Seigneurie	Prénoms	Nais.	Bapt.	Décès	Âge	Retraite
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	03/07/1761 (supposition)	03/07/1762	24/09/1795	+/- 34 ans	/
ASNIERES (d')	<i>de La Chataignerai</i>	Robert-Bernard-François	18/07/1752	/	24/09/1803	51 ans	/
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	24/11/1740	25/11/1740	10/08/1804	64 ans	retraite, 28/02/1794
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	22/07/1748	22/07/1748	27/01/1820	72 ans	retraite, 02/11/1800
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	18/09/1761	18/09/1761	Avant 1825	- 64 ans	/
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	1740 (supposition) ; né protestant	/	Après 1783	+/- 43 ans	retraite, 01/08/1783
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	03/04/1750	10/04/1750	Entre 1790 et 1808	() 40-58 ans	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	10/12/1744	10/12/1744	11/04/1822	78 ans	retraite, 18/10/1815
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	20/08/1766	21/08/1766	12/04/1782	16 ans	/
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	18/10/1760	19/10/1760	Après 1795	+ 35 ans	/
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	03/02/1735	06/04/1742	22/06/1811	76 ans	retraite 05/12/1781
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	20/10/1749	21/10/1749	10/01/1814 (supposition)	+/- 65 ans	/
BLANDAT	/	Mathieu	17/01/1725 (supposition)	17/01/1726	27/09/1779	+/- 54 ans	/
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	11/02/1762	12/02/1762	Après 1795	+/- 33 ans	/
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	21/09/1757 (supposition)	/	09/02/1821	+/- 64 ans	/
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	01/11/1760	02/11/1760	23/10/1826	66 ans	/
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	26/08/1761	27/08/1761	10/10/1841	80 ans	retraite, 1818 ; retraite, 02/12/1832
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	16/03/1761	03/05/1762	15/08/1825	64 ans	/
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	/	14/01/1760	12/04/1782	+/- 22 ans	/
CAIRE	/	François	06/02/1738	07/02/1738	27/12/1814 (supposition)	+/- 76 ans	retraite, 05/02/1793
CAMPDOMER E (de)	/	Jean-Louis	09/02/1742	/	14/12/1779	37 ans	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	07/11/1757	09/11/1757	31/11/1826 (supposition)	+/- 69 ans	retraite, 11/01/1817
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	11/11/1748	12/11/1748	01/10/1810	62 ans	retraite, 01/07/1783
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	28/01/1747	29/01/1747	05/09/1792 (supposition)	+/- 45 ans	/

CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	5/11/1760	5/11/1760	25/04/1841	81 ans	/
CHAUSSEPIED	/	Michel	04/09/1734	05/09/1734	23/05/1815	81 ans	place aux Invalides, 19/04/1782
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	01/12/1760	04/12/1760	04/05/1831	71 ans	retraite (armée britannique), 1798
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	/	24/6/1742	Après 1782	+/- 40 ans	retraite, 19/04/1782
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	14/12/1741	17/12/1741	22/07/1799 (suppositio n)	+/- 58 ans	/
DEIDIER	/	Martin	17/09/1729 ou 1732 (supposition) ; né protestant	/	() 30/09/1794-31/10/1794 (suppositio n)	+/- 62-65 ans	retraite, 1784
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	25/02/1749 (supposition)	26/02/1749 (suppositio n)	03/11/1779	+/- 30 ans	/
DERIOT	/	Louis	09/03/1735	09/03/1735	1785	50 ans	/
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	11/01/1742	16/01/1742	04/01/1783 (suppositio n)	+/- 41 ans	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	30/06/1749	30/06/1749	17/07/1827	78 ans	retraite, 01/03/1784
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	26/11/1752	27/11/1752	18/09/1820	68 ans	retraite, 15/11/1791 ; retraite, 31/05/1814
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	/ ; né protestant	/	Après 1783		/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	11/05/1767	12/05/1767	1804	37 ans	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	28/01/1738	/	19/06/1779	41 ans	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	20/05/1739	21/05/1739	08/04/1824	85 ans	retraite, 28/07/1785 ; retraite, 26/01/1816
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	23/05/1729	24/05/1729	16/01/1780	51 ans	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	07/11/1761	08/11/1761	Après 1803 (suppositio n)	+/- 42 ans	/
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	01/10/1758	04/10/1758	Après 1797	+/- 39 ans	/
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	10/01/1733	12/01/1733	21/08/1779	46 ans	/
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	11/11/1747	21/11/1747	08/02/1792	45 ans	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	25/06/1754 ; né protestant	26/06/1754	24/12/1826	72 ans	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	19/01/1759 ; né protestant	20/01/1759	31/01/1846	87 ans	/
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	14/08/1747	15/08/1747	04/10/1778	31 ans	/
GOUZIE	/	Maurice	1737	/	() 12-	+/- 45 ans	/

			(supposition)		21/02/1782		
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	/	/	Après 1791	/	/
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	16/04/1752	16/04/1752	1827 (suppositio n)	+/- 75 ans	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	18/06/1752	20/06/1752	23/09/1826 (suppositio n)	+/- 74 ans	/
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	11/02/1742 ; né protestant	28/02/1742	26/07/1793 (suppositio n)	+/- 51 ans	
IMBERT (d')	/	François-Gineste	26/01/1751 ; né protestant	27/01/1751	Après 1827	+ 76 ans	/
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	18/03/1740	18/03/1740	15/06/1780	40 ans	/
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	26/04/1765	16/07/1765	Après 1781	+ 16 ans	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	07/12/1751	07/12/1751	Fin avril-début mai 1794	43 ans	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	13/01/1753	13/01/1753	03/05/1823	70 ans	/
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	04/06/1750	05/06/1750	1795 (suppositio n)	+/-45 ans	/
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	28/02/1742	28/02/1742	() 07-12/06/1782	40 ans	/
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	26/09/1753	12/11/1753	Après 1816	+ 63 ans	retraite, 31/05/1814
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	15/04/1759	15/04/1759	18/07/1828	69 ans	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	19/02/1763	20/02/1763	28/01/1815	52 ans	/
LA LANDELLE (de)	<i>de Cotietcastel</i>	François-Marie	11/08/1758	12/08/1758	08/10/1800	42 ans	/
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	11/01/1755	28/05/1781	1795	40 ans	/
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	18/12/1764	18/12/1764	15/12/1837	73 ans	retraite, 16/10/1816
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	25/03/1752	27/03/1752	26/07/1818	66 ans	retraite, 04/11/1814
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	27/05/1756	30/05/1756	Après 1782	+ 26 ans	/
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	24/09/1763	26/08/1765	05/08/1814	51 ans	/
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	20/10/1752	22/10/1752	Avant 1814 (suppositio n)	- 62 ans	/
LE HOUX	/	Michel	05/10/1736	05/10/1736	Après 1802 (suppositio n)	+ 66 ans	retraite, 01/05/1792
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	02/01/1749	02/01/1749	Après 1785 (suppositio n)	+ 36 ans	/
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	09/03/1754	10/03/1754	20/04/1816	62 ans	retraite, 25/11/1814
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	05/12/1763	06/12/1763	03/1842	79 ans	retraite, 1816
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	/	25/09/1747 (suppositio n)	28/01/1782	+/- 35 ans	/
LESPEDES (de)		Jean-Joseph	01/09/1731	02/09/1731	07/03/1782	+/- 51 ans	/

				1	2 (suppositio n)		
LOAISEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean- Baptiste- Toussaint	18/10/1762	18/10/176 2	12/04/178 2	20 ans	/
LUSTRAC (de)		Jean-Joseph	22/11/1733	23/11/173 3	02/08/179 5	62 ans	retraite, 17/12/179 1
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude- François- Jacques- Innocent	04/01/1766	05/01/176 6	05/08/184 1	75 ans	/
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	24/09/1744	25/09/174 4	Après 1789	+ 45 ans	retraite refusée, 1786
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard- Christophe- Philippe	15/03/1759	15/03/175 9	13/06/182 3	64 ans	retraite (armée britanniqu e), 25/12/181 8
MAZELLIER (de)	/	Pierre- Dominique- Marie	08/03/1751	09/03/175 1	17/06/178 2 (suppositio n)	+/- 31 ans	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles- Henri- Michel	05/05/1756	12/05/175 6	30/03/177 8	22 ans	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	02/09/1760	03/09/176 0	09/05/181 4 (suppositio n)	+/- 54 ans	/
MONTLONG (de)	/	Sébastien	07/06/1759	08/06/175 9	02/1782	23 ans	/
MOUSIN	/	Louis- Bartholomée -François	23/08/1738	24/08/173 8	13/01/182 0	82 ans	retraite, 13/06/179 5 ; 31/03/
PAIGNON (de)	/	Jacques	04/04/1725 (supposition)	/	Après 1784	+/- 59 ans	retraite, 03/01/178 4
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles- Pierre	15/06/1740 ; né protestant	15/06/174 0	10/11/182 3	83 ans	retraite, 03/02/178 8
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques- Marcel	23/09/1761	24/09/176 1	Après 1792	+ 31 ans	/
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean- François- Louis	05/02/1737 ; né protestant	05/02/173 7	25/11/180 1	64 ans	retraite, 06/11/179 4 ; retraite, 05/04/179 5
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard- Jean-Joseph- Olivier	06/01/1751	09/01/175 1	06/06/182 8	77 ans	/
PIOLENC (de)	<i>de Neuf- Etang</i>	Joseph- Louis- Gabriel	12/07/1756	18/07/175 6	Après 1785	+ 29 ans	/
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin- François	16/08/1761	16/08/176 1	29/06/184 0	79 ans	/
POCQUET	<i>de Puylery de Saint- Sauveur</i>	Mathieu- Louis- Claude	17/07/1755	/	03/04/180 7	52 ans	/
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre- Christophe	30/05/1761	01/06/176 1	12/04/178 2	21 ans	/
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean- Jacques- Elisabeth	23/07/1753	24/07/175 3	1802	49 ans	/
PREVOST	/	Pierre- Dominique	13/04/1739 ; 13/04/1748 (2 actes certifiés)	/	15/06/180 7	59 ou 68 ans	/
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles- Emmanuel- Jean-Denis	21/06/1757	24/06/175 7	Après 1796	+ 39 ans	/
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien- Raymond	12/10/1759	13/10/175 9	15/12/182 8	69 ans	retraite, 16/08/182 8
RICHARD	/	Pierre-	06/07/1730	/	Après	+ 52 ans	retraite,

		Nicolas	(supposition)		1782		07/07/1782
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	28/05/1746	29/05/1746	Après 1779	+ 33 ans	/
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	09/09/1761	10/09/1761	20/07/1779	18 ans	/
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	23/09/1750 ; 23/09/1751 (supposition)	/	01/07/1783	32-33 ans	/
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	09/10/1761	13/10/1761	24/12/1831 (supposition)	+/- 70 ans	/
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	/	30/05/1750	21/10/1823	+/- 73 ans	/
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	/	/	Après 1784	/	/
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	30/10/1742	02/11/1742	02/01/1781	39 ans	/
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houleme</i>	Charles	08/08/1740	09/08/1740	30/09/1787	47 ans	retraite, 13/06/1783
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	13/05/1745 (supposition)	/	Après 1803	+/- 58 ans	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	27/05/1757 (supposition)	/	18/11/1778	+/- 21 ans	/
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	20/10/1736	21/10/1736	22/03/1780	44 ans	/
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	27/05/1744	28/05/1744	07/01/1822	78 ans	retraite, 28/12/1781 ; retraite, 07/03/1792 ; retraite, 27/05/1798
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	24/01/1761 (supposition)		17/06/1792 (supposition)	+/- 31 ans	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	14/08/1762	14/08/1762	29/11/1853	91 ans	/
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	16/06/1765	16/06/1765	17/04/1786	21 ans	/
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coreterie</i>	Charles-Alexandre	01/01/1760	06/01/1760	Après 1778	+ 18 ans	/
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	05/02/1750	06/02/1750	21/07/1829	79 ans	/
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	22/02/1763	22/02/1763	Après 1816	+ 53 ans	/
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	1745	/	Après 1822	+ 77 ans	/
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	24/08/1760 ; 29/08/1760	/	Après 1793	+ 33 ans	/
VINCENT	/	Jean	11/06/1745 (supposition)	/	27/06/1793 (supposition)	+/- 48 ans	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	09/02/1757	11/02/1757	22/05/1843	86 ans	/
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	01/03/1758	01/03/1758	05/07/1794	36 ans	/

Tabl. n°25. Mariage (date, région), divorce, séparation, nom des épouses

Nom	Seigneurie	Prénoms	Date mariage	Région mariage	Divorce	Séparation	Nom épouse
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	22/09/1789	Nouvelle-Aquitaine (idem mari)	/	/	de Touzalin de Lussabeau
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	20/02/1798	Martinique (diff. mari)	/	/	de Gueux
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	02/06/1789	Centre-Val de Loire (idem mari)	/	/	Ouvrard de Martigny
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	10/10/1774	Île-de-France (idem mari)	/	/	Carbon
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	célibataire	/	/	/	/
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	11/08/1783	Auvergne-Rhône-Alpes (idem mari)	/	/	Ambrois
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	En 1 : marié En 2 : 02/03/1791	En 1 : / En 2 : Haïti, Antilles (diff. Mari)	/	/	En 1 : Legros En 2 : Ballay
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	17 juin 1765	Pays de la Loire (idem mari)	/	déclaration de séparation de biens en 1793	de Greffin de Bellevue
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	célibataire	/	/	/	/
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	célibataire	/	/	/	/
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	12/01/1787	Île-de-France (idem mari)	/	/	Souillart de Beaucourt
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	07/12/1784	Pays de la Loire (idem mari)	/	/	Tessier-Dubreuil
BLANDAT	/	Mathieu	célibataire	/	/	/	/
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	11/12/1795	Haïti, Antilles, (diff. mari)	/	/	Joyneau
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	23/01/1787	Nouvelle-Aquitaine (diff. mari)	/	/	de Barbeyrac de Saint-Maurice
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	23/04/1816	/	/	/	Bertin de Villars
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	23/05/1799	Royaume-Uni, Yorkshire, Angleterre (diff. mari)	/	/	Harvey
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	06/12/1785	Guadeloupe, Antilles (idem. Mari, mais Martinique pour lui)	/	/	Duquéruy d'Arnouville de Vermont
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	célibataire	/	/	/	/
CAIRE	/	François	célibataire	/	/	/	/
CAMPOMERE (de)	/	Jean-Louis	célibataire	/	/	/	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	Post 1771	/	/	/	d'Orgueil
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	célibataire	/	/	/	/
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	célibataire	/	/	/	/
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	13/02/1792	Nouvelle-Aquitaine (idem mari)	/	/	Fé de Ségeville
CHAUSSÉPIED	/	Michel	célibataire	/	/	/	/
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	En 1 : 08/01/1789 En 2 : 12/06/1797	En 1 : Nouvelle-Aquitaine (idem mari) En 2 : île de la Grenade, Antilles (diff. mari)	En 1 : 11/02/1794 (pour cause de mari émigré)	/	En 1 : de Verteuil En 2 : Passé de La Mellerie
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	13/01/1778	Nouvelle-Aquitaine	/	/	de Barrailh

				(idem mari)			
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	14/06/1786	Pays de la Loire (idem mari)	/	/	de Maillé de La Tour Landry
DEIDIER	/	Martin	marié	/	/	/	de Roux
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	célibataire	/	/	/	/
DERIOT	/	Louis	célibataire	/	/	/	/
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	célibataire	/	/	/	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	célibataire	/	/	/	/
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	célibataire	/	/	/	/
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	célibataire	/	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	06/06/1795	Royaume-Uni, Londres (diff. mari)	/	/	Hunter
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	15/01/1765	Île-de-France (diff. mari)	/	/	Ollivier de Montluçon
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	06/06/1784	Occitanie (idem mari)	/	/	Oudaille
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	célibataire	/	/	/	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	Entre 1779 et 1784	/	/	/	Bardin
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	célibataire	/	/	/	/
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	célibataire	/	/	/	/
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	1776 (mariage non reconnu)	Haïti, Antilles (diff. mari)	/	/	Jalay
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	10/01/1792	Occitanie (idem mari)	/	/	Dumas de Garravaques
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	29/08/1804	Occitanie (idem mari)	/	/	de France
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	célibataire	/	/	/	/
GOUZIE	/	Maurice	célibataire	/	/	/	/
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	05/03/1781 (mariage supposé)	Île-de-France (diff. mari)	/	/	de La Porte de Riants
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	célibataire	/	/	/	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	célibataire	/	/	/	/
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	célibataire	/	/	/	/
IMBERT (d')	/	François-Gineste	célibataire	/	/	/	/
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	célibataire	/	/	/	/
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	célibataire	/	/	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	célibataire	/	/	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	14/03/1786	Bretagne (idem mari)	/	/	de La Tuollays de Langotière
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	célibataire	/	/	/	/
LA CORBIERE (de)	<i>de Juigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	célibataire	/	/	/	/
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	31/10/1801	Nouvelle-Aquitaine (idem mari)	/	/	de Sillègue
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	04/01/1803	Nouvelle-Aquitaine (idem mari)	/	/	Cadefer
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	08/04/1801	Haïti, Antilles (diff. mari)	/	/	Rossignol de La Chicotte des Cahauts
LA LANDELLE (de)	<i>de Coëtcastel</i>	François-Marie	20/11/1797	Bretagne (idem mari)	/	/	Saint-Magon de La Gervais
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	célibataire	/	/	/	/
LAU (du)	<i>de Souligonne</i>	Armand-Louis	25/05/1803	Nouvelle-Aquitaine (idem mari)	/	/	du Lau de L'Âge-Bâton
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	22/04/1776	Centre-Val de Loire (diff. mari)	/	/	de Vergès de Vormeuil
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	célibataire	/	/	/	/
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	31/01/1796	Massachusetts,	/	/	Gaile

				Etats-Unis (diff. mari)			
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	18/11/1791	Bretagne (diff. mari)	/	/	de La Chevière
LE HOUX	/	Michel	célibataire	/	/	/	/
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	célibataire	/	/	/	/
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	20/06/1775	Île-de-France (diff. mari)	/	Séparée avant 1792	de Puget de Barbantane
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	marié	Occitanie (idem mari)	/	/	de Galard de L'Isle-Bozon
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	célibataire	/	/	/	/
LESPEDES (de)		Jean-Joseph	célibataire	/	/	/	/
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	célibataire	/	/	/	/
LUSTRAC (de)		Jean-Joseph	célibataire	/	/	/	/
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	22/06/1808	Grand-Est (idem mari)	/	/	Malhorty
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	célibataire	/	/	/	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	29/07/1818	Hauts-de-France (idem mari)	/	/	de Cornet d'Elzius
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	célibataire	/	/	/	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	célibataire	/	/	/	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	03/06/1797	Nouvelle-Aquitaine (idem mari)	/	/	de Gourgue
MONTLONG (de)	/	Sébastien	célibataire	/	/	/	/
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	célibataire	/	/	/	/
PAIGNON (de)	/	Jacques	célibataire	/	/	/	/
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	1786	Île-de-France (diff. mari)	/	/	Fleuriau de Bellevue
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	05/05/1789	Normandie (idem mari)	/	/	du Rozey de Vilards
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	05/01/1773	Occitanie (idem mari)	/	/	Simon de Solemy
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	En 1 : 01/02/1785 En 2 : 21/07/1802	En 1 : Centre-Val de Loire (diff. mari) En 2 : Centre-Val de Loire (diff. mari)	En 1 : 23/10/1794 (pour cause d'absence du territoire de son mari depuis 2 ans)	/	En 1 : Berthé de Chailly En 2 : Berthé de Chailly (remariage avec son ancienne épouse)
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	célibataire	/	/	/	/
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	En 1 : 1804 En 2 : 14/11/1810	En 1 : Pays de la Loire (idem mari) En 2 : Pays de la Loire (idem mari)	/	/	En 1 : de Launay de La Mothaye En 2 : de Boylesve de La Maurousière
POCQUET	<i>de Puytery de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	08/11/1779	Martinique, Antilles (idem mari)	/	/	Gallet-Charlery
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	célibataire	/	/	/	/
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	célibataire	/	/	/	/
PREVOST	/	Pierre-Dominique	marié	/	/	/	de Lestevenon Van Berckenroode
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	12/01/1796	Occitanie (idem mari)	/	/	de Roquette de Buisson
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	11/11/1789	Nouvelle-Aquitaine (idem mari)	29/11/1793 (pour cause d'émigration)	/	de Pontac

					du conjoint)		
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	célibataire	/	/	/	/
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	célibataire	/	/	/	/
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	célibataire	/	/	/	/
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	07/01/1777	Île-de-France (diff. mari)	/	/	de Rochechouart de Mortemart
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	18/02/1803	Nouvelle-Aquitaine (diff. mari)	/	/	de Casamajor-Rey de Chéraute Bela
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	10/02/1777	Pays de la Loire (idem mari)	/	/	Courtin de Torsay
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	célibataire	/	/	/	/
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	célibataire	/	/	/	/
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houlme</i>	Charles	13/11/1777	Haïti, Antilles (diff. mari)	/	/	de La Merens du Harijoun
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	célibataire	/	/	/	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	célibataire	/	/	/	/
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	célibataire	/	/	/	/
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	En 1 : 07/03/1788 En 2 : 12/06/1796	En 1 : Occitanie (idem mari) En 2 : Occitanie (idem mari)	/	/	En 1 : Pradelles de La Tour Saint-Jean (alias de La Tour-Dejean) En 2 : de France-Mandoul
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	célibataire	/	/	/	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	12/05/1807	Normandie (diff. mari)	/	/	de La Haye
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	célibataire	/	/	/	/
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coretterie</i>	Charles-Alexandre	célibataire	/	/	/	/
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	28/08/1783	Nouvelle-Aquitaine (idem mari)	/	/	de Porladec de Mesmeur
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	1795	Grand-Est (idem mari)	/	/	Gérard
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	13/01/1785	Haïti, Antilles (diff. mari)	/	/	Boissière
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	marié	Haïti, Antilles (idem mari)	/	/	de Lamaud
VINCENT	/	Jean	indéterminé	/	/	/	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	10/10/1787	Bourgogne-Franche-Comté (idem mari)	/	/	Néaudot de Bertrix
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	1789	/	/	/	/

Tabl. n°26. Ascendance paternelle de l'épouse (n+1) : catégorie sociale, fonction, possessions foncières insulaires (plantations) et humaines (esclaves) amenées en dot

Nom	Seigneurie	Prénoms	Nom épouse	Catég. père	Fct. père	Plantations	Esclaves
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	de Touzalin de Lussabeau	noble	off. militaire, capitaine, bataillon de garnison d'Angoumois	/	/
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	de Gueux	noble	off. militaire, capitaine, canonniers gardes côtes d'Arvert	oui, Martinique	oui
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	Ouvrard de Martigny	noble	/	/	/
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	Carbon	noble	secrétaire du roi, procureur général au Conseil supérieur du Cap, Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue & Porto-Rico	oui
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	Ambrois	roturier	aubergiste, rôtisseur, marchand de vin	/	/
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	En 1 : Legros En 2 : Ballay	En 1 : / En 2 : /	En 1 : / En 1 : professeur au Collège royal de chirurgie, chirurgien major de l'Hôtel Dieu d'Orléans	En 1 : / En 2 : / note : Jean-François de Barroussel possède personnellement une/des plantation(s), Saint-Domingue	En 1 : / En 2 : / Note : oui
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	de Greffin de Bellevue	noble	off. militaire, capitaine de milice à Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue	oui
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	Soullart de Beaucourt	/	avocat en parlement, procureur du roi des traites à Péronne	/	/
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	Tessier-Dubreuil	roturier	marchand de draps et de soies, négociant à Nantes	/	/
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	Joyneau	roturier	propriétaire d'une cafétéria à Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue	oui
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	de Barbeyrac de Saint-Maurice	noble	off. militaire, capitaine, régiments de Brissac et du Vivarais	/	/
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	Bertin de Villars	noble	commissaire général des ports et arsenaux de la Marine à Marseille	/	/
BRUGES (de)	/	Louis-André	Harvey	noble	off. militaire	/	/

		Hyacinthe			britannique, colonel, West-Riding Yorkshire regiment	note : Louis-André-Hyacinthe de Bruges possède personnellement des plantations à Saint-Domingue	oui
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	Duquéruy d'Arnouville de Vermont	noble	off. militaire, commandant des milices de Basse-Terre, Guadeloupe, major, bataillon de St-Kabematre	oui, Guadeloupe note : Abraham est d'une famille de planteurs	oui
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	d'Orgueil	noble	/	/	/
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	Fé de Ségeville	noble	off. militaire, capitaine, régiment de Normandie	/	/
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	En 1 : de Verteuil En 2 : Passé de La Mellerie	En 1 : noble En 2 : /	En 1 : off. militaire, lieutenant général des armées du roi à la Rochelle et gouverneur de l'île d'Oléron En 2 : originaire de Nantes, propriétaire de plantations	En 1 : / En 2 : oui, île de la Grenade	En 1 : / En 2 : oui
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	de Barrailh	noble	off. militaire, capitaine d'état-major, régiment de Penthievre-infanterie	/	/
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	de Maillé de La Tour Landry	/	/	/	/
DEIDIER	/	Martin	de Roux	/	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	Hunter	/	docteur en chirurgie de la faculté de médecine, « chirurgien émérite des colonies américaines » (Newport, Rhodes Island, Etats-Unis)	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	Ollivier de Montluçon	noble	receveur général des Finances en la Généralité de Lyon	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	Oudaille	/	off. militaire, capitaine des milices des Cayes de Jacmel, Saint-Domingue et planteur	oui, Saint-Domingue (possessions de par son père, et de par feu son 1 ^{er} mari – une cafétéria)	oui
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	Bardin	/	/	non : colons, Saint-Domingue, sans propriété foncière	/

FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	Jalay	roturier	/	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	Dumas de Garravaques	/	off. militaire, infanterie	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	de France	/	/	/	/
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	de La Porte de Riants	noble	off. militaire, guidon des cheval-légers de Bretagne & capitaine, régiment de La Roche-Aymon	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	de la Tuollays de Langotière	noble	off. militaire, capitaine, régiment provincial de Rennes	/	/
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	de Sillègue	/	off. militaire, major, régiment de Soissonnais	/	/
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	Cadefer	roturier	négociant de spiritueux à Bordeaux	/	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	Rossignol de La Chicotte des Cahauts	noble	off. militaire, commandant des milices de Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue	oui
LA LANDELLE (de)	<i>de Couëtcastel</i>	François-Marie	Saint-Magon de La Gervaisis	noble	/	/	/
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	Du Lau de L'Âge-Bâton	noble	off. militaire, major d'infanterie	/	/
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	de Vergès de Vormeuil	noble	conseiller du roi en ses conseils, son avocat général au Grand Conseil, conseiller au Conseil supérieur de Port-au-Prince	oui, Saint-Domingue, 3 sucreries à Arcahaye et des plantations entre Saint-Marc et Port-au-Prince	oui
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	Gaile	/	/	oui, Saint-Domingue (à titre personnel) note : son père possède des sucreries à Saint-Domingue	oui
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	de La Chevière	noble	off. militaire, régiment de La Reine-infanterie	/	/
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	de Puget de Barbantane	noble	off. militaire, ancien off. général et ambassadeur	/	/
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	de Galarde de L'Isle-Bozon	/	off. militaire, capitaine	/	/
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	Malhorty	/	off. militaire, colonel émigré, lieutenant général d'artillerie britannique, commandant l'école d'artillerie de Woolwich	/	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-	de Cornet	noble	off. militaire,	/	/

		Christophe-Philippe	d'Elzies		capitaine, régiment de Bourbon		
MESLON (de)	de La Ganterie	Nicolas	de Gourgue	noble	président de la 1 ^{re} Chambre des Requêtes, président de la Chambre des enquêtes au Parlement de Bordeaux	/	/
PANDIN	de Beauregard de Romefort	Charles-Pierre	Fleuriau de Bellevue	noble	planteur, marchand rochelais anobli installé à Saint-Domingue & officier commensal de la Maison du roi (trompette de la Chambre du roi)	oui, Saint-Domingue	oui
PARFOURU (de)	de Jouveaux	Jacques-Marcel	du Rozey de Vilards	/	off. militaire, lieutenant, régiment de Poitou infanterie	/	/
PICAULT	des Dorides	Jean-François-Louis	Simon de Solemy	noble	off. militaire, capitaine, régiment de Conti	/	/
PIGNOL (de)	de Rocreuse	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	En 1 : Berthé de Chailly En 2 : Berthé de Chailly (remariage avec son ancienne épouse)	noble	off. Marine royale	/	/
POCQUET	de Livonnière	Augustin-François	En 1 : de Launay de La Mothaye En 2 : de Boylesve de La Maurousière	En 1 : / En 2 : /	En 1 : / En 2 : /	En 1 : / En 2 : /	En 1 : / En 2 : /
POCQUET	de Puylery de Saint-Sauveur	Mathieu-Louis-Claude	Gallet-Charlery	/	off. militaire, capitaine de milice commandant La Tartane, Martinique	oui, Martinique	oui
PREVOST		Pierre-Dominique	de Lestevenon Van Berckenroode	noble	magistrat de la cité d'Amsterdam, député des Etats de Hollande, ambassadeur de Hollande près la cour de France	/	/
PUJOL (de)	de Labatut	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	de Roquette de Buisson	noble	/	/	/
RAYNE (de)	de Cantis	Maximilien-Raymond	de Pontac	/	/	/	/
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	de Rochechouart de Mortemart	noble	/	/	/
ROUILHAN (de)	de Montaut	Jean-Claude	de Casamajor-Rey de Chéraute Bela	noble	conseiller au Parlement de Navarre	/	/

ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	Courtin de Torsay	noble	off. militaire, brigadier des Chevaux-légers de la Garde du roi, mestre de camp de cavalerie	/	/
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houleme</i>	Charles	de La Merens du Harijujon	/	off. militaire, capitaine de dragons et de milices à Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue, cafétérie	oui
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	En 1 : Pradelles de La Tour Saint-Jean (alias de La Tour-Dejean) En 2 : de France-Mandoul	En 1 : / En 2 : /	docteur En 2 : /	En 1 : / En 2 : /	En 1 : / En 2 : /
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	de La Haye	noble	off. militaire, capitaine, régiment de Beaujolais	/	/
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	de Porladec de Mesmeur	/	/	/	/
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	Gérard	/	/	/	/
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	Boissière	/	planteur aux Cayes-Jacmel, Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue	oui
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	de Lamaud	/	planteur, propriétaire d'une cafétérie au Trou, Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue	oui
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	Néaudot de Bertrix	roturier	notaire royal	/	/
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe		/	/	/	/

Note :

- Les officiers **M. de Caumont**, **M. de Marans**, **M. de Mazellier** (non mariés) et **M. Durand** (marié), deviendront de simples colons sans possession foncière (à Saint-Domingue).
- Les officiers de **M. de Barroussel**, **M. de Bruges** et **M. de Léaumont** possèdent personnellement des plantations (à Saint-Domingue).

Tabl. n°27. Les 14 mariages amenant de riches possessions foncières insulaires et possessions humaines

Nom	Seigneurie	Prénoms	Nom épouse	Catég. père	Fct. père	Plantations	Esclaves
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	de Gueux	noble	off. militaire, capitaine, canonniers gardes côtes d'Arvert	oui, Martinique	oui
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	Carbon	noble	secrétaire du roi, procureur général au Conseil supérieur du Cap, Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue & Porto-Rico	oui
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	de Greffin de Bellevue	noble	off. militaire, capitaine de milice à Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue	oui
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	Joyneau	roturier	propriétaire d'une cafétéria à Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue	oui
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	Duquéruy d'Arnouville de Vermont	noble	off. militaire, commandant des milices de Basse-Terre, Guadeloupe, major, bataillon de St-Kabematre	oui, Guadeloupe note : Abraham est d'une famille de planteurs	oui
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	En 1 : de Verteuil En 2 : Passé de La Mellerie	En 1 : noble En 2 : /	En 1 : off. militaire, lieutenant général des armées du roi à la Rochelle et gouverneur de l'île d'Oléron En 2 : originaire de Nantes, propriétaire de plantations	En 1 : / En 2 : oui, île de la Grenade	En 1 : / En 2 : oui
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	Oudaille	/	off. militaire, capitaine des milices des Cayes de Jacmel, Saint-Domingue et planteur	oui, Saint-Domingue (possessions de par son père, et de par feu son 1 ^{er} mari – une cafétéria)	oui
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	Rossignol de La Chicotte des Cahauts	noble	off. militaire, commandant des milices de Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue	oui
LAU (du)	<i>d'Allemands</i>	Pierre-Marie-Jean	de Vergès de Vormeuil	noble	conseiller du roi en ses conseils, son avocat général au Grand Conseil, conseiller au Conseil supérieur de Port-au-Prince	oui, Saint-Domingue, 3 sucreries à Arcahaye et des plantations entre Saint-Marc et Port-au-Prince	oui

PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	Fleuriau de Bellevue	noble	planteur, marchand rochelais anobli installé à Saint-Domingue & officier commensal de la Maison du roi (trompette de la Chambre du roi)	oui, Saint-Domingue	oui
POCQUET	<i>de Puytery de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	Gallet-Charlery	/	off. militaire, capitaine de milice commandant La Tartane, Martinique	oui, Martinique	oui
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houleme</i>	Charles	de La Merens du Harijujon	/	off. militaire, capitaine de dragons et de milices à Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue, cafétérie	oui
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	Boissière	/	planteur aux Cayes-Jacmel, Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue	oui
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	de Lamaud	/	planteur, propriétaire d'une cafétérie au Trou, Saint-Domingue	oui, Saint-Domingue	oui

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - C. de Mauraige

Tabl. n°28. Nationalité des officiers

Nom	Seigneurie	Prénoms	Nationalité
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	français
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	idem
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	idem
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	idem
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	idem
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	idem
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	idem
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	idem
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	idem
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	idem
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	idem
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	idem
BLANDAT	/	Mathieu	idem
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	idem
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	idem
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	idem
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	idem
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	idem
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	idem
CAIRE	/	François	idem
CAMPDOMERE (de)	/	Jean-Louis	idem
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	idem
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	idem
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	idem
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	idem
CHAUSSEPIED	/	Michel	idem
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	idem
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	idem
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	idem
DEIDIER	/	Martin	idem
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	idem
DERIOT	/	Louis	idem
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	idem
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	idem
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	idem
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	idem
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	idem
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	idem
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	idem
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	idem
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	idem
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	idem
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	idem
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	idem
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	idem
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	idem
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	idem
GOUZIE	/	Maurice	idem
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	idem
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	idem
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	idem
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	idem
IMBERT (d')	/	François-Gineste	idem
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	idem
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	idem
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	idem
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	idem
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	idem
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	idem
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	idem
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	idem
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	idem
LA LANDELLE (de)	<i>de Coüetcastel</i>	François-Marie	Expatrié aux Etats-Unis en 1797. Propriétaire terrien

			aux Etats-Unis. Commerçant. Naturalisé citoyen américain en 1798. Décédé aux Etats-Unis (Maryland) en 1800
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	français
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	français
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	Un de ses fils sera renaturalisé français le 12/05/1824 après avoir obtenu la naturalisation américaine durant la Révolution française
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	français
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	Expatrié aux Etats-Unis en 1793. Compositeur et chef d'orchestre. Possibilité d'une naturalisation américaine après 1795. Décédé aux Etats-Unis (South Carolina), en 1814
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	français
LE HOUX	/	Michel	français
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	Est au service des Etats- Unis depuis 1778 (en continu) comme officier militaire supérieur. Propriétaire terrien aux Etats-Unis. Naturalisé citoyen américain en 1785. Décédé aux Etats-Unis (Virginia) après 1785
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	français
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	idem
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	idem
LESPEDES (de)		Jean-Joseph	idem
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	idem
LUSTRAC (de)		Jean-Joseph	idem
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques- Innocent	idem
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	idem
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe- Philippe	idem
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	idem
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	idem
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	idem
MONTLONG (de)	/	Sébastien	idem
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée- François	idem
PAIGNON (de)	/	Jacques	idem
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	idem
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	idem
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	idem
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph- Olivier	idem
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	idem
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	idem
POCQUET	<i>de Puytery de Saint- Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	idem
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	idem
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	idem
PREVOST	/	Pierre-Dominique	Pays-Bas autrichiens
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean- Denis	français
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	idem
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	idem
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	idem
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	idem
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis- Bonabes	idem
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	idem
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	idem
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	idem
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	idem
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houleme</i>	Charles	idem
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	idem
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	idem

SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	idem
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	idem
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	idem
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	idem
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	idem
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coretterie</i>	Charles-Alexandre	idem
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	idem
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	idem
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	idem
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	idem
VINCENT	/	Jean	idem
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	idem
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	idem

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°29. Tableau de correspondance : naissance-baptême (par défaut religion catholique, sinon indiquée si protestante)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Nais.	Bapt.
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	03/07/1761 (supposition)	03/07/1762 catholique
ASNIERES (d')	<i>de La Chataignerai e</i>	Robert- Bernard- François	18/07/1752	/ catholique
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre- Charles-René	24/11/1740	25/11/1740 catholique
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François- Félix- Dorothée	22/07/1748	22/07/1748 catholique
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis- François	18/09/1761	18/09/1761 catholique
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	1740 (supposition) ; né protestant	/ protestant
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	03/04/1750	10/04/1750 catholique
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine- Joseph- Eulalie	10/12/1744	10/12/1744 catholique
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis- Joseph- Jacques	20/08/1766	21/08/1766 catholique
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean- René-Henri	18/10/1760	19/10/1760 catholique
BEHAGLE (de)	/	Jean- Baptiste- Emmanuel	03/02/1735	06/04/1742 catholique
BERRUET	/	Sylvain- Jacques	20/10/1749	21/10/1749 catholique
BLANDAT	/	Mathieu	17/01/1725 (supposition)	17/01/1726 catholique
BORDENAVE (de)	/	Bernard- Pierre	11/02/1762	12/02/1762 catholique
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	21/09/1757 (supposition)	/ catholique
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude- Christophe	01/11/1760	02/11/1760 catholique
BRUGES (de)	/	Louis-André- Hyacinthe	26/08/1761	27/08/1761 catholique
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	16/03/1761	03/05/1762 catholique
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	/	14/01/1760 catholique
CAIRE	/	François	06/02/1738	07/02/1738 catholique
CAMPDOMER E (de)	/	Jean-Louis	09/02/1742	/ catholique
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	07/11/1757	09/11/1757 catholique
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	11/11/1748	12/11/1748 catholique
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean- Baptiste- François- Joseph	28/01/1747	29/01/1747 catholique
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	5/11/1760	5/11/1760 catholique
CHAUSSEPIE D	/	Michel	04/09/1734	05/09/1734 catholique
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel- Charles- François	01/12/1760	04/12/1760 catholique
COQUET (de)	<i>de La Roche- Montbrun</i>	Jean-Charles- Marc-Antoine	/	24/6/1742 catholique
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	14/12/1741	17/12/1741 catholique
DEIDIER	/	Martin	17/09/1729 ou 1732 (supposition) ; né protestant	/ protestant

DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	25/02/1749 (supposition)	26/02/1749 (supposition) catholique
DERIOT	/	Louis	09/03/1735	09/03/1735 catholique
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	11/01/1742	16/01/1742 catholique
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	30/06/1749	30/06/1749 catholique
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	26/11/1752	27/11/1752 catholique
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	/ ; né protestant	/ protestant
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	11/05/1767	12/05/1767 catholique
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	28/01/1738	/ catholique
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	20/05/1739	21/05/1739 catholique
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	23/05/1729	24/05/1729 catholique
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	07/11/1761	08/11/1761 catholique
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	01/10/1758	04/10/1758 catholique
FEBVRE	<i>de Mèmarque</i>	Jean-Baptiste	10/01/1733	12/01/1733 catholique
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	11/11/1747	21/11/1747 catholique
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	25/06/1754 ; né protestant	26/06/1754 protestant
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	19/01/1759 ; né protestant	20/01/1759 protestant
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	14/08/1747	15/08/1747 catholique
GOUZIE	/	Maurice	1737 (supposition)	/ catholique
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	/	/ catholique
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	16/04/1752	16/04/1752 catholique
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	18/06/1752	20/06/1752 catholique
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	11/02/1742 ; né protestant	28/02/1742 protestant
IMBERT (d')	/	François-Gineste	26/01/1751 ; né protestant	27/01/1751 protestant
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	18/03/1740	18/03/1740 catholique
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	26/04/1765	16/07/1765 catholique
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	07/12/1751	07/12/1751 catholique
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	13/01/1753	13/01/1753 catholique
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	04/06/1750	05/06/1750 catholique
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	28/02/1742	28/02/1742 catholique
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	26/09/1753	12/11/1753 catholique
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	15/04/1759	15/04/1759 catholique
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	19/02/1763	20/02/1763 catholique
LA LANDELLE	<i>de Coüetcastel</i>	François-Marie	11/08/1758	12/08/1758 catholique

(de)				
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	11/01/1755	28/05/1781 catholique
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	18/12/1764	18/12/1764 catholique
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	25/03/1752	27/03/1752 catholique
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	27/05/1756	30/05/1756 catholique
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	24/09/1763	26/08/1765 catholique
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	20/10/1752	22/10/1752 catholique
LE HOUX	/	Michel	05/10/1736	05/10/1736 catholique
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	02/01/1749	02/01/1749 catholique
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	09/03/1754	10/03/1754 catholique
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	05/12/1763	06/12/1763 catholique
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	/	25/09/1747 (supposition) catholique
LESPEDES (de)		Jean-Joseph	01/09/1731	02/09/1731 catholique
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	18/10/1762	18/10/1762 catholique
LUSTRAC (de)		Jean-Joseph	22/11/1733	23/11/1733 catholique
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	04/01/1766	05/01/1766 catholique
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	24/09/1744	25/09/1744 catholique
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	15/03/1759	15/03/1759 catholique
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	08/03/1751	09/03/1751 catholique
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	05/05/1756	12/05/1756 catholique
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	02/09/1760	03/09/1760 catholique
MONTLONG (de)	/	Sébastien	07/06/1759	08/06/1759 catholique
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	23/08/1738	24/08/1738 catholique
PAIGNON (de)	/	Jacques	04/04/1725 (supposition)	/ catholique
PANDIN	<i>de Beuregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	15/06/1740 ; né protestant	15/06/1740 protestant
PARFOURU (de)	<i>de Nouveaux</i>	Jacques-Marcel	23/09/1761	24/09/1761 catholique
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	05/02/1737 ; né protestant	05/02/1737 protestant
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	06/01/1751	09/01/1751 catholique
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	12/07/1756	18/07/1756 catholique
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	16/08/1761	16/08/1761 catholique
POCQUET	<i>de Puyler de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	17/07/1755	/ catholique
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	30/05/1761	01/06/1761 catholique
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	23/07/1753	24/07/1753 catholique
PREVOST	/	Pierre-Dominique	13/04/1739 ; 13/04/1748 (2)	/ catholique

			actes certifiés)	
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	21/06/1757	24/06/1757 catholique
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	12/10/1759	13/10/1759 catholique
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	06/07/1730 (supposition)	/ catholique
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	28/05/1746	29/05/1746 catholique
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	09/09/1761	10/09/1761 catholique
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	23/09/1750 ; 23/09/1751 (supposition)	/ catholique
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	09/10/1761	13/10/1761 catholique
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	/	30/05/1750 catholique
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	/	/ catholique
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	30/10/1742	02/11/1742 catholique
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houllme</i>	Charles	08/08/1740	09/08/1740 catholique
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	13/05/1745 (supposition)	/ catholique
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	27/05/1757 (supposition)	/ catholique
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	20/10/1736	21/10/1736 catholique
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	27/05/1744	28/05/1744 catholique
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	24/01/1761 (supposition)	/ catholique
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	14/08/1762	14/08/1762 catholique
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	16/06/1765	16/06/1765 catholique
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coretterie</i>	Charles-Alexandre	01/01/1760	06/01/1760 catholique
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	05/02/1750	06/02/1750 catholique
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	22/02/1763	22/02/1763 catholique
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	1745	/ catholique
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	24/08/1760 ; 29/08/1760	/ catholique
VINCENT	/	Jean	11/06/1745 (supposition)	/ catholique
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	09/02/1757	11/02/1757 catholique
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	01/03/1758	01/03/1758 catholique

Tabl. n°30. Franc-maçonnerie, loge, date d'entrée et/ou d'inscription au tableau

Nom	Seigneurie	Prénoms	Loge	Date
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	/	/
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	/	/
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	/	/
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	/	/
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	oui, loge militaire de Saint-Jean à l'Orient de Metz	Metz, 08/11/1787
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	/	/
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	/	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	/	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	/	/
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	/	/
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	/	/
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	/	/
BLANDAT	/	Mathieu	/	/
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	/	/
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	/	/
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	/	/
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	/	/
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	/	/
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	/	/
CAIRE	/	François	/	/
CAMPDOMERE (de)	/	Jean-Louis	/	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	/	/
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	oui, loge indéterminée	/
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	/	/
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	/	/
CHAUSSEPIED	/	Michel	/	/
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	/	/
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	/	/
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	/	/
DEIDIER	/	Martin	/	/
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	/	/
DERIOT	/	Louis	/	/
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	/	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	/	/
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	oui, loge militaire de la Marine à l'Orient de Brest	Brest, 20/06/1777
DUMAS	<i>des Barredoux</i>	Paul-Daniel	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	oui, loge militaire Les Frères d'Armes à l'Orient du régiment de Berry-cavalerie	01/07/1787
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	/	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	/	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	/	/
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	/	/
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	/	/
FEDYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	oui, loge Saint-Jean d'Ecosse de la Parfaite Amitié à l'Orient de Puylaurens	Puylaurens, président des grands aigles blancs et noirs, 1812
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	/	/
GOUZIE	/	Maurice	/	/
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	/	/
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	/	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	/	/
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	/	/
IMBERT (d')	/	François-Gineste	/	/
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	/	/

JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	/	/
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	/	/
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	/	/
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	/	/
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	/	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	/	/
LA LANDELLE (de)	<i>de Coëtcastel</i>	François-Marie	/	/
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	/	/
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	/	/
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	/	/
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	/	/
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	/	/
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	oui, loge militaire de La Parfaite Union à l'Orient de Strasbourg oui, loge militaire de La Parfaite Union à l'Orient de Rennes	Strasbourg, apprenti, 13/07/1785 Strasbourg, compagnon, 13/08/1785 Rennes, candidat, 1808
LE HOUX	/	Michel	/	/
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	/	/
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	oui, loge militaire de L'Intimité à l'Orient du régiment d'Orléans-infanterie	/
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	/	/
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	/	/
LESPES (de)		Jean-Joseph	/	/
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	/	/
LUSTRAC (de)		Jean-Joseph	/	/
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	/	/
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	/	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	oui, loge royale et militaire des Trois Frères Unis à l'Orient de la cour	Versailles, 1781
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	oui, loge Saint-Charles du Triomphe de la Parfaite Harmonie à l'Orient de Paris	Paris, 1777
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	/	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	/	/
MONTLONG (de)	/	Sébastien	/	/
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	/	/
PAIGNON (de)	/	Jacques	/	/
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	/	/
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	/	/
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	oui, loge Les Amis de la Vertu à l'Orient de Paris oui, chapitre Les Trois Loges réunies de Saint-Malo (La Triple Essence, La Dauphine, L'Essence des Mœurs du faubourg de Saint-Servan)	Paris, dépendant, 1779 Saint-Malo, agrégé libre, 1784
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	/	/
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	/	/
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	/	/
POCQUET	<i>de Puytury de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	/	/
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	oui, loge de La Parfaite Amitié à l'Orient de Carcassonne	Carcassonne, apprenti compagnon et membre, 28/04/1779
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	/	/
PREVOST	/	Pierre-Dominique	/	/
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	oui, loge indéterminée	/

RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	/	/
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	/	/
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	/	/
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	/	/
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	/	/
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	/	/
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	/	/
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	/	/
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	/	/
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houleme</i>	Charles	/	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	/	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	/	/
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	/	/
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	oui, chapitre écossais de la loge Saint-Jean d'Ecosse de la Parfaite Amitié à l'Orient de Puylaurens	Puylaurens, 1812
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	/	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	/	/
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	/	/
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coreterie</i>	Charles-Alexandre	/	/
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	oui, loge de L'Etoile flamboyante aux trois lys à l'Orient de Bordeaux	Bordeaux, apprenti, 24/06/1781
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	/	/
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	/	/
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	/	/
VINCENT	/	Jean	/	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	/	/
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	/	/

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - C. de Mauraige

Tabl. n°31. Campagnes militaires antérieures à la guerre d'Indépendance américaine : guerre de Succession d'Autriche (1741-1748), guerre de Sept Ans (1756-1763), 2^e guerre de Corse (1755-1769)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Succ. Austr.	Sept Ans	Corse II
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	/	/	/
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	/	/	/
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	/	oui	/
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	/	/	/
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	/	/	/
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	/	oui	/
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	/	/	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	/	oui	oui
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	/	/	/
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	/	/	/
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	/	oui	/
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	/	/	/
BLANDAT	/	Mathieu	oui	oui	/
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	/	/	/
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	/	/	/
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	/	/	/
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	/	/	/
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	/	/	/
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	/	/	/
CAIRE	/	François	/	oui	/
CAMPDOMERE (de)	/	Jean-Louis	/	oui	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	/	/	/
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	/	/	/
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	/	/	/
CHASSAING (du)	<i>de Ratevoul</i>	Jean	/	/	/
CHAUSSEPIED	/	Michel	/	oui	/
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	/	/	/
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	/	oui	/
CUISSARD (de)	<i>de Marçail</i>	Joseph-Marin	/	oui	/
DEIDIER	/	Martin	/	/	/
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	/	/	/
DERIOT	/	Louis	/	oui	/
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	/	oui	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	/	oui	/
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	/	/	/
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	/	oui	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	/	oui, dont guerre de Sept Ans en Nouvelle-France et Campagne maritime du Nord	oui
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	/	oui	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	/	/	/
FABARS (de)	/	François-Joseph	/	/	/

		Alexandre			
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	/	oui	/
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	/	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	/	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	/	/	/
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	/	/	/
GOUZIE	/	Maurice	/	oui	/
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	/	/	/
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	/	/	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	/	/	/
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	/	oui	/
IMBERT (d')	/	François-Gineste	/	/	/
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	/	oui	/
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	/	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	/	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	/	/	/
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	/	/	/
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	/	oui	/
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	/	/	/
LA CROIX (de)	<i>de Chevrières</i>	Jean-Baptiste	/	/	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	/	/	/
LA LANDELLE (de)	<i>de Cotetcastel</i>	François-Marie	/	/	/
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	/	/	/
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	/	/	/
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	/	/	/
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	/	/	/
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	/	/	/
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	/	/	/
LE HOUX	/	Michel	/	oui	/
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	/	/	/
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	/	/	/
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	/	/	/
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	/	oui	/
LESPEDES (de)		Jean-Joseph	/	oui	/
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	/	/	/
LUSTRAC (de)	/	Jean-Joseph	/	oui	/
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	/	/	/
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	/	oui	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	/	/	/
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	/	/	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	/	/	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	/	/	/
MONTLONG (de)	/	Sébastien	/	/	/
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	/	oui	/
PAIGNON (de)	/	Jacques	oui	oui	/
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	/	oui	/
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	/	/	/
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	/	oui	/
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	/	/	/

PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	/	/	/
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	/	/	/
POCQUET	<i>de Puytery de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	/	/	/
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	/	/	/
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	/	/	/
PREVOST	/	Pierre-Dominique	/	/	/
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	/	/	/
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	/	/	/
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	oui	oui	/
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	/	/	/
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	/	/	/
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	/	/	/
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	/	/	/
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	/	/	/
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	/	/	/
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	/	oui	/
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houlme</i>	Charles	/	oui	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	/	oui	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	/	/	/
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	/	oui	/
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	/	oui	/
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	/	/	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	/	/	/
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	/	/	/
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coreterie</i>	Charles-Alexandre	/	/	/
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	/	/	/
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	/	/	/
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	/	/	/
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	/	/	/
VINCENT	/	Jean	/	/	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	/	/	/
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	/	/	/

Tabl. n°32. Participation aux combats de la guerre d'Indépendance américaine (& mention si blessé, prisonnier ou tué) : siège de Savannah (1779), bataille de la Dominique (1780), siège de Pensacola (1780-1781), bataille navale de La Chesapeake (1781), siège de Yorktown (1781), siège de Gloucester (1781), bataille de Saint-Christophe (1782), bataille navale des Saintes (1782)

Note : plusieurs officiers ont été faits prisonniers hors batailles (en captivité à la Jamaïque, en Angleterre, en Ecosse et en Irlande)⁷¹⁹. Ces faits hors batailles ne sont pas mentionnés ci-dessous (cf. Répertoire des officiers).

Nom	Seigneurie	Prénoms	Sava.	Domi.	Pensa.	Chesa.	York.	Glouc. St-Chr.	Saintes.
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	oui, blessé	/	/	oui	oui	/	/
ASNIERES (d')	<i>de La Chataignerai</i>	Robert-Bernard-François	/	/	/	oui	oui	/	/
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	oui	/	/	oui	oui	/	oui, prisonnier
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	/	/	/	/	/	/	/
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	/	/	/	/	/	/	/
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	oui, mais dans les chasseurs volontaires de Saint-Domingue	/	/	/	/	/	/
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	/	/	/	oui	oui	/	oui, prisonnier
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	/	/	/	oui	oui	/	oui, blessé
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	/	/	/	/	/	oui	oui, tué
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	/	/	/	/	/	/	/
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	/	/	/	oui	oui, blessé	/	/
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	/	/	oui	oui	oui	oui	oui
BLANDAT	/	Mathieu	oui, blessé et tué	/	/	/	/	/	/
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	/	/	/	oui	oui	/	/
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	/	/	/	/	/	/	/
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	/	/	/	/	oui	/	oui, prisonnier
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	/	/	/	/	/	/	/
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	/	/	/	oui	oui	/	/
CAHLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	/	/	/	oui	oui	/	oui, tué
CAIRE	/	François	/	/	/	oui	oui	/	oui, blessé
CAMPDOMER E (de)	/	Jean-Louis	/	/	/	/	/	/	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	/	/	/	/	/	/	/

⁷¹⁹ Sur les conditions de détention des militaires lors de la guerre d'Indépendance américaine, on pourra se reporter sur l'article suivant : G. de Muraige, B. Quilliec, *Les prisonniers français de la guerre d'Indépendance américaine (1776-1783) internés au Château royal d'Edimbourg (Ecosse)*, Paris, Ed. La Sabretache et la plume (partenariat Château royal d'Edimbourg), 2017, 6p.

CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	oui	/	/	/	/	/	/	/
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	/	/	/	oui, mais ne participe pas à la bataille navale	ne débarque pas	/	oui	oui, prisonnier
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	/	/	/	/	oui	/	/	oui, prisonnier
CHAUSSEPIED	/	Michel	oui, blessé	/	/	oui	oui	/	/	/
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	/	/	/	oui	oui	/	oui	oui, blessé
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	/	/	/	oui	oui	/	oui	/
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	/	/	/	oui	oui	/	/	/
DEIDIER	/	Martin	/	/	/	/	oui	/	/	/
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	/	/	/	/	/	/	/	/
DERIOT	/	Louis	/	/	/	/	/	/	/	/
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	/	/	/	oui	oui	/	/	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	/	/	/	/	/	/	/	oui, prisonnier
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	/	/	/	/	oui, blessé	/	/	/
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	/	/	/	/	/	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	/	/	/	/	/	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	/	/	/	/	/	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	oui	/	oui	/	oui	/	oui	oui
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	/	/	/	/	/	/	/	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	/	/	/	/	/	/	/	/
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	/	/	/	/	/	/	/	/
FEBVRE	<i>de Mèmarque</i>	Jean-Baptiste	/	/	/	/	/	/	/	/
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	/	/	/	/	/	/	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	/	/	/	/	/	/	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	/	/	/	/	/	/	oui	oui, prisonnier
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	/	/	/	/	/	/	/	/
GOUZIE	/	Maurice	/	/	/	/	oui	/	oui, tué	/
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	oui, blessé	/	/	/	oui, blessé	/	/	/
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	/	/	/	/	/	/	/	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	/	/	oui	oui	oui, blessé	/	oui	oui
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	oui, blessé	/	/	/	oui	/	oui	oui
IMBERT (d')	/	François-Gineste	/	/	oui	oui	oui	/	oui	oui
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	/	/	/	/	/	/	/	/
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	/	/	/	/	/	/	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	/	/	/	/	oui	/	oui	oui, blessé
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir	/	/	/	/	/	/	/	/

		Pierre								
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	/	/	/	/	/	/	/	/
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	/	/	/	oui	oui, blessé	/	/	oui, décédéra (faisant suite)
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	/	/	/	oui, mais ne participe pas à la bataille navale	ne débarque pas	/	oui	oui
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	/	/	/	oui	oui	/	/	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	/	/	/	oui	oui	/	oui	oui
LA LANDELLE (de)	<i>de Coüetcastel</i>	François-Marie	/	/	/	oui, mais ne participe pas à la bataille navale	ne débarque pas	/	/	/
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	oui	/	/	/	/	/	/	/
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	/	/	/	/	/	/	/	/
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	/	/	/	/	oui	/	/	/
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	/	/	/	/	/	/	/	/
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	/	/	/	oui	oui, blessé	/	/	/
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	/	/	/	/	/	/	/	/
LE HOUX	/	Michel	oui	/	oui	/	oui	/	oui	oui, prisonnier
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	/	/	/	/	oui, mais dans l'armée américaine (Insurgents)	/	/	/
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	/	/	/	/	oui, mais en tant qu'aide de camp de Rochambeau	/	/	/
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	/	/	oui	/	oui	/	oui, blessé	/
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	/	/	oui, blessé	/	oui	/	oui, tué	/
LESPEDES (de)		Jean-Joseph	/	/	oui, blessé	/	oui	/	oui, blessé, et décédéra faisant suite	/
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	/	/	/	oui	oui	/	/	oui, tué
LUSTRAC (de)		Jean-Joseph	/	/	oui	/	oui	/	oui	oui
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	/	/	/	/	/	/	/	/
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	/	/	/	/	oui	/	oui	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	oui, blessé et prisonnier	/	/	/	/	/	/	/
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	oui	/	/	oui	oui	/	/	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	/	/	/	/	/	/	/	/
MESLON (de)	<i>de La</i>	Nicolas	/	/	/	/	/	/	/	/

	<i>Ganterie</i>									
MONTLONG (de)	/	Sébastien	/	/	oui	/	oui	/	oui, tué	/
MOUSIN	/	Louis- Bartholomée -François	/	/	/	/	/	/	/	/
PAIGNON (de)	/	Jacques	oui, mais dans les chasseurs volontaire s de Saint- Domingue	/	/	/	/	/	/	/
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles- Pierre	/	oui, mais dans le régimen t de Tourain e	/	/	oui	/	oui	oui
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques- Marcel	/	/	oui	oui	oui	/	oui	oui, prisonnie r
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean- François- Louis	/	/	/	/	/	/	/	/
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard- Jean-Joseph- Olivier	/	/	/	/	oui	/	/	/
PIOLENC (de)	<i>de Neuf- Etang</i>	Joseph- Louis- Gabriel	/	/	/	/	/	/	/	/
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin- François	/	/	/	oui	oui	/	oui	oui
POCQUET	<i>de Puybery de Saint- Sauveur</i>	Mathieu- Louis- Claude	oui, blessé	/	/	oui	oui, blessé	/	oui	oui
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre- Christophe	oui	/	/	/	/	/	/	oui, tué
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean- Jacques- Elisabeth	/	/	/	oui	oui	/	oui	oui
PREVOST	/	Pierre- Dominique	oui, blessé	/	oui	/	oui	/	oui	oui
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles- Emmanuel- Jean-Denis	oui	/	/	oui	oui	/	oui	oui, blessé
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien- Raymond	/	/	/	/	/	/	/	/
RICHARD	/	Pierre- Nicolas	/	/	/	/	/	/	/	/
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph- Charles- Auguste	/	/	/	/	/	/	/	/
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	/	/	/	/	/	/	/	/
ROUGE (de)	/	Catherine- Jean-Alexis- Bonabes	/	/	/	/	/	/	/	/
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	oui	/	oui	/	oui	/	oui	oui, prisonnie r
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel- Jean- Philibert	/	/	/	/	oui	/	/	/
ROUSSELET	/	Louis-Jean- Toussaint	/	/	/	/	/	/	/	/
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean- Baptiste	/	/	/	/	/	/	/	/
SAINT- GERMAIN (de)	<i>du Houlme</i>	Charles	/	/	/	oui	oui	/	/	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc- Antoine	/	/	/	/	oui	/	/	oui
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean- Georges	/	/	/	/	/	/	oui	/
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	/	/	/	/	/	/	/	/
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	oui	/	/	/	/	/	/	/
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	/	/	/	/	/	/	/	/
SEVIN (de)	<i>de Saint- Gervais-du- Perron</i>	Pierre- François	/	/	/	/	/	/	/	/

SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	/	/	/	/	/	/	/	/
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coretterie</i>	Charles-Alexandre	/	/	/	/	/	/	/	/
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	/	/	/	/	/	/	/	/
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	/	/	/	/	/	/	/	/
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	/	/	/	/	/	/	/	/
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	/	/	/	/	/	/	/	/
VINCENT	/	Jean	/	/	/	/	/	/	/	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	/	/	oui	/	oui	/	oui, prisonnier	oui
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	/	/	/	/	/	/	oui	oui

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°33. Parcours succinct des 71 officiers en service actif (A), entre 1789 et 1846 (date extrême)

Note : ne sont pas compris ci-dessous les 2 officiers ayant abandonné et/ou ayant été retirés du service avant fin 1789, et ayant repris les armes lors de leur émigration dans des régiments contre-révolutionnaires : **M. du Lau de Soullignonne** et **M. Cuissard de Mareuil**.

Nom	Seigneurie	Prénoms	1789	1790	1791	1792	1793	1794	1795...
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	A Se mariera en 1789 en France	A	ABANDON, au grade de lieutenant en premier EMIGRATION : officier émigré, armée royale dissidente	EMIGRATION : armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	EMIGRATION : Rgt Loyal-Emigrant (solde britannique) Campagne de Belgique	EMIGRATION : Rgt Loyal-Emigrant (solde britannique)	EMIGRATION : Retraite de la Hollande Rgt Loyal-Emigrant (solde britannique) Armée catholique et royale d'Anjou et du Haut-Poitou, chasseurs vendéens, chef de bataillon DECEDE, 1795, tué par les républicains dans l'Affaire de Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée)
ASNIERES (d')	<i>de La Chataignerai</i>	Robert-Bernard-François	A	A	DEMISSION, au grade de capitaine en premier EMIGRATION : officier émigré, armée royale dissidente	EMIGRATION : division du duc de Bourbon, compagnie des officiers de Foix, puis armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, commandant en second	RETOUR : Aux Antilles	?	? Nota : se mariera en 1798 à La Martinique. Son beau-père possède une/des plantation(s) à La Martinique
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	A Se mariera en 1789 en France	A	A	A	A, n'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	RETRAITÉ, 1794, au grade de lieutenant-colonel	RETRAITÉ, jusqu'à son décès en 1804
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	MUTATION : 2 ^e division des Trois-Evêchés	DEPUTE Nota : il possède (ainsi que son	DEPUTE	DEMISSION, au grade de lieutenant général	RETOUR EN FRANCE : emprisonné	EMIGRATION : Espagne	EMIGRATION, jusqu'en 1800. Retour en

				épouse) d'importan tes plantations à Saint- Domingue et à Porto- Rico		EMIGRA TION : officier émigré, Espagne			France en 1800. Conseiller général du départeme nt de l'Oise sous le 1er Empire Restaurati on : duc et pair de France (1815, 1817), siègera à la Chambre haute, Restaurati on
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie- Louis- François	MUTATI ON : Rgt Royal- Champagn e	MUTATI ON : Rgt Royal- Champagn e	EMIGRA TION, officier émigré, au grade de capitaine	EMIGRA TION	EMIGRA TION	EMIGRA TION	EMIGRA TION, jusqu'en 1803
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean- François	A	A Note : est à Saint- Domingue avec son Rgt.	A Note : est à Saint- Domingue avec son Rgt Se mariera (en 2) à Saint- Domingue en 1791 Nota : il possède personnell ement une /des plantation(s) à Saint- Domingue	A, (régiment régulier d'origine)	ABANDO N, au grade de capitaine commanda nt	ABANDO N	ABANDO N, disparition avant 1808 (émigratio n indétermin ée)
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine- Joseph- Eulalie	MUTATI ON : inspecteur divisionnai re de troupes militaires	DEMISSI ON, au grade de maréchal de camp. Membre du Comité des colonies à l'Assembl ée constituant e. Nota : il possède des plantations à Saint- Domingue	EMIGRA TION, officier émigré, A Coblence, puis armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des Gendarme s écossais et de la Reine, commanda nt d'escadron	?	?	Rgt d'Auticha mp, lieutenant- colonel	Retraite de la Hollande Rgt d'Auticha mp, puis armée de Condé (1796) Retour en France en 1802 Restaurati on : lieutenant général (1814) Gouverneu r du Château de Saint- Germain- en-Laye (1820- 1822), jusqu'à son décès

BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	A	A	DEMISSION, au grade de lieutenant en premier EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, division du duc de Bourbon, compagnie des officiers de Foix, puis armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois				Retraite de la Hollande Rgt d'Autichamp, capitaine Post 1795 : ?
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	A	A	A, (régiment régulier d'origine)	DEMISSION, au grade de capitaine en second. Emigration indéterminée	?	?	?, jusqu'à son décès en 1814
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	A	A	A Note : est à Saint-Domingue avec son régiment.	A Note : est à Saint-Domingue avec son régiment	A Note : est à Saint-Domingue avec son régiment	A, n'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	A, Lieutenant-colonel Se mariera en 1795 à Saint-Domingue. Son beau-père possède une cafétéria à Saint-Domingue Disparition . Post 1795 : ?
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	A	ABANDON, au grade de lieutenant en premier. N'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	Sans activité	Sans activité	Sans activité	Sans activité	Sans activité jusqu'à son décès en 1821
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	MUTATION : Rgt de l'Île-de-France	MUTATION : Rgt de l'Île-de-France	EMIGRATION , officier émigré, au grade de sous-lieutenant	?	Siège de Lyon	armée de Condé, infanterie noble à pied	armée de Condé, infanterie noble à pied jusqu'en 1796 Retour en France en 1796 Se mariera

									en 1816 Restauration : capitaine (1814-1826), jusqu'à son décès
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	A	A Note : capitaine commandant le détachement sur La Capricieuse, pour Saint-Domingue. Nota : il possède personnellement des plantations à Saint-Domingue	A Note : capitaine commandant le détachement sur La Capricieuse, pour Saint-Domingue ABANDON, au grade d'adjudant-major EMIGRATION, officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef de section et fourrier	armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	Aux Antilles, avec les britanniques	Chasseurs britanniques, à Saint-Domingue, major, puis commandant en second (solde britannique)	Aide de camp des gouverneurs anglais à Saint-Domingue Colonel dans les Chasseurs britanniques de Saint-Domingue Adjudant-général de l'armée britannique des frontières à Saint-Domingue (1795-1797) Est en Angleterre (1798-1799) Se mariera en 1799 au Royaume-Uni Restauration : colonel et aide de camp du comte d'Artois (1814) Lieutenant général, grand chancelier de la LH (1815) Inspecteur général des gardes nationales (1815-1818) Aide de camp du roi Charles X (1824-1829) Mise en disponibilité en 1830
BUQ (du)	de Marcussy	Abraham	MUTATION : milice de	Conseiller à la cour et membre de	?, n'a pas émigré	?	?	?	?, jusqu'à son décès

			la Guadeloupe, grade : colonel commandant Nota : il possède des plantations à la Guadeloupe	l'Assemblée coloniale de la Guadeloupe.					en 1825
CAIRE	/	François	A	A	A	A, n'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	RETRAITÉ, 1793	?	?, jusqu'à son décès en 1814
CASTELNEAU (de)	de Tursan	Alexis	MUTATION : Rgt inconnu	MUTATION : Rgt inconnu	EMIGRATION, officier émigré, Coblenz, garde du corps du roi, compagnies Luxembourg et Ecossaise, puis armée royale, dissidente, armée des Princes	armée des Princes		armée de Condé, chasseurs nobles	armée de Condé, chasseurs nobles, jusqu'en 1801 Retour en France en 1803 Restauration : Rgt Royal de Guyenne (1814) Garde royale bordelaise (1815), capitaine, puis chef de bataillon Légion des Landes (1815), chef de bataillon. Retraite, 1817
CAUMONT (de)	de Cauville	Jean-Baptiste-François-Joseph	A Note : capitaine commandant le détachement stationnant à Saint-Jean-d'Angély	A	A Note : est à Saint-Domingue avec son régiment. N'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	DECEDE, 1792, à Saint-Domingue, au grade de capitaine commandant	DECEDE	DECEDE	DECEDE
CHASSAING (du)	de Ratevoul	Jean	A	ABANDON, au grade de sous-lieutenant. N'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	?	Se mariera en 1792 en France	?	?	Maire (1795-1797 ; 1819), décédé en 1841, Restauration
CHAUSSEPIED	/	Michel	MUTATION : hôtel des Invalides	MUTATION : hôtel des Invalides	MUTATION : hôtel des Invalides	MUTATION : hôtel des Invalides,	MUTATION : Rgt des fusiliers	Rgt des fusiliers révolutionnaires de	? 1er Empire et

						au grade de lieutenant. N'a pas émigré	révolutionnaires de la Garde nationale, section parisienne des Arcis, citoyen-soldat dans les sans-culottes, capitaine commandant	la Garde nationale, section parisienne des Arcis, sans-culotte, capitaine commandant	Restauration : il décédera lieutenant à l'hôtel des Invalides en 1815
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	A	A	A	DEMISSION, au grade de capitaine en second EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	Rgt Loyal-Emigrant, chasseurs nobles (solde britannique) Campagne de Belgique	Rgt Royal-Emigrant, enseigne	Retraite de la Hollande Rgt Royal-Emigrant, expédition Quiberon, expédition division Tinténia, chouannerie, Rgt Loyal-Emigrant, lieutenant-colonel des vétérans (1795) 57 th Rgt of Foot, aux Antilles (1796) Se mariera en 1797 à la Grenade. Nota : son beau-père possède des plantations à la Grenade Royal Foreigners (1796) Retraite à la Grenade (1798) Retour en France en 1819 Décédera en 1831
DEIDIER	/	Martin	MUTATION : chirurgien de l'amirauté à Basse-Terre, Guadeloupe	MUTATION : chirurgien de l'amirauté à Basse-Terre, Guadeloupe	MUTATION : chirurgien de l'amirauté à Basse-Terre, Guadeloupe	MUTATION : chirurgien de l'amirauté à Basse-Terre, Guadeloupe	MUTATION : chirurgien de l'amirauté à Basse-Terre, Guadeloupe	DECEDE, 1794, durant le siège du Fort Matilda de Basse-Terre, à la Guadeloupe	DECEDE
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	A	A	RETRAITÉ, 1791, au grade de capitaine	armée des Princes, compagnie des Gentilshommes	?	Rgt d'Autichamps, lieutenant (solde	Retraite de la Hollande Rgt de

					commandant EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente	mmes du Périgord, puis compagnie des officiers d'Agénois		britannique) Rgt de Vioménil, capitaine commandant	Vioménil, capitaine commandant ? (1796- 1801) Rentre en France en 1801 Restauration : lieutenant- colonel, Garde nationale (1814) Décédéra en 1820
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne- Charles- Guy-Gérard	MUTATION : aide de camp du cte de Vioménil, gouverneur de la Martinique et des Îles- du-Vent	MUTATION : aide de camp du cte de Vioménil, gouverneur de la Martinique et des Îles- du-Vent	MUTATION : aide de camp de La Fayette, et capitaine de la garde municipale parisienne 4 ^e Rgt de chasseurs, puis 12 ^e dragons, lieutenant- colonel Arrestation et évasion EMIGRATION , officier émigré, au grade de lieutenant- colonel	EMIGRATION : Angleterre	EMIGRATION : Angleterre	EMIGRATION : Angleterre	EMIGRATION : Angleterre Se maria en 1795 au Royaume- Uni Retour en France en 1800 Décédéra en 1804
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	A	A	A Note : est à Saint- Domingue avec son régiment	A Note : est à Saint- Domingue avec son régiment	ABANDON, au grade de capitaine commandant. N'a pas émigré (régiment régulier d'origine) Nota : colon à Saint- Domingue avec son épouse mais sans propriété foncière	Maire (1794)	?, serait décédé après 1803
FABARS (de)	/	François- Joseph- Alexandre	A	A	A Note : est à Saint- Domingue avec son régiment	A Note : est à Saint- Domingue avec son régiment	ABANDON, au grade de capitaine commandant	Chasseurs britanniques, à Saint- Domingue, capitaine (solde britannique)	?, disparition

							EMIGRATION, officier émigré, dans la partie espagnole de Saint- Domingue	e)	
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	A	A Note : est en garnison sur L'Apollon en rade de l'île de Ré	A Note : capitaine commandant des troupes de débarquement de l'expédition qui se prépare à Brest DEMISSION, au grade de capitaine commandant	Se mariera en 1792 en France EMIGRATION, officier émigré	Rgt Loyal- Emigrant, lieutenant (solde britannique) Campagne de Belgique	Rgt Loyal- Emigrant, lieutenant (solde britannique)	Retraite de la Hollande Rgt Loyal- Emigrant, lieutenant (solde britannique) 1795- 1826 ? Décédéra mairie, en 1826, Restauration
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne- Marguerite- Anne	A	ABANDON, au grade lieutenant en premier. N'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	DEMISSION	Arrêté et emprisonné	Emprisonné	?	? (1795 à 1804) Se mariera en 1804 en France ? (1804- 1814) Commandant de la Garde nationale du Tarn (1814), Restauration Volontaire au Rgt des volontaires royaux du Tarn (1815) Chef de cohorte de la garde urbaine de Puylaurens (1815) Décédéra en 1846
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée- Pierre	A	A	A, au grade de capitaine en second (régiment régulier d'origine)	DISPARITION, émigration indéterminée	?	?	?
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques- Jean- François	A	A	A	DEMISSION, au grade de capitaine commandant	ABANDON, EMIGRATION, Angleterre	Rgt de Laval- Montmorency (solde britannique)	EMIGRATION, Angleterre Retour en France en 1814

						EMIGRATION, officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef d'escouade		EMIGRATION, Angleterre	Lieutenant -colonel (1818), Restauration Serait décédé en 1827
HOUDETOT (d')	de Colomby	François- Marie-Marc- Joseph	A	A	DEMISSION, au grade de capitaine commandant EMIGRATION, officier émigré, armée royale dissidente, division du duc de Bourbon, compagnie des officiers de Foix, puis armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef de section et fourrier	?	?	?	Retour en France en 1801 Serait décédé en 1826
IMBERT (d')	du Barry	Denis-Louis	A	A	A	A, n'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	DECEDE, 1793, au grade de lieutenant- colonel, à Saint- Domingue	DECEDE	DECEDE
IMBERT (d')	/	François- Gineste	A	A	A	A	A, n'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	ABANDON, Au grade de capitaine commandant	?, jusqu'à son décès post 1827
KERMAREC (de)	de Traurout	Louis-Jean- Eusèbe	A	A	DEMISSION, au grade de capitaine commandant	EMIGRATION, officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, puis conjuratio n bretonne de La Rouërie	Conjuratio n bretonne de La Rouërie	DECEDE, 1794 Note : arrêté, emprisonné et fusillé en Ile-et- Vilaine, au retour d'une expédition du comte de Puisaye dans le Morbihan	DECEDE
KERMAREC	de Traurout	Marie-	A	DEMISSION	?	EMIGRA	Conjuratio	Sergent-	? (1795-

(de)		Casimir-Pierre		ON, au grade de capitaine en second		EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, puis conjuration bretonne de La Rouërie	n bretonne de La Rouërie. Arrêté, libéré	major de la Garde nationale	1800) Sous-lieutenant de la Garde nationale (1800), Consulat Conseiller municipal de Fougères (1814), Restauration Décédera en 1823
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	A	A	DEMISSION, au grade de capitaine en second	EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, puis compagnie des officiers du Rgt de La Reine	armée de Condé, Rgt infanterie noble	Rgt d'Autichamp, lieutenant des grenadiers (solde britannique)	Retraite de la Hollande En mission en Angleterre pour le compte du comte d'Artois EMIGRATION, Angleterre (1795-1797) Capitaine commandant au Rgt des grenadiers de Bourbon, 2 ^e bataillon, 11 ^e compagnie, armée de Condé (1797-1800) Retour en France en 1800 Se mariera en France en 1801 Chef de bataillon (1814), Restauration Décédé après 1816
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	A	A Note : officier en garnison sur L'Embuscade, à la Martinique	ABANDON, au grade de capitaine en second	EMIGRATION , Officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie	Rgt d'Autichamp (solde britannique)	Rgt d'Autichamp	Retraite de la Hollande Rgt d'Autichamp, lieutenant armée de

						des officiers d'Agénois			Condé, compagnie des chasseurs nobles (1796) ? (1797-1800) Retour en France (1800) Se mariera en France en 1803 Décédera en 1828
LA FITTE (de)	de Montagut	Antoine-Jean-Marie-Armand	A	A	ABANDON, au grade d'adjutant-major	EMIGRATION, officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois Nota : il possède des plantations à Saint-Domingue	service britannique, à Saint-Domingue	Colonel dans les corps coloniaux à Saint-Domingue (solde britannique)	? (1795-1801) Se mariera en 1801 à Saint-Domingue Retour en France courant 1801 Président de canton (1811-1814), 1er Empire Préfet du département du Gers (1814), Restauration Colonel (1814) Décédera en 1815
LA LANDELLE (de)	de Coüetcastel	François-Marie	A	A	DEMISSION, au grade de capitaine en second	EMIGRATION, officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef d'escouade	?	?	Rgt d'Hervilly (solde britannique), Armée des chouans, présent à Quiberon, capitaine commandant. Arrêté, emprisonné, jugé, évasion, acquitté Se mariera en 1797 en France EMIGRATION, Etats-Unis (1797-1800), propriétaire et

									commerçant américain Décédera en 1800
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	MUTATION : Rgt inconnu	MUTATION : Rgt inconnu	MUTATION : Rgt inconnu	MUTATION : Rgt inconnu	MUTATION : Rgt inconnu	MUTATION : Rgt inconnu. Désertion ? Emigration indéterminée	DECEDE, 1795 Note : Armée des Chouans, capitaine commandant Expédition de Quiberon : arrêté, emprisonné, fusillé
LAU (du)	<i>d'Allemands</i>	Pierre-Marie-Jean	MUTATION : Rgt de Saintonge	MUTATION : Rgt de Saintonge	MUTATION : Rgt de Saintonge Note : en charge de l'inspection des postes frontaliers en co-direction avec Kellerman	DEMISSION, au grade maréchal de camp EMIGRATION, officier émigré, instructions secrètes du comte de Provence A Coblenz, puis Worms armée royale dissidente, division du prince de Condé, compagnie des officiers du Rgt de Saintonge, capitaine puis commandant	armée de Condé EMIGRATION : Angleterre	Chargé de mission pour les britanniques, conseiller politique et militaire à Saint-Domingue (solde britannique) Nota : il possède 3 sucreries à Arcahaye et des plantations entre Saint-Marc et Port-au-Prince, à Saint-Domingue	Idem, chargé de mission (1795-1798), maréchal de camp Royaume-Uni (1799-1802) Retour en France en 1802 Lieutenant général honoraire (1814), Restauration Décédera en 1818
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	A	A	A Note : est à Saint-Domingue avec son régiment Nota : son père possède des sucreries à Saint-Domingue	A Note : est nommé adjudant-général de la province du Sud de Saint-Domingue	A Note : est nommé adjudant-général de la province du Sud de Saint-Domingue EMIGRATION, officier émigré, Etats-Unis	Auteur-compositeur de musique classique (Etats-Unis)	Auteur-compositeur de musique classique (Etats-Unis), jusqu'à son décès aux Etats-Unis en 1814 Se mariera en 1796 aux Etats-Unis
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	A	A	A Note : commande un détachement	A	A, n'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	Arrêté, emprisonné	? (1795-1814) Seraient décédés

					nt de 100 hommes à Redon Se mariera en 1791 en France				avant 1814
LE HOUX	/	Michel	A	A	A, n'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	RETRAIT E, 1792, au grade de capitaine en second	?	?	? Serait décédé après 1802
LE PRESTRE	de Vauban	Jacques-Anne-Joseph	MUTATI ON : Rgt d'Orléans-infanterie	MUTATI ON : Rgt d'Orléans-infanterie	DEMISSI ON, au grade de maréchal de camp	EMIGRATION, officier émigré, armée royale dissidente, division du duc de Bourbon, compagnie des officiers du Rgt d'Orléans-infanterie, commandant	Passe au service de la Russie, colonel (solde russe)	En Angleterre,	Armée catholique et royale de Bretagne, général commandant la ligne des troupes royalistes Expédition de Quiberon A/R Angleterre /Russie (1796-1801) Retour en France en 1801 Colonel (1814), Restauration Décédera en 1816
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	A	A	DEMISSI ON, au grade de lieutenant en premier ABANDON EMIGRATION, officier émigré, armée royale dissidente	Division du duc de Bourbon, compagnie des officiers de Foix, puis armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef d'escouade	?	Rgt d'Autichamp, sous-lieutenant (solde britannique)	Retraite de la Hollande Rgt d'Autichamp, sous-lieutenant (solde britannique) Rgt d'Edward Dillon, enseigne, puis lieutenant, campagne d'Egypte (1800-1801) Rgt d'Edward Dillon, capitaine (1810) Rgt d'Edward Dillon. Campagnes du Portugal et

									de l'Espagne (1812-1814) Retour en France en 1814 Lieutenant-colonel (1816), Restaurati on Décédera en 1842
LUSTRAC (de)	/	Jean-Joseph	A	A Note : il ramène l'ordre et la discipline parmi les soldats basés à Rochefort	MUTATI ON : Rgt Maréchal de Turenne à St-Jean-d'Angély, lieutenant-colonel RETRAIT E, 1791, au grade de capitaine en premier	ABANDO N était encore en poste après sa mise à la retraite EMIGRA TION, officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef d'escouade , chef de section	Rgt Loyal-Emigrant, compagnie des vétérans (solde britannique)	Rgt Loyal-Emigrant, compagnie des vétérans	Retraite de la Hollande Rgt Loyal-Emigrant, compagnie des vétérans DECEDE, 1795, expédition de Quiberon, fusillé
MAILLART (de)	de Landreville	Claude-François-Jacques-Innocent	A	A	DEMISSI ON, au grade de lieutenant en second EMIGRA TION, officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	?	35° Rgt autrichien des Hussards hongrois de von Barko (solde autrichienn e)	? (1795-1808) Retour en France en ? Se maria en France en 1808 ? (1809-1815) Officier supérieur (1815), Restaurati on Maire. Décédera en 1841
MAURAIGE (de)	de Wéry	Bérard-Christophe-Philippe	A	A	EMIGRA TION, officier émigré, au grade de capitaine en second	DEMISSI ON armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef d'escouade	EMIGRA TION : Royaume-Uni	EMIGRA TION : Royaume-Uni	EMIGRA TION : Royaume-Uni Expédition de Quiberon Rgt Royal Foreigners, enseigne, puis lieutenant

						, chef de section			(1796-1797), solde britannique 60th Rgt of Foot, lieutenant, capitaine, major (1797-1819), Antilles, Portugal, Espagne, Surinam, Canada, France Adjoint du chef d'état-major des armées d'occupation en France (1815-1816) Retour en France en 1818 Se mariera en France en 1818 Décédera en 1823
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	MUTATION : Rgt du Roy-infanterie	?, n'a pas émigré	?	?	?	?	? Se mariera en France en 1797 ? (1798-1814) Serait décédé en 1814
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	MUTATION : hôtel des Invalides	ABANDON, au grade de capitaine en second. N'a pas émigré Chef du 4 ^e bataillon de Paris, batailles de Champagne	Chef du 4 ^e bataillon de Paris	Lieutenant-colonel du 4 ^e bataillon de volontaires de Paris	Chef de brigade commandant la 108 ^e demi-brigade Général de brigade, armée de la Moselle Général de division	Général de division commandant dans un des départements de l'Est	RETRAITÉ, 1795 Retour de service comme simple grenadier de la Convention nationale contre l'insurrection royaliste Décédera en 1820
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	A Se mariera en 1789, en France	A	ABANDON, au grade de capitaine en second EMIGRATION, officier	armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois, chef de section et fourrier	?	?	?

					émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois				
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean- François- Louis	MUTATI ON : lieutenant de roi de la place de St-Malo	MUTATI ON : lieutenant de roi de la place de St-Malo	MUTATI ON : lieutenant- colonel du 9 ^e Rgt de Ligne (Rgt de Normandie). N'a pas émigré	MUTATI ON : général de brigade, commanda nt la place de Belle- Île et les troupes du départeme nt du Morbihan Suspecté, suspendu et arrêté, puis disculpé	Général de brigade commanda nt la place d'Ancenis Général de division à l'armée des Côtes de Brest	Suspecté et suspendu RETRAIT E, 1794 Remis en activité comme officier général à l'état- major de l'armée des Pyrénées- Orientales	RETRAIT E, 1795, au grade de général de brigade
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard- Jean-Joseph- Olivier	A	ABANDO N	DEMISSI ON, au grade de capitaine, en second Command ant la Garde nationale de Tauxigny EMIGRA TION, officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, 8 ^e brigade des mousqueta ires du roi	armée des Princes, 8 ^e brigade des mousqueta ires du Roi Présent à Valmy.	EMIGRA TION (après avoir séjourné chez lui en France), Espagne Légion catholique et royale des Pyrénées (St- Simon), lieutenant en premier des grenadiers (solde espagnole)	Légion catholique et royale des Pyrénées (St- Simon), puis Rgt de Bourbon (Regimient o de Infanteria Borbon) Divorce en 1794 de son épouse pour cause d'absence du territoire de son mari depuis 2 ans minimum	Rgt de Bourbon Passe en France, guérilla (1795- 1796) A/R France/Esp agne (1796- 1797) Espagne (1799- 1802) Se remariera en France en 1802 avec son ancienne épouse Capitaine commanda nt au Rgt de Bourbon (Regimient o de Infanteria Borbon : 1803), Espagne Lieutenant -colonel commanda nt la place de Puycerda (1804) Retour en France en 1804 Maire,

									conseiller d'arrondissement (1807-1828), 1er Empire, Restauration Décédera en 1828
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	A	DEMISSION, au grade de lieutenant en second	EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, division du duc de Bourbon, compagnie des officiers de Foix, puis armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	armée de Condé, Rgt noble à pied	armée de Condé, Rgt noble à pied	armée de Condé, Rgt noble à pied A/R, Rgt noble à pied et chasseurs nobles (1794-1801), fourrier Sert dans ce corps au sein de l'armée russe (1799-1801), solde russe Retour en France en 1801 Se mariera en France en 1804 Maire (1808), 1er Empire Se mariera (en 2) en France en 1810 Volontaire dans les volontaires royaux de l'Ouest, chef de bataillon (1815), Restauration Décédera en 1840
POCQUET	<i>de Puylery de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	A Note : officier détaché aux Antilles. Membre de l'Assemblée coloniale Nota : posséde des plantations	A	A	A, n'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	A	MUTATION, commissaire civil et militaire des 3 Îles et commissaire commandant La Trinité à la Martinique	Commissaire commandant La Trinité à la Martinique, jusqu'à son décès en 1807, 1er Empire

			à la Martinique						
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean- Jacques- Elisabeth	A	A Note : officier détaché au fort de Ferrière en Languedoc DEMISSI ON, au grade de capitaine en second. N'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	?	?	?	?	? (1795- 1802) Décédera en 1802
PREVOST	/	Pierre- Dominique	A	A	A, passe lieutenant en second	A, passe capitaine en second. N'a pas émigré (régiment régulier d'origine) Lieutenant -colonel, Légion des Pyrénées- Orientales	MUTATI ON, adjudant- général (chef de brigade)	Général de brigade, commanda nt la place de Narbonne	Général de brigade, armée des Côtes de Cherbourg Général de brigade commanda nt l'aile droite de l'armée du Nord et de Batavie (1796- 1797) Se mariera () 1796- 1804 avec la fille de l'ancien ambassade ur de Hollande Général de brigade de l'armée de Batavie (1800), Consulat Général de brigade commanda nt le départeme nt de la Dordogne et la place de Périgueux (1804), 1er Empire Général de brigade commanda nt le départeme nt de la Stura en Italie (1806- 1807), jusqu'à son décès,

									1er Empire
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	A	ABANDON, au grade de lieutenant en premier	DEMISSION	EMIGRATION , officier émigré, Coblence	?	?	?
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	MUTATION : Rgt Angoulême-dragons Se mariera en France en 1789	MUTATION : Rgt Angoulême-dragons	ABANDON, au grade de capitaine commandant	EMIGRATION , officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers du Rgt d'Angoulême-dragons	?	Auprès du maréchal de Broglie	armée de Condé, Rgt de cavalerie noble (1795-1801), lieutenant-colonel puis colonel (en Pologne) ? (1801-1814) Retour en France en 1814 Officier de la Garde nationale de Bordeaux, aide de camp du comte de Damas, puis sous-lieutenant de la Maison du roi, compagnie des gendarmes de la Garde (1814-1815), Restaurati on Colonel chef d'état-major 11 ^e division militaire, 10 ^e Légion de la gendarmerie royale à Bordeaux. Maréchal de camp (1826) Décédera en 1828
ROUILHAN	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	A ABANDON, fin 1789	DEMISSION, au grade de lieutenant en second	EMIGRATION , officier émigré, Espagne	?	Lieutenant en second, Légion catholique et royale des Pyrénées (St-Simon), solde espagnole	Lieutenant en premier des grenadiers, Légion catholique et royale des Pyrénées (St-Simon)	Lieutenant en premier des grenadiers de la Légion catholique et royale des Pyrénées (St-Simon :

									1795-1801) Retour en France en 1801 Se mariera en France en 1803 Serait décédé en 1831
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	A	A, CONGES FORCES, est chassé par ses hommes	ABANDON, au grade de capitaine commandant EMIGRATION, officier émigré	armée royale dissidente, division du prince de Condé, Légion noire de Mirabeau, aide-major	armée de Condé, aide-major	armée de Condé, aide-major	armée de Condé, Légion de Damas, aide-major Aide-major au Rgt des grenadiers de Bourbon, armée de Condé russe (1798-1801), solde russe Rentre en France en 1803
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	A	A	A, nommé lieutenant-colonel. N'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	RETRAITÉ, 1792, au grade de major	?	?	? Se mariera (en 2) en 1796 en France ? (1797-1822) Décédera en 1822
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	A	A	A Note : est en détachement dans la ville de Redon Passe à Saint-Domingue avec son régiment. N'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	DECEDE, 1792, à Saint-Domingue, au grade de capitaine en second	DECEDE	DECEDE	DECEDE
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	A	A	A Note : Est inquiété dans l'Affaire dite de Sévin (lettre) ABANDON, au grade	armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	?	?	EMIGRATION, Angleterre, Pays-Bas, Allemagne (1795-1802) Retour en France en 1802 Se mariera

					de sous-lieutenant DEMISSION EMIGRATION, officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois				en France en 1807 Maire (1816-1826) ; et jusqu'à son décès en 1853, Restauration
SOYRES (de)	de La Barde	Jean-François	MUTATION : Rgt provincial d'artillerie de Grenoble	REFORME, avec les troupes provinciales	?, n'a pas émigré	Refuse d'entrer au service de l'Espagne	?	?	? (1795-1813) Chef de la Garde nationale active de la Gironde (1813), 1er Empire Décédera en 1829
VATRIN	d'Audremont	Claude-Antoine	A	A	A Note : est à Saint-Domingue avec son régiment DEMISSION, au grade de lieutenant en second	EMIGRATION, officier émigré, armée royale dissidente, armée des Princes, compagnie des officiers d'Agénois	?	?	? Se mariera en France en 1795 ? (1796-1802) Retour en France en 1802 Capitaine d'infanterie (1816), Restauration
VEDEL	de La Mothe	Jean-Baptiste	MUTATION : sous-aide major des milices du petit-Goâve et prévôt de la maréchassée de St-Domingue Nota : son beau-père possédait des plantations à Saint-Domingue	MUTATION : sous-aide major des milices et prévôt de la maréchassée de St-Domingue	MUTATION : sous-aide major des milices et prévôt de la maréchassée de St-Domingue	MUTATION : sous-aide major des milices et prévôt de la maréchassée de St-Domingue	MUTATION : sous-aide major des milices et prévôt de la maréchassée de St-Domingue	EMIGRATION, officier émigré Puerto-Rico	? Retour à Saint-Domingue en 1796
VEZIEN (de)	des Ombrages	Marie-Paul-Nicolas	A	A	A	A	A, Note : est à Saint-Domingue avec son régiment. Il est capitaine en second lors de sa DISPARITION	?	?

							ION. N'a pas émigré (régiment régulier d'origine) Nota : son beau-père possède une cafétéria au Trou, à Saint-Domingue		
VINCENT	/	Jean	A	A	A	A, n'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	DECEDE, 1793, au grade de capitaine en second	DECEDE	DECEDE
VOISIN (de)	du Vernay	Jean-Joseph-Roger	A	A	A Note : est avec le 2 ^e bataillon sur la frégate L'Inconstante	A Note : est sur la frégate L'Inconstante, à Saint-Domingue Retour en France	A : officier détaché, adjoint de l'agent supérieur militaire du département de la Nièvre officier détaché, chef de bureau et commandant en second de la Garde nationale de Nevers Suspendu, suspecté. DEMISSION, au grade de capitaine commandant du 16 ^e Rgt. N'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	MUTATION : officier détaché, chef de bureau de l'agent national du district de Nevers	Suspendu (1797) ? (1797-1812) Capitaine de la Garde nationale, 64 ^e cohorte de la Nièvre (1812), 1 ^{er} Empire Capitaine au 138 ^e Rgt d'infanterie de ligne (1813), 1 ^{er} Empire Capitaine de la 10 ^e compagnie de pionniers (1814), 1 ^{er} Empire Chef du 1 ^{er} bataillon de la Garde nationale de la Nièvre (1814), 1 ^{er} Empire Commandant de la garde active de la Nièvre (1815), Restauration Décédèra en 1843
WARME	de Janville	Nicolas-Hyacinthe	A Se mariera en 1789	A	A	A, n'a pas émigré (régiment régulier d'origine)	A, arrêté et emprisonné	DECEDE, 1794, capitaine commandant, guillotiné pour acte	DECEDE

								de sédition	

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°34. Date de nomination, date effective et grade dans l'o. royal et militaire de Saint-Louis et l'o. impérial et royal de la Légion d'honneur

chv. : chevalier
 off. : officier
 com. : commandeur
 gd-cr. : grand-croix
 gd ch. : grand chancelier

Nom	Seigneurie	Prénoms	Saint-Louis	Légion d'honneur
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	/	/
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	10/04/1791, chv.	/
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	08/11/1781, chv.	/
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	07/08/1778, chv.	/
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	/	/
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	/	/
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	/	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	29/12/1777, chv. 01/05/1821, com.	19/05/1821, off.
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	1782, chv.	/
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	/	/
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	04/09/1781, chv.	/
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	10/04/1791, chv.	/
BLANDAT	/	Mathieu	08/04/1779, chv. (effectif 04/11/1779)	/
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	date inconnue, chv.	/
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	1815, chv.	/
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	21/08/1816, chv.	/
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	26/10/1796, chv.	14/02/1815, chv. ; 15/08/1815, gd-cr. ; 03/02/1815-13/03/1815 gd.ch.
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	/	/
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	/	/
CAIRE	/	François	08/11/1781, chv.	/
CAMPDOMERE (de)	/	Jean-Louis	/	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	21/08/1816, chv. (effectif 28/08/1816)	09/03/1815, chv.
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	1790, chv.	/
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	14/05/1786, chv.	/
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	/	/
CHAUSSEPIED	/	Michel	19/06/1791, chv.	/
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	16/07/1796, chv.	/
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	08/11/1781, chv.	/
CUSSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	08/11/1781, chv.	/
DEIDIER	/	Martin	/	/
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	/	/
DERIOT	/	Louis	18/07/1784, chv.	/
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	08/11/1781, chv.	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	27/09/1781, chv.	/
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	03/1789, chv. (effectif 01/04/1789)	/
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	1770, chv. (effectif 1772)	/

DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	10/08/1777, chv. (effectif 28/08/1777)	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	01/04/1771, chv. (effectif 22/04/1771)	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	/	/
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	1797, chv.	/
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	1775, chv.	/
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	20/01/1791, chv.	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	/	/
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	/	/
GOUZIE	/	Maurice	/	/
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	/	/
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	30/09/1788, chv.	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	13/04/1791, chv.	/
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	20/01/1780, chv.	/
IMBERT (d')	/	François-Gineste	13/01/1788, chv.	/
IPPRE (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	/	/
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	23/11/1789, chv.	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	10/04/1791, chv.	/
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	/	/
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	05/12/1781, chv.	/
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	10/04/1791, chv.	/
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	15/02/1792, chv.	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	1796, chv.	1814, chv.
LA LANDELLE (de)	<i>de Coëtcastel</i>	François-Marie	10/04/1791, chv.	/
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	/	/
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	15/09/1800, chv.	/
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	12/07/1781, chv. ; date inconnue, com. (par Louis XVIII) ; date, inconnue, gd cr.	/
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	/	/
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	23/11/1792 (date de la demande). Attribuée ?	/
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	07/02/1791, chv.	/
LE HOUX	/	Michel	06/03/1785, chv.	/
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	/	/
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	13/06/1784, chv.	/
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	03/07/1816, chv.	/
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	08/11/1781, chv.	/
LESPEDES (de)	/	Jean-Joseph	08/11/1781, chv.	/
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	/	/
LUSTRAC (de)	/	Jean-Joseph	29/09/1777, chv. (08/11/1781)	/
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	25/09/1816, chv.	/
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	08/11/1781, chv.	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	02/03/1792, chv. (suivant un accord royal du 04/04/1781)	/
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	/	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	/	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	/	/
MONTLONG (de)	/	Sébastien	/	/
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-	15/02/1791, chv.	/

		François		
PAIGNON (de)	/	Jacques	29/03/1775, chv. (effectif 29/05/1775)	/
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	24/06/1780, chv.	/
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	/	/
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	13/08/1777, chv. (effectif 19/08/1777)	/
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	1789, chv.	/
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	/	/
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	27/12/1815, chv.	/
POCQUET	<i>de Puyler de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	/	/
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	/	/
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	10/04/1791, chv.	/
PREVOST	/	Pierre-Dominique	06, 1789, chv. (effectif 20/08/1789)	11/12/1803, chv. 15/06/1804, cm.
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	/	/
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	09/1797, chv.	18/05/1820, chv. 20/08/1824, off.
RICHARD	/	Pierre-Nicolas	02/12/1778, chv.	/
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	02/11/1815, chv.	/
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	/	/
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	oui, date inconnue	/
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	21/08/1816, chv.	/
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	/	/
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	/	/
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	16/01/1780, chv. (effectif 05/04/1780)	/
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houleme</i>	Charles	08/11/1781, chv. (effectif 25/07/1781)	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	21/03/1784, chv.	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	/	/
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	/	/
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	22/01/1779, chv. (effectif 20/05/1779)	/
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	/	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	oui, date inconnue	/
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	/	/
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coreterie</i>	Charles-Alexandre	/	/
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	22/01/1786, chv.	/
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	oui, date inconnue	/
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	oui, date inconnue	/
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	/	/
VINCENT	/	Jean	/	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	09/1790, chv.	/
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	/	/

Tabl. n°35. Date de nomination, date effective et grade dans l'o. impérial et royal de la Légion d'honneur

chv. : chevalier
 off. : officier
 com. : commandeur
 gd-cr. : grand-croix
 gd ch. : grand chancelier

Nom	Seigneurie	Prénoms	Légion d'honneur
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	19/05/1821, off.
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	14/02/1815, chv. ; 15/08/1815, gd-cr. ; 03/02/1815- 13/03/1815 gd.ch.
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	09/03/1815, chv.
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	1814, chv.
PREVOST	/	Pierre-Dominique	11/12/1803, chv. 15/06/1804, cm.
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	18/05/1820, chv. 20/08/1824, off.

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige

Tabl. n°36. Société et o. de Cincinnatus : reconnaissance (ancienne ou actuelle) comme membre d'origine (reconnu et décoré à l'origine) ou officier d'origine (reconnu et décoré depuis)

Nom	Seigneurie	Prénoms	Mbre d'origine	Off. d'origine	Reconnaissance
AGUE	<i>de La Voute</i>	Charles-René	/	/	/
ASNIERES (d')	<i>de La Chataigneraie</i>	Robert-Bernard-François	/	/	/
AUGUSTIN (d')	<i>de Bourguisson</i>	Pierre-Charles-René	/	oui	oui (depuis 2019)
BALBIS de BERTON	<i>de Crillon</i>	François-Félix-Dorothée	/	/	/
BARANDIER (de)	<i>de Montmayeur d'Essuille</i>	Marie-Louis-François	/	/	/
BARRES (de)	<i>de Gerland</i>	Jean	/	/	/
BARROUSSEL (de)	<i>de Fonfrede</i>	Jean-François	/	/	/
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Antoine-Joseph-Eulalie	oui	/	oui (depuis l'origine)
BEAUMONT (de)	<i>d'Autichamp</i>	Marie-Louis-Joseph-Jacques	/	oui	oui (date inconnue)
BEDEAU	<i>de Launay</i>	Joseph-Jean-René-Henri	/	/	/
BEHAGLE (de)	/	Jean-Baptiste-Emmanuel	/	/	/
BERRUET	/	Sylvain-Jacques	/	/	/
BLANDAT	/	Mathieu	/	/	/
BORDENAVE (de)	/	Bernard-Pierre	/	/	/
BOUZET (du)	<i>de Caussens</i>	Michel	/	/	/
BROSSIER	<i>de Bessenay</i>	Claude-Christophe	/	/	/
BRUGES (de)	/	Louis-André-Hyacinthe	/	/	/
BUQ (du)	<i>de Marcussy</i>	Abraham	/	/	/
CAILLOU	<i>de La Forgerie</i>	Jean-François	/	/	/
CAIRE	/	François	/	/	/
CAMPDOMERE (de)	/	Jean-Louis	/	/	/
CASTELNEAU (de)	<i>de Tursan</i>	Alexis	/	/	/
CASTERAS (de)	<i>de Seignan</i>	François	oui	/	oui (depuis l'origine)
CAUMONT (de)	<i>de Cauville</i>	Jean-Baptiste-François-Joseph	/	/	/
CHASSAING (du)	<i>de Ratevout</i>	Jean	/	/	/
CHAUSSÉPIED	/	Michel	/	/	/
COQUET (de)	<i>de La Roche</i>	Gabriel-Charles-François	/	/	/
COQUET (de)	<i>de La Roche-Montbrun</i>	Jean-Charles-Marc-Antoine	/	/	/
CUISSARD (de)	<i>de Mareil</i>	Joseph-Marin	/	/	/
DEIDIER	/	Martin	/	/	/
DELPY	<i>de Saint-Geyrat</i>	François	/	/	/
DERIOT	/	Louis	/	/	/
DESMARETZ	/	Pierre-Henry-Adrien	/	/	/
DIANOUS (de)	<i>de La Perrotine</i>	Paul-Louis-Esprit	/	/	/
DROUILHET	<i>de Sigalas</i>	Ignace	/	oui	oui (depuis 1931)
DUMAS	<i>des Barreaux</i>	Paul-Daniel	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Anne-Charles-Guy-Gérard	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Charles	/	/	/
DUPLEIX	<i>de Cadignan</i>	Jean-Baptiste-Gérard-Antoine	oui	/	oui (depuis l'origine)
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Gabriel-Joseph-Jacques	/	/	/
DURAND	<i>de Carabelles</i>	Jules-César	/	/	/
FABARS (de)	/	François-Joseph-Alexandre	/	/	/
FEBVRE	<i>de Mémarque</i>	Jean-Baptiste	/	/	/
FEYDEAU	<i>de La Coussaye</i>	Pierre-François-Clément	/	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Charles	/	/	/
GINESTE (de)	<i>de Najac</i>	Etienne-Marguerite-Anne	/	/	/
GOUYQUET	<i>de Bocozel</i>	Joseph-Marie	/	/	/

GOUZIE	/	Maurice	/	/	/
GREGOIRE (de)	<i>de Saint-Sauveur</i>	Amédée-Pierre	/	/	/
GRENIER	<i>de Cauville</i>	Jacques-Jean-François	/	/	/
HOUDETOT (d')	<i>de Colomby</i>	François-Marie-Marc-Joseph	/	/	/
IMBERT (d')	<i>du Barry</i>	Denis-Louis	/	/	/
IMBERT (d')	/	François-Gineste	/	/	/
IPPRES (d')	<i>de Fluy</i>	Charles-Joseph	/	/	/
JULLIEN (de)	<i>de Bidon</i>	Benoît-Victor	/	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Louis-Jean-Eusèbe	/	/	/
KERMAREC (de)	<i>de Traurout</i>	Marie-Casimir-Pierre	/	/	/
LAAGE (de)	<i>de La Bretollière</i>	Henri-Victor	/	/	/
LA CORBIERE (de)	<i>de Juvigné</i>	René-Anne-Gilbert-François	/	oui	oui (depuis 1993)
LA COUSSAYE (de)	<i>de La Grange-Dunac</i>	Claude-Eugène	/	/	/
LA CROIX (de)	<i>de Chevières</i>	Jean-Baptiste	/	/	/
LA FITTE (de)	<i>de Montagut</i>	Antoine-Jean-Marie-Armand	/	/	/
LA LANDELLE (de)	<i>de Coëtcastel</i>	François-Marie	/	/	/
LANTIVY (de)	<i>de Talhouët</i>	Louis-Paul	/	/	/
LAU (du)	<i>de Soullignonne</i>	Armand-Louis	/	/	/
LAU (du)	<i>d'Allemans</i>	Pierre-Marie-Jean	/	oui	oui (depuis 1930)
LA VILLE (de)	<i>de Monbazon</i>	Jean-Rémi	/	/	/
LEAUMONT (de)	<i>de Castille</i>	Marie-Robert	/	/	/
LE COCQ	<i>de Lecotay</i>	Jean-Baptiste-Marie-Pierre	/	/	/
LE HOUX	/	Michel	/	/	/
LE MAIRE	<i>de Gimel</i>	Jacques	oui	/	oui (depuis l'origine)
LE PRESTRE	<i>de Vauban</i>	Jacques-Anne-Joseph	oui	/	oui (depuis l'origine)
LE SAGE	/	Jean-Pierre-Joseph	/	/	/
LE SAIGE	<i>de La Villesbrune</i>	Servant-Paul	/	/	/
LESPES (de)	/	Jean-Joseph	/	/	/
LOAÏSEL (de)	<i>de La Villedeneu</i>	Jean-Baptiste-Toussaint	/	/	/
LUSTRAC (de)	/	Jean-Joseph	oui	/	oui (depuis l'origine)
MAILLART (de)	<i>de Landreville</i>	Claude-François-Jacques-Innocent	/	/	/
MARANS (de)	<i>de La Bastide</i>	Joseph	/	/	/
MAURAIGE (de)	<i>de Wéry</i>	Bérard-Christophe-Philippe	/	oui	oui (depuis 2016)
MAZELLIER (de)	/	Pierre-Dominique-Marie	/	/	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Charles-Henri-Michel	/	/	/
MESLON (de)	<i>de La Ganterie</i>	Nicolas	/	/	/
MONTLONG (de)	/	Sébastien	/	/	/
MOUSIN	/	Louis-Bartholomée-François	/	/	/
PAIGNON (de)	/	Jacques	/	/	/
PANDIN	<i>de Beauregard de Romefort</i>	Charles-Pierre	/	/	/
PARFOURU (de)	<i>de Jouveaux</i>	Jacques-Marcel	/	/	/
PICAULT	<i>des Dorides</i>	Jean-François-Louis	/	/	/
PIGNOL (de)	<i>de Rocreuse</i>	Gaspard-Jean-Joseph-Olivier	/	/	/
PIOLENC (de)	<i>de Neuf-Etang</i>	Joseph-Louis-Gabriel	/	/	/
POCQUET	<i>de Livonnière</i>	Augustin-François	/	/	/
POCQUET	<i>de Puyery de Saint-Sauveur</i>	Mathieu-Louis-Claude	/	/	/
PORTAL (de)	<i>de Moux</i>	Pierre-Christophe	/	/	/
PRADELLES	<i>de La Tour de Jean</i>	Jean-Jacques-Elisabeth	/	/	/
PREVOST	/	Pierre-Dominique	/	/	/
PUJOL (de)	<i>de Labatut</i>	Charles-Emmanuel-Jean-Denis	/	/	/
RAYNE (de)	<i>de Cantis</i>	Maximilien-Raymond	/	/	/

RICHARD	/	Pierre-Nicolas	/	/	/
RIVAL (du)	<i>du Serre</i>	Joseph-Charles-Auguste	/	/	/
ROLLAND	<i>de Rengervé</i>	Félix-Marie	/	/	/
ROUGE (de)	/	Catherine-Jean-Alexis-Bonabes	/	oui	oui (date inconnue)
ROUILHAN (de)	<i>de Montaut</i>	Jean-Claude	/	/	/
ROUILLET	<i>de Beauchamps</i>	Emmanuel-Jean-Philibert	/	/	/
ROUSSELET	/	Louis-Jean-Toussaint	/	/	/
SAGUARIGUA (de)	<i>de Cajétan</i>	Jean-Baptiste	/	/	/
SAINT-GERMAIN (de)	<i>du Houleme</i>	Charles	/	/	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Marc-Antoine	/	/	/
SANTIS	<i>de La Grange d'Espanan</i>	Jean-Georges	/	/	/
SEGUIER	<i>de Mirabel</i>	Louis	/	/	/
SEGUIER	<i>de Terson</i>	Philippe	/	/	/
SEIGNAN (de)	<i>de Sere</i>	Joseph-Paul	/	/	/
SEVIN (de)	<i>de Saint-Gervais-du-Perron</i>	Pierre-François	/	/	/
SEYTURIER (de)	<i>de Serrière</i>	François-Joseph	/	/	/
SOURDON	<i>Dumesnil de La Coretterie</i>	Charles-Alexandre	/	/	/
SOYRES (de)	<i>de La Barde</i>	Jean-François	/	/	/
VATRIN	<i>d'Audremont</i>	Claude-Antoine	/	/	/
VEDEL	<i>de La Mothe</i>	Jean-Baptiste	/	/	/
VEZIEN (de)	<i>des Ombrages</i>	Marie-Paul-Nicolas	/	/	/
VINCENT	/	Jean	/	/	/
VOISIN (de)	<i>du Vernay</i>	Jean-Joseph-Roger	/	/	/
WARME	<i>de Janville</i>	Nicolas-Hyacinthe	/	/	/

Carnet de La Sabretache - Spécial Hors-Série 2020 - G. de Mauraige